Université Marc Bloch, Strasbourg II UFR des Sciences Historiques UMR 7044 « Etude des civilisations de l'Antiquité »

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Marc Bloch, Strasbourg II Sciences de l'Antiquité

Présentée et soutenue publiquement par

Emilie FREYSSINET

L'organisation du territoire entre Meuse et Rhin à l'époque romaine

Volume I: Texte

Sous la direction de Madame Anne-Marie ADAM Professeur à l'Université Marc Bloch, Strasbourg II

Jury:

Madame Jeanne-Marie DEMAROLLE, Professeur émérite à l'Université de Metz Monsieur Stephan FICHTL, Professeur à l'Université François Rabelais de Tours Monsieur Jean-Yves MARC, Professeur à l'Université Marc Bloch de Strasbourg Monsieur Michel REDDÉ, Directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes A l'issue de cette thèse, je souhaiterais exprimer ma très grande reconnaissance à Mme Anne-Marie Adam, pour son soutien constant, sa disponibilité et la pertinence de ses conseils. J'aimerais aussi faire part de cette reconnaissance à Monsieur Stephan Fichtl, pour nos discussions parfois enflammées, ainsi qu'à Madame Jeanne-Marie Demarolle, à Monsieur Jean-Yves Marc et à Monsieur Michel Reddé, pour l'intérêt porté à ce sujet et leur participation au jury.

Mes remerciements les plus vifs vont à tous les chercheurs et professionnels de l'archéologie qui m'ont accueillie, conseillée ou aidée, avec grande sympathie : les membres du Service Régional de l'Archéologie en Alsace, particulièrement Emmanuel Pierrez, Georges Triantafillidis, Marie-Dominique Waton, les membres du Service Régional de l'Archéologie en Lorraine, particulièrement Isabelle Clément-Gébus, Murielle Georges-Leroy, et également Gersende Alix, Monsieur Bonnet, Pascal Flotté, Matthieu Fuchs, Gilles Hamm, Gertrud Kuhnle, Matthieu Michler, Suzanne Plouin, Bénédicte Viroulet, Muriel Zehner.

Madame Isabelle Laboulais m'a toujours apporté son soutien, qu'elle trouve ici l'expression de ma très sincère gratitude.

Je souhaiterais également faire part de ma reconnaissance au Conseil Régional d'Alsace qui m'a accordé une allocation de recherche durant quelques mois, et, pour son soutien matériel, à l'UMR 7044, auparavant dirigée par Monsieur Gascou, aujourd'hui dirigée par Monsieur Beyer.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude à ma famille, particulièrement à mes parents, à ma sœur, Marianne, ainsi qu'à César, pour leur soutien et leur patience à toute épreuve.

Je souhaite également remercier, pour leur amitié et leurs conseils, Anne, Alexandre, Bérangère, Catherine, Cécile, Clément, Delphine, Fabrice, Frédérique, Géraldine, Gilles, Katia, Line, Marie, Mélodie, Olivier, Séverine.

Avant-propos

Ce travail se partage en trois volumes : le présent volume est consacré à la synthèse, les deux volumes suivant à l'inventaire. Cet inventaire s'organise ainsi :

- 395 fiches présentées dans le « Volume II : Inventaire 1 »,
- des tableaux départementaux présentés dans le « Volume III : Inventaire 2 ».

Au commencement du volume II, plusieurs pages décrivent en détail les fiches et les tableaux.

Nous revenons sur les raisons de ce partage entre fiches et tableaux au chapitre 3.

Dans la synthèse, particulièrement dans les parties descriptives, des numéros renvoient aux fiches de l'inventaire, comme cela : Brumath - 9 ou Petit Landau *Spittelfeld* – 183.

De façon générale, tous les sites alsaciens et lorrains mentionnés dans cette synthèse sont décrits soit sur une fiche, soit dans un des tableaux. On les retrouve aisément grâce à la numérotation des fiches, à l'index alphabétique les concernant et placé en avant de celles-ci, ou grâce à la mention du département, pour les tableaux départementaux (le classement de ceux-ci suit l'ordre alphabétique des communes).

Dans les notes de bas de page, les noms des auteurs anciens et le titre des œuvres sont abrégés ainsi : « Cés. » pour César (BG : De bello Gallico), « Strab. » pour Strabon, « Plin. » pour Pline l'Ancien (NH : Histoire Naturelle), « Tac. » pour Tacite (Ger. : La Germanie ; An. : Les Annales, Hist. : Les Histoires), « Amm. » pour Ammien Marcellin, « Ptol. » pour Ptolémée (Géog. : La Géographie), « It. Ant. » pour l'Itinéraire d'Antonin, « Mél. » pour Pomponius Méla, « Luc. » pour Lucain, « Aus. » pour Ausone (Mos. : La Moselle).

Lorsqu'une note mentionne, par exemple : « Voir BG VI, 25, 1-4 », cela renvoie directement à l'extrait présenté dans un des tableaux dédiés aux textes anciens, dans le chapitre 1.

Les inscriptions sont présentées partout de la même façon. Elles sont désignées par la référence la plus communément trouvée (*CIL* XIII ..., par exemple). Quelques informations nous renseignent sur le contexte de découverte, puis suit le texte en latin et sa traduction. Un commentaire et des références bibliographiques peuvent compléter le tout.

Une liste des figures suit la table des matières. Celles-ci sont placées à la fin de la synthèse, avant la bibliographie.

AVANT-PROPOS	2
LISTE DES FIGURES	7
INTRODUCTION	8
CHAPITRE 1 : ANALYSE CRITIQUE DES SOURCES	18
1.1 QUELLES SOURCES ANTIQUES ?	18
LES SOURCES LITTÉRAIRES	18
- César	19
- Strabon	23
- Pline l'Ancien	24
- Tacite	25
- Ammien Marcellin	29
CARTES ET ITINÉRAIRES	31
- Ptolémée	32
- L'Itinéraire d'Antonin	34
- La Table de Peutinger	35
- La Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne	37
1.2 LE RHIN SUPÉRIEUR ET LA GAULE MOSELLANE D'APRÈS LES TEXTES ANCIENS	38
➤ UN APPORT ESSENTIEL: LES TOPONYMES ANCIENS	38
➤ GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE	42
CHAPITRE 2 : LES QUATRE CITÉS ANTIQUES	47
2.1 GAULE BELGIQUE ET GERMANIE SUPÉRIEURE	47
LA GAULE BELGIQUE	47
LA GERMANIE SUPÉRIEURE	49
2.2 LES QUATRE CIVITATES	52
A LA RECHERCHE DES CITÉS ANTIQUES	53
LA CITÉ DES LEUQUES	55
- Fiche d'identité	55
- Implantation et limites	57
➤ LA CITÉ DES MÉDIOMATRIQUES	59
- Fiche d'identité	59
- Implantation et limites	60
➤ LES RAURAQUES	62
- Fiche d'identité	62
- Implantation et limites	64
LA CITÉ DES TRIBOQUES	66
- Fiche d'identité	66
- Implantion et limites	68
2.3 SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES ET MAGISTRATURES MUNICIPALES	72
LES PAGI	72
LES VICI	75
LES WICH LES MAGISTRATS	79
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS MENTIONNANT <i>PAGI</i> ET <i>VICI</i>	80

CHAPITRE 3 : BILAN DOCUMENTAIRE ET MÉTHODES	83
3.1 LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN ALSACE ET EN LORRAINE	83
L'ALSACE	83
- De la Renaissance au XIXe siècle : les humanistes et les antiquaires	83
- Le « premier » XIXe siècle (jusqu'en 1870)	84
- De 1870 à la deuxième guerre mondiale	84
- De 1946 au début des années 1970	85
LA LORRAINE	85
- Du XVIe au XVIIIe siècle	85
- Le XIXe siècle et la Moselle annexée	86
- La première moitié du XXe siècle	87
- De 1945 aux années 1970	87
3. 2 DES ANNÉES 1980 À NOS JOURS	88
➤ UN MEILLEUR ENCADREMENT	88
FOUILLES PRÉVENTIVES ET FOUILLES PROGRAMMÉES	89
PROSPECTIONS PÉDESTRES ET AÉRIENNES	91
3.3 GÉOGRAPHIE ET ARCHÉOLOGIE : « LE PASSÉ DES TERRITOIRES »	94
LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET SES AVATARS	94
L'ASSIMILATION DES MÉTHODES GÉOGRAPHIQUES EN ARCHÉOLOGIE	97
 Prédominance des études traditionnelles et locales en Lorraine et en Alsace 	99
Les recherches en cours	99
Les projets achevés et les travaux universitaires	100
3.4 MÉTHODE UTILISÉE POUR NOTRE ÉTUDE	101
LES CHOIX OPÉRÉS	101
MOYENS UTILISÉS ET PROBLÈMES RENCONTRÉS	103
 PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES FICHIERS 	103
- Le fichier <i>Excel</i> concernant les « indices d'occupation »	104
- Le fichier File Maker	105
CHAPITRE 4 : VOIES TERRESTRES ET VOIES D'EAU	109
CINIZIANE IV VOIDS IDNAMS INDID DI VOIDS D'ENTE	
4.1 ETAT ET COMPLEXITÉ DE LA QUESTION DES VOIES TERRESTRES	110
► L'ALSACE	110
LA LORRAINE	113
DES RECHERCHES RÉCENTES NOVATRICES ?	116
4.2 Entre Meuse et Rhin	119
LA HIÉRARCHIE DES VOIES	119
➤ INDICATIONS ISSUES DES CARTES ET ITINÉRAIRES ANTIQUES	120
BORNES	124
LA « VOIE D'AGRIPPA » VERS LE RHIN (OU « VOIE LYON-TRÈVES ») : RECONNAISSANCE DU	
TRACÉ ET ÉLÉMENTS CHRONOLOGIQUES	125
RECONNAISSANCE DES TRACÉS ET ÉLÉMENTS CHRONOLOGIQUES POUR LES AXES CITÉS PAR	
L'ITINÉRAIRE D'ANTONIN ET LA TABLE DE PEUTINGER	127
AUTRES AXES D'IMPORTANCE RÉGIONALE	129
En liaison directe avec un cours d'eau	130
En rapport avec le massif vosgien ou impliquant sa traversée	130
Constituant un « itinéraire bis » pour les voies d'importance supra-régionale	130
4.3 LES VOIES D'EAU	131
► LE RHIN	131
LA MOSELLE	132
LA MEUSE	133

CHAPITRE 5 : LES AGGLOMÉRATIONS	134
5.1 DES PROBLÈMES DE VOCABULAIRE	134
DÉFINITIONS ACTUELLES	134
- Agglomération	135
- Ville, agglomération urbaine	135
- Village, agglomération rurale, hameau	135
POUR LA PÉRIODE ANTIQUE : QUELS TERMES ?	136
5.2 LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES ENTRE MEUSE ET RHIN : EXPOSÉ CRITIQUE	140
CRITÈRES RETENUS POUR IDENTIFIER LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES DE LORRAINE ET	
D'ALSACE	141
LES CHEFS-LIEUX DE CITÉ	143
LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES	149
LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES EN MEUSE	151
LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES EN MOSELLE	153
LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES EN MEURTHE-ET-MOSELLE	157
LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES DANS LE BAS-RHIN	159
LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES DANS LE HAUT-RHIN	163
LES SOMMETS VOSGIENS TANKER AND PÉGA PERMA ATRIC	167
TABLEAU RÉCAPITULATIF	169
5.3 ASPECTS CHRONOLOGIQUES 5.4 A SPECTS TOPOGRAPHYOLES	173
5.4 ASPECTS TOPOGRAPHIQUES	176
CHAPITRE 6: L'HABITAT RURAL	181
6.1 LES TENDANCES DE LA RECHERCHE	182
« FERMES INDIGÈNES »	182
LA VILLA (ET LE VICUS)	182
TYPOLOGIE DE NOUVELLE GÉNÉRATION	184
LES RECHERCHES SUR LA PLAINE DE FRANCE	185
D'AUTRES RÉGIONS ÉTUDIÉES : LIMAGNE, YONNE, BERRY	185
6.2 LES RECHERCHES ANCIENNES SUR L'HABITAT RURAL EN LORRAINE ET EN ALSACE	187
LES SYNTHÈSES D'ALBERT GRENIER	187
DES RECHERCHES À RENOUVELER : LES TRAVAUX DE V. POINSIGNON DANS LES ANNÉES 1980	
6.3 ENCORE DES PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES	190
LES PROSPECTIONS ET LES EXPLORATIONS PARTIELLES	190
UNE RÉPARTITION INÉGALE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES	192
6.4 LES RECHERCHES ACTUELLES SUR LA LORRAINE	194
ENTRE MOSELLE, SEILLE ET NIED FRANÇAISE:	194
L'ALSACE BOSSUE ET LA VALLÉE DE LA SARRE	196
DES ÉTABLISSEMENTS EN RELATION AVEC DES ENVIRONNEMENTS BIEN DÉFINIS	199
- Les hameaux au sein des Vosges gréseuses et l'exploitation de la pierre	199
- La Côte Bajocienne : habitat et parcellaires-fossiles de Neufchâteau à Pont-à-Mousson	201
6.5 L'HABITAT RURAL EN ALSACE : ÉTABLISSEMENTS RURAUX ET LIEUX DE CULTE ISOLÉS	202
LES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ISOLÉS	203
LES ÉTABLISSEMENTS RURAUX	206
CHAPITRE 7 : DES TERRITOIRES EN MOUVEMENT ?	210
7. 1 Typologie et agglomérations	210
> QUELQUES EXEMPLES	210
NOUVEL ESSAI DE CLASSEMENT POUR NOTRE ZONE D'ÉTUDE	213
7. 2 LES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES ET DÉFENSIFS	221

7.3 L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DES CITÉS MOSELLANES	225
LA CITÉ DES MÉDIOMATRIQUES	226
- Les Médiomatriques à La Tène finale	226
- La cité des Médiomatriques au Haut-Empire	226
- La cité des Médiomatriques au Bas-Empire	227
LA CITÉ DES LEUQUES	227
- Les Leuques avant la Conquête	228
- La cité des Leuques au Haut-Empire	228
- La cité des Leuques au Bas-Empire	229
7.4 L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DES CITÉS RHÉNANES	230
► LES RAURAQUES	231
- Les Rauraques à La Tène finale	231
- Une nouvelle structuration territoriale au début de l'époque romaine	232
- Le territoire rauraque durant l'Antiquité tardive	234
➤ LES TRIBOQUES	235
- La Basse-Alsace au début de l'époque romaine	235
- La Basse-Alsace durant le Haut-Empire	236
- La Basse-Alsace durant l'Antiquité tardive	237
CONCLUSION	238
BIBLIOGRAPHIE	240
1. LES SOURCES ANCIENNES	240
2. RAPPORTS D'OPÉRATIONS ET DE PROSPECTIONS	241
3. ETUDES LOCALES ET GÉNÉRALES	256
J. ETUDES LUCALES ET GENEKALES	250

Liste des figures

- Figure 1 : La Gaule selon Ptolémée
- Figure 2 : La Table de Peutinger : extraits concernant la région étudiée
- Figure 3 : La Germanie supérieure (IIe siècle)
- Figure 4 : Limites des Leuques, Médiomatriques, d'après Burnand-Demarolle, 1998, limites supposées des Triboques et des Rauraques
- Figure 5 : Le diocèse de Bâle et l'*Augstgau*
- Figure 6 : Les comtés au Xe siècle (Nordgau et Sundgau)
- Figure 7 : Localisation des prospections en Alsace et en Lorraine (XXe siècle)
- Figure 8 : Prospections menées ces 20 dernières années en Alsace et en Lorraine
- Figure 9 : Statistiques concernant les recherches de terrain dans le Bas-Rhin et en Moselle
- Figure 10 : Les unités naturelles en Alsace et en Lorraine
- Figure 11 : La partie septentrionale de la Meuse, d'après F. Liénard
- Figure 12 : La partie méridionale de la Meuse, d'après F. Liénard
- Figure 13 : Les cartes d'A. Grenier concernant les voies de Lorraine et du Haut-Rhin
- Figure 14: Les cartes de J.-J. Hatt et Y. Burnand
- Figure 15 : Les axes majeurs (d'après l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*)
- Figure 16 : Escles-Vioménil
- Figure 17 : Liffol-le-Grand
- Figure 18: Sainte-Ruffine
- Figure 19 : Sites non retenus parmi les agglomérations
- Figure 20 : Les agglomérations ayant une origine laténienne
- Figure 21 : Les agglomérations nées à l'époque romaine
- Figure 22 : Répartition générale des découvertes en Alsace et en Lorraine
- Figure 23 : Lieux de culte sur la rive gauche du Rhin
- Figure 24 : Les agglomérations au sein des civitates
- Figure 25 : Classement des agglomérations
- Figure 26 : Etablissements militaires de l'Antiquité tardive
- Figure 27 : Les cités au Haut-Empire
- Figure 28 : Les cités au Bas-Empire

Introduction

De la Meuse au Rhin¹ s'étendaient à l'époque romaine quatre cités², aux dimensions et aux paysages variés, à l'histoire proche et plutôt mouvementée, héritières des *civitates*³ et autres entités de l'époque de l'Indépendance : les Leuques, les Médiomatriques, les Triboques et les Rauraques.

Appartenant à la province de Gaule Belgique au Haut-Empire, et à la province de Belgica Prima depuis la fin du IIIe siècle ou le début du IVe siècle, la cité des Leuques correspond à peu près à la partie méridionale de la Lorraine actuelle, quand la cité des Médiomatriques correspond à peu près à la partie septentrionale de celle-ci. Toutes deux sont plutôt vastes. La civitas des Leuques a comme capitale Toul-Tullum, située aux abords de la Moselle et traversée par la grande voie joignant le Rhône au Rhin. Metz-Divodurum, ville de belle envergure, est capitale de la civitas des Médiomatriques, dernier site d'importance avant la cité des Trévires et sa capitale Trèves, située sur la même grande voie.

Vers l'Est, aux abords du Rhin, voisines des Leuques et des Médiomatriques, se trouvent deux cités de taille plus modeste : la cité des Triboques, qui correspond à une partie réduite du département du Bas-Rhin, et la cité des Rauraques, qui déborde sur la rive droite du Rhin, au niveau de l'actuel Haut-Rhin. Ces deux cités, selon la progression ou le recul - voire le retrait - des troupes romaines sur la rive droite du Rhin et en Germanie libre se sont retrouvées tantôt à l'intérieur de l'Empire, comme les cités de Gaule mosellane, tantôt en position frontalière, au contact immédiat des Germains ⁴. Triboques et Rauraques sont compris dans le district de Germanie supérieure durant le Ier si. ap. J.-C., dans la province du même nom jusqu'au début du Bas-Empire, puis en Germanie Première. Au sud se trouvent les cités des Séquanes et des Helvètes.

Le Rhin, s'il ne constituait pas une frontière durant la Protohistoire⁵, oscille à l'époque romaine entre limite symbolique et limite réelle. On le trouve mentionné dans de nombreux textes d'auteurs anciens. De par la longueur de son cours, ses bras multiples et mouvants, son impétuosité, il marque le paysage

Au niveau de la partie française de leur cours.

Voir carte montrant le territoire des quatre cités, à la fin de l'introduction. Nous ne travaillons que sur la partie française de ces cités.

César utilise ce terme latin, dès le début de *De Bello* Gallico, pour désigner les différents peuples gaulois.

⁴Les mots Germains ou barbares sont employés par commodité, sans aucune connotation péjorative, pour désigner les populations vivant au-delà des limites de l'Empire et s'y intégrant petit à petit au fil des siècles.

Voir, entre autres, Fichtl 2004 p. 24.

autant que les esprits. Parallèlement à celui-ci, l'Ill remonte depuis sa source, dans le Jura alsacien, la plaine, du sud au nord. Dominant le fossé où coule le fleuve⁶, les Vosges, tout comme la Forêt Noire, ne connaissent pas un succès semblable au sien. Pourtant, le massif vosgien a dû fournir de multiples ressources aux populations civiles et militaires. Dans ses parties méridionale et centrale, les plus hautes, marquées par les glaciations, il possède des sommets bien arrondis et des vallées encaissées, façonnées par des cours d'eau alimentant ensuite la plaine : la Doller, la Thur, la Lauch, la Fecht, la Weiss, la Liépvrette, le Giessen ... Ensuite, plus on va vers le nord, plus les altitudes du massif diminue. Certains de ces secteurs (comme celui du Giessen) sont empreints d'une grande complexité géomorphologique. La vallée de la Bruche, surplombée par le massif du Donon, est encore très profonde. Les Vosges gréseuses sont caractérisées par l'omniprésence des grès du Buntsandstein, qui produisent un paysage bien particulier : versants assez raides, vallées étroites au fond plat, rochers proéminents ... Sortant de ces vallées plus longues des Vosges du Nord, plusieurs cours d'eau rejoignent également la plaine : la Zorn, la Moder, la Sauer ...

Les versants occidentaux des Vosges constituent la Lorraine orientale⁷. Ils sont eux aussi en grande partie marqués par la présence du grès. La Lorraine centrale, plus à l'ouest, est barrée par la côte la plus orientale du Bassin Parisien, la Côte de Lorraine, et par la Côte dite infraliasique. Elle comprend la Plaine-sous-vosgienne, le Pays des Etangs, le Saulnois, puis des plateaux (Xaintois, Vermois, Messin). Encore plus à l'ouest, la Lorraine occidentale voit se succéder des côtes, au relief plus fort que les précédentes, des plateaux et des plaines. Un premier ensemble est constitué par la Côte de Moselle, le Plateau de Haye (vers Nancy), le Pays Haut (vers Longwy), et la plaine de la Woëvre. Un deuxième ensemble comprend la Côte de Meuse, les Hauts de Meuse, la vallée de la Meuse. Un troisième ensemble est formé par la Côte des Bars, le plateau du Barrois, puis la Champagne humide. Et, plus au nord, le massif de l'Argonne, avec son particularisme lithologique.

Ces régions à l'ouest des Vosges sont traversées par plusieurs rivières, souvent de direction est-ouest : la Seille, la Meurthe, la Saulx, l'Ornain, l'Aire ... et par deux cours d'eau principaux de direction sud-nord, la Meuse et la Moselle, qui a d'ailleurs été célébrée par quelques auteurs anciens.

Vers le Rhin, et plus globalement l'Est et le Nord de la Gaule Chevelue, se trouve un des principaux théâtres d'opérations de la guerre des Gaules, avec laquelle débute la période de notre étude.

La Gaule est, même avant l'arrivée de César, secouée par de multiples dissensions internes. Les Séquanes, alliés aux Arvernes, ont demandé l'aide du roi germain Arioviste et de ses Suèves, pour affronter les Eduens. La victoire tourne rapidement à la défaite pour les Séquanes lorsque les Suèves, dont la participation a été décisive, décident de s'installer sur un tiers de leur territoire et de leur en

⁶Voir la carte (tirée de Vogt 1980) des régions naturelles d'Alsace, à la fin de cette introduction.

Voir la carte (tirée de Hilly-Haguenauer, 1979) des régions naturelles de Lorraine, à la fin de cette introduction.

réclamer un autre tiers⁸. La bataille d'Admagétobriga⁹, qui se déroule à la fin des années 60 av. J.-C. et qui rassemble les « armées gauloises » contre Arioviste, est ainsi remportée par le roi des Germains et ses troupes.

César, élu consul pour l'année 59, avec l'appui de Pompée et Crassus, a, quant à lui, obtenu le gouvernement de l'Illyricum, de la Gaule Cisalpine, de la Gaule Transalpine pour cinq ans, à l'issue de son consulat. Il n'a pas tardé à franchir les limites de la Gaule Transalpine pour s'opposer avec succès à l'avancée des Helvètes, décidés à migrer vers l'Ouest. Il intervient dans le même temps en faveur des Séquanes et des Eduens, contre Arioviste et les Germains, et parvient à repousser ceux-ci sur la rive droite du Rhin¹⁰.

Après 58 et jusqu'à la fin de la guerre, de nombreuses campagnes du proconsul se sont déroulées dans le Nord et le Nord-Est de la Gaule, tant du côté de chez les Trévires que sur la rive droite du Rhin, pour contrer les rébellions des différents peuples ou pour empêcher de nouvelles incursions des Germains.

On ne sait pas grand-chose des Leuques et des Médiomatriques durant les différentes phases de la guerre : les premiers ont fourni du blé aux troupes de César¹¹, les seconds ont envoyé 5000 hommes à l'armée gauloise de secours, lors de la bataille d'Alésia¹².

Quant aux Triboques, il semble qu'ils soient venus avec Arioviste, qu'ils aient participé à la bataille contre l'armée de César et qu'ils se soient ensuite établis au sein même du territoire médiomatrique, vraisemblablement suite à un arrangement avec ceux-ci¹³.

Enfin, 23000 Rauraques ont pris part à la migration des Helvètes, au tout début de la guerre puis, en 52 av. J.-C., 1000 ont été envoyés à l'armée de secours d'Alésia14. Une première trace d'implantation romaine est d'ailleurs directement en rapport avec les Rauraques puisque L. Munatius Plancus fonde la *Colonia Augusta Raurica* sur leur territoire en 44 av. J.-C¹⁵.

Mais il faut attendre le règlement de la crise de la République et les voyages d'Agrippa et d'Auguste pour voir se fixer des cadres qui vont subsister, dans leurs grandes lignes, tout au long de la période romaine ¹⁶.

⁸Voir Cés. *BG* I, 31, 11-12. Fichtl, 2000 p. 26 ; selon toute vraisemblance, les Germains se sont installés dans la partie méridionale de la plaine d'Alsace.

Voir Jullian 1909-1926, III, p. 157, note 4, Admagétobriga. lieu pourrait se situer dans la plaine d'Alsace, aux environs de Colmar et Sélestat. D'autres localisations ont cependant été envisagées.

Cés. *BG* I, 31-54.

¹¹Voir Cés. *BG* I, 40, 11.

¹²Voir Cés. *BG* VII, 75, 3.

Voir Cés. BG I, 51, 2; Strab. IV, 3, 4; Wightman 1985 p. 54; Fichtl 2000 p. 27-30; Fichtl 2002.

¹⁴Voir Cés. *BG* I, 5, 4 et 29, 2 ; VII, 75, 3.

 $^{^{15} \}mbox{\it CIL}~{\rm X},\,6087$: date connue grâce à l'épitaphe de L. Munatius Plancus.

Dio. LI, 20, 5 : dans l'intervalle entre la fin de la guerre et l'arrivée d'Auguste, il faut signaler, au sujet de la

En 27, Auguste décide de se rendre en Bretagne, mais s'arrête finalement en Gaule et y fait effectuer un recensement17. De 26-25 jusqu'en 19 av. J.-C., le *princeps* s'attache à la pacification de la péninsule ibérique. Il entame également la conquête de l'espace alpin, réalisée par à coups. De 16 à 13, il séjourne encore en Gaule 18, où les Germains tentent de nouvelles incursions 19: les Usipètes, les Tenctères et les Sicambres défont les troupes de M. Lollius en 16 av. J.-C, les Rhètes effectuent quelques raids en Gaule et en Italie ... Auguste, avec l'appui de Drusus et Tibère, les défait. Depuis César et la fin de la guerre, les Romains, avec Agrippa, avaient mené une politique de surveillance de la frontière orientale. Le retour à une politique offensive s'enclenche petit à petit, après ces nouvelles tentatives germaines.

La *Gallia Comata* est partagée en trois provinces, constituant les Tres Galliae : la Belgique, la Lyonnaise, l'Aquitaine. Une capitale est choisie pour chaque province. Au sein des provinces, les peuples restent fixés sur le territoire qu'ils occupaient au moment de la guerre, à quelques exceptions près. Il est ainsi vraisemblable de penser que la reconnaissance des Triboques en tant que *civitas* est intervenue à cette époque-là²⁰.

Quant à l'activité militaire, elle se concentre alors sur le Nord de la Germanie et le secteur du haut Danube. A partir de 12, Drusus constitue une flotte destinée à assurer le contrôle du fleuve. Drusus tente plusieurs percées sur la rive droite, en suivant la Lippe ou à partir de Mayence. Elles sont couronnées de succès puisqu'il atteint l'Elbe en 9 av. J.-C. Après sa mort accidentelle, Tibère poursuit sur cette lancée. L'Elbe devient la nouvelle limite orientale de l'Empire.

Survenu en 9 ap. J.-C., le désastre de Teutoburg, durant lequel le légat T. Quinctilius Varus et ses trois légions sont massacrés ²¹, provoque le repli des armées de Rome sur le Rhin. C'est essentiellement pour cette raison que les secteurs aux abords du fleuve ne deviendront des provinces que bien plus tard, et constituent des districts militaires durant presque tout le Ier siècle : les cités triboque et rauraque se trouvent par conséquent dans le district de *Germania Superior*.

Le principat d'Auguste a donc été le temps de la mise en place progressive des cadres romains. Celleci, dans le Nord-Est de la Gaule, s'est faite dans la paix et le loyalisme à l'égard du pouvoir impérial. Une forte concentration de troupes stationnées près du Rhin surveillait d'ailleurs autant les Germains

Gaule du Nord-Est, qu'en 30-29 av. J.-C., un soulèvement trévire est réprimé par Nonius Gallus.

Dio. LIII, 22, 5 : il signale qu'en raison de la guerre civile, les affaires gauloises n'avaient pas été encore réglées.

¹⁸Dio. LIV, 19, 1.

¹⁹Dio. LIV 20, 4-6; 22, 1.

²⁰Fichtl 2002; Fichtl 2004 p. 58-59.

Tac. *Ann.* I, 61 : cette défaite colossale a très fortement marqué les esprits à Rome.

que les Gaulois²².

Même si une première crise survient, en 21 ap. J.-C., les Leuques, les Médiomatriques, les Rauraques et les Triboques n'ont apparemment pas pris part directement au soulèvement, qui a pu, malgré tout, les toucher. Selon Tacite, les cités étaient « écrasées sous le poids de leurs dettes »²³.

En revanche, les cités du Nord-Est de la Gaule ont été affectées par la grande crise qui a suivi la mort de Néron, en 68-69 ap. J.-C., d'autant plus que celle-ci a impliqué les armées du Rhin. Tacite ²⁴ raconte comment une partie des soldats de l'armée de Vitellius, sous le commandement du légat Valens, pilla Metz et massacra 4000 de ses habitants, sans raison. Il ajoute que : « La nouvelle du meurtre de Galba et de l'avènement d'Othon parvint à Fabius Valens dans la cité des Leuques. Les soldats n'en furent émus ni de joie, ni de crainte : ils n'avaient que des pensées de guerre. ».

A partir de Vespasien, puis sous Domitien, Rome reprend son offensive sur les territoires situés à l'est du Rhin. Les Champs Décumates, qui s'étendent depuis la rive droite du Rhin supérieur jusqu'au haut Danube, sont conquis à partir de 74. La frontière s'étend alors des Monts Taunus jusqu'à la Rhétie. La présence militaire sur le Rhin diminue, pour se concentrer plus à l'est. A ce moment-là, les districts sont transformés en deux provinces, la Germanie Supérieure et la Germanie Inférieure.

Une longue période de paix s'ensuit sous les Flaviens et les Antonins. Les armées romaines stationnées le long du Rhin et au-delà ont formé un glacis de protection qui permet le développement des régions intérieures.

Pourtant, à partir du règne de Marc-Aurèle, des troubles résultant sans doute de tentatives d'invasions germaines, ont fait leur apparition dans la partie nord-ouest de l'Empire. Mais ces troubles ne durent qu'un temps, l'époque sévérienne est globalement une période d'expansion.

En 235, l'assassinat de Sévère Alexandre par les soldats, à Mayence, ouvre une nouvelle période de crise. Maximin, proclamé empereur, arrête les Alamans qui venaient de franchir le Rhin, amenant un bref répit. Malgré tout, les invasions reprennent et se multiplient.

Vers le milieu du IIIe siècle ap. J.-C., les Champs Décumates sont abandonnés par les armées romaines : les cités triboques et rauraques se trouvent alors à nouveau en première ligne. Augst et Avenches sont mises à sac par les Alamans. Et les effectifs des armées du Rhin sont diminués pour grossir les troupes rassemblées sur le Danube inférieur chargées de repousser les Goths, et celles stationnées en Cappadoce et en Syrie chargées de lutter contre les Perses.

²²Tac. An. IV, 5, 2 : « Sed praecipuum robur Rhenum juxta, commune in Germanos Gallosque subsidium, octo legiones erant. »

Tac. An.. III, 40, 1.

Voir Tac. *Hist.* I, 63 et 64, 1-2.

En 254, les Alamans descendent jusqu'au sud de Metz. En 259-260, ils traversent à nouveau le territoire médiomatrique en passant par les cols vosgiens, et pénètrent dans la cité des Leuques en empruntant la voie Lyon-Trèves. Postumus, qui a le commandement des armées du limes rhénan, remporte plusieurs victoires sur les Germains et est proclamé empereur, en 260, par son armée et par les cités gauloises²⁵. Il s'installe à Trèves. La période de calme relatif liée à l'établissement de l'« Empire gaulois » prend fin en 273 lorsque l'empereur Aurélien avance jusqu'à Châlons-en-Champagne pour battre le successeur de Postumus, Tétricus. En 275-276, les barbares franchissent une nouvelle fois la frontière orientale, en grand nombre, semble-t-il²⁶. Les Alamans font une nouvelle percée en Gaule mosellane. Cette fois-ci, Probus, combattant autant sur le Rhin que sur le Danube, met un terme aux invasions pour quelques années. Il parvient même à reconquérir des terres sur la rive droite du Rhin²⁷.

Ses successeurs, Dioclétien (284-305), qui instaure progressivement le gouvernement impérial à quatre, la Tétrarchie, puis Constantin (306-337), réorganisent les défenses romaines. Trèves devient résidence impériale, accueillant un des quatre tétrarques. Les troupes (riparenses ou ripenses) spécialement affectées à la protection des bandes frontalières sont renforcées, de nouveaux forts y sont établis. Constantin s'installe d'ailleurs, pour un temps, à proximité du limes rhénan, à Trèves. Une réorganisation administrative et territoriale, d'une ampleur inégalée depuis celle d'Auguste, est entreprise, en particulier au niveau des provinces, mais elle concerne aussi quelques cités. La Gaule Belgique est partagée en Belgique Première (comprenant les cités trévire, leuque et médiomatrique) et Belgique Seconde, la Germanie Supérieure devient la Germanie Première, repliée sur le Rhin et, au sud de celles-ci, se trouve désormais la Grande Séquanie (en fait, une portion de l'ancienne Germanie supérieure). Certaines cités sont touchées par ces remodelages : ainsi, la cité des Médiomatriques est amputée de sa partie occidentale puisqu'est créée la cité du Verdunois²⁸.

Même si les Alamans ou les Francs tentent encore régulièrement des incursions, comme entre 287 et 291 du côté de la Germanie supérieure ou vers 298 s'opposant à Constance près de Langres, puis à Windisch-Vindonissa, ou du côté de la Germanie Inférieure, entre 306 et 313, ces différentes mesures ont eu un effet bénéfique puisque les troubles sont jugulés à chaque fois.

En 309 ou 310, Grand-40 a peut-être accueilli l'empereur Constantin, venu chercher les faveurs d'Apollon Grannus. Si l'on en croit le Panégyrique de Constantin, l'empereur aurait eu là une vision prophétique : Apollon, accompagné de la Victoire, venant lui offrir des couronnes de laurier.

²⁵ Selon Burnand, 1990, p. 195-196 et Ferdière 2005 p. 294, il ne s'agit pas là d'une sécession mais, au contraire, d'une marque d'attachement et d'un besoin de protection face aux Barbares.

Hist. Aug. Probus 13, 5 -6.

Hist. Aug. Probus 13, 8 : « Contra urbes Romanas castra in solo barbarico posuit atque illic milites collocavit. ».

²⁰Burnand 1990 p. 200-201. La date de la création de cette nouvelle *civitas* n'est pas connue : tout au plus peut-on dire durant le IVe siècle.

L'accalmie née des réorganisations militaires et administratives dure peu, d'autant que Constant donne un coup fatal à la Tétrarchie, après le décès de Constantin le Jeune en 340, en conservant seul le pouvoir sur toute la partie occidentale de l'Empire. Au début des années 350, avec l'usurpation de Magnence, la mort de Constant, l'affrontement entre Magnence et Constance, l'instabilité fait son retour en force. Fin 353, Constance entame une première campagne contre les Alamans, qui avaient passé le Rhin, sans doute vers 350, et s'étaient installés en plusieurs endroits, sur la rive gauche. Voyant l'empereur venir vers eux et chercher une solution pour traverser le fleuve, à proximité d'Augst, ils lui demandent la paix²⁹. Fin 354, début 355, Constance doit mener une nouvelle campagne contre les Alamans, dirigée cette fois-ci par le Franc Silvain : celle-ci est victorieuse, mais rapidement vaine, puisque, victime d'un complot, Silvain, établi à Cologne, se fait proclamer empereur, et est assassiné par quelques-uns de ses soldats. A l'automne 355, les Alamans entreprennent une invasion massive, allant au moins jusqu'à Troyes, Autun, Vienne ...

Peu avant la bataille de Strasbourg, leurs rois en viennent même à revendiquer des terres en Alsace. Constance réagit à ces évènements en envoyant le César Julien vers les Belgiques et les Germanies. Une des batailles de l'année 356 se déroule près de Tarquimpol-Decem Pagi30. Julien franchit les Vosges en passant par le col de Saverne et mène une nouvelle bataille près de Brumath-Brocomagus. Il descend ensuite le Rhin jusqu'à Cologne, où il fait redresser les remparts, puis part hiverner à Sens³¹. L'année 357 est marquée par la victoire capitale remportée par les Romains, à proximité de Strasbourg. En effet, une armée, venue d'Italie et conduite par Barbation, s'avance par le sud pour prêter main-forte à Julien et prendre les Germains en étau. Celle-ci bloquée par les barbares à Augst, les Alamans décident de se concentrer aux environs de Strasbourg. Julien, avec son armée de 13000 hommes stationnée à Saverne-Tres Tabernae, attaque alors, les bat après un dur combat et les oblige à passer sur la rive droite ³².

Dans les mois qui suivent, Julien traverse plusieurs fois le Rhin pour pénétrer en territoire barbare. En 359, il va même jusque chez les Burgondes, rétablissant des villes, des forts du limes et semblant reprendre les Champs Décumates. Il reste sur le limes jusqu'en 360, pour le sécuriser, avant d'être proclamé Auguste, reconnu par les provinces et de partir pour l'Orient affronter Constance.

Après la mort de Julien, l'Empire est partagé en deux, en 364. Valentinien Ier, en charge de l'Occident, s'attache particulièrement à la protection de la frontière orientale. Il renforce les fortifications proches du limes et s'installe à Trèves. Les Alamans ont effectivement repris leurs raids. En 365, ils passent à

²⁹Amm. XIV, 10, 6-9.

³⁰Voir Amm. XVI, 2, 9-10.

Amm. XVI, 3, 3 : « ... apud Senonas oppidum ». Certains pensent qu'il s'agit de Senon, en Meuse, plutôt que de Sens. Voir CAG 55 p. 103.

³²Voir Amm. XVI, 11, 8-14; XVI, 12.

Metz et à Châlons. Jovin, maître de la cavalerie, remporte une victoire à Scarponne³³. En 368, ils saccagent Mayence. L'empereur mène alors plusieurs campagnes punitives sur la rive droite. Il finit par conclure des traités avec les Burgondes et les Alamans.

En 378, alors que le fils de Valentinien I, Gratien, vient en aide à Valens, aux prises avec les Goths, sur le Danube, les Alamans franchissent une nouvelle fois le Rhin. Mis au courant, Gratien rappelle ses troupes et défait les barbares près de Biesheim³⁴. Durant quelques années, après la mort de Gratien, le limes rhénan conserve à peu près sa tranquilité.

Des troubles naissent des diverses usurpations qui ont lieu à la fin du IVe siècle, même si Maximin puis Eugène sont vaincus par Théodose. Celui-ci ne s'intéresse guère aux Gaules. Il confie l'Occident à des généraux francs, Bauto et Arbogast. Et petit à petit, après sa mort et un nouveau partage de l'Empire en 395, définitif cette fois-ci, des prélèvements de troupes sont effectués sur le limes rhénan et les invasions se multiplient. A la fin décembre 406, une coalition de Vandales, Suèves et Alains, envahit les Gaules, franchissant le Rhin gelé vers Mayence³⁵. Les cités du Nord-Est sont touchées de plein fouet. Le pouvoir impérial n'est pas en mesure de réagir, puisqu'il est affaibli par une nouvelle usurpation (celle de Constantin III) et, plus grave, parce qu'en 410, Rome, elle-même, est prise et pillée par les Goths.

Dans la première moitié du Ve siècle, des périodes propices aux invasions, sur lesquelles nous sommes mal renseignés, alternent avec des tentatives de restauration de l'autorité romaine, effectuées avec l'aide de Germains fédérés, et grâce, notamment, à Aetius. Par exemple, des ducs sont nommés à Mayence et en Grande Séquanie, de même qu'un comte du Tractus Argentoratensis, à Strasbourg³⁰. En 451, les Huns, conduits par Attila et alliés à des contingents germains, traversent le Rhin, et attaquent vers l'ouest. Ils saccagent Trèves, Metz, Verdun, mais sont arrêtés et défaits par une armée menée par Aetius, composée essentiellement de barbares, aux Champs Catalauniques.

A partir de 455, après l'assassinat d'Aetius et celui de Valentinien III, le limes rhénan est abandonné de façon définitive et l'autorité romaine s'efface petit à petit du nord de la Gaule. Les Alamans, déjà installés sur la rive gauche du Rhin, s'établissent sur la rive droite. Ils sont battus par Clovis à la fin du Ve siècle ou au début du VIe³⁷. Quant aux cités de Gaule mosellane³⁸, elles sont désormais sous le contrôle du comte Arbogast, installé à Trèves.

³³Amm. XXVII, 2, 1.

Amm. XXXI, 10, 2-10 : « ... apud Argentariam ... »

Le Bohec 2006 p. 205.

³⁶Hatt 1959 p. 351-357.

³⁷CAG 67 p. 145.

Gauthier 1986 p. 56-58 : elle n'inclut pas Toul, contrairement à Burnand 1990 p. 209.

16

En ce qui concerne la progression du christianisme, la création d'un évêché à Metz, avec Clément à sa tête, est envisagée pour la fin du IIIe siècle, à peu près dans les mêmes temps qu'à Trèves. L'existence de cet évêché s'affirme dans la première moitié du IVe siècle. Un édifice aurait été construit par Félix, le troisième évêque, au niveau de l'actuel quartier du Sablon³⁹.

Une communauté chrétienne existe à Toul dans la deuxième moitié du IVe siècle : l'évêque Loup de Troyes y est né, et sa famille était déjà chrétienne, semble-t-il. Le premier évêque historiquement connu à Toul, Auspicius, qui a entretenu une correspondance avec Sidoine Apollinaire vers 471/472, apparaît au 5e rang sur la liste épiscopale : l'évêché de Toul aurait donc été fondé à la fin du IVe siècle ou au début du Ve siècle, tout comme l'évêché de Verdun⁴⁰, dont le premier évêque est Saint-Saintin. Pour les régions rhénanes, il n'est pas possible de savoir ce qu'il est advenu des communautés chrétiennes lors de l'installation définitive des Alamans sur la rive droite du fleuve. Le premier évêque de Strasbourg dont l'existence est clairement attestée est Saint-Arbogast, au VIe siècle.

Au cours de ce travail, nous proposons d'étudier l'espace compris entre la Meuse et le Rhin, espace où sont installées les cités des Leuques et Médiomatriques, des Triboques et Rauraques. Quel a été l'effet de la conquête romaine sur cet espace, sur ces territoires civiques ? Par quels éléments sontils structurés ? Pouvons-nous parler d'une conception globale, c'est à dire de réorganisation du territoire par le pouvoir romain, ou juste de modifications ponctuelles ? A l'intérieur même de la période romaine, quelles ont été les évolutions ?

Chronologiquement, la fourchette choisie est celle pour laquelle nous venons de décrire les événements : l'époque romaine 41. Elle débute avec la guerre des Gaules et l'arrivée des troupes romaines en *Gallia Comata*. Concernant la fin de cette période, si plusieurs dates rappelées plus haut peuvent être mises en avant (406-410, 455 ou 476, fin du règne de Romulus Augustule), nous pensons que les évènements de 406-410 constituent une vraie rupture. Après les règnes de Valentinien Ier et de Gratien, en Occident avait déjà commencé le déclin du pouvoir 42. Les graves défaites essuyées par l'armée romaine en 406-410 ont été irréversibles. D'elles, sont nées de nouvelles usurpations. L'Etat romain, lui-même mis en péril, n'a plus été en mesure d'assurer seul la protection de ses citoyens, pourtant une de ses attributions capitales, et a cédé progressivement de plus en plus de terrain.

Nous avons constitué des inventaires, présentés ici sous la forme de fiches et de tableaux départementaux, des découvertes archéologiques effectuées jusqu'à aujourd'hui et nous avons

³⁹Burnand 1990 p. 241.

Gauthier 1986 p. 58; Burnand 1990 p. 241-242; CAG 55 p. 106.

Nous considérons que le Bas-Empire (ou l'Antiquité tardive) débute avec le règne de Dioclétien.

Rappelons qu'en Orient aussi, les Romains ont subi une défaite terrible, à Andrinople, en 378 et qu'après cela, les Goths pénètrent définitivement au sein de l'Empire.

sélectionné les sources antiques (littéraires, épigraphiques, itinéraires) pertinentes. Pour traiter cette masse documentaire, la mise en place d'une méthode, basée sur un tri dont le critère principal est la fiabilité de l'information, s'est avérée nécessaire. Ceci nous a ainsi permis de gérer certaines difficultés, certaines limites : l'ampleur du territoire à étudier, un état des connaissances inégal et le problème de la chronologie fine qui se pose pour un grand nombre de sites.

Une première partie de cette synthèse sera consacrée à une approche critique des sources antiques. Nous reprendrons celles qui mentionnent notre « macro-région », en racontant des événements particuliers ou en donnant des descriptions. Ensuite, nous nous pencherons sur les quatre cités antiques, le problème de leurs limites et les aspects institutionnels. Puis nous aborderons des questions purement méthodologiques, en revenant sur l'évolution de l'archéologie ces dernières décennies, qui tend de plus en plus à intégrer des apports venant de la géographie, en particulier. Nous décrirons alors précisément notre méthode et nos choix.

Nous entamerons l'analyse territoriale proprement dite, en nous intéressant d'abord au problème des axes de communication. Ensuite, nous nous pencherons sur les agglomérations, puis nous dresserons les grandes lignes de l'habitat rural. On sera attentif à éviter tout type de déterminisme. Il faudra aussi prendre en considération la présence des militaires. Enfin, nous mettrons toutes ces données en commun, pour essayer de distinguer des dynamiques dans l'organisation territoriale, au niveau de chaque cité.

Chapitre 1: Analyse critique des sources

Lorsqu'on se penche sur une région frontalière de l'Empire, comme la nôtre, en passant par le biais des textes littéraires et scientifiques anciens, on touche nécessairement au problème de la connaissance et de la perception de l'espace, ainsi qu'à l'histoire de la géographie antique.

Après avoir mesuré l'apport de ces textes, un état des découvertes archéologiques, réalisées depuis la Renaissance jusqu'à ces dernières années, qui ont vu la montée en puissance de l'archéologie préventive, permettra d'appréhender l'étendue de notre savoir sur l'espace compris entre Meuse et Rhin, à l'époque romaine.

1.1 Quelles sources antiques ?

Nous disposons globalement de trois types de sources écrites : les textes historiques et littéraires, les ouvrages ayant trait à la description du monde et à la façon de s'y repérer (itinéraires, cosmographies ...) et les inscriptions ⁴³. Les extraits présentés ici ont pour but de fournir un maximum de renseignements « bruts » sur notre zone d'étude (événements historiques, toponymes, éléments culturels, économiques ou institutionnels ...). Ils ont aussi pour but de mettre en évidence la vision que les auteurs anciens avaient de la partie nord-est de l'Empire ou, du moins, quel type de vision ils ont voulu transmettre.

Pour des questions de commodité de lecture et d'analyse, nous intégrons directement à notre développement, sous forme de tableaux, les textes jugés signifiants, avec une traduction ⁴⁴. Celle-ci est le plus souvent issue des éditions classiques. Lorsqu'un changement a été effectué, il est signalé en note. Il en est de même pour les traductions que nous avons effectuées nous-mêmes.

Quelle que soit l'oeuvre citée, il faut procéder à un bref rappel de la biographie de son auteur ainsi qu'à une rapide mise en perspective de l'oeuvre elle-même, afin de mieux évaluer la valeur des extraits sélectionnés.

> Les sources littéraires

De César avec la Guerre des Gaules, une de nos sources principales, jusqu'aux auteurs de l'Antiquité

⁴³Un choix d'inscriptions, lesquelles constituent des témoignages directs, est présenté et utilisé au chapitre suivant, concernant les cités, leurs limites et les aspects institutionnels.

Pour les quelques textes en grec, nous donnons seulement la traduction.

tardive, comme Ammien Marcellin qui a accompagné Ursicin dans les régions rhénanes, l'éventail est large. Nous faisons figurer les passages qui mentionnent plus ou moins explicitement notre région d'étude et les passages qui peuvent nous éclairer, de manière indirecte, sur des questions géographiques, historiques ou institutionnelles. Il ne s'agit que d'une sélection, et non d'un inventaire exhaustif : nous avons choisi les textes les plus évocateurs pour notre propos.

- César

Issu d'une famille patricienne, neveu de Marius, César est né le 13 juillet 100, suivant la date habituellement donnée.

Il entame son *cursus honorum* en 68, est élu consul pour l'année 59, suite à une entente avec Pompée et Crassus. Il obtient le gouvernement de l'Illyricum, de la Gaule Cisalpine, de la Gaule Transalpine pour cinq ans, avec à l'arrière plan la possibilité de conquérir les régions danubiennes et la Gaule Indépendante, de remporter de grandes victoires, ce qui lui faisait jusque là défaut, de s'attacher des légions et de revenir à Rome avec un immense butin.

Il est sans aucun doute animé par le désir de repousser les frontières de l'Empire 45, d'atteindre et de franchir le Danube et le Rhin, ces fleuves quasi-légendaires qui bordent des régions mal connues. Il suffit de lire sa célèbre description du cours inférieur du Rhin, qu'on trouve au livre IV, pour comprendre quelle idée on avait de ces territoires septentrionaux et quel prestige peut en tirer celui qui les conquiert 6: « à l'approche de l'Océan, il se divise en plusieurs bras en formant des îles nombreuses et immenses, dont la plupart sont habitées par des nations farouches et barbares, au nombre desquelles sont ces hommes qu'on dit se nourrir de poissons et d'oeufs d'oiseaux ; il se jette dans l'Océan par plusieurs embouchures. ». Il en est de même pour sa description de la forêt Hercynienne 67 : personne ne « sait en quel lieu elle se termine ».

Enfin, en mars 58, à l'annonce de la mise en marche des Helvètes, la direction de César, entamant son proconsulat, est toute choisie : il part pour la cité des Allobroges afin de leur barrer le passage et pour qu'ils ne pénètrent pas plus avant dans la *Provincia*.

Ce qu'on appelle aujourd'hui la Guerre des Gaules ou De bello Gallico comporte 8 livres, un par

Dion 1977 p. 251 (pour qui la Bretagne « semble bien avoir été la fin suprême des ambitions de César ») ; Nicolet 1988, p. 36-37 et p. 232, note 20 ; Goudineau 1990a, p. 131-133 et p. 148.

Cés. BG IV, 10, 4-5 : « ... et, ubi Oceano adpropinquavit, in plures defluit partes multis ingentibusque insulis effectis, quarum pars magna a feris barbarisque nationibus incolitur, ex quibus sunt qui piscibus atque ovis avium vivere existimantur, multisque capitibus in Oceanum influit. ».

Voir *BG* VI, 25, 1-4.

année, selon l'usage annalistique et suivant le rythme auquel le proconsul devait envoyer ses compterendus au Sénat. Sept livres sont rédigés par César, le huitième est terminé après la mort de celui-ci par Hirtius, un de ses officiers.

Les digressions géographiques de César, sur la Germanie, la Bretagne et la Gaule, ont souvent été considérées comme des ajouts tardifs, voire des ajouts effectués par d'autres, parce qu'ils constituent une rupture dans le texte et le récit des évènements. Pourtant, il n'y a pas de véritables raisons de douter que César soit l'auteur de ces lignes 48. On sait qu'à 25 ans, il s'est rendu à Rhodes pour suivre l'enseignement du rhéteur Apollonios Molon. Peut-être, à cette occasion, a-t-il profité de l'enseignement de Posidonius d'Apamée ou d'un de ses disciples 49. Posidonius, qui a beaucoup voyagé, notamment en Ibérie, en Gaule méridionale, a écrit de nombreux ouvrages, traitant particulièrement d'ethnologie, d'histoire et de géographie. On suppose qu'il a écrit sur les Celtes et les Germains. Il est certain qu'avec la réputation et l'influence dont Posidonius bénéficie, César l'a au moins lu, comme il a lu Polybe et d'autres auteurs grecs d'ouvrages géographiques et historiques.

Au sujet de la forêt Hercynienne, César précise : « forêt dont Eratosthène et certains autres auteurs grecs avaient, à ce que je vois, entendu parler » ⁵⁰. Il n'est pas impossible qu'il ait eu la documentation réunie à proximité.

Son éducation, ses qualités pédagogiques constituent de bons arguments pour ne pas déposséder César de ses digressions. De plus, elles sont très utiles pour montrer la portée de ses conquêtes, aussi bien pour sa gloire personnelle, que pour Rome et l'extension de sa domination. Il a, à la fois, conquis de nouveaux et vastes territoires et permis une meilleure connaissance du monde habité.

Eléments géographiques et ethnographiques 51

Elements geographiques et ethnographiques		
<i>BG</i> I, 1, 3	Horum omnium fortissimi sunt Belgae,	Les plus braves de ces trois peuples sont les
	propterea quod a cultu atque humanitate	Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés de la
	provinciae longissime absunt,	province romaine et des raffinements de sa
	minimeque ad eos mercatores saepe	civilisation, parce que les marchands y vont très
	commeant atque ea quae ad	rarement et, par conséquent, n'y introduisent pas
	effeminandos animos pertinent inportant,	ce qui est propre à amollir les coeurs, enfin parce
	proximique sunt Germanis, qui trans	qu'ils sont les plus voisins des Germains, qui
	Rhenum incolunt, quibuscum continenter	habitent sur l'autre rive du Rhin, et avec qui ils
	bellum gerunt.	sont continuellement en guerre.
<i>BG</i> I, 1, 5-6	5. Eorum una pars, quam Gallos optinere	5. La partie de la Gaule qu'occupent, comme nous
	dictum est, initium capit a flumine	l'avons dit, les Gaulois commence au Rhône, est
	Rhodano, continetur Garunna flumine,	bornée par la Garonne, l'Océan et la frontière de
	Oceano, finibus Belgarum, attingit etiam	Belgique ; elle touche aussi au Rhin du côté des

⁴⁸ Nicolet, 1988, p. 80-85 : il s'élève contre l'idée bien répandue que les Romains ne se sont pas intéressés à la géographie avant Pline et Pomponius Méla.

Goudineau 1990a, p. 77 et 110-111 ; Glacken 2000 p. 180-181.

Cés. BG VI, 24, 2 : « ... Hercyniam silvam, quam Eratostheni et quibusdam Graecis fama notam esse video... ».

Précisons que nous utilisons la traduction de L.-A. Constans.

BG I, 2, 3	ab Sequanis et Helvetiis flumen Rhenum, vergit ad septentriones. 6. Belgae ab extremis Galliae finibus oriuntur, pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni, spectant in septentrionem et orientem solem. Id hoc facilius eis persuasit quod undique loci natura Helvetii continentur: una ex parte flumine Rheno latissimo atque altissimo, qui agrum Helvetium a	Séquanes et des Helvètes ; elle est orientée vers le nord. 6. La Belgique commence où finit la Gaule ; elle va jusqu'au cours inférieur du Rhin ; elle regarde vers le nord et vers l'est. Il eut d'autant moins de peine à les convaincre que les Helvètes, en raison des conditions géographiques, sont de toutes parts enfermés : d'un côté par le Rhin dont le cours très large et
	Germanis dividit; altera ex parte monte Iura altissimo, qui est inter Sequanos et Helvetios; tertia lacu Lemanno et flumine Rhodano, qui provinciam nostram ab Helvetiis dividit.	très profond sépare l'Helvétie de la Germanie, d'un autre par le Jura, chaîne très haute qui se dresse entre les Helvètes et les Séquanes, et du troisième par le lac Léman et le Rhône, qui sépare notre province de leur territoire.
<i>BG</i> II, 4, 1	sic reperiebat : plerosque Belgas esse ortos ab Germanis Rhenumque antiquitus traductos propter loci fertilitatem ibi consedisse Gallosque qui ea loca incolerent expulisse	il [César] obtint les renseignements suivants : la plupart des Belges étaient d'origine germanique ; ils avaient, jadis, passé le Rhin, et s'étant arrêtés dans cette région à cause de sa fertilité, ils en avaient chassé les Gaulois qui l'occupaient
BG IV, 10, 1-5	1. Mosa profluit ex monte Vosego, qui est in finibus Lingonum, [et parte quadam ex Rheno recepta, quae appellatur Vacalus, insulamque efficit Batavorum in Oceanum influit] 2. neque longius ab Oceano milibus passuum LXXX in Rhenum influit. 3. Rhenus autem oritur ex Lepontiis, qui Alpes incolunt, et longo spatio per fines Nantuatium, Helvetiorum, Sequanorum, Mediomatricorum, Tribocorum, Treverorum citatus fertur	1. La Meuse prend sa source dans les Vosges, qui sont sur le territoire des Lingons [et, après avoir reçu un bras du Rhin, qu'on appelle le Wahal, et formé avec lui l'île des Bataves, elle se jette dans l'Océan] 2. et à quatre-vingt mille pas environ de l'Océan, elle se jette dans le Rhin. 3. Quant à ce fleuve, il prend sa source chez les Lépontes, habitants des Alpes, parcourt d'une allure rapide un long espace à travers les pays des Nantuates, des Helvètes, des Séquanes, des Médiomatriques, des Triboques, des Trévires
BG VI, 25, 1-4	1. Huius Hercyniae silvae, quae supra demonstrata est, latitudo novem dierum iter expedito patet: non enim aliter finiri potest, neque mensuras itinerum noverunt. 2. Oritur ab Helvetiorum et Nemetum et Rauracorum finibus rectaque fluminis Danubii regione pertinet ad fines Dacorum et Anartium; 3. hinc se flectit sinistrorsus diversis ab flumine regionibus multarumque gentium fines propter magnitudinem attingit; 4. neque quisquam est huius Germaniae qui se aut [audisse aut] adisse ad initium eius silvae dicat, cum dierum iter LX processerit, aut quo ex loco oriatur acceperit	1. Cette forêt Hercynienne, dont il a été question plus haut, a une largeur équivalant à huit journées de marche d'un voyageur légèrement équipé : c'est le seul moyen d'en déterminer les dimensions, les Germains ne connaissant pas les mesures itinéraires. 2. Elle commence aux frontières des Helvètes, des Némètes et des Rauraques, et, en suivant la ligne du Danube, va jusqu'aux pays des Daces et des Arnates ; 3. à partir de là, elle tourne à gauche en s'écartant du fleuve et, en raison de son étendue, touche au territoire de bien des peuples ; 4. il n'est personne, dans cette partie de la Germanie, qui puisse dire qu'il en a atteint l'extrémité, après soixante jours de marche, ou qu'il sait en quel lieu elle se termine

Mentions des Leuques, des Médiomatriques, des Triboques et des Rauraques

Transfers was Early and Transfers and Transfers at the Immingues		
BG I, 5, 4	Persuadent Rauracis et Tulingis et	Ils (les Helvètes) persuadent aux Rauraques, aux
	Latobicis finitimis suis uti eodem usi	Tulinges, et aux Latobices, qui étaient leurs
	consilio, oppidis suis vicisque exustis,	voisins, de suivre la même conduite, de brûler

	una cum iis proficiscantur	leurs villes et leurs villages et de partir avec eux
BG I, 28, 4	Id ea maxime ratione fecit, quod noluit eum locum unde Helvetii discesserant vacare, ne propter bonitatem agrorum Germani qui trans Rhenum incolunt e suis finibus in Helvetiorum fines transirent et finitimi Galliae provinciae Allobrogibusque essent.	Ce qui surtout lui dicta ces mesures [à César], ce fut le désir de ne pas laisser désert le pays que les Helvètes avaient abandonné, car la bonne qualité des terres lui faisait craindre que les Germains qui habitent sur l'autre rive du Rhin ne quittassent leur pays pour s'établir dans celui des Helvètes, et ne devinssent ainsi voisins de la province et des Allobroges.
BG I, 29, 1-2	1. In castris Helvetiorum tabulae repertae sunt litteris Graecis confectae et ad Caesarem relatae, quibus in tabulis nominatim ratio confecta erat, qui numerus domo exisset eorum qui arma ferre possent, et item separatim pueri, senes mulieresque. 2. Quarum omnium rerum summa erat capitum Helvetiorum milia CCLXIII, Tulingorum milia XXXVI, Latobicorum XIV, Rauracorum XXIII, Boiorum XXXII ; ex his, qui arma ferre possent, ad milia nonaginta duo.	1. On trouva dans le camp des Helvètes des tablettes écrites en caractères grecs; elles furent apportées à César. Elles contenaient la liste nominative des émigrants en état de porter les armes, et aussi une liste particulière des enfants, des vieillards et des femmes. 2. Le total général était de 263000 Helvètes, 36000 Tulinges, 14000 Latobices, 23000 Rauraques, 32000 Boïens; ceux qui parmi eux pouvaient porter les armes étaient environ 92000.
BG I, 31, 11- 12	11. Futurum esse paucis annis uti omnes ex Galliae finibus pellerentur atque omnes Germani Rhenum transirent; neque enim conferendum esse gallicum cum Germanorum agro, neque hanc consuetudinem victus cum illa comparandam. 12. Ariovistum autem, ut semel Gallorum copias proelio vicerit, quod proelium factum sit Admagetobrigae, superbe et crudeliter imperare	11. Sous peu d'années, tous les Gaulois seraient chassés de Gaule et tous les Germains passeraient le Rhin : car le sol de la Gaule et celui de la Germanie n'étaient pas à comparer, non plus que la façon dont on vivait dans l'un et l'autre pays. 12. Et Arioviste, depuis qu'il a remporté une victoire sur les armées gauloises, la victoire d'Admagétobriga, se conduit en tyran orgueilleux et cruel
BG I, 40, 11	Haec sibi esse curae : frumentum Sequanos, Leucos, Lingones subministrare, iamque esse in agris frumenta matura	II s'occupait de ces questions : du blé, les Séquanes, les Leuques, les Lingons en fournissaient, et les moissons étaient déjà mûres dans les champs
BG I, 51, 2	Tum demum necessario Germani suas copias castris eduxerunt generatimque constituerunt paribus intervallis, Harudes, Marcomanos, Tribocos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suebos, omnemque aciem suam redis et carris circumdederunt, ne qua spes in fuga relinqueretur.	Alors les Germains, contraints et forcés, se décidèrent à faire sortir leurs troupes : ils les établirent, rangées par peuplades, à des intervalles égaux, Harudes, Marcomans, Triboques, Vangions, Némètes, Sédusiens, Suèves ; et, pour s'interdire tout espoir de fuite, ils formèrent une barrière continue sur tout l'arrière du front avec les chariots et les voitures.
BG VII, 75, 2-3	2. Imperant () 3. Sequanis, Senonibus, Biturigibus, Santonis, Rutenis, Carnutibus duodena milia; Bellovacis X; [totidem Lemovicibus]; octona Pictonibus et Turonis et Parisiis et Helvetiis; [Senonibus], Ambianis, Mediomatricis, Petrocoriis, Nerviis, Morinis, Nitiobrogibus quina milia;	2. On demande () 3. aux Séquanes, aux Sénons, aux Bituriges, aux Santons, aux Rutènes, aux Carnutes, 12000 hommes par cité; aux Bellovaques dix; 8000 aux Pictons, aux Turons, aux Parisii, aux Helvètes; aux Ambiens, aux Médiomatriques, aux Petrocorii, aux Nerviens, aux Morins, aux Nitiobroges, 5000; autant aux Aulerques Cénomans, 4000 aux Atrèbates; 3000

	; ;
Aulercis Cenomanis totidem;	aux Véliocasses, aux Lexovii, aux Aulerques
Atrebatibus IV; Veliocassis, Lexoviis et	Eburovices; 1000 aux Rauraques, aux Boiens
Aulercis Eburovicibus terna; Rauracis et	•
Boiis singula	

- Strabon

Né vers 64-63 av. J.-C, à Amasée, dans le Pont, Strabon meurt vers 24 ap. J.-C. Il a modérément voyagé, à Rome, en Egypte, jamais en Gaule. Historien et géographe, il écrit des Esquisses Historiques, représentant 47 volumes, qui sont perdues. Sa monumentale Géographie, rédigée à la fin de sa vie, est une description du monde, d'Ouest en Est. Le livre IV⁵² concerne la « Celtique Transalpine »53.

On considère en général que le but de Strabon n'est pas de faire progresser la science, mais de composer une synthèse de tout le savoir acquis jusqu'à son temps, de contribuer à une meilleure connaissance et à l'unification des peuples de l'Empire⁵⁴. Il cite en effet très régulièrement et clairement ses sources 55 : Posidonius, Polybe, Asinius Pollion, Pythéas, Artémidore, César, Aristote, Timagène ...

Sa Géographie est dès lors, avant tout, une oeuvre scientifique, bien documentée et détaillée, basée sur des sources bien identifiées. Strabon confronte parfois des points de vue sans donner son avis. A d'autres moments, il n'hésite pas à se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre ⁵⁶. De plus, il fournit des analyses⁵⁷ qui lui sont propres.

IV, 1, 1	César Auguste, en revanche, a divisé la Celtique en quatre parties. Il a fait une	
	province des Celtes de Narbonnaise et une autre des Aquitains, () quant au reste du	
	pays, après l'avoir divisé en deux, il a assigné à Lugdunum la partie à laquelle il	
	donnait pour frontière le cours supérieur du Rhin, et aux Belges l'autre partie.	
IV, 3, 2	Il [le cours de la Seine, Séquanas] traverse le territoire du peuple du même nom,	
	lequel touche à l'est le Rhin.	
IV, 3, 3	le Rhin présente un courant impétueux, qui rend notamment difficile la	
	construction des ponts () il est vrai, comme le Séquanas, embrasse une certaine	
	étendue de territoire dans ses méandres	
IV, 3, 4	Aux Helvètes succèdent sur les bords du Rhin les Séquanes et les Médiomatrices, au	
	milieu desquels s'est fixé un peuple germanique venu de l'autre rive du fleuve, où	

⁵²La rédaction de ce livre est datée de l'année 18 ap. J.-C., d'après une remarque de Strabon en IV, 6, 9.

Nous utilisons ici les éditions de F. Lasserre (livres III et IV) et R. Baladié (livre VII).

Aujac 1966 p. 12-13; Thollard 1987 p. 3-4 et p. 86-87; Glacken 2000 p. 193.

Les auteurs énumérés ici sont cités dans le livre IV. Par exemple, IV, 1, 1; IV, 1, 6; IV, 1, 8; IV, 1, 13; IV, 2, 1; IV, 3, 3; IV, 4, 1; IV, 4, 6; IV, 6, 2; IV, 6, 10; IV, 6, 12 ...

^oIV, 1, 13 : après avoir exposé un récit de Timagène, Strabon se prononce en faveur de celui de Posidonius, jugé « plus probant ».Ou IV, 3, 3: Asinius estime la longueur du cours du Rhin à 6000 stades, mais elle « n'est pas telle en réalité ».

Glacken 2000 p. 191-192.

	était son berceau, les Triboques. Chez les Séquanes s'élève le Mont Jura, qui constitue la frontière entre eux et les Helvètes. Après les Helvètes et les Séquanes viennent à l'ouest les Eduens et les Lingons, après les Médiomatrices, les Leuques et un canton des Lingons. () Aux Médiomatrices et aux Triboques succèdent sur la rive du Rhin les Trévères.	
VII, 1, 3	La première partie de ce pays [celui des Germains] est celle qui touche au Rhin de sa source à son embouchure ; cette zone occidentale, entièrement au bord du fleuve, correspond approximativement à la largeur de son territoire.	
VII, 1, 5	La Forêt Hercynienne est exceptionnellement épaisse et formée de grands arbres, elle recouvre des régions escarpées et englobe un vaste périmètre	

- Pline l'Ancien

Au cours de sa carrière, Pline (environ 23-79) a beaucoup voyagé. Il est né en Gaule Cisalpine, à Côme.

En 47, sous le commandement de Corbulon, il prend part à une expédition contre les Chauques et parcourt la Germanie Inférieure. En 50-51, il est chez les Mattiaques, puis à Vindonissa. En 57-58, comme tribun militaire, il revient en Germanie Inférieure, avec Titus. Il rédige d'ailleurs un ouvrage, en 20 volumes, intitulé *Guerres Germaniques*, aujourd'hui perdu.

Après l'avènement de la dynastie flavienne, Pline occupe plusieurs charges de procurateur : en Espagne tarraconnaise, en Gaule Belgique (?), en Afrique ... Son impressionnante *Histoire Naturelle* est publiée en 77.

Les livres III à VI de l'*Histoire Naturelle* sont consacrés à la description du monde connu. Le livre IV est plus particulièrement centré sur l'est et le nord de l'Europe ⁵⁸. Pour la composition de ses livres géographiques, outre ses propres observations, il semble que Pline ait utilisé trois sources principales : un auteur (Varron ?) qui reprend les sources grecques antérieures (Posidonius, Artémidore ...) ou alors ces sources-là directement, les *Commentaires* d'Agrippa et des documents administratifs contemporains.

IV, 79	Inde ostia Histri. Ortus hic in Germania	Nous voici aux sources du Danube. Il naît en
	iugis montis Abnouae ex adverso Raurici	Germanie dans le Mont Abnova, en face de la
	Galliae oppidi	ville gauloise de Rauricum
IV, 106	A Scaldi incolunt extera Texuandri	La région commençant à l'Escaut est habitée par
	pluribus nominibus, dein Menapi,	les Texuandres, qui ont plusieurs noms, et ensuite
	Morini, Oromarsaci, iuncti pago qui	par les Ménapes, les Morins, les Oromarsaci,
	Chersiacus vocatur, Britanni, Ambiani,	voisins du <i>pagus</i> appelé <i>Chersiacus</i> , les Bretons,
	Bellovaci, Bassi; introrsus Catoslugi,	les Ambiens, les Bellovaques, les Bassi; et
	Atrebates, Nervi liberi, Veromandui,	davantage à l'intérieur, les Catoslugi, les
	Suaeuconi, Suessiones liberi, Ulmanectes	Atrébates, les Nerviens (libres), les
	liberi, Tungri, Sunuci, Frisiavones,	Viromanduens, les Suaeuconi, les Suessions
	Baetasi, Leuci liberi, Treveri liberi antea,	(libres), les <i>Ulmanectes</i> (libres), les Tongres, les
	et Lingones foederati, Remi foederati,	Sunici, les Frisiavons, les Baetasi, les Leuques

Nous avons traduit nous-mêmes les 2 passages tirés de ce livre et présentés ci-dessous.

-

Mediomatrici, Sequani, Raurici, Helveti; coloniae Equestris et Raurica. Rhenum autem accolentes Germaniae gentium in eadem provincia Nemetes, Triboci, Vangiones, in Ubiis colonia Agrippinensis, Guberni, Batavi et quos in insulis diximus Rheni.

(libres), les Trévires (libres antérieurement), les Lingons (fédérés), les Rèmes (fédérés), les Médiomatriques, les Séquanes, les Rauraques, les Helvètes; et la colonie Equestre et la colonie de Raurica. Les tribus de Germanie vivant sur le Rhin dans la même province sont les Némètes, les Triboques, les Vangions ...

- Tacite

Sa naissance est placée aux alentours des années 55-57. Il est issu d'une famille qui pourrait être originaire de Gaule Narbonnaise. Selon un passage de Pline l'Ancien⁵⁹, un de ses parents a occupé une charge publique en Gaule Belgique.

Sa carrière débute sous Vespasien. Il est préteur en 88, il assume une charge de légat dans une province de 89 à 93, il est consul suffect en 97. Il a en charge le gouvernement de la province d'Asie, en 112-113, ce qui constitue le couronnement de sa carrière.

De brefs extraits des *Histoires* et des *Annales* fournissent quelques précieux renseignements sur la région qui nous concerne. Ceux-ci ont surtout une valeur factuelle. Quant à *La Germanie*, il s'agit d'un petit ouvrage essentiellement descriptif.

La Germanie

Nerva meurt le 27 janvier 98 : Trajan reçoit la nouvelle alors qu'il se trouve à Cologne. Il reste plus d'un an sur le Rhin avant de rentrer à Rome. Les regards se sont donc tournés de ce côté. C'est sans doute à ce moment-là (vers 98-99) que Tacite écrit la *Germanie*.

Pourquoi cet écrit?

Il ne s'agit pas d'une œuvre à but politique : Tacite mentionne à peine clairement l'existence d'un territoire romain étendu entre le Rhin et le Danube, il évoque très rapidement l'important système de fortifications continues établi sur cette zone, il ne dit rien de l'action menée par les Flaviens. De plus, Tacite s'étend particulièrement sur la Germanie rhénane et nord-occidentale, alors que la frontière est calme (le danger est plutôt du côté du Danube moyen où plusieurs campagnes ont été menées par Domitien contre les Quades et les Marcomans). Pour Tacite, c'est le Rhin et le Danube qui séparent la Germanie de l'Empire, les deux fleuves formant une frontière vue comme une rive (*ripa*)⁶⁰.

La *Germanie* est, vraisemblablement, un écrit se plaçant dans la longue tradition des textes ethnologiques, environnementalistes, géographiques, et cherchant à donner quelques informations sur la région où se trouve le nouvel empereur.

Plin. NH VII, 76 : « ... Cornelius Tacite, un chevalier romain, qui était trésorier public en Gaule Belgique ».

Tac. *An*. II, 6, 4 : « ad Gallicam ripam » ; XII, 29, 3 : « ... pro ripa ... » ; Dion 1977 p. 244-245.

Certains ont supposé que Tacite a occupé une charge d'administrateur en Germanie entre 90 et 94, d'où cette description de la région, mais sans preuve.

La documentation utilisée par Tacite est solide. Pline l'Ancien, qui a servi longtemps dans les régions rhénanes, est une de ses principales sources. Il cite également César. Il y a aussi l'excursus de Tite-Live sur les Germains, et probablement de la documentation primaire 61 .

Ger. I, 1-2	1. Germania omnis a Gallis Raetisque et Pannoniis Rheno et Danuvio fluminibus, a Sarmatis Dacisque mutuo metu aut montibus separatur; cetera Oceanus ambit, latos sinus et insularum immensa spatia complectens, nuper cognitis quibusdam gentibus ac regibus, quos bellum aperuit. 2. Rhenus, Raeticarum Alpium inaccesso ac praecipiti vertice ortus, modico flexu in occidentem versus septentrionali Oceano miscetur.	1. La Germanie dans son ensemble est séparée des Gaulois, des Rhètes et des Pannoniens par deux fleuves, le Rhin et le Danube, des Sarmates et des Daces par une crainte mutuelle ou des montagnes; le reste est entouré par l'Océan qui presse de vastes péninsules et des îles d'une immense étendue, on y a reconnu, ces temps-ci, des nations et des rois que la guerre a découverts. 2. Le Rhin, jaillissant dans les Alpes Rhétiques d'un sommet inaccessible et abrupt, s'infléchissant quelque peu vers l'Occident, se mêle à l'Océan septentrional.
Ger. II, 5	Ceterum Germaniae vocabulum recens et nuper additum, quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint; ita nationis nomen, non gentis, evaluisse paulatim	De toutes façons, le mot de Germanie serait récent et en usage depuis peu, étant né de ce que ceux qui les premiers franchissant le Rhin ont chassé les Gaulois et s'appellent maintenant Tongres, se seraient alors appelés Germains; attaché à une peuplade, et non pas à une nation, ce nom se serait ensuite imposé progressivement
Ger. IV, 1	Ipse eorum opinionibus accedo, qui Germaniae populos nullis aliis aliarum nationum conubiis infectos propriam et sinceram et tantum sui similem gentem extitisse arbitrantur.	Pour moi, je me range à l'opinion de ceux qui pensent que les peuples de la Germanie, pour n'avoir jamais été souillés par d'autres unions avec d'autres tribus, constituent une nation particulière, pure de tout mélange et qui ne ressemble qu'à elle-même.
Ger. V, 1	Terra etsi aliquanto specie differt, in universum tamen aut silvis horrida aut paludibus foeda, umidior qua Gallias, ventosior qua Noricum ac Panoniam aspicit	Le pays, en dépit d'une certaine diversité, est cependant, en général, hérissé de forêts ou enlaidi par des marécages, plus humide du côté qui regarde les Gaules, plus venteux de celui du Norique et de la Pannonie
Ger. XXVIII, 2	Rhenumque et Moenum amnes Helvetii, ulteriora Boii, Gallica utraque gens, tenuere.	Donc, entre la Forêt Hercynienne, le Rhin et le Main, les Helvètes, plus loin les Boïens, deux nations gauloises, ont occupé le pays.
Ger. XXVIII,	Ipsam Rheni ripam haud dubie Germanorum populi colunt, Vangiones, Triboci, Nemetes.	Il n'est pas douteux que la rive même du Rhin soit occupée par des peuples germaniques, Vangions, Triboques, Némètes.
Ger. XXIX, 4	Non numeraverim inter Germaniae populos, quamquam trans Rhenum Danuviumque consederint, eos qui decumates agros exercent : levissimus	Je ne saurais compter parmi les peuples de la Germanie, bien qu'ils se soient établis au-delà du Rhin et du Danube, ceux qui exploitent les Champs Décumates : l'écume des Gaules, tous

Nous utilisons l'édition de J. Perret.

quisque Gallorum et inopia audax dubiae possessionis solum occupavere; mox limite acto promotisque praesidiis sinus imperii et pars provinciae habentur.

ceux que la misère pousse à l'audace ont saisi une terre dont la propriété était incertaine ; puis, on trace une route frontière, on pousse des garnisons un peu plus ploin, et les voilà devenus pointe avancée de l'Empire et partie d'une de nos provinces.

Les Histoires

Tacite rédige probablement l'ouvrage à partir du début du IIe siècle jusqu'en 109 environ. Il nous est parvenu mutilé : nous n'avons que les quatre premiers livres et un court fragment du 5^e (exactement 26 chapitres, avec le 26^e tronqué), représentant, au total, deux années (69 et 70). Les *Histoires* devaient compter au moins douze livres.

Le chapitre 1 du livre I des *Histoires* constitue la préface de l'ouvrage. Tacite y explique ses intentions : il va se pencher sur l'histoire de Rome depuis l'année 69 (second consulat de Servius Galba) jusqu'au « principat du divin Nerva et celui de Trajan », avec un souci de transparence et d'objectivité.

Comme la crise de 69-70 se développe dans les régions rhénanes et que les livres conservés traitent de ces années-là, de nombreux passages des *Histoires* concernent les Germanies (en particulier la Germanie Inférieure) et quelques-uns l'Est de la Gaule. 62

Hist. I, 8, 3-4

3. Galliae super memoriam Vindicis obligatae recenti dono Romanae civitatis et in posterum tributi levamento. 4.

Proximae tamen Germanicis exercitibus Galliarum civitates non eodem honore habitae, quaedam etiam finibus ademptis pari dolore commoda aliena ac suas injurias metiebantur.

3. Les Gaules, outre la mémoire de Vindex, étaient encore liées à Galba par le don récent du droit de cité romaine et pour l'avenir par un dégrèvement de l'impôt foncier. 4. Cependant, les cités gauloises les plus voisines des armées de Germanie, n'avaient pas été traitées avec le même honneur ; quelques-unes même avaient été privées d'une partie de leur territoire ; aussi mesuraient-elles avec un pareil ressentiment les avantages d'autrui et les torts qui leur avaient été faits.

Hist. I, 63, 1 Et Treviros quidem ut socios securi adiere: Divoduri (Mediomatricorum id oppidum est) quamquam omni comitate exceptos subitus pavor terruit, raptis repente armis ad caedem innoxiae civitatis non ob praedam aut spoliandi cupidine, sed furore et rabie et causis incertis eoque difficilioribus remediis, donec precibus ducis mitigati ab excidio civitatis temperavere; caesa tamen ad quattuor milia hominum.

Et en fait, l'armée aborda le pays des Trévires en toute sécurité, puisque c'était un peuple allié ; à Divodurum, qui est la capitale des Médiomatriques, malgré les prévenances dont ils furent l'objet, ils eurent une panique et, saisissant soudain leurs armes, ils s'apprêtaient à massacrer un peuple innocent, non pas en vue du butin, ni pour céder au plaisir de piller, mais par folie, par rage et sans savoir pourquoi, ce qui augmentait la difficulté de remédier au mal. Enfin, calmés par les prières de leur chef, ils s'abstinrent d'anéantir

 62 Nous utilisons l'édition de H. Goelzer.

-

		la cité ; encore tuèrent-ils environ quatre mille hommes.
Hist. I, 64, 1-4	1. Nuntium de caede Galbae et imperio Othonis Fabius Valens in civitate Leucorum accepit. 2. Nec militum animus in gaudium aut formidine permotus: bellum voluebat. 3. Gallis cunctatio exempta est; in Othonem ac Vitellium odium par, ex Vitellio et metus. 4. Proxima Lingonum civitas erat, fida partibus.	1. La nouvelle du meurtre de Galba et de l'avènement d'Othon parvint à Fabius Valens dans la cité des Leuques. 2. Les soldats n'en furent émus ni de joie, ni de crainte : ils n'avaient que des pensées de guerre. 3. Les Gaulois virent s'évanouir leurs hésitations : pour Othon, comme pour Vitellius, leur haine était pareille, mais Vitellius leur inspirait aussi de la crainte. 4. La cité la plus voisine était celle des Lingons, dont la
	Financial Control of the Control of	fidélité était acquise au parti.
Hist. IV, 70,	Tutor Trevirorum copias recenti Vangionum, Caeracatium, Tribocorum dilectu auctas veterano pedite atque equite firmavit, corruptis spe aut metu subactis legionariis	Tutor, après avoir grossi ses troupes de Trévires, des recrues levées récemment chez les Vangions, les Céracates et les Triboques, les renforça de vétérans, fantassins et cavaliers, car il avait séduit par des promesses ou contraint par la menace des légionnaires.
<i>Hist.</i> IV, 70, 5	legiones in Mediomatricos, sociam civitatem, abscessere	les légions se retirèrent chez les Médiomatriques, une cité alliée.

Les Annales

Tacite a vraisemblablement entamé la rédaction des Annales vers 110, après la publication des Histoires, et a achevé l'ouvrage vers 120. Les Annales se partageaient probablement en 18 livres au total : depuis la mort d'Auguste jusqu'à celle de Néron ou jusqu'à la fin de l'année 68. Il ne subsiste que les livres I à IV, le début du V, la majeure partie du VI, la seconde moitié du XI, les livres XII à XV et la première moitié du XVI. Bien que Tacite cite peu ses sources, on sait qu'il consultait de la documentation primaire, qu'il disposait de l'œuvre de Pline l'Ancien, de celle d'Aufidius Bassus, de celle de Servilius Nonianus, de celle de Sénèque ...

Les premiers livres des Annales fournissent plusieurs descriptions de la Germanie mais celles-ci concernent essentiellement les espaces situés à l'embouchure du Rhin et plus à l'est⁶³, puisque c'est là que se déroulent les principales opérations militaires. Alors que, dans la Germanie, il les classe parmi les Germains, Tacite ne dit rien au sujet de la cité des Triboques. Les Vangions et les Némètes, installés sur la rive gauche du fleuve, ne sont mentionnés qu'à une seule occasion : lorsque, comme auxiliaires, ils sont envoyés par le légat P. Pomponius, contre les Chattes venus piller la Germanie supérieure 64.

Quant aux événements gaulois de 21, Tacite reste assez vague sur les participants, s'intéressant surtout aux Eduens et aux Trévires, à l'origine du soulèvement. Il évoque les Belges et les cités proches de

⁶³Par exemple, selon l'édition de P. Wuilleumier que nous utilisons, *An.* I, 56, 3; 59, 3; 61, 1; 63, 4; 65 1-5; II, 5, 3; 11, 2, etc. Il faut remarquer les nombreuses mentions de bois, de forêts, de marais.

Tac. An. XII, 27, 3-6.

celle des Eduens, puis il dit que presque toutes les cités y ont participé⁶⁵.

An. II, 6, 4	Rhenus uno alveo continuus aut	le Rhin, qui jusque-là coule dans un seul lit ou
1111. 11, 0, 1	modicas insulas circumveniens, apud	ne baigne que de petites îles, semble, à l'entrée du
	principium agri Batavi velut in duos	territoire batave, se diviser en deux fleuves : il
	amnes dividitur, servatque nomen et	conserve son nom et la violence de son cours là
	violentiam cursus, qua Germaniam	où il coule le long de la Germanie, jusqu'à ce
	praevehitur, donec Oceano misceatur; ad	qu'il se mêle à l'Océan; mais quand plus large et
	Gallicam ripam latior et placidior	plus paisible, il baigne la rive gauloise, il reçoit
	adfluens (verso cognomento Vahalem	des habitants le surnom nouveau de Vahal qu'il
	accolae dicunt), mox id quoque	change ensuite, quand uni à la Meuse, il
	vocabulum mutat Mosa flumine eiusque	s'épanche par son immense embouchure dans le
	immenso ore eundem in Oceanum	même Océan.
	effunditur.	
<i>An.</i> IV, 5, 2	praecipuum robur Rhenum juxta,	la principale force était aux bords du Rhin, où
	commune in Germanos Gallosque	elle servait de réserve contre les Germains et
	subsidium, octo legiones erant.	aussi contre les Gaulois ; elle consistait en huit
		légions.
<i>An.</i> XIII, 53,	3 Vetus Mosellam atque Ararim facta	3 quant à Vétus, il s'apprêtait, au moyen d'un
3-4	inter utrumque fossa conectere parabat,	canal entre la Moselle et la Saône, à relier les
	ut copiae, per mare, dein Rhodano et	deux fleuves, de manière à ce que les convois
	Arare subvectae, per eam fossam, mox	d'approvisionnements amenés par mer, puis
	fluvio Mosella in Rhenum, exim	remontant le Rhône et la Saône, pussent
	Oceanum decurrerent, sublatisque itineris	emprunter ensuite le cours de la Moselle pour
	difficultatibus, navigabilia inter se	arriver au Rhin et de là à l'Océan ; on évitait ainsi
	Occidentis Septentrionisque litora fierent.	les embarras de la route de terre, et la navigation
	4. Inuidit operi Aelius Gracilis, Belgicae	servait de trait d'union entre les rivages de
	legatus, deterrendo Veterem, ne legiones	l'occident et ceux du septentrion. 4. Mais ce
	alienae provinciae inferret studiaque	grand projet excita la jalousie du légat de
	Galliarum adfectaret, formidolosum id	Belgique, Aelius Gracilis : il détourna Vétus
	imperatori dictitans, quo plerumque	d'amener ses légions dans une province qui
	prohibentur conatus honesti.	n'était pas la sienne et de gagner les sympathies
		des Gaules, entreprise qui serait, répétait-il, un
		sujet de crainte pour l'empereur : c'est ainsi que
		souvent on fait échouer les tentatives honorables.

- Ammien Marcellin

Il est né vers 330-335, à Antioche. En 350, comme protector domesticus, il est attaché à Ursicin. Vers 355, Ursicin part vers les régions rhénanes, où il est envoyé par l'Empereur Constance II. Ammien fait partie de l'expédition. Ils sont chargés de calmer les ambitions de Silvanus. C'est peu après qu'a lieu la bataille de Strasbourg. La carrière militaire d'Ammien se poursuit en Orient. Peu après la mort de Julien, qu'il a beaucoup admiré, Ammien quitte la vie militaire, voyage et se consacre à la rédaction de son ouvrage historique.

Cette œuvre devait s'étendre de 96, depuis Nerva, jusqu'à la mort de Valens, en 378. Mais nous

 $^{^{65}}$ Tac. An. III, 41, 1 : « Haud ferme ulla civitas intacta seminibus eius motus fuit ... ».

n'avons que les livres XIV à XXXI. Ammien la publie dans les années 380 et au début des années 390, alors qu'il réside à Rome. Le livre XV relate l'usurpation de Silvanus, la nomination de Julien comme César et fournit une description de la Gaule. Le livre XVI détaille l'action de Julien contre les Alamans coalisés et la victoire qu'il remporte à Strasbourg.

XV, 11, 8-9	8 prima Germania, ubi praeter alia	8 la Germanie première où, sans parler des
	municipia Mogontiacus est et Vangiones,	autres municipes, il y a Mayence, Worms, Spire
	et Nemetae et Argentoratus, barbaricis	et Strasbourg, fameuse par la défaite des barbares.
	cladibus nota.	9. Après ces provinces, la Belgique première nous
	9. Post has Belgica prima Mediomatricos	offre Metz et Trèves, magnifique séjour des
	praetendit et Treveros, domicilium	empereurs.
	principum clarum.	
XV, 11, 11	Apud Sequanos, Bisontios videmus et	Chez les Séquanes, nous voyons Besançon et
	Rauracos, aliis potiores oppidis multis.	Augst, plus importantes que beaucoup d'autres.
XVI, 2, 9	Post variatas itaque sententias plures,	Après un échange de plusieurs avis différents, on
	cum placuisset per Decem pagos	décida donc d'attaquer en colonnes serrées la
	alamannicam adgredi plebem densatis	bande des Alamans dans les Dix Cantons, et le
	agminibus, tendebat illuc solito alacrior	soldat marcha à la bataille avec plus d'entrain que
	miles.	d'habitude.
XVI, 2, 12	Audiens () Argentoratum,	apprenant que les cités de Strasbourg,
	Brotomagum, Tabernas, Salisonem,	Brumath, Saverne, Seltz, Spire, Worms et
	Nemetas et Vangionas et Mogontiacum	Mayence étaient aux mains des barbares et que
	civitates barbaros possidentes territoria	ceux-ci vivaient sur leurs terres – car ils évitent
	earum habitare – nam ipsa oppida ut	les villes elles-mêmes, comme des tombeaux
	circumdata retiis busta declinant –,	entourés de pièges – la première cité qu'il occupa
	primam omnium Brotomagum occupavit,	fut Brumath et, tandis qu'il s'en approchait, une
	eique iam adventanti Germanorum	troupe de Germains vint à sa rencontre et lui offrit
	manus pugnam intentans occurrit.	la bataille.
XVI, 11, 8	exercituum adventu perterriti barbari,	les barbares qui avaient établi leur domicile en
	qui domicilia fixere cis Rhenum, partim	deçà du Rhin, effrayés par l'approche de nos
	difficiles vias, et suapte natura clivosas,	armées, se mirent les uns à barrer les routes
	concaedibus clausere sollerter, arboribus	difficiles et naturellement accidentées en y
	immensi roboris caesis; alii, occupatis	abattant avec adresse des arbres d'une taille
	insulis sparsis crebro per flumen	énorme ; d'autres occupèrent des îles semées en
	Rhenum, ferum ululantes et lugubre,	grand nombre dans le lit du fleuve, poussant des
	conuiciis Romanos incessebant et	hurlements sauvages et lugubres, et chargeant
	Caesarem.	d'injures les Romains et César.
XVI, 11, 9	Doctus denique, exploratorum delatione	Instruit () par le rapport d'espions récemment
	recens captorum, aestate iam torrida	capturés que, dans cet été déjà torride, le fleuve
	fluvium vado posse transiri	pouvait être passé à gué
XVI, 11, 11	Conversus hinc Iulianus ad reparandas	Puis Julien se détourna de cet endroit pour
	Tres Tabernas, munimentum ita	reconstruire les Trois Tavernes : c'est le surnom
	cognominatum, haud ita dudum	de la forteresse détruite, il n'y avait pas
	obstinatione subversum hostili, quo	longtemps, par une attaque acharnée de l'ennemi,
	aedificato constabat ad intima Galliarum,	et dont la restauration garantissait l'impossibilité
	ut consveverant, adire Germanos arceri	pour les Germains de pénétrer selon leur habitude
		au coeur des Gaules.
XVI, 12, 19	promotus exercitus prope collem	L'armée mise en marche arriva près d'une colline
	advenit molliter editum, opertum	en pente douce, couverte de moissons déjà mûres,
	segetibus iam maturis, a superciliis Rheni	séparée des berges du Rhin par une courte
	haud longo intervallo distantem.	distance.
XVI, 12, 58	cum satellitibus paucis celeritate	escorté de quelques gardes du corps, et avec

31

	rapida properabat ad castra, quae prope Tribuncos et Concordiam munimenta Romana fixit intrepridus	une rapidité extrême, il [le roi alaman Chonodomaire] se hâtait vers le camp qu'il avait audacieusement dressé près des fortifications romaines de Tribunci et de Concordia.
XVII, 1, 2	Unde cum captivis omnibus praedam Mediomatricos servandam ad reditum usque suum duci praecipit	Il (Julien) enjoint alors de convoyer de Saverne à Metz le butin avec tous les prisonniers, et de les y tenir sous bonne garde jusqu'à son retour : quant à lui, il voulait gagner Mayence, y construire un pont et franchir le fleuve
XX, 10, 3	Unde reversus pari celeritate per flumen, praesidiaque limitis explorans diligenter et corrigens, ad usque Rauracos venit, locisque recuperatis quae olim barbari intercepta retinebant ut propria, isdemque pleniore cura firmatis, per Besantionem Viennam hiematurus abscessit.	Revenu de là aussi vite par voie fluviale, tout en inspectant minutieusement les défenses frontalières et en les remettant en état, il (Julien) parvint à Kaiseraugst, et après avoir récupéré le territoire dont les barbares s'étaient naguère emparés et qu'ils détenaient comme leur propriété, il le fortifia aussi très soigneusement, puis repartit par Besançon à Vienne, avec l'intention d'y hiverner.
XXVII, 2, 1	et instructus paratusque cautissime, observans utrumque sui agminis latus, venit prope locum Scarponna, ubi inopinus maiorem barbarorum plebem, antequam armaretur, temporis brevi puncto praeventam ad internecionem extinxit.	une fois équipement et préparatifs achevés avec la plus grande prudence, gardant soigneusement les deux flancs de sa colonne, il (Jovin) s'approcha d'une localité nommée Scarponne; là il extermina à l'improviste, jusqu'au dernier homme, une forte concentration de barbares, qu'il surprit en un instant sans qu'ils eussent pu prendre les armes.
XXVIII, 2, 1	At Valentinianus () Rhenum omnem a Raetiarum exordio ad usque fretalem Oceanum magnis molibus commovebat, castra extollens altius et castella turresque adsiduas, per habiles locos et opportunos, qua Galliarum extenditur longitudo, non numquam etiam ultra flumen aedificiis positis subradens barbaros fines.	Cependant Valentinien () bouleversait par de grands travaux tout le cours du Rhin, depuis l'extrémité de la Rhétie jusqu'au détroit océanique, élevant à bonne hauteur des camps et des redoutes, ainsi que des tours dressées à intervalles rapprochés, en des emplacements faciles à défendre et bien situés, sur toute la longueur des Gaules ; ; quelquefois même il plaçait des constructions au-delà du fleuve, en mordant un peu sur les terres barbares.
XXXI, 10, 2- 10	horrifico adversum fragore terrente, ubi primum, apud Argentariam signo per cornicines dato, concurri est coeptum	un fracas horrible et terrifiant retentissant en face, dès que le signal fut donné à <i>Argentaria</i> par les sonneurs de cor, l'affrontement commença

> Cartes et itinéraires

Si l'art de faire des cartes est ancien⁶⁶, les ouvrages qui nous intéressent sont plutôt tardifs. On s'intéresse ici à l'aspect géographique de ces documents, et non aux itinéraires proprement dits⁶⁷. Le plus ancien est la Géographie de Ptolémée, rédigée courant du IIe si. ap. J.-C..

⁶⁶Dilke 1985 p. 113 : nous n'avons des cartes routières et des itinéraires que pour la période romaine. Les Grecs ont commencé à produire des objets cartographiques concernant le ciel, le monde habité, dès le VIe siècle av. J.-C.
Voir le chapitre sur les voies et les itinéraires.

- Ptolémée

D'après le peu de connaissance qu'on a de sa vie, Claude Ptolémée a exercé ses activités de géographe, astronome et astrologue, durant le IIe siècle ap. J.-C., à Alexandrie. Ses trois ouvrages principaux, la *Syntaxe Mathématique* ou *Almageste*, la *Tétrabible* et la *Géographie*, ont comme objectif commun de décrire le monde connu, mais en l'abordant selon différentes perspectives⁶⁸.

La *Géographie*, grâce à son système de coordonnées ⁶⁹, est un outil destiné à faciliter et à améliorer la composition cartographique. Ptolémée répertorie des villes importantes, cite les peuples auxquels elles appartiennent, donne quelques détails topographiques ou militaires ... Il dit lui-même ⁷⁰ : « ... nous avons eu le souci de faire un exposé qui soit d'emploi commode. Dans ce but, nous avons indiqué, pour chaque province, ses contours, côté par côté, sa position en longitude et en latitude, la situation respective des populations les plus importantes qui y habitent, ainsi que les coordonnées précises de tous les lieux remarquables, villes, fleuves, golfes, montagnes, et généralement de tout ce que l'on peut trouver sur une carte du monde habité. ».

Dans le tableau ci-dessous, les coordonnées situées à gauche correspondent à la longitude, celles données à droite correspondent à la latitude ⁷¹.

Géog. II, 9, 7 – II, 9, 10		Coordonnées	
« A l'est des Rèmes et au nord se trouvent les Trévires,			
avec leur ville,	ı		
Trèves,	26	48 1/6	
Au sud il y a les Médiomatriques, et leur ville,	ı		
Metz	25	47 1/3	
En-dessous de ceux-ci et des Rèmes, se trouvent les Leuques et leurs villes	ı		
Toul	26 1/6	47	
Naix	27 5/6	46 2/3	
()	ı		
Ensuite Mayence	27 1/3	50	
La région au sud de la rivière Obrinca est appelée Germanie Supérieure, dans	ı		
laquelle il y a les villes :	ı		
Némètes :	l		

⁶⁸Aujac 1993 p. 8-9.

Berggren-Jones 2000 p. 18-19.

⁷⁰ Géog. I, 19, 1.

Il s'agit de notre propre traduction, avec l'aide de Berggren-Jones 2000.

Spire	27 2/3	49 5/6
Rufiniana	27 2/3	49
Vangions:	1	
Worms	27 5/6	48 5/6
Strasbourg / Legion 8 « Augusta »	27 5/6	48
Triboques:	1	
Brumath	27 5/6	48 1/3
Benfeld-Ehl	28	48
Rauraques:	1	
Augusta Raurica	28	47 _
Argentovaria	27 5/6	47 2/3
Sous ceux-ci et les Leuques vivent les Lingons, et leur ville,	1	
Langres	26	46 1/3
Et au-delà de la montagne sous ceux-ci, qui est nommée <i>Iurassus</i> , les Helvètes	1	
vivent le long du Rhin. Leurs villes,	1	
Soleure	28	46
Forum Tiberii	28	46
En-dessous de ceux-ci, se trouvent les Séquanes, et leurs villes,	1	
Diatavium	25 1/6	45 2/3
Besançon	26	46
Nyon	27	45 2/3
Avenches	28	45 1/2

Outre des erreurs administratives, comme Strasbourg placée chez les Vangions, ou la Germanie Supérieure décrite au sein du chapitre consacré à la Gaule Belgique, Ptolémée commet des erreurs de localisation, importantes à grande échelle ⁷².

Ainsi, la Gaule Belgique est encadrée par deux fleuves, la Seine et le Rhin : le cours de chacun, quasiparallèle, suit une direction globale sud-est/nord-ouest. Au niveau de la Gaule Mosellane et du Rhin supérieur, on remarque, par exemple, que :

- Augst est à la hauteur de Metz ;
- Naix est largement au sud-est de Toul, elle-même très au sud-est de Metz ;
- Besançon est légèrement au sud-ouest de Langres, elle-même à la hauteur d'Autun.

Par comparaison, la Narbonnaise, intégrée à l'Empire depuis plus longtemps, comporte-t-elle moins de localisations erronées ? Ce n'est pas le cas :

- Nîmes, sur la rive gauche du Rhône, est bien au nord d'Arles, sur la rive droite du fleuve ;

.

⁷²Voir figure 1.

- Valence et Nîmes sont à peu près à la même hauteur ;
- Carpentras est au nord-ouest de Vaison.

Ces quelques exemples montrent que les villes de Narbonnaise ne sont pas mieux localisées que celles de Gaule Belgique. Ceci ne doit pas occulter le fait que Ptolémée a été un scientifique brillant, « le dernier grand représentant de la science grecque »⁷³.

Ptolémée n'a pas visité le nord-ouest de l'Empire, semble-t-il. Ses sources sont constituées par les travaux de ses prédécesseurs et par des « relations de voyages ». Il n'hésite pas à les remettre en question et à les corriger 74 : « Il est indispensable (...) de s'en tenir au dernier état de l'information contemporaine, en s'attachant surtout, dans l'exposé des connaissances actuelles comme dans la critique des enseignements précédents, à séparer ce qui est digne de foi de ce qui ne l'est pas. ».

- L'Itinéraire d'Antonin

A la base, il s'agit vraisemblablement d'une carte routière. Le document décrit des itinéraires s'embranchant les uns sur les autres, contenant deux parties, une terrestre (Itinerarium provinciarum Antonini Augusti), une maritime (Imperatoris Antonini Augusti itinerarium maritimum). Il est sans doute à rattacher à un empereur de la dynastie antonine, mais comporte des passages interpolés à différentes époques. L'état « final » est couramment daté de la fin du IIIe siècle ou du début du IVe siècle⁷⁵.

La liste qui se cale sur les provinces commence avec le Maroc et se termine avec la Bretagne. Au début de chaque itinéraire – il y en a en tout 256 - sont annoncés ses deux extrémités et, souvent, sa longueur totale. La distance entre chaque étape est également indiquée, le tout en milles, parfois en lieues.

It. Ant.	Itinéraires	Localités retenues 76
231, 8 – 240, 5		Vindonissa – Arialbino – Monte Brisiaco – Argentorato – Tabernis – Decem Pagis – Divodoro – Triveros
241, 3 – 256, 1		Vindonissa – Rauracis – Arialbino – Uruncis – Monte Brisiaco – Helveto – Argentorato – Brocomago – Concordia – Noviomago
346, 10 – 350, 3	Item a Mediolano per Alpes	Visontione - Vetatuduro - Epamantuduro -

Aujac 1993 p. 7.

Géog. I, 5 et 6, 1. Ptolémée utilise particulièrement la carte établie par Marin de Tyr (« le dernier en date à s'être attaqué avec la plus grande diligence à ce domaine de recherche »), mais en corrige et complète de nombreux points.

⁷⁵Dilke 1985 p.125 ; Chevallier 1997 p. 56.

⁷⁶Le détail des itinéraires est examiné dans le chapitre sur les voies.

	Graias Argentorato	Gramato – Larga – Virincis – Monte Brisiaco – Helveto - Argentorato
350, 4 – 355, 5	Item a Mediolano per Alpes Penninas Mongotiacum	Augusta Rauracum – Cambete – Stabulis – Argantovaria – Helvetum – Argentorato – Saletione – Tabernis – Noviomago – Bormitomago
363, 4 – 364, 6	Item a Durocortoro Divodorum	Virodunum – Fines – Ibliodurum – Divodurum
364, 7 – 365, 6	Alio itinere a Durocortoro Divodorum	Ariola – Caturicis – Nasium – Tullum – Scarponna – Divodurum
368, 3 – 372, 2	A Lugduno, caput Germaniarum, Argentorato	Treveros – Divodorum – Ponte Sarvix Argentorato
374, 1 – 374, 8	Item a Treveris Argentorato	Mogontiaco – Bormitomago – Noviomago - Argentorato
385, 6 – 385, 10	Item ab Andemantunno Tullo Leucorum	Mosa – Solimariaca - Tullum
386, 1 – 386, 5	Item ab Antemantunno - Cambatem	Vesentione – Epamanduoduro - Cambate

Les erreurs sont plutôt fréquentes, notamment au niveau des indications de distance, ce qui a donné lieu à une foule de commentaires, d'hypothèses au cours des siècles précédents jusqu'à aujourd'hui. Il faut noter que, si certains toponymes reviennent à plusieurs reprises et correspondent à des carrefours ou à des points de passage obligés, les orthographes changent. Par exemple, Besançon est écrit « Visontione » en 348, 5 et « Vesentione » en 386, 3.

- La Table de Peutinger

La version que nous possédons aujourd'hui est une copie, datant du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle, de la carte routière remontant au IVe siècle. Elle figure sur un long parchemin de 6, 82 m sur 0, 34 m⁷⁷ et est divisée en segments. Elle montre les principales routes et les principaux relais, en indiquant les distances les séparant. Elle montre aussi quelques zones situées en dehors de l'Empire⁷⁸, notamment vers l'Est et le Nord. Entre autres, par exemple, au-dessus du Rhin, vers Augst, se trouve l'*Alamannia* et, au-dessus du Rhin, entre Strasbourg et Mayence, est située la *Suevia*, fines bandes de terre bordées par la mer. La *Table de Peutinger* appartient à la famille des « itinéraires peints »

Tout au long, on y voit des routes sous forme de lignes rouges, des toponymes et des distances indiqués le long de ces routes, des noms de régions et de peuples, des éléments du relief, les principaux cours d'eau (en bleu), parfois des petits commentaires. Si la plupart des localités ne sont

⁷⁷Dilke 1985 p. 113 ; Nicolet 1988 p. 114.

Hänger 2001 p. 103-104. Il insiste sur le caractère italo-centriste du document.

itinerarium pictum : voir Dilke 1985 p. 112 ; Nicolet 1988 p. 13 et p. 253, note 48 ; Hänger 2001 p. 107.

représentées par aucun signe distinctif, certaines, les principales, sont mises en valeur par une vignette. Les vignettes sont changeantes, il peut s'agir de 2 tours côte à côte, de 2 tours encadrant une portion de rempart, de bâtiments monumentaux, de bâtiments rectangulaires avec cour centrale ... Rome, Constantinople et Antioche sont même personnifiées.

Les tableaux ci-dessous exposent les étapes indiquées sur la *Table* au niveau du Rhin supérieur et de la Gaule Mosellane ⁸⁰. Pour le Rhin supérieur, les directions sont globalement sud-nord :

Vers Mayence	Strasbourg - Metz	Augst - Besançon	Autres mentions
Augusta	Argentorate	Augusta Ruracum	Peuples : Rauraci (à droite du lac
Ruracum			de Lausanne).
Arialbinnum	Tabernis	Arialbinum	
Cambete	Ponte Saravi	Cambete	Relief: Silva Marciana (au-delà du
Argentovaria	Ab Decem Pagos	Large	Rhin), fine bande colorée en rouge,
Helellum	Ab Duodecimum	Epomanduo	jalonnée de petits arbres;
Argentorate	Divo Durimedio	Loposagio	Silva Vosagus (au-dessus de
	Matricorum		Tabernis et Ad Decem Pagos), fine
Brocomagus		Vesontine	bande noirâtre jalonnée de petits
Saletione			arbres.
Tabernis			Winneston Anna de Cama de anna
Noviomagus			Vignettes : Augst, Strasbourg.
Borgetomagi			

Pour la Gaule Mosellane, les informations sont plus complexes, emmêlées ou erronées. Par exemple, la Meuse, dont la source se trouve au nord-est du plateau de Langres, semble prendre sa source au niveau d'une vignette, un bâtiment quadrangulaire à cour centrale, juste au-dessus de *Tullio*, sans rapport avec *Andemantunno*, qu'on remarque plus loin, vers la gauche, sous Caturices et Tanomia.

Metz-Reims	Metz-Trèves	Vers Lyon	Autres mentions
Divo Durimedio	Divo Durimedio	Augusta	- <u>Peuples</u> : <i>Mediomatrici</i> (entre
Matricorum	Matricorum	Tresvirorum	Metz et Trèves), <i>Treveri</i> (au-dessus
Scarponna	Caranusca	Ricciaco	d'Augusta Tresvirorum)

Voir figure 2.

-

Tullio	Ricciaco	Caranusca
Noviomagus	Augusta Tresvirorum	Divo Durimedio
		Matricorum
Ad Fines (?)		Scarponna
Mose		Tullio
Caturices (avec un		
embranchement		
vers Nasie)		
Tanomia		
Durocortoro		

Le fait qu'on trouve mentionné sur la *Table* les villes disparues au moment de l'éruption du Vésuve, en 79, laisse supposer qu'un document plus ancien a servi de base pour sa composition⁸¹. De même, on a souvent fait le lien entre la *Table* et la « carte d'Agrippa » (ou carte du portique *Vipsania* sur le Champ de Mars), réalisée par Auguste, entre 7 et 2 av. J.-C., suivant les *Commentarii* d'Agrippa et montrant le monde habité⁸².

- La Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne

La *Cosmographie* est divisée en 5 livres : 1°) un texte décrit l'univers tel que conçu aux époques de la mise en forme de l'ouvrage, 2°) les livres II-IV sont des descriptions régionales (Asie, Afrique, Europe), 3°) le livre V traite de la Méditerranée et des îles en général.

Elle est datée au plus tard du IXe siècle et serait issue d'un texte complété, corrigé tour à tour par des auteurs que nous ne connaissons pas ⁸³. Les sources sont multiples ⁸⁴ : la *Table de Peutinger* et sans doute d'autres cartes ou itinéraires, des auteurs de l'Antiquité ou du Haut-Moyen-Age (Ptolémée, Eutrope, Orose, Jordanés, Grégoire de Tours ...).

Le chapitre 26 du livre IV concerne la « ... patria Suavorum que et Alamanorum patria ... ». Les noms donnés sont parfois difficilement identifiables et souvent mélangés. Les cours d'eau sont les grandes lignes directrices : le Rhin, la Moselle, la Loire ... Seule la Meuse n'est pas mentionnée, mais les villes la jalonnant sont nommées d'amont en aval (IV, 26, 1-6, p. 62).

⁸¹Dilke 1985 p. 114. Voir aussi Arnaud 1988, qui envisage l'existence de 3 niveaux d'époques différentes, sur lesquels serait basé le document, sorte de compilation finale.

⁸²Nicolet 1988 p. 114-115 ; Chevallier 1997 p. 53 : rien ne prouve que la *Table* soit directement liée à la carte d'Agrippa, mais un héritage indirect est tout à fait probable.

Dillemann-Janvier 1997 p. 23-24 et p. 26-27. Selon Chevallier 1997 p. 60, elle date de 670-700 environ.

Mais pas l'*Itinéraire d'Antonin*. Voir Dillemann-Janvier 1997 p. 38-47.

Rav.	Itinéraires	Localités retenues
IV, 26, 1-36 (p. 61)	Item iuxta super scriptum fluvium Renum sunt civitates	Gormetia – Sphira – Argentaria que modo Stratisburgo dicitur - Augusta
IV, 26, 37-46 (p. 61)	Item iuxta super scriptam civitatem Stratiburgo est civitas que dicitur	Alaia - Ziaberna – Laguirion – Stafulon
IV, 26, 1-6 (p. 62)	Ex Alimannorum patria delo Francia Renense nominavimus, sunt civitates	Nasaga – Dionantis – Oin – Namon – Neonsigo – Trega
IV, 26, 7-14 (p. 62)	Item iuxta praenominatum fluvium Mosela, quem in Francia Rinensem nominavimus, sunt civitates	

1.2 Le Rhin supérieur et la Gaule Mosellane d'après les textes anciens

Les textes anciens ne nous fournissent pas un nombre considérable d'informations au sujet de l'espace situé entre Meuse et Rhin et ses alentours. Pour leurs auteurs, ces régions du Nord-Est de l'Empire, éloignées de Rome, au contact des barbares, ont peu d'attraits, mais elles les fascinent aussi, d'autant que de nombreuses opérations militaires s'y déroulent au fil des siècles, depuis la Conquête.

> Un apport essentiel : les toponymes anciens

Si les Leuques, Médiomatriques, Triboques et Rauraques sont mentionnés dès le *De Bello Gallico* de César, les auteurs anciens ne donnent que peu d'informations sur les cités en elles-mêmes. Tout au plus peut-on en déduire des hypothèses au sujet de leurs limites⁸⁵.

C'est au sujet des toponymes anciens que nous en apprenons le plus. En effet, de nombreuses agglomérations nommées à travers les textes anciens sont bien localisées de nos jours. Dans le tableau ci-dessous, nous les regroupons toutes en donnant leur nom actuel et en rappelant à quelle cité elles appartiennent, quand c'est possible.

Civitas	Nom antique ⁸⁶	Nom actuel	Département ou autre
Leuques	Ad Fines	?	Meuse
?	Admagetobriga	?	?
Triboques	Argentoratum /	Strasbourg	Bas-Rhin

 $^{^{85}\}mathrm{Ce}$ dossier est repris, avec plus de sources, au chapitre 2.

0

Plusieurs noms sont donnés pour une même localité, quand ceux-ci montrent une évolution formelle importante. Quand il n'y a qu'un nom, il s'agit de la forme la plus couramment donnée dans la littérature actuelle.

	Stratisburgum		
Rauraques	Argentovaria	Biesheim- <i>Oedenbourg</i> (très probablement)	Haut-Rhin
Rauraques ?	Arialbinum	Bâle ?	Canton de Bâle ?
Médiomatriques ?	Ariola	Noyers-Auzécourt / Nettancourt ?	Meuse ?
Rauraques	Augusta Raurica	Augst	Cantons de Bâle-Campagne- Argovie (Suisse)
Vangions	Borgetomagus / Gormetia	Worms	Rhénanie-Palatinat
Triboques	Brocomagus	Brumath	Bas-Rhin
Rauraques	Cambete	Kembs	Haut-Rhin
Médiomatriques	Caranusca	Hettange-Grande?	Moselle
Leuques	Caturices	Bar-le-Duc?	Meuse
Némètes ?	Concordia	Wissembourg ? Lauterbourg ?	Bas-Rhin?
Médiomatriques	Decem Pagi	Tarquimpol	Moselle
Médiomatriques	Divodurum / Divo Durimedio Matricorum / Mecusa	Metz	Moselle
Médiomatriques	Ab Duodecimum	Delme	Moselle
Séquanes	Epamantuduro	Mandeure	Doubs
Médiomatriques	Fines	Manheulles ?	Meuse
Triboques	Helellum / Helveto / Alaia (?)	Benfeld-Ehl	Bas-Rhin
Médiomatriques	Ibliodurum	Mars-la-Tour ? Sainte- Ruffine ? Vionville ?	Meurthe-et-Moselle ou Moselle
Rauraques	Larga / Laguirion (?)	Friesen	Haut-Rhin
Mattiaques	Mogontiacum	Mayence	Rhénanie-Palatinat
Rauraques	Monte Brisiaco	Breisach	Bade-Württemberg
Lingons	Mosa ⁸⁷	Meuvy	Haute-Marne
Leuques	Nasium / Nasaga (?)	Naix-aux-Forges	Meuse
Némètes	Noviomagus / Nemetae / Sphira	Spire	Rhénanie-Palatinat
Médiomatriques	Pons Saravus	Sarrebourg	Moselle
Trévires ?	Ricciaco	Dalheim ?	Luxembourg?
Némètes ?	Saletione	Seltz	Bas-Rhin
Leuques	Scarponna	Dieulouard- Scarponne	Meurthe-et-Moselle
Leuques	Solimariaca	Soulosse-sous-St-Elophe	Vosges
Rauraques	Stabulis / Stafulon (?)	Bantzenheim?	Haut-Rhin

⁸⁷CAG 52 p. 81 et 255.

		Rumersheim-le-Haut?	
Triboques	Tres Tabernae / Ziaberna	Saverne	Bas-Rhin
Triboques ?	Tribunci	Brumath ?	Bas-Rhin?
Trévires	Augusta Treverorum / Treoris	Trèves	Rhénanie-Palatinat
Leuques	Tullum	Toul	Meurthe et Moselle
Rauraques	Uruncis	Habsheim, Sierentz?	Haut-Rhin
Séquanes	Vesontio	Besançon	Doubs
Médiomatriques puis cité du Verdunois	Virodunum	Verdun	Meuse

Ainsi pour les six départements lorrains et alsaciens, grâce aux textes anciens, nous avons connaissance de 31 toponymes antiques. Dix-neuf ont une localisation claire. Pour les autres, souvent plusieurs hypothèses ont été émises depuis le XIXe siècle, ou même avant. Il faut noter qu'il n'est pas possible de se fier aux distances indiquées par l'*Itinéraire d'Antonin* et sur la *Table de Peutinger*, celles-ci n'étant pas semblables d'un document à l'autre.

- *Caranusca* et *Ricciaco*, citées par la *Table de Peutinger*, ne sont pas encore bien situées, même si Caranusca est souvent reliée à Hettange-Grande et Ricciaco à Dalheim⁸⁸.
- Sur la voie Toul-Naix-Reims, on identifie *Caturices* à Bar-le-Duc⁸⁹ et Liénard place *Ariola* entre Noyers-Auzécourt et Nettancourt ⁹⁰.
- Mentionnée clairement par l'*Itinéraire d'Antonin*, une étape nommée *Fines* se trouve sur la voie Reims-Metz par Verdun, entre Verdun et *Ibliodurum*. Il s'agirait de Manheulles. D'autres ont proposé Marcheville ou Labeuville ⁹¹. *Ibliodurum* elle-même a posé problème. Positionnée juste avant Metz, cette étape a été mise en relation avec les découvertes archéologiques, nombreuses, réalisées dans le secteur Mars-la-Tour / Saint-Marcel. Elle a aussi été assimilée au site du *Bois des Quinze Portions* à Vionville, ou à Sainte-Ruffine ⁹².
- Sur la *Table de Peutinger* figure *Ad Fines*, à une position imprécise, le long de la Meuse, à proximité de la voie Reims-Metz par Toul, mais pas non plus vraiment sur cette voie. Desjardins localise *Ad*

Burnand 1990 p. 29 reprenant les propositions formulées par J. Vannérus : *Caranusca* a aussi été identifiée à Garche, le long du Kieselbach. Vannérus 1928 ; Vannérus 1930 ; *CAG* 57 p. 115.

Massy 1997 p. 335-337.

⁹⁰Liénard 1881-1884, I, p. 3.

Longnon 1907 p. 28; Burnand 1990 p. 20; Massy 1997 p. 352. Manheulles est l'identification la plus courante.

⁹²Massy 1997 p. 381-383 pour Vionville (notice de J.-L. Massy et P. Cuvelier) et Massy 1997 p. 363-366 pour Sainte-Ruffine (notice de L. Ollivier).

Fines dans le bois de Saint-Germain⁹³. Il pourrait aussi y avoir eu une confusion entre Fines (Manheulles?) et Ad Fines.

- L'étape *Mosa*, avant Soulosse-*Solimariaca* dans l'*Itinéraire d'Antonin*, n'est pas dans la cité des Leuques. Est-ce Meuvy en Haute-Marne, comme on le dit traditionnellement ?

La *Table de Peutinger* indique *Mose*, entre *Caturices* et *Noviomagus*, puis Toul. Il semble qu'à ce niveau, il y a une nouvelle confusion : un mélange entre l'itinéraire Toul-Naix-Reims et la grande voie venant de Trèves, passant par Metz et Toul et se dirigeant vers Langres.

- Le *castrum Vabrense* est identifié par Longnon à la *Côte des Heurts*, à Fresnes-en-Woëvre (55)⁹⁴, alors que C.-F. Denis l'identifiait au Montsec, le père Le Bonnetier au *Châtelet* de Châtillon-sous-les-Côtes (55), Dom Mabillon avec La Tour en Woëvre (55) ...
- L'étape *Decem Pagi* a longtemps été identifiée à Dieuze, mais les nombreuses découvertes faites à Tarquimpol, depuis le XIXe siècle, ont mis à mal cette affirmation, d'autant que la commune de Dieuze n'est pas riche en vestiges antiques.
- *Admagetobriga*, qu'on ne trouve que dans César, au livre I, 31, 12, pourrait se situer dans la plaine d'Alsace, aux environs de Colmar et Sélestat, selon C. Jullian⁹⁵. D'autres localisations ont été envisagées, du côté de la France-Comté, notamment.
- L'étape *Arialbinum*, qu'on trouve dans l'*Itinéraire d'Antonin* et sur la *Table de Peutinger* et qui vient après Augst et avant Kembs, correspondrait à Bâle ou à ses environs.
- Le toponyme *Uruncis* est présent dans l'*Itinéraire d'Antonin*, entre *Larga* et *Monte Brisiaco*, sur l'itinéraire Milan-Strasbourg, et entre *Arialbinum* et *Monte Brisiaco*, sur l'itinéraire venant des Pannonies et allant jusqu'à Cologne. Les distances données par l'*Itinéraire* ne sont pas fiables, car elles changent selon les unités de mesure employées, les passages et les manuscrits⁹⁶. Plusieurs hypothèses ont été émises à son sujet⁹⁷: Habsheim, Sierentz ... sans qu'il soit possible de se prononcer⁹⁸. Tout au plus peut-on désigner un secteur probable : aux environs de Mulhouse.
- *Stabulis* (dite aussi *Stabula*) évoque une auberge, un gîte, une écurie. Cette étape de l'*Itinéraire* d'Antonin est couramment située entre Ottmarsheim et Bantzenheim ⁹⁹, d'après la distance indiquée depuis Kembs-*Cambete* (VI lieues). Mais le secteur n'a produit que peu de vestiges. Juste au nord de

⁹³Desjardins 1876-1893, IV, p. 34.

Longnon 1878 p. 373-379. Il résume toute la controverse au sujet de ce *castrum Vabrense*.

Jullian 1909-1926, III, p. 157, note 4; Pétry 1979 p. 195. Des environs de Pontailler-sur-Saône (un des lieux les plus couramment cités) à Porrentruy, en passant par Moyeuvre en Lorraine ou Bingen, la liste des sites envisagés pour *Admagetobriga* est longue et variée.

Cloppet 1997 p. 114.

⁹⁷Werner 1924 p. 217-218 ; *CAG* 68 p. 64.

⁹⁸ Schoepflin-Ravenez 1849-1851 III, p. 604 ; voir chapitre 4 et chapitre 5 : Illzach a aussi longtemps été avancée pour être identifiée à *Uruncis*. Ceci est de moins en moins souvent envisagé.

BSCMHA II,2 1863-1864 p. 24; Werner 1913, p. 10, 23-25; Cloppet 1997 p. 103-104.

42

Bantzenheim, la partie sud du ban de Rumersheim-le-Haut montre une occupation un peu plus étoffée, mais très mal cernée. Certains placent *Stabula* là 100.

- La *Notitia Dignitatum* mentionne un *castellum* à *Olino*. Des propositions diverses ont été faites à son sujet, autant du côté de la Franche-Comté que du Haut-Rhin (Biesheim, Horbourg ...). Rien ne permet de lui attribuer une localisation dans l'état actuel de nos connaissances.
- Le cas d'*Argentovaria* a suscité bien des débats, depuis plusieurs siècles ¹⁰¹. Mentionnée par Ptolémée, l'*Itinéraire d'Antonin*, la *Table de Peutinger*, par Ammien Marcellin et d'autres encore, *Argentovaria* a été identifiée à Horbourg dès le XVIe siècle. Des vestiges antiques y sont mis au jour lors de la construction du château par le comte Georges de Württemberg. Beatus Rhenanus, Schoepflin, Oberlin, Golbéry y font des observations et des fouilles (notamment sur le *castellum*). Mais d'Anville, au XVIIIe siècle, ou A. Coste, au XIXe siècle, après avoir recalculé les distances indiquées par l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger* placent l'étape l'un à Artzenheim, l'autre vers Marckolsheim ou Grussenheim. Depuis que des fouilles ont été menées à Biesheim-*Oedenburg*, dans les années 1970, complétées par des prospections aériennes, et surtout, depuis la conduite d'un vaste programme de recherches international, dirigé par M. Reddé, c'est ce site qui semble le plus approprié, en particulier de par sa position sur la grande voie suivant le Rhin et rejoignant Strasbourg ¹⁰².
- Entre Brumath et Spire, suivant l'*Itinéraire d'Antonin*, *Concordia* correspondrait à WissembourgAltenstadt 103. Ammien nous précise, en XVI, 12, 58, que le roi alaman Chonodomaire « se hâtait vers le camp qu'il avait audacieusement dressé près des fortifications romaines de Tribunci et de Concordia. Il voulait s'y embarquer sur quelques bateaux depuis longtemps préparés ... », suite à la bataille de Strasbourg. *Tribunci* et *Concordia* doivent donc être peu éloignées l'une de l'autre. Si le mot *Tribunci* est une déformation de *Triboci*, désignant la capitale de cité Brumath-*Brocomagus* 104, *Concordia* peut-elle être assimilée à Wissembourg, sachant que celle-ci se trouve à une quarantaine de km à vol d'oiseau ?

En plus de fournir des noms d'agglomérations antiques, les sources évoquent plus ou moins régulièrement des éléments du relief, la Forêt Hercynienne ou les Vosges, et du réseau hydrographique, le Rhin, la Moselle, par exemple.

> Géographie et ethnographie

Nuber-Reddé 2002 ; Reddé *et al.* 2005.

¹⁰³Schoepflin-Ravenèz 1849-1851, I, p. 580-587.

¹⁰⁰Bilan Scientifique Alsace – Hors Série 2006 p. 35. Voir chapitre 5.

Fuchs 1995.

Voir livre XVI d'Ammien, édité par Ed. Galletier, notes 355 et 356.

Chez César, Strabon, Tacite ou Ammien, les descriptions géographiques concernent, en général, une zone bien plus étendue que celle que nous étudions. Ces descriptions sont souvent, pour nous, assez brèves et peu précises. Il est cependant possible d'en dégager quelques détails et quelques éléments qui vont permettre d'établir quelle connaissance et quelle perception les auteurs anciens avaient du Nord-Est de l'Empire, et indirectement, de notre zone d'étude.

Tous les textes mentionnent peu ou prou le Rhin, il est l'élément marquant du paysage, même lorsque sa rive droite est aussi romaine. Son aspect changeant, la longueur ou la largeur de son cours et le caractère impressionnant de son embouchure ont été soulignés maintes fois par les auteurs anciens, et pas seulement ceux de notre sélection. Par exemple, le poète Lucain évoque ses « rives farouches ». Pomponius Méla décrit une « masse liquide coulant dans un lit bien délimité », vers l'amont facite (*An.* II, 6, 4) signale des « petites îles » parsemant son cours, tout comme Ammien (XVI, 11, 8). Tandis que César (*BG* IV, 10, 3) parle d'une « allure rapide » lorsqu'il traverse les cités des Helvètes, des Séquanes, des Médiomatriques, des Triboques et des Trévires ... Tacite insiste sur son aspect large et paisible le long de « la rive gauloise ».

César (I, 2, 3 et I, 31, 11) présente le fleuve comme formant une frontière naturelle entre un monde à peu prés civilisé, de par ses contacts avec Rome, et la vaste Germanie, au sol peu fertile : « ... tandis que les Germains continuent de mener une vie de pauvreté et de privations patiemment supportées, qu'ils n'ont rien changé à leur alimentation ni à leur vêtement, les Gaulois, au contraire, grâce au voisinage de nos provinces et au commerce maritime, ont appris à connaître la vie large et à en jouir

Il a pourtant été démontré que, durant la Protohistoire, le Rhin ne constituait pas une frontière. C'est donc César qui a instauré, en particulier dans son texte, avec des répétitions et des insistances, cette frontière ¹⁰⁸. En outre, le désastre de Teutoburg, qui a été un échec militaire cuisant et marquant pour les Romains, survenu en 9 ap. J.-C., a amené la fixation de la frontière sur le Rhin pour plusieurs décennies. Ainsi Pomponius Méla précise que la Germanie est « bornée de ce côté par les rives du Rhin jusqu'aux Alpes » ¹⁰⁹. Et étant donné que *De Bello Gallico* est resté une source de grande importance pour les auteurs postérieurs à César ¹¹⁰, le Rhin a continué à remplir ce rôle de frontière, même symbolique, même après que les Flaviens ont repris l'offensive, avec succès, sur la rive droite

Mél. III, 2, 24, vers l'aval, le fleuve se divise en 2 bras :« Mox diu solidus et certo alveo lapsus haud procul a mari huc et illuc dispergitur ... ».

Luc. I, 465.

Cés. BG VI, 4-5: « Nunc, quod in eadem inopia, egestate patientiaque Germani permanent, eodem victu et cultu corporis utuntur, Gallis autem provinciarum propinquitas et transmarinarum rerum notitia multa ad copiam atque usus largitur ». Voir aussi Strab. IV, 4, 2.

Jud 2000 p. 114-115 ; Fichtl 2002 p. 315 ; Fichtl 2004 p. 24.

¹⁰⁹Mél. III, 2, 24.

Nicolet 1988 p. 84.

du fleuve. Ne tenant pas compte de ces nouvelles conquêtes, Tacite, dès les premières lignes de la *Germanie* (I, 1-2), fait du Rhin la frontière séparant l'Empire de la Germanie. Pourtant, à la fin de l'ouvrage (*Ger.* XXIX, 4), il montre qu'il est tout à fait au courant de l'avancée romaine en rive droite, il précise que les habitants des Champs Décumates sont l'« écume des Gaules » et que des garnisons y sont installées.

Sur la *Table de Peutinger*, une seule route, partant d'Augst, franchit le fleuve après Windisch-*Vindonissa*, et va vers Rottweil-*Arae Flaviae*. Elle longe la *Silva Marciana*.

Cette *Silva Marciana* ou Forêt Hercynienne est décrite par César, qui signale que les Grecs, dont Eratosthène, la nomment *Orcynie*¹¹¹. Il en donne une description (VI, 25, 1-4). La *Silva* est mal connue, mal définie surtout. D'après César, pour la parcourir dans toute sa longueur, il faut marcher plus de 60 jours, elle longe le Danube, on n'en connaît pas la fin. Elle débute au niveau des frontières (*finibus*) helvètes, némètes et rauraques, donc au niveau de la Forêt Noire. Le terme *finis* ayant une signification ambiguë, il est difficile de déterminer si César désigne le territoire lui-même ou ses limites. Elle est présente chez plusieurs autres auteurs : Strabon, Pomponius Méla, Tacite ... Pour Strabon, elle couvre une étendue allant de la rive droite du Rhin aux Carpathes¹¹². Pomponius Méla s'applique à résumer¹¹³ la description de César. Peu à peu, sa localisation s'affine. Chez Tacite (*Ger*. XXVIII, 2), elle semble reléguée bien plus à l'est du Rhin, vers la Bohême. En outre, les descriptions de César et de Strabon, associent la Forêt Hercynienne au cours du Danube. C'est Tibère, vers -15, après une victoire sur les Vindéliciens, qui aurait identifié les sources du fleuve, au niveau du Mont *Abnoba*. A partir de ce moment-là, les sources du Danube ont été identifiées à celles du fleuve que les Grecs nomment Istros¹¹⁴ : « Le Danube, épanchant ses eaux sur les douces pentes et les calmes hauteurs du mont Abnoba ... »¹¹⁵.

Sur la *Table de Peutinger*, les Vosges sont aussi qualifiés de *silva*. Cette dénomination ne s'applique qu'à ce massif et à la Forêt Hercynienne 116.

Les Vosges et le Jura sont cités dans les sources, mais dans une bien moindre mesure que la Forêt Hercynienne ou les Alpes, bien sûr. Lucain parle, avec justesse, du « flanc arrondi » des Vosges¹¹⁷. En tout cas, cela démontre que ces reliefs ne forment pas des obstacles et encore moins des limites

Dion 1977 p. 243.

Dion 1977 p. 238-239 : elle est également nommée par Hérodote, Aristote ou Apollonios de Rhodes. Cette Forêt serait connue des Grecs de par le commerce de l'ambre.

Voir Strab. *Géog*. VII, 1, 3; VII, 1, 5 et VII, 3, 1.

¹¹³Mél. III, 3, 29.

Tac. Ger. I, 3: « Danuvius molli et clementer edito montis Abnobae iugo effusus ... ».

¹¹⁶Miller 1916 p. 143 et 614.

Luc. I, 397.

naturelles.

Le cas de la Moselle est particulier puisque, comme la Meuse, elle n'apparaît pas souvent dans les textes de notre sélection, mais qu'elle a été chantée par Ausone. Celui-ci, originaire de Bordeaux, précepteur de Gratien à la cour impériale de Trèves de 367 à 375 ap. J.-C., a composé un poème de presque 500 vers intitulé *Mosella*. Il y évoque essentiellement les paysages mosellans de la cité des Trévires. Par exemple, il dit à propos des rives de la rivière, des vignes et des *villae* qui s'y trouvent 118.

... culmina villarum pendentibus edita ripis et virides Baccho colles et amoena fluenta subter labentis tacito rumore Mosellae. Salue amnis laudate agris, laudate colonis, dignita imperio debent cui moenia Belgae, amnis odorifero iuga uitea consite Baccho, consite gramineas, amnis viridissime, ripas : Naviger ut pelagus...

Ainsi, pour les auteurs anciens, c'est le Rhin qui est l'élément marquant, structurant de la zone nordorientale de l'Empire ¹¹⁹. Il forme la limite entre monde civilisé et monde barbare, ou en cours de conquête. Après la Conquête, il a oscillé entre frontière réelle et frontière symbolique. C'est à partir de son cours qu'on mesure l'étendue et la valeur des nouvelles conquêtes vers l'Est.

César est à l'origine de l'opposition entre habitants de la rive droite et habitants de la rive gauche du Rhin. Dans le texte cité ci-dessus (*BG* VI, 4-5), il compare Gaulois et Germains. Il faut noter que, s'il dit que les Gaulois sont plus proches des Romains par leur mode de vie et le commerce qu'ils entretiennent avec eux, César reconnaît une plus grande « valeur militaire » (*virtus*) aux Germains.

Ce discours est courant dans les écrits antiques. On le retrouve dans la *Germanie* de Tacite (par exemple, *Ger*. IV, 1). L'oeuvre relève d'une longue tradition : le type physique et la psychologie d'un peuple sont déterminés par le sol où il vit (le climat a forgé le caractère des Germains), la civilisation n'est que corruption (idéalisation des Germains). De la sorte, les observations géographiques et environnementales, dans l'Antiquité, autant chez Hippocrate, Aristote que Posidonius ou Strabon, vont de pair avec des observations ethnologiques. En fonction des auteurs, les unes prennent le pas sur les autres : Posidonius a mené de véritables enquêtes ethnographiques ¹²⁰, Pomponius Méla a décrit les différentes régions du monde sous la forme d'un périple ¹²¹ ...

Une fois conquis, même avant la mise en place définitive des cadres administratifs, sous Auguste, le

Nicolet 1988 p. 258-259 ; Hänger 2001 p. 263. C'est l'Elbe qui devait remplir ce rôle sous Auguste, comme on le voit dans les *Res Gestae* : « J'ai pacifié les Gaules, les Espagnes, et aussi la Germanie, là où les enserre l'Océan, de Gadès aux bouches de l'Elbe » (*RG* 26, 1 : « ... a Gadibus ad ostium Albis fluminis pacavi ... »).

Aus. Mos. 20-27.

Glacken 2000 p. 181.

Mél. III, 3, 26 : Dans sa description de la Germanie, il écrit : « ils vivent nus jusqu'à l'âge adulte, et l'enfance dure chez eux très longtemps. Les hommes s'enveloppent de saies ou d'écorces d'arbres bien que l'hiver soit rigoureux. ».

Nord-Est de la Gaule a été considéré comme faisant partie de l'Empire 122. Dès De Bello Gallico, mais aussi dans la Germanie de Tacite, la Barbarie est reléguée sur la rive droite du Rhin. Les diverses descriptions, les itinéraires et les cartes postérieurs montrent qu'il y a eu appropriation de l'espace. Seuls des motifs littéraires subsistent longtemps, comme en témoigne le poème de Lucain, racontant les guerres civiles et la bataille de Pharsale. Lorsque César : « ... appelle les cohortes disséminées par les campagnes gauloises et gagne Rome en faisant de toute part lever les enseignes. Elles abandonnèrent les tentes plantées sur le bord du profond Léman et le camp placé sur le flanc arrondi des Vosges qui retenait les Lingons belliqueux aux armes peintes. (...) Alors lève le camp celui qui occupe les campagnes du Némète (...) Le Santon se réjouit du départ de l'ennemi (...) le Leucus et le Rème habiles à détendre le bras, la nation séquane qui excelle à guider en cercle sa monture ... » 123. Ou Ammien Marcellin, qui a pourtant parcouru les Gaules, décrivant les moeurs des Gaulois : « Presque tous les Gaulois sont de très haute taille, ils ont la peau blanche et la chevelure rousse (...) Si l'un d'eux, au cours d'une rixe, a fait appel à sa femme, qui est beaucoup plus vigoureuse que lui et qui a les yeux pers, une troupe d'étrangers ne pourra lui tenir tête, surtout quand celle-ci le cou gonflé et grinçant des dents, balançant d'énormes bras blancs, commence à décocher des coups de poing ... » 124.

Dès la Conquête, notre zone d'étude a été intégrée à l'Empire, elle était connue, même de façon incomplète.

¹²²A quelques siècles d'écart, Ammien (XV, 12, 5) souligne que les Gaules « tombèrent sans grand effort sous la domination romaine ».

¹²³Luc. I, 393-398 ; I, 419-420 ; I, 424-426.

Amm. XV, 12, 1.

Chapitre 2 : Les quatre cités antiques

Plusieurs entités administratives se superposent : les provinces (Gaule Belgique et Germanie supérieure), les cités ou *civitates* (entre la Meuse et le Rhin, celles des Leuques, Médiomatriques, Rauraques et Triboques), elles-mêmes comptant des subdivisions territoriales (*vici*, *pagi*) encore mal cernées. Au sujet de celles-ci, l'épigraphie nous fournit l'essentiel des informations. Les inscriptions nous renseignent aussi partiellement sur les magistrats à la tête des cités. Grâce à des études récentes, les limites des cités médiomatrique et leuque sont mieux appréhendées que les limites des cités triboque et rauraque. En outre, et pour des raisons différentes, il est aussi compliqué de définir la Germanie supérieure que la province de Gaule Belgique.

2.1 Gaule Belgique et Germanie supérieure

Si c'est César qui a conquis la Gaule Chevelue, la division en trois provinces a été conçue et effectuée par Auguste, dès 27 av. J.-C., avec un recensement, et lors de son deuxième voyage à travers les Gaules, en 16-13¹²⁵: la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique constituent alors les *Tres Galliae*.

La Gaule Belgique

Les historiens se sont posé de nombreuses questions sur le découpage des trois provinces. En prenant le cas qui nous intéresse maintenant, celui de la Gaule Belgique à l'époque romaine, on remarque que son découpage ne correspond pas à la description césarienne des peuples belges, ni à une logique politique ou « géographique ». Les auteurs anciens (César, Strabon, Pline l'Ancien ...) ne fournissent jamais des informations identiques au sujet de cette entité, mélangeant données ethniques, historiques et géographiques.

César est le premier à mentionner les Belges (*Belgae*). Il évoque à la fois les *Belgae* et le *Belgium*, c'est à dire des peuples et un territoire ¹²⁶. Au commencement de *De Bello Gallico* ¹²⁷, il explique que les Belges habitent la Gaule, avec les Aquitains et les Celtes (ou Gaulois) : « Tous ces peuples diffèrent entre eux par le langage, les coutumes, les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine ». Au livre II, 4, 4-10, il transmet des informations données par les Rèmes : les Bellovaques, les Suessions, les Nerviens, les Atrébates, les Ambiens, les Morins, les

¹²⁵Raepsaet-Charlier 1998 p. 154 et p. 169.

Par exemple pour *Belgae*: Cés. *BG* I, 1, 1; pour *Belgium*: *BG* V, 12, 2. Voir Fichtl 1994 p. 125.

Cés. BG I, 1, 2 : « Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garunna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit ».

Ménapes, les Calètes, les Véliocasses, les Viromanduens et les Atuatuques sont des peuples belges, alliés à quatre peuples d'origine germanique (les Eburons, les Condruses, les Caeroesi, les Pémanes). Quant au Belgium, il est situé à l'ouest de la Gaule Belgique et est occupé par les Bellovaques, les Ambiens, les Atrébates, et sans doute les Viromanduens, les Calètes et les Véliocasses 128. Il n'v a donc pas un lien territorial global entre Belgium et peuples belges. Stephan Fichtl, après avoir repris les textes anciens et en se basant sur les données archéologiques, a démontré que l'aire « belge », durant le Ier si. av. J.-C., n'était en rien uniforme et se décomposait en plusieurs unités : le Belgium, le territoire rémo-suession, les Trévires, au sud, les Ménapes, les Morins, les Atuatuques et les Nerviens, au nord.

Strabon, quant à lui, décrit la Lyonnaise et la Belgique dans un même développement ¹²⁹, de façon assez confuse : ces territoires s'étendent au nord de l'Aquitaine et de la Narbonnaise, jusqu'à la « frontière du Rhin ». Pourtant, même s'il utilise des sources datant d'avant la Conquête, comme Posidonius, il n'ignore pas le découpage effectué par Auguste et y fait même clairement référence 130 : « [La] partie supérieure, à savoir la région des sources du Rhin et du Rhône, à peu près jusqu'au milieu des plaines, a été subordonnée à Lugdunum et le reste, y compris le littoral océanique, à une autre division territoriale, qu'on a attribuée nommément aux Belges ». La Gaule Belgique s'étend donc, pour Strabon, malgré quelques imprécisions, de la Loire inférieure au Rhin 131. Elle compte vingt-trois peuples 132, dont les Médiomatriques, les Leuques, les Triboques.

Chez Pline l'Ancien, les choses apparaissent sous un autre angle, celui de la profusion. La Gaule est divisée selon ses principales rivières 133 : la Gaule Belgique s'étend de l'Escaut à la Seine. Au moins trente-quatre peuples la composent, dont les Leuques, les Médiomatriques, les Rauraques, les Helvètes, les Séquanes, les Lingons 134. Les Triboques sont comptabilisés dans la province, mais désignés explicitement comme étant des Germains 135, tout comme les Vangions, les Némètes, les Bataves ...

Fichtl 1994 p. 63-65, démontre que le *Belgium* « trouve une réalité au niveau archéologique ».

Strab. IV, 3, 1.

Goudineau 1998 p. 322. Voir aussi Strab. IV, 1, 1 : juste avant d'aborder le découpage réalisé par Auguste, Strabon décrit la situation antérieure et précise qu'on la retrouve à l'identique chez César : les Belges correspondent aux « populations des bords de l'Océan jusqu'à l'embouchure du Rhin, y compris certains peuples du Rhin et des Alpes ».

Strab. IV, 4, 1; Goudineau 1998 p. 321, fig. 8 et 9 et p. 322.

Fichtl 1994 p. 130-131. Il souligne des divergences par rapport aux données de César (absence des Viromanduens, des Atuatuques, des Véliocasses, ajout de certains peuples d'Armorique).

Plin. *NH* IV, 105 : « Gallia omnis Comata uno nomine appellata in tria populorum genera dividitur, amnibus maxime distincta: a Scalde ad Sequanam Belgica ... ».

Voir Plin. NH IV, 106. Fichtl 1994 p. 131-132 : il exclut de la liste les Toxandres, placés entre l'Escaut et l'embouchure du Rhin.

Vingt-huit peuples de la Gaule Belgique ne sont pas germains.

49

Ptolémée 136 revient à un nombre de cités plus conventionnel : dix-huit. La Gaule Belgique va des

bouches du Rhin jusqu'aux cités des Helvètes, des Séquanes, des Lingons. Les deux Germanies

apparaissent encore comme deux sous-ensembles au sein de sa description générale de la Gaule

Belgique.

La Gaule Belgique se développe donc, au début du IIe siècle, depuis la Manche et les cités des

Ménapes, des Morins, des Ambiens, jusqu'aux cités leuque, médiomatrique et trévire, à l'Est.

Les explications avancées pour comprendre le découpage des trois provinces (nécessité d'empêcher

des alliances entre cités, distribution égale de grandes cités au sein de chaque province ...) n'étant

guère satisfaisantes, Christian Goudineau a suggéré l'existence d'un premier découpage effectué

sous Auguste, avec une Belgique englobant la Bretagne jusqu'à la Loire, puis un second découpage,

celui qu'on mentionne couramment aujourd'hui et qui a fonctionné durant tout le Haut-Empire. Ce

second découpage, Christian Goudineau l'attribue à Tibère et aux premières années de son règne. Il est

issu d'une préoccupation administrative, avant tout, et non politique : faire en sorte que toutes les

provinces aient des dimensions à peu près équivalentes. Le texte de Strabon s'éclaire alors

complétement : celui-ci reflète un état de fait valable pour la période augustéenne jusqu'aux

modifications tibériennes.

Cette province a le statut de province impériale prétorienne, et Reims-Durocorturum comme capitale,

du moins jusqu'à la fin du IIIe siècle 138.

> La Germanie supérieure

Concernant la Germanie supérieure, on retombe sur le problème des limites. S'y ajoute un

questionnement sur les cités qui la composent et sur la date de sa création. En effet, les deux

Germanies, en tant que provinces, ont été créées tardivement.

En 16 av. J.-C., les Usipètes, les Tenctères et les Sicambres défont la Ve légion de M. Lollius. La

protection de la Gaule et des provinces occidentales passe alors par la consolidation de la rive gauche

et la stabilisation de la rive droite du Rhin. Au gré des événements, cette position défensive se

Voir Ptol. *Géog*. II, 9.

Goudineau 1998 p. 311-324.

Raepsaet-Charlier 1998 p. 169 ; Ferdière 2006 p. 137 : la capitale aurait ensuite été transférée à Trèves.

transforme en action offensive, sans qu'il y ait, malgré tout, une vaste stratégie planifiée 139.

Avant de pénétrer en Germanie, des établissements militaires sont installés sur le Rhin¹⁴⁰ (Nimègue, Xanten-*Vetera*, Mayence). Le dispositif s'appuie largement sur la flotte, pour qui Drusus fait creuser la *fossa Drusiana*, au niveau de l'embouchure du fleuve. Des percées sont entreprises sur la rive droite, le long des vallées (Lippe, Main, Ruhr ...). L'Elbe est atteinte en 9 av. J.-C.. Malgré la mort accidentelle de Drusus, l'offensive se poursuit avec succès. Les secteurs rhénans sont isolés de la Gaule Belgique et, petit à petit, à partir de 4 ap. J.-C., est entamée la provincialisation de la Germanie, jusqu'à l'Elbe¹⁴¹. Survenu en 9 ap. J.-C., le désastre de Varus¹⁴², au niveau du *Teutoburger Wald*, puis l'arrivée de Tibère au pouvoir, conduisent au repli définitif des armées sur le fleuve et à la fixation de la frontière sur la rive gauche.

Deux légats sont désignés et implantés, l'un dans l'*oppidum Ubiorum*, pour le district de Germanie Inférieure, l'autre à Mayence, pour le district de Germanie supérieure. La distinction entre les deux armées se fait sans doute vers 14. Elle apparaît, en tout cas, pour la première fois, dans les *Annales* de Tacite 143.

Après la révolte de 68-69, le district de Germanie supérieure connaît un nouvelle étape dans son développement, grâce aux campagnes de Gn. Pinarius Cornelius Clemens, en 72-74, et de Domitien, en 83, qui ont permis la conquête de territoires du côté du Neckar et entre le Rhin supérieur et le Danube, les Champs Décumates. En 84 ou 85¹⁴⁴, les deux districts sont alors transformés en provinces, Cologne et Mayence étant leurs capitales, avec le rang de provinces impériales consulaires, comme généralement pour les provinces d'importance stratégique¹⁴⁵.

La Germanie supérieure, sous Antonin le Pieux, est agrandie une nouvelle fois vers l'Est¹⁴⁶. Ses limites orientales sont maintenues jusqu'au milieu du IIIe siècle environ. A cette période-là, elle subit une

Reddé-Brulet-Fellmann *et al.* 2006 p. 29.

Reddé-Brulet-Fellmann *et al.* 2006 p. 27 et 29.

Wightman 1985 p. 55 : la décision de créer une province de Germanie reviendrait à Auguste dans les années suivant -12. Raepsaet-Charlier 1998 p. 159 fait démarrer l'histoire de la Germanie romaine en -12, avec l'action de Drusus. Le Roux 1998 p. 59, 61 et 63, est plus nuancé : cette tentative de création d'une *provincia Germania* est à mettre en rapport un certain opportunisme de la part des Romains, suite à leurs succès sur la rive droite du Rhin.

Tac. An. I, 61; Wightman 1985 p. 55; Le Roux 1998 p. 62-63; Raepsaet-Charlier 1998 p. 161; Ferdière 2006 p. 138.

Tac. *An.* I, 31, 2 : « Duo apud ripam Rheni exercitus erant : cui nomen superiori sub C. Silio legato, inferiorem A. Caecina curabat. ».

Raepsaet-Charlier 1998 p. 163 : 85 paraît plus probable puisque c'est l'année de la censure de Domitien.

Jacques-Scheid 1996 p. 170-171.

Chouquer-Favory p. 77. Vers 155.

amputation de ses territoires d'au-delà du Rhin qu'on peut considérer comme définitive, même si des reconquêtes sont entreprises et fonctionnent parfois un temps.

En plus des fluctuations affectant son flanc oriental, des doutes subsistent quant à la frontière sudouest de la Germanie supérieure. On considère communément que les Séquanes, les Helvètes et les
Lingons sont rattachés à cette entité administrative, lors de sa création sous Domitien. E.-M.
Wightman, dans un article fouillé sa proposé un transfert précoce (entre -20 et -15) de ces trois cités
de la Lyonnaise à la Belgique, puis une intégration à la province de Germanie supérieure, enfin un
nouveau transfert de la Germanie supérieure à la Lyonnaise, dans la première moitié du IIIe siècle,
après les interventions de Caracalla en 213, au moins pour la cité des Lingons, le sort des deux autres
étant peu clair.

Du fait de son évolution à géométrie variable, la province de Germanie supérieure a compté jusqu'à 19 cités, à peu près, dans l'état actuel de nos connaissances ¹⁴⁹. Leur origine est différente, tout comme la date de leur création. Beaucoup sont mal définies, voire hypothétiques ¹⁵⁰. Le nom de certaines est plus supposé que connu. On trouve ainsi, en rappelant leur capitale :

- des cités anciennes, formées avant la Conquête, les Lingons (Langres-Andemantunnum), les Séquanes (Besançon-Vesontio), les Helvètes (Avenches-Aventicum);
- des cités de création précoce, au plus tard augustéenne, celle des Rauraques (Augst-Augusta Rauracorum), la Colonia Iulia Equestris (Nyon)¹⁵¹, celles des Triboques (Brumath-Brocomagus), des Némètes (Spire-Noviomagus), des Vangions (Worms-Borbetomagus);
- la *civitas Mogontiacensis*(?) (Mayence-*Mogontiacum*) peut-être également de création précoce ¹⁵², la *civitas Arae Flaviae* (Rottweil-*Arae Flaviae*) d'époque flavienne ;
- sur la rive droite du Rhin, des cités, constituées après la création des provinces de Germanies, lors de deux vagues ¹⁵³, une sous Trajan, l'autre sous Marc-Aurèle, les *civitates* des

Raepsaet-Charlier 1999 p. 271 et p. 285-321 : envisage (p. 317), en plus, l'existence d'une *civitas ST*(---) ou S(---) T(---), peut-être pour S(uebi) T(---). La question de sa localisation est assez délicate. Elle n'est pas comptabilisée.

Voir Tac. *An*. XIII, 53, 3-4 et Wightman 1977 p. 217 : la construction du canal Saône-Moselle a été empêchée par une dispute entre le légat de Belgique et le légat de Germanie Supérieure.

Wightman 1977 ; Frei-Stolba 1999 p. 72-73. Le transfert de la Lyonnaise à la Belgique est plutôt à placer à l'époque tibérienne, peut-être en liaison avec le remodelage de la Belgique évoqué par Ch. Goudineau (Goudineau, 1998).

Voir figure 3.

Frei-Stolba 1999 p. 29 : Jusqu'à la création de la province de Germanie Supérieure, les trois cités occupant la Suisse actuelle appartenaient à la Gaule Belgique.

Raepsaet-Charlier 1999 p. 311-314 : « ... il faut admettre l'existence, dès le Haut-Empire, d'une cité de création julio-claudienne, avec Mayence pour chef-lieu, occupant toute la zone jusqu'à la Vinxtbach ». Une inscription (*CIL* XIII, 6727) atteste son existence pour la fin du IIIe siècle ou le début du IVe siècle.

Raepsaet-Charlier 1999 p. 320.

Mattiaques (Wiesbaden-Aquae Mattiacorum), des Taunenses (Heddernheim-Nida), des Auderienses (Dieburg-?), des Aquenses (Baden-Baden-Aquae), des Suebi Nicrenses (Ladenburg-Lopodunum), des Sumelocennenses (Rottenburg-Sumelocenna), la cité de Pforzheim (Pforzheim-Portus), la cité des Alisin(enses ?) (Bad Wimpfen-?), la civitas Aurelia G(---) (Bad Cannstatt ou Öhringen ? - ?).

Le secteur au sud de Rottweil-*Arae-Flaviae* laisse apparaître un grand vide : d'autres cités, inconnues jusque là, devaient s'y trouver ¹⁵⁵. Seules quelques agglomérations y sont répertoriées, comme Schleitheim-*Iuliomagus* ou Hüfingen-*Brigobanne*.

Des changements importants interviennent dans l'organisation des provinces sous le règne de Dioclétien. Les Gaules deviennent une des quatre préfectures du prétoire, elles sont partagées en deux : le diocèse des Gaules au nord, avec Trèves comme capitale, et le diocèse de Septimanie au sud, avec Vienne comme capitale. Au sein du diocèse des Gaules, se trouvent notamment :

- la Gaule Belgique partagée en Belgique Première, comprenant les trois cités de Gaule Mosellane, et dont la capitale est Trèves, et en Belgique Seconde, conservant Reims comme capitale,
- la Germanie Première, correspondant à la partie septentrionale de l'ancienne Germanie supérieure, la Germanie Seconde, correspondant à l'ancienne Germanie Inférieure.
- la Grande Séquanie, comprenant la partie méridionale de l'ancienne Germanie supérieure (les Rauraques), avec Besançon comme capitale.

Situées de part et d'autre d'une même frontière, celle séparant la Gaule Belgique de la Germanie supérieure, les *civitates* des Leuques et Médiomatriques et des Triboques et Rauraques, en tant qu'entités administratives, ne sont pas connues de manière identique. Elles n'ont, tout simplement, pas eu une histoire semblable et, par conséquent, la documentation disponible diffère pour chacune.

2.2 Les quatre civitates

Les cités leuque, médiomatrique, rauraque et triboque sont examinées d'une même façon, selon un angle administratif. Nous nous penchons d'abord brièvement sur la définition de la *civitas* et sur les méthodes utilisées pour connaître l'assiette territoriale des cités antiques, en général. Nous donnons et commentons, ensuite, les informations qui ont trait à l'identité de chacune des quatre cités étudiées et qui révèlent souvent la singularité de chacune (aspects historiques, chef-lieu, statut par rapport au

Raepsaet-Charlier 1999 p. 315-316 : cité dont l'existence est fort probable.

Filtzinger-Planck-Cämmerer 1986 p. 118-119 : on y trouve l'hypothèse selon laquelle Badenweiler aurait été chef-lieu de *civitas*.

pouvoir central ...). Puis nous examinons en détail leurs limites ou, du moins, ce qu'on peut en savoir.

> A la recherche des cités antiques

Dans De Bello Gallico, César évoque les différents « peuples » gaulois et germains en employant le terme latin *civitas* 156. Il l'utilise surtout dans le sens de « groupement d'hommes », mais parfois aussi dans un sens spatial ou politique 157. Pour Cicéron aussi, la définition (appliquée à l'Italie) correspond d'abord à « groupement de citoyens » 158

Une civitas gallo-romaine est en général l'héritière d'une entité gauloise, même si ce n'est pas toujours le cas 159. Elle est l'élément de base de l'administration romaine en Gaule, comme le démontre la très forte prédominance de la désignation civitas dans l'épigraphie des Trois Gaules 160. Le mot est juridiquement neutre. Il est la plupart du temps complété par le nom du peuple habitant le territoire. La civitas gallo-romaine n'est pas calquée sur le modèle grec de la polis, une ville couplée à un territoire (chôra). Là il s'agit plutôt d'un territoire approprié par un peuple, muni d'une agglomération

remplissant le rôle de chef-lieu. Comparé à civitas, le terme colonia s'applique également à un territoire avec son chef-lieu. La différence réside dans le statut qu'il confère : l'obtention du droit latin 161.

Le droit latin conféré à une communauté implique que celle-ci bénéficie d'un statut privilégié (par rapport aux péregrins) et de droits bien précis (la patria potestas ou puissance paternelle, le commercium mettant citoyens romains et Latini sur un pied d'égalité dans les activités économiques).

A. Chastagnol, à la suite de C. Jullian, a développé l'idée d'un droit latin généralisé aux Trois Gaules durant la censure de Claude de 47-48, à l'image des Alpes Maritimes sous Néron ou des Espagnes sous Vespasien. Mais il insiste sur le fait que rien ne vient confirmer cette hypothèse pour le moment 163

Par commodité, on utilisera le terme « peuple » ou *civitas* pour désigner les entités politiques gauloises.

Fichtl 2004 p. 7-8 et p. 11-14.

Cic. Sest., 91: « ... tum conventicula hominum quae postea civitates nominatae sunt ... ».

Voir ci-dessous, par exemple, le cas des Triboques installés au sein du territoire médiomatrique au moment de la guerre des Gaules ou peu après.

Dondin-Payre, 1999, p. 136-137.

Dondin-Payre 1999 p. 134 et 140. Les termes *civitas* et *colonia* peuvent coexister pour désigner une même entité administrative.

Jacques-Scheid 1996 p. 234.

Chastagnol 1995 p. 184-186. Dans la première moitié du Ier siècle, le droit latin était conféré individuellement aux cités. Raepsaet-Charlier 1999 p. 287 et p. 319 envisage aussi le droit latin conféré aux Trois Gaules, en bloc, par Claude.

Contrairement à une idée répandue ¹⁶⁴, parfois jusqu'à récemment, les limites entre les cités antiques ne sont pas de larges zones, mal établies, s'appuyant sur des forêts ou des marécages ¹⁶⁵ ... La notion de propriété aurait-elle été moins prégnante dans l'Antiquité qu'aujourd'hui? Ne serait-ce que pour des raisons fiscales, ces limites doivent être linéaires ¹⁶⁶, bien déterminées et connues, même quand elles ne coïncident pas avec un élément topographique. En outre, la position frontalière de sanctuaires comme celui du Donon-88, montre qu'elles possèdent une forte valeur, peut-être sacrée.

Retrouver précisément les limites des *civitates* n'est pas chose aisée. Il existe, malgré tout, quelques méthodes ¹⁶⁷ se révélant efficaces ponctuellement, ou plus globalement. Elles ont été mises en oeuvre dès le XIXe siècle, par E. Desjardins, par exemple. Grenier les a aussi développées et critiquées. G. Barruol s'en est servi, en les adaptant, pour localiser les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule ¹⁶⁸. Parmi elles :

- la méthode « régressive » : à partir des limites des diocèses médiévaux, voire du hautmoyen-âge, quand c'est possible, on essaie de retrouver les limites des *civitates* d'époque romaine, voire d'époque gauloise. Cette méthode, déjà employée au XIXe siècle et critiquée, est loin d'être infaillible 170. Elle a pourtant donné des résultats intéressants, dans certains cas, qu'il faut vérifier en utilisant une ou plusieurs autres méthodes.
- la micro-toponymie : certains toponymes anciens ou actuels traduisent une position frontalière. Par exemple, le terme germanique *marca*, signifiant frontière, se retrouve dans le nom d'une agglomération vosgienne actuelle, Lamarche.
- l'épigraphie : l'étude des inscriptions sur les bornes milliaires et le contexte de découverte de ces bornes peuvent indiquer l'entrée ou la sortie du territoire d'une *civitas*.
 - les sources littéraires antiques : elles ne fournissent que peu de renseignements, généralement

Entre autres Chevallier 1981 p. 3 : il parle de « zones-frontières ». Burnand 1990 p. 9 : celui-ci évoque des « zones de contact plus ou moins larges, matérialisées par un obstacle naturel » ou des « secteurs-frontières ».

Fichtl 2004 p. 25-31. Au contraire, propose-t-il, l'installation de forêts le long de limites antiques, pourrait montrer la forte empreinte laissée par celles-ci dans le paysage.

Nordman 1998 p. 23 : « ... c'est à tort que l'on a considéré la notion et la réalité de délimitation précise

Nordman 1998 p. 23 : « ... c'est à tort que l'on a considéré la notion et la réalité de délimitation précise comme des préoccupations récentes ... ».

Fichtl 2004 p. 21-48 : présente toutes ces méthodes, en fournissant des exemples ou contre-exemples concrets. Nous les résumons.

Barruol 1975 p. 2 précise que sa « méthode d'identification et de localisation » est complexe, n'est pas uniforme, et est « fonction des sources et des documents » disponibles pour chaque peuple.

Au milieu du XVIIe siècle, le « géographe ordinaire du roi » Nicolas Sanson, doté d'une grande culture historique, a fait le rapport, sur de nombreuses cartes, entre les cités d'époque romaine (Trévires, Médiomatriques, Leuques, Rauraques, Rèmes, Ambiens ...) et les évêchés. Voir Sanson N. *Tribocci. Evesché de Strasbourg*, [Paris], 1659, consultable à la BNUS, sous la cote M.CARTE.10.057.

Desjardins 1876-1893, II, p. 428 ; Longnon 1907, p. III-IV ; Grenier 1931, I, p. 144-145 et 155-185 : « La plupart du temps, on en sera d'ailleurs réduit à recourir aux documents du moyen-âge et aux limites des circonscriptions ecclésiastiques qu'on ne devra utiliser que comme point de départ et sous bénéfice d'inventaire. » (p. 185) ; Leveau 2002 p. 9-10.

imprécis pour nous, dans le cadre de notre étude.

Les limites des cités leuque et médiomatrique ont été réétudiées, il y a peu d'années, par Y. Burnand et J.-M. Demarolle 171. Ils ont synthétisé de précédentes recherches 172 et montré qu'il existe de multiples corrélations, mais aussi quelques discordances, entre les limites diocésaines d'Ancien-Régime, la micro-toponymie et les limites des cités antiques 173. Malgré tout, ils ne considèrent pas que ces limites puissent être linéaires. Ils les situent très largement sur les forêts 174, sans tenir compte d'éventuels défrichements effectués avant ou pendant l'Antiquité ou, au contraire, d'éventuels reboisements. Si la méthode régressive fonctionne globalement bien pour les deux cités mosellanes, parce qu'il n'y a pas eu de rupture entre Antiquité et Moyen-Âge, elle n'est pas utilisable pour les deux cités rhénanes, parce qu'on enregistre un hiatus pour celles-ci entre la fin de l'Antiquité et les VII-VIIIe siècles.

Commençons par la civitas des Leuques.

<u>La cité des Leuques</u>

S'étendant du Barrois au sud du massif vosgien, la cité des Leuques est vaste.

- Fiche d'identité

D'après Pline l'Ancien, les Leuques possédaient le privilège d'être *liberi*, suite vraisemblablement à leur attitude bienveillante vis-à-vis de César et de ses armées durant la Conquête ¹⁷⁵. Une cité pérégrine libre, comme celle des Leuques, bénéficiait théoriquement d'une certaine autonomie : elle était considérée comme extérieure à la province et échappait, par conséquent, à la juridiction du gouverneur provincial et au paiement du tribut.

La caractéristique principale de la cité des Leuques est le doute qui a très longtemps persisté au sujet de son chef-lieu. Entamées dès le début de l'époque moderne, les recherches et les découvertes faites en abondance à Naix-aux-Forges-*Nasium-23*, en comparaison du nombre restreint d'informations recueillies sur Toul-66, ont conduit à bien des interrogations sur la place de *Tullum* au sein de la cité des Leuques : a-t-elle été vraiment chef de lieu de cité ? Si oui, à partir de quand ?

Burnand-Demarolle 1998.

Citons, entre autres, Toussaint, 1941- 1942; Billoret 1969; Deyber 1981 ...

Voir figure 4

Burnand-Demarolle 1998 p. 87 : « ... les anciennes limites diocésaines coïncidaient souvent avec des étendues forestières qui avaient eu davantage d'ampleur avant les défrichements médiévaux des XIIe-XIIIe siècles ; ce sont ces mêmes étendues qui pour l'essentiel dessinaient le périmètre des territoires municipaux ... ».

Voir Plin. *NH* IV, 106 et Cés. *BG* I, 40, 11.

56

Certains historiens ont refusé le titre de capitale de cité à Toul (en particulier pour le Haut-Empire) jusqu'à très récemment. Déjà Dom Calmet ¹⁷⁶ insistait sur le fait que « cette ville a toujours porté le nom de Toul, ou *Tullum*, et a toujours été regardée comme capitale des peuples leuquois... ». En 1870, Olry ¹⁷⁷ écrivait que Toul « a été généralement considérée, mais sans preuves évidentes, comme la métropole du pays des *Leuci*, même pendant la période gallo-romaine (...) Néanmoins, dans ces derniers temps, on lui a contesté ce titre, en le revendiquant pour d'autres cités telles que Grand-40 et Naix, qui semblent par leurs ruines, les débris de leurs temples et de leurs amphithéâtres, avoir eu autant d'importance, sinon plus que la cité de Toul. ». Dans des publications récentes, on trouve encore cette idée répandue ¹⁷⁸.

Ptolémée mentionne généralement, dans sa description de la Gaule Belgique, le nom d'une *civitas*, suivi du nom de son chef-lieu. Pour la cité des Leuques, le géographe cite deux *poleis*, Naix et Toul¹⁷⁹. Cette double mention a alimenté la controverse concernant la fonction de ces deux agglomérations. Pourtant, Ptolémée procède couramment de cette façon pour les Germanies, décrites au sein de la Gaule Belgique. Il signale plusieurs agglomérations pour chaque cité : chez les Rauraques, *Argentovaria* (probablement Biesheim) et Augst, chez les Triboques, Benfeld-*Ehl* et Brumath, ou chez les Ubiens, Bonn et Cologne ... Il semble donc qu'il répertorie simplement les principaux sites urbains, selon ce que ses sources lui ont fait connaître, cité par cité, sans présager de leur statut. Dernier exemple, quatre *poleis* sont énumérées chez les Séquanes 180

De même, sur la *Table de Peutinger*, une vignette (deux tours séparées par une petite portion de courtine) illustre la position de Naix-*Nasie*, alors qu'aucune vignette n'est placée au niveau de Toul-*Tullio*. Est-ce un indice suffisant pour se prononcer sur le chef-lieu ? Il ne nous semble pas. Des vignettes équivalentes à celle de Naix-*Nasie* se trouvent mises en relation avec Mayence-*Mogontiaco*, Trèves-*Augusta Tresvirorum*, ou Tongres-*Atuatuca* ... Pourtant, celles-ci n'ont ni la même histoire, ni le même statut. Et, chez les Triboques, la vignette est située au niveau de Strasbourg-*Argentorate*, et non de Brumath-*Brocomagus*, agglomération connue pour être la capitale de la cité, jusqu'à une date mal connue.

Nous n'avons aucune certitude quant à la date de fondation de *Tullum*. Le développement de l'agglomération de *Nasium*, autour d'une importante zone cultuelle et au pied de l'*oppidum* de

¹⁷⁶Dom Calmet 1840, II, p. 374.

Olry 1870 p. 200.

Gauthier 1986 p. 56; Dechezleprêtre-Mourot, 2004, p. 146-147, par exemple.

Voir Ptol. *Géog*. II, 9, 7.

Voir Ptol. *Géog.* II, 9, 8 (Ubiens) ; II, 9, 9 (Triboques, Rauraques) ; II, 9, 10 (Séquanes).

Boviolles¹⁸¹, bien à l'ouest de la cité des Leuques et à la confluence de l'Ornain et de la Barboure, semble, au moins jusqu'à la fin du Ier siècle av. J.-C., ne pas mettre en cause l'occupation de l'*oppidum*, capitale des Leuques durant le Ier siècle av. J.-C. Le déperchement de l'*oppidum* se serait alors opéré progressivement au profit du site de plaine. Ce transfert n'est pas incompatible avec le développement du site de Toul, plus central par rapport au territoire de la *civitas*, aux abords d'un axe fluvial important et le long de la grande voie Lyon-Langres-Metz-Trèves, allant vers le Rhin. Ainsi, une datation précoce pour l'établissement de Toul comme capitale de cité n'est pas à exclure, même si la situation de la ville a pu être précaire, dès ses débuts, en comparaison de celle de *Nasium*¹⁸².

Reste une inscription ¹⁸³ (fragment de *tabula cerata*) trouvée à Valkenburg et datée de 40/42 ap. J.-C., qui fournit deux éléments essentiels. Elle a été lue ainsi : *Tul(l)o Loucoru(m) / Albano medico*, « De Toul des Leuques, à Albanus, médecin ». D'une part, elle permet de placer les origines de la ville romaine au minimum dans la première moitié du Ier siècle ap. J.-C.. D'autre part, la formule nom de la ville + désignation de la cité au génitif (comme dans *Tul(l)o Loucoru(m)*) est traditionnellement employée pour les capitales de cité en Gaule Belgique et nous renseignerait sur le statut de capitale de l'agglomération, ceci dès les premières décennies du Haut-Empire.

- Implantation et limites

Les limites de la cité des Leuques n'ont a priori pas été touchées après la guerre des Gaules. Elle s'étend à l'est depuis les sommets des Vosges méridionales (c'est à dire du nord au sud : du Donon au Ballon d'Alsace), à l'ouest au-delà de la vallée de la Saulx. Au sud, la limite descend jusqu'au Ballon d'Alsace et au Ballon de Servance, inclut les communes de Plombières-les-Bains, de Lamarche, de Pompierre, passe entre Doulaincourt et Busson (Haute-Marne). Au nord, la limite avec les Médiomatriques court du sud de l'Argonne au Donon, passant par Dieulouard-Scarponne 184.

Trois bornes ont été découvertes là-bas, sur la grande voie Lyon-Trèves : une au nom de Caracalla et datée de 213, une au nom d'Hadrien, très mutilée, une au nom de Postumus et datée de 269¹⁸⁵. Ces deux dernières ont été mises au jour en 1969 sur la rive droite de l'ancien cours de la Moselle, alors que l'agglomération de Dieulouard-Scarponne a été dégagée sur la rive gauche, R. Billoret en a conclu qu'elles marquent l'entrée dans la cité médiomatrique et que l'agglomération se trouve chez les

¹⁸¹ CAG 55 p. 401-402 et p. 403 ; Dechezleprêtre-Mourot, 2004 p. 122-123. La coexistence entre l'*oppidum* et le site de plaine est démontrée, les recherches actuelles doivent la préciser.

Wightman 1985 p. 76. Voir chapitre 5, paragraphe sur les chefs-lieux.

¹⁸³ AE 1975, 634; Humbert 1979.

¹⁰⁴Burnand-Demarolle 1998 p. 90-92.

¹⁸⁵CIL XIII, 9050 ; AE 1969-1970, 414 et 415.

Leuques 186.

Par rapport aux limites diocèsaines 187, deux discordances ont été repérées 188 :

- le doyenné du Blaisois, sur la vallée de la Blaise (52), est une enclave dans le diocèse de Troyes, qui a appartenu au diocèse de Toul, au spirituel comme au temporel, du Haut-Moyen-Age jusqu'à la Révolution. Le territoire de cette circonscription ecclésiastique a été constitué à partir des possessions primitives de l'abbaye de Montier-en-Der, fondée en 673 et rattachée, au temporel, au diocèse de Toul. Comme il a été joint à ce dernier diocèse dès sa création, entre le VIIIe et le Xe siècle, en raison de son lien avec l'abbaye de Montier-en Der, le Blaisois n'a jamais formé la limite occidentale de la cité des Leuques.

- Le doyenné de Bourmont (52) a fait partie du diocèse de Toul jusqu'à la Révolution, mais la limite de la *civitas* passe plutôt au niveau de Pompierre (88), au nord-ouest. Deux bornes retrouvées à Soulosse-sous-Saint-Elophe mentionnent une distance de 8 lieues, sans indiquer à partir de quel point est mesurée cette distance. Elles placeraient la limite méridionale de la *civitas* à Pompierre. Une dédicace au César Décence, datée de 351-353, a, de plus, été trouvée sur le ban de Pompierre et, en 577, une rencontre a eu lieu à Pompierre, entre le roi de Bourgogne et celui d'Austrasie, à la limite du territoire de chacun 191. Tout ceci milite en faveur d'une limite de *civitas*, d'un point de passage important au niveau de Pompierre, le long de la grande voie Lyon-Trèves.

Les concordances sont nombreuses¹⁹². Plusieurs topo- ou hydronymes actuels¹⁹³ découlent de *randa* (« frontière » en langue celtique) : la ferme des Ervantes à Moncel-sur-Seille (dans le diocèse de Toul, à la limite avec celui de Metz), l'Eaugronne près de Plombières-les-Bains (cours d'eau séparant le diocèse de Toul et le diocèse de Besançon), le bois des Harrandes à Busson (52) (entre le diocèse de Toul et celui de Langres), le *Champ Guérand* à Montiers-sur-Saulx (55) (entre le diocèse de Toul et le diocèse de Châlons-sur-Marne), deux ruisseaux, l'Eurande et la Norentes, au nord-ouest de la Meuse.

¹⁸⁶Gallia 1970 p. 286.

Pour les limites du diocèse de Toul, cf la carte de grand format située à la fin de l'ouvrage de l'abbé Eugène Martin *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, 2 tomes, Nancy, 1900. Sa carte se base sur le pouillé du Père Benoît-Picart (1663-1720). Cf aussi sa description du diocèse à la fin du Moyen-Âge, tome 1, p. 440-445 et celle de Toussaint 1941-1942 p. 418-421.

Burnand-Demarolle 1998 p. 86.

AE 1968, 313a : au nom de César Crispus, fils aîné de Constantin (César en 317, décédé en 326) ; AE 1968, 313b : au nom de César Constantin (César de 317 à 337). Les deux bornes se terminent par ... c(ivitas) L(eucorum) / l(eugae) VIII. Billoret 1969 ; Burnand 1990 p. 7 ; Burnand-Demarolle 1998 p. 71-73. La civitas Leucorum a élevé le monument.

CIL XIII 9048 (borne sans indication de distance).

Billoret 1969 p. 230.

Durand 1992; Burnand-Demarolle 1998 p. 75-77 et 80-81.

Toussaint 1941-1942 p. 422-427 détaille largement ces questions toponymiques en se centrant sur la cité des Leuques.

Enfin, le village de Lamarche (du germain *marca*, « frontière »), dans le diocèse de Toul, était aux confins de celui-ci, à la limite des diocèses de Besançon et de Langres ¹⁹⁴.

La cité des Médiomatriques

Comme la cité des Leuques, celle des Médiomatriques est vaste, allant depuis l'Argonne jusqu'aux crêtes vosgiennes. Mais, contrairement à sa voisine méridionale, ses limites ont subi des modifications suite à la Conquête, puis au cours du IVe siècle.

- Fiche d'identité

A l'époque romaine, le chef-lieu de cette *civitas* est Metz-*Divodurum-41*. Il est installé sur un *oppidum* d'une douzaine d'hectares, à la confluence de la Moselle et de la Seille, le long de la voie Lyon-Langres-Metz-Trèves. En revanche, avant la Conquête, et ce à peu près jusqu'au 2e quart du Ier siècle av. J.-C., le chef-lieu des Médiomatriques devait être l'*oppidum* du *Fossé des Pandours*, englobant le col de Saverne, tourné vers la vallée rhénane et d'une superficie de 160 ha environ du fait de l'extension du territoire médiomatrique jusqu'au Rhin (cf ci-dessous).

Deux inscriptions posent la question d'une éventuelle élévation des Médiomatriques au rang de *colonia*, et donc du droit latin. Néanmoins, dans aucun de ces deux textes, il n'est possible de déterminer vraiment s'il s'agit du terme *colonia*. Les voici :

- *CIL* XIII, 4291 :

Elle a été découverte à Metz, dans l'actuelle rue Winston Churchill, en 1819. Elle est datable de la fin IIe – début IIIe siècle.

Genio / C(aii) Aur(elii) Matern(i) / pr(a)ef(ecti) stat(orum) q(uaestoris) c(ivitatis) M(ediomatricorum) / Cathirig(ius) Delficus / cliens

« Au Génie de Caius Aurelius Maternus, préfet des *statores*, questeur de la cité des Médiomatriques, son client, Cathirigius Delficus »

- *CIL* XIII 11359 :

Elle a été découverte au Sablon, à Metz, en 1904 et est datée de la fin du Ier siècle.

Dis Manib(us) / Sex(to) Public(io) / Decmano / col(oniae) med(iomatricorum) lib(erto)

« Aux Dieux Mânes, à Sextus Publicius Decmanus, affranchi de la colonie des Médiomatriques »

A. Chastagnol lit *col(onia) med(iomatricorum)*. M. Dondin-Payre la dit douteuse pour ce qui est de *col(onia)* 196. Elle peut très bien aussi se lire ... *col(legii) med(icorum)* ...

Chastagnol 1995 p. 173 et 184 ; Dondin-Payre p. 135, 139, 193.

¹⁹⁴Burnand-Demarolle 1998 p. 77 et p. 81-82.

¹⁹⁵Fichtl 2002; Fichtl 2003.

Pour E.-M. Wightman, l'utilisation des formes romanisées « *vicus Pacis* » et « *vicus Honoris* », dans deux inscriptions messines, reflète le statut de *colonia* accordé aux Médiomatriques ¹⁹⁷. Cette interprétation nous semble un peu rapide et abusive.

Quant à Pline l'Ancien (IV, 106), il dresse une liste des cités de Gaule Belgique et des Germanies, en précisant quand elles sont libres ou fédérées ¹⁹⁸. C'est là qu'on apprend que les Leuques, les Nerviens ou les Suessions sont *liberi*, et les Rèmes et les Lingons *foederati*. Ce dernier statut, *foederatus*, est le plus avantageux ¹⁹⁹. Il implique la conclusion d'un traité avec Rome, attestant l'autonomie totale de la cité et le non-paiement du *stipendium*. Présents dans la liste de Pline, les Médiomatriques ne sont distingués par aucun de ces adjectifs. La cité est donc stipendiaire, payant le tribut, soumise à l'autorité du gouverneur de la province, mais conservant ses propres institutions.

Au livre IV, 70, 5 des *Histoires*, Tacite relate : « Les légions [XVI *Gallica* et I *Germanica*] qu'on avait conduites de *Novaesium* et de Bonn chez les Trévires (...) prêtent spontanément serment à Vespasien. Cela se passa en l'absence de Valentinus ; mais comme il allait arriver, hors de lui et prêt à tout replonger dans l'agitation et la ruine, les légions se retirèrent chez les Médiomatriques, une cité alliée. ». Ces derniers mots sont la traduction du groupe nominal à l'accusatif *sociam civitatem*. Certains ²⁰⁰, faisant du terme *socius* un équivalent de *foederatus*, ont envisagé, suivant cet extrait, un statut de cité fédérée pour les Médiomatriques. Les deux termes, *socius* et *foederatus*, n'ont pourtant pas la même signification. *Foederatus* renvoie à la conclusion d'un traité (*foedus*) et à l'autonomie ²⁰¹, alors que *socius*, plus général, renvoie à une alliance ²⁰². Toutes les *civitates* qu'elles soient stipendiaires, libres ou fédérées étaient, de toute manière, alliées avec Rome. Les Médiomatriques ont été une cité alliée, *socia*, dans le contexte des événements de 69.

- Implantation et limites

D'après César et Strabon²⁰³, au moment de la Conquête, le territoire des Médiomatriques s'étendait jusqu'au Rhin. St. Fichtl a émis l'hypothèse que ce peuple devait même contrôler les deux rives du

 $^{^{197} \}emph{CIL}$ XIII 4301 et 4303 ; Wightman 1985 p. 59. Pour le détail des inscriptions, voir ci-dessous.

Jacques-Scheid 1996 p. 227 : 14 cités libres ou fédérées dans les Trois Gaules, sur une soixantaine de cités en tout.

La distinction entre cités stipendiaires (payant un tribut à Rome), cités libres, cités fédérées, s'est maintenue, au Haut-Empire, surtout pour le prestige qu'elle conférait. Dans les Gaules, les privilèges (l'immunité fiscale) semblent avoir été rapidement réduits. Voir à ce propos Jacques-Scheid 1996 p. 225-230.

Burnand 1990 p. 4; Dechezleprêtre-Mourot 2004 p. 132.

Sherwin-White 1973 p. 174-189 : *foederatus* trouve son origine dans l'histoire républicaine, lorsque Rome concluait des traités d'alliance avec rois et cités-états.

Voir la notice « *socii* » d'A.-N. Sherwin-White dans l'*Oxford Classical Dictionary* (Oxford, 2003, 3^e éd.).

Voir Cés. *BG* IV, 10, 3; Strab. IV, 3, 4.

fleuve, celui-ci ne formant pas une frontière 204 .

Durant la guerre des Gaules ou peu après, les Triboques se sont installés sur la rive gauche, au niveau de l'actuel département du Bas-Rhin, au sein même du domaine médiomatrique ²⁰⁵. Ils ont sans doute été constitués en *civitas*, lors de la réorganisation augustéenne. Le territoire médiomatrique a alors été amputé de toute sa portion rhénane.

A part au niveau de la frontière septentrionale, celle avec les Trévires, qui est mal appréhendée, les limites de la *civitas* médiomatrique du Haut-Empire sont relativement bien connues, si on accepte de se fier à celles des diocèses²⁰⁶.

A l'ouest, elle comprend une grande partie de l'Argonne, où les toponymes *Pont-des-Rèmes* et *Pont-Verdunois*, dans la vallée de la Biesme, marquent la frontière avec les Rèmes.

Au nord-ouest, la limite passe au sud des cours de la Chiers et de l'Othain : par la forêt de la Woëvre, par le bois du Grand-Failly, par deux toponymes dérivés de *randa*, *Huhurant* sur la commune de Marville (55) appartenant au diocèse de Trèves, *Les Eurantes* séparant Nouillonpont (55) (diocèse de Verdun) et Arrancy-sur-Crusne (55) (diocèse de Trèves).

Au nord, sauf entre Roussy-le-Village (57) et l'actuelle frontière avec le Luxembourg, les choses ne sont pas très fixées. A Roussy, le long de la voie Lyon-Trèves, un milliaire daté de 83 et mentionnant la *colonia Augusta* (Trèves) laisse penser que le territoire trévire descend au moins jusque là, alors que le village a toujours appartenu au diocèse de Metz.

Y. Burnand et J.-M. Demarolle admettent ensuite, faute d'informations, la concordance entre limites diocèsaines et limites antiques (forêt de Sierck au sud de Sierck-les-Bains, forêt de Bouzonville au nord de la localité du même nom, forêt de la Houve à l'est de Creutzwald, le secteur de la Warndt) et, vers l'est, la cité médiomatrique touche les Némètes au nord et les Triboques au sud, en englobant alors une partie du Land de Sarre, la région de Deux-Ponts dans le Palatinat et en suivant l'arc de cercle formé par le massif vosgien jusqu'au Donon, celui-ci étant un point de rencontre entre les diocèses de Metz, de Toul et de Strasbourg et, précédemment, les trois cités antiques correspondantes.

E. Linckenheld, puis J. Braun, se sont penchés sur cette limite orientale vosgienne, à la fois limite entre Médiomatriques et Triboques et limite entre Gaule Belgique et Germanie supérieure. E.

Deyber 1981 p. 32-33 ; Fichtl 2000 p. 27 ; Fichtl 2002 p. 317-318 ; Fichtl 2004 p. 24.

Voir Strab. IV, 3, 4. Au sujet des Triboques, cf ci-dessous.

Burnand-Demarolle 1998 p. 76, 80-81, 87-90. Pour les limites diocésaines, cf Tribout de Morembert 1970 : il fournit plusieurs cartes, malheureusement assez imprécises. Voir cartes détaillant les limites des cités leuque et médiomatrique.

Dupuis-Massy 1993 : les auteurs refusent d'utiliser cette borne pour tenter de déterminer la limite séparant Médiomatriques et Trévires : « la numération des distances de certaines routes (grandes routes provinciales ou inter-provinciales) ne tient compte ni des limites des cités, ni même des frontières de province ». Etant donné que la portion de la voie se trouve au sein de la même province, Y. Burnand et J.-M. Demarolle 1998 p. 73, note 31, et p. 84-85, ne tiennent pas compte de cette remarque.

Linckenheld²⁰⁸ a utilisé des critères très variés pour établir, dans le détail, son tracé : les frontières diocésaines, celles des *pagi* et anciens comtés médiévaux, les paroisses et leurs annexes, les chapelles, la toponymie, les bornes-frontières ... J. Braun a corrigé le tracé aux environs de la Breitenstein, à Wingen-sur-Moder, le faisant coincider avec les limites communales et diocésaines²⁰⁹. Ainsi le tracé établi court, du nord au sud, de Sturzelbronn, vers Mouterhouse, Wingen-sur-Moder, Puberg, La Petite Pierre, Graufthal, le *Schlosserhöhe* (à l'ouest de Saverne), le *Zollstock* (à l'est du Rocher de Dabo), le massif du *Hengst*, le sommet du *Grossmann* et enfin le Donon, au pied duquel se trouve la chapelle Notre-Dame-de-la-Délivrance, anciennement Notre-Dame-de-la-Délivrande (nom dans lequel se retrouve *randa*)²¹⁰.

Suite aux réformes de Dioclétien, mais à une date inconnue, durant le IVe siècle, cette cité a subi une nouvelle modification de taille : elle a été amputée de toute sa partie occidentale par la création d'une cité du Verdunois, dont le chef-lieu est Verdun-*Virodunum*²¹¹. Celle-ci s'étend donc de l'Argonne, jusqu'au bois de Belchêne au nord, et aux environs d'Apremont au sud²¹². On ne sait rien au sujet de ses institutions municipales.

Aux abords du Rhin, l'implantation des cités rauraque et triboque a suscité de nombreux et long débats, d'autant plus que la documentation est assez ténue²¹³.

Les Rauraques

Cette cité, installée au niveau du coude du Rhin, sur les deux rives du fleuve, est source de multiples interrogations, aussi bien au sujet de son origine et de l'étendue de son territoire, que du lien entre la *colonia Augusta Raurica* et la cité en elle-même.

- Fiche d'identité

Suite à un vide observé par l'archéologie pour la période 250-150, la partie méridionale du Rhin

Linckenheld 1932. Il a repris les chartes de l'abbaye de Wissembourg (*Traditiones Wizenburgenses*), grâce auxquelles il a pu reconstituer le *pagus alsacinse* (Triboques), le *pagus saroinse* (Médiomatriques), le *pagus nemetinse* (Némètes). Il a aussi étudié des bornes-frontières, utilisées au Moyen-Age et à l'époque moderne, en démontrant leur ancienneté, voire leur antiquité (par exemple, la Breitenstein ou Pierre des Douze Apôtres, au nord de Wingen-sur-Moder, le Spitzstein, au sud-ouest de Rosteig, celle au sommet du Kleinmann ...).

Braun 1958.

Voir aussi Burnand-Demarolle 1998 p. 76 et p. 80.

Notitia Galliarum, 5 : « In provincia Belgica prima civitates num. IIII : Metropolis civitas Treverorum, Civitas Mediomatricum, Civitas Leucorum Tullo, Civitas Verodunensium ». Burnand 1990 p. 200-201 ; *CAG* 55 p. 561.

²¹²Burnand-Demarolle 1998 p. 88 et 90, d'après les limites diocésaines. Le Bois de Belchêne se trouve entre le cours de l'Othain, au sud, et la ville de Longuyon, au nord.

Fischer 1997a; Fischer 1997b. Les sources anciennes reviennent ici au premier plan.

supérieur se repeuple densément à La Tène finale, et cela de façon homogène 214.

Les Rauraques figurent dans le De Bello Gallico de César. Celui-ci évoque les Rauraci dans le cadre de la migration des Helvètes²¹⁵, à laquelle ils prennent part, après avoir brûlé leurs villes (*oppida*) et leurs villages (vici). Leur participation à cette migration peut être due à l'installation des troupes d'Arioviste sur leurs terres, dans le sud de la plaine d'Alsace, suite à la victoire des Séquanes alliés aux Germains, sur les Eduens, à Admagétobriga ²¹⁶. Une fois les Suèves d'Arioviste chassés de là par César, les Rauraques (re?)prennent possession du territoire situé au niveau du coude du Rhin, sur les deux rives.

En se basant sur César (« ... per fines Sequanorum »...) et Strabon 217, qui soulignent que les Séquanes touchent au Rhin, et sur une inscription mentionnant une cohors I Sequanorum et Rauricorum equitata, St. Fichtl envisage un lien très ancien entre Rauraques et Séquanes, et des Rauraques formant un pagus des Séquanes, avant l'arrivée des Romains²¹⁹. Pour d'autres, prenant en compte le fait que les Rauraques rejoignent librement la migration des Helvètes et qu'ils envoient un contingent à l'armée de secours d'Alésia, les Rauraques forment déjà une entité à part entière au moment de la guerre des Gaules²²⁰.

Outre le problème du statut des Rauraques au moment de la Conquête, la fondation de la colonie d'Augusta Raurica-67²²¹ soulève des questions sur l'histoire, voire sur l'existence, de la civitas à l'époque impériale.

En 44 av. J.-C., le légat L. Munatius Plancus déduit une colonie, dont on ne connaît pas la dénomination complète et qui ne prend véritablement son essor que suite à une deuxième fondation 2222, peu après 15 av. J.-C. 223, par L. Octavius. La dénomination complète de cette seconde fondation a été partiellement reconstituée, suite à la découverte à Augst en 1967, dans un dépôt de bronzier, de 3

²¹⁴ Jud-Zehner 1996 ; Zehner 2001 p. 25 ; Jud-Kaenel 2002 p. 301-304. A La Tène ancienne, le secteur

connaissait une forte occupation.

Voir Cés. BG I, 5, 4 ; I, 29, 1-2, entre autres. Le terme Rauraci semble être une forme plus tardive que Raurici. Son emploi dans le De Bello Gallico montrerait alors un remaniement du texte au Bas-Empire. Cf Frei-Stolba 1999 p. 61, note 167.

Voir Cés. *BG* I, 31, 11-12; Fichtl 2000 p. 26.

Voir Cés. *BG* IV, 10, 3; Strab. IV, 3, 4.

ISchweiz 481.

Fichtl 2000 p. 27; Fichtl 2004 p. 24.

Jud-Kaenel 2002 p. 302, d'après Cés. *BG* I, 5, 4; VII, 75, 3.

Jacques-Scheid 1996 p. 241 : colonie de peuplement fondée par souci stratégique.

222 CIL X 6087 : il s'agit de l'épitaphe de L. Munatius Plancus, dans laquelle sont mentionnés son triomphe sur les Rhètes et les fondations des colonies de Lugdunum et de Raurica.

Frei-Stolba 1999 p. 58-61.

fragments de plaques de bronze inscrites 224 : colonia [Paterna? Munatia? Felix? ou copia? Apollin]aris [Augusta E]merita [Raur]ica. Concernant la première fondation de la colonie par Munatius Plancus, récemment, a été émise l'hypothèse que le Münsterhügel de Bâle ait correspondu à Raurica²²⁵, en se basant sur la possible élévation d'un site indigène au rang de colonie, comme en Narbonnaise. Après la conquête des Alpes, le déplacement de la colonie de Bâle-Münsterhügel à Augst pourrait alors expliquer la seconde fondation.

Quel a été le lien entre la colonie et la civitas ? La première a-t-elle assimilé la seconde ? Les éléments permettant de se prononcer sont rares :

- l'épitaphe de L. Munatius Plancus fait référence à la déduction de la colonie Raurica,
- les fragments de bronze trouvés en 1967 mentionnent Raurica,
- Pline l'Ancien (IV, 106) dissocie les Raurici et la colonia Raurica,
- Ptolémée (II, 9, 9) place au sein des Rauraques, Argentovaria et Augousta Raurikon,
- l'Itinéraire d'Antonin cite Augusta Rauracum, et la Table de Peutinger, Augusta Ruracum.

Hans Lieb²²⁷ a mis en évidence un transfert dans l'utilisation de Raurica, présent dans la documentation la plus ancienne, vers le génitif pluriel Rauracorum (= Rauracum, Ruracum), présent dans les documents plus tardifs. C'est d'après cette observation qu'on date l'absorption de la civitas par la colonie entre le IIe et le IVe si., sans certitude. R. Frei-Stolba, se basant sur Pline, Ptolémée et la cohors I Sequanorum et Rauricorum equitata, ne la conçoit pas avant Antonin Le Pieux au moins 228. Quant à M.-Th. Raepsaet-Charlier, elle réfute l'idée d'une quelconque coexistence cité – colonie et met en doute l'existence même de la civitas. Elle envisage plutôt les Rauraques comme habitants de la

colonia²²⁹, malgré la dissociation faite par Pline et malgré Ptolémée. Concernant le texte de ce dernier, elle pense qu'il ne révèle en aucune manière l'existence d'une civitas des Rauraques.

Enfin, P. Jud et G. Kaenel voient une superposition colonie-cité²³⁰, celles-ci coexistant jusqu'à l'édit de Caracalla, en 212.

- Implantation et limites

 $^{^{224}\}mathrm{Lieb}$ 1974 ; AE 1974 p. 435 ; Berger 2000 p. 16-21. Ces trois fragments de plaques de bronze inscrites, qui appartiendraient à deux socles, ont été mis au jour lors de la fouille de l'insula 20 d'Augst.

Jud-Kaenel 2002 p. 304; Fellmann 2002 p. 10 et note 15; Schwarz 2004 p. 357-358.

Précisons que nous n'avons aucune attestation claire confirmant l'existence de la *civitas* des Rauraques. Dans l'inscription AE 1980, 658, datée de la 2^e moitié du IIe siècle ou de la 1^{ère} moitié du IIIe siècle, les termes civitas Rauracorum ne feraient que désigner Augusta Raurica: Frei-Stolba 1999 p. 62 et note 175; Berger 2000 p. 25-28. Lieb 1974 p. 423.

Electron 1999 p. 62 et p. 63.

Raepsaet-Charlier 1999 p. 318-319.

Jud-Kaenel 2002 p. 304 : « ... aucun indice ne suggère que le territoire des Rauraques ait été divisé en une partie coloniale, et une zone pérégrine ».

Les Rauraques possèdent, durant l'époque romaine, un territoire s'étendant de la Forêt-Noire, aux Vosges, jusqu'aux contreforts du Jura²³¹. Les descriptions actuelles ne sont jamais vraiment plus précises, faute d'informations. D'après César, on sait qu'ils sont les voisins des Helvètes, et que la Forêt Hercynienne (correspondant, dans sa partie occidentale, à la Forêt Noire) « commence aux frontières des Helvètes, des Némètes et des Rauraques » ce qui donnerait une indication au sujet de leur présence sur la rive droite du Rhin 233.

M. Zehner, dans sa thèse 234, a étudié la question sous un autre angle : celui des groupes culturels, mis en évidence par l'étude de la céramique de La Tène finale et du début de l'époque romaine. Elle a ainsi distingué 3 groupes culturels différents : un vers le sud de la plaine d'Alsace qu'elle nomme « groupe sud », l'autre vers le nord (« groupe nord »), le troisième de l'autre côté des Vosges, en Alsace Bossue. Pour établir cette distinction, elle se base sur les pots de stockage et les pots à cuire. Ceux liés au groupe sud se reconnaissent par leur dégraissant (mica doré ou argenté et chamotte), par leur forme (bords éversés), par la présence d'un décor. Le groupe sud est le plus cohérent et le plus stable durant toute La Tène D. On le trouve également dans le sud du Bade (de Breisach à Bâle, sur le flanc occidental de la Forêt Noire et dans quelques vallées) et dans le Nord-Ouest de la Suisse (canton de Bâle, partie nord du canton de Soleure, Argovie). La limite entre groupe sud et groupe nord se situerait un peu au nord de Benfeld-*Ehl*. Quoi de plus tentant que d'identifier ce groupe sud aux Rauraques, constituant une communauté homogène (*pagus* des Séquanes ou *civitas* à part entière) ? S'il s'agissait bien de cela, cette étude corroborerait ce qui a été dit plus haut au sujet de l'étendue du territoire rauraque, depuis les Vosges jusqu'à la Forêt Noire et aux contreforts du Jura. Elle apporterait peut-être aussi une précision au niveau de sa limite septentrionale.

Qu'en est-il du diocèse de Bâle et d'une éventuelle utilisation de la méthode régressive ?

D'après les recherches actuelles, il existe un hiatus²³⁷, surtout pour les Ve et VIe siècles, entre ce que nous savons de l'évêché paléochrétien installé à Augst et l'évêché médiéval de Bâle qui apparaît véritablement au milieu du VIIIe si., selon la liste épiscopale. Au début du VIIe si., l'évêque

Voir, par exemple, Jud-Zehner 1996 ; Plouin-Reddé-Boutantin 2001 p. 21 ; Jud-Kaenel 2002 Fichtl 2004 p. 88.

Voir Cés. BG I, 5, 4 et VI, 25, 2. Dans ce dernier cas, si le terme *fines* est bien employé dans le sens « frontière, limite ».

Pour R. Frei-Stolba 1999 p. 61, les Rauraques habitent seulement sur la rive droite du Rhin avant la guerre des Gaules, ceci expliquant leur absence dans les textes de César et Strabon (voir Cés. *BG* IV, 10, 3; Strab. IV, 3, 4).

Zehner 2000.

Zehner 2000 p. 196 ; Zehner 2002 p. 329.

²³⁶Zehner 2002 p. 329-331 : Fichtl 2004 p. 88-89.

Jäggi 2000 p. 2-3.

Ragnachaire porte le titre de chef de l'église d'Augst et de Bâle. La question de la continuité entre les deux reste en suspens 238

C'est sous les Carolingiens que se constitue le diocèse de Bâle, en partie au détriment de celui de Strasbourg 239. Situé uniquement sur la rive gauche du Rhin, le diocèse de Bâle est dès lors délimité par les Vosges, le Doubs, le col de Pierre-Pertuis, l'Aar, le Rhin. Au nord, il s'étendait jusqu'au sud de Sélestat, sans l'inclure 241.

Le hiatus chronologique lié au problème du transfert du siège épiscopal entre Augst et Bâle et le fait que le diocèse de Bâle ne comprenne pas la rive droite du Rhin font que la méthode régressive n'est guère utilisable pour connaître mieux les limites de la civitas des Rauraques.

Ceci dit, une des entités composant le diocèse doit retenir notre attention : il s'agit de l'Augstgau, situé au sud du Rhin, en amont de Bâle²⁴². Il correspondrait, dans ses grandes lignes, au territoire de la colonia²⁴³.

On remarque que, si l'implantation des Rauraques est, d'un point de vue général, bien appréhendée, ses limites exactes ne sont pas connues. La cité des Triboques pose au moins autant de problèmes que sa voisine méridionale.

> La cité des Triboques

Les Triboques, qui sont arrivés avec Arioviste, se sont installés dans la partie septentrionale de la plaine d'Alsace, sans l'occuper entièrement.

- Fiche d'identité

On les trouve mentionnés dans plusieurs textes anciens qu'on a déjà vus : chez César, chez Strabon, chez Pline, chez Ptolémée ... Celui-ci commet une erreur en plaçant Strasbourg-Argentorate chez les Vangions.

Schwarz 2004 p. 124 et p. 357. Selon lui, le déplacement du siège épiscopal d'Augst à Bâle aurait eu lieu dans le courant du VIIIe si. ²³⁹ Doll 1999 p.25 ; Jäggi 2000 p. 7-8. Durant le VIIe si., et ce jusqu'au milieu du VIIIe si., le diocèse de

Strasbourg s'étendait jusqu'au Jura et jusque vers la région du lac de Thoune.

Froidevaux 1997 p. 119-120 : la limite entre le diocèse de Bâle et celui de Besançon est restée longtemps problématique. Il convient, en outre, de distinguer diocèse et évêché. Le territoire de la Principauté va de Bienne et Laneuveville, sur le Plateau Suisse, jusqu'à l'Ajoie, dans le diocèse de Besançon jusqu'en 1779.

Voir aussi le *Dictionnaire Historique Suisse*, consultable en ligne, à l'adresse : http://www.dhs.ch, entrée « Bâle (diocèse) ».
Voir figure 5.

Frei-Stolba 1999 p. 64-65. L'*Augstgau* porte ce nom jusqu'en 1041. Il est ensuite divisé entre trois : *Sisgau*, Frickgau et Buchsgau. Contrairement à l'Augstgau (et au Buchsgau), la colonia n'allait sans doute pas jusqu'à l'Aar. Voir Dictionnaire Historique Suisse, entrée « Augstgau ».

Selon César (I, 51, 2), ils faisaient partie de l'armée d'Arioviste, ainsi que les Némètes, les Vangions, etc. Ils ont donc été rangés parmi les Germains²⁴⁴. Leur origine n'est pas connue plus que ce que nous en dit Strabon (IV, 3, 4) : la rive droite du Rhin, et leur nom, à consonance celtique, signifierait « ceux d'au-delà des montagnes »²⁴⁵.

Leur installation sur la rive gauche du fleuve a lieu à une date encore mal cernée, après la défaite d'Arioviste, à un moment donné de la guerre des Gaules ou peu après. Et nous avons vu précédemment que les Triboques sont liés territorialement aux Médiomatriques, sans doute suite à un accord avec ceux-ci²⁴⁶.

La date de constitution de la *civitas* triboque pose quelques petits problèmes. Elle peut avoir été constituée lors du découpage en trois provinces de la Gaule Chevelue effectué par Auguste, avec la volonté de stabiliser la rive gauche du Rhin, alors que la conquête de la rive droite est en projet ou en cours. Il se peut également que les Triboques aient fait partie d'une seconde vague d'établissement de cités, qui aurait été mise en œuvre par Drusus ou Tibère, après l'inauguration de l'Autel du Confluent est concernées par cette seconde vague seraient celles qui ne sont pas mentionnées par Strabon : les Tongres, les Bataves, les Canninéfates, les Frisiavons, les Cugernes, les Vangions, les Némètes. Les Triboques ne sont pas absents du texte de Strabon, mais comme ils appartiennent à la même aire que les Vangions et les Némètes et sont souvent associés à ceux-ci dans les textes anciens et les Némètes dans la seconde vague, si on admet son existence.

La cité est pérégrine, puis sans doute latine, mais cela à une date inconnue, peut-être à l'époque flavienne, en même temps que la cité des Némètes. Cette hypothèse du droit latin concédé aux Némètes à l'époque flavienne découle seulement de l'utilisation du terme *Flavia* dans la nomenclature d'une inscription datée de 204²⁴⁹ : ... *L. Gellius L. f. Flavia Celerianus Nemes*.

Le chef-lieu de la *civitas* est Brumath-*Brocomagus-9* au moins durant tout le Haut-Empire. Les découvertes les plus anciennes datant de l'époque augustéenne et le plan orthogonal laissent penser

Voir Plin. *NH* IV, 106 ; Tac. *Ger.* XXVIII, 4. Hatt 1968 p. 362 ; Fichtl 2000 p. 27 : rien n'empêche la présence de contingents celtiques au sein d'une armée germanique.

Fichtl 2000 p. 28.

Voir Strab. IV, 3, 4. Pétry 1979a p. 200 ; Fichtl 2000 p. 28 ; Fichtl 2004 p. 58-59.

Raepsaet-Charlier 1999 p. 287, 293, envisage cette seconde vague en se basant sur la mention ou l'absence de mention des cités dans le texte de Strabon (IV, 3). A la p. 319, elle émet une hypothèse chronologique encore plus précise : la cité de Mayence et les cités des Vangions, des Némètes, des Triboques, des Cugernes auraient été établies après la mort de Drusus, par Germanicus ou Tibère. Mais rien ne permet de le prouver pour l'instant.

Strab. IV, 3. Pour les Triboques, Vangions et Némètes, voir Cés. I, 51, 2 ; Plin. *NH* IV, 106 ; Tac. *Ger*. XXVIII, 4 ...

Chastagnol 1995 p. 189. Raepsaet-Charlier 1999 p. 295 et 319-320. Les Némètes auraient la particularité d'avoir obtenu le titre de colonie sous l'empire gaulois. Voir *CIL* XIII 6659 pour *Flavia*.

qu'il s'agit d'une création *ex nihilo*. Sans que rien ne le prouve véritablement, à part une mention dans la *Notitia Galliarum*, on envisage que le chef-lieu a été transféré à Strasbourg-*Argentorate-11*, après la deuxième moitié du IIIe siècle ²⁵⁰. Les découvertes récentes réalisées à Brumath, en prospection et lors de fouilles préventives, permettront peut-être de préciser ces questions chronologiques et administratives. Elles révèlent en tout cas que l'agglomération a atteint un développement qu'on ne soupçonnait pas jusque là.

- Implantion et limites

Les limites de la cité des Triboques n'ont jamais été étudiées complétement : seule une partie de la limite occidentale, commune avec les Médiomatriques, a fait l'objet de recherches poussées, anciennement ²⁵¹. Pour les limites septentrionales et méridionales, on se contente généralement de reprendre les limites diocésaines, sans toutefois beaucoup de précision.

Dans un article vieilli, paru en 1968 et intitulé « Triboques, où êtes-vous ? », J.-J. Hatt s'interroge sur l'étendue du territoire triboque lors de leur installation, puis durant l'époque romaine ²⁵². D'après lui, le noyau originel est assez restreint, autour d'Haguenau et Brumath, et il s'y maintient. Pour cela, il se base sur des incinérations, en pleine terre ou sous tumulus, accompagnées d'armes et trouvées dans la forêt de Brumath ainsi qu'à Schweighouse, à l'est d'Haguenau. Il les rapproche de sépultures de La Tène finale découvertes chez les Vangions et souligne que rien de commun n'a été mis au jour dans le domaine médiomatrique oriental (dans la région de Saverne). Ceci dit, Hatt reste très vague sur les sépultures qu'il choisit de comparer, renvoyant seulement à des références solides mais anciennes, De Ring, Forrer et Behrens. Les datations récemment proposées pour ces sépultures ²⁵³ et ce que nous avons vu plus haut au sujet de l'installation des Triboques sur la rive gauche du Rhin rendent caducs les rapprochements de Hatt.

Son argumentation est bien plus développée, mais malgré tout ténue, quand il évoque des particularismes observés sur les stèles de la région Brumath-Haguenau (absence de Mercure, association Vénus-Fortune, apparition d'un Mars « indigène »), en les comparant aux stèles du reste du

D'après Amm. XVI, 2, 12; *Notitia Galliarum*, 7: dans ces deux textes, emploi du terme *civitas* pour désigner *Argentorate*. Goudineau-Février-Fixot 1980 p. 110; Raepsaet-Charlier 1999 p. 296. Pourtant Ammien, dans le même extrait, emploie le terme *civitas* au sujet de Brumath, de Saverne, de Seltz ... Il l'emploie donc au sens de « ville ». La *Notitia Galliarum* comptabilise dans la province de Germanie Première, comme « civitates » : « Metropolis civitas Mogontiacensium, Civitas Argentoratensium, Civitas Nemetum, Civitas Vangionum ».

Linckenheld 1932 ; Braun 1958. Pour le détail, voir ci-dessus la partie sur les limites de la cité des Médiomatriques.

Hatt 1968.

De Ring, 1865, III, p. 18 et pl. X (forêt de Brumath); Behrens 1923, p. 15, fig. 25 et fig. 27 (Waldülversheim et Nierstein (tombe 1)); Forrer, 1937, p. 128-138, pl. XXVI-XXVIII (Schweighouse). Datations proposées par M. Zehner 2001 p. 21: deux incinérations de la Forêt de Brumath = tumulus 4, groupe sud, datées de LT C2 et Schweighouse-sur-Moder, sablière Quirin, « tombe d'un guerrier » datée de LT D1.

département. Hatt suppose donc que la civitas est composée d'un noyau triboque auquel des populations auparavant médiomatriques sont ajoutées. Son territoire correspondrait à l'actuel département du Bas-Rhin, l'Alsace Bossue et la zone située au nord du Seltzbach et du Sauerbach en moins 254

Que nous apprennent les limites diocésaines et la méthode régressive ? Le diocèse de Strasbourg est attesté au IVe siècle, mais se développe pleinement aux VIIe-VIIIe siècles 255. Il s'étend dès lors sur les deux rives du Rhin, un tiers se trouvant sur la rive droite (région de l'Ortenau). Après, il conserve ces mêmes limites, à quelques détails prés, jusqu'à la Révolution.

Le tableau ci-dessous présente les informations qu'on peut tirer de recherches ou documents antérieurs 256 pour connaître les limites septentrionale et méridionale du diocèse de Strasbourg. Pour plus de commodité, on utilise les orthographes et les noms actuels.

Limite nord du diocèse de Strasbourg :

Références	Eléments de description	Commentaires
Sanson, 1659 ²⁵⁷	La limite passe sous le <i>Schoeneck</i> (vallée vosgienne du Schwartzbach?), puis descend vers la vallée de la Sauer (elle passe sous Goersdorf), passe au-dessus de Hatten (le long du Seltzbach?) et va vers Beinheim.	Strasbourg », datée de 1659. Sanson était « géographe ordinaire du roi ». On y note quelques imprécisions dans
Grandidier, 1897	Appartenant au diocèse de Strasbourg, dans les Vosges : Nieder- et Obersteinbach, Wingen. Vallée de la Sauer : Lembach, Goersdorf. Vallée du Seltzbach : Preuschdorf, Soultz, Hoffen, Seltz.	Grandidier. Par rapport à la carte de Sanson, la limite passe un peu plus au
Burcklé, 1935	Les limites courent « parallèlement à la Lauter, jusqu'au Rhin, [franchi] à la hauteur de Seltz ».	· ·
Doll, 1999 (pour Haut-	La limite passe au sud de Fischbach-bei- Dahn (Allemagne), le long de la Wieslauter,	7

²⁵⁴L'Alsace Bossue appartenant aux Médiomatriques et la région au nord de ces deux cours d'eau appartenant aux

²⁵⁵Fritz, 1885 ; Rapp 1982 p. 9, 11, 17-19, 21 ; Kammerer 2001 p. 70. Le premier évêque de Strasbourg est Amand, d'après la liste épiscopale. On sait par ailleurs qu'il a apporté son soutien à Athanase, lors du Concile de Sardique en 343, en signant avec de nombreux autres évêques du Nord de la Gaule.

Nous avons effectué une sélection. On peut aussi consulter : L. Dacheux « Ein Steuerrolle der Diözese Strasburg für das Jahr 1464 » in BSCMHA 18, 1897, p. 433-522 ou G. Kaiser « Eine päpstliche Steuer für das Bistum Strasburg im Jahre 1371 » in Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, 21,1906, p. 99. J. Burcklé entame son livre en synthétisant ces données et en se penchant sur les diocèses de Strasbourg et de Bâle (Burcklé

Sanson N. *Tribocci. Evesché de Strasbourg*, [Paris], 1659, consultable à la BNUS, sous la cote M.CARTE.10.057.

Moyen-	au sud de Niederschlettenbach, à l'ouest de	est valable pour les années 970-985
Âge)	Bobenthal, entre Rott et Climbach, au sud	environ. Il signale les agglomérations
	de Cleebourg, au nord d'Ingolsheim et de	ayant toujours appartenu au diocèse de
	Seebach, et descend vers Munchhausen (au	Spire (Rott, Wissembourg, Cleebourg,
	nord de Seltz).	Salmbach, Niederlauterbach,
	ŕ	Lauterbourg, Mothern) et celles ayant
		connu des transferts d'un diocèse à
		l'autre.
Doll, 1999	La limite est la même vers l'ouest et vers	Même étude que la précédente. Cette
(pour fin du	l'est. Elle change au milieu, en descendant	fois-ci, il s'agit du tracé pour la fin du
Moyen-Âge)	jusqu'aux environs de Lembach (au sud du	Moyen-Âge. Seltz est dans tous les cas
	col du Pfaffenschlick), puis en passant au	incluse dans le diocèse de Strasbourg.
	sud de Keffenach, Schoenenburg,	
	Oberroedern. A l'est de Buhl, elle remonte	
	vers Trimbach, puis va vers l'est et	
	Munchhausen (au nord de Seltz).	

Limite sud du diocèse de Strasbourg :

Références	Description	Commentaire(s)
Sanson, 1659	La limite passe au sud d'Orschwiller, forme	Carte intitulée « Tribocci. Evêché de
	un coude vers Sélestat, puis redescend pour	Strasbourg », datée de 1659.
	passer au sud de Mussig et d'Heidolsheim,	
	et atteint Marckolsheim.	
Grandidier,	D'ouest en est, appartenant au diocèse de	Pouillé datant de 1454 étudié par
1897	Strasbourg: Saales, Fouchy, Rombach,	Grandidier. Par rapport à Sanson, la
	Lièpvre, St Hippolyte, Heidolsheim. Limite	limite va plus vers le sud.
	plongeant vers le sud : Ohnenheim,	
	Grussenheim, Jebsheim, Muntzenheim,	
	Widensolen, puis remontée jusqu'à	
	Baltzenheim.	
Burcklé,	Le diocèse de Strasbourg est séparé de celui	Description équivalente à celle de
1935	de Bâle par « le fossé provincial	Grandidier.
	(Landgraben), situé entre Sélestat et	
	Bergheim. Entre l'Ill et le Rhin,	
	l'archiprêtré de Marckolsheim s'étalait vers	
	le sud jusqu'aux environs de Brisach ».	

Au niveau des limites politiques du Haut-Moyen-Âge²⁵⁸, celles des comtés de la fin du VIIIe siècle et du IXe siècle par exemple, on remarque que la région de Wissembourg-Lauterbourg se trouve en dehors du *Nordgau*²⁵⁹. Concernant la limite sud, elle serait marquée par ce qu'on appelle le *Landgraben*: un secteur marécageux, au nord de Bergheim, suivant grosso modo le ruisseau Eckelsbach et se prolongeant en plaine de Bade. Cette limite existerait depuis l'époque romaine au moins et se serait maintenue au Haut-Moyen-Âge, séparant Haute- et Basse-Alsace, comtés (*Sundgau* et *Nordgau*), landgraviats, province ecclésiastique de Mayence, province ecclésiastique de Besançon,

 258 Voir figure 6 : carte des comtés au Xe siècle.

Kammerer 2001 p. 32-33 : -*gau* vient de pagus. Le terme *Nordgau* est vite tombé en désuétude.

diocèse de Strasbourg, diocèse de Bâle, départements ²⁶⁰.

Ainsi, on remarque que les limites diocésaines varient, parfois de façon importante, selon les auteurs, alors qu'elles sont restées stables dans l'ensemble jusqu'à la Révolution, quand le diocèse est restreint à la rive gauche.

Donc, pour définir – globalement et avec prudence – les limites des Triboques, on retient des limites postérieures que la région de Wissembourg-Lauterbourg est exclue systématiquement, qu'on se penche sur les circonscriptions ecclésiastiques ou politiques du Haut-Moyen-Âge, et qu'une limite méridionale durable part des environs de Saales, descend vers le sud de Sélestat, puis plonge encore plus vers le sud, jusqu'à la hauteur de Colmar, avant de remonter un peu vers le nord et de rejoindre le Rhin.

Concernant le diocèse de Strasbourg et même celui de Bâle, il faut s'interroger sur le bien-fondé d'une utilisation de limites connues pour la fin du Moyen-Âge qu'on appliquerait, par défaut, au diocèse du Haut-Moyen-Âge, aux cités d'époque romaine ou pour l'époque laténienne, sans confrontation avec d'autres données. Or, aucune étude n'a concerné la toponymie, par exemple. En outre, L.-A. Doll récuse toute utilisation des limites diocésaines du Bas-Moyen-Âge pour remonter aux limites ecclésiastiques ou administratives antérieures. Pour cela, il se base sur l'exemple de Seltz²⁶¹. Premier lieu de garnison cité dans la *Notitia Dignitatum*, parmi dix autres appartenant au *dux Mogontiacensis*, Seltz n'a pu appartenir, selon lui, qu'à la cité des Némètes et au diocèse de Spire à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen-Âge, alors qu'elle appartient au diocèse de Strasbourg après.

Enfin, rappelons que, pour La Tène finale et le tout début de l'époque romaine, M. Zehner place la limite entre un groupe sud identifié aux Rauraques et un groupe nord plus problématique, un peu au nord de Benfeld-*Ehl*²⁶², bien plus au nord que le *Landgraben*, cette limite qui aurait marqué l'histoire de la plaine rhénane jusqu'à son assainissement au XIXe siècle et qui a, en tout cas, marqué l'historiographie régionale²⁶³. Surtout, est-il vraiment pertinent de faire coïncider territoire ethnique ou

Doll 1999 p. 25 ; Kammerer 2001 p. 23 et p. 33. Au VIIe siècle et durant une partie du VIIIe siècle cependant, le *Landgraben* n'a pas marqué la limite sud du diocèse de Strasbourg puisque celui-ci s'est étendu sur toute la plaine d'Alsace jusqu'au Jura. A propos de la pérennité de cette limite entre Haute- et Basse-Alsace, voir aussi chapitre 7.

Doll 1999 p. 24-25. De même il refuse de comparer le Seltzbach au *Landgraben* ou au Vinxtbach (séparant les diocèses de Cologne et de Trèves) puisqu'au Haut-Moyen-Âge, Seltz était résidence royale et siège d'un fisc qui s'étendait de part et d'autre du cours d'eau.

Zehner, 2000 ; Fichtl 2004 p. 88 : Si M. Zehner se base sur les pots de stockage et les pots à cuire, cette

Zehner, 2000 ; Fichtl 2004 p. 88 : Si M. Zehner se base sur les pots de stockage et les pots à cuire, cette disctinction entre Haute et Basse Alsace se retrouve aussi en numismatique : prédominance du potin « au sanglier » (Scheers 186) au nord, du potin « à la grosse tête » (LT 5368) au sud.

On reviendra sur ce problème des limites au chapitre 7.

économique et territoire civique ?

2.3 Subdivisions administratives et magistratures municipales

Pour chacune des quatre cités étudiées, nous avons sélectionné toutes les inscriptions mentionnant une subdivision : un *pagus* ou un *vicus*. Nous avons aussi pris en compte les inscriptions qui signalent un magistrat. A la fin, un tableau récapitule toutes les premières, en les classant selon le lieu de découverte.

Chaque inscription est désignée par la référence la plus communément donnée (en général celle du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, celle de l'*Année Epigraphique*). Ensuite, nous rappelons, dans l'ordre suivant : le lieu et le contexte de découverte, le texte développé et sa traduction, la datation s'il est possible d'en donner une. Un petit commentaire complétera la plupart du temps ces informations et quelques éléments bibliographiques pourront être indiqués.

Les *vici* et les *pagi* des Trois Gaules, et donc, entre autres, ceux de Lorraine, ont été étudiés récemment par M. Dondin-Payre²⁶⁴. Avec les travaux plus généraux de M. Tarpin sur les *vici* et les *pagi* de l'Occident romain²⁶⁵, on dispose d'une analyse détaillée et globale de ces subdivisions.

Pagus et vicus sont deux notions à prendre avec une certaine précaution. Voici les problèmes qu'on peut rencontrer en voulant les définir :

- l'existence de plusieurs définitions, due aux problèmes de traduction ;
- l'espace (ces notions sont utilisées dans une grande partie de l'Empire) ;
- le temps (le *pagus* d'époque romaine n'est pas identique au *pagus* du Haut-Moyen-Âge);
- la variété des sources qui les évoquent (textes anciens, inscriptions) ;
- l'éventuel passé pré-romain (celtique ou italique) du *pagus* qui a biaisé la question ;
- le problème de l'application d'un mot (vicus) sur une réalité archéologique et vice-versa.

Les pagi

Le nombre de *pagi*, comparé au nombre de *vici*, va paraître plus faible, en particulier en Germanie supérieure, où on en répertorie seulement 3 ou 4 (2 chez les Lingons, 1 à Ladenburg, 1 possible à Trebur)²⁶⁶.

Dondin-Payre 1999 p. 197-230.

²⁶⁵Tarpin 2002a et Tarpin 2002b.

Raepsaet-Charlier 1999 p. 329-352. Aucun *pagus* n'est attesté chez les Rauraques et les Triboques.

On pourrait presque dire que le texte de César est à l'origine du problème principal de définition du *pagus*. Dans *De Bello Gallico*, l'emploi du terme à plusieurs reprises²⁶⁷, de façon imprécise, pour décrire des entités celtiques ou germaniques, a biaisé la question, de sorte qu'on attribue souvent au *pagus* une origine clanique, tribale, pré-romaine (celtique ou italique)²⁶⁸.

Mais César a simplement utilisé ce terme latin, dont il connaît probablement bien la signification, pour décrire une réalité gauloise plus ou moins proche ²⁶⁹. Il fait de même avec le terme *civitas* ²⁷⁰. Il rend ainsi la lecture de son texte plus aisée pour ses compatriotes.

La nature éminemment territoriale du *pagus*²⁷¹ apparaît dans les textes littéraires plus souvent et plus facilement que dans les inscriptions. Par exemple, Ammien évoque les *fertilibus pagis* (terroirs fertiles) des rives du Pô²⁷². En outre, au Haut-Moyen-Age, le mot a un sens territorial plus que certain.

Avant la présentation des inscriptions mentionnant un pagus, il convient de remarquer que :

- Les supports sont variés (autel en pierre, plaque de bronze ...).
- La mention de *decreta*, d'*ordo* et de magistrats dans les inscriptions des *pagi* constitue la différence majeure entre *vici* et *pagi* : les *pagi* possèdent des instances de décisions officielles ²⁷³. Le fait d'émettre des décrets (*decreta*) implique l'existence d'une assemblée du *pagi* (l'*ordo*). Et des magistrats sont bien attestés.
- La forme *pagus* est beaucoup plus employée que *pagani*²⁷⁴, contrairement à la forme *vicani*, qui connaît une représentation beaucoup plus forte à travers les inscriptions, tant en Germanie supérieure qu'en Gaule Belgique.
- Les domaines d'action du *pagus* sont traditionnels : urbanisme, religion, culte impérial, évergésies.
 - CIL XIII, 4316
- découverte au Sablon (Metz), en 1840, sur un fragment de pierre.
- ... | nius Numid[... / mag(ister) pag(i) I[...] / (iterum) / de suo posuit
- « ... magister du pagus I..., pour la deuxième fois, a posé à ses frais »
- Il s'agit du seul pagus connu dans la cité des Médiomatriques. Le nom du magistrat et le nom du

 $^{^{267}\}text{C\'es. }\textit{BG} \text{ I, } 12,4\text{ ; I, } 37,3\text{ ; VI, } 11,2\text{ ; VI, } 23,5\text{ ... } \text{Fichtl } 2004\text{ p. } 14\text{ : le mot apparaît en tout } 11\text{ fois. }$

Tarpin 2002a p. 199.

Tarpin 2002a p. 202 : au Ier si. av. J.-C., le *pagus* est déjà défini comme une unité territoriale, ayant un rôle fiscal et censitaire, au sein d'une cité. Fichtl 2004 p. 14-18 : revient en détail sur le *pagus* gaulois, en donnant des éléments de définition. Dondin-Payre 1999 p. 208.

Fichtl 2004 p. 11-14: 182 occurrences dans *De Bello Gallico*.

Tarpin 2002b p. 177-181.

Amm. XXVIII, 5, 15.

²⁷³Dondin-Payre 1999 p. 211-214.

Dondin-Payre 1999 p. 212.

pagus sont mutilés. L'inscription témoigne de l'existence d'une magistrature du *pagus*, fonctionnant a priori comme une magistrature classique.

- Frézouls 1982 p. 258 et p. 260 ; Burnand 1990 p. 12 ; Dondin-Payre, 1999, p. 200, 214; CAG 57/2 p. 307.

CIL XIII 4636

- plaque en bronze découverte à Naix vers 1834
- [---Augus]tali, absti[nentissimo viro] / ex d(ecreto) o(rdinis) p(agi) [Nasiens(ium) p(osuit) ?]
- « A ... (sévir) augustal, (homme) très désintéressé, par décret de l'assemblée du pagus (de Naix ...) »
- Cette inscription est très mutilée. Elle mentionne une assemblée (ordo) du pagus, émettant des décrets. ... p(agi) ... peut aussi être lu p(agani). On ne sait pas comment sont désignés les membres composant une telle assemblée : decurio est possible, mais pas prouvé du tout.

Le terme *Augustali* est supposé. Témoin d'un culte impérial à Naix ? Aucun témoin de ce genre à Toul. Il pourrait tout simplement s'agir d'un nom mutilé.

- Burnand 1990 p. 12; Dondin-Payre 1999 p. 200 et 211; CAG 55 p. 413.

• *CIL* XIII 4678

- découverte d'un autel en pierre en 1880, à Soulosse, inséré dans le mur de l'église de Saint-Elophe.
- Deo He[rculi] / Livianus Bl[---]/ et Severus [---] / v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito) l(ocus) d(atus) [d(ecreto) p(agi?)]
- « Au dieu Hercule, Livianus (fils de) Bl ... et Severus, se sont acquittés de leur voeu de bon gré et à juste titre ; emplacement donné (par décret du *pagus*) ».
- Cette dédicace est très mutilée.
- Dondin-Payre 1999 p. 200; CAG 88 p. 351.

• *CIL* XIII 4679

- découverte d'un autel en pierre avec des volutes, à Soulosse, en 1824 : « Le monument avait été transporté par les soins de M. de Cherrier, ancien sous-préfet de Neufchâteau, dans le parc du château de Bazoilles, où on le conservait depuis plusieurs années... » (Beaulieu)
- [---] et Iul(iae) Aug(usta) matri Aug(usti) n(ostri) et cast(rorum) / Genio pagi Dervet(i), peregri(ni) / qui posuer(unt) vico Soliciae

A gauche: Lupo et Maximo co(n)s(ulibus)

A droite : *D(edit) d(edicavit) IIII kal(endas) Iul(ias)*

- « (...) et à Julia Augusta mère de notre Auguste et des camps, au Génie du pagus Dervetus, les pérégrins qui ont posé (ce monument) au *vicus* Solicia, Lupus et Maximus étant consuls, le 4e jour des calendes de juillet ».
- La lecture n'est pas évidente : DERVVETPEREGRI. Selon M. Dondin-Payre, si on considère que

DERVVET ne forme qu'un seul mot, le *pagus* se nomme *Dervet(us)*. En faisant une coupure, il est *Derv(ensis)*, et *VET* se lit *vet(erani)*.

Le terme vico est au locatif, il indique où la dédicace est placée.

La communauté formant le pagus Dervetus s'individualise et s'identifie dans le culte d'un Génie.

- Datation : 27 juin 232.
- Burnand 1990 p. 12; Dondin-Payre, 1999, p. 198, 200, 214, 221; CAG 88 p. 346.
 - *CIL* XIII, 4680
- découverte à Soulosse
- ----] N [---] IR [---] / Genio pagi / [---] cur(avit) ou cur(averunt)
- « A Mercure, au Génie du pagus (...) a (ont) pris soin ... »

Le CIL propose Mercurio.

- Selon Y. Burnand, il s'agirait d'une nouvelle dédicace du pagus Dervetus à son Génie.
- Burnand 1990 p. 12; Dondin-Payre 1999 p. 200; CAG 88 p. 351.

> Les vici

Préalablement à la lecture des inscriptions retrouvées en Alsace et en Lorraine mentionnant un *vicus*, il faut rappeler quelques éléments généraux ²⁷⁵ :

- on les trouve sur différents types de supports en pierre (autel, colonne ...).
- les *vicani* composant le *vicus* agissent en tant que communauté ²⁷⁶ : les *vicani* de *Solimariaca* consacrent un autel à Mercure et Rosmerta, les *vicani* de Marsal élèvent un monument et le dédient à Claude.
- il n'y a généralement pas de magistrat (personnage élu) du *vicus* : la communauté agit collectivement, et elle peut déléguer l'exécution et le suivi, si la tache est longue, par exemple, à des *curatores* ou des *actores*²⁷⁷.
- les domaines d'action où interviennent *vicus* et *vicani* sont équivalents à ceux du *pagus* : urbanisme, religion, culte impérial, évergésies. Les dédicaces à la Maison Impériale, la datation renvoyant aux consuls montrent à quel point les *vici* appartiennent au monde romain.
 - CIL XIII, 4301
- base de colonne quadrangulaire découverte à Metz, en 1575 « dans la Cour de la maison du sieur

L'inscription *CIL* XIII, 4310 mentionnant un *vicus Bodatius* ne figure pas dans cette liste, car elle est considérée comme fausse. Pour plus de détails, voir chapitre 5 (développement sur les agglomérations de Moselle, particulièrement le paragraphe consacré à Vic-sur-Seille).

Dondin-Payre 1999 p. 214-215.

Dondin-Payre 1999 p. 215-217. Quelques magistrats de *vicus* existent en Narbonnaise et dans les Germanies. En revanche, on en recense aucun dans les Trois Gaules.

Peltre apoticaire a Metz au haut de la rue de fournirue au-dessous de la ruelle qui va derrière Saint-Gorgon ». Chaque face comportait une inscription (nous ne retenons que la dédicace).

- Sur la face principale : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / [i]n honor(em) / Domus Divi / nae vicus Ho / noris publice / posuer(unt) hi qui / infra scribti sunt / cura eorum T(iti) Iul(ii) / Adiutoris M(arci) Paulli / [M]artialis P(ublius) Donna...
- « A Jupiter très bon, très grand, en l'honneur de la Maison Divine, le *vicus* de l'Honneur, avec les deniers publics, ont élevé (ce monument) ceux dont les noms ont été inscrits ci-dessous par les soins de Titus Julius Adiutor, de Marcus Paullus Martialis, de Publius Donna... »
- Il s'agit d'une décision prise par le vicus.
- Frézouls 1982 p. 257-258 ; Dondin-Payre, 1999, p. 198, 215 ; CAG 57/2 p. 335-336.

• *CIL* XIII, 4303

- découverte à Metz, vers 1561, d'une stèle montrant trois déesses-mères (*matres*), sans doute au niveau de la Citadelle, puis redécouverte en 1772 : « Dans le mur du Cloître (couvent des Carmélites), à quatre ou cinq pas de distance de la porte de la chapelle St. Jean de la Croix, on voit à la hauteur de 4 à 5 pieds, une pierre de taille, encrustée dans la maçonnerie ».
- In / honore / Domus Divi / nae Dis MA I ABUS / vicani vici Pacis
- « En l'honneur de la Maison Divine, aux divinités ..., les habitants du vicus de la Paix »
- Cette dédicace montre peut-être une association déesses-mères Maison divine.
- Frézouls 1982 p. 258 ; Dondin-Payre 1999 p. 198 et 215 ; CAG 57/2 p. 239.

• CIL XIII, 4481

- découverte à Rosbruck (57) (à proximité du *Hérapel*), au début du XIXe siècle, d'une pierre en remploi dans un banc.
- Tib(erio) Cae[sar(i)] / Divi Aug(usti) f(ilio) / Divi Iuli n(epoti) / Aug(usto) pontif(ici) / max(imo) co(n)s(uli) III / imp(eratori) VIII treb(unicia) / potest(ate) XXII / [n]eg(otiatores) [q]ui co(nsistunt) vico
- « A Tibère César Auguste, fils du divin Auguste, petit fils du divin Jules, grand pontife, consul trois fois, salué *imperator* huit fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 22e fois, les marchands établis au *vicus* ... »
- L'inscription est mutilée. C'est un groupement de professionnels qui est l'auteur de cette dédicace à Tibère (il existe d'autres exemples de la sorte). ... *vicus* ... est au locatif. Nom complet de Tibère.
- Datation: 20 ap. J.-C.
- Burnand 1990 p. 14; Dondin-Payre, 1999, p. 214 et p. 221-222; CAG 57 p. 673.

• CIL XIII, 4549

- découverte à l'emplacement d'une voie antique, au Donon

- D(eo) Mer(curio) / L(ucius) Vatini(us) Fel(ix) / miliaria a vico / Saravo l(eugis) XII c(onstitui) i(ussit) / V(otum) S(oluit) L(ibens) M(erito)
- « Au dieu Mercure, Lucius Vatinius Felix a ordonné que soient placés les milliaires, à une distance de 12 lieues du vicus Saravus, acquittant son voeu de bon gré et à juste titre »
- Le vicus Saravus est identifié à Sarrebourg (Pons Saravus) ou à Sarreguemines 278
- Frézouls 1982 p. 256; Burnand 1990 p. 13; Dondin-Payre 1999 p. 198 et 214.

CIL XIII, 4565

- découverte d'une stèle à Marsal, en 1842, lors de la construction d'une caserne au niveau du Fort d'Haraucourt. Cette localisation suggère qu'elle était installée à l'entrée nord de l'agglomération, sur la voie venant de Metz.
- Ti(berio) Claudio / Drusi f(ilio) Ca[e]sar(i) / Aug(usto) German(ico) / pont(ifici) max(imo) trib(unicia) / potestat(e) III imp(eratori) III / p(atri) p(atriae) co(n)s(uli) de[s(ignato)] / vicani Marosa / llenses pub(lice) / dedicata VIIII k(alendas) / octob(res) anno C(aii) / Passieni Crispi / II T(ito) Stat(i)l(i)o Tauro co(nsulibus)
- « A Tibère Claude, fils de Drusus, César, Auguste, Germanicus, pontife suprême, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 3e fois, salué *imperator* trois fois, père de la patrie, consul désigné, les habitants du vicus Marosallensis, sur les deniers publics, dédié le 9e jour des calendes d'octobre, sous le consulat de Caius Passienius Crispus, pour la 2e fois, et de Titus Statilius Taurus.
- Datation : vers le 23 septembre 44 ap. J.-C
- Frézouls 1982 p. 256 ; Burnand 1990 p. 13 et p. 65 ; Moitrieux 1998 p. 515-526 ; Dondin-Payre 1999 p. 198 et p. 218; CAG 57 p. 589.

CIL XIII 4681

- découverte à Soulosse 279 d'un autel, en 1694, lors de la démolition du pont du Vair.
- Iovi O(ptimo) M(aximo) / vicani Solimari / acenses faciendum / curaverunt Meddu / gnatus Ategniae f(ilius) et / Serenus Silvani lib(ertus)
- « A Jupiter très bon, très grand, les habitants du vicus de Solimariaca, Meddugnatus, fils d'Ategnia, et Serenus, affranchi de Silvanus, se sont occupés de faire élever (ce monument) ».
- Ici ce sont les *vicani Solimariacenses* qui ont en charge les finances.
- Datation : Ier siècle selon le CIL et Y. Burnand.
- Burnand 1990 p. 13; Dondin-Payre 1999 p. 198 et 217; CAG 88 p. 351.

CIL XIII 4683

²⁷⁸Burnand 1990 p. 22.

Voir ci-dessus *CIL* XIII 4679, où un (autre ?) *vicus* de Soulosse est cité.

- découverte d'un autel à Soulosse.
- Mercurio / Rosmert(ae) / sacr(um) / vicani So / limariac(enses)
- « A Mercure et Rosmerta, les habitants du vicus de Solimariaca ont consacré (ce monument). »
- Datation : inscription postérieure à CIL XIII 4681, selon Y. Burnand.
- Burnand 1990 p. 13; Dondin-Payre 1999 p. 198; CAG 88 p. 351.

• CIL XIII 5967

- découverte à Strasbourg-*Koenigshoffen*, d'un autel en grès, au n°65a (?) route des Romains (anciennement n°85), en 1851, lors de travaux. Il a disparu dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg en 1870.
- In h(onorem) d(omus) d(ivinae) / [g]enio vici ca / [n]abar(um) et vi / [ca]nor(um) / cana / bensium / Q(uintus) Martius Optatus / qui columnam et statuam / d(onum) d(edit)
- « En l'honneur de la Maison divine, au génie du *vicus* et des *canabae*, ainsi que des habitants du vicus et des canabae, Quintus Martius Optatus a fait le don d'une colonne et d'une statue ».
- Datation: 150-250
- Raepsaet-Charlier 1999 p. 336; CAG 67/2 p. 446.

• CIL XIII 11648

- découverte en 1908, à Saverne, au niveau de la propriété Kolb (actuel collège Poincaré), lors de travaux, d'un fragment d'inscription en remploi.
- [---]vican[i--- / ---] p[---]
- « ... les habitants du vicus ... »
- Raepsaet-Charlier 1999 p. 336; CAG 67 p. 566.

• CIL XIII 5317

- découverte d'un autel en grès en 1816, à Horbourg, non loin du rempart du *castellum*, au n°11 de la rue des Ecoles, et détruit lors de l'incendie de la Bibliothèque de Strasbourg en 1870.
- In h(onorem) D(omus) D(ivinae) / deae Vic / toriae / pro sal(u)t(e) / vicano(rum) / Cetturo / Indu[t]ii / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)
- "En l'honneur de la Maison divine et de la déesse Victoire, pour le salut des *vicani*, Cetturo, fils d'Indutius,

s'est acquitté de son voeu de bon grès et à juste titre."

- Il s'agit de la seule attestation de *vicus* connue pour la cité des Rauraques.
- CAG 68 p. 192.

La différence majeure entre *pagi* et *vici* réside dans le fait que les *pagani* agissent à travers leurs magistrats et à travers l'*ordo* émettant des *decreta*. L'organisation du *pagus* est calquée sur le modèle

de la *civitas*²⁸⁰. Les *vicani*, quant à eux, n'ont pas d'*ordo*, ils agissent collectivement.

Les magistrats

Les inscriptions concernant les magistrats des quatre *civitates* étudiées sont rares et elles nous apportent peu de renseignements sur la vie civique. En outre, elles proviennent toutes de Metz ou des environs de la capitale de cité des Médiomatriques.

• *CIL* XIII, 4291 :

- Découverte à Metz, dans l'actuelle rue Winston Churchill, en 1819 : « ... en creusant pour la fondation d'un mur de face sur la rue Neuve de l'Esplanade, on a trouvé à 14 pieds de profondeur, sous des remblais, une sorte de massif de maçonnerie auquel adhérait un carré de marbre blanc... »
- Genio / C(aii) Aur(elii) Matern(i) / pr(a)ef(ecti) stat(orum) q(uaestoris) c(ivitatis) M(ediomatricorum) / Cathirig(ius) Delficus / cliens
- « Au Génie de Caius Aurelius Maternus, préfet des *statores*, questeur de la cité des Médiomatriques, son client, Cathirigius Delficus »
- La charge de questeur a trait aux finances. C'est une des premières magistratures municipales, avant le duumvirat. Caius Aurelius Maternus a aussi occupé la charge de préfet des appariteurs (*statores*), il a dû diriger une police.
- Datation possible : fin IIe déb. IIIe si.
- Frézouls 1982 p. 256-257 ; Burnand 1990 p. 10 ; Dondin-Payre, 1999, p. 135, 167, 185-186, 194 ; CAG 57/2 p. 214. Pour la lecture de *c(ivitas)* ou *c(olonia)*, voir ci-dessus la fiche d'identité de la cité des Médiomatriques.

_ *CIL* XIII, 4313

- découverte dans une sablière en 1880, au sud du Sablon (Metz), sur la commune de Montigny, dans un secteur cultuel, d'un petit autel.
- Deae / Mogon / tiae Iul(ius) / Paternus / Tabellar(ius) / ex voto
- « A la déesse Mogontia, Julius Paternus, tabellarius, en accomplissement de son voeu »
- tabellarius : personnel municipal spécialisé (enregistrement des actes et gestion des archives)
- Frézouls 1982 p. 260 ; Dondin-Payre 1999, p. 193 ; CAG 57/2 p. 311.

CIL XIII, 4335

- découverte à Montigny, à l'angle de la rue du Général Franiatte et de la rue des Volontaires, vers 1522 : « Durant ces jours, l'on faisoit ouvrer et woulter l'église de Saint-Privé-aux-Champs - et - fut là

_

²⁸⁰Dondin-Payre 1999 p. 211.

trouvée à plus parfon un lairge et longe pier en manière d'une couverture de quelques anciens tombiaulx, car dessus ycelle pier estoient escriptes ces lestre ycy en très ancienne fasson... »

- M(arco) Publicio Sec[un] / dano nautaru[m] / Mosallicor(um) liber[t(o)] / tabulario [I]IIII[I] / vi[ro] / augustali
- « A Marcus Publicius Secundanus, affranchi des nautes de la Moselle, caissier, sévir augustal »
- Frézouls 1982 p. 267 : Burnand 1990 p. 78 ; CAG 57/2 p. 310.

> Tableau récapitulatif des inscriptions mentionnant pagi et vici

Cette fois-ci, les inscriptions sont classées selon leur lieu de découverte :

Référence	Lieu de	Récapitulatif	Autre(s) information(s)
	découverte		
<i>CIL</i> XIII, 4549	Donon-88	vicus Saravus	Sarrebourg ou
			Sarreguemines ?
CIL XIII, 5317	Horbourg-15	pro salute vicanorum	Seul vicus connu chez les
			Rauraques
CIL XIII, 4565	Marsal-48	vicani Marosallenses	Datation : 23 septembre 44
CIL XIII, 4316	Metz-41	magister pagi	Seul <i>pagus</i> attesté chez les
			Médiomatriques
<i>CIL</i> XIII, 4301	Metz-41	vicus Honoris	
CIL, XIII, 4303	Metz-41	vicani vici Pacis	
<i>CIL</i> XIII, 4636	Naix-aux-F23	ordinis pagi	Mention d'une assemblée
			du <i>pagus</i>
CIL XIII, 4481	Rosbruck	vico	En remploi dans un banc à
			Rosbruck (à proximité du
			Hérapel-43). Datation : 20.
CIL XIII, 11648	Saverne-7	vicani	
<i>CIL</i> XIII, 4678	Soulosse-37	decreto pagi (?)	
<i>CIL</i> XIII, 4679	Soulosse-37	Génie du <i>pagus</i> Dervetus et	Datation: 27 juin 232
		vicus Solicia	-
CIL XIII, 4680	Soulosse-37	Génie du pagus	
CIL XIII, 4681	Soulosse-37	vicani Solimariacenses	Ier siècle ?
<i>CIL</i> XIII, 4683	Soulosse-37	vicani Solimariacenses	
CIL XIII, 5967	Strasbourg-	Génie du <i>vicus</i> et des <i>canabae</i>	Datation : 150-250
	Koenigshoffen-12		

Le *pagus* est souvent décrit comme étant une unité territoriale profondément rurale ²⁸¹, on ne vérifie pas cette affirmation dans notre région d'étude. Un *pagus* est connu à Metz-41, un à Naix-23, plusieurs attestations proviennent de Soulosse-37 : ces trois agglomérations sont parmi les plus importantes dans les cités des Leuques et des Médiomatriques.

-

 $^{^{281}}$ Tarpin 2002b p. 180-181 : « district territorial rural ».

81

En ce qui concerne les découvertes d'inscriptions mentionnant un *vicus* ou des *vicani*, il faut noter une importante inégalité entre le nombre d'inscriptions découvertes par cité et dans la répartition de ces inscriptions à l'intérieur même des cités. Par exemple, 1 *vicus* ou 2 *vici* sont connu(s) chez les Leuques, dans une seule et même agglomération : à Soulosse, à l'extrémité sud de la cité, alors que dans la cité voisine, celle des Médiomatriques, 4 *vici* clairement différenciés sont connus (5 en comptant l'inscription du Donon).

Les attestations de *vici* sont répertoriées au moins autant dans les agglomérations dites « secondaires » que dans les chefs-lieux. Chez les Médiomatriques, deux *vici* sont attestés à Metz-*Divodurum* (le *vicus Honoris*, le *vicus Pacis*), trois *vici* dans le reste de la cité : un à Marsal, un au Mont Hérapel, un *vicus Saravus* à Sarrebourg (?). Chez les Triboques, un *vicus* se trouve à Strasbourg-*Koenigshoffen*, un *vicus* à Saverne, alors que, dans l'état actuel des choses, rien à Brumath, la capitale de cité.

L'étude de la répartition des *vici* et des *pagi* entre les différentes cités et les différentes provinces occidentales apportent un éclairage intéressant. Les régions voisines du Rhin apparaissent favorisées de par le nombre important d'attestations que nous possédons, en particulier pour les *vici*²⁸²:

40 attestations de vici et pagi connues en Gaule Belgique

31 attestations de *vici* et *pagi* connues en Lyonnaise

17 attestations de *vici* et *pagi* connues en Aquitaine.

Des raisons diverses, et assez opposées, ont été avancées pour expliquer ces chiffres, particulièrement pour les *vici* :

- selon M. Dondin-Payre²⁸³ : « on peut légitimement penser que, mieux adaptés aux milieux romanisés plus progressivement, [les *pagi* et les *vici*] ont acquis plus de vitalité là où le cadre civique romain s'est développé plus tard ».
- les *vici* abondent dans les secteurs où Rome ressentait le besoin de contrôler étroitement les voies et le territoire : M. Tarpin cite l'exemple du *vicus* de Marsal, aux abords de la Seille, au cœur du commerce du sel²⁸⁴. Pour lui, le *vicus* est une organisation romaine qui répond aux « besoins de la conquête et de la stabilité de l'empire. Le critère routier (...) reste fondamental en Gaules et en Germanie ».

La distribution, dans notre région d'étude, des inscriptions mentionnant un *vicus* (et même un *pagus*) va plutôt dans le sens de M. Tarpin : on les trouve dans des agglomérations importantes et sur les voies majeures supra-régionales ou régionales (voie Strasbourg-Metz pour Saverne et Marsal, voie Lyon-

Dondin-Payre 1999 p. 202 : elle ajoute que le faible nombre d'attestations en Aquitaine appuie cet argument.

Tarpin 2002b p. 256-260.

²⁸²Dondin-Payre 1999 p. 202.

Trèves pour Metz et Soulosse, voie Reims-Metz par Toul pour Naix, voie Metz-Worms pour Rosbruck et le Hérapel, à un carrefour pour Horbourg).

Elles traduiraient donc une volonté, un besoin de contrôle, autant au niveau stratégique que commercial, de la part de Rome.

Chapitre 3: Bilan documentaire et méthodes

Ce bilan, en lien avec notre sujet, s'organise selon deux axes principaux. L'un traite du développement de l'archéologie en Alsace et en Lorraine, avec en ligne de mire la question de la connaissance de l'époque romaine dans ces deux régions. L'autre se penche sur les diverses méthodes employées pour étudier un territoire ancien et fait alors largement appel aux apports de la géographie. A quel point les méthodes des géographes sont-elles assimilées, utilisées par les archéologues ? Les deux régions nord-orientales en bénéficient-elles ?

Nous présentons ensuite l'ensemble de nos choix méthodologiques et le protocole mis au point pour mener notre étude à bien.

3.1 La recherche archéologique en Alsace et en Lorraine

Dans ces deux régions, l'intérêt pour l'Antiquité s'est manifesté tôt, en liaison avec la redécouverte des textes gréco-romains. Au XVIe siècle, commence à poindre un intérêt pour les sites et les restes de monuments antiques. De nombreux érudits et des associations existant à l'échelle locale ou régionale ont permis un développement continu, renforcé ces dernières années par un meilleur encadrement des opérations au niveau institutionnel, la généralisation des prospections et surtout par l'essor de l'archéologie préventive.

Dans un premier temps, nous traiterons séparément les deux régions, jusqu'aux années 1970. Ensuite, nous les évoquerons conjointement, puisque, sur un plan national, l'archéologie tend à évoluer dans une même direction.

► <u>L'Alsace</u>

La création de la Société Littéraire de Sélestat, par Wimpheling, au tout début du XVIe siècle, marque la naissance de l'intérêt pour la période antique en Alsace.

- De la Renaissance au XIXe siècle : les humanistes et les antiquaires

Beatus Rhenanus, au sein de la Société Littéraire de Sélestat, traduit la *Germanie* de Tacite et publie cette traduction en 1519. Il publie aussi toutes ses recherches, notamment sur les toponymes anciens,

²⁸⁵Un bilan de l'histoire de la recherche de chaque département (Haut-Rhin, Bas-Rhin, Meuse, Vosges, Meurtheet Moselle, Moselle) a été établi en introduction de chaque *Carte Archéologique de la Gaule*. Pour l'Alsace, voir aussi, Schnitzler 1998.

dans *Libri tres rerum Germanicarum, novantiquarum, historico-geographicarum.* Il mentionne le site de Biesheim-*Oedenburg* en 1551²⁸⁶.

C'est aux XVIIe et XVIIIe siècles que les premières véritables recherches éclosent, avec en particulier Jean-Daniel Schoepflin, Jean-André Silbermann et Jean-Daniel Oberlin. Le premier, Schoepflin (1694-1771), a été professeur à l'Université de Strasbourg. Son *Alsatia Illustrata* est une somme sur l'histoire de l'Alsace, depuis l'époque celtique jusqu'au XVIIIe siècle. Silbermann, qui était facteur d'orgues, s'est penché sur l'histoire de Strasbourg, en observant, en particulier, les vestiges de l'enceinte romaine. Quant à Oberlin, il a inventorié la collection d'antiquités que Schoepflin a léguée à la ville de Strasbourg en 1765.

- Le « premier » XIXe siècle (jusqu'en 1870)

Parallèlement à la mise en place des premières politiques patrimoniales à l'échelle nationale, apparaissent les premières sociétés savantes et revues. Le premier numéro de la *Revue d'Alsace* sort en 1834. Plusieurs personnalités marquent cette période : Jean-Geoffroy Schweighaeuser (1776-1844) qui travaille de concert avec Philippe-Aimé de Golbéry (1786-1854), sur les voies romaines et les sites antiques, Maximilien de Ring qui a été correspondant du Ministère de l'Instruction publique et s'intéresse particulièrement aux *Tombes celtiques de l'Alsace*, Louis-Waldemar Ravenez qui traduit et annote l'*Alsatia Illustrata* de Schoepflin ...

A la suite du mouvement initié par Napoléon III, avec la naissance des « Antiquités Nationales », la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace est créée par l'archiviste Spach et le préfet Migneret, fin 1855. Cette Société, qui existe toujours, est extrêmement active, grâce à ses correspondants locaux et à la publication régulière de bulletins, rendant compte de toutes les recherches et nouveautés.

- De 1870 à la deuxième guerre mondiale

Peu après le rattachement de l'Alsace au Reichsland, les recherches reprennent très activement. La Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace se relève et retrouve tout son rayonnement.

La législation encadre de plus en plus le patrimoine et sa protection. F.-X. Kraus, puis F. Wolff, ont en charge le patrimoine régional, au sein d'un service spécialisé.

Plusieurs sociétés locales naissent. Les érudits locaux, les fonctionnaires (le pasteur Herrenschneider à Horbourg, Schlosser en Alsace Bossue, Xavier Nessel du côté d'Haguenau, le chanoine Straub à Strasbourg, Karl Gutmann dans le sud de l'Alsace, Charles Winkler, architecte en chef des Monuments Historiques...) mènent de multiples fouilles et recherches. Ils s'intéressent souvent à une période

-

²⁸⁶Reddé *et al.* 2005, p. 216.

spécifique, mais n'hésitent pas à fouiller et à se pencher sur des sites d'autres périodes. Par exemple, Winckler établit une carte archéologique de l'Alsace.

En 1909, Robert Forrer, personnalité essentielle pour l'archéologie régionale, prend la direction du musée de la SCMHA. Pendant une trentaine d'années, il canalise et dirige les recherches, à l'aide d'un réseau de correspondants et en publiant beaucoup, entre autres dans l'*Anzeiger für elsässische Altertumskunde*. Il fouille le Mur Païen, le *mithraeum* de Koenigshoffen, l'officine de potier d'Heiligenberg, des établissements néolithiques à Achenheim ou Erstein ... Sur un plan technique, il introduit l'observation et le relevé stratigraphique.

Pendant la deuxième guerre mondiale, pour des raisons idéologiques imposées par le IIIe Reich, les sites fouillés sont essentiellement datés de la période protohistorique ou de la période mérovingienne. On peut malgré tout signaler, par exemple, un article d'A. Grenier sur le Donon, paru en 1943 dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*.

- De 1946 au début des années 1970

Occupant la chaire d'Antiquités Nationales à l'Université de Strasbourg et de multiples autres fonctions, J.-J. Hatt déploie une grande activité jusqu'au début des années 1980. Il fouille à Mackwiller, Achenheim, Benfeld, Heiligenberg, Strasbourg ... Il publie aussi bien des articles sur des sites spécifiques que des ouvrages généraux, comme son *Histoire de la Gaule romaine (120 av. J.-C. - 451 ap. J.-C.) : colonisation ou colonialisme ?*, en 1959. Ses observations stratigraphiques sont souvent contestées aujourd'hui, du fait qu'il tentait de corréler les événements historiques connus (révoltes, incendies ...) avec ce qu'il observait.

Au fil des années, l'archéologie se structure de plus en plus. Des circonscriptions (Antiquités Préhistoriques et Antiquités Historiques) sont établies dans toute la France, avec à leur tête un directeur : Hatt occupe cette charge jusqu'en 1970.

D'importants sites commencent à être explorés avec un certain sérieux : Benfeld-*Ehl*, Brumath-*Brocomagus*, Horbourg (par C. Bonnet), les établissements des sommets vosgiens (par F. Pétry) ...

La Lorraine

Dans cette région, les recherches les plus anciennes remontent au XVIe siècle, mais il existe des disparités importantes d'un département à l'autre. Dans les Vosges, les recherches ne débutent véritablement qu'au XIXe siècle, alors qu'en Moselle, elles sont déjà bien développées.

- Du XVIe au XVIIIe siècle

L'intérêt pour l'archéologie se manifeste par des petites mentions dans des ouvrages historiques plus généraux et par l'identification des agglomérations mentionnées dans les sources anciennes, comme

Nasium, qui entraîne la constitution des premières collections d'objets.

Au XVIIe siècle, lors de travaux urbains, en particulier sur les fortifications, de nombreux objets antiques sont exhumés. C'est le cas, par exemple, à Toul, comme nous l'explique le capucin R. P. Benoît Picart²⁸⁷ (1663-1720) : avant 1700 « les antiquités et les médailles étaient si communes à Toul, que les plus curieuses et les plus rares ne se vendaient qu'au poids ; et qu'on était si peu curieux, que les enfans les mettaient au jeu, comme ils auraient fait un liard. M. Favier fut le premier qui les rechercha et qui en fit connaître le prix. Depuis l'an 1700, qu'on commença à travailler aux fortifications de la ville de Toul, on fit un triage des plus belles et des plus curieuses que l'on envoya à Paris. ».

Le XVIIIe siècle est la grande époque des antiquaires comme, par exemple, les bénédictins Dom Th. Ruinard, Dom Bernard de Montfaucon, Dom Augustin Calmet (1672-1757) ... Ce dernier, abbé de Sénones en 1728, a énormément oeuvré pour l'histoire de la Lorraine, en particulier durant la période antique. Il s'intéresse au site du Donon, aux vestiges de Plombières-les-Bains, à ceux de Toul, du Hérapel ... Il publie plusieurs ouvrages : l'*Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine* parue en 3 volumes en 1728, une *Dissertation sur les grands chemins de Lorraine*, la *Notice de la Lorraine* (publiée en 2 volumes en 1756 et 1762).

- Le XIXe siècle et la Moselle annexée

Dans la première moitié du XIXe siècle, suite à l'impulsion donnée par le Ministère de l'Intérieur avec son questionnaire envoyé dans chaque département, se créent des sociétés savantes, telle que la Société Philomatique de Verdun en 1822, la Société d'Emulation des Vosges en 1825, ou l'Académie Royale à Metz, en 1828.

De nombreux érudits parcourent leur département à la recherche d'objets découverts fortuitement ou pour faire des fouilles. Il faut mentionner, entre autres, Claude-François Denis en Meuse, le conseiller en préfecture Dufresne aux environs de Toul, F. Parisot ou le directeur des Ponts et Chaussées, J.-B.-P. Jollois, le premier à fouiller Grand, dans les Vosges, V. Simon en Moselle, F. Caignart de Saulcy, qui entame des fouilles à Dieulouard-Scarponne en 1831 ...

En 1840 est publiée la synthèse régionale de L. Dugas de Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, et, en 1849, est fondée la Société d'Archéologie Lorraine, à Nancy.

Le mouvement s'accélère alors, notamment au niveau du nombre de fouilles entreprises, pour aboutir à la publication de synthèses locales ou départementales dans les dernières décennies du XIXe siècle : celles d'Hippolyte de Widranges, de Félix Liénard, conservateur du Musée de Verdun, les Dictionnaires topographiques, les divers répertoires d'Olry, le Répertoire archéologique du département de la Meurthe-et-Moselle de Beaupré ...

²⁸⁷ Cité par Dom Calmet 1840, II, p. 377.

Après 1870, la Moselle annexée connaît un sort différent de celui du reste de la région lorraine. En 1888, est fondée la *Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, qui canalise toute l'activité archéologique mosellane (par exemple, fouille à Tarquimpol, fouille de la *villa* Saint-Ulrich ...) jusqu'après la première guerre mondiale. La figure centrale de cette période, surtout pour l'archéologie gallo-romaine, est Johann-Baptist Keune, directeur du Musée de Metz, à partir de 1899. Il s'occupe de toutes les fouilles effectuées à Metz et dans les environs, il prend en charge la publication des inscriptions médiomatriques pour le *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

- La première moitié du XXe siècle

Un ralentissement de l'activité s'observe au début du XXe siècle, autant dans les Vosges, qu'en Meuse ou en Meurthe-et-Moselle, même si quelques fouilles se poursuivent (par exemple, fouille de la *villa* de Montmédy, par F. Houzelle, ou fouille des ateliers de l'Argonne, par G. Chenet et J. Meunier). Après la première guerre mondiale, l'archéologie, en Lorraine, ne retrouve pas son plein développement. Notons, malgré tout, les avancées permises par les travaux d'Albert Grenier, professeur à l'Université de Strasbourg, puis au Collège de France, et les recherches d'E. Delort, E. Linckenheld, G. Chenet et T. Welter.

Les premières observations stratigraphiques voient le jour à la fin du XIXe siècle et se généralise durant cette période.

- De 1945 aux années 1970

Après la deuxième guerre mondiale, Maurice Toussaint publie ses 4 répertoires départementaux consacrés à l'époque gallo-romaine. Plusieurs associations de bénévoles voient le jour : le CELT (Cercle d'Etudes Locales du Toulois) à Toul, qui fait paraître tous les trimestres *Etudes Touloises*, ou l'Association des Amis du Vieux Longwy. Les chantiers continuent pour la plupart à être effectués par des archéologues bénévoles, sous le contrôle de la Direction des Antiquités, dont R. Billoret puis Y. Burnand sont les directeurs.

A. Deyber et G. Tronquart entament des fouilles à Etival-Clairefontaine et au Camp celtique de La Bure dans les années 1960, tout comme R. Marguet à Sorcy-Saint-Martin ou Cl. Gilquin sur le Plateau de Mazeroye, à Naix-aux-Forges.

Tant en Lorraine qu'en Alsace, comme au niveau national, une intensification des travaux archéologiques s'observe à partir des années 1980 puisque le rôle des archéologues est de plus en plus affirmé lors de la réalisation de grands travaux et que l'utilisation de méthodes non-destructives s'accroît.

3. 2 Des années 1980 à nos jours

Grâce aux fouilles préventives et aux prospections en forte augmentation, la période romaine, notamment, est de mieux en mieux connue dans ces deux régions.

Cependant, de légères différences se remarquent entre elles, malgré le mouvement d'uniformisation national.

> <u>Un meilleur encadrement</u>

Au sein de chaque Direction Régionale des Affaires Culturelles, un Service Régional de l'Archéologie, remplaçant la Direction des Antiquités, est mis en place pour effectuer l'inventaire archéologique, assurer un contrôle scientifique et administratif et suivre les opérations de terrain : fouilles de sauvetage, fouilles programmées, prospections pédestres et aériennes ... La production de rapports établis suite à ces opérations, de plus en plus étoffés, s'est systématisée.

La documentation (publications anciennes, récentes, rapports dépouillés) est réunie dans des dossiers communaux, consultables à la Carte Archéologique du SRA, et soumise à un traitement informatique depuis 1979²⁸⁸. Le logiciel actuel *Patriarche* permet la localisation des sites et des opérations dans un système d'information géographique, ainsi que des liens avec la bibliographie. Chacune de ces Cartes Archéologiques régionales est régie par une politique différente, d'où parfois une certaine faiblesse. La politique appliquée à la Carte Archéologique du SRA Alsace consiste à inventorier un maximum de sites sûrs, sans que des vérifications sur le terrain soient effectuées. La politique appliquée à la Carte Archéologique du SRA Lorraine mise sur la quantité d'informations récoltées, parfois aux dépends de la qualité.

Depuis le début des années 1990, sont édités des *Bilans Scientifiques* annuels, retraçant l'activité archéologique de chaque région (fouilles, avancées des différents programmes, nouveautés bibliographiques ...). Signalons que, tout récemment, un *Bilan scientifique – Hors-série* a été édité par le SRA Alsace est de la recherche des années 1990-2005. Le tome 1 est consacré aux périodes pré- et protohistoriques, le tome 2 aux périodes romaine et récente. Au bout du compte, le but de ce hors-série est de « reprendre sans tarder le chantier de la programmation de la recherche selon des modalités adaptées au contexte actuel » Pour la période romaine, les thématiques évoquées sont classiques : la transition La Tène finale/époque romaine, les agglomérations, les établissements ruraux, la présence militaire, les pratiques funéraires, les sanctuaires et les activités artisanales. Certains axes, faute de recherches récentes, n'ont pas été abordés, comme le réseau routier ou les relations entre cités.

L'Alsace est une des toutes premières régions à sortir ce bilan hors-série.

²⁸⁸Ferdière 1998 p. 78.

Bilan Scientifique Alsace – Hors Série 2006 p. 7.

89

Concernant l'archéologie préventive, gérée à partir de 1973 par l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN), elle est aujourd'hui sous le patronage de l'Institut National pour la Recherche en Archéologie Préventive (INRAP), depuis 2002. Et d'autres acteurs peuvent désormais intervenir sur les chantiers, comme les collectivités locales et territoriales ou des entreprises privées. L'Alsace est tout à fait représentative de ces évolutions récentes puisque :

- le Service Départemental d'Archéologie du Haut-Rhin a fonctionné de 1986 à 2006,
- l'entreprise Antéa, basée à Altkirch, dans le sud du Haut-Rhin, existe depuis une petite dizaine d'années,
- le Conseil Général du Bas-Rhin a créée, avec le Centre Départemental d'Archéologie, sa propre structure, en 2004. Celle-ci a rapidement fusionné avec son aînée haut-rhinoise, constituant alors le PAIR (Pôle d'Archéologie Inter-Rhénan).

Un meilleur encadrement ainsi que la professionnalisation des acteurs de l'archéologie ont permis un véritable essor des diverses opérations.

Fouilles préventives et fouilles programmées

A l'heure actuelle, l'archéologie préventive représente plus de 90% des opérations effectuées chaque année sur le territoire français, selon le chiffre couramment donné par l'INRAP.

Plusieurs diagnostics ou fouilles préventives récentes ont constitué de vrais changements, voire des bouleversements, dans notre connaissance de l'époque romaine, dans le grand Est de la France. A ce titre, la découverte du vaste complexe artisanal de Dambach-la-Ville-145 en 2003-2004, où des tuiles et de la céramique ont été produites entre 40/30 av. J.-C. et 200, la découverte de fours ayant fonctionné dans la 2e moitié du IIe siècle et au IIIe siècle rue Mentelin à Strasbourg-Koenigshoffen-12, ou les travaux récents à Bourgheim-Burggartenreben-2, vont permettre un véritable renouveau dans les études sur la céramique, d'autant plus que Bourgheim était jusque là connu, mais très mal cerné 291. De même, la connaissance de la transition La Tène-époque romaine s'est bien améliorée suite aux opérations de Marlenheim-« Contournement sud » et « Maison Apprederis », de Vendenheim-« Les Bateliers »-139, de Contrexéville Halichard - 265, et grâce aux opérations qui se sont multipliées dans la vallée de la Moselle ces dernières années (Metz-Borny - 395, Aérodrome régional ...). Les éléments recueillis sont quelquefois ténus ou l'interprétation des structures se fait parfois délicate mais, grâce aux fouilles préventives, les sites sortent enfin

Kuhnle $\it et al., 2004$; Kuhnle-Fort, 2005; Nilles, 2005a; Nilles, 2005b; $\it Bilan Scientifique Alsace-Hors-Série 2006 p. 69-70.$

Un PCR concernant la romanisation de la vallée de la Moselle est en cours.

90

Concernant les tracés linéaires, viennent en tête les opérations réalisées :

- lors de la pose du gazoduc des Marches du Nord-Est, de Taisnière-sur-Han (Nord) jusqu'à Oltingue (Haut-Rhin)²⁹³. Des prospections mécaniques ont été effectuées sur un transect-test, long de 48 km, dans le département des Vosges, en 1999. Quelques sites romains intéressants ont été mis au jour, comme celui de Senonges *Sur le Chemin d'Esley - 250*.

- sur le tracé du TGV-Est, notamment en Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle ²⁹⁴. Elles ont débuté en 2000 et se sont achevées en 2004. Pour la première fois, l'emprise entière d'un tracé a été prise en compte (représentant en tout environ 3000 ha). Le tracé de la ligne à grande vitesse entre en Lorraine au niveau de l'Argonne (à Brizeaux) et s'arrête dans le bassin de la Nied (à Baudrecourt-Saint-Epvre). Les sites d'époque romaine se concentrent aux environs d'Evres et Nubécourt (55), Deuxnouds-devant-Beauzée et Mondrecourt (55), Lacroix-sur-Meuse (55), Chaillon (55), Vigneulles-lès-Hattonchâtel (55), Thiaucourt-Regniéville (54), Prény (54), Pagny-sur-Moselle et Vandières (54), Lesménils (54), Louvigny (57), Luppy (57), Saint-Epvre (57). En tout 52 sites sont datés d'époque romaine, dont 4 de l'antiquité tardive (IVe-Ve siècle) sur la portion lorraine.

Plus généralement, les zones urbaines importantes²⁹⁵, comme celles entourant Strasbourg et Metz, où les travaux de réfection ou liés aux différents aménagements sont très nombreux, concentrent un grand nombre d'interventions. Cependant, on remarque que les secteurs ruraux alsaciens et lorrains ne sont pas en reste, grâce notamment aux politiques d'aménagement du territoire ou d'équipement, aux constructions de lotissements ...

En outre, des chantiers programmés d'envergure, sur des sites d'époque romaine, continuent d'exister. Deux agglomérations antiques, Bliesbruck et Biesheim-*Oedenbourg*, sont en cours d'étude. Les fouilles de l'Université de Strasbourg au niveau du Col de Saverne se sont juste achevées en 2006.

Les recherches récentes sur l'agglomération d'époque romaine de Bliesbruck- 42^{296} (Moselle) ont été entamées en 1971. Progressivement, le site a bénéficié d'une protection étendue. En 1985, le Conseil Général de Moselle a décidé de sa mise en valeur, ce qui a permis le développement des fouilles programmées, renforcé par une coopération instaurée entre la France et l'Allemagne à partir de 1987.

Séara *et al.*, 2000.

Cent mille ans ..., 2006.

Bilan Scientifique Alsace– Hors-série 2006 p. 11. Par exemple, en Alsace, Strasbourg, Brumath et Horbourg-Wihr sortent du lot.

Nombreuses publications concernant ce site, assez éclatées. Parmi elles, on retiendra : Petit 1994 ; Petit-Schaub 1995 ; Petit 2000a ; Petit 2000b ; *CAG* 57 p. 278-324 ... Et une synthèse récente : Petit *et al.* 2005. Depuis 1993, la collection *Blesa* est publiée par le Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim, afin de faire connaître les recherches menées sur le site ou des recherches en rapport.

Depuis 1992, notamment avec la création du Parc Archéologique, le site est doté de structures de recherche et d'accueil pour les visiteurs. En 2001, un conseil scientifique a été établi pour définir l'orientation des recherches sur quelques années.

Biesheim-*Oedenbourg-14* est le chantier programmé le plus important d'Alsace. Il s'agit d'un projet international dirigé par M. Reddé, réunissant l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, le Service Départemental d'Archéologie du Haut-Rhin, l'Université de Freiburg, l'Université de Bâle, depuis 1998. Chaque équipe a travaillé selon une problématique particulière : les Français sur les camps militaires, l'agglomération et la géoarchéologie, les Allemands sur des structures du Bas-Empire (*praetorium*, fortification), les Suisses sur l'agglomération, la zone des temples, l'archéobotanique et l'archéozoologie. Elément remarquable, des prospections géomagnétiques ont été conduites sur plus de 60 ha et, couplées aux prospections aériennes, ont permis l'identification de 6 ensembles composant l'agglomération et les installations militaires. Toutes ces recherches sont actuellement en cours de publication 1997.

Autres fouilles d'importance en Alsace, celles réalisées au niveau du Col de Saverne, par l'Université de Strasbourg, se sont déroulées en deux phases en de 1977 à 1993 à *Usspann-6*, sur une station routière du tout début du Ier siècle au début du IIIe siècle, sous la direction de G. Siebert et J.-F. Bommelaer, puis de X. Lafon et d'A.-M. Adam, de 1995 à 2006, au sein de l'oppidum du Fossé des Pandours, sous la direction de d'A.-M. Adam et S. Fichtl.

D'autres opérations programmées en cours ou achevées méritent une mention : les fouilles d'A. Liéger sur la grosse nécropole de Cutry-62, celles menées sur le site de Grand-40 et pour lequel des publications manquent, celles de Saint-Quirin-57 à *La Croix Guillaume*, sur une exploitation de grès ...

En plus de l'essor de l'archéologie préventive, de la poursuite de chantiers programmés, les prospections aériennes et pédestres, bien employées dans certains secteurs alsaciens et lorrains, correspondent à une démarche complémentaire, extensive cette fois-ci, donnant des résultats parlants pour la période romaine.

> Prospections pédestres et aériennes

Ces techniques se sont développées avec la mise en place de l'inventaire archéologique. Elles prennent tout leur sens dans le cadre d'un travail sur le territoire. Elles permettent même de parler aujourd'hui

_

Des synthèses intermédiaires ont déjà été publiées : voir Nuber-Reddé, 2002 ; Reddé $\it et al.$, 2005.

Les deux fouilles sont en cours de publication.

d'« archéologie du territoire » ²⁹⁹. Elles apportent une grande quantité d'informations concernant le parcellaire, l'occupation du sol, l'habitat rural, ce dernier étant pris en compte dans sa totalité, sans a priori. La Carte Archéologique est censée orienter les prospecteurs et assurer un certain contrôle. Malgré tout, les résultats des prospections pédestres³⁰⁰, particulièrement, sont à prendre avec précaution.

En effet, une grande diversité caractérise en général les prospections au sol. Elles sont souvent effectuées par des bénévoles, mais aussi par des professionnels, individuellement ou en petit groupe, constitués parfois en association. Leur bon déroulement dépend de la rigueur, de l'œil plus ou moins aiguisé et de la connaissance qu'a chacun du mobilier. Leurs résultats sont présentés de façon inégale. Certains prospecteurs fournissent un rapport en bonne et due forme, avec fiches de sites, synthèse ... D'autres remplissent des fiches de terrain bien détaillées, agrémentées de croquis renseignant sur la topographie et la forme de la concentration repérée, décrivant le mobilier en détail, puis les livrent sous cette forme au SRA ... D'autres encore fournissent, en guise de rapports, des listes de sites, en indiquant simplement leurs coordonnées, ou des cartes munies de points. De plus, des interprétations hâtives se retrouvent régulièrement sur les fiches des prospecteurs même ou dans les fichiers des Cartes Archéologiques : la simple concentration de tegulae devenant une villa est un écueil rencontré régulièrement. Et la masse de données récoltées, le mobilier éparpillé, rendent difficile un traitement global : la quantité au détriment de la qualité, en quelque sorte. S'y ajoutent des différences méthodologiques selon qu'il s'agit d'une prospection-thématique ou d'une prospection-inventaire.

Les travaux de la Société de Recherches Archéologiques d'Alsace Bossue (SRAAB) ainsi que les recherches conduites en Argonne sont deux exemples d'études incluant des prospections sur de vastes zones et ayant des objectifs tout à fait différents.

La SRAAB déploie son activité en collaboration avec le SRA Alsace et s'intéresse à la partie extrêmeorientale de la cité des Médiomatriques. En reprenant les observations faites depuis le XVIIIe siècle, les archives des fouilles anciennes, en menant de nouvelles et nombreuses prospections, bien documentées, ses membres ont entamé une réflexion sur l'occupation du sol en Alsace Bossue et dans la vallée de la Sarre³⁰¹.

Deux gros projets récents se sont intéressés à l'Argonne. Le premier, à la fin des années 1980, a repris l'étude des ateliers 302. Le deuxième a été axé sur la gestion patrimoniale de l'Argonne 303 :

²⁹⁹ Leveau 2002a p. 9.

On désigne ici par « prospections au sol» ou « prospections pédestres » les prospections faites à vue, sur sol nu, dans des prairies ou en milieu boisé.

**CAG 57 p. 143-146 et *Bilan Scientifique Alsace – Hors-Série 2006 p. 49-56.

Feller-Brulet 1998.

Van der Leeuw-Gazenbeek 1999. La citation est tirée du volume 1, p. 20 ; Gazenbeek-Van der Leeuw 2003.

« l'évaluation de l'intérêt et de l'état des sites individuels et l'identification des secteurs dont le soussol est encore riche en vestiges gallo-romains et médiévaux » et sa mise en valeur.

Un très grand nombre de sites d'époque romaine sont repérés lors de prospections pédestres, mais une forte différence existe actuellement entre l'Alsace et la Lorraine.

Tout d'abord, la deuxième région, comparée à la première, montre une activité bien plus élevée, comme on peut le voir sur les deux cartes générales. Sur la première carte 304, sont représentées les zones parcourues et étudiées durant le XXe siècle en Alsace et en Lorraine. La seconde carte est une version actualisée de la précédente, montrant les zones prospectées depuis une vingtaine d'années On remarque qu'en Alsace, le nombre de prospecteurs est bien moindre. Les zones qu'ils couvrent sont plus restreintes. En Lorraine, le département des Vosges paraît laissé de côté.

En prenant un département lorrain (la Meuse) et un département alsacien (le Bas-Rhin), les deux ayant un nombre de communes à peu près équivalent, et en comptant les sites d'époque romaine repérés en prospections au sol, on remarque une forte différence.

	Bas-Rhin	Meuse
Nombre total de communes	562	586
dans le département		
Nombre total de sites	192	336
repérés en prospections		
pédestres		
Nombre total de communes	99	142
ayant subi une ou plusieurs		
prospection(s)		

Comment cette forte différence s'explique-t-elle ? Est-ce un défaut de prospections dans le Bas-Rhin ? Ou est-ce un problème lié à la détection des sites ? A en croire les deux cartes mentionnées ci-dessus, l'Alsace connaît de toute façon un déficit de prospections.

Les camemberts³⁰⁷ dressant un bilan des recherches de terrain, pour l'époque romaine, dans le Bas-Rhin et en Moselle montrent la grande proportion des prospections au sol dans ce second département : presque 60 % des sites d'époque romaine sont signalés par ce biais. Dans le Bas-Rhin, les choses paraissent plus équilibrées : les prospections au sol représentent 30 % des sites signalés environ.

Il faut malgré tout préciser que, si la Lorraine connaît un bon développement des prospections au sol, le département de la Moselle est le plus vaste et le plus prospecté (avec les environs de Metz, les

Voir figure 9.

Voir figure 7. Cette carte a été établie d'après Poinsignon 1987 p. 124.

Voir figure 8.

Seuls sont pris en compte les prospecteurs (ou les associations) menant des opérations régulières ou les opérations couvrant une large surface. Les prospections aériennes ne figurent pas sur la carte.

vallées de la Nied, la Seille et la Sarre³⁰⁸).

Aux prospections au sol, il faut ajouter les prospections aériennes : celles de R. Berton, Ph. Frigério en Lorraine, M. Lasserre, R. Goguey ou J.-J. Wolf en Alsace, l'idéal étant quand des vérifications sont pratiquées au sol, après les repérages.

Si, depuis une vingtaine d'années, en Alsace et en Lorraine, grâce à la multiplication des fouilles préventives et à l'emploi intensifié de techniques, améliorées dans le cadre de l'inventaire archéologique, l'occupation antique est mieux appréhendée, aucune étude d'ensemble, à petite échelle, à l'échelle des cités, n'existe. Quelles sont les méthodes employées pour reconstituer l'occupation, l'organisation d'un territoire ancien ?

3.3 Géographie et archéologie : « le passé des territoires »

Polygones de Thiessen, système d'information géographique (SIG), modélisation ... depuis une trentaine d'années, les méthodes des géographes sont de plus en plus utilisées par les archéologues. Ceci dit, avant de traiter de ces développements récents, il faut rappeler que le « mariage » entre géographie et histoire est d'abord le fait des « grands anciens ».

> La géographie historique et ses avatars

« La géographie n'est autre chose que l'histoire dans l'espace, de même que l'histoire est la géographie dans le temps » : cette phrase figure en exergue de chacun des six volumes de *L'homme et la terre*, écrit par Elisée Reclus (1830-1905), également auteur d'une *Géographie universelle*, et publié après sa mort. Chaque volume correspond à une période historique : les deux premiers volumes sont consacrés à l'Antiquité, le troisième au Moyen-Age ... Géographie historique, histoire géographique : cette citation exprime bien le lien très étroit entre les deux disciplines et le refus de tout type de déterminisme de la part d'E. Reclus, géographe anarchiste, dont l'œuvre a été très longtemps négligée en raison de ses convictions politiques.

A peu près à la même époque, A. Longnon publie son *Atlas historique de la France de César à nos jours*. Il est surtout préoccupé par l'étude des diverses limites territoriales (notamment celles des *pagi* et des cités d'époque romaine). De ce fait, son oeuvre a été jugée trop détachée des questions géographiques proprement dites ³¹⁰. Dans sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, un chapitre

_

Les résultats des projets menés sur ces vallées sont présentés dans le détail au chapitre 6.

Titre repris d'un article d'Yves Lacoste (Lacoste, 1994).

Longnon 1885-1907 ; Flatrès 1994 p. 65.

s'occupe de « géographie physique », le reste étant consacré à une « description topographique de la Gaule d'après Grégoire de Tours », c'est à dire aux diverses provinces et à la localisation de toponymes.

L'intérêt pour une étude menée à l'échelle régionale a été introduit par Vidal de La Blache (1845-1918). Comme on le voit à travers son Tableau de la géographie de la France, placé en introduction de l'Histoire de France d'Ernest Lavisse, il décrit de façon littéraire les différents « pays », unités ayant des caractéristiques topographiques, géologiques, climatiques communes, composant la France au début du XXe siècle. Cette démarche axée sur les régions naturelles va perdurer en France au moins jusque dans les années 1970³¹¹. Dans *La France de l'Est*, écrit durant la première guerre mondiale, il utilise l'histoire pour démontrer la légitimité du rattachement de l'Alsace-Lorraine à la France.

A travers l'œuvre de Camille Jullian, qui revendique d'ailleurs cette influence, on retrouve des accents similaires à ceux du Tableau de Vidal de la Blache. Ainsi sa description des cités leuque et médiomatrique ³¹² fait une grande place aux pays et au déterminisme : « Aux régions naturelles de cette haute Lorraine correspondaient autant de grosses bourgades, toutes aussi importantes que le chef-lieu de la cité : Grand au seuil de la Champagne, ville mystérieuse où mille dévots se donnaient rendezvous ; Soulosse sur la Meuse, cultivatrice assidue du bassin de Neufchâteau ; Naix, tributaire de la Marne, le centre sacré des Leuques, qui faillit enlever à Toul son rang de métropole ; Scarponne près du confluent de la Moselle et de la Meurthe, obscure ancêtre de Nancy. (...) En aval du confluent de la Meurthe, chez les Médiomatriques, la nature et les gens de Lorraine se modifiaient légèrement. La vallée était plus large, la contrée présentait plus d'unité, une grande ville la dominait, Metz ou Divodurum, ancien 'village sacré' auquel rien ne manqua pour devenir une cité riche et populeuse ...».

Les fondateurs de l'Ecole des Annales ont placé la géographie à la base de leurs études historiques. Mais, petit à petit, les successeurs de M. Bloch, L. Febvre et F. Braudel s'en sont détournés, en laissant le champ libre à des géographes comme R. Dion 313, E. Juillard qui a notamment travaillé sur les parcellaires anciens et la centuriation en Alsace³¹⁴, X. de Planhol qui a publié, avec des auteurs différents à chaque fois, dans les années 1960, une série d'articles intitulés : « Matériaux pour la géographie historique et agraire de la Lorraine » dans la Revue Géographique de l'Est³¹⁵ ...

Leveau 2002 p. 11.

Jullian 1909-1926, VI, p. 470-472.

Pitte 1994 p. 17 : R. Dion, comme auparavant A. Longnon, a occupé la chaire de géographie historique au Collège de France, la seule existant en France (elles sont beaucoup plus nombreuses dans les pays anglo-saxons). Voir Dion 1977.

³¹⁴Juillard 1953 ; Juillard- Lévy-Mertz -Hatt 1959.

Voir, entre autres, de Planhol-Pérardel 1969. Les autres articles traitent des villages-rues, des champs courbes, de la toponymie ...

Aujourd'hui la géographie historique correspond, selon Y. Lacoste 316, dans un dossier de la revue Hérodote consacré à la géographie historique et paru en 1994, à la « description et [à] l'explication des aspects géographiques et des formes de peuplement que telle contrée présentait dans un passé plus ou moins lointain ». Cette définition est suffisamment souple et large pour correspondre à toutes ses facettes : la géographie subordonnée à l'histoire, l'étude d'un espace du passé, l'homme s'adaptant au milieu, l'histoire expliquant le présent 317.

P. Flatrès ³¹⁸ revient sur un de ces aspects particuliers, la « géographie rétrospective ». Il s'agit de « traiter d'une région en lui appliquant les méthodes de la géographie, mais pour la décrire à un certain moment du passé ». Il souligne que ce type de travaux n'a guère rencontré de succès en France, contrairement à l'Angleterre, l'Irlande, la Suède ou l'Allemagne ...

Dès le titre de sa thèse sur les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, G. Barruol fait référence à la géographie historique³¹⁹. Il se montre soucieux d'intégrer une perspective spatiale à son travail³²⁰: « La géographie historique ne saurait se réduire cependant à la seule restitution du tracé des anciennes frontières : elle est le moyen de découvrir et de mieux connaître les milieux géographiques que les groupes humains ont donné pour cadre à leur vie, (...) elle est la trame même de la vie quotidienne (...). Elle permet également de dégager les étapes du peuplement ... ». S'il reste malgré tout attaché aux tracés des frontières et assez déterministe, son ouvrage intègre de nombreuses données archéologiques et n'en est pas moins une référence.

A partir de la fin des années 1960, l'héritage de Vidal de la Blache est mis en cause, engendrant une longue crise d'identité de la géographie française et permettant la pénétration des méthodes anglosaxonnes de la new geography, la géographie quantitative et l'approche écologique, qui vont progressivement être utilisées par les archéologues.

Aujourd'hui, C. Raynaud³²² évoque « les voies d'une géographie historique quelque peu léthargique ces dernières décennies ». L'expression même, « géographie historique », a une petite connotation désuète, vieillote. Elle ne semble en tout cas pas convenir aux archéologues et aux historiens

³¹⁶Lacoste 1994 p. 5.

Scheibling 1994 p. 120-122 : en se basant sur les travaux du britannique H.-C. Darby *The Domesday* geography of England, 5 vol., Cambridge, 1952-1967, interprétant les données du Domesday Book dans une perspective géographique.

Flatrès 1994 p. 63-69. L'expression est de R. Dion et F.Braudel.

Barruol 1975 : « Essai de géographie historique ».

³²⁰Barruol 1975 p. 2.

Hodder-Orton 1976 : ouvrage présentant la *new geography* adaptée à l'archéologie. Raynaud 2003 p. 323.

s'occupant de questions spatiales et territoriales. G. Chouquer ³²³ reconnaît qu'elle n'est pas impropre, mais qu'elle se réfère, tout comme le terme « géohistoire », « à des méthodologies datées et devenues handicapantes ». De la même manière, il laisse de côté les termes et expressions « archéologie du paysage », « archéomorphologie », « morphologie historique / dynamique ». Son choix se porte sur « archéogéographie » qu'il définit ainsi³²⁴ : « Elle est l'étude de l'espace des sociétés du passé et de ses dynamiques (...). Telle quelle, la discipline possède donc des spécialités dont certaines sont déjà opératoires : étude des objets géographiques ordinaires et planifiés des sociétés passées (morphologie et dynamique des habitats, voies et parcellaires, par exemple) ; étude des territoires ; étude des représentations que les sociétés anciennes ont de leur espace et de l'influence de ces représentations sur les formes concrètes. D'autres sont plus nouvelles : étude des modalités non linéaires et non périodisées de la dynamique des espaces ; définition des objets en réseaux et dynamiques de ces réseaux ».

L'assimilation des méthodes géographiques en archéologie

Petit à petit, l'archéologie du territoire s'impose comme une discipline à part entière ³²⁵, la notion d'espace a trouvé une vraie place au sein de certaines recherches. Le Midi de la France a particulièrement bénéficié de ces nouveautés.

Dans le cadre de ses recherches sur le territoire de *Caesarea* de Maurétanie, Ph. Leveau a mené une des études archéologiques pionnières comportant une très forte coloration géographique ³²⁶. Il n'a eu de cesse de penser les objets traditionnels de la recherche en terme spatial. Il s'est ainsi intéressé aux relations ville-campagne, au vocabulaire grec et latin ayant trait à l'espace, aux formes du paysage ³²⁷ ... Il participe au projet sur le Rhône antique, qui a donné lieu à un dossier paru dans *Gallia*, en 1999, et précise qu'en abordant « la géographie historique du Rhône antique », l'équipe pluridisciplinaire, réunissant archéologues, historiens, paléoenvironnementalistes, s'est penchée sur la « mobilité des paysages liés au fleuve » ³²⁸.

Les polygones de Thiessen, les modèles de von Thünen et de Christaller et leurs dérivés ne sont parvenus à la connaissance des archéologues français que récemment, toujours à cause de la spécifité

Chouquer 2003 p. 27.

Nous reprenons sa définition en entier car elle nous semble complète et claire.

Leveau 2002a p.10 : tous les concepts élaborés par la géographie actuelle n'ont cependant pas encore été assimilés.

³²⁶Leveau 1984.

Leveau 1983 ; Leveau 1993a ; Leveau 1993b ; Leveau 1997 ; 2002a ; 2002b.

Leveau 1999.

de l'école géographique française. Les polygones de Thiessen ont été appliqués par une équipe de chercheurs lyonnais aux cités de Thessalie³²⁹ ou par S. Fichtl aux cités leuque, médiomatrique et trévire. Ce dernier a démontré que les territoires médiomatrique et trévire, à La Tène finale, étaient divisés en six zones, contrôlées par des sites de hauteur, alors que le territoire des Leuques semble moins bien structuré³³⁰. De façon générale, les polygones sont intéressants pour réfléchir sur l'organisation interne d'un territoire, dans le cadre d'une comparaison entre territoire civique et territoire économique. A moins de n'être calibrés, ils ne tiennent cependant pas compte des reliefs ou de la précision des limites.

Un des mouvements les plus frappants de la recherche archéologique actuelle est le succès rencontré par les Systèmes d'Information Géographique (SIG), bien que les publications ne suivent pas encore très bien. Ils correspondent bien aux besoins des archéologues, constituant des inventaires ou pratiquant l'analyse spatiale, même si, parfois, leur utilisation est abusive. Ils permettent de croiser un grand nombre de données, de superposer plusieurs types d'informations, quand on a une problématique précise. Deux gros projets récents concernant la période antique ont utilisé des SIG : celui nommé *Archaeomedes* sur la basse vallée du Rhône, ambitieux et riche en résultats, et celui sur le Berry antique ³³¹.

Archaeomedes s'est développé en deux étapes 332. Le programme européen Archaeomedes I a duré de 1992 à 1994, il a contribué à une étude sur la dégradation du sol et la désertification dans le bassin méditerranéen. Plusieurs thèses et publications en ont découlé 3333. Le programme Archaeomedes II s'est déroulé de 1996 à 1999. Les archéologues ont été chargés de se pencher sur la « mobilité de l'habitat rural en France méridionale, de l'Âge du Fer à la période industrielle », en collaboration avec l'équipe de géographie humaine PARIS. Ils ont travaillé sur la durabilité des établissements, selon leur environnement et selon leur insertion au sein de réseaux.

En outre, à travers l'utilisation des méthodes des géographes, cette utilisation étant en voie de généralisation, on remarque que le vocabulaire lié à l'occupation du sol évolue, se précise, se modifie, alors qu'il n'avait pas changé depuis au moins le *Manuel* de Grenier. Des articles récents ³³⁴ traitant de méthodes et de questions spatiales, territoriales, démontrent le besoin de reprendre les mots (*villa*, village, *ager*, *vicus*, site, réseau ...), de les redéfinir ... Le terme « objet » - géographique étant sous-

²⁷

Entre autres Helly 1998.

Fichtl 2004 p. 98-104.

Batardy-Buchsenschutz-Dumasy 2001.

Favory-Girardot-Tourneux-Van der Leeuw-Verhagen 1994; Favory-Girardot 1994; Favory-Girardot-Nuninger-Tourneux 1999.

Entre autres Des oppida aux métropoles ..., 1998.

Leveau-Gros-Trément 1999 ; Leveau 2002 ; Chouquer 2003 ; Raynaud 2003 ...

99

entendu –, désignant « quelque chose qui a une dimension dans l'espace » (réseau, ville, Etat, montagne, village, etc.)³³⁵, est désormais employé par des archéologues. Une véritable réflexion sur le vocabulaire est entamée ³³⁶.

Où en sont la Lorraine et l'Alsace dans les approches territoriales et spatiales concernant l'Antiquité ?

> Prédominance des études traditionnelles et locales en Lorraine et en Alsace

Aucune recherche récente n'a été effectuée à l'échelle des cités antiques ou à l'échelle régionale, mais plutôt sur des départements, des micro-régions (Haut-Rhin, Alsace Bossue, La Haye ...) ou dans une optique particulière (étude des *villae*, du réseau formé par les « agglomérations secondaires »).

Les recherches en cours

- De nombreux projets prometteurs débutent ou sont en cours : un PCR sur la romanisation de la vallée de la Moselle, par exemple. M. Reddé dirige un programme sur les « Sociétés antiques dans l'Est de la Gaule : mutations politiques, socio-économiques et environnementales à la fin de l'Âge du Fer et au début de l'époque romaine ». Ce programme comporte un axe sur les territoires. Des « zonesateliers », sur lesquelles un maximum de données (historiques, archéologiques, paléoenvironnementales) va être récolté, constitueront la base de l'étude.

- L'Alsace Bossue : cette « enclave » alsacienne sur le Plateau Lorrain fait l'objet de recherches depuis le XIXe siècle au moins. Les prospections de Ph. Lefranc ³³⁷ et celles de la SRAAB qu'on a évoquées plus haut commencent à apporter des résultats sur l'occupation rurale.

- Le Ried Centre-Alsace : le projet d'E. Boës et de Y. Thomas sur l'anthropisation du Ried Centre-Alsace a inclus des prospections dont les résultats viennent d'être publiés. Elles ont confirmé que ce milieu humide n'était pas à l'écart du restant de la Plaine d'Alsace à l'époque romaine.
- Des prospections sont menées ces dernières années par M. Georges-Leroy, J.-D. Laffite, en collaboration avec des chercheurs de l'INRA, sur les habitats et les structures agraires fossiles du plateau de la Côte bajocienne, qui s'étend sur environ 90 km, du sud de Neufchâteau (Vosges) à Pont-à-Mousson³³⁸. Il s'agit de repérer des pierriers, terrasses, bâtiments, chemins creux... et d'étudier les

Lefranc 1996; Lefranc 1997; Thomann 2001.

 $^{^{335} \}mbox{Brunet-Ferras-Théry 1993, entrée « objet ».}$

³³⁶Chouquer 2003 p. 24-25.

Georges-Leroy-Dambrine-Dupouey-Laffite 2003; Georges-Leroy-Laffite 2003; Georges-Leroy-Laffite 2004.

100

forêts installées sur d'anciennes zones cultivées. Toutes les structures ont été bien conservées dans le

milieu forestier, sur des centaines d'hectares. En 1998 et 1999, les recherches ont porté sur les forêts

de Thuilley-aux-Groseilles et Favières. Depuis 2000, elles portent sur la forêt de Haye.

- Suite aux recherches de F. Pétry sur les structures qui ont été assimilées anciennement à une

« culture des sommets vosgiens », D. Heckenbenner et N. Meyer ont revu l'appellation et conduisent

des prospections et des fouilles au niveau du versant occidental des Vosges, sur les habitats et les

parcellaires « du piémont vosgien » 339.

Les projets achevés et les travaux universitaires

- Entre la Seille et la Nied française : à partir des données récentes (prospections, décapages, sondages

...), durant les années 1990, J.-D. Laffite s'est penché sur l'occupation du sol, les parcellaires fossiles

et les voies, au sud-est de Metz³⁴⁰.

- Le colloque de Bliesbruck, qui s'est tenu en 1992, au sujet des « agglomérations secondaires » de

Gaule Belgique et des Germanies, est une référence. Il a concerné un vaste espace, il a abordé la

question des réseaux urbains et a été complété par un Atlas (en fait, quelques cartes et de multiples

notices de sites basées sur une grille commune). Il faut cependant revoir le classement en tant

qu'agglomération de certains sites douteux.

En 1997 est paru à Besançon un ouvrage dirigé par J.-L. Massy intitulé Les agglomérations

secondaires de la Lorraine romaine. Celui-ci fait la part belle aux notices de sites 341.

- Dans les années 1980, V. Poinsignon a construit une typologie des villae et s'est aussi intéressée à

leur implantation. Depuis, aucune synthèse n'a été vraiment consacrée aux établissements ruraux 342.

- Des travaux universitaires (maîtrises, DEA) concernent l'occupation du sol. Parmi les plus récents,

ceux de F. Herrgott sur l'occupation du sol à l'époque romaine au niveau de l'actuel département du

Haut-Rhin, de S. Viller sur les environs de la commune de Mars-la-Tour (à l'ouest de Metz) durant

l'Antiquité, de R. Göring sur l'environnement rural de Bliesbuck³⁴³. La Maîtrise de F. Schneikert,

soutenue en 1991, rassemble les données sur la Moyenne Alsace, vers Sélestat.

P. Fetet s'est intéressé à la haute vallée du Madon dans une perspective diachronique (des origines à la

³³⁹CAG 57 p. 177-179.

Laffite 1998 ; Laffite 1999.

Petit-Mangin-Brunella 1994a ; Petit-Mangin-Brunella 1994b ; Massy 1997.

Poinsignon 1984; Poinsignon 1987.

Göring 2000.

_

fin du Moyen-Âge!).

Plusieurs mémoires de la fin des années 1970 et des années 1980 ont participé à l'enrichissement de la Carte Archéologique, par arrondissements (Briey, Verdun, Bar-le-Duc, Commercy), ainsi que deux thèses portant sur les époques laténienne et romaine, une sur la partie centrale de la cité des Leuques, l'autre sur sa partie orientale ³⁴⁴, aujourd'hui vieillies.

Ainsi, en Lorraine et en Alsace, la plupart des études existantes sont micro-régionales, traditionnelles, mais souvent de bonne qualité. Très peu de recherches ont été entreprises, pour la période romaine, à l'échelle régionale, à l'échelle des cités. Et aucune recherche n'a été effectuée dans des perspectives telles que celles adoptées pour *Archaeomedes*.

Ce sont le Midi de la France et, dans une moindre mesure, le Centre, qui ont bénéficié pleinement de projets de grande envergure et de l'apport des méthodes empruntées à la géographie. Ce type de projets a ouvert de nouvelles pistes de réflexion 345. Ces méthodes commencent à être employées pour étudier les territoires anciens du Nord-Est de la France.

3.4 Méthode utilisée pour notre étude

Etudier l'organisation de vastes territoires, comme ceux situés entre Meuse et Rhin, à l'époque romaine, engendre une masse documentaire au sein de laquelle il est nécessaire d'opérer un tri. De ce fait, nous avons mis en place notre propre méthode.

Les choix opérés

Tout d'abord, il nous a semblé judicieux d'aborder à l'échelle macro-régionale la question des agglomérations, celle des voies, celle de l'habitat rural et de la présence des militaires, pour dresser un bilan le plus complet possible et croiser un maximum de données. De plus, cela n'avait jamais été entrepris jusqu'ici.

Surtout, l'échelle macro-régionale permet de multiplier les approches, c'est à dire :

- d'utiliser les études micro-régionales existantes en les intégrant dans une perspective plus large,
- de travailler à l'échelle administrative antique, la cité,

-

³⁴⁴Huron 1987 ; Huron 1988.

Nuninger-Favory 2006 : présentation du programme « *Archaedyn*. Dynamique spatiale du peuplement et ressources naturelles : vers une analyse intégrée dans le long terme, de la Préhistoire au Moyen-Âge », mis en œuvre à partir de 2005 et traitant de l'occupation des espaces sur le long terme, sur le court terme ou épisodiquement.

- de comparer des secteurs au sein d'une même cité,
- de comparer des secteurs dans des cités différentes,
- de percevoir des évolutions, des tendances générales (historiques ou historiographiques).

Par commodité et parce que, comme nous l'avons vu précédemment, les limites des cités antiques ne sont pas assurées, voire ne sont que supposées, nous nous basons sur les divisions administratives actuelles, les départements. Ainsi, nous dépassons un peu vers l'ouest le cadre « Meuse-Rhin ».

Cependant, le choix de travailler à cette échelle, de brasser une importante documentation, a entraîné des prises de position, qui paraîtront sans doute contestables, mais qui nous ont semblé nécessaires. Etant donné le nombre de sites répertoriés et la dispersion du mobilier, nous avons choisi de ne pas revenir sur celui-ci directement, de nous contenter des données bibliographiques et des datations fournies par les prospecteurs, en présumant que la masse documentaire permettra de contrebalancer le manque ou la mauvaise qualité des données.

De même, à part ponctuellement, nous ne sommes pas allés sur le terrain pour effectuer des vérifications ou de nouvelles prospections puisque, la zone d'étude étant vaste, nous n'aurions pas eu suffisamment de temps et nous ne voulions pas « aggraver » les différences existant déjà, de par l'histoire de la recherche, d'un secteur à l'autre.

Nous avons opéré un tri dans la documentation. Les découvertes ponctuelles (1 monnaie ou deux fragments de *tegulae* dans un champ, par exemple) ou mal localisées, c'est à dire simplement signalées sur un ban communal sans autre indication, ou déplacées (une seule stèle en remploi dans le mur d'une église, par exemple), n'ont pas été répertoriées. A part celles-ci, toutes les données ont été prises en compte, mais pas mises sur le même plan. Nous avons distingué deux niveaux de fiabilité. Le premier concerne la majorité des découvertes qui sont issues de prospections, de fouilles partielles, d'observations anciennes imprécises ... Nous les avons regroupées dans un même fichier, sous l'expression « indices d'occupation ». Les sites bien explorés, pour lesquels on a (généralement) une datation assez précise, une bonne description des structures et/ou du mobilier , ont été décrits plus longuement sur des fiches individuelles. Ils constituent le second niveau de fiabilité, le plus fort.

Pour notre analyse, nous nous basons essentiellement sur ces sites du second niveau de fiabilité.

Ainsi, trois types de fichiers ³⁴⁷ ont été constitués :

- un fichier général sur *Excel*, sous forme de tableaux par départements, regroupant toutes les informations concernant les « indices d'occupation »,
- un fichier sur *File Maker*, pour traiter tous les sites bien cernés, fiables, dans les deux régions, pour les présenter dans le détail.

_

³⁴⁶ Il est malheureusement assez rare que toutes les informations (datation, structures, mobilier) soient connues avec exactitude.

Pour une présentation détaillée des fichiers, voir ci-dessous.

- un dernier fichier sur Excel, pour traiter les voies, également sous forme de tableaux par départements 348 .

Alors que ce dernier fichier, pour plus de commodité, est inclus dans le chapitre 4 concernant les voies, les deux autres, considérés comme notre inventaire, sont présentés dans des volumes séparés du volume de la synthèse.

Nous n'avons pas jugé nécessaire d'élaborer un système d'information géographique, cela pour plusieurs raisons. La documentation en notre possession est très disparate : entre les fouilles anciennes, les prospections au sol plus ou moins bien menées et les fouilles préventives à l'issue desquelles sont produits des rapports consistants, on mesure le fossé. Aurait-il été pertinent à ce moment-là de prendre en compte toutes les données disponibles ? Il aurait aussi fallu avoir beaucoup de temps pour revenir massivement sur le terrain ou pour revoir le matériel afin de compléter la base de données avec exactitude.

De plus, toutes les coordonnées ne sont pas facilement disponibles. C'est pour cette raison que nous localisons les découvertes selon le lieu-dit (celui mentionné dans les dossiers des Cartes Archéologiques) et que nous nous contentons d'une certaine imprécision dans la cartographie. De toute façon, pour travailler à l'échelle macro-régionale, il ne nous a pas semblé utile de savoir qu'un « tas de *tegulae* » se trouve exactement à tel x, tel y, tel z ...

La grande étendue du secteur étudié, dans un temps limité, ne permettait pas vraiment le recours à un SIG. Rappelons que le choix d'une échelle large a été fondamental. L'utilisation d'une cartographie classique nous a paru, dans ce cadre-là, suffisante.

Nous souhaitons avant tout « défricher » le terrain, dresser un bilan actualisé et mettre en évidence les mouvements majeurs décelables dans l'organisation des territoires antiques situés entre Meuse et Rhin. Cette étude nous a semblé importante à mener avant d'aller plus loin dans l'exploration de ces territoires, à n'importe quelle échelle.

➤ Moyens utilisés et problèmes rencontrés

Outre différentes bibliothèques, nous avons fréquenté assidûment la Carte Archéologique de la DRAC Alsace et celle de la DRAC Lorraine. Pour consulter cette dernière, nous sommes allées de nombreuses fois à Metz.

Nous avons aussi pu disposer de la publication récente des Cartes Archéologiques de la Gaule pour

-

Pour plus de détails, voir le chapitre 4 où ce fichier est présenté.

tous les départements alsaciens et lorrains ³⁴⁹. A cette heure, seule celle concernant Grand n'a pas encore été publiée. Même s'il a fallu effectuer des corrections et ajouts (surtout pour le volume consacré à la Meuse), ces ouvrages nous ont servi de base.

Parmi les problèmes rencontrés pour mener à bien ce travail, c'est celui des datations qui nous paraît le plus important. Il suffit de jeter un coup d'œil au catalogue pour remarquer le nombre de datations imprécises, n'allant pas plus loin que « époque romaine » ou « IIe-IVe siècles » ou « La Tène finale – époque romaine », par exemple. Ceci découle des prospections au sol pour lesquelles il n'est pas toujours possible, voire prudent, de fournir des datations plus précises. Ceci découle aussi du manque d'études céramologiques récentes, synthétiques, visibles ; manque qui commence tout juste à être comblé en Alsace, grâce à de nouvelles découvertes et à des études en cours.

Présentation détaillée des fichiers

Nous procédons fichier par fichier, selon l'ordre indiqué plus haut.

- Fichier Excel concernant les « indices d'occupation »

Ce fichier principal se trouve divisé en six, suivant les départements. Au sein de chaque subdivision départementale, le classement est alphabétique, commune par commune.

A chaque ligne ou presque correspond une découverte. Si un prospecteur classe plusieurs concentrations de mobilier comme un seul et même site, nous en restons à ce qu'il dit, puisque c'est lui qui a vu et les concentrations et le mobilier.

Sept colonnes permettent de répartir les informations :

- 1°) nom de la commune, son numéro INSEE, son altitude moyenne,
- 2°) localisation (lieu-dit en majeure partie) et type de découverte (indices d'occupation, fosses, stèle, aire empierrée ...),
- 3°) indication de l'année de la découverte quand celle-ci est connue avec précision,
- 4°) mode de découverte (DF = découverte fortuite ; PsR = prospections au sol récentes 350 ; PA = prospections aériennes ; OA = observations anciennes ; OR = observations récentes ; sond. = sondage(s) ; FA = fouilles anciennes ; FR = fouilles récentes 351 ; NR = non renseigné). Si besoin est, plus d'informations peuvent être données dans la colonne 2. La catégorie « Observations anciennes / récentes » renvoie généralement à une action ponctuelle

Nous remercions G. Hamm, auteur de la *CAG* 54, M. Michler ,auteur de la *CAG* 88, P. Flotté et M. Fuchs, auteurs de la *CAG* 57, de nous avoir fourni une copie de leur manuscrit, avant la publication officielle.

Par « prospections récentes », nous entendons les opérations réalisées de façon méthodique, à partir des années 1970 environ. Les repérages plus anciens sont qualifiés ainsi : « observations anciennes » (OA).

Par « fouilles récentes », nous entendons les fouilles réalisées à partir de la deuxième moitié du XXe siècle environ : ce sont (normalement) celles qui sont les mieux documentées.

(surveillance de travaux, par exemple).

- 5°) détail du mobilier quand celui-ci est connu,
- 6°) datation disponible (R. = époque romaine ; R. ? = époque romaine incertaine ; ind. = datation indéterminée),
- 7°) éléments bibliographiques : on donne les principaux. Lorsque nous écrivons « Information Carte Archéologique, SRA Alsace / Lorraine », il s'agit d'une information issue des dossiers communaux des Cartes Archéologiques.

Ainsi ce fichier *Excel* subdivisé en six comporte une très grande quantité de données. Cette abondance est tempérée par la constitution du fichier *File Maker*, qui permet de distinguer, de détailler un certain nombre de sites mieux connus, dotés d'un indice de fiabilité supérieure.

- Le fichier File Maker

Le fichier *File Maker* permet de détailler des sites qu'on connaît mieux, ayant alors un degré de fiabilité supérieur. Il peut s'agir d'un établissement rural repéré lors de prospections aériennes qui a fait l'objet de vérifications au sol, ou d'une petite nécropole fouillée lors d'une opération préventive et bien datée, ou d'une agglomération connue depuis le XVIe siècle, ou d'un lieu de culte au plan caractéristique photographié lors de prospections aériennes, ou d'un établissement rural fouillé anciennement ...

Deux types de fiches ³⁵² coexistent au sein de ce fichier *File Maker* : celle utilisable pour tous les types de site, celle réservée aux agglomérations ³⁵³.

La fiche générale

Rubrique **Explication** Site Champ-libre. Localisation par le nom de la commune, le lieu-dit au sein de la commune, le département. Menu déroulant. Rattachement à telle ou telle cité quand c'est possible. Cité quand il n'y a pas de doute. Quand doute il y a, nous sélectionnons « A proximité d'une frontière ». Petit champ-libre. Dimensions disponibles (surface fouillée, surface Extension diagnostiquée, extension estimée du site ou extension connue ...). Altitude Altitude exacte du site ou altitude moyenne de la commune (précisée). Menu déroulant : fond de vallée (c'est à dire aux abords immédiats ou **Topographie** quasi immédiats du cours d'eau), plateau, versant, sommet, éperon, terrasse.

Dans les tableaux suivants, les rubriques communes aux deux fîches sont en italique. Elles ne sont détaillées qu'une fois (au niveau du tableau expliquant la fîche générale).

Une argumentation détaillée, au sujet des agglomérations, est donnée au chapitre 5.

Unité naturelle	Menu déroulant, voir le détail ci-dessous. Environnement général du site.
Description	Champ-libre. Description de l'environnement local du site.
Type	Cases à cocher. Caractérisation donnée par l'auteur de la fouille, de la prospection, etc. ou revue, donnée par nous. Voir ci-dessous pour une définition de chaque type.
Etat des sources	Menu déroulant : Fouilles anciennes – Fouilles récentes – Prospections aériennes – Prospections au sol – Découverte fortuite – Sondages – Observations anciennes – Observations récentes. Quand plusieurs choix peuvent être faits, on ne prend que l'intervention la plus marquante, celle qui a été la plus informative. Un champ est laissé libre pour de plus amples observations au sujet de l'historique des opérations réalisées sur le site.
Bibliographie	Champ-libre. Articles, rapports, ou monographies les plus signifiants ou ceux auxquels on a eu accès faute de mieux.
Inscriptions	Champ-libre. Une inscription ou plusieurs inscriptions fournissent-elles des informations sur le site ?
Axes de circulation	Cases à cocher avec un champ-libre. Routes, cours d'eau, franchissement des cours d'eau. Les « axes importants » sont définis au chapitre 4 comme étant ceux cités par Strabon, l' <i>Itinéraire d'Antonin</i> et la <i>Table de Peutinger</i> . Le « réseau secondaire » comprend les axes d'importance régionale et locale.
Structures	Champ-libre pour la description des structures repérées / mises au jour.
Matériel	Champ-libre pour lister le mobilier recueilli.
Datation	Cases à cocher. Un champ-libre permet de donner quelques indications supplémentaires (datation plus précise, datation d'après le mobilier céramique).
Conclusion, remarques	Divers.

La deuxième fiche, celle réservée aux agglomérations

Rubrique	Explication	
Inscriptions et textes	Champ-libre. Eléments épigraphiques ou littéraires nous éclairant sur le	
anciens	site, sa nature, son statut, son histoire.	
Monuments et urbanisme	Cases à cocher, avec un champ-libre. Monuments, espaces, organisation	
	urbaine qui sont traditionnellement liés à la définition de la ville dans	
	1'Antiquité.	
Productions	Cases à cocher, avec un champ-libre. Activités artisanales et	
	économiques.	
Evolution chronologique	Cases à cocher, avec trois champs-libres (« Antécédents », « Epoque	
	romaine », « Evolution ultérieure ») pour mieux comprendre l'évolution	
	chronologique générale de l'agglomération.	

Pour ce qui est des unités naturelles, nous souhaitons dire que, malgré son aspect déterministe, cette rubrique permet de saisir tout de suite dans quel paysage s'insère le site. Détaillons-les brièvement 354 :

- <u>La Vôge</u>: au sud-est du département des Vosges, le massif forme une avancée vers l'ouest. C'est sur cet ensemble gréseux, la Vôge, que se trouvent des sites thermaux importants, avec une température des eaux assez élevée, tels que Plombières-les-Bains, Bains-les-Bains et Bourbonne-les-Bains. Située entre la vallée de la Saône et la vallée de

-

Voir figure 10.

- la Moselle, la Vôge relie le massif vosgien au plateau de Langres.
- La Plaine: avec ses plateaux et ses dépressions jurassiques, elle se situe dans le prolongement des côtes de Meuse, de Moselle, et de Lorraine, au nord-ouest du département des Vosges. On y trouve les principaux gîtes d'eaux minérales froides du bassin vosgien (Contrexéville, Vittel, Remoncourt...) et plusieurs cours d'eau d'orientation générale sud-nord: le Madon, le Vair, la Meuse, la Moselle (qui la traverse à partir d'Epinal).
- Le massif vosgien: du côté lorrain, il se caractérise par des formes plus arrondies, plus douces que sur le versant alsacien, et par ses vallées (en particulier celle de la Meurthe joignant le bassin de Saint-Dié à la Moselle), ses lacs d'âge glaciaire, ses forêts de sapins. La Moselle, à l'extrémité sud-est du département, y prend sa source. Du côté alsacien, vers le sud, ses vallées (Doller, Fecht, Thur, vallée de Munster, Val de Villé, la Bruche ...) sont davantage encaissées. La partie méridionale du massif est nommée « Hautes Vosges cristallines ». La partie septentrionale, bien moins élevée, correspond aux « Vosges gréseuses » : elles débutent au nord du massif du Donon.
- Le <u>Xaintois</u>: il est traversé par le Madon, entre la côte infraliasique et la côte de Moselle. Au nord du Xaintois et au sud de Nancy, se trouve le <u>Vermois</u>.
- La <u>vallée de la Moselle</u>: depuis le sud du département des Vosges, jusqu'à la frontière luxembourgeoise, le cours de la rivière franchit la côte de Lorraine au nord d'Epinal, puis est jalonné par la côte infraliasique jusqu'à sa confluence avec le Madon. A partir de là, elle forme un fort coude vers l'ouest jusqu'à Toul et la Côte de Meuse, avant de repartir vers le nord. Elle est dès lors surplombée par la côte de Moselle (rive ouest).
- La Woëvre est une vaste plaine argileuse au pied de la Côte de Meuse.
- Le Nord Meusien est un secteur de collines, au nord de la Côte de Meuse.
- Le <u>Val de Meuse</u> correspond à la vallée de la Meuse.
- Le <u>Barrois</u> : il s'agit d'un plateau calcaire, profondément entaillé par l'Ornain et la Saulx. A l'est se trouve la côte des Bars.
- Le massif de l'<u>Argonne</u> constitue une unité spéciale caractérisée par la présence de gaize (argiles de la Gault), de sables, de calcaires et argiles du Crétacé inférieur.
- Le <u>Saulnois</u>, traversé par la Seille, est connu grâce à l'exploitation du sel qui affleure au niveau du plateau de l'Infralias.
- Le <u>Warndt</u> est une dépression encadrée à l'ouest par la Nied et à l'est par la Sarre.
- Le <u>Pays des Etangs</u> fait la jonction entre la côte infraliasique et la côte de Lorraine. Il est encadré par la vallée de la Sarre, le Saulnois, les Vosges gréseuses et le Warndt.
- Le <u>Pays messin</u> : au niveau de Metz, entre la côte infraliasique (à l'est) et la côte de Moselle (à l'ouest).
- Le Pays Haut : au nord-ouest de Thionville, le relief y est assez prononcé.

- Le <u>Kochersberg</u>, le <u>Pays de Hanau</u>, l'<u>Outre-Forêt</u>, le <u>Sundgau</u>, les <u>collines de Brumath</u> forment un paysage de collines loessiques aux faibles versants. La terrasse d'Erstein et la terrasse de Schiltigheim sont également couvertes de loess.
- L'<u>Alsace Bossue</u>: c'est un plateau ondulé, traversé par la Sarre, une portion du Bassin Parisien incluse dans le département du Bas-Rhin.
- La <u>Hardt</u> et la zone de <u>Nonnenbruch</u> sont des zones sèches, au cœur de la plaine d'Alsace.
- Les <u>Rieds</u> sont des zones humides complexes, liées au Rhin, à l'Ill et à divers petits cours d'eau alimentant la plaine d'Alsace (Blind, Zembs, Andlau, Bruche ...).
- Les <u>collines sous-vosgiennes</u>: au niveau de Barr, d'Obernai, de Molsheim, de Wasselonne, jusqu'à Saverne, au nord, et entre Thann-Guebwiller et Sélestat, au sud de cette dernière, ce sont des formations (conglomérats tertiaires, calcaires et marnes secondaires) particulières entre la plaine et le massif vosgien. Le vignoble s'y est bien développé.

Concernant la caractérisation des sites, on a retenu un certain nombre de types, classiques pour l'époque romaine et restant assez généraux, ainsi que des informations administratives. Le terme « agglomération » est défini au chapitre 5, tout comme « station routière ». Le terme « *vicus* » est examiné aux chapitres 2 et 5. L'expression « établissement rural » est définie au chapitre 6, avec le mot « *villa* ». Pour le reste, précisons que :

- Agglomération à fonction spécifique : c'est une agglomération avec fonction thermale avérée,
- Castrum : c'est une agglomération dotée d'un rempart durant l'Antiquité tardive.
- Etablissement militaire : tous les sites à vocation militaire (camps, *castella* ...).
- Etablissement religieux : cette mention signale les établissements religieux isolés et ceux occupant une place importante dans certaines agglomérations.
- Nécropole : il ne s'agit que des nécropoles isolées (la plupart a été fouillée).
- Bâtiments indéterminés : tous les établissements bien explorés, mais difficilement interprétables.

Ainsi, notre méthode a pour but d'avoir des données fiables, sur lesquelles on peut se baser avec confiance, et qu'on peut compléter avec des données (« indices ») d'une fiabilité moins grande. Les chapitres suivants sont davantage consacrés à l'analyse territoriale.

-

 $^{^{355}}$ Voir chapitre 5 pour plus de détails sur les Rieds.

Chapitre 4: voies terrestres et voies d'eau

Dans ces deux régions auxquelles nous nous intéressons, la recherche sur les « voies romaines » ³⁵⁶ est encore très marquée par les travaux réalisés dans la deuxième moitié du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Ceux-ci traitent essentiellement de la reconnaissance des tracés, de leur emprise au sol et de leur structure.

Plus globalement, aujourd'hui, cette recherche s'oriente davantage sur les itinéraires, les circulations d'un lieu à un autre, et les réseaux routiers, l'ensemble des relations entre plusieurs et divers lieux, ceci souvent dans des perspectives diachroniques. Les itinéraires montrent une grande persistance à travers les siècles. Ainsi les voies utilisées, voire établies, à l'époque romaine se calent fréquemment sur des itinéraires ou des portions d'itinéraires plus anciens, qu'on retrouve également à des époques postérieures.

Etudier l'organisation d'un territoire à une période donnée implique alors de s'intéresser au réseau viaire existant précédemment et aux éventuels aménagements routiers instaurés durant cette période, afin de saisir quels itinéraires, quels axes demeurent ou deviennent structurants.

Ainsi, dans ce chapitre synthétique, nous n'allons pas revenir sur le détail des tracés, ni sur les liaisons existant à l'échelle locale. Nous préférons nous concentrer sur celles, d'importance régionale ou supra-régionale, qui ont été mises en avant par le pouvoir central (autant qu'il est possible de le faire avec les sources disponibles), celles qui ont structuré l'espace entre Meuse et Rhin.

Malgré tout, à la fin de ce chapitre, nous présentons un inventaire des voies répertoriées³⁵⁷ dans chacun des six départements traités au cours de ce travail³⁵⁸. Le classement est effectué commune par commune, suivant l'ordre alphabétique. A chaque ligne correspond une voie reconnue, lors d'observations sur le terrain, de sondages, de fouilles, ou envisagée comme traversant le ban communal. Les tableaux départementaux comportent cinq colonnes :

1°) le nom de la commune et son numéro INSEE,

Dans ce chapitre, nous employons le terme « voie » de façon neutre, sans aucun sous-entendu chronologique. Quand une voie est clairement datable de l'époque romaine, nous le précisons. Il en est de même pour le terme « axe ». Lorsque nous parlons de « voie ancienne », il s'agit d'une voie mal ou non datée, antérieure ou postérieure à l'époque romaine.

La majorité de ces voies sont considérées par les auteurs et érudits comme étant romaines. Nous faisons figurer les informations « brutes », comme nous les avons trouvées dans les articles, les monographies, les dossiers consultables à la Carte Archéologique du SRA Alsace et à la Carte Archéologique du SRA Lorraine ou les volumes de la Carte Archéologique de la Gaule consacrés à chaque département.

Dans le fichier *File Maker*, une rubrique concerne les axes de circulation, permettant de préciser la position du site décrit au sein du réseau routier. On explique ci-dessous, à la fin de notre présentation des voies d'époque romaine entre Meuse et Rhin, ce qu'on entend par « axe important » et « réseau secondaire ».

- 2°) la localisation, le surnom éventuel de la voie,
- 3°) la direction générale que semble suivre la voie,
- 4°) des observations diverses (dimensions, description archéologique, correspondance(s) avec le réseau viaire actuel),
- 5°) les principaux éléments bibliographiques ou ceux qu'on a pu consulter.

A travers cet inventaire, marqué par les recherches anciennes, on voit que le problème des « voies romaines » peut être résolu, du moins en partie, par un défrichement strict, laissant de côté tous les tracés dont la datation est incertaine, douteuse. Déjà quelques érudits, au XIXe siècle, émettaient des doutes ou nuançaient leur propos au sujet de certaines voies qu'ils décrivaient ou faisaient figurer sur leur carte. Ceci illustre la complexité de la question : l'empilement de connaissances ou d'hypothèses, prises parfois pour argent comptant, sans véritable réflexion globale, fait qu'il est difficile d'y voir clair aujourd'hui.

4.1 Etat et complexité de la question des voies terrestres

Avec les restes de monuments antiques, les monnaies, les éléments lapidaires comme les stèles, les voies romaines ont suscité un intérêt très fort, en liaison avec la reconnaissance des parcours indiqués par l'*Itinéraire d'Antonin* ou la *Table de Peutinger*, et l'identification des différentes étapes signalées sur ces derniers. La *Dissertation sur les grands chemins de Lorraine* de Dom Calmet, publiée en 1727, en témoigne. Cet intérêt a atteint son paroxysme dans la 2^e moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle, avec les sociétés savantes et les érudits qui ont constitué des inventaires locaux, départementaux ou régionaux, qui servent souvent encore de références pour les recherches actuelles sur ce thème.

A l'époque, et c'est toujours en grande partie valable aujourd'hui, s'intéresser dans le détail aux tracés des voies d'époque romaine revient à décortiquer les sources antiques, à analyser la localisation des bornes et les inscriptions qu'elles portent, à mener des observations et quelques travaux sur le terrain, à se pencher sur la toponymie et les cadastres, à corriger et compléter les cartes d'état-major ...

Voyons brièvement les recherches anciennes menées sur les voies, en Alsace d'abord, en Lorraine ensuite, puisque les érudits ne dépassent quasiment jamais le cadre de leur région.

➤ L'Alsace

J.-D. Schoepflin a effectué le premier recensement de voies, au milieu du XVIIIe siècle. Il est suivi,

Pour des raisons logiques qui sont exposées au cas par cas, on rattache, dans les développements suivants, des recherches récentes (de ces 30, 40 dernières années) à ces recherches anciennes.

dans les premières décennies du XIXe siècle, par Schweighaeuser, qui fait ses propres observations de terrain, et par L.-W. Ravenez 360, le traducteur de l'*Alsatia Illustrata* qui compose une « carte des routes romaines en Alsace d'après Schoepflin, Grandidier, Perreciot, Schweighaeuser, Golbéry et Clerc ». Il y fait figurer les principaux établissements antiques connus à son époque. Il agrémente les tracés de commentaires sur leur degré de validité. Par exemple, il fait correspondre *Uruncis* avec Illzach et précise que la liaison *Larga-Uruncis* par Illfurth est un « tracé probable ». Les tracés bien cernés ou ceux dont il est sûr sont représentés par des lignes pleines, les autres par des lignes pointillées. Comme axes principaux, il propose :

- la « grande voie militaire » du Rhin, d'Augst à Strasbourg,
- une voie traversant la trouée de Belfort et longeant le piémont vosgien jusqu'à Wittelsheim,
- la voie Mandeure *Larga Arialbinum* (identifiée à Binningen au sud de Bâle),
- la voie Mandeure *Larga Kembs*,
- une « Route des Leuciens à *Uruncis* » par la vallée de la Thur allant vers le Rhin,
- une voie venant de la vallée de la Weiss, allant vers Horbourg et Breisach,
- une voie partant du coude de l'Ill (à Sélestat) et allant vers le Kochersberg puis Brumath,
- une voie suivant la vallée de la Bruche,
- la voie Strasbourg-Saverne par Kuttolsheim, allant vers Keskastel et la vallée de la Sarre,
- la voie Strasbourg-Brumath-Seltz-Spire (par *Concordia* identifiée à Lauterbourg plutôt qu'à Wissembourg, contre l'avis de Schoepflin).

Il n'indique rien au sujet d'une voie longeant les collines sous-vosgiennes, ni au sujet d'une voie directe Strasbourg-Seltz.

La deuxième moitié du XIXe siècle, et même les périodes suivantes, sont marquées par l'article du colonel de Morlet publié en 1861³⁶¹. Avec une certaine pédagogie, celui-ci s'est penché sur les voies de toute la partie septentrionale du Bas-Rhin, complétant les travaux d'A. Coste sur la région de Sélestat³⁶². Il dresse une carte et différencie :

- des voies militaires (voie Strasbourg-Saverne vers Metz, voie Strasbourg-Brumath-Seltz vers Spire, voie Strasbourg-Benfeld-*Ehl* vers Lyon, voie Strasbourg-Brumath-*Concordia* (Wissembourg-*Altenstadt* ?) vers Spire),
- des voies militaires secondaires (voie sud-ouest / nord-est allant des collines sousvosgiennes à Brumath à travers le Kochersberg, voie Saverne-Brumath, voie des collines sous-vosgiennes, voie Saverne-Trèves par la vallée de la Sarre, voie Strasbourg-Seltz),
- des voies commerciales qui suivent les vallées (Bruche, Mossig, Zorn, Moder ...),

_

 $^{^{360}\}mbox{Schoepflin-Ravenez}$ 1849-1851 : la carte se trouve à la fin du tome 1.

De Morlet 1860-1861.

Coste 1857-1858

- des voies vicinales qu'il ne détaille pas.

Pour ce dernier cas, il nous met en garde afin de « ne pas confondre les anciens chemins seigneuriaux qui portent des noms analogues, avec les voies romaines, dont l'origine n'est réellement bien constatée que par les monuments » et dévoile de cette manière sa façon de procéder.

A la fin du XIXe siècle, en plus de recherches sur les stations routières entre Grussenheim et Artzenheim, Ch. Winkler a établi une carte archéologique de l'Alsace, où il place plusieurs tracés qu'il date de l'époque romaine, mais aussi une multitude d'axes qu'il dit plus anciens 363 :

- la voie Bâle-Strasbourg, correspondant à celle indiquée sur l'*Itinéraire d'Antonin*. Elle aurait été bâtie, selon lui, après la perte des Champs Décumates.
- la voie « défensive » Strasbourg-Seltz-Spire,
- la voie Strasbourg-Brumath,
- la voie Brumath-Seltz-Spire,
- la voie Strasbourg-Saverne, par Kuttolsheim, allant vers Sarrebourg,
- une voie suivant la vallée de la Weiss,
- une voie allant de Belfort, vers le nord-est, vers Breisach, qu'il qualifie, dans la première partie de son parcours de « Haupt Keltenweg ». Il fait continuer cette « voie celte » vers le Kochersberg et Brumath.
- une voie naissant au sud de Sierentz et se dirigeant vers Eguisheim, qualifiée également de « voie celte » et de voie romaine ancienne,
- deux voies partant de Mandeure, passant à Altkirch, l'une allant vers le nord-ouest, l'autre allant vers le nord-est (et la « voie celte » naissant au sud de Sierentz),
- une voie Altkirch-Belfort ...

L'architecte en chef des Monuments Historiques n'exprime guère de doutes sur tous ses tracés : ni sur ceux, très nombreux et souvent fantaisistes, qu'il place à l'époque préhistorique, ni sur ceux, moins nombreux mais parfois tout aussi fantaisistes (surtout dans le sud de l'Alsace), qu'il date de l'époque romaine.

Concernant le Haut-Rhin, au début du XXe siècle, K. Gutmann s'est occupé du cas de *Larga*, puis des voies menant à Breisach³⁶⁴. Mais c'est L.-G. Werner qui a réalisé le travail le plus complet, s'intéressant aux stations, à la structure des voies, aux différents tracés dans les environs de Mulhouse, d'Altkirch, d'Illzach, de Ribeauvillé, de Thann et Guebwiller. Il a envisagé l'existence d'un grand nombre de voies, mais a conservé une certaine prudence quant à leur réalité. Il publie des études détaillées sur les principales voies de la partie méridionale de la plaine d'Alsace : la voie du Rhin, les

³⁶³Winkler 1895. Winkler 1897 : nous n'énumérons que les axes datés par Winkler comme étant d'époque romaine.

³⁶⁴Gutmann 1905 ; Gutmann 1912 ; Gutmann 1918 ...

voies provenant de Mandeure, les voies allant vers Breisach, et sur la traversée des Vosges³⁶⁵.

C'est au milieu du XXe siècle qu'un nouvel intérêt se fait sentir pour l'étude des voies en Alsace, avec J. Braun³⁶⁶ qui a publié sur les environs d'Erstein, de Molsheim, de Sélestat ... et qui signale une très, voire trop, grande quantité de voies. Celui-ci a aussi fait une thèse à l'Université de Strasbourg, sous la direction de G. Livet, publiée en 1987, sur « L'histoire des routes en Alsace, des origines à nos jours ».

La Lorraine

En Moselle, à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, C. Abel³⁶⁷ reprend les six voies du département mentionnées sur la *Table de Peutinger*, dans l'*Itinéraire d'Antonin*, en les mettant en rapport avec les découvertes archéologiques signalées jusque là le long de leur tracé ou aux environs, dans le département (bornes, « tombeaux romains », « *castellum* », outils ...). Il décrit la voie Metz-Reims par Toul (ou « voie Scarponoise »), la voie Reims-Metz par Verdun (ou « Grande Charrière »), la voie Metz-Trèves sur les deux rives de la Moselle (« *via Trevirensis* »), les voies Metz-Strasbourg (« *via Argentoratensis* » passant par Delme, Dieuze, la vallée de la Seille, Grostenquin et voie passant par Le Hérapel, Sarrebruck identifiée au *Pons Sarvix* de l'*Itinéraire d'Antonin*). Il signale quelques diverticules censés rejoindre ces voies.

V. Eberhardt s'est consacré au nord du département. Le colonel Gentil s'est centré sur les alentours de Metz. Son but est de compléter la carte d'état-major. Il s'intéresse aux tracés de la voie Reims-Metz, par Verdun, de la voie Reims-Verdun par Etain, de différentes voies secondaires (voie de Batilly, « chemin romain du Pont-la-Dame » vers Labry, « chemin romain de Jouaville » …) reconnues par la « tradition », une « largeur classique » de 9 à 10 m …

M. Toussaint dans son *Répertoire* paru en 1950 a repris une grande partie de ces informations 368, tout comme L. Poncelet, dans ses articles sur les voies romaines en Moselle 369. Ce dernier décrit notamment les voies principales et ce qu'il appelle leurs « déviations » : voie Metz-Verdun (avec une déviation de St Marcel à Maizières-les-Metz, pour contourner Metz), voie Metz-Scarponne, voie Metz-Saint-Nicolas-de-Port par Nomény, voie Metz-Strasbourg par Sarrebourg, voie Metz-Grostenquin-Keskastel-Pays de Bitche (avec une déviation de Domangeville à Mancy pour contourner Metz et une autre déviation de Pont à Domangeville, à l'auberge Alger, diverticule de la voie Metz-Sarrebourg), voie Metz-Sarrebruck-Mayence, voie Metz-Trèves sur les deux rives de la Moselle (avec

³⁶⁵Citons entre autres, Werner 1911; Werner 1913; Werner 1919; Werner 1922; Werner 1924; Werner 1926; Werner 1928-1929a; Werner 1928-1929b; Werner 1930; Werner 1934-1935; Werner 1938; Werner 1954...

Braun 1987.

Abel 1858.

³⁶⁸ Eberhardt 1890 ; Gentil 1897 ; Toussaint 1950.

Poncelet 1967-1968; Poncelet 1978.

une déviation de Metzeresche à Boust). Il utilise les itinéraires anciens, quelques bornes, mais ne fait que très peu le lien entre les sites archéologiques connus et le tracé des voies.

En Meurthe-et-Moselle, les *Répertoires* de la fin du XIXe siècle, comme ceux d'Olry, de Beaupré, par exemple, puis dans la première moitié du XXe siècle, ceux de Linckenheld et Toussaint, ont constitué la base de l'information sur les nombreuses voies supposées.

Dans le département des Vosges, le directeur des Ponts et Chaussées J.-B.-P. Jollois, F. Maud'heux, les « Cahiers Vilminot » (12 cahiers dactylographiés formant un *Répertoire*), entre autres, puis M. Toussaint, ont contribué à la reconnaissance des voies antiques ou, du moins, à la reconnaissance d'une multitude de tracés interprétés comme des voies romaines ³⁷⁰. Outre la voie Lyon-Trèves, dont le tracé à travers la Lorraine a été bien mis en évidence ³⁷¹, l'hypothèse d'une voie reliant la Saône à la Moselle, ou « de Corre à Charmes » selon les érudits, a soulevé de nombreuses propositions. L'abbé Idoux note qu'elle « a fait commettre aux auteurs vosgiens plus d'une méprise » ³⁷². Un tracé unique n'est en effet pas identifié. Notons enfin que récemment, un des prospecteurs locaux a tenté de retrouver les voies avec l'aide d'un bâton de sourcier ...

En Meuse, l'ouvrage de F. Liénard³⁷³, paru entre 1881 et 1885, a fait date puisqu'il forme la synthèse à laquelle on se réfère encore. Sur les carte archéologiques que Liénard compose, il classe des « voies antiques de premier ordre » et des « voies antiques d'ordre inférieur ».

A travers trois tomes, un pour la partie sud, un pour la partie centrale, un pour la partie nord du département, il décrit les tracés en mentionnant toutes les découvertes archéologiques qui les jalonnent. Il propose l'existence de nombreuses voies :

- pour la partie sud de la Meuse : voie « consulaire » Reims-Metz par Naix-aux-Forges, voie du Camp de Fains à Sermaize, voie de Fains à Saint-Mihiel et Woinville, voie du Camp de Fains à Meuvy (*Mosa*), voie de Naix à Gravelotte, voie de Naix à Grand avec embranchement vers Grand, voie de Naix au Châtelet de Fontaines, voie de Maxey-sur-Vaise à Sermaize, voie ou diverticule de Maxey-sur-Vaise à Grand, diverticule de Longeville à Naix sur la rive gauche de l'Ornain, diverticule de Nançois-le-Petit à Lérouville, diverticule de Bovée au camp de Sorcy.

- pour la partie centrale : voie « consulaire » de Reims à Metz par Verdun, voie de Nicey à Grandpré dit « route des Ardennes », voie Verdun-Châlons-sur-Marne, voie de Verdun au Camp de Fains, voie Verdun-Soulosse-Neufchâteau, voie Haudiomont-Olley-Beaumont, voie Haudiomont-Scarponne, chemin de traverse (*compendium*) Verdun-Saint-Mihiel par la rive gauche de la Meuse,

Liénard 1881-1885. Pour ses cartes, voir les figures 11 et 12.

Jollois 1843 ; Maud'heux 1874 ; Toussaint 1948. Nous avons eu accès à des portions du « Cahiers Vilminot » grâce à des copies existant à la Carte Archéologique du SRA Lorraine.

Pour le détail de ce tracé, voir par exemple Jolin, 1980.

³⁷²Idoux 1907-1908 p. 166.

diverticule de Sauvigny à Liffol-le-Grand, diverticule de Verdun à Romagne-sous-Montfaucon et au Camp de Stonne, diverticule de Lacroix-sur-Meuse et Montsec ...

- pour la partie septentrionale de la Meuse : voie Reims-Trèves par Mouzon, diverticule de Verdun à Marville et Vieux-Virton, diverticule de Romagne-sous-Montfaucon au Titelberg, diverticule de Verdun à Mouzon, diverticule de Senon à Marville et Géromont, diverticule de Mouzay à Baâlon et Thonnelles, diverticule de Dun-sur-Meuse au Titelberg, diverticule de Verdun à Senon, diverticule de Senon à Lochères, diverticule d'Eton à Gravelotte et à Metz, diverticule de Senon à Manheulles, voie de Senon à Hannonville-au-Passage (aujourd'hui Hannonville-Suzémont) ...

Liénard est généralement approximatif et n'a guère de recul sur ce qu'il avance. Par exemple, au sujet de la voie de Verdun à Romagne-sous-Montfaucon, il dit : « ... dans le petit bois dit le Bouchet où (la voie) est connue sous le nom de Chemin des Rouilleux ou des Romains. Cette voie est ferrée ; elle est bien conservée et a complètement l'aspect des chemins antiques ». On n'en saura pas plus. L'ouvrage de Liénard a, malgré tout, l'avantage de traiter d'un département dans son entièreté et de présenter une réflexion unitaire sur les voies de ce dernier. Six axes principaux peuvent alors être envisagés quand on met bout à bout les voies proposées par Liénard³⁷⁴ :

- la voie Langres-Metz par *Nasium*,
- la voie Reims-Metz par Verdun (« voie antique d'ordre supérieur »),
- la voie Reims-Metz par *Nasium* et Toul (« voie antique d'ordre supérieur »),
- la voie Reims-Trèves par Senon, le Titelberg,
- la voie Reims-Trèves par Dun-Sur-Meuse,
- la voie de la Meuse. dédoublée entre Verdun et St Mihiel.

D'une façon plus générale, A. Grenier, à la fin du tome de son *Manuel* consacré aux routes, fournit quelques cartes ³⁷⁵: sur le Haut-Rhin d'après celle de Winkler, sur la cité des Leuques (entre autres voie Metz-Reims par Verdun, voie Reims-Metz par *Nasium* et Toul, voie Lyon-Trèves, voie suivant la Meuse, et une multitude de liaisons secondaires), sur les vallées de la Moselle, de la Seille et de la Sarre pour présenter les axes liés au commerce du sel (voie Metz-Vic sur Seille-Sarrebourg-Phalsbourg, voie Metz-Keskastel, voie Scarponne-Vic sur Seille, voie Metz-Le Hérapel, voie Vic-sur-Seille-Sarrebrück pour les principales), ainsi que des éléments bibliographiques classés par cités ³⁷⁶.

Aujourd'hui, deux cartes sont souvent reprises pour évoquer la question des voies, une pour l'Alsace dressée par J.-J. Hatt, une pour la Lorraine, plus récemment dressée par Y. Burnand³⁷⁷.

CAG 55 p. 87-90. C'est F. Mourot qui a fait ce travail de synthèse sur les voies proposées par Liénard. Voir figure 13.

³⁷⁶Grenier 1930-1934 II, 2 p. 165, p. 435-437 et p. 439-443. Les Rauraques sont traités avec les Séquanes.

Hatt 1978 p. 48-49; Burnand 1990 p. 28. On les trouve reprises dans la CAG 57 p. 117 ou dans Chevallier 1997 p. 227, par exemple ... Voir figure 14 pour les deux cartes.

Celle d'Hatt montre un réseau développé, « presque aussi complet que celui d'aujourd'hui », inspiré des travaux de ses prédécesseurs, Winkler notamment. Hatt, pour identifier les étapes jalonnant la voie longeant les collines sous-vosgiennes, par exemple, donne des toponymes dont l'utilisation à la période antique n'est pas avérée : Rubiacum pour Rouffach, Flaviacum pour Bennwihr, Appiacum pour Epfig ...

Celle de Burnand présente les principaux axes traversant la Lorraine : Lyon-Trèves, Reims-Metz par Verdun, Reims-Toul-Metz par Naix, Metz-Saverne par Grostenquin, Metz-Saverne par la vallée de la Seille et Sarrebourg, Tarquimpol-Donon-Strasbourg, Metz-Hérapel-Mayence, Naix-Langres, Langres Strasbourg par le Donon, ainsi qu'une liaison entre Reims-Metz et Reims-Trèves, par Senon.

> Des recherches récentes novatrices ?

Suite à l'accroissement des données de terrain et sous l'influence de la géographie, des méthodes renouvelées commencent à être mises en œuvre. Sandrine Robert, qui a travaillé sur la dynamique des réseaux routiers, sur la longue durée, dans le département du Val d'Oise, évoque même la « résilience des réseaux routiers » et distingue trois types d'approche 378 :

- l'inventaire et la cartographie de toutes les portions de voies fouillées, datées. L'inconvénient principal réside dans une nécessaire conjonction entre quantité d'informations disponibles, continuité et échelle choisie.
- la mise en relation des diverses occupations connues. Dans ce cas-là, l'utilisation d'un SIG peut se révéler particulièrement bénéfique et permettre la prise en compte de données « intrinsèques », comme le relief.
- l'étude globale des tracés en partant de documents récents (réseau routier actuel, cadastres successifs ...), en les confrontant avec les portions déjà mises en évidence par la fouille, par les prospections pédestres ou aériennes, grâce aux sources historiques ...

Dans le Val-d'Oise, ces trois approches ont pu être mises en commun, avec l'utilisation d'un SIG, pour analyser la dynamique du réseau routier de tout le département, sur la longue durée. A côté des grandes voies arpentées à l'époque romaine ou à l'époque moderne, des tracés non arpentés formant des itinéraires régionaux perdurent depuis l'époque romaine au moins. Certains suivent le relief, mais ce n'est pas systématique 379.

La thèse de Christian Cloppet, soutenue en 1997, a porté sur les tracés, la structure de ceux-ci et les monuments en rapport, dans une zone vaste, entre Rhône, Loire et Rhin. Elle prend alors en compte la partie méridionale de l'Alsace et de la Lorraine.

Sans employer une méthode novatrice, telle que celle adoptée dans le Val d'Oise, Ch. Cloppet s'est

³⁷⁸Robert 2005, p. 8-9.

Robert 2005 p. 9-11.

attaché à l'identification, au repérage précis des tracés sur le terrain. Il les classe selon leur direction, avec une numérotation complexe, qui rend difficile une lecture globale de son travail La « A » correspond à une direction sud-nord, partant de Vienne et de Lyon. La « B » correspond à une direction sud-est / nord-ouest, avec des voies provenant des Alpes ou du Rhin. La « C » correspond aussi à une direction sud-est / nord-ouest, mais avec Lyon cette fois-ci comme point de départ. Récapitulons brièvement les tracés commentés dans le détail et considérés comme étant d'époque romaine par Ch. Cloppet 381

Pour l'Alsace:

Voies d'importance supra-régionale datées d'époque romaine, identifiées par Ch. Cloppet	Voies d'importance régionale, datées d'époque romaine, identifiées par Ch. Cloppet
- Augst-Strasbourg	- Arialbinum (qu'il identifie à Bâle)-Uruncis (qu'il
- Strasbourg-Metz	identifie à Illzach)
- Besançon-Kembs	- Bantzenheim- Argentovaria (Horbourg)- vers Jebsheim
- du col de Pierre-Perthuis à Arialbinum	- Largitzen- <i>Uruncis</i> -Breisach
- Breisach-Strasbourg	- Altkirch-Molsheim-Bergbieten
- Sarrebourg (?) -Donon-Dorlisheim	- Ensisheim-Oberhergheim
	- Cernay- col de Bussang -Remiremont
	- Sigolsheim-col du Bonhomme- Etival-Clairefontaine
	- Porrentruy-Durlinsdorf
	- Lingolsheim-Strasbourg
	- Breisach-Logelheim
	- Sand-Bourgheim (provenant du Mont Sainte-Odile)
	- Lingolsheim-Dorlisheim
	- Rixheim (?) -Ensisheim
	- Hégenheim-Courtelevant
	- Oltingue-Durlinsdorf
	- Logelheim-Eguisheim
	- Colmar-Eguisheim
	- Horbourg-Sigolsheim
	- vers Seppois-le-Haut - Durlinsdorf
	- Valentigney-Cernay
	- Aspach-le-Bas - Wittelsheim

_

³⁸⁰Cloppet 1997 p. 74. Seules sont rappelées ici les trois grandes directions. Nous laissons sciemment de côté la numérotation.

Pour chacun, dans la synthèse, ,il revient sur les bornes éventuellement retrouvées, le rapport avec les sources antiques et médiévales, le tracé en lui-même, la structure, les monuments.

- d'Ensisheim-Oberhergheim à Ebersheim (?)
- vers Bourgheim - direction nord-est
- Obernai-Innenheim
- Bernwiller- Soppe-le-Haut
- Aspach-le-Haut – Aspach-le-Bas
- Bennwihr-Ribeauvillé-Bergheim
- Bourgheim- Sainte-Odile - Ottrott
- Obernai-Ottrott-Heiligenstein (?)
- Pulversheim-Cernay
- Meyenheim-Pulversheim
- Wolsheim-Wasselonne-Dinsheim
- Saverne-Sarrebourg
- Dinsheim-Ottrott

Pour la Lorraine méridionale :

Voies d'importance supra-régionale	Voies d'importance régionale, datées d'époque
datées d'époque romaine, identifiées	romaine, identifiées par Ch. Cloppet
par Ch. Cloppet	
- Langres-Metz	- Langres-Lamarche
- Besançon - Luxeuil - Plombières -	- Toul-Hymont
Remiremont – Noméxy	- Toul-Rambervillers
- Oiselay - Vittel - Saint-Michel-sur-	- Arches-Nonzeville
Meurthe	- Arches-Vioménil
	- Purgerot-Arbecey – Saint-Baslemont
	- vers Portieux – Vomécourt – vallée de la Meurthe
	- Saint-Michel-sur-Meurthe - Rambervillers
	- Tarquimpol (?) -Bertrambois-Donon
	- Metz – Saint-Nicolas-de-Port – Deneuvre (?)
	- Dabo-Hartzwiller

Cloppet indique, mais écarte, d'autres tracés pour lesquels une datation à l'époque romaine ne repose vraiment que sur des hypothèses plus ou moins développées par les différents érudits (et souvent moins que plus). Nous ne revenons pas dessus. Les tableaux ci-dessus ne reprennent que les tracés placés par Cloppet à l'époque romaine. Pour le département des Vosges, il signale et remet en cause les nombreux tracés imaginés par l'abbé Idoux. De même pour l'Alsace, il garde une certaine distance vis-à-vis des travaux de J. Braun. D'une manière générale, il se base sur ses propres observations, sur

-

 $^{^{382}}$ Par exemple, Cloppet 1997 p. 574, là il fournit une petite liste.

les observations des érudits, sur la toponymie, sur les bornes inscrites ou anépigraphes, les limites des bans communaux et les vestiges archéologiques les jouxtant, pour jauger la datation de ces voies anciennes.

Enfin, pour la Lorraine, il faut signaler le travail de J.-D. Laffite, notamment, sur les voies autour de Metz 383 : voie Lyon-Trèves, voie longeant la Moselle (par la rive droite), voie Metz-Strasbourg ... Il s'intéresse à leurs tracés, aux aménagements pratiqués le long, à leur insertion dans la trame paysagère et à leur durabilité. De plus, lors de fouilles préventives 384, il a eu l'occasion d'explorer la structure de la voie Lyon-Trèves en plusieurs points.

Ainsi, dans les régions qui nous intéressent, la question des voies romaines, indissociable de celle, plus générale, des voies anciennes, mériterait d'être reprise dans une étude particulière, d'envergure, employant les outils théoriques et informatiques actuels. Elle est encore très marquée par les recherches du XIXe et du début XXe siècle et par une profusion de tracés supposés.

4.2 Entre Meuse et Rhin

Grâce aux sources écrites et cartographiques antiques, on a connaissance de plusieurs axes menant au secteur rhénan qui, du point de vue de Rome, ont dû être prépondérants. Ils sont bien attestés archéologiquement, sur de grandes portions de leurs tracés.

La hiérarchie des voies

Selon un célèbre texte de l'arpenteur, Siculus Flaccus 385, actif au IIe siècle ap. J.-C., les voies romaines se classent en trois catégories :

- les voies publiques (*viae publicae*), construites aux frais de l'Etat et nommées selon le magistrat qui a décidé de leur construction (*censoriae*, *consulares*, *praetoriae*) et les voies militaires, également publiques, (*viae militares*) qui sont des voies d'importance stratégique, utilisées par le *cursus publicus*;
 - les voies vicinales (*viae vicinales*), reliant les voies publiques entre elles,
 - les voies privées (viae privatae).

³⁸³Voir la synthèse écrite par J.-D. Laffite dans la *CAG* 57 p. 180, qui complète celle de J.-M. Demarolle, dans le même volume, p. 114-116.

³⁸⁴Laffite-Glad 2005 (à Soulosse sous Saint-Elophe), Laffite 1999 (contournement sud de Metz).

Siculus Flaccus, 104-120 (texte édité par M. Clavel Lévêque).

Etant donné que nous nous plaçons à l'échelle régionale, nous nous intéressons seulement aux deux premières catégories, pour la Gaule mosellane et rhénane. Si la première, en considérant que l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger* traitent des voies publiques et militaires, semble assez bien documentée, la deuxième souffre du manque de recherches récentes souligné plus haut. Néanmoins, là aussi, il est possible de dégager quelques grands itinéraires. Les deux catégories sont affectées par un manque d'indices chronologiques.

> Indications issues des cartes et itinéraires antiques

Nous n'allons pas reprendre ce qui a déjà été dit au sujet de ces sources au chapitre 1, mais plutôt prendre en compte les parcours et les étapes qu'elles signalent, sans commenter dans le détail les indications de distance (en lieues ou en milles) y figurant, puisque celles-ci ont donné lieu à d'infinies arguties et qu'il n'est pas dans notre propos de tenter de résoudre ces questions. Quand il est possible de le faire, nous confrontons les itinéraires indiqués par l'*Itinéraire d'Antonin*, ceux de la *Table de Peutinger* et ceux fournis par l'Anonyme de Ravenne, même s'il ne s'agit pas de portions d'une longueur équivalente ou même s'il s'agit d'une addition de portions 386.

Rappelons seulement quelques éléments au sujet de ces trois documents, pour bien les situer.

Sur l'*Itinéraire d'Antonin*, daté de la fin du IIIe siècle ou du début du IVe siècle, chaque itinéraire exposé est annoncé par ses deux extrémités. La distance entre chaque étape est indiquée en milles, parfois en lieues. Milan-*Mediolanum* est au centre du réseau décrit pour l'Europe occidentale.

La distance séparant deux mêmes étapes, citées à plusieurs reprises mais sur des itinéraires différents, n'est pas toujours semblable : par exemple, *Uruncis* est tantôt à 24 milles de Breisach, tantôt à 23 milles ³⁸⁷. Maints axes semblent reprendre des portions plus ou moins longues d'autres axes. En outre, un itinéraire peut être composé de plusieurs axes qui divergent plus ou moins. Par exemple, deux axes montrant des variations importantes sont indiqués entre Augst et Spire.

La *Table de Peutinger*, qui est un itinéraire peint, de l'Antiquité tardive, montre des routes, sous forme linéaire, jalonnées de toponymes, parfois mis en valeur par une vignette quand il s'agit d'une étape importante ³⁸⁸. La distance entre chaque étape est indiquée en milles, parfois en lieues.

D'Augst partent deux axes, l'un vers Besançon, l'autre vers Avenches. Un troisième, venant de Milan, y passe aussi, il continue vers Strasbourg puis Mayence. De Strasbourg, un axe se dirige vers Metz. En

Pour plus de clarté, nous désignons ces grands axes comme dans les inventaires : « voie » + indication de leur direction générale. Les toponymes accompagnés du signe suivant (?) ne sont pas localisés avec certitude.

³⁸⁷Cloppet 1997 p. 114 : les distances données changent aussi selon les unités de mesure employées et les manuscrits.

Voir figure 2.

plus de celui venant de Strasbourg, deux axes sont reliés à l'étape messine : un allant vers Trèves, un allant vers Scarponne, Toul.

La date de composition de la Cosmographie du Ravennate est sujette à discussion, alors contentonsnous de quelque chose de très général : le Haut-Moyen-Âge. Très peu d'indications de distance y figurent. Les noms ne sont parfois pas identifiables et pas dans le bon ordre.

« Voie du Rhin » Parcours indiqué		Commentaire
<i>It. Ant.</i> 350, 4 – 355, 5	Itinéraire de Milan à Mayence, par les Alpes Pennines il provient de Soleure, passe par	- Cet axe étant tout du long parallèle au Rhin, il semble logique de placer
1 355,5	Augst, Kembs, Stabulis (?), Argentovaria (?),	Argentovaria à Biesheim plutôt qu'à
	Benfeld-Ehl, Strasbourg, Seltz, Rheinzabern,	Horbourg, aux abords de l'Ill.
	Spire, Worms	- <i>Stabula</i> = 6 lieues entre Kembs-
		Cambete et Stabula : entre
		Ottmarsheim et Bantzenheim (en
		suivant strictement les indications
		chiffrées) ou à Rumersheim-le- Haut ³⁸⁹ ?
It. Ant. 374,	Itinéraire de Trèves à Strasbourg Mayence,	riaut !
5 – 374, 8	Worms, Spire, Strasbourg.	
It. Ant. 251,	Itinéraire de Pannonie vers les Gaules	- Arialbinum = Bâle ou ses
6 - 253, 3	Windisch-Vindonissa, Augst, Arialbinum (?),	environs ³⁹⁰ ?
	<i>Uruncis</i> (?), Breisach, Benfeld- <i>Ehl</i> , Strasbourg,	- Uruncis = Illzach, Sierentz ou
	Brumath, <i>Concordia</i> (?), Spire	Habsheim ? à 22 milles d' <i>Arialbinum</i>
		à 23 milles de Breisach ³⁹¹ .
		- Concordia = à 18 milles de
		Brumath, à 20 milles de Spire,
		Wissembourg-Altenstadt?
		Hypothèse depuis longtemps émise,
Decid	Iii I - Mil Winding	acceptée mais non confirmée
Peut.,	La voie vient de Milan, passe par Windisch-	
segment III	Vindonissa, Augst, Arialbinum (?), Kembs, Argentovaria (?), Benfeld-Ehl, Strasbourg,	
	Brumath, Seltz, Rheinzabern, Spire, Worms	
	jusqu'à Mayence, puis Coblence, Bonn,	
	Cologne.	
Rav. IV, 26,	Worms-Spire-Strasbourg-Augst	
1-36		

Etant donné la direction semblable suivie par les trois axes de l'Itinéraire d'Antonin, entre Augst et Spire, et malgré les variations qu'ils montrent (le premier suivant le fleuve, le deuxième s'arrêtant à

 $^{{}^{389}\}textit{BSCMHA}\;II,\!2\;1863-1864\;p.\;24\;;\;Werner\;1913,\;p.\;10,\;23-25\;;\;Cloppet\;1997\;p.\;103-104\;;\;\textit{Bilan Scientifique}$ Alsace – Hors Série 2006 p. 35. Voir chapitres 1 et 5.
Fellmann 1955 p. 40.

Les distances ne sont pas fiables, car elles changent selon les unités de mesure utilisées, les passages et les manuscrits. Illzach a longtemps été identifiée à Uruncis, sans doute de façon erronée, Sierentz ou Habsheim peuvent être aussi de bonnes candidates. Schoepflin-Ravenez 1849-1851 III, p. 604; Werner 1924 p. 193-227; Cloppet 1997 p. 114; CAG 68 p. 64. Voir chapitre 1 et chapitre 5 (pour Sierentz et Illzach).

Schoepflin-Ravenèz 1849-1851, I, p. 580-587 ; De Morlet 1860-1861 p. 61-62 ; Hatt 1978 p. 48.

Strasbourg, le troisième pénétrant dans la plaine), nous les faisons figurer ensemble comme s'inscrivant au sein d'un itinéraire longeant la rive gauche du Rhin. Ceci dit, l'Itinéraire n'omet-il pas des étapes (Brumath et/ou Seltz) lorsqu'il indique Strasbourg-Seltz dans le premier, et seulement Worms, Spire et Strasbourg dans le deuxième?

« Voie Lyon-Trèves » jusqu'au Rhin

It. Ant. 385,	Itinéraire de Langres à Toul : Meuvy-Mosa,		
6 - 385, 10	Soulosse-sous-Saint-Elophe, Toul.	de l'itinéraire Lyon-Trèves, mais les	
		étapes correspondent à cet axe.	
Peut. III, 1-2	Metz-Trèves: Metz, Caranusca (?), Ricciaco		
	(?), Trèves.	lieues au nord de Metz, à 10 lieues au	
	Depuis Metz, vers Langres : Scarponne, Toul,	sud de <i>Ricciaco</i>	
	Nijon, Meuvy- <i>Mose</i> (de là, 2 embranchements :	Ricciaco = Dalheim ? à 10 lieues de	
	vers Langres et Caturices (?))	Trèves ³⁹³ .	
Rav. IV, 26,	Scarponne-Toul-Metz-Trèves		
7-14			

Cet axe, auquel Strabon fait allusion³⁹⁴, n'est pas indiqué avec netteté dans l'*Itinéraire d'Antonin* ou même sur la Table de Peutinger.

« Voie Strasbourg-Metz »

It. Ant. 238,	Itinéraire de Pannonie en Gaule Windisch-	L'Itinéraire d'Antonin traite d'une
2 - 240,5	Vindonissa, Arialbinum (?), Breisach,	même direction, entre Strasbourg et
	Strasbourg, Saverne, Tarquimpol, Metz, vers	Metz, mais introduit des variations
	Trèves.	dans le détail.
It. Ant. 371,	Itinéraire de Lyon à Strasbourg (par Cologne)	
5 - 372, 2	Trèves, Metz, Sarrebourg, Strasbourg.	
Peut. III, 1-4	A partir de Strasbourg : Saverne, Sarrebourg,	
	Tarquimpol, Delme, Metz.	

« Voie Reims-Metz par Toul »

It. Ant. 364,	Itinéraire venant de Reims Ariola, Caturices	Ariola = Noyers-Auzécourt /	
7 - 365, 6	(?), Naix, Toul, Scarponne, Metz.	Nettancourt? ³⁹⁵	
		Caturices = Bar-le-Duc ? 9 milles	
		entre Naix et Caturices 396	
Peut. II, 5 -	Venant de Reims Caturices (?)	L'itinéraire à suivre n'est pas très	
III, 1	(embranchement vers Naix) (?) Toul,	clair entre Toul et Caturices : il ne	
	Scarponne, Metz.	semble pas passer par Naix et Ad	
		Fines mais plutôt descendre jusqu'à	
		Meuvy et Nijon (c'est à dire jusqu'à	
		la voie Lyon-Trèves).	
		Ad Fines = localisation imprécise. Le	

 $^{^{393}\}mbox{Vannérus}$ 1928 ; Vannérus 1930 ; $\it CAG$ 57 p. 115 et p. 509.

vannerus 1928, vannerus ³⁹⁴Strab. IV, 6, 11. ³⁹⁵Liénard 1881-1885, I, p. 3.

CAG 55 p. 178-179 : résumé de l'historique de l'identification entre *Caturices* et Bar-le-Duc.

	site pourrait se trouver dans le bois
	de St Germain .

« Voie Reims-Metz par Verdun »

It. Ant. 363,	Itinéraire venant de Reims Verdun, Fines	Fines = Manheulles ? à 9 milles de
4 - 364, 6	(?), Ibliodurum (?), Metz.	Verdun ³⁹⁸ .
		Ibliodurum = Mars-la-Tour / Saint-
		Marcel ? à 6 milles de Fines vers
		l'ouest, à 8 milles vers Metz à l'est ³⁹⁹ .
		Certains l'ont aussi placé à Sainte-
		Ruffine ⁴⁰⁰ , mais la voie ne passe pas
		directement au niveau du site (elle
		passe en contrebas, au nord), ou à
		Vionville ⁴⁰¹ .

« Voie Kembs-Mandeure-Besançon »

It. Ant. 386,	Itinéraire de Langres à Kembs passant, entre	Il rejoint la voie du Rhin à Kembs.
1 - 386, 5	autres, par Besançon, Mandeure.	
Peut. III, 1-4	Axe Augst-Besançon : Arialbinum (?), Kembs,	Larga = à 16 lieues de Mandeure, à
	Larga (?), Mandeure, vers Besançon.	1500 m à l'ouest de Largitzen, sur le
		ban de Friesen ⁴⁰² .

« Voie Besançon-Strasbourg »

It. Ant. 349,	Itinéraire de Milan à Strasbourg par les Alpes	18 milles entre <i>Uruncis</i> et <i>Larga</i> , 24
2 - 350, 3	Grées Mandeure, Larga (?), Virincis (?),	milles entre <i>Uruncis</i> et Breisach. Le
	Breisach, Benfeld-Ehl, Strasbourg.	cas d' <i>Uruncis</i> est complexe (voir ci-
		dessus « Voie du Rhin »).

Il s'agit vraisemblablement d'une addition entre la voie Kembs-Besançon et la voie du Rhin.

On ne sera pas étonné de constater le rôle central occupé par Metz et Strasbourg au sein de ces itinéraires, ainsi que celui de la Trouée de Belfort et l'importance de la traversée des Alpes, aussi bien pour rejoindre la région rhénane, que pour atteindre le secteur mosellan.

Que peut-on dire maintenant au sujet de l'aménagement de ces axes ? Il faut rappeler, au préalable, qu'il ne s'est sans doute pas fait d'une traite. Certains tronçons ont dû être aménagés plus précocément que d'autres. L'intérêt, pour nous, est de tenter de déterminer de quand date le début du processus.

Voyons ce que nous disent les bornes.

 $^{^{397} \}mbox{Desjardins} \ 1876\mbox{-}1893, \mbox{IV}, \mbox{p.} \ 34 \ ; \mbox{Burnand} \ 1990 \mbox{ p.} \ 20.$

Massy 1997 p. 352, Manheulles est l'identification la plus couramment proposée. Longnon 1907 p. 28 proposait Labeuville. Pour Burnand 1990 p. 20, il pourrait s'agir de Marcheville.

L'identification d'*Ibliodurum* n'est pas encore résolue avec certitude. Hannonville-Suzémont a aussi été mis en rapport avec cette étape de l'Itinéraire d'Antonin, mais aujourd'hui, en raison de découvertes archéologiques abondantes, on penche plutôt pour le secteur Saint-Marcel / Mars-la-Tour. CAG 55 p. 87; CAG 57 p. 115.

L. Ollivier, qui a rédigé la notice « Sainte-Ruffine » dans Massy 1997, p. 363-366, émet cette hypothèse.

P. Cuvelier et J.-L. Massy in Massy 1997 p. 381-383.

Gutmann 1905; Werner 1938 p. 19-21.

Bornes

Sur quelles voies se trouvent placées les bornes retrouvées en Alsace et en Lorraine ? Apportent-elles des informations capitales pour la chronologie ? Dans le tableau ci-dessous, nous faisons figurer les bornes portant une inscription, nous laissons de côté les bornes douteuses et les bornes anépigraphes.

Dép.	Lieu de découverte	Mentions inscrites	Précision(s) éventuelle(s)	Références bibliographiques
67	Brumath	Dédicace à l'empereur Valérien par la cité des Triboques.	- Sur la voie Brumath-Seltz. - Elle date du règne de Valérien (253-260)	CIL XIII 9098
67	Kauffenheim	Dédicace au César Hostilien par la cité des Triboques	- Sur la voie Brumath-Seltz Lacune au niveau de l'indication du nombre de lieues depuis Brumath Elle date de 250-251.	CIL XIII 9097
67	Seltz	Dédicace à l'empereur Valérien	- Elle est mutilée. - Elle date du règne de Valérien (253-260).	CIL XIII 12087
67	Seltz	Dédicace à l'empereur Valérien	Elle date du règne de Valérien (253-260) comme la précédente et comme à Brumath.	CIL XIII 12088
67	Seltz	Dédicace au César Hostilien	Elle date de 250-251, comme celle de Kauffenheim. Elle est mutilée.	CIL XVII 603 Gallia 1966 p.316
67	Seltz	Dédicace à Elagabal ou à Sévère Alexandre	Elle est mutilée.	AE 1976 p. 491
67	Strasbourg	Dédicace à Constance Chlore	Datée de juillet 306 à décembre 307	AE 1986 p. 521.
68	Biesheim	Dédicace àPostumus	- Sur la voie du Rhin	Nuber 2000.
88	Pompierre	Dédicace au César Décence	- Sur la voie Lyon-Trèves. - Elle est datée de 351-353.	CIL XIII 4664
88	Soulosse-sous- Saint-Elophe	Dédicace au César Crispus	- Sur la voie Lyon-Trèves - Elle est datée entre 317 et 326.	CIL XVII 534
88	Soulosse-sous- Saint-Elophe	Dédicace au César Constantin	- Sur la voie Lyon-Trèves - Elle est datée entre 317 et 337.	CIL XVII 535
54	Dieulouard- Scarponna	Dédicace à Caracalla	- Elle mentionne la <i>civitas</i> ou la <i>colonia</i> médiomatrique - Elle est datée de 213	CIL XIII 9050
54	Dieulouard- Scarponna	Dédicace à l'empereur Hadrien	- Sur la rive est de la Moselle - Elle est très mutilée.	CIL XVII 537
54	Dieulouard- Scarponne	Dédicace à Postumus	- Sur la rive est de la Moselle - Elle est datée de 269.	CIL XVII 538
54	Lesménils	Dédicace à Trajan Dèce	- Sur la voie Lyon-Trèves - Elle date de Trajan Dèce (vers 250) et est bien mutilée.	Gallia 1986 p. 287-288
54	Saint-Marcel	Dédicace à l'empereur	- Sur la voie Reims-Metz, par	CIL XIII 9053

		Nerva	Verdun	
			- Elle date de 97.	
57	Roussy-le-	Dédicace à l'empereur	- Sur la voie Lyon-Trèves	AE 1993, 1209
	Village	Domitien	- Elle est datée de 83	

On remarque tout de suite la concentration de bornes au niveau de certaines agglomérations : Seltz (voies venant de Strasbourg et allant vers Spire ou la rive droite du Rhin), Soulosse-sous-Saint-Elophe (sur la voie Lyon-Trèves, première agglomération à l'entrée de la cité des Leuques en venant du sud) et Dieulouard-Scarponne (sur la Moselle et la voie Lyon-Trèves, à la frontière entre Leuques et Médiomatriques).

De même, ce sont toujours les mêmes axes d'importance supra-régionale, certains de ceux mentionnés par l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*, qui sont jalonnés par les bornes : voie Strasbourg-Brumath-Seltz, voie Lyon-Trèves, voie Reims-Verdun-Metz.

Au niveau chronologique, aucune des bornes alsaciennes et lorraines n'est précoce. Elles sont plusieurs à dater du milieu du IIIe siècle. On attribue ce fait à l'intérêt porté au secteur rhénan, au retour de la frontière sur le fleuve, à cette époque troublée.

Après avoir passé en revue ces sources primaires, qui nous signalent un certain nombre d'axes majeurs, voyons les aspects historiques, chronologiques et les indices archéologiques concernant ces axes.

La « voie d'Agrippa » vers le Rhin (ou « voie Lyon-Trèves ») : reconnaissance du tracé et éléments chronologiques

Un élément essentiel pour dater la mise en place de ce qu'on nomme par commodité les « voies d'Agrippa » est le passage dans lequel Strabon évoque de façon globale le réseau routier développé par Agrippa : « Lyon est au centre du pays. C'est pourquoi Agrippa a distribué les routes à partir de cette ville. L'une traverse le Massif Central en direction des Santons et de l'Aquitaine. Une autre se dirige vers le Rhin. Une troisième gagne la Manche en passant chez les Bellovaques et les Ambiens. La quatrième conduit en Narbonnaise et au littoral de Marseille. Il en est enfin une autre qui depuis les Alpes Pennines fait traverser le Rhône ou le Léman, les plaines de l'Helvétie (...) et mène au pays des Séquanes puis des Lingons ; à partir de là un embranchement conduit soit vers le Rhin, soit vers la Manche ... ». On voit qu'il distingue quatre directions principales : vers l'Aquitaine, vers le Rhin (par deux voies différentes), vers la Manche et l'Océan, vers la Narbonnaise et la Méditerranée

-

Strab. IV, 6, 11.

Roddaz, 1984, p. 390 : en se basant sur le texte de Strabon, il attribue aussi à Agrippa la création d'une cinquième voie depuis Langres vers l'Italie par les Alpes Pennines, la plaine d'Helvétie, et le col du Grand-Saint-Bernard.

La deuxième voie mentionnée par Strabon est traditionnellement identifiée à la voie Lyon-Trèves, vers le Rhin. Son tracé est un des mieux connus de tous 405. De Lyon, elle monte à Langres et emprunte la vallée supérieure de la Meuse jusqu'à Toul. Là, elle rejoint la Moselle, qu'elle franchit à quelques kilomètres au nord, à Dieulouard-Scarponna. Ensuite, en suivant plus ou moins directement la rive droite, elle arrive à Metz, puis emprunte la rive gauche, avant de rejoindre Dalheim puis Trèves. A partir du chef-lieu des Trévires, elle se partage pour atteindre le Rhin en deux positions différentes de son cours : à Cologne et à Mayence. Peu avant Metz, et ce au moins jusque dans le nord de la cité médiomatrique 406, un second tracé, sur la rive droite, la double.

Il est nécessaire de revenir sur les séjours d'Agrippa en Gaule pour tenter d'estimer quand l'établissement de ces grands axes a été décidé et entamé.

Après la paix de Brindes, en septembre 40 av. J.-C., qui a mis fin aux guerres civiles entre Octavien et Antoine, la Gaule est confiée à Octavien. Agrippa, qui occupe à ce moment-là la charge de préteur, obtient un commandement dans une province. Il quitte sans doute Rome pour la Gaule juste après les accords de Brindes. Il y reste jusqu'au début de l'année 37, avant d'aller mener la guerre contre Sextus Pompée 407. Durant ce premier séjour, il dirige quelques opérations militaires contre les Aquitains révoltés et dans les régions rhénanes. Il s'attelle sans doute à d'autres tâches qu'à la pacification, mais il n'est pas possible de préciser à quoi. Probablement, pendant ce long voyage de plus de deux ans, a-til au moins réfléchi à l'établissement du cadastre et du réseau routier. Certains indices conduisent même à placer le début de la construction des voies dès les années 30 av. J.-C. 408

La deuxième mission d'Agrippa en Occident se déroule de la fin de l'année 20 à l'année 18 av. J.-C. lorsque la co-régence avec Auguste est établie. Agrippa doit stabiliser les régions rhénanes en proie aux dissensions internes et aux attaques des Germains.

Etant donné que, lors de ce deuxième voyage dans les régions rhénanes, Marcus Agrippa mène des opérations comme le transfert des Ubii sur la rive droite du Rhin, ou l'établissement de postes militaires le long du cours inférieur du fleuve 409, on peut imaginer que la voie Lyon-Trèves devait déjà être en construction. En effet, pour assurer la circulation des denrées commerciales et des voyageurs, et surtout, pour installer, déplacer des troupes et pour permettre une bonne transmission des ordres, un

Grenier 1931-1934, t. 2, p. 37; Lebel, 1950, p. 154; Chevallier, 1997, p. 226-227. Voir figure 15.

Burnand 1990 p. 28 ; *CAG* 57 p. 181-182. Cette doublure a été repérée entre les bans de Saint-Julien et Yutz (voir dans l'inventaire « voies », département de la Moselle, sous Yutz, par exemple). Roddaz, 1984, p. 66-68.

Roddaz, 1984, p. 70-73 et p. 393-394 : il se base sur l'exemple d'Orange ; Wightman, 1985, p. 76 pour qui, aux environs de -15, les principales voies étaient établies.

Roddaz, 1984, p. 383-388.

minimum d'infrastructure routière était nécessaire. La construction de la voie Lyon-Trèves a donc pu être entamée durant l'époque triumvirale ou au début de l'époque augustéenne.

Même si Agrippa a initié la construction de ces routes, il n'a pas dû en voir la fin, d'une part parce qu'il est mort en 12 av. J.-C. et, d'autre part, parce que les travaux n'ont sans doute pas affecté tout de suite toute la longueur des tracés et ont dû durer plusieurs années, voire plusieurs décennies.

Ainsi, on peut émettre l'hypothèse d'une élaboration du réseau routier par Agrippa lors de son premier séjour en Gaule, en 40-37 av. J.-C., et l'hypothèse du début de la construction des voies dès les années 30 avant J.-C., en gardant toute la prudence nécessaire.

Sur un plan strictement archéologique, la voie, ainsi que sa doublure (sur la rive droite), ont été récemment explorées grâce à plusieurs opérations préventives : à Arry ; à Augny, lors de la construction de la rocade sud de Metz ; à Maizières-les-Metz (au nord de Metz, rive gauche), lors de l'établissement d'un lotissement ; au sud de Yutz (au nord de Metz, rive droite), au nord de Soulosse-sous-Saint-Elophe ... Ces opérations ont permis de trouver des indices chronologiques, mais rien de précis au sujet de la construction de la voie. Par exemple, à Maizières-lès-Metz, du mobilier de la première moitié du Ier siècle ainsi qu'une monnaie de Néron ont été mis au jour dans des niveaux d'épandage. Tout au plus peut-on affirmer que la voie, ou du moins certains tronçons, ont été utilisés depuis le début du Haut-Empire jusqu'à la fin du Moyen-Âge au moins.

Reconnaissance des tracés et éléments chronologiques pour les axes cités par VItinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger

Les autres voies importantes⁴¹¹, de direction générale sud-nord ou est-ouest, qu'on ne trouve pas mentionnées par Strabon, mais qui le sont dans l'*Itinéraire d'Antonin* ou sur la *Table de Peutinger*, ont pu malgré tout compléter ce « réseau primaire » mis au point par Agrippa, ou être intégrées dans un deuxième temps, après la mort de celui-ci, mais également précocement. Cependant, les éléments chronologiques sont très rares. On peut seulement remarquer la reprise fréquente d'itinéraires protohistoriques.

- La « voie du Rhin »

Il s'agit d'un axe essentiel, provenant d'Italie, des Alpes et longeant la rive gauche du Rhin, jusqu'à

Voir inventaire voies : département de la Moselle (sous Arry, Augny, Maizières les Metz, Yutz), département des Vosges (sous Soulosse-sous-Saint-Elophe).

Voir figure 15.

son embouchure. Entre Augst et Spire, il faut noter que la *Table de Peutinger* le fait passer par Brumath. Comme nous l'avons vu, l'*Itinéraire d'Antonin* semble fournir deux variantes : une passant également à l'intérieur des terres, par Brumath et *Concordia*, une joignant directement Strasbourg à Seltz.

Bâti sur une terrasse, à l'abri des inondations, son tracé a été repéré entre Bantzenheim et Biesheim, la carte IGN l'y indique d'ailleurs. Au-delà de Grussenheim, jusqu'au sud de Benfeld, on considère qu'il correspond à celui de la *Heidenstraessel* (c'est à dire « voie des Païens »), comme on le voit aussi sur la carte IGN. A partir de Benfeld, le tracé est plus confus. Il est très mal connu après Fegersheim, au sud de Strasbourg.

La voie apparaît sous la forme d'une élévation de terrain rectiligne. Sa structure a été observée à Rumersheim-le-Haut, à Biesheim, où une fouille de la Direction des Antiquités, en 1977, a montré qu'elle avait été rechargée une bonne trentaine de fois entre le Ier et le IIIe siècle 412.

Au nord de Strasbourg, deux branches différentes sont susceptibles de se détacher : une, la mieux connue, allant vers Seltz par Brumath, une allant directement vers Seltz, plus incertaine.

Cette voie remonte toute la plaine d'Alsace et longe les principaux secteurs où des *tumuli* sont installés (par exemple forêt de la Hardt, Schirrhoffen-Schirrein en bordure de la forêt d'Haguenau), un ou plusieurs itinéraires protohistoriques ont alors été repris à l'époque romaine 413.

- La voie Kembs-Mandeure-Besançon

Il s'agit là d'évoquer la dernière voie citée par Strabon : depuis l'Italie, par le Grand-Saint-Bernard, elle joint la région du lac Léman, traverse le Jura et parvient chez les Séquanes, puis les Lingons. Grâce à l'*Itinéraire d'Antonin* et à la *Table de Peutinger*, on sait que, par la Trouée de Belfort, passe l'axe venant de Kembs et allant vers Besançon, joignant ainsi le bassin du Rhône à celui du Rhin. Ces deux voies n'ont pu qu'être raccordées. En outre, l'itinéraire de la plaine rhénane par la Trouée de Belfort vers Besançon existait déjà à la Protohistoire 414.

Le tracé de la dernière a été suivi par L.-G. Werner entre Mandeure et Kembs⁴¹⁵. Il y a aussi pratiqué plusieurs coupes (à Friesen, à Rantzwiller ...)⁴¹⁶. Elle entre dans le Haut-Rhin au niveau d'Ueberstrass, rejoint la vallée de la Largue et le site de *Larga* à Friesen, elle passe à Hirsingue, Rantzwiller, elle

Il en est de même pour l'Ill. Nous parlons bien ici de reprendre un itinéraire, non un tracé.

⁴¹² Gallia 1978 p. 350-354.

Par exemple, César fait allusion à l'emprunt de cet itinéraire (*BG* I, 38 ; I, 53).

Werner 1934-1935 ; Werner 1938.

Voir l'inventaire des voies du Haut-Rhin.

atteint les environs de Sierentz, puis le sud de Kembs.

- Les voies Reims-Metz

Deux itinéraires très différents joignent les deux mêmes lieux, les deux mêmes capitales de cité.

L'itinéraire méridional passe par Naix et Toul et, par là même, emprunte la voie Lyon-Trèves pour remonter vers Metz. Son tracé a été reconnu dans la vallée de l'Ornain, il passe la Meuse à Saint-Germain.

L'itinéraire septentrional est le mieux connu des deux, notamment grâce aux prospections arériennes (la voie a été repérée à Pintheville, Récicourt, Fresnes-en-Woëvre, Haudiomont, Châtel-sur-Moselle, Rozérieulles ...). Il traverse l'Argonne, la Meuse à Verdun puis la plaine de la Woëvre. Ceci dit, plusieurs étapes le jalonnant ne sont pas encore identifiées avec certitude (*Fines, Ibliodurum*).

Les deux itinéraires existaient à l'époque de l'Indépendance : Reims-Verdun-Metz, Reims-Naix, ils joignaient des centres urbains déjà importants 417.

- La voie Strasbourg-Metz

Elle joint Metz à la vallée du Rhin, en passant par les agglomérations du Saulnois et la haute vallée de la Sarre 418. Son tracé a été repéré lors de prospections pédestres, aériennes ou de fouilles récentes.

La fouille qui a eu lieu sur la rocade sud de Metz, au nord de Peltre, a mis en évidence trois états successifs, antique, médiéval et moderne (XVIIe siècle). La fouille qui a eu lieu entre Solgne et Luppy, lors du chantier du TGV Est, a permis la reconnaissance de niveaux du Haut et du Bas-Empire, sans plus de précision, et une utilisation médiévale.

Mais l'itinéraire du Saulnois est très ancien, remontant au moins au Hallstatt, période de pleine production de sel, par le moyen du briquetage.

> Autres axes d'importance régionale

Au début de ce chapitre, nous avons vu que de très nombreux autres axes, bien suivis ou envisagés mais mal reconnus, souvent fantasmés, complètent ce schéma. Ils ont une importance régionale ou simplement locale. Leur tracé, sur la longueur, peut avoir été plus ou moins bien aménagé.

Rappelons brièvement ceux qui sont connus comme ayant une importance régionale et qui ont montré des aménagements clairement d'époque romaine, en certains points de leur tracé au moins 419.

 $^{^{417}}$ Fray 2006 p. 176 : l'itinéraire méridional, par Naix, est abandonné au Moyen-Âge, il passe plus au nord.

Demarolle 1987; Laffite 1999. Voir l'inventaire des voies « Moselle ».

Pour le détail, voir les inventaires départementaux concernant les voies : ils signalent leur passage sur telle ou telle commune ainsi que le mode de repérage (prospections au sol, aériennes, sondages ...), quand il y en a un et

En liaison directe avec un cours d'eau :

- Des voies mises en évidence longent les cours d'eau : voie de l'Ill, voie de l'Eichel et de la Sarre qui relieraient le Saulnois au secteur rhénan, voie de la Seille, voie de la Meurthe, voie de la Meuse, voie de l'Aire (à Lavoye).
- L'hypothèse d'un axe Saône-Moselle (la voie de Corre à Charmes ⁴²⁰ des érudits) a souvent été étudiée, puisque Tacite, dans les *Annales*, évoque un projet abandonné de construction de canal entre les deux cours d'eau, sous Néron ⁴²¹, pour éviter « ainsi les embarras de la route de terre ». Elle a sans doute été mise au jour récemment dans le secteur de la Forêt de la Pille, à Vioménil.

En rapport avec le massif vosgien ou impliquant sa traversée :

- La voie de Langres à Strasbourg serait passée au nord du cours supérieur de la Saône, puis aurait franchi la Moselle au nord d'Epinal et aurait continué son parcours vers la plaine d'Alsace par le bassin de Saint-Dié et le col du Donon.
- La voie des collines sous-vosgiennes court au pied du massif vosgien, en suivant son inclinaison vers le nord-est. Elle joint le secteur d'Eguisheim-Turckheim à Saverne, au secteur Reichshoffen-Niederbronn, puis à Seltz. Elle est mal cernée dans le sud du Haut-Rhin.
- La voie passant par le col de Saverne est un axe privilégié de franchissement des Vosges, mais les multiples vallées vosgiennes (Thur, Bruche, Moder ...), bien encaissées dans la partie sud du massif, ont dû connaître une fréquentation importante. Par exemple, la voie venant d'Horbourg et allant à Biesheim-*Argentovaria* provient peut-être du col de la Schlucht et de la vallée de la Fecht.

Constituant un « itinéraire bis » pour les voies d'importance supra-régionale :

- Une voie traverse le nord-est de la cité des Médiomatriques : Metz-Le Hérapel- Sarrebruck vers le Rhin (Worms et Mayence).
- Deux voies Reims-Trèves traverseraient le nord-ouest de la cité des Médiomatriques (une passant par Dun-sur-Meuse, l'autre passant par Senon, un peu mieux attestée).
- Une voie Langres-Metz passe par Naix.
- Une voie relierait Metz à la vallée de la Sarre, aboutissant au secteur Keskastel-Sarre-Union, en continuant peut-être vers une des vallées des Vosges du Nord.

Ainsi quelques grandes voies se dégagent : mentionnées par les sources antiques, jalonnées de bornes, aux tracés globalement bien repérés au sol, ou seulement reconnues en certains points, on les considère comme les axes importants d'un réseau qui est également composé d'un nombre

qu'il ne s'agit pas d'un tracé hypothétique.

La Moselle est considérée comme navigable à partir de Charmes, la Saône, à partir de Corre. Une soixantaine de kilomètres, à vol d'oiseau, sépare ces deux localités.

Voir Tac. An. XIII, 53, 3-4.

considérable de voies secondaires. Elles s'intègrent généralement dans des itinéraires qui connaissent une longue durée d'utilisation.

4.3 Les voies d'eau

C'est un lieu commun de rappeler la grande densité du réseau hydrographique en Alsace et en Lorraine et la direction générale sud-nord et est-ouest (ou ouest-est) que suit ce réseau, tout comme les voies terrestres. Dans les inventaires « Voies » qui suivent, nous rappelons les points attestés ou fortement supposés de franchissement de ces cours d'eau.

Nous allons évoquer, ici, les principaux cours d'eau traversant notre région d'étude.

On reconnaît souvent l'importance des voies d'eau dans le commerce mais, malheureusement, peu d'études générales 422 suivent.

➤ <u>Le Rhin</u>

Lorsqu'on s'intéresse à l'occupation des rives rhénanes aux époques anciennes, il ne faut pas perdre de vue que le cours du Rhin a subi une modification de taille, entamée au XIXe siècle : c'est ce qu'on appelle sa correction ou rectification. Auparavant, son lit était composé de multiples chenaux, anastomosés, avec des îles, des hauts-fonds... Son lit majeur s'étalait sur plusieurs kilomètres de large. Le souvenir de cette impétuosité et de ses crues, souvent impressionnantes, se transmet grâce aux documents anciens, comme les cartes, ou à travers la toponymie.

Toutes ces conditions ont créé un milieu très humide, où s'épanouissaient une végétation dense et une faune très diversifiée (notamment concernant les oiseaux, amphibiens et poissons).

La correction du Rhin s'est déroulée en trois étapes, selon des visées et des techniques variées :

- la 1ère phase dite « de correction » (ou projet von Tulla) a débuté en 1830 et a consisté à construire, entre Bâle et Lauterbourg, des digues des hautes eaux, insubmersibles, en continu, à réduire le lit majeur à une largeur de 2 km et à définir un lit mineur unique et redressé de 200-250 m de largeur (avec des digues de basses eaux, submersibles).
- la 2^e phase dite « de régularisation » a duré de 1906 à 1936. Elle a eu pour but d'établir un chenal de navigation de 75 à 90 m de large, fournissant en tout point 1,70 m minimum de tirant d'eau, au niveau du lit mineur. Durant cette phase, a aussi été creusé le « Grand Canal d'Alsace ».
- la 3^e phase dite « de canalisation » a consisté à prolonger vers l'aval le Grand Canal d'Alsace, avec 4 ensembles d'ouvrages installés entre Vogelgrun et Strasbourg (avec à chaque fois :

⁴²²Comme celle consacrée au Rhône, mêlant étroitement données environnementales et données historiques, sur tout le cours du fleuve (Leveau 1999).

barrage, usine hydro-électrique, écluse de navigation...).

Cette description rapide des aménagements rhénans, réalisés sur 1 siècle et demi, permet de prendre la mesure de la transformation radicale du milieu originel du « Vieux-Rhin », tant au niveau du fonctionnement hydrologique que du fonctionnement écologique et paysager.

L'idée a longtemps prévalu que les abords du Vieux Rhin ont été délaissés et que le fleuve lui-même n'était guère utilisé parce que trop impétueux 423. Pourtant deux exemples peuvent être opposés à cette vision. D'une part, Ammien Marcellin nous montre comment il devait être facile de le traverser puisque son cours était parsemé d'îles 424. D'autre part, dans une gravière de La Wantzenau, une cargaison d'une quarantaine de meules en basalte, provenant de l'Eifel, dans les restes d'un bateau, a été mise au jour vers 1910 et prouve que les bras du fleuve étaient bien utilisés pour la navigation. Outre l'emprunt de la vallée du Rhin par la grande voie sud-nord, il faut signaler des points de

franchissement pour les axes est-ouest : au sud de Strasbourg, le gué de Guertsheim, par exemple, ou au niveau de Kembs où J.-J. Hatt pense avoir retrouvé les piles d'un pont 425.

Les points de franchissement sont souvent hypothétiques.

La Moselle

La Moselle, qui prend sa source dans les Vosges, commençait à être navigable vers Charmes, en amont de Toul 426. Les auteurs antiques ont souligné à quel point il était agréable de naviguer sur cette rivière aux eaux paisibles. Ausone, originaire de Bordeaux, précepteur de Gratien à la cour impériale de Trèves de 367 à 375 ap. J.-C., a composé un poème de presque 500 vers intitulé *Mosella*. Le « dernier » poète romain, Fortunat, demandant des nouvelles de son ami Gogon, écrivait 227 : « Que fait son âme sereine en ces temps de paix? S'attarde-t-il sur les bords du Rhin aux flots errants pour retirer des eaux, dans son filet, la graisse d'un saumon, ou bien se promène-t-il sur le cours de la Moselle nourricière des vignes, pour qu'une brise légère tempère l'ardeur du jour, quand le pampre et le fleuve apaisent les touffeurs de midi : les vignes figent l'ombre, les flots font fraîchir l'onde? ».

Une inscription mentionnant les nautes de la Moselle montre que son cours devait être animé et qu'une activité économique importante s'y développait :

⁴²³De Izarra, 1993, p. 30.

Voir Amm. XVI, 11, 8.

Voir l'inventaire des voies pour le Bas-Rhin (sous Benfeld) et pour le Haut-Rhin (sous Kembs).

Goessler, 1948, col. 1339; Wightman, 1985, p. 76; Billoret, 1987, p. 111.

Fort. *Poèmes* VII, 4, 3-10 : « Quid placidis rebus mente serenus agit? / Si prope fluctiuagi remoratur litora Rheni / ut salmonis adeps rete trahatur aquis, / an super vuiferi Musellae obambulat amnem, / quo levis ardentem temperet aura diem, / pampinus et fluvius medios ubi mitigat aestus : vitibus umbra rigens, fluctibus unda recens. »

- *CIL* XIII, 4335
- découverte à Montigny, à l'angle de la rue du Général Franiatte et de la rue des Volontaires, vers 1522 : « Durant ces jours, l'on faisoit ouvrer et woulter l'église de Saint-Privé-aux-Champs et fut là trouvée à plus parfon un lairge et longe pier en manière d'une couverture de quelques anciens tombiaulx, car dessus ycelle pier estoient escriptes ces lestre ycy en très ancienne fasson... »
- M(arco) Publicio Sec[un] / dano nautaru[m] / Mosallicor(um) liber[t(o)] / tabulario [I]IIII[I] / vi[ro] / augustali
- « A Marcus Publicius Secundanus, affranchi des nautes de la Moselle, caissier, sévir augustal »
- nautae Mosallici : association de professionnels du transport sur la Moselle.
- Frézouls 1982 p. 267 : Burnand 1990 p. 78 ; CAG 57/2 p. 310.

> La Meuse

En ce qui concerne la Meuse, nous savons, d'après Dion Cassius ⁴²⁸, qu'on naviguait dessus au moins depuis 44 av. J.-C.. César lui consacre une brève description ⁴²⁹. D'après une idée ancienne, aucune route ne la suivait, nous démontrons le contraire dans ce chapitre et dans l'inventaire traitant du département de la Meuse, elle ne devait pas non plus avoir l'importance de la Moselle sur le plan commercial ⁴³⁰. Pourtant, d'après ce qu'écrit Fortunat dans la suite de sa lettre ⁴³¹:

« Ou encore est-ce la Meuse au doux murmure qui le retient [son ami Gogon], là où sont la grue, l'oie sauvage, l'oie domestique et le cygne, la Meuse riche d'un triple commerce : celui de la volaille, du poisson, de la batellerie? ».

Derrière les images poétiques, cette précison économique est du plus grand intérêt puisqu'elle montre qu'un trafic commercial d'envergure s'effectuait sur la Meuse, au moins à partir de Saint-Mihiel, où on place son point de navigabilité.

Dans le chapitre suivant, nous allons nous pencher sur les agglomérations et voir dans quelles proportions elles s'implantent sur les voies que nous avons jugées ici importantes et leur interaction avec les cours d'eau et aux débouchés des vallées.

Voir Cés. *BG* IV, 10, 1-2.

DC XLIV, 42, 4.

⁴³⁰Bonnard, 1913, p. 116-117.

Fort. *Poèmes*, VII, 4, 11-12: « Aut Mosa dulce sonans, quo grus, ganta anser olorque est, / triplice merce ferax - alite, pisce, rate-? »

Chapitre 5: Les agglomérations

Au cours des toutes dernières décennies, la réflexion sur l'habitat aggloméré d'époque romaine a connu un fort développement, en liaison avec l'étude des *oppida* protohistoriques, les travaux sur les formes de peuplement au Moyen-Âge et les méthodes empruntées à la géographie. Deux publications ont particulièrement compté à la fois pour le Nord-Est de la Gaule et notre zone d'étude : les actes du colloque tenu à Bliesbruck en 1992, publiés en 1994 accompagnés d'un *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*, et *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, compilation de notices bien détaillées approfondissant celles de l'*Atlas*, publiée en 1997.

Si certains sites sont bien identifiés en tant qu'« agglomérations », parfois depuis plusieurs siècles, d'autres, mais pas tous, à l'occasion de ces travaux récents, ont été examinés et classés parmi les « agglomérations secondaires ». Ces identifications posent parfois question, certains cas méritant d'être revus. En outre, il faut s'interroger sur l'origine et le développement chronologique des diverses agglomérations, sur leur essor, sur leur position topographique, également vis-à-vis du réseau routier et des voies d'eau, et sur ce qu'elles disent de la structuration du territoire des cités installées entre Meuse et Rhin. Cette question-là sera particulièrement abordée dans le dernier chapitre de ce travail.

Avant tout, pour entamer ce chapitre, nous revenons sur des définitions de base et sur les mises au point formulées récemment, afin de préciser sur quels critères nous nous basons pour déterminer si tel ou tel site était bel et bien une « agglomération ».

5.1 Des problèmes de vocabulaire

Afin de poser des bases claires et le plus précises possible, il nous paraît nécessaire de lister les principaux termes employés et de reprendre les points historiographiques essentiels relatifs à l'habitat aggloméré d'époque romaine. Voyons d'abord rapidement ce que nous enseigne le vocabulaire actuel, celui employé par les géographes ou les statisticiens et, par extension, par les archéologues et les historiens.

Définitions actuelles

Nous commençons par le terme « agglomération » puisque, plus que « ville » ou « village », par exemple, c'est celui qui a été choisi par les archéologues et les historiens pour désigner l'habitat

-

 $^{^{432}}$ Petit-Mangin-Brunella 1994a ; Petit-Mangin-Brunella 1994b ; Massy 1997.

aggloméré d'époque romaine.

- Agglomération

Dans les définitions adoptées et actualisées par l'INSEE, le terme « agglomération » est renvoyé et expliqué sous « unité urbaine » ⁴³³. Une « unité urbaine » se compose d'une commune ou d'un ensemble de communes ⁴³⁴ comportant une zone bâtie d'au moins 2000 habitants, où aucune habitation n'est séparée de la plus proche par plus de 200 mètres. Ces critères (les 2000 habitants et la continuité du bâti) ont été élaborés au plan international, lors de la conférence de Prague en 1966 ⁴³⁵.

Pour les auteurs de l'ouvrage *Les mots de la géographie*, la définition de base d'une « agglomération » correspond à une « réunion d'habitations ». R. Brunet précise que « la définition même de l'agglomération est délicate, et double : au-delà d'une certaine masse, en deçà d'une certaine distance entre éléments ». Une « agglomération » est aujourd'hui toujours délimitée mais, pourtant, son aire d'attraction ne se limite pas à ses contours. P. George et F. Verger concèdent à ce propos d'attraction des agglomérations ».

Dans le cadre de notre étude, nous retenons avant tout ces deux critères : la densité et la contiguïté, sans donner de seuils précis puisque nous travaillons sur des objets que nous ne connaissons que partiellement, voire très partiellement dans certains cas.

- Ville, agglomération urbaine

L'INSEE associe sa définition de la « ville » à celle de l' « unité urbaine ». Deux ou plusieurs communes, formant une zone bâtie de plus de 2000 habitants séparés par moins de 200 mètres, sont des « agglomérations multicommunales ». Les autres villes, toujours avec ces critères de contiguïté et de densité, sont des « villes isolées ».

Pour R. Brunet ⁴³⁸, la « ville rassemble des personnes qui vivent fondamentalement du commerce et des services (...) De nos jours et en pays développé, la ville ne s'oppose au village que par la taille ... ». La notion de services paraît essentielle dans toutes les définitions. R. Brunet explique que « nombre de villes ont très tôt ou dès l'origine, 'dominé' leur environnement rural. D'autres l'ont largement ignoré, limitant leurs relations au réseau des villes mêmes ».

- Village, agglomération rurale, hameau

Une population est agglomérée, selon l'INSEE, à partir de 50 habitants et le seuil habituel de moins de

 $^{^{433}}$ Voir sur le site internet de l'INSEE : $\underline{www.insee.fr}$, rubrique « Définitions ».

On ne tient ainsi pas compte de l'unité administrative qu'est la « commune ».

Précisément : 2000 habitants dont moins de 25% vivent de l'agriculture et habitations séparées par moins de 200 m.

⁴³⁶Brunet-Ferras-Théry 1993 entrée « agglomération », p. 21.

George-Verger 1996 p. 7-8.

Brunet-Ferras-Théry 1993 entrée « ville », p. 508-509.

200 mètres entre chaque maison. Un « village » – c'est à dire une « agglomération rurale » - est un regroupement de taille variable, mais de moins de 2000 habitants, avec souvent quelques services et commerces, placé entre l'agglomération urbaine et le hameau.

Sur un plan historiographique, le terme « village » est très lié au Moyen-Âge central et final, à l'étude de textes produits à partir du XIe siècle et à la prise en compte de sources archéologiques de village » est alors caractérisé par son finage dominé par l'église, et quelquefois un château, ses institutions propres et sa vie sociale. Cette définition claire ne doit cependant pas nous empêcher de poser la question de l'existence de villages aux périodes précédentes. A ce propos, C. Raynaud a établi le constat suivant "

'a Définir le village comme un fait de peuplement spécifiquement médiéval, irréductible à la comparaison, c'est voir une forme émerger dans sa perfection rassurante, c'est s'interdire d'en comprendre la genèse. C'est aussi s'enfermer dans une tautologie : le village présente la quintessence de la société rurale médiévale, car il n'y a de village que médiéval. ». Le village médiéval n'est qu'un maillon, certes important mais pas primordial, dans l'évolution des formes de peuplement. Il est l'héritier d'organisations sociales adoptées successivement et progressivement lors des périodes antérieures.

Quant au « hameau », c'est un petit regroupement de bâtiments, habitations ou simples constructions utilitaires ⁴⁴¹. En considérant la dynamique des peuplements, il peut constituer un passage entre habitat groupé et habitat dispersé, et vice-versa ⁴⁴².

Ainsi, les définitions actuelles (comme celle de l'« agglomération ») restent assez approximatives ou traduisent une certaine difficulté à décrire des réalités peu éloignées les unes des autres, mais multiples malgré tout (comme la définition de l'« unité urbaine »). Pour l'Antiquité, le vocabulaire qu'on utilise pose des questions équivalentes, voire amplifiées par les lacunes induites par l'état des recherches et le poids de certaines traditions historiographiques. Les archéologues et les historiens ont adopté le terme « agglomération », choisi justement pour son imprécision, en lui accolant l'adjectif « secondaire ». Cette solution présente des avantages, elle est cependant restrictive.

Pour la période antique : quels termes ?

Plusieurs colloques, dont celui sur les « villes antiques d'Occident » tenu à Strasbourg en 1971, celui sur le « vicus gallo-romain » tenu à Paris en 1975, ou celui sur les « villes de Gaule Belgique au Haut-Empire » tenu à Saint-Riquier en 1982⁴⁴³, ainsi que la mise au point en 1970 par le Comité

 $^{^{439}}$ Voir, par exemple, Chapelot-Fossier 1980. Leveau 2002b p. 9.

Raynaud 2003 p. 331 et p. 353 (pour la citation).

Brunet-Ferras-Théry 1993 entrée « hameau », p. 251.

George-Verger 1996 p. 234.

Chevallier 1976 ; Frézouls 1977 ; Massy 1984.

International pour l'étude des Cités Antiques (CICA) d'un canevas général pour étudier les villes ⁴⁴⁴ et son application à plusieurs sites de Gaule septentrionale dans des publications dirigées par Ed. Frézouls, au cours des années 1980⁴⁴⁵, ont constitué l'étape initiale pour le développement d'une nouvelle réflexion sur l'habitat groupé antique de ces régions. Petit à petit, on a pris en compte non plus un site seul, le chef-lieu en général, mais tout un ensemble, voire un réseau, d'habitats groupés.

Par la suite, on assiste aux débuts et à l'essor du concept d' « agglomération secondaire », en opposition au « chef-lieu de cité », avec la sortie, en 1986, d'un ouvrage de synthèse intitulé *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, par M. Mangin, B. Jacquet et J.-P. Jacob. En précisant que leur étude ne porte pas sur les « villes », mais sur les « groupements » existant autour de Besançon, ceux-ci ont justifié l'emploi du terme « agglomération » : il est « le moins sujet à confusion parce qu'il est le plus imprécis ». Pour cette même raison et par commodité, nous conservons, au cours de notre étude, ce terme pour désigner l'habitat aggloméré d'époque romaine en général. On l'a vu précédemment, il concerne aussi bien un village qu'une ville. Pour lui apporter une petite restriction, le « qualificatif 'secondaire' offre l'avantage de rappeler que ces agglomérations sont dépendantes de la ville, capitale de cité » : sont pris ainsi en compte « tous les sites archéologiquement attestés qui se situent entre la ferme ou la *villa* isolée et la capitale de cité » ⁴⁴⁶. L'expression « agglomération secondaire » recouvre donc toutes sortes de cas de figure.

D'autres travaux du même type ont ensuite vu le jour : pour la Gaule Belgique et les Germanies ⁴⁴⁷, pour la région Lorraine ⁴⁴⁸, pour la région Centre ⁴⁴⁹, entre autres. La plupart des chercheurs ayant mené ces projets ont repris le concept d'« agglomération secondaire » tel que formulé par M. Mangin et B. Jacquet, avec toujours à l'esprit que, si ce concept n'est pas le meilleur, c'est du moins le plus neutre et le plus large. En revanche, plus récemment, pour le Languedoc-Roussillon ⁴⁵⁰, J.-L. Fiches a réfuté l'emploi de « secondaire », car des capitales de cité de taille plus ou moins modeste ont été intégrées à l'enquête, afin de les comparer à d'autres sites bien appréhendés.

Aujourd'hui, après des années de débats, on tend d'ailleurs de plus en plus à laisser de côté cet adjectif. Ceci nous paraît plutôt judicieux. D'une part, le chef-lieu de cité, qui est une agglomération dotée d'un statut supplémentaire, ne peut pas être écarté d'une étude globale. D'autre part, le terme « agglomération » se suffit à lui-même, il est suffisamment général et imprécis. En outre, les critères archéologiques qui permettent de distinguer une « agglomération secondaire » d'un « chef-lieu de

Massy 1997 p. 9; Fiches 2002 p. 17 : ce canevas a été adapté dans les publications récentes.

Frézouls 1982 ; Frézouls 1988.

Mangin-Jacquet-Jacob 1986 p. 17-18.

Petit-Mangin-Brunella 1994a ; Petit-Mangin-Brunella 1994b p. 10.

Massy 1997 p. 9 et 12. Le projet mené par J.-L. Massy a débuté en 1987.

Bellet-Cribellier-Ferdière-Krausz 1999 p. 12.

Fiches 2002 p. 19.

cité » sont assez flous. Par exemple, la parure monumentale n'est pas réservée aux seuls chefs-lieux. Les cas de Toul et de *Nasium*, exposés ci-dessous, le démontrent bien.

Quant à la réflexion, insufflée par la géographie humaine, sur les relations entre une ville antique et son environnement, elle est amorcée par Philippe Leveau au début des années 1980, dans son étude sur Cherchel : il démontre comment s'organise en plusieurs zones différenciées l'espace autour de la ville 451. Au travers de nombreuses publications, Ph. Leveau a également souligné l'importance du vocabulaire, en particulier la difficulté qu'il y a à utiliser dans nos travaux actuels des termes grecs et latins ayant trait à l'espace, au territoire, à l'occupation du sol⁴⁵². Par exemple, dans l'introduction d'un dossier consacré à la villa et au vicus, en 2002, il s'est penché sur le vocabulaire latin de l'habitat aggloméré et en particulier sur le terme « vicus ». Pour beaucoup d'historiens, rien ne prouve que chaque agglomération soit un *vicus*⁴⁵³, seule l'attestation épigraphique compte. Ainsi M. Dondin-Payre écrit : « ... il n'existe aucun indice qui permette d'affirmer que tous les groupements urbanisés, hors les chefs-lieux, ont, dans les Trois-Gaules, le statut de vicus ». Ph. Leveau a repris et commenté les définitions du mot données par Festus et Isidore de Séville. Chez le premier, vicus a trois significations bien différentes : agglomération rurale, quartier urbain, ensemble immobilier desservi par un passage 454. C'est à partir de ce texte qu'est née la distinction entre vicus rural et vicus urbain. Chez le second, *vicus* correspond à un « simple groupement d'hommes » ⁴⁵⁵. Ph. Leveau démontre ainsi que le terme « vicus » a un sens très général, équivalent à « agglomération », mais précise qu'il n'est pas question de « réhabiliter un usage systématique et inconsidéré » du terme 456.

Les mots *mansio*, *mutatio* et *statio* sont souvent employés, dans les publications actuelles, pour désigner les établissements routiers, comme s'ils étaient synonymes, alors que chacun d'eux désignait quelque chose de précis, du moins à l'origine. Les *stationes* sont des étapes jalonnant le *cursus publicus* ⁴⁵⁷. D'après les travaux récents de S. Crogiez-Pétrequin ⁴⁵⁸, les *mansiones* (littéralement, lieu

⁴⁵¹Leveau 1984.

Entre autres Leveau 1983 ; Leveau 1993 ; Leveau 2002a ...

Par exemple, Mangin-Petit 1994 p. 10 ; Dondin-Payre 1999 p. 222.

Pour la première signification, Festus dit : « ... les uns possèdent une organisation politique et ont le droit de rendre la justice, les autres n'ont rien de tout cela, et cependant, on y tient des marchés ... ». Pour la deuxième signification, Festus parle de « constructions qui sont continues dans les villes ... ». Pour la troisième signification, Festus désigne « une sorte de constructions que des particuliers édifient, chacun sur un terrain lui appartenant, de telle façon que dans cette construction un passage soit praticable afin que, par ce chemin, chacun de ceux qui l'habitent ait accès à son domicile.». Nous reprenons la traduction fournie par Ph. Leveau (Leveau 2002b p. 9-10). Le problème de ce texte est qu'il est lacunaire et qu'une traduction est peu aisée.

⁴⁵⁵ Leveau 2002b p. 10.

Leveau 2002b p. 23.

Leveau 2002b p. 10.

Présentation faite au colloque AGER-VIII « Les formes de l'habitat rural gallo-romain », tenu à Toulouse du 22 au 24 mars 2007.

où on peut passer la nuit) sont liées aux transports lourds (déplacements militaires, déplacements du Prince) et les *mutationes* (lieu où on peut changer les chevaux), tout comme les *mansiones*, renvoient à une fonction postale.

Que dire des étapes indiquées sur l'Itinéraire d'Antonin ou la Table de Peutinger? Correspondentelles à de plus ou moins vastes agglomérations ou peuvent-elles correspondre à des établissements isolés et bien équipés, installés aux abords de la voie en fonction de distances calculées? A la vue des identifications réalisées entre ces sources anciennes et les résultats des fouilles menées en Alsace et en Lorraine, il semble que les deux propositions soient appropriées. Par exemple, Larga-17 (sur les communes de Largitzen et Friesen, dans le Haut-Rhin), mentionnée par les deux documents routiers, correspondrait à une structure plus proche d'un établissement rural (ayant une fonction routière comme pourrait le démontrer la façade monumentale ouverte vers l'ouest?) que d'une agglomération. Comme on le verra plus en détail ci-dessous, celle-ci n'est pas comptée parmi les agglomérations. En revanche, Kembs-Cambete, Strasbourg-Argentorate, Soulosse-Solimariaca ou Bar-le-Duc-Caturices sont de véritables agglomérations. Certaines ont d'ailleurs pu se développer autour d'une de ces stations, mais cela reste très difficile à saisir.

Il convient aussi d'évoquer le terme *urbs*. Sans revenir sur les recherches et publications abondantes concernant la ville et l'urbanisme dans le monde méditerranéen, il faut rappeler qu'*Urbs* désigne surtout Rome et que, pour les Anciens, la ville, délimitée rituellement, « concentration de moyens » et de pouvoir, va de pair avec la vie civilisée. R. Martin l'explique très clairement, dans un texte souvent repris au sujet de la ville grecque : « Nous avons une ville partout où nous nous trouvons en présence d'une communauté organisée, possédant des institutions politiques autonomes bien définies, avec une assemblée, un conseil, des magistrats, un statut juridique du citoyen, un faisceau de croyances religieuses communes et, dans l'agglomération principale, les édifices permettant à ces fonctions de s'exercer ». Si on applique cette définition à notre région d'étude, ne seront considérées comme villes que les capitales de cités. Et les « agglomérations secondaires » au sein de chaque *civitas* seront dès lors considérées comme rurales. Dans l'*Histoire de la France urbaine*, on retrouve le lien fait entre ville et capitale de cité. Ch. Goudineau a proposé la définition suivante de la ville galloromaine c'est une agglomération (dotée ou non d'un passé) qu'une décision politique a placée ou laissée à la tête d'un territoire ... ».

En dépassant les frontières françaises, on ressent une gêne identique vis-à-vis du vocabulaire.

Tarpin 2000 p. 27-29 : urbs est interchangeable avec oppidum : à un même site peuvent s'appliquer les deux. Martin 1956 p. 31.

Goudineau 1980 p. 386 ; voir aussi Le Roux 1998 p. 195. F. Tassaux (Tassaux 1994 p. 201) s'élève contre cette tendance.

L'expression *small towns* a fait débat parmi les chercheurs britanniques 462. En Allemagne, un article de H. von Petrikovits a fait date, en 1977 463. L'auteur y emploie les deux expressions suivantes : petites agglomérations urbaines (*kleinstädtige Siedlungen*) et agglomérations non-urbaines (*nichtstädtige Siedlungen*). C.S. Sommer, plus récemment, emploie *Oberzentren* et *Siedlungen* 11 accole à ce dernier des compléments qui induisent des choix typologiques : *Brückenkopfsiedlungen*, *Siedlungen mit Sonderfunktionen* et *Verkehrssiedlungen*. Le terme *vicus* reste aussi très employé Outre-Rhin.

De façon générale, choisir des mots ou des expressions pour décrire des formes de peuplement qui évoluent constamment, s'avère délicat.

5.2 Les agglomérations antiques entre Meuse et Rhin : exposé critique

Jusque dans les années 1990 et la parution des actes de colloque et des ouvrages novateurs cités précédemment 465, les recherches sur les agglomérations antiques en Lorraine et en Alsace sont marquées, d'une part, souvent par leur ancienneté, ou du moins leur côté vieillot, et d'autre part, par le manque d'une vision globale, d'une vision d'ensemble. Même, entre les deux régions, il convient de distinguer la Lorraine, qui a bénéficié de la publication spécifique dirigée par J.-L. Massy.

Depuis la sortie de ces ouvrages, les fouilles préventives ont permis de préciser certains points, comme la chronologie ou les activités économiques, voire d'apporter de nouvelles informations importantes. Dans le volume *Moselle* de la *Carte Archéologique de la Gaule*, J.-P. Petit a rédigé une synthèse sur les « agglomérations secondaires de la cité médiomatrique » ⁴⁶⁶. Le cadre adopté (la cité) est original, les thèmes traités sont classiques (superficie, parure monumentale, productions, questions chronologiques ...). Il en vient à la conclusion que la documentation reste très largement lacunaire pour beaucoup d'agglomérations, que la mise en réseau de celles-ci est délicate, et que le progrès principal réside dans une meilleure connaissance de l'architecture domestique et artisanale, grâce aux fouilles de Bliesbruck et Schwarzenacker. Il faut aussi signaler une étude de J.-L. Fray, publiée en 2006, concernant les « villes et bourgs de Lorraine » au Moyen-Âge, fondée sur le concept de « centralité », avec une adaptation du modèle de Christaller ⁴⁶⁷.

Enfin, dans le Bilan Scientifique Alsace - Hors Série publié fin 2006, une dizaine de pages font le

-

⁴⁶² Burnham-Wacher 1990 ; Voir la contribution de B.C. Burnham dans Petit-Mangin-Brunella 1994b : il dresse un historique des recherches sur la question en Grande-Bretagne, celles-ci ayant débuté plus précocement qu'en France.

Petrikovits von 1977.

Sommer 1994.

Petit-Mangin-Brunella 1994a ; Petit-Mangin-Brunella 1994b ; Massy 1997.

⁴⁶⁶CAG 57 p. 161-176.

Fray 2006.

point sur les recherches concernant les agglomérations de la rive gauche du Rhin.

Avant de passer toutes les agglomérations ⁴⁶⁸ en revue, chefs-lieux, « agglomérations secondaires » et particulièrement les cas posant question, département par département, il faut voir quels sont les critères que nous appliquons pour identifier une agglomération d'époque romaine dans le Nord-Est de la Gaule. Ces critères sont liés à la problématique que nous traitons, ils n'ont pas de vocation universelle. Il s'agit d'obtenir, à la fin, une liste d'agglomérations pour lesquelles le doute quant à leur existence est le plus réduit possible.

Critères retenus pour identifier les agglomérations antiques de Lorraine et d'Alsace

On vient de voir que le critère hiérarchique a séduit bon nombre d'auteurs : est une agglomération, tout site se plaçant au-dessus d'une *villa*. Le chef-lieu de cité est aussi une agglomération qui se distingue par un statut administratif lui conférant une spécificité.

Qu'en est-il d'autres critères ? Ne peut-on pas en ajouter, en utiliser un ou plusieurs autres ?

Pour reconnaître une agglomération, les définitions actuelles évoquées ci-dessus nous montrent l'importance conjuguée de la densité de population et de la contiguïté du bâti. Pour notre zone d'étude, c'est peut-être un lieu commun de le dire, mais à la vue de certains sites identifiés comme agglomérations, il semble nécessaire d'utiliser systématiquement au moins un de ces deux critères, même si nous ne pouvons pas définir le moindre seuil de population ou de distance. La prise en compte de ces critères permet d'opérer un tri rigoureux, d'écarter les interprétations abusives ou les sites trop mal connus. Ici, on entend par « densité », la quantité de vestiges, avec une petite restriction exposée ci-dessous. Ceci permet de considérer des sites qui sont connus par des travaux anciens et par des prospections effectuées récemment, par exemple. C'est le cas des agglomérations argonnaises, comme Lavoye-30 ou Avocourt-28. Avec toutes les précautions nécessaires, on peut avancer qu'une répartition des vestiges sur plus de 5 ha semble être un seuil acceptable : à quelques exceptions près, toutes les agglomérations qui conservent ce statut à l'issue de notre présentation ont une extension égale ou supérieure. Certains établissements ruraux pouvant atteindre une taille approchante, voire bien plus, il convient cependant d'être méfiant vis-à-vis de sites qui ne sont connus que par des observations et des prospections pédestres. Par exemple, Grostenquin-46 montre une occupation évaluée à 7 ha. Mais celle-ci n'est cernée que par des surveillances de travaux, des prospections et des observations ponctuelles, qui ne permettent pas, dans ce cas-là, une vision globale. En l'absence d'autres données, il faut admettre que Grostenquin peut aussi bien être une agglomération qu'un

Les sites retenus dans les 3 publications traitant de nos deux régions d'étude forment la base de notre réflexion : Petit-Mangin-Brunella 1994a, Massy 1997 et le *Bilan Scientifique Alsace – Hors Série* publié fin 2006.

établissement rural. Il en est de même pour Basse-Yutz, pour qui les recherches les plus récentes tendent à mettre en cause le statut d'agglomération mal connue au profit d'une identification comme établissement rural⁴⁶⁹.

La contiguïté du bâti est plus difficile à percevoir puisqu'elle nécessite un dégagement des vestiges enfouis. Le « quartier artisanal ouest » et le « quartier artisanal est » de Bliesbruck-42, ou l'occupation mise au jour à Hettange-Grande-47 l'illustrent bien. Les différents bâtiments peuvent être mitoyens ou séparés par quelques mètres seulement. On la remarque bien sur les plans. Malheureusement, des plans généraux font très souvent défaut, il faut alors se fier aux descriptions fournies par les fouilleurs ou les chercheurs.

Un critère commode, mais peu répandu, est une mention de l'agglomération dans une inscription ou dans un texte antique. L'identification, unanimement acceptée, de Bar-le-Duc-25 à l'étape Caturices de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger vient compléter, renforcer une occupation assez mal cernée.

Que peut-on dire du cadre monumental, des espaces liés à la vie en communauté, aux fonctions

économiques, sociales qu'une agglomération est censée remplir à un degré plus ou moins développé ? Pour la Lorraine, J.-L. Massy a souligné à quel point les monuments sont méconnus, du fait de l'absence de fouilles ou d'explorations trop anciennes 470. La situation en Alsace n'est pas meilleure. Disons que la présence seule de monuments ne fait pas l'agglomération. C'est le cas à Sainte-Ruffine-53 : un temple octogonal et des thermes ne peuvent pas constituer à eux seuls l'agglomération, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mettre en valeur le lien entre les deux monuments, pour évaluer une extension, pour définir l'habitat attenant ... En revanche, une agglomération dotée de monuments (Tarquimpol-50, Nasium-23 ...) affermit considérablement son « poids ».

Au niveau des chefs-lieux, si certains sont dotés d'une parure monumentale (Metz-41, Augst-67), d'autres (Toul-66 ou Verdun-33) n'en font pas vraiment montre, dans l'état actuel des recherches. On va voir en détail ci-dessous que le statut de chef-lieu attribué à Toul a été contesté, et que cette absence de vestiges monumentaux n'est pas étrangère au débat. Pourtant, il ne nous semble pas possible de dénier ce rang à l'agglomération mosellane.

L'organisation orthogonale ne rentre pas non plus dans nos critères : seules 14 agglomérations semblent posséder un réseau régulier de rues (sans même aller jusqu'à l'orthogonalité) : celui-ci est généralement adapté au contexte local.

Quant aux activités artisanales et économiques, elles sont souvent mal cernées. Pour l'instant, à Seltz-8, seuls deux fours de potier et des objets métalliques sont signalés. A Sarrebourg-49, le ou les

Blaising 2002a.

Massy 1997 p. 414.

quartiers artisanaux n'ont pas (encore ?) été mis en évidence. A Senon-24, on relève une activité métallurgique. A Kembs-16, un four de tuilier est localisé à 3 km au sud de l'agglomération, ce qui permet de s'interroger sur son lien avec elle. Ces activités, dont on ne nie pas le rôle, ne peuvent donc pas nous servir pleinement comme critère d'identification des agglomérations.

Enfin, nous n'utilisons ici aucun critère basé sur l'insertion dans un réseau plus vaste : il faut d'abord examiner les données propres à chaque site qu'on identifie comme agglomération.

En définitive, les critères principaux à travers lesquels nous examinons chaque agglomération présumée sont la densité et la contiguïté. Evidemment, ceux-ci sont extrêmement dépendants de l'état plus ou moins avancé des recherches effectuées sur chaque site. L'identification certaine avec une étape de l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*, ou une mention épigraphique particulière, constitue un autre critère. Le cadre monumental, les activités économiques sont des éléments importants, mais non déterminants.

D'après les ouvrages sur lesquels nous nous basons, en tout, 37 « agglomérations secondaires » sont comptées en Lorraine 471, 18 en Alsace 472. Pour chacune, nous exposons les arguments qui nous permettent de la considérer comme agglomération ou de la rejeter. Nous renvoyons à l'inventaire pour la présentation détaillée de chaque site. Sauf extrême nécessité, aucun rappel bibliographique n'est fait, puisque toutes les références utilisées se trouvent également sur les fiches composant ledit inventaire. Même si le poids des agglomérations doit être évalué dans le cadre des cités 473, nous procédons ici par départements, pour plus de commodité. Les limites n'étant pas toujours certaines, un doute subsiste quant à l'attribution de certaines agglomérations à telle ou telle cité. Par exemple, Seltz-Saletio-8, aujourd'hui dans le Bas-Rhin, était-elle chez les Némètes ou chez les Triboques ?

Mais, tout d'abord, commençons par résumer les principales caractéristiques de chaque chef-lieu de cité puisque les « agglomérations secondaires » sont définies par rapport à eux.

Les chefs-lieux de cité

On a vu dans un chapitre précédent que, si certains chefs-lieux sont bien avérés, d'autres ont soulevé des doutes, voire en soulèvent encore 474.

Lors de la présentation de chaque *civitas* au chapitre 2.

⁴⁷¹Selon Massy 1997. Une 38^e notice est consacrée aux « agglomérations des sommets vosgiens » par F. Pétry.

Petit-Mangin-Brunella 1994a p. 147-171.

Les agglomérations retenues sont replacées dans le cadre des cités, au cours du dernier chapitre.

Metz-Divodurum Mediomatricorum-41 se développe à partir d'un noyau originel constitué par l'oppidum des Hauts de Sainte-Croix, d'une douzaine d'hectares. Si un doute subsiste au sujet de l'emplacement du forum et d'une basilique, plusieurs monuments sont localisés, mais plus ou moins bien connus : trois ou quatre emplacements d'établissements thermaux, mal datés, l'amphithéâtre du Sablon, un petit édifice de spectacle qui serait du début du IVe siècle ... Les activités artisanales sont mieux appréhendées grâce à plusieurs opérations d'archéologie préventive assez récentes. En revanche, on a très peu d'indices au sujet de la vie religieuse et, surtout, de la vie politique, aussi bien sur le plan épigraphique que sur le plan architectural, qui faisait pourtant de l'agglomération le cheflieu de cité.

Malgré de longues controverses, il ne semble pas qu'un quadrillage en bonne et due forme ait été mis en place, au milieu du Ier siècle ⁴⁷⁶: les rues forment un réseau globalement régulier, mais adapté à l'histoire du site et aux réalités du terrain. A partir d'une date imprécise (fin IIIe ou déb. IVe si.), une enceinte a enserré une soixantaine d'hectares, sans contenir la totalité de l'occupation, et de loin.

Verdun-*Virodunum-33* est classée parmi les chefs-lieux de cité parce que la *Notitia Galliarum* mentionne une *civitas Verodunensium*⁴⁷⁷. Celle-ci a été créée à une date inconnue, après les réformes de Dioclétien, au cours du IVe siècle. L'agglomération, quant à elle, est connue par des ramassages (de monnaies essentiellement) et des observations stratigraphiques. L'occupation se répartit sur les deux rives de la Meuse, en particulier sur un éperon dominant les environs d'une vingtaine de mètres, au passage de la voie Reims-Metz et à un point de franchissement du fleuve. L'origine laténienne de l'agglomération est fortement supposée, mais seulement des monnaies et des rouelles peuvent l'attester, dans l'état actuel des recherches.

Toul-*Tullum-66* a suscité bien des débats, depuis l'époque moderne et la démolition de l'enceinte médiévale, décidée par Vauban, durant laquelle de nombreux remplois ont été recueillis. On a déjà vu⁴⁷⁸ que ce débat est toujours d'actualité et qu'il est lié à l'importance des vestiges retrouvés à Naix-aux-Forges-*Nasium-23*, agglomération située au pied du chef-lieu des Leuques à l'époque de l'Indépendance, l'*oppidum* de Boviolles. Organisons une petite confrontation pour comparer quelques éléments significatifs.

Après avoir examiné toutes les possibilités (amphithéâtre, théâtre, odéon, curie ...), J.-M. Demarolle penche pour un amphithéâtre. CAG 57/2 p. 92.

CAG 57/2 p. 70-74.

Notitia Galliarum V,4.

Voir chapitre 2, paragraphe sur la cité des Leuques. On y a présenté les aspects historiographiques et historiques. Ici, on s'attache plutôt aux aspects archéologiques.

	Tullum-66	Nasium-23
Superficie	Castrum de 10-11 ha (qui constitue	120 ha
	sans doute une restriction par rapport	
	à la ville originelle)	
Topographie	Aux abords de la Moselle, à la	A la confluence entre l'Ornain et la
	confluence avec le ruisseau Ingressin	Barboure (fond de vallée)
	(fond de vallée)	
Voie(s)	Reims-Metz, par Toul	Reims-Metz par Toul
	Lyon-Trèves	
Naissance	Avant le milieu du Ier si. ap. J-C. (?)	Première moitié du Ier si. av. J-C.
Antécédents	?	Oppidum de Boviolles, capitale de cité
		des Leuques
Histoire ultérieure	Siège épiscopal	Occupation mérovingienne (nécropole)
Monuments et	- cardo	- Organisation régulière
urbanisme	- rempart (fin IIIe – début IVe si.)	- 1 <i>forum</i>
	- construction monumentale probable	- 5 zones funéraires, au moins
	- production de céramique (?)	- vaste secteur cultuel (8 ha)
	- 2 nécropoles mal connues	- thermes et théâtre (?)
		- métallurgie – céramique commune –
		intailles et camées

D'emblée, on remarque la « suprématie » archéologique de Nasium, avec son importante superficie, sa zone cultuelle développée, son caractère monumental, ses différents secteurs bien organisés, A Toul-Tullum, on ne connaît bien que le cardo et le rempart. L'existence de constructions monumentales est supposée, grâce à quelques découvertes éparses (fûts ou socles de colonnes, fragments de pilastres ...), mais pas avérée. Il faut préciser que les vestiges sont enterrés profondément, sous la ville actuelle, et que plusieurs guerres ont extrêmement endommagé les lieux. Alors, qu'est-ce qui a fait que Tullum a été le chef-lieu de la cité des Leuques durant l'époque romaine ? Deux facteurs ont compté, déjà largement mis en évidence par les géographes et les historiens pour cette agglomération et pour plusieurs autres 479 : le passage d'une voie importante, établie par Rome (là, la voie Lyon-Trèves, menant au secteur rhénan), au niveau d'un cours d'eau (la Moselle formant un coude). Ce coude de la rivière, en outre, rapproche le cours de la Moselle de celui de la Meuse, passant à une douzaine de kilomètres, et il se trouve au niveau d'une dépression constituée dans la Côte de Meuse 480, où s'engouffrent aujourd'hui le canal de la Marne au Rhin, le train classique Paris-Strasbourg et l'A31. Par rapport à Toul, la position de Nasium, sur une liaison importante, en partie d'origine protohistorique, mais sans intérêt stratégique majeur à l'époque romaine, et sur les rives de l'Ornain, affluent de la Saulx, paraît secondaire. De plus, Toul, même si elle ne se trouve pas exactement au centre du territoire de la *civitas*, est déjà dans une situation bien plus centrale que ne l'est *Nasium*.

D'autres capitales de cité de Gaule septentrionale possèdent une ou plusieurs caractéristiques

Entre autres Le Lannou 1977 ; Wightman 1985 p. 76 ; Vanderhoeven 1996 p. 228 \dots

Hilly-Haguenauer 1979 p. 46-48. Cette dépression correspond en fait à une vallée morte : la trace d'anciens méandres de la Moselle y a été repérée.

équivalentes à celles de Toul : par exemple, Amiens-Samarobriva⁴⁸¹, à la confluence de la Somme et de l'Avre, sur la voie allant vers la Manche, au centre de la *civitas* des Ambiens, ou Trèves-Augusta Treverorum, sur la voie menant au Rhin et le long de la Moselle, au centre de la *civitas* trévire ...

La comparaison entre Trèves et Toul peut d'ailleurs être éclairante : les deux agglomérations se trouvent toutes deux sur la Moselle, à un point de contact entre la rivière et la grande voie venant de Lyon. Les deux cités, avant la Conquête, possédaient un chef-lieu excentré (*Titelberg* et Boviolles). Elles semblent être des créations *ex nihilo*, même si des découvertes éparses de la fin de l'âge du Fer ont été effectuées au centre-ville de Trèves et sur les pentes du Mont Saint-Michel dominant Toul. La fondation de Trèves est datée de la fin du Ier si. av. J.-C., entre -20 et -10. Pour Toul, c'est la grande inconnue. Mais, pourquoi, à la vue des multiples points communs existant avec Trèves, ne pas envisager une fondation de Toul à la même période ?

Bien sûr, le rapprochement entre le chef-lieu trévire et le chef-lieu leuque doit s'arrêter là. Malgré sa situation archéologique précaire, Toul ne paraît pas avoir joui, de toute manière, d'un développement identique à celui de Trèves, ni à celui de Metz ... Rappelons d'ailleurs, au sujet du chef-lieu médiomatrique, que, dans l'état actuel des recherches, l'urbanisme « à la romaine » ne s'y détecte pas avant le milieu du Ier siècle ap. J.-C. Sans doute en est-il de même pour Toul : les constructions en dur (monument(s) public(s) ? habitat ?) n'y sont appréhendées que par quelques découvertes sporadiques, alors que peut-il en être des constructions en matériaux légers ?

Le statut de chef-lieu ne tient de toute façon pas à la taille de l'agglomération. La loi « rang-taille » n'est plus vraiment de mise chez les géographes depuis longtemps. La situation de Toul, sur la grande voie Lyon-Trèves et sur un coude de la Moselle, devait être plus conforme aux vues romaines que celle de *Nasium*.

Il semble que l'agglomération de Brumath-*Brocomagus-9* soit une création *ex nihilo* de la fin du Ier siècle av. J.-C.. Les fouilles récentes ont permis la mise en évidence de périodes de développement de l'habitat (par ex., pour l'ilôt du 13, rue du Château, fin du Ier si., fin IIe si. jusqu'au premier tiers du IIIe si.). L'occupation du Bas-Empire est moins connue, une rétractation s'y produit.

D'après des photographies aériennes et des observations au sol, depuis peu, on envisage l'existence :

- au sud-est de la ville actuelle, d'un amphithéâtre (environ 100 m de long sur 80 m de large),
- d'un camp militaire, à l'ouest de l'amphithéâtre (250 m de long sur 150 m de large),
- et près de l'hôpital Alexandre Millerand, d'un théâtre (structure en arc de cercle, blocs de calcaire).

Les premiers indices pour établir l'existence d'une enceinte (datée pour le moment de la fin du IIIe si.

⁴⁸¹ La marque de Rome ..., 2004, p. 29 : Etablissement de la voie entre 19 et 16 av. J.-C. La fondation de la ville proprement dite est datée de la fin du Ier si. av. J.-C. ou du début du Ier si. ap. J.-C.

La marque de Rome ..., 2004, p. 16 et 63 : pont de bois sur la Moselle daté par dendrochronologie de 18/17 av. J.-C..

CAG 57/2 p. 74-75 et p. 229. A l'*Arsenal*, portique daté de 40, par exemple.

ou du début du IVe siècles) sont sortis récemment, rue du Château.

D'après un texte d'Ammien Marcellin et d'après la Notitia Galliarum, qui qualifient Argentorate de civitas, Strasbourg aurait supplanté Brumath et serait devenue chef-lieu de cité à la fin du IIIe siècle 484. Pourtant, quelques paragraphes avant, Ammien qualifie Argentorate de municipium 485. L'utilisation de ces arguments reste assez délicate et ne permet pas de se prononcer sur le statut d'Argentorate au IVe siècle. Strasbourg-Argentorate-11 et 12 se développe à partir des premières années du Ier siècle ap. J.-C., les premières installations militaires assurées étant d'époque tibérienne. Celles-ci s'étendent au sein de l'« ellipse insulaire », vers le sud-est, et se succèdent jusqu'à l'établissement du castrum, vers 320-350 (cet ensemble n'est pas daté avec précision). L'« ellipse », autour du camp, connaît une occupation importante, particulièrement au nord-ouest (place de l'Homme de Fer, rue du Jeu des Enfants, le long de la voie allant vers Koenigshoffen et la Bruche) et au sud-ouest du camp (place Gutenberg, rue de l'Ail et Saint-Thomas). A 3,5 km de là environ, vers l'ouest, une agglomération, dans le quartier de Koenigshoffen, s'est épanouie le long d'une voie se dirigeant vers la vallée de la Bruche et Saverne-*Tres-Tabernae*. Une inscription y atteste un vicus et des vicani canabensium 486. A la vue de l'importance de l'agglomération (ou des deux agglomérations), on est étonné de voir le peu d'installations artisanales (fours de potier et fabrication de matériaux de construction, liée à la VIIIe légion, à Koenigshoffen, activités métallurgiques dispersées et mal cernées ...) et le peu d'installations en rapport avec les voies d'eau (ports, pont).

Au chapitre 2, on a vu que les Rauraques, avec la colonie d'Augst-67, posent des problèmes complexes, au niveau de leur statut territorial : la *civitas* et la *colonia* ont-elles coexisté ? Si oui, durant combien de temps ? La *colonia* a-t-elle absorbé la *civitas* dès sa fondation ? On résumera la situation en disant que, dans l'état actuel des recherches, il faut considérer *Augusta Raurica* comme le chef-lieu d'un territoire civique au statut indéterminé. L'agglomération, située aujourd'hui à Augst et Kaiseraugst, se développe sur la rive méridionale du Rhin, d'abord sur une terrasse (« ville-haute »), puis aux abords mêmes du fleuve (« ville-basse »). Elle atteint son plein développement au début du IIIe siècle : 106 ha, avant de décliner quelque peu, suite à un tremblement de terre et à des incursions barbares, peut-être, mais sans certitude, au profit de Bâle : cette dernière est qualifiée de *civitas Basiliensium* par la *Notitia Galliarum* et comporte une fortification de 6 ha⁴⁸⁷.

Les importantes fouilles et recherches menées par des équipes françaises, suisses et allemandes, sous

 $^{^{484}\}mbox{Ferdière}$ 2004 p. 377-378 (notice d'E. Kern).

Amm. XV, 11, 8 (municipium); XVI, 2, 12 (civitas); Notitia Galliarum, 7.

⁴⁸⁶ *CIL* XIII 5967.

Schwarz 2004 p. 105-106 : le *Castrum Rauracense* (= Kaiseraugst) semble abriter le siège épiscopal.

la direction de M. Reddé, sur le site de Biesheim-*Oedenburg-14*⁴⁸⁸, ont conduit à assimiler, logiquement, *Argentovaria*, agglomération rauraque mentionnée à plusieurs reprises dans les sources anciennes 489, à ce site. Et à s'interroger sur le rôle de cette agglomération au sein du territoire rauraque : aurait-elle pu être le chef-lieu de la *civitas* ? Au vu des derniers résultats de fouilles, cette hypothèse semble s'éloigner, aucun centre monumental civique n'ayant été mis en évidence pour l'instant 490.

Tableau récapitulatif : les capitales de cité

Nom	D.	Nom antique et	Superfi-	Axes	Topographie	Chronologie
actuel		cité	cie	terrestres		
Metz	57	Divodurum Mediomatricorum chef-lieu des Médiomatriques	70 ha (mini.)	Lyon-Trèves, Reims-Metz, vers Worms, et vers Strasbourg	A la confluence de la Moselle et de la Seille	La Tène finale – époque romaine – époque ultérieure
Verdun	55	Virodunum, cité du Verdunois (IVe siècle)	60-65 ha	Reims-Metz, (et voie de la Meuse)	Eperon et fond de vallée (Val de Meuse)	La Tène finale (?) – époque romaine – époque ultérieure. Chef- lieu au IVe si.
Brumath	67	Brocomagus, cheflieu des Triboques	35 ha	Strasbourg- Seltz-Spire	Collines loessiques de Brumath, cône de déjection de la Zorn	Fin du Ier si. av. JC. – resserrement – époque ultérieure
Strasbourg	67	Argentorate, chez les Triboques. Chef-lieu de cité au IVe siècle?	20 ha (castrum	Voie du Rhin, voie allant vers Metz, voie allant vers l'est	Aux abords de l'Ill (plaine inondable, à proximité de la terrasse loessique de Schiltigheim)	Début du Ier siècle – Epoque romaine – époque ultérieure
Toul	54	Tullum, chef-lieu des Leuques	10-11 ha (castrum	Lyon-Trèves, voie vers Reims	Confluence Moselle- Ingressin.	Epoque romaine (rien de plus précis) – époque ultérieure
Augst		Augusta Raurica, colonie, chez les Rauraques	106 ha	Voie du Rhin, voie venant de Mandeure et allant vers la Rhétie	Terrasse (ville haute) – fond de vallée (Rhin) (ville basse)	Epoque romaine (fin du Ier si. av. JC.) – époque ultérieure

Quelques remarques rapides s'imposent, dans l'état actuel des recherches : les agglomérations chefslieux de cités ou chefs-lieux supposés ou/et tardifs (Verdun, Strasbourg), qui ne se sont pas

⁴⁸⁸Pour une présentation de l'agglomération, voir ci-dessous la partie sur les agglomérations du Haut-Rhin.

Voir Ptol. II, 9, 9; *It. Ant.* 350, 4 – 355, 5; sur la *Table de Peutinger*, entre autres.

⁴⁹⁰ Lieb 1974 p. 423 ; Raepsaet-Charlier 1999 p. 318 et note 269 ; Plouin-Reddé-Boutantin 2001 p. 26, Reddé *et al.*, 2005 p. 267.

développées dès La Tène finale, sont les plus nombreuses (3 sur 5, sans compter Toul). Celles-ci se sont développées au tournant de notre ère. Elles sont presque toutes, sauf Brumath, aux abords immédiats d'un cours d'eau majeur : Moselle, Meuse, Ill, Rhin, et toutes le long d'un ou plusieurs important(s) axe(s) routier(s). Tout ceci nous encourage à confirmer Toul dans son rang et à envisager sérieusement ses débuts dans le même mouvement que ses homologues : fin Ier siècle av. J.-C. ou début du Ier siècle ap. J.-C.

Les agglomérations antiques dans le département des Vosges

Huit agglomérations au moins sont répertoriées dans ce département. Nous ne revenons pas en détail sur le cas de Soulosse-sous-Saint-Elophe, sur le cas de Grand et sur le cas du « Camp celtique de la Bure » à Saint-Dié, qui ne sont pas discutables, à notre avis.

Pour Soulosse-37, les inscriptions, comme celle mentionnant les *vicani Solimariacenses*, le *castrum*, la densité et la contiguïté de découvertes très vraisemblablement liées à l'habitat, sur un kilomètre environ, permettent d'affirmer qu'il s'agit bien d'une agglomération, malgré des fouilles anciennes, pour l'essentiel.

Concernant le « Camp celtique de la Bure »-34, site de hauteur surplombant deux vallées vosgiennes, les nombreux restes sculptés (stèles funéraires, cavalier à l'anguipède), les éléments relatifs à l'artisanat, les menus indices interprétés comme étant en liaison avec de l'habitat, l'entretien d'un système défensif, laissent penser à un habitat aggloméré, intégré, adapté à la montagne.

A Grand-40, le sanctuaire dédié à Apollon *Grannus*, peut-être visité par Caracalla et Constantin, est entouré par des constructions monumentales, des habitats, plusieurs petites nécropoles ... Un cercle de 440 m de rayon environ, dont le centre est la source, englobe la majorité de l'agglomération.

- Escles-35⁴⁹¹: au passage de l'axe Saône-Moselle, à proximité des sources du Madon, les érudits du XIXe siècle voyaient installer une ville où le culte d'Hercule aurait été particulièrement développé. Pourtant S. Dufetel et M.-D. Poncin, auteurs de la notice sur Escles dans *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, intitulent un paragraphe « une agglomération introuvable » ⁴⁹². Aucune localisation précise n'est effectivement envisageable : au niveau du village actuel ou au niveau du Void d'Escles (écart à 1,5 km au sud-est du village) vers les sources du Madon ... De même, il n'est pas possible de définir la moindre extension. L'état peu avancé des recherches, l'éparpillement des découvertes, par ailleurs nombreuses ⁴⁹³, nous invitent à la prudence. Mieux vaut, pour l'instant, mettre de côté l'agglomération antique sur le ban d'Escles.

Voir figure 16.

Massy 1997 p. 146 : le toponyme Escles a été considéré comme une forme dégradée du nom « Hercule ».

Voir les fiches sur la nécropole du *Grand Mald'heux* à Charmois l'Orgueilleux-269 et le sanctuaire de la *Forêt de la Pille* à Vioménil-234.

- Liffol-le-Grand-36⁴⁹⁴ se trouve dans la vallée de la Saônelle, affluent de la Meuse, non loin de la voie Lyon-Trèves. Les sites présents sur la commune sont reliés à cette voie par un diverticule qui prend la direction de Grand, à 12 km au nord-ouest de Liffol, qui constituerait ainsi une étape vers le sanctuaire. Les premières fouilles ont eu lieu en 1830, au lieu-dit *La Goulotte*, au nord-ouest de la localité, et ont concerné une « *villa* », mettant au jour une mosaïque, des marbres de provenance variée et lointaine, des tronçons de colonnes ... Elles ont repris, sur ce site, dans les années 1960. Deux pièces avec mosaïque (dont un *triclinium*) ont été dégagées, ainsi que deux réservoirs, dont un en pierre de taille. Ses vestiges s'étendaient sur plus de 100 m à certains endroits 495.

Deux structures, de taille importante, restent énigmatiques : l'une, au *Terme rond* (au sud-est de la localité), est considérée comme un camp militaire (?), l'autre, à proximité de *La Goulotte*, serait un sanctuaire (grande enceinte rectangulaire, longue de 540 m, couvrant plus de 18 000 m²), selon les fouilleurs. Actuellement, il semble que le site ait fonctionné au Haut-Empire avec, peut-être, des ruptures. Quelques vestiges (du mobilier et un « fond d'habitat ») mis au jour au niveau de la source de la *Goulotte* signalent une occupation à La Tène finale. Reste à savoir s'il existe un lien entre cette occupation et les importantes découvertes d'époque romaine réalisées à cet endroit. Durant l'Antiquité tardive, un déplacement ou un regroupement de la population a peut-être eu lieu au niveau du Liffol actuel, mais ce n'est qu'hypothétique.

Si les environs de *La Goulotte* révèlent bien une occupation conséquente à l'époque romaine, on peut quand même s'interroger sur le statut d'agglomération attribué aux sites du ban de Liffol. La documentation est ancienne ou lacunaire, aucun plan d'ensemble n'est disponible. Beaucoup de questions restent en suspens, notamment celle de la fonction du mur en grand appareil qui engloberait 18000 m². Qu'en est-il aussi des relations entre la « *villa* » et les bâtiments à proximité ?

- Plombières-les-Bains-38 et Vittel-39. Ces deux hauts-lieux du thermalisme vosgien ont connu une occupation romaine, mais d'ampleur différente. Si, à Plombières-38, nous n'avons pas trace de l'habitat privé, il reste de nombreux vestiges d'installations thermales antiques. Celles-ci ont souvent été réutilisées, ou du moins observées et signalées, à l'époque moderne et au XIXe siècle. Elles s'étendent sur 7000 m² environ. La plus imposante est la couche de mortier, s'étendant dans le fond de vallée, sur 140 m de longueur et 20 m de largeur, telle qu'on l'évalue aujourd'hui. Le fait que Plombières ait été, durant l'Antiquité, une agglomération à fonction spécifique, au moins, semble évident, malgré des recherches anciennes pour l'essentiel.

En comparaison, ce qu'on sait de Vittel-39 antique est beaucoup plus ténu. Les érudits du XIXe siècle se sont évertués à faire remonter le plus loin possible les origines de cette station thermale et à en

Voir figure 17.

Massy 1997 p. 211. C. Bertaux et B. Counot estiment la « *villa* » datée de l'époque flavienne jusque vers 175. Elle est détruite par un incendie.

gonfler l'importance. S. Dufetel et M.-D. Poncin ont déjà fait part de leurs doutes au sujet du développement d'une agglomération durant la période romaine 496. Il y a effectivement lieu de douter, d'une part, parce que nos connaissances sont trop faibles pour affirmer quoi que ce soit, d'autre part et par conséquent, parce qu'aucune continuité n'est démontrable, les différentes découvertes étant bien éloignées les unes des autres. Un élément doit cependant être souligné : aux alentours de la Source Salée et de la Source Gérémoy, la présence d'indices d'époque romaine, pour lesquels on ne peut pas fournir d'interprétations certaines, est indéniable. D'où sont venus les gens fréquentant les sources ? Où ont-ils logé ?

Quant au secteur d'Arches-232, parfois cité comme abritant une agglomération ⁴⁹⁷, les recherches, peu poussées, imprécises et anciennes, ainsi que la dispersion des vestiges répertoriés, ne nous permettent pas d'envisager là une agglomération.

A l'issue de ce passage en revue, nous comptons donc quatre agglomérations avérées dans ce département : Soulosse-sous-Saint-Elophe, « Le camp celtique de la Bure » à Saint-Dié, Plombières-les-Bains et Grand.

Les agglomérations antiques dans le département de la Meuse

Sept agglomérations dans le département de la Meuse sont prises en compte par *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*: Baâlon-22, Bar-le-Duc-*Caturices-25*, Manheulles-31, Naix-aux-Forges-*Nasium-23*, Saint-Laurent-sur-Othain-26, Senon-24, Sorcy-Saint-Martin-32. Parmi celles-ci, Manheulles, Saint-Laurent-sur-Othain et Sorcy-Saint-Martin nous semblent problématiques. Et de nouvelles agglomérations doivent être comptablisées.

Depuis la parution de l'ouvrage dirigé par J.-L. Massy, le projet de S. Van der Leeuw et M. Gazenbeek sur les ateliers de l'Argonne , mené de 1996 à 1998, a conduit à renouveler notre vision de l'habitat groupé de cette région particulière et à compter parmi les « petites agglomérations » 499, Lavoye-30 et Avocourt-28, parmi les installations routières, sur la voie Reims-Metz, *Pont-Verdunois-29* à Claon et Lachalade dans la vallée de la Biesme et *Pierre-à-Villé-27* à Aubréville dans la vallée de l'Aire.

Si ces agglomérations sont surtout appréhendées grâce à quelques fouilles anciennes et à des prospections au sol récentes, parfois géomagnétiques ou électriques, leur existence ne semble pas

⁴⁹⁶Massy 1997 p. 385-389.

CAG 88 p. 254, par exemple.

Van der Leeuw-Gazenbeek 1999 ; Gazenbeek-Van der Leeuw 2003.

Gazenbeek-Van der Leeuw 2003 p. 279-281 : Verdun est comptée comme étant une ville, Avocourt et Lavoye sont rangées parmi les *vici* ou « petites agglomérations » ou villages.

pouvoir, désormais, être mise en doute. Pour les deux premières, M. Gazenbeek et S. Van der Leeuw font remarquer que les zones d'ateliers sont bien distinctes des agglomérations alors que, pour les deux dernières, la distinction habitats/ateliers est moins perceptible.

F. Mourot, dans le volume de la *Carte Archéologique de la Gaule* consacré à la Meuse, a établi un classement ⁵⁰⁰, en tentant de hiérarchiser ce qu'il nomme les « sites urbains » :

- Nasium est une « ville à fonctions complètes et large rayonnement »,
- Verdun-*Virodunum* est une « agglomération à fonctions incomplètes et rayonnement notable »,
- Senon/Amel, Lavoye, Avocourt, Aubréville, et la *Côte Saint-Jean* à Sorcy-Saint-Martin sont des « agglomérations à fonctions incomplètes et rayonnement local »,
- Bar-le-Duc-*Caturices*, Manheulles-*Fines* (?), Baâlon sont des « agglomérations à fonctions et à rayonnement réduits », stations routières ou stations en limite de territoire,
- 30 sites correspondraient à des « groupements d'habitat ou sites mal connus ». F. Mourot appelle à la prudence et revient sur les cas mal connus et pas forcément bien localisés d'*Ad Fines* sur la voie Reims-Metz par Toul, et d'*Ariola* cité par l'*Itinéraire d'Antonin* de *Pont-des-Rèmes*, de Vauquois *Les Allieux-226* (un établissement artisanal avant tout), de Saint-Laurent-sur-Othain-26 ...

Sur une carte, F. Mourot situe les agglomérations du Haut-Empire du département ⁵⁰². Il en ajoute, surtout à des carrefours de voies, et les classe comme « groupements d'habitats ou sites de voie mal connus » : Stenay, Dun-sur-Meuse *Dun-Haut*, Esnes-en-Argonne *Pommérieux*, Marville, Saint-Mihiel, Pont-sur-Meuse, Velaines ... Cependant les données sont bien maigres (par exemple, pour Pont-sur-Meuse ou Marville) ou à consolider (par exemple, pour Stenay ou Esnes-en-Argonne).

Tous ces établissements ne peuvent pas être qualifiés d'« urbains ». En outre, la tentative de classement est louable, mais celui-ci paraît très compliqué entre les fonctions complètes ou incomplètes, le rayonnement plus ou moins large ... D'une part, pour une majorité de sites, les fonctions ne sont pas connues ou elles le sont mal. Les bâtiments, même fouillés, ne sont pas forcément identifiés avec certitude (par exemple, la « curie » à Senon). Puis, l'occupation n'est en général pas connue sur toute son étendue. D'autre part, s'intéresser au rayonnement (large, notable, local, réduit) d'une agglomération implique la connaissance approfondie de l'habitat groupé dans le secteur et la connaissance approfondie de l'occupation rurale. A proximité de Lavoye, Aubréville et Avocourt, trois agglomérations de l'Argonne, se trouvent de fortes concentrations d'ateliers de potiers.

 $^{^{500}}CAG$ 55 p. 89-96, en introduction.

Ad Fines, sur la Table de Peutinger, Ariola dans l'It. Ant. 364,7-365,6.

CAG 55 p. 89.

Rien ne permet de dire que les fonctions de ces agglomérations soient « incomplètes » puisqu'elles ne sont connues que par des travaux anciens et des prospections. La production de céramique étant vouée en grande partie au commerce, on peut supposer que ces agglomérations concentraient des fonctions commerciales. Cette supposition permet de s'interroger sur leur niveau de rayonnement, surtout quand on sait que les productions argonnaises, dès le Haut-Empire, mais encore plus durant l'Antiquité tardive, dépassaient très largement le cadre local ⁵⁰³.

Manheulles-31 est souvent, mais pas systématiquement, identifiée à l'étape *Fines* de l'*Itinéraire* d'Antonin, de par l'indication des distances. Elle serait alors une station routière, au pied de la Côte de Meuse, ce qui paraît une position intéressante et logique. Mais la très grande majorité des découvertes remontent au XIXe siècle. Les données (quelques vestiges architecturaux, quelques éléments funéraires) semblent trop minces pour affirmer aujourd'hui l'existence d'une agglomération.

A Saint-Laurent-sur-Othain-26, les prospections récentes n'ont pas montré une densité ou une contiguïté suffisamment importante pour envisager que le *castellum*, daté du IIIe siècle, ait été situé au sein d'une agglomération.

A Sorcy-Saint-Martin-32, c'est la zone des temples qui a été fouillée et phasée (puits de LT finale et du début du Ier siècle, temples successifs). Pourtant, au nord-ouest de cette zone, des photos aériennes ont montré l'existence d'axes de circulation formant un carrefour et d'une structure cloisonnée, dont le plan n'a pu être établi que partiellement. Celui-ci ne semble pas symétrique. Malgré ces dernières données, nous choisissons de ne pas compter la *Côte-Saint-Jean* parmi les agglomérations, même si un doute subsiste, en l'absence de recherches approfondies sur ces structures.

> Les agglomérations antiques en Moselle

Une majorité des agglomérations répertoriées dans ce vaste département ne laissent pas de place au doute quant à leur statut, même si elles ne connaissent pas toutes, et de loin, le traitement « privilégié » appliqué à Bliesbruck.

- On ne comptabilise pas Audun-le-Tiche-51 parmi les agglomérations : les données à son sujet sont trop maigres. Une probable structure thermale et un ou deux temple(s) ne peuvent constituer à eux seuls une agglomération. Les différents vestiges peuvent appartenir à un sanctuaire, lié à un ou plusieurs établissements ruraux dans les alentours.
- Bliesbruck-42 semble centrée sur le commerce et l'artisanat. Elle est insérée au cœur d'un environnement rural bien appréhendé. Une *villa*, qui s'étend sur 6-7 ha, se trouve seulement à

Gazenbeek-Van der Leeuw 2003 p. 311-313.

quelques centaines de mètres au nord. L'agglomération rentre parfaitement dans les critères de contiguïté et de densité.

- Au *Hérapel* à Cocheren-43, au passage de la voie Metz-Sarrebrück-Worms, les fouilles les plus importantes remontent à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. L'organisation spatiale, le phasage chronologique sont mal cernés. Cependant, un nombre assez élevé de vestiges a été dégagé, surtout de l'habitat mais aussi des aménagements cultuels et un secteur funéraire.
- Le secteur de Faulquemont *Chémery* et Eincheville-*316* ne semble compter, malgré la présence d'ateliers de potiers, aucune agglomération. Nous ne le prenons pas du tout en compte ici.
- L'agglomération qui se trouve sous l'actuel village de Corny-44, dans la vallée de la Moselle, est essentiellement repérée grâce à des surveillances de travaux, à des observations récentes, et à des prospections au sol. L'occupation semble débuter à La Tène finale et se poursuivre sur une longue durée.
- Delme-Ad Duodecimum-52 présente peut-être un cas proche de celui de Marsal : une mince occupation dans la vallée, à Delme même, une occupation plus fournie sur une petite hauteur, la *Côte de Delme* (sur la commune de Puzieux), comprenant plusieurs bâtiments proches, des caves, une voie large de 2,20 m. A laquelle correspond le toponyme antique, toutes deux étant situées au passage de la voie Metz-Strasbourg et séparées par 2 km environ ?
- Florange-45, agglomération de 12 ha implantée le long de la voie Lyon-Trèves, paraît fortement caractérisée par ses activités artisanales : la production de céramique durant un peu plus d'un siècle et d'autres activités artisanales moins bien cernées.
- Grostenquin-46 est un autre site mosellan qui éveille de sérieux doutes. Les données, récentes mais seulement issues d'observations ponctuelles (à *Galgenberg*, *tegulae*, céramique, base de colonne en grès, *Impasse des Vergers*, lot de céramique variée, murs formant 2 pièces, *Rue de la Forge*, couche grise, mobilier), ne nous éclairent pas sur la nature de l'occupation : la présence d'une agglomération ne nous semble pas avérée pour le moment. Le diagnostic, réalisé en 2005 au sud du village actuel, n'apporte aucun élément de réponse probant, même s'il a permis la mise au jour d'une quinzaine de structures formant une nécropole à incinérations, datée de la 2^e moitié du IIe siècle et de la 1^{ère} moitié du IIIe siècle.
- Hettange-Grande-47, correspondant peut-être à l'étape *Caranusca* mentionnée par la *Table de Peutinger*, est connu par des fouilles de sauvetage récentes (des années 1980) et étendues, qui ont permis de se pencher particulièrement sur l'organisation de l'habitat, en une succession de lots semblables, et des productions artisanales variées.
- Dans la vallée de la Seille, à Marsal-48 et Moyenvic *Côte Saint Jean*, au passage de la voie Metz-Strasbourg, il se peut que l'occupation se répartisse ainsi : la production saline dans le fond de vallée, l'habitat sur un petit relief nommé la *Côte Saint Jean*. Celui-ci n'est appréhendé que par des observations anciennes et des prospections récentes. Une dédicace à Claude (*CIL* XIII, 4565), datée de 44, mentionne les *vicani marosallenses*. Elle a été découverte en 1842, lors de la construction d'une

caserne, à proximité du passage de la voie Metz-Strasbourg, au nord : était-elle en place ?

- Sainte-Ruffine-53⁵⁰⁴ a bénéficié de la fouille de deux monuments situés à quelques centaines de mètres l'un de l'autre : un très important ensemble thermal⁵⁰⁵ (7000 m2, construit courant IIe siècle, détruit début IIIe siècle) et un temple octogonal. L'habitat n'est quasiment pas connu, aucune fouille n'a pu être menée complètement. Les éléments répertoriés (mobilier repéré ponctuellement, bâtiment avec hypocauste, 2 ensembles de murs séparés par 40 m ...) sont séparés par plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de mètres à chaque fois. La voie Reims-Metz ne passe pas directement à proximité des monuments, elle passe au nord et en contrebas. Dans ces conditions, il ne nous semble pas possible de compter Sainte-Ruffine parmi les agglomérations antiques. L. Ollivier, qui a rédigé la notice dans Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine, propose de localiser là l'étape Ibliodurum de l'Itinéraire d'Antonin⁵⁰⁶, alors qu'on la place plus couramment à Saint-Marcel. Sur la rive gauche de la Moselle, face à Metz (à Montigny-lès-Metz plus précisément), il faut peut-être y voir un ensemble cultuel lié à la capitale de cité ou à la forte occupation rurale dans les environs de cette capitale.

- Notre connaissance de Sarrebourg-49 antique, sur la voie Metz-Strasbourg, a beaucoup progressé grâce aux fouilles préventives réalisées ces dernières années (fouille sous le nouveau Musée en 2000 durant laquelle des niveaux anciens ont été mis au jour, établissement d'un parcours de canoë en 1996 qui a permis la découverte d'un pont sur la Sarre...). Nous ne sommes pas en mesure de confirmer si Sarrebourg correspond au *Pons Saravi* de l'*Itinéraire d'Antonin* et de la *Table de Peutinger*. Nous ne sommes pas en mesure non plus de proposer un schéma d'organisation générale. Aucune activité artisanale n'y est mise en évidence.

- Sur la voie Metz-Strasbourg, Tarquimpol- *Decem Pagi-50* surprend par sa vaste étendue : de 40 à 60 ha pour le noyau central, jusqu'à 120 ha avec les zones périphériques, connues surtout par des ramassages de surface et des photographies aériennes. Celles-ci jouent d'ailleurs un rôle capital dans la connaissance de l'agglomération : l'existence d'un secteur comprenant un théâtre et de vastes bâtiments cloisonnés, avec cours, mais dont la fonction n'est pas déterminée, a été confirmée par ce biais. De plus, des éléments monumentaux ont été réemployés dans le rempart du Bas-Empire. L'artisanat ne semblant pas vraiment développé, l'agglomération remplirait surtout une fonction religieuse et économique, de par sa position aux confins du Saulnois, sur une voie ancienne, parmi les plus importantes, et de par son complexe monumental. Mais aucun temple n'est signalé dans l'état actuel de nos connaissances, les seuls indices concernant la vie religieuse sont des objets variés (statuette de Jupiter, deux de Mercure, un fragment de cavalier à l'anguipède, des figurines en terre

Voir figure 18.

Cet établissement ne figure pas dans le catalogue d'A. Bouet sur « Les thermes des provinces gauloises » (Bouet, 2003). Seuls les thermes de Bliesbruck y sont décrits, pour la Lorraine

Le tracé de la voie Reims-Metz a été localisé dans ce secteur par P. Thion. Si on se fie à la « carte récapitulative des sites archéologiques » pour Sainte-Ruffine, disponible à la Carte Archéologique du SRA Lorraine, la voie passe au nord, en contrebas de la zone où se trouvent le temple et les thermes, selon une direction nord-ouest/sud-est.

cuite d'Isis ...). L'établissement de l'étang de Lindre, sur 40 ha, à la fin du Moyen-Âge, a profondément changé le paysage et fait qu'une partie de l'agglomération se trouve engloutie. La question d'une occupation laténienne reste ouverte, compte tenu du nombre important de monnaies gauloises recueillies.

- Concernant Vic-sur-Seille-54, une inscription (CIL XIII, 4310) aurait été découverte à Metz, dans des conditions inconnues :

Deo Mercurio / numini sanctissimo / Amilius magister / vici Bodatii

« Au dieu Mercure, divinité très sainte, Amilius magister du vicus Bodatius »

Le vicus Bodatius est assimilé au vicus Bodesius, mentionné sur des monnaies issues de l'atelier monétaire mérovingien, localisé à Vic-sur-Seille. Déjà au XVIIIe siècle, l'inscription était regardée avec soupçon. Selon M. Dondin-Payre, elle est très semblable à deux autres inscriptions incontestablement fausses, dans lesquelles sont aussi cités des magistri du vicus. M. Dondin-Payre rappelle qu'aucun magister de la sorte n'est attesté dans les Trois Gaules ⁵⁰⁷. Quant à J.-L. Massy, il ne considère pas l'inscription comme étant fausse, mais il émet des réserves sur la signification du terme vicus à l'époque franque et sur le nom Bodatius. Selon lui, la racine Bod- était fréquente en langue celtique : Bodatius aurait pu exister dans les environs de Metz, en même temps que Bodesius à Vicsur-Seille. En outre, et là l'argument est imparable, les vestiges repérés dans le village (niveaux de destruction d'un habitat, daté de la lère moitié du Ier siècle, perturbés par une fosse contenant un dépôt de mobilier métallique et du mobilier dans un remblais) ne prouvent pas l'existence d'une agglomération. Il faut signaler, en revanche, que plusieurs établissements ruraux ont été photographiés sur le ban communal, lors de prospections aériennes (avec vérifications au sol).

- Le site de Vionville *Bois des Quinze Portions-55* est connu uniquement par des prospections pédestres, qui ont mis en évidence une vaste occupation sur au moins 3,5 ha, avec des concentrations de mobilier très denses. J.-L. Massy et P. Cuvelier, en raison de la position du site le long de la voie Reims-Metz par Verdun et en raison de la découverte d'une borne-milliaire en remploi dans l'église de la commune voisine, Saint-Marcel, en ont fait une « agglomération routière » et proposent de l'identifier à l'étape *Ibliodurum* de l'*Itinéraire d'Antonin*. Dans l'état actuel des recherches, nous préférons attribuer à ce site le statut de « bâtiments indéterminés », même si l'hypothèse d'une station routière est séduisante.

- Yutz-56 et 333, sur la voie longeant la Moselle et doublant la voie Lyon-Trèves, montre une occupation importante aussi bien au niveau de la partie basse que de la partie haute de la commune, en particulier, pour *Basse-Yutz*, autour de la Brasserie et de l'ancien cimetière (découvertes ponctuelles de mobilier et de niveaux d'époque romaine), à *Haute-Yutz* (avec la « *villa* » surtout), au sud-ouest d'*Haute-Yutz* (atelier de production de céramique sigillée, probable tuilerie). Cependant, actuellement,

⁵⁰⁷*ILS*, 7057 ; Frézouls 1982 p. 256 ; Massy 1997 p. 106 ; Dondin-Payre 1999 p. 142, 199, 218-219 ; Raepsaet-Charlier 1999 p. 298 ; Dondin-Payre 2000 p. 357-358. Références des deux autres inscriptions fausses : *CIL* XIII *625, *CIL* XIII *687.

aucun élément ne permet d'affirmer l'existence d'une agglomération. Seule une fouille extensive pourrait résoudre la question suivante : villa ou agglomération ?

Neuf agglomérations sont donc retenues pour la Moselle. On exclut du compte : Audun-le-Tiche, Grostenquin, Faulquemont Chémery / Eincheville, Sainte-Ruffine, Vic-sur-Seille, Vionville, Yutz.

Les agglomérations antiques en Meurthe-et-Moselle

D'après Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine, huit agglomérations antiques se répartissent sur le territoire de ce département :

- A Deneuvre-58, sur un éperon dominant la vallée de la Meurthe, le sanctuaire dédié à Hercule est entouré d'une tour, dotée d'une double enceinte et de 3 étages, dont la fonction reste énigmatique, et d'un habitat réparti surtout vers le nord et la vallée. Une partie de cet habitat semble organisé en quartiers. La *Tour du Bacha*, avec un possible rôle militaire, et la disposition des éléments lapidaires au sein du sanctuaire ont conduit G. Moitrieux et J.-P. Legendre à envisager la présence d'un détachement de *beneficiarii* sur le site, qui aurait assuré la surveillance des routes, par exemple. Néanmoins, dans les inscriptions de bénéficiaires en notre possession, Hercule n'apparaît pas comme prédominant ³⁰⁹. Il est dommage qu'à Deneuvre, aucune inscription ne vienne confirmer cette hypothèse de la présence de bénéficiaires. Malgré tout, elle n'est pas complètement invraisemblable. Des *stationes* étaient établies en Afrique, en dehors des itinéraires principaux 510.

Pour l'instant, l'origine celtique du site n'est qu'une hypothèse, même si un fossé établi à une époque indéterminée, et barrant l'accès à l'éperon, pourrait être protohistorique 511.

- A une dizaine de kilomètres du Titelberg, l'agglomération installée sur le ban de Cutry-62 n'était connue jusqu'à peu que par son immense nécropole, située à l'ouest du village actuel : plus de 1050 sépultures, datées de La Tène finale au VIIe si. (avec une baisse d'utilisation de la nécropole très nette aux IVe-Ve siècles). Pour la période gallo-romaine, ont été mises au jour plus de 800 sépultures, essentiellement des incinérations, très groupées à certains endroits puisque la zone à incinération s'étend sur 600 m2 (on comptabilise seulement 13 inhumations). Les fouilleurs ont aussi reconnu un ustrinum dans la zone nord, deux dépotoirs, quelques fragments de monuments funéraires et des massifs de pierres rectangulaires, sans doute les fondations de petits monuments funéraires. En 2004, un diagnostic 512 a révélé les premières traces d'habitat (voie est-ouest suivie sur 160 m, jalonnée de

⁵⁰⁸Moitrieux 2003 p. 104.

Nélis-Clément 1994, p. 252 : Hercule arrive en 17^e position (1,73 %) lorsqu'on comptabilise les divinités invoquées par les bénéficiaires (dans les inscriptions votives). ⁵¹⁰Le Bohec, 1989, p. 165

Moitrieux 2003 p. 101-104.

Galland 2004. Une fouille a suivi, mais nous n'avons pas encore au accès au rapport.

structures sur poteaux, 4 bâtiments (fondations en petit appareil), 5 fosses, fossés, structures artisanales liées à une activité de forge et 2 inhumations), à l'est du village, au pied d'une colline. Le tout est daté du Ier au IIIe siècle.

- A la frontière entre Leuques et Médiomatriques, Dieulouard-Scarponna-59 est mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin, par la Table de Peutinger et dans la Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne. Ammien Marcellin a relaté le massacre de deux groupes d'Alamans par Jovin, maître de la cavalerie, dont un s'est déroulé près de Scarponne. L'agglomération s'organise le long de la voie Lyon-Trèves. L'existence d'une place publique a été plusieurs fois envisagée à l'ouest et près du pont de la Grande Rochotte: cour privée bordant la voie ou petite place publique? Le plan du rempart du castrum se rapproche d'un parallélogramme. Son édification serait tardive (vers la fin du IVe siècle, voire au début du Ve siècle). La fortification n'enserre qu'une petite partie de l'agglomération (1 ha au maximum), ce qui laisse penser qu'elle abritait une garnison, dont on ne sait, à l'heure actuelle, rien. L'habitat est mal appréhendé, sauf pour une quinzaine de caves rectangulaires dégagées le long de la voie, mesurant 3 à 5 m de côté.
- A Einville-au-Jard-63, à proximité de la frontière avec les Médiomatriques, trois secteurs principaux se distinguent, sans lien apparent, le tout s'étalant sur environ 2 km avec, comme limite au nord, le Sânon. Cet étalement, ainsi que la disposition éclatée des bâtiments, les plans à galeries ordonnées autour de vastes espaces, la présence de structures hexagonales laissent penser qu'il s'agit d'une agglomération à vocation cultuelle.
- L'ensemble formé par Laneuveville-devant-Nancy/La Madeleine-60 pose un double problème. D'une part, les recherches sur le terrain sont pour la plupart anciennes et très mal documentées. Des travaux d'envergure ont, en outre, très largement perturbé le sous-sol. D'autre part, la nature du lien entre le centre de production céramique de La Madeleine et les découvertes effectuées à Laneuveville (à 3,5 km) reste à déterminer, le tout compliqué par des problèmes de chronologie. Concernant Laneuveville, depuis J.-L. Beaulieu au milieu du XIXe siècle, peu de nouveautés ont été signalées. Des vestiges (dont des vestiges d'hypocauste) ont été retrouvés dans un secteur de 2000 m2 environ, sous l'agglomération actuelle. Signalons aussi le site de La Géline, au sud-ouest de la localité : celui-ci, interprété comme une villa, a été repéré plus récemment. Pour le reste, nos connaissances sont vraiment minimes. Le réseau routier, dans cette partie de la cité des Leuques, est presque inconnu. Aucune nécropole n'a été repérée. Trois sites sont considérés comme étant des lieux de culte (aux Cinq-Fontaines, à la source de la Doumotte, à la source Sainte-Valdrée), mais les découvertes, anciennes et ténues, ne permettent de tirer aucune véritable conclusion. En raison de l'état ancien des recherches, nous préférons ne pas compter Laneuveville parmi les agglomérations. Signalons que La Madeleine est le seul site de production de céramique sigillée connu chez les Leuques.

Amm. XXVII, 2, 1: ...uenit prope locum Scarponna...

- Une des spécificités du site de Nomény *Malnoy-61* réside dans sa chronologie. En effet, selon P. Cuvelier et dans l'état actuel des connaissances, l'occupation ne peut pas être antérieure à la deuxième moitié du IIe siècle. L'autre spécificité est la présence de la fortification en terre et en bois, repérée par prospections aériennes et par sondages. Concernant l'habitat, il est connu par quelques sondages réalisés notamment sur trois caves.
- Pannes-64 ne peut pas être considéré ici comme une agglomération : les découvertes, autour de l'église, sont anciennes et maigres (murs calcinés, quelques puits, mobilier). Le réseau viaire aux alentours paraît en grande partie fantaisiste. Seul un pont a sans doute une origine antique.
- La colline de Sion-65, surplombant la vallée du Madon, est un site majeur, présentant différentes occupations successives, depuis la préhistoire jusqu'à la période médiévale Concernant son organisation interne, quelques indices (tambours de colonnes, chapiteaux, fragments d'inscriptions) laissent envisager l'existence de bâtiments publics monumentaux. Une très grande concentration d'éléments relevant de l'habitat (fosses, constructions en pierres maçonnées, caves ...) ont été repérés en prospections ou fouillés. Le rempart protohistorique (à masse calcinée) barrant l'accès à la colline depuis le plateau a été remplacé ou complété par un rempart, peut-être édifié au Bas-Empire, enserrant toute la colline et suivant la rupture de pente. En tout cas, sur ce site leuque, la continuité d'occupation entre La Tène D2 et la période gallo-romaine précoce est bien attestée. On peut imaginer que s'y élevait un sanctuaire (auquel succèdera un important lieu de culte médiéval). Et qu'au Bas-Empire, il a repris un certain rôle stratégique.

Il faut sans doute ajouter *Ibliodurum*, localisé vers Mars-la-Tour/Saint-Marcel, où de très nombreuses concentrations de mobilier ou structures ont été repérées lors de prospections au sol ou lors de prospections pédestres. Rappelons qu'une borne milliaire (*CIL* XIII, 9053), datée de 97, a été découverte, en remploi, dans les fondations de l'église de Saint-Marcel, marquant le passage, à proximité, de la voie Reims-Metz.

Nous retenons 6 agglomérations en Meurthe-et-Moselle, sur les huit de départ. Pannes et Laneuveville sont laissées de côté.

Le Bas-Rhin

Voici les sites bas-rhinois retenus pour l'*Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies* : Benfeld-*Ehl*, Bourgheim, Haegen-*Wasserwald*, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen, Sarre-Union, Saverne-*Usspann*, Saverne-Ville, Seltz, Strasbourg-*Koenigshoffen*.

Dans l'introduction du volume *Bas-Rhin* de la *Carte Archéologique de la Gaule*, sont classées comme « agglomérations secondaires avérées » : Benfeld-*Ehl*, Bourgheim, Niederbronn-les-Bains,

Reichshoffen, Sarre-Union, Saverne (*Usspann* et site de plaine), Seltz et Wissembourg-*Altenstadt* ⁵¹⁴. Sont considérées comme « agglomérations secondaires supposées » Dachstein, Domfessel, Ingwiller, Lauterbourg, Sélestat. Comme ici, le cas de Haegen-*Wasserwald* est étudié de façon particulière, avec les « établissements des sommets vosgiens ». Enfin, Brumath et Strasbourg-*Koenigshoffen* sont considérés comme des « centres urbains prédominants ».

En comparaison, dans le chapitre consacré aux agglomérations du *Bilan Scientifique Alsace – Hors Série 2006*, Wissembourg-*Altenstadt* n'est pas mentionnée, mais Rosheim est ajoutée ⁵¹⁵. Dachstein, Domfessel, Ingwiller, Lauterbourg, Reichshoffen, Sarre-Union et Sélestat sont classées parmi les « agglomérations supposées ».

Benfeld-*Ehl-1* est mentionnée par Ptolémée, l'*Itinéraire d'Antonin*, la *Table du Peutinger*. Des fouilles de sauvetage y sont entreprises depuis les années 50, au hasard des destructions provoquées par les gravières. Celles-ci ont un caractère ancien : les rapports sont sommaires, les plans complexes à lire, les interprétations sujettes à caution (notamment certaines datations). Ceci entrave une relecture des données, il est difficile d'avoir une vision de l'organisation générale de l'agglomération. Mais on peut dire qu'elle s'étendait sur une vingtaine d'hectares, le long de la voie du Rhin. Quelques objets (des fragments de canalisation et une tuile estampillés de la VIIIe légion, une enseigne de bénéficiaire, une languette de ceinturon, un fer de lance ...) évoquent une présence militaire, sans qu'il soit possible d'en dire davantage.

Tout comme à Benfeld-*Ehl*, l'occupation débute à Bourgheim-2 à la fin du deuxième Âge du Fer et est estimée à une vingtaine d'hectares. Depuis les travaux d'E. Kern, entamés dans les années 1970, des secteurs d'habitat et les productions (céramique, métallurgie, briques et tuiles ...) de Bourgheim sont mieux cernés grâce à plusieurs fouilles préventives récentes (*32, rue Principale, Burggartenreben*) qui sont intervenues au niveau de l'occupation antique ⁵¹⁶.

Au pied des Vosges du Nord, se seraient développées deux agglomérations bien distinctes, mais séparées par seulement quelques centaines de mètres. Niederbronn-les-Bains-3 est surtout caractérisée par son activité thermale. La source principale était peut-être dédiée à Diane. Une partie des thermes a été fouillée au début des années 1990. L'agglomération antique s'étend sur la rive gauche du Falkensteinerbach, sur plusieurs centaines de mètres. Elle est souvent considérée comme un lieu de villégiature pour les soldats stationnés à Strasbourg : une inscription découverte à la *Wasenbourg*, le sanctuaire dédié à Mercure surplombant la vallée du Falkensteinerbach et Niederbronn, mentionne la

⁵¹⁴CAG 67 p. 127-133. Cette liste constitue la base de notre réflexion pour le Bas-Rhin.

Bilan Scientifique Alsace – Hors Série 2006 p.31-41.

Latron 2004, Kuhnle *et al.* 2004, Nilles 2005a.

Pétry in Petit-Mangin-Brunella 1994a p. 147 ; *CAG* 67 p. 131.

VIIIe légion Augusta et est datée de 205⁵¹⁸. Une *tegula* portant l'estampille de la VIIIe légion provient du même endroit.

Reichshoffen-4 semble plus « classique ». La proximité entre les deux a posé question : sont-elles liées ? Serait-ce une seule et même agglomération à noyau double ? Encore faudrait-il mieux connaître l'occupation antique à Reichshoffen pour se prononcer. Elle s'étend au niveau de la partie occidentale de la ville actuelle. Plusieurs caves ont été dégagées, ainsi que des pièces chauffées par hypocauste, des bassins et quelques fours de potier, lors d'interventions ponctuelles (collège, usine De Dietrich ...). Au XIXe siècle, plus de 200 urnes ont été mises au jour à l'occasion de travaux ferroviaires. Un peu à l'écart, la présence d'un sanctuaire dédié à Mercure est supposée au niveau de l'ancienne église de la léproserie. Cinq stèles étaient insérées dans ses murs. Au XIXe siècle, ont été observés un premier mur entourant une terrasse de 35 m de côté, au centre de laquelle se trouvait un second mur haut de 1 m et de 16 m de côté. Pour Grenier, il s'agirait d'un *fanum* christianisé, transformé en église ⁵¹⁹. Y avait-il réellement un monument antique à la base de l'église ou les stèles étaient-elles en remploi ?

Au final, Reichshoffen et Niederbronn pourrait n'être qu'une seule et même agglomération, avec une partie spécifiquement sacrée et thermale et une partie destinée à l'habitat et aux activités artisanales, commerciales. La découverte (ancienne) d'une nécropole à incinérations d'au moins 200 urnes nous semble importante pour tendre vers la reconnaissance de Reichshoffen comme agglomération.

Au sein de l'environnement rural riche et de mieux en mieux cerné de l'Alsace Bossue, l'agglomération de Sarre-Union-5 se développerait à un point de franchissement de la Sarre. Son organisation générale n'est pas connue, mais quelques éléments d'habitat (caves, bâtiments) et d'artisanat évoquant une production céramique (fosses-dépotoirs, ratés de cuisson) ont été mis au jour. Cependant, ces découvertes sont trop ponctuelles pour qu'on admette ici l'existence d'une agglomération, dans l'état actuel des recherches.

Le ban communal de Saverne comprend deux pôles : un au niveau de la ville actuelle (fiche 7) (où des *vicani* se signalent dans une inscription), un au niveau du Col (fiche 6), à 410 m d'altitude. Ce dernier correspond à une station routière , qui a été fouillée de façon approfondie par l'Université de Strasbourg. Saverne-*Tres Tabernae* est citée par l'*Itinéraire d'Antonin*, la *Table de Peutinger* et Ammien Marcellin. L'occupation de la ville-basse débute, selon les connaissances actuelles, courant du Ier siècle ap. J.-C.. L'absence de fouilles sur une vaste étendue au niveau de Saverne-Ville et la position du site, au pied d'un versant, ne facilitent pas la résolution de cette question.

⁵¹⁸CIL XIII, 6057; CIL XIII 11681.

⁵¹⁹Schoepflin-Ravenez 1849-1851, II, p. 506; Grenier 1931-1960, IV, p. 843-844.

Le cas des stations routières est examiné plus bas.

162

Quel a pu être le lien entre l'établissement de l'Usspann, installé au Col et interprété comme une station routière, et l'agglomération nichée juste en-dessous, au pied de la montagne ? Aux abords de la voie Strasbourg-Metz, près de la frontière entre Triboques et Médiomatriques, Germanie Supérieure et Gaule Belgique, et à 410 m d'altitude, plusieurs bâtiments (au moins cinq) ont été mis au jour, avec 3 phases, depuis le début du Ier siècle jusqu'au début du IIIe siècle. Faut-il les considérer comme deux agglomérations distinctes, comme le fait l'Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies, ou comme formant un tout, ou seulement comme une agglomération et un établissement routier isolé ? Ces deux dernières propositions nous semblent les plus crédibles, mais il n'est pas possible d'aller plus loin dans les hypothèses. Concernant un éventuel lien chronologique, rien ne peut être affirmé non plus, si Usspann débute au cours des deux premières décennies du Ier siècle, l'occupation à Saverne-Ville se développe durant le Ier siècle, sans plus de détails. Etant donné que l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et d'autres sources ne mentionnent que Tabernis (ou Tres Tabernae), précisons que ce nom s'applique à l'agglomération : Ammien Marcellin évoque la forteresse des Trois Tavernes (dont la restauration garantissait l'impossibilité pour les Germains de pénétrer selon leur habitude au cœur des Gaules ».

A la vue des nombreuses bornes retrouvées sur le site, Seltz-Saletio-8 devait occuper une position importante de carrefour, à la limite entre les cités triboque et némète. L'agglomération n'a jamais bénéficié de fouilles planimétriques. Elle est encore essentiellement connue par les observations et les travaux menés par J.-J. Hatt dans les années 1950 et 1960. Selon l'étude de L.-A. Doll, Seltz aurait appartenu à la cité des Némètes 22. Quelques éléments ténus (briques estampillées de la IVe légion Macedonica, tuile estampillée de la VIIIe légion Augusta, mur suivi sur 40 m, mal daté, restes d'une palissade) évoquent une présence militaire.

Le site de Wissembourg-*Altenstadt-10* est assimilé à *Concordia*, sans certitude. Il est connu par des observations ponctuelles qui ne sont pas suffisantes pour établir son statut d'agglomération. Il en est de même pour les découvertes effectuées à Wissembourg-Ville. De plus, le lien entre les deux occupations, séparées par plusieurs centains de mètres, n'est pas connu.

Après examen de la liste fournie dans l'introduction du volume *Bas-Rhin* de la *Carte Archéologique* de la Gaule, six agglomérations sont retenues. Seules Sarre-Union et Wissembourg sont laissées de côté, en raison de l'état peu avancé des recherches.

Sur le ban communal de Rosheim (fiches 128 à 130), riche en découvertes de toutes les périodes,

⁵²¹Voir Amm. XVI, 11, 11.

Voir chapitre 2 (partie sur les limites de la cité des Triboques) et Doll 1999 p. 24-25.

plusieurs occupations d'époque romaine sont répertoriées et réparties en deux secteurs : dans la ville même à *Roterbrunnen* (puits, trois caves, dépotoir) et au nord-est de la ville, à environ 1,5 km. Cette dernière est la plus connue, d'autant plus qu'elle a été récemment explorée par des opérations d'archéologie préventive. C'est à son sujet que, dans le *Bilan Scientifique Alsace – Hors Série*, il est écrit de façon expéditive « les fouilles récentes paraissent accréditer l'hypothèse d'une agglomération plutôt que celle d'une *villa* ». Les fouilles de 1999 ont mis au jour des constructions sur poteaux, des fosses. Les fouilles de 2002, dans les parcelles voisines de celles fouillées en 1999, ont mis au jour une forge et un séchoir autour desquels s'organisent des structures excavées. Au nord, une voie a été dégagée. Le site se développe de la fin du IIe siècle jusqu'au IVe siècle, et reste prospère durant tout le IIIe siècle. Dans l'état actuel des recherches, nous ne comptons pas Rosheim parmi les agglomérations, des travaux supplémentaires (prospections ?) seraient bénéfiques. Cette occupation peut aussi être rattachée à un établissement rural.

Pour Dachstein-68 et 69, Domfessel-75 et 76, Ingwiller-98, il faut attendre de nouvelles fouilles ou observations. Un sérieux doute subsiste entre établissement rural plus ou moins vaste ou agglomération.

Quant à Lauterbourg (autre identification de *Concordia*) et Sélestat, rien ne permet, selon l'état des recherches, d'imaginer là des agglomérations.

Le Haut-Rhin

Ce département, où plusieurs agglomérations (Biesheim-*Oedenbourg*, Horbourg, Sierentz ...) commencent à être bien cernées, est caractérisé par un foisonnement d'agglomérations supposées.

Voici les sites haut-rhinois retenus pour l'*Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*: Biesheim-*Oedenbourg*, Horbourg, Illzach, Kembs-*Cambete*, Friesen-Largitzen-*Larga*, Rouffach, Sierentz, Wittelsheim.

Dans l'introduction du volume *Haut-Rhin* de la *Carte Archéologique de la Gaule*, Biesheim-*Oedenbourg*, Colmar-*Fronholtz*, Ensisheim-*Thurwald*, Horbourg, Kembs-*Cambete*, Sierentz, Wittelsheim sont les sept sites classés comme « *vici* et agglomérations secondaires ». Kingersheim, Turckheim et Wettolsheim sont considérées comme des agglomérations potentielles. Rouffach est écartée.

Le *Bilan Scientifique Alsace – Hors Série* classe parmi les « agglomérations certaines » : Biesheim, Horbourg, Kembs, Sierentz, Wittelsheim, et parmi les agglomérations supposées : Bantzenheim, Biltzheim, Colmar-*Fronholtz*, Ensisheim, Friesen, Grussenheim, Heiteren, Hirsingue, Illzach,

Kingersheim, Mulhouse-*Dornach*, Niederhergheim, Rouffach, Turckheim et Ungersheim. Cette dernière liste est en partie issue d'une réflexion menée par M. Herrgott, au cours d'un mémoire de Maîtrise soutenu en 2004⁵²³.

Nous allons résumer la situation des cas que constituent Biesheim-*Oedenbourg*, Horbourg, Kembs, Sierentz, Wittelsheim. Leur statut d'agglomération ne soulève pas de doutes. Tous ont fait l'objet d'explorations récentes, parfois sur des étendues importantes.

Les diverses composantes du site de Biesheim-*Oedenbourg-14*, qu'on a déjà évoqué au chapitre 3, se trouvent installées à cheval sur les différents secteurs composant la plaine rhénane, dans un milieu marécageux, à l'abri des inondations : les camps militaires, datés de l'époque julio-claudienne, se trouvent dans le *ried* (dans la plaine inondable), mais sur une zone de graviers, le *praetorium*, la forteresse d'époque tardive sont implantés en bordure orientale de la terrasse de la Hardt, ainsi que l'habitat. Ce sont les fouilles menées, à partir de 1998, par les équipes françaises, allemandes et suisses, ainsi que les prospections géophysiques et aériennes, qui ont permis de déterminer et préciser l'organisation spatiale de l'agglomération et sa chronologie.

Quant à l'organisation spatiale d'Horbourg-15, elle n'est pas encore bien connue, mais on en cerne quand même les grandes lignes : un quartier artisanal, des éléments d'habitat ainsi qu'un *castellum* de 2,89 ha et de plan presque carré ont été dégagés depuis la fin du XIXe siècle, époque durant laquelle le pasteur Herrenschneider a mené les premières fouilles. Une de celles-ci a permis la mise au jour d'un bâtiment de plan rectangulaire, avec colonnade et sépultures sous sarcophages. La fonction de ce bâtiment n'est pas certaine, malgré un nouveau dégagement des vestiges en 2004.

L'agglomération se développe sur plus d'1 km de long, sur une largeur de 300-400 m au maximum. Le commencement de l'occupation date du début du Ier si. ap. J.-C. Aujourd'hui Horbourg se trouve à l'est de l'Ill mais, dans l'Antiquité, il semble que ce soit l'Ill qui coulait à l'est de l'agglomération. Des remblais (observés dans les stratigraphies, au centre-ville) ont renforcé la petite levée sur laquelle elle est implantée. Etymologiquement, « Horbourg » signifie d'ailleurs le « château des marécages ».

Kembs-16 se situe en bordure du Rhin, à l'extrémité sud du massif forestier de la Hardt. L'agglomération romaine est établie à la jonction de la basse terrasse rhénane et de la plaine inondable, sur un talus formant un niveau intermédiaire (dénivelé de 7 à 8 m). On l'identifie à la *Cambete* des sources anciennes (*Itinéraire d'Antonin, Table de Peutinger*). Elle se développe sur une étendue de 30 ha, du Ier si. ap. J.-C. jusqu'au IVe si. L'absence de digues au niveau du talus portant l'agglomération nous indique que celle-ci était protégée des divagations brutales du fleuve. Les

⁵²³ Herrgott 2004 ; *Bilan Scientifique Alsace – Hors Série* 2006 p. 31-41. La liste donnée p. 31 diffère légèrement de celle donnée de la page 35 à la page 41. Nous présentons une réunion des deux.

fouilles menées par le CRAS et le SDA 68 depuis les années 1980 ont mis en valeur une spécialisation des différents secteurs : habitat, zone artisanale, zone portuaire ... A hauteur de Kembs, avant la canalisation du Rhin, le lit majeur était très étranglé, à cause d'un phénomène tectonique local, et le franchissement du fleuve était donc facilité. En 1950, lors de la construction du Grand Canal d'Alsace, J.-J.Hatt a trouvé un fragment de pile parementée, des gros blocs taillés, des pilotis ... Il a interprété le tout comme un pont, sans laisser de documentation précise, mais certains de ces vestiges pourraient aussi correspondre à des murs. Au IVe siècle, l'occupation se replie autour du point de franchissement du fleuve.

Sierentz-19 se trouve à l'extrême sud du massif forestier de la Hardt, à environ 5-6 km du Rhin, à vol d'oiseau. Des vestiges attestant d'une longue occupation (depuis le Néolithique) ont été retrouvés sur le ban de la commune. De nombreux vestiges de La Tène finale y ont été mis au jour. Le lien entre l'établissement de LT finale et l'agglomération d'époque romaine n'est pas clairement défini, s'il en existe un. L'agglomération, quant à elle, se développe durant la 1ère moitié du Ier si. ap. J.-C. Son plan est assez bien établi : au sud une place publique (1600 m2), un bâtiment peut-être public, des habitats et au nord un quartier artisanal. Elle est implantée à cheval sur la basse terrasse rhénane et sur les contreforts de collines loessiques formant le Sundgau. Elle pourrait correspondre à *Uruncis*.

Bien que connue depuis le début du XIXe siècle, l'agglomération située à l'ouest de Wittelsheim-20, au nord de la plaine de l'*Ochsenfeld*, a été véritablement révélée par les photographies aériennes de R. Goguey et J.-J. Wolf: un réseau régulier de rues, semble-t-il, a été mis en évidence. Des fouilles ont aussi permis la mise au jour de thermes et d'un bâtiment qui pourrait avoir une vocation publique, un peu à l'écart de l'agglomération. Elle est datée du Ier siècle jusqu'au troisième, voire quatrième siècle. Aucune nécropole n'est localisée pour l'instant.

Parmi les cas hypothétiques, certains méritent une rapide mise au point, car ils sont cités, commentés régulièrement dans la bibliographie. Dans l'état actuel des recherches, aucun ne nous semble susceptible de remplir les critères définissant une agglomération.

- *Stabula*, sur l'*Itinéraire d'Antonin*, est traditionnellement placée entre Ottmarsheim et Bantzenheim- 155⁵²⁴, mais les découvertes provenant de ce secteur sont maigres (*tegulae*, buste en bronze, quelques sépultures mérovingiennes) et mal localisées. Sur le ban de Rumersheim-le-Haut, l'occupation est un peu plus dense, vers le sud et l'ouest de la localité : un dépôt de 85 monnaies de Magnence, 3 sépultures à inhumation, dont 1 contenant un vase avec 1000 monnaies du IV siècle, des *tegulae*, un

⁵²⁴ BSCMHA II,2 1863-1864 p. 24 ; Cestre 1869 p. 33-34 ; Werner 1913, p. 10, 23-25 ; Cloppet 1997 p. 103-104 ; CAG 68 p. 103 ; Bilan-Scientifique Alsace – Hors Série 2006 p. 35 (pour Rumersheim-le-Haut). En suivant strictement l'indication de distance fournie par l'Itinéraire d'Antonin (6 lieues depuis Kembs-Cambete), Stabula se trouve entre Bantzenheim et Ottmarsheim.

fragment de meule et des vestiges indéterminés. La colline du Burghofen a été explorée à la fin du XIXe siècle. De ces travaux, on ne sait quasiment rien. Pourtant les interprétations vont bon train : une villa (du Haut-Empire), une fortification tardive. Une quinzaine de sépultures mérovingiennes ont montré la réutilisation d'éléments d'époque romaine : tombe à dalles, tombes maçonnées avec des moellons réemployés.

Les prospections aériennes ont révélé un enclos à angles arrondis, des fosses et des fossés non datés.

- Colmar-Fronholtz-156 a fait l'objet d'une fouille de sauvetage à la fin des années 1980, lors de la construction de l'A35. Le site était déjà mentionné à la fin du XIXe siècle et par Forrer. Des bâtiments, des puits, des fossés ont été mis au jour et datés des Ier-IIIe siècles, voire du IVe siècle. D'après le plan général de la fouille, l'occupation paraît serrée, mais la surface explorée (5000 m²) n'est pas suffisante. Sur les 5 bâtiments identifiés, de plan rectangulaire, quatre ne sont connus que par des tronçons de leur fondement en pierres calcaires non taillées. La quantité de mobilier est faible. Il pourrait aussi s'agir d'une partie d'un établissement rural plus vaste.
- Sur le ban d'Ensisheim-149, les découvertes sont nombreuses, mais disséminées : du mobilier a été repéré lors de prospections pédestres, et deux occupations (à Thurwald également sur les bans de Pulversheim et d'Ungersheim, et Reguisheimer Feld) ont bénéficié de fouilles récentes ou de sondages. La question de la distinction entre un ou plusieurs établissements ruraux et/ou une agglomération reste ouverte. Aucune extension n'est proposée. Une fouille au niveau de Thurwald serait nécessaire.
- Citée par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger, l'étape Larga-17 est placée entre Friesen et Largitzen, aux abords de la Largue et le long de la voie Kembs-Mandeure. L'ensemble fouillé à Murenmatt au début du XXe siècle, par K. Gutmann, correspond plutôt à un établissement rural ou à une station routière, avec une façade monumentale et quelques constructions annexes (?) mal connues, qu'à une installation militaire, défensive. Ph. Leveau le rapproche d'une villa d'un type analogue à celui du *castellum* du Nador entre Tipasa et Cherchell, en Algérie ⁵²⁵.
- Anciennement, Illzach-21 a été identifiée à Uruncis et considérée comme une agglomération antique 526. Cette identification est de plus en plus mise en cause, au profit d'autres établissements comme Sierentz ou Habsheim, d'autant que l'Itinéraire d'Antonin, selon les unités de mesure (lieues ou milles), les passages et les divers manuscrits, ne fournit pas des indications semblables ⁵²⁷. Quant à l'occupation proprement dite, au niveau du centre-ville (Am Weiher), plusieurs phases ont été mises au jour : des traces d'occupation laténienne, un bâtiment du début du Ier siècle, un riche établissement rural des IIe-IIIe siècles, plusieurs réinstallations, destructions durant le IVe siècle et le Ve siècle. Seules quelques autres découvertes, sporadiques, sont signalées sur le ban de la commune. L'existence

⁵²⁵Leveau-Gros-Trément 1999 p. 5.

Schoepflin-Ravenez 1849-1851 III, p. 604; Petit-Mangin-Brunella 1994a p. 161-162.

11. Ant. 252,2 et 349,5; Cloppet 1997 p. 114. Voir chapitres 1 et 4.

d'un castellum est envisagée.

- Kingersheim, juste au nord d'Illzach, est aussi régulièrement comptée parmi les agglomérations antiques. Malgré les trois dépôts monétaires et les indices d'occupation localisés en quatre points (à *Vert Village*, tegulae, incinérations du Ier siècle repérées en prospections au sol, à *Winckel*, mise au jour de niveaux du Ier au IIIe siècles, au *Lotissement Les Myosotis*, trous de poteau, bases de piles, à la *ZAC Les Dahlias*, habitat du Ier siècle, fosses), nous ne sommes pas en mesure d'affirmer l'existence d'un habitat aggloméré.
- Ph. Leveau propose de voir en Rouffach-18 et Turckheim-151, entre autres exemples, des cas d'interprétations abusives de *villae* en agglomérations ⁵²⁸. A la relecture des descriptions de Rouffach « Ancienne halle au blé » et Turckheim *Thalweg*, on ne peut qu'acquiescer. A Rouffach, les trois secteurs sondés peuvent très bien correspondre à une portion d'établissement rural plus vaste, les autres découvertes sont sporadiques, au sud de la localité actuelle. Pour Turckheim, les descriptions sont limitées (canalisation sur 8 m, restes construits indéterminés, 16 puits sur une petite surface).

> Les sommets vosgiens

Nous sortons du cadre départemental pour traiter du cas particulier que représentent les agglomérations mises en évidence sur le piémont vosgien, au niveau d'une zone boisée et gréseuse, repérée dans les environs de Sarrebourg, Saverne, vers le Donon, recelant une occupation bien typée, que A. Fuchs, M. Lutz ou F. Pétry qualifient de « civilisation des sommets vosgiens » ou de « culture des sommets vosgiens ». Des terrasses et des murets marquent le parcellaire. Des groupes de bâtiments en bois, aux fondements en pierre, peuvent correspondre à des habitats. Les couvertures en *tegulae* sont rares. Les nécropoles montrent une grande diversité de structures : stèles-maisons, stèles-plaques, porteuses d'iconographie, parfois d'inscriptions, enclos, dalles ... Enfin, les aménagements religieux, des *fana*, sont accompagnés de stèles votives, de colonnes du cavalier à l'anguipède ...

Déjà repérés au XIXe siècle, parfois relevés et même fouillés⁵²⁹, des vestiges de la sorte ont été étudiés, lors de la fouille de Haegen-*Wasserwald-13*, et interprétés de façon approfondie par F. Pétry : il y voit des installations caractérisées par leur archaïsme, l'absence de mobilier romain, et destinées à la mise en valeur de terres ingrates⁵³⁰.

Dans les années 1990, plusieurs campagnes de relevés ainsi que des fouilles sont menées par l'équipe du Musée de Sarrebourg, en particulier D. Heckenbenner et N. Meyer, afin de reprendre les travaux antérieurs et de mieux comprendre l'organisation interne de ces sites. Leurs recherches sont particulièrement éclairantes et s'attachent à montrer l'originalité de ces établissements plutôt qu'à les juger par rapport à ce qu'on connaît dans la plaine d'Alsace et sur le Plateau Lorrain. Ils ont réussi à

 $^{^{528}} Leveau\text{-}Gros\text{-}Tr\'{e}ment$ 1999 p. 6 ; Leveau 2002b p. 14.

Voir entre autres, Goldenberg, 1858-1860 ; Reusch, 1911 ; Fuchs 1914 ; Linckenheld 1929 ...

Pétry 1979b : article le plus complet.

168

évaluer que sur 110 sites repérés, 63 ne sont pas datés, 12 sont datés des époques médiévales et modernes. Ils parlent de « hameaux juxtaposés » et de « piémont vosgien » plutôt que de « sommets » ⁵³¹.

Voyons brièvement trois exemples bien connus, où des fouilles se sont déroulées. A la *Croix-Guillaume* sur la commune de Saint-Quirin-57⁵³², trois bâtiments, dont un avec 5 pièces, ont été dégagés ou mis en évidence, ainsi qu'une nécropole dotée de 78 incinérations et une carrière de grès. De nombreux autres affleurements gréseux ont montré des traces d'exploitation.

Par rapport à la *Croix-Guillaume*, le *Wasserwald* à Haegen-13 possède deux bâtiments d'une dimension plus conséquente (plusieurs centaines de m²) avec un plan plus complexe, des galeries, et un sanctuaire. Du grès est également extrait dans les environs.

Au *Fallberg* à Eckartswiller (fiche 81), 14 emplacements de bâtiments au moins ont été mis en évidence. Ces bâtiments sont d'une taille assez modeste (100 m2 environ). Des fragments de colonnes du cavalier à l'anguipède et une nécropole à incinérations ont également été retrouvés.

Pour M. Lutz, ces hameaux sont liés à des nécessités économiques, en particulier à l'extraction du grès 533. Pour F. Pétry, ils correspondraient à l'installation de populations médiomatriques, refluant devant l'installation des Triboques sur la rive gauche du Rhin et, plus généralement, « la civilisation gallo-romaine », d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » 534. Cette interprétation n'est confirmée ni par les découvertes faites en fouilles ou en prospections, ni par la chronologie : on a vu que les Triboques se sont vraisemblablement installés pendant ou peu après la guerre des Gaules alors que ces établissements vosgiens sont datés du Haut-Empire (à partir du début du Ier siècle ap. J.-C.). A la vue des stèles votives, malgré leur aspect fruste, des fragments de cavalier à l'anguipède, des aménagements funéraires retrouvés, on ne peut pas douter du fait que ces populations ont été romanisées, mais il faut envisager qu'elles vivaient simplement, modestement. Cette occupation semble être avant tout adaptée au massif vosgien, aux ressources qu'il offre : la pierre, le bois, l'agriculture.

Etant donné leurs spécificités et la zone bien définie et circonscrite où ces hameaux sont implantés, on ne les fait pas figurer dans le tableau récapitulatif qui suit. Cependant, on ne les perd pas de vue et ils sont bien inclus dans la réflexion menée plus loin, à l'échelle des *civitates*.

Heckenbenner-Meyer 2002.

⁵³¹*CAG* 57 p. 178.

⁵³³Lutz 1964.

Pétry 1979b ; Pétry 1979c.

> Tableau récapitulatif

Dans ce tableau, nous rappelons le nom usuel de chaque agglomération (et de chaque site que nous ne retenons pas, faute de preuves)⁵³⁵, le département et la *civitas* où elle se situe, sa superficie, le ou les critère(s) déterminant(s).

Nom	Dép	Cité	Taille	Contiguïté	Densité (habitat ou vestiges)	Référence antique	Autre(s) critère(s), remarques
Audun-le- Tiche	57	Trév.	?				
Avocourt	55	Méd.	35 ha		X		Agglomération
Baâlon	55	Trév.	6 ha (mini.)	X	X		Agglomération
Bar-le-Duc	55	L.	10-15 ha		X	Caturices	Agglomération
Benfeld-Ehl	67	Tri.	20 ha	X	X X	Helellum / Helvetus	Agglomération
Biesheim- Oedenbourg	68	Rau.	60 ha	X	X	Argentova-ria?	Agglomération
Bliesbruck	57	Méd.	7-20 ha	X	X		Agglomération
Bourgheim	67	Tri.	20 ha	X X	X X		Agglomération
Brumath	67	Tri.	35 ha	X		Brocoma- gus	Agglomération, cheflieu de cité
Camp de La Bure	88	L.	3,1 ha		X		Agglomération
Corny-sur- Moselle	57	Méd.	10 ha		X		Agglomération
Cutry	54	Trév.	?	X X	X X		Agglomération
Delme / Haut de la Côte	57	Méd.	?	X		Ad Duo- decimum	Agglomération, mais deux occupations : à laquelle s'attache le toponyme antique ?
Deneuvre	54	L.	5 ha (mini.)		X		Agglomération
Dieulouard- Scarponne	54	L. ?	8-10 ha	X	X	Scarponna	Agglomération
Einville-au- Jard	54	L. ?	100 ha		X		Agglomération
Escles	88	L.	?				
Florange	57	Méd.	12 ha	X	X		Agglomération
Grand	88	L.	Cercle de 440 m de rayon	X	X	Plusieurs mentions	Agglomération
Grostenquin	57	Méd.	7 ha				
Le Hérapel	57	Méd.	10-15 ha	X	X		Agglomération
Hettange- Grande	57	?	15-20 ha	X	X	Caranusca ?	Agglomération, chez les Trévires ou les Médiomatriques ?
Horbourg-	68	Rau.	50 ha	X	X	vicani	Agglomération

Voir figure 19.

Wihr			(estimée)				
Kembs	68	Rau.	30 ha (estimée)	X	X	Cambete	Agglomération
Laneuveville -dvt-Nancy	54	L.	2 ha (mini.)				
Lavoye	55	Méd.	40 ha		X		Agglomération
Liffol-le-	88	L.	?		A		riggiomeration
Grand	55	MAA	?			Fines?	
Manheulles Marsal / Côte	57	Méd.	!		X		Agalomóration
St Jean						vicani marosal- lenses	Agglomération. Deux occupations: celle de la <i>Côte St Jean</i> semble plus développée.
Metz	57	Méd.	70 ha (mini.)	X	X	Divodurum Mediomat- ricorum	Agglomération, chef- lieu de cité
Naix-aux- Forges	55	L.	120 ha	X	X		Agglomération
Niederbronn les Bains	67	Tri.			X		Agglomération. Occupation sur plusieurs centaines de mètres
Nomény	54	Méd.	20 ha (maxi.)		X		Agglomération
Pannes	54	Méd.	4,5 ha				
Plombières- les-Bains	88	L.	?	X	X		Agglomération. Structures thermales sur 7000 m2
Pierre-à- Villé	55	Méd.	15 ha		X		Agglomération
Pont- Verdunois	55	?	10 ha		X		Agglomération
Reichshoffen	67	Tri.	20 ha (maxi.)		X		Agglomération
St-Laurent- sur-Othain	55	?	?				
Sainte- Ruffine	57	Méd.	?			Ibliodurum ?	
Sarrebourg	57	Méd.	15-20 ha	X	X	Pons Saravi ?	Agglomération
Sarre-Union	67	Méd.	20 ha (disp.)				
Saverne- Ville	67	Tri.	7,4 ha (castrum)		X	Tres Tabernae	Agglomération
Seltz	67	?	20 ha		X	Saletio ou Saliso	Agglomération, chez les Triboques ou les Némètes ?
Senon	55	Méd.	20 ha	X	X		Agglomération
Sierentz	68	Rau.	20 ha (estimée)	X	X	Uruncis?	Agglomération
Sion	54	L.	10 ha	X	X		Agglomération
Sorcy-Saint- Martin	55	L.	13 ha				<u> </u>

Soulosse- sous-Saint- Elophe	88	L.	1 ha (castrum)	X	X	vicani Solimariac -enses	Agglomération . La surface du <i>castrum</i> semble très restreinte.
Strasbourg	67	Tri.	20 ha (castrum)	X	X	Argentora- te	Agglomération, cheflieu de cité dans l'Antiquité tardive?
Tarquimpol	57	Méd.	40 à 120 ha	X	X	Decem Pagi	Agglomération
Toul	54	L.	10-11 ha (<i>castrum</i>)		X	Tullum	Agglomération, cheflieu de cité
Verdun	55	Méd.	60-65 ha		X	Virodunum	Agglomération, chef- lieu de cité dans l'Antiquité tardive
Vic-sur- Seille	57	Méd.	?				
Vionville	57	Méd.	3,5 ha		X	Ibliodurum ?	
Vittel	88	L.	?				
Wissembour g - Altenstadt	67	Ném.				Concordia ?	
Wittelsheim	68	Rau.	20 ha		X		Agglomération surtout connue par photos aériennes
Basse-Yutz	57	Méd.	3 ha				

Trév. = Trévires ; Méd. = Médiomatriques ; L. = Leuques ; Tri. = Triboques ; Rau. = Rauraques ; Ném. = Némètes ; disp. = dispersion. Un point d'interrogation seul signifie une position frontalière indéterminée. Un nom de cité abrégé suivi d'un point d'interrogation (par ex. « L. ? ») signifie que la balance penche très fortement en faveur de l'appartenance à cette cité, mais qu'un petit doute subsiste.

En guise de conclusion, quelques observations sont à faire.

Rien que sur la partie française du territoire médiomatrique, quinze agglomérations sont répertoriées avec certitude. En comptant les deux qui occupent de véritables positions frontalières (Hettange-Grande, Pont-Verdunois), on pourrait arriver à dix-sept. En comparaison, le vaste territoire leuque n'en compte que neuf, et les cités installées dans la plaine rhénane (rive gauche), douze à elles deux.

Médiomatriques (partie française)	15
Leuques	9
Triboques	8
Rauraques (partie française) ⁵³⁶	5
Position frontalière	6

Sur un total de 43 agglomérations retenues, deux ne sont connues majoritairement que par des fouilles

Une fiche a été établie pour Augst, mais nous ne l'incluons pas directement dans les comptages.

anciennes⁵³⁷, vingt-huit ont bénéficié de fouilles récentes, qui ont amélioré, au moins ponctuellement, notre savoir à leur propos⁵³⁸.

Fouilles anciennes	2
Fouilles récentes (programmées ou préventives)	28
dont fouilles significatives postérieures à 1990	18
Observations anciennes	2
Observations récentes	1
Prospections aériennes	3
Prospections au sol	5
Sondages	2
Découverte fortuite	0

Il y a dix ans, dans la conclusion de l'ouvrage qu'il venait de diriger, J-L. Massy faisait le constat suivant, assez pessimiste : « ... La documentation écrite, publiée ou non, concernant les sites lorrains ne s'est pas davantage fondamentalement renouvelée entre la fin du XIXe siècle et ces dernières années ... ». On mesure les progrès effectués depuis cette publication : en Lorraine et en Alsace, 18 sites ont fait l'objet de fouilles significatives depuis 1990, soit un peu plus de 41%. Bien sûr, il ne s'agit pas d'explorations à chaque fois équivalentes à celles de Bliesbruck ou de Biesheim, mais elles ont permis de préciser la chronologie, comme à Brumath ou au Hérapel, d'améliorer la connaissance globale de l'habitat, comme à Cutry, ou celle de l'organisation interne, comme à Strasbourg ou Senon.

Face à certaines fouilles préventives qui ont mis au jour dernièrement des sites montrant une forte densité de vestiges, jusqu'ici non détectés, un certain malaise est ressenti. C'est le cas, par exemple, de Colmar-Fronholtz-156, site interprété comme étant un hameau, des découvertes successives effectuées à Rosheim-128, interprétées comme une agglomération, ou des découvertes effectuées lors d'une fouille en 1999, à Senonges Sur le chemin d'Esley-250, interprétées comme une « trame d'occupation très serrée » par les fouilleurs. Ces occupations peuvent très bien être des portions d'habitat aggloméré, comme elles peuvent très bien correspondre à des fractions d'établissements ruraux.

Pour 25 agglomérations parmi les 43 retenues, le critère de contiguïté entre en jeu. Sans surprise, la majorité des sites concernés sont les sites ayant fait l'objet de fouilles programmées (Biesheim, Bliesbruck) ou/et préventives (Baâlon, Bourgheim, Cutry, Horbourg-Wihr, Senon, Sierentz ...).

Massy 1997 p. 409.

⁵³⁷Soulosse, Bar-le-Duc. Même si quelques opérations récentes ont pu y être réalisées, elles n'ont pas apporté d'informations décisives.

Rappelons que sur les fíches File Maker, pour le menu « Etat des sources », quand plusieurs choix peuvent être faits, on ne prend que l'intervention la plus marquante, celle qui a été la plus informative.

Les interprétations abusives sont de deux sortes : liées à un excès d'imagination ou dues à un problème de définition. Premièrement, un site exploré partiellement impressionne le fouilleur ou l'observateur patenté, celui-ci déclare alors être en présence d'une agglomération. C'est sans doute le cas pour Grostenquin ou Rouffach. Deuxièmement, pour certaines agglomérations prétendues (par exemple, Audun-le-Tiche ou Saint-Laurent-sur-Othain), aucun élément prouvant l'existence d'un habitat un tant soit peu aggloméré n'a été pour le moment relevé. Hors, c'est la définition même du terme « agglomération », la présence d'un habitat contigu et d'une population dense, qui n'est pas remplie. Que dire d'une agglomération sans habitat ?

La méthode appliquée ici, consistant à établir une liste d'agglomérations pour lesquelles le doute quant à leur existence est le plus réduit possible, comporte un défaut principal, en quelque sorte l'envers du décor : la non prise en compte en tant qu'agglomérations de certains sites fortement supposés, mais non confirmés.

5.3 Aspects chronologiques 540

Il est délicat de faire une comparaison globale de la chronologie des agglomérations, puisqu'elles ne sont pas explorées de la même façon et que cela peut fausser les données. On en a déjà eu une illustration plus haut et au chapitre 2, pour Toul et *Nasium*, par exemple.

Ceci dit, la présentation suivante sous forme de tableau permet de synthétiser les données disponibles.

Nom	Dép	Cité	LT	Début ?	Fin ?	Continuité	Remarque(s)
			finale?			?	éventuelle(s)
Avocourt	55	Méd.		Ier siècle		X	
Baâlon	55	Trév.	?	mi-Ier siècle		?	
		?					
Bar-le-Duc	55	L.	?	Début Ier		X	
				siècle			
Benfeld-Ehl	67	Tri.	X			X	
Biesheim-	68	Rau.	?	Début Ier		X	
Oedenbourg				siècle			
Bliesbruck	57	Méd.		mi-Ier siècle		X	
Bourgheim	67	Tri.	X			X	
Brumath	67	Tri.		Fin du Ier si.		X	
				av. JC.			
Camp de La	88	L.	X		Fin IVe si.		Occupation au Bas-
Bure							Empire surtout
Corny-sur-	57	Méd.	X			X	
Moselle							

Voir figures 20 et 21.

Cutry	54	Trév.	X			X	
Delme / Haut	57	Méd.		He siècle	Ve siècle		
de la Côte							
Deneuvre	54	L.	?	mi-Ier siècle	Début Ve siècle		
Dieulouard- Scarponne	54	L. ?		Début Ier siècle		X	
Einville-au-	54	L. ?		33000			Epoque romaine
Jard							
Florange	57	Méd.		1 ^{ère} moitié du Ier siècle	Fin IVe siècle	?	
Grand	88	L.		Mi-Ier siècle	mi-IVe siècle	X	
Le Hérapel	57	Méd.	?	Début Ier siècle	Fin IVe siècle		
Hettange- Grande	57	?		1 ^{ère} moitié du Ier siècle		X	
Horbourg- Wihr	68	Rau.		Début Ier siècle		X	
Kembs	68	Rau.		début du Ier siècle	IVe siècle		
Lavoye	55	Méd.	X	Ier siècle		X	
Marsal / Côte St Jean	57	Méd.	X				Epoque romaine
Metz	57	Méd.	X			X	
Naix-aux- Forges	55	L.	X			X X	
Niederbronn- les-Bains	67	Tri.				X	Epoque romaine
Nomény	54	Méd.		2 ^e moitié du IIe siècle	Début Ve siècle		
Plombières- les-Bains	88	L.					Epoque romaine
Pierre-à- Villé	55	Méd.		Début Ier siècle	IVe siècle		
Pont- Verdunois	55	?		Ier siècle	IVe siècle		
Reichshoffen	67	Tri.		Ier siècle	Mi-IVe siècle (?)		
Sarrebourg	57	Méd.		1 ^{ère} moitié du Ier siècle	Début IVe siècle		
Saverne- Ville	67	Tri.		Ier siècle	IVe – Ve siècle ?		
Seltz	67	?	?				Epoque romaine
Senon	55	Méd.	X			X	· '
Sierentz	68	Rau.	X	1 ^{ère} moitié du Ier siècle		X	Rupture fin IIIe siècle ?
Sion	54	L.	X			X	
Soulosse- sous-Saint-	88	L.		mi-Ier siècle		X	
Elophe Strasbourg	67	Tri.		Début du Ier		X	
				siècle			
Tarquimpol	57	Méd.	?	Début du Ier		X	

				siècle			
Toul	54	L.					Epoque romaine
Verdun	55	Méd.	X			X	Chronologie mal
							connue
Wittelsheim	68	Rau.		Ier siècle	IVe siècle		

[«] Epoque romaine » : pour les sites dont la chronologie est vraiment mal ou pas déterminée.

Sur les quarante-trois agglomérations retenues, vingt existent ou existeraient déjà à La Tène finale. Sur ces vingt, sept ne sont que supposées. Dans certains cas (Sierentz, Lavoye), la question de la continuité entre l'occupation de La Tène finale et l'occupation romaine reste en suspens.

Seize agglomérations prennent leur essor de la fin du Ier siècle av. J.-C. jusqu'au milieu du Ier siècle ap. J.-C. Six sont classées de façon générale comme débutant au « Ier siècle ». En tout, 22 agglomérations ⁵⁴¹ naissent au cours du Ier siècle ap. J.-C. Vingt-cinq agglomérations montrent des indices de continuité, plus ou moins importants, avec la période mérovingienne (sans rupture).

La plupart enregistre des périodes de repli mais, dans le détail, pas forcément en même temps. Prenons deux échantillons différents : les agglomérations du centre de l'Alsace et celles installées le long de la Moselle et de la voie Lyon-Trèves.

Alsace		Lorraine			
Benfeld-Ehl	Indices d'occupation plus ténus pour les IIIe-IVe siècles	<u>Florange</u>	Ier-IVe siècles		
Bourgheim Bourgheim	Occupation mal cernée pour la 2 moitié du IIIe si. et le IVe si.	<u>Hettange-Grande</u>	Dans la 2 ^e moitié du IIIe si. et dans la 2 ^e moitié du IVe si. : destructions importantes		
<u>Brumath</u>	Retractation de l'habitat mi- ou fin IIIe siècle, mur d'enceinte mal connu (fin IIIe-déb. IVe si. ?)	<u>Metz</u>	Castrum: fin IIIe – déb. IVe siècle?		
Saverne-Ville	Premier <i>castrum</i> : mi - IIIe si., reconstruction sous Constantin	<u>Toul</u>	Castrum: fin IIIe – déb. IVe siècle		
Strasbourg	Castrum vers 320-350. A Koenigshoffen: resserement mi-IIIe si.	Scarponne	Incendies au IIIe si. Nombreux éléments pour la fin du IIIe et le IVe si. Fortification de la fin du IVe si. ?		

Pour ces agglomérations alsaciennes, un même mouvement de repli, de resserrement semble intervenir dans la foulée des troubles du milieu du IIIe siècle, avec le retour de la frontière sur le Rhin. L'étude

-

Sans compter Sierentz et Lavoye.

récente et précise réalisée à Brumath ⁵⁴² sur l'îlot situé au n°13 de la rue du Château a mis en évidence les différentes phases de développement de ce secteur de l'agglomération : il croît à la fin du Ier siècle, à la fin du IIe siècle, et il continue de se développer dans le premier quart du IIIe siècle. C'est intéressant car on a pour une fois une chronologie qui paraît assurée, et qui démontre une vitalité de l'habitat urbain à une date où on l'annonce stagnant, voire se rétractant.

D'une agglomération à l'autre jalonnant la vallée de la Moselle et la voie venant de Lyon, le repli semble se produire de façon différentielle, dans le temps comme dans l'espace. Scarponna a livré, jusqu'ici, bon nombre d'éléments du Bas-Empire, qui font qu'elle est quasiment aussi bien connue pour cette période que pour le Haut-Empire 543. Au nord de Metz, Hettange-Grande paraît avoir bien souffert à deux reprises, alors que Florange, d'après les données actuelles, a été épargnée ou n'a pas connu d'épisodes destructifs majeurs. Les deux capitales de cité se dotent chacune d'un castrum, a priori à la même période : ceci ne signifie pas forcément que leur population décroît de façon considérable, qu'elles déclinent, mais qu'elles décident de se protéger d'une menace extérieure et d'affirmer leur rôle, leur puissance. C'est malgré tout le signe d'un changement majeur.

De la chronologie, il faut retenir que onze agglomérations au moins prennent leur essor à partir d'une occupation laténienne. Vingt-deux naissent durant le Ier siècle, surtout dans les premières décennies de celui-ci. Et une majorité, malgré les troubles et les changements, montre des signes de continuité certains.

5.4 Aspects topographiques

En établissant un « classement » selon les unités naturelles composant notre région d'étude, on a conscience du risque déterministe qui nous guette. Malgré tout, sans tirer de conclusions hâtives sur les implantations ou l'absence d'implantations, d'autant que toutes les agglomérations d'époque romaine ne sont peut-être pas encore mises au jour ou bien identifiées, on peut quand même faire quelques observations.

Lorraine

Unité naturelle	Nom du site	Détail(s)	Axe imp.	Réseau sec.
Vallée de la Seille/Saulnois	Marsal / Moyenvic Côte Saint Jean	Fond de vallée	X	Sec.
	Nomény	Fond de vallée		X

⁵⁴²Kuchler 2004.

Massy 1997 p. 135-136.

	Delme Ad Duodecimum	Fond de vallée et	X	
	Puzieux <i>Haut de la Côte</i>	versant		
Bassin de la	Camp Celtique de La Bure	Eperon dominant une zone de		X
Meurthe		confluence		
	Deneuvre	Eperon, au-dessus de la		X
		Meurthe		
	Einville-au-Jard	Fond de vallée (le Sânon,		X
		affluent de la Meurthe)		
Vallée de la	Metz	Confluence Seille-Moselle	X	
Moselle				
	Corny-sur-Moselle	Fond de vallée		X
	Dieulouard-Scarponne	Fond de vallée	X	
	Florange	Sur le cours de la Fensch	X	
	Hettange-Grande	Versant	X	
	Toul-Tullum	Fond de vallée	X	
Bassin de la Sarre	Bliesbruck	Fond de vallée (sur les		X
		terrasses de la Blies)		
	Sarrebourg	Fond de vallée	X	
Pays des Etangs /	Tarquimpol Decem Pagi	Aux confins du Saulnois	X	
Saulnois				
Warndt	Le Hérapel	Eperon		X
Nord Meusien,	Baâlon	Versant		X
Val de Meuse,				
Woëvre				
Val de Meuse	Verdun	Eperon et fond de vallée	X	
Barrois	Naix-aux-Forges Nasium	Fond de vallée	X	
	Bar-le-Duc Caturices	Fond de vallée	X	
Argonne	Aubréville <i>Pierre à Villé</i>	Fond de vallée	X	
	Avocourt	Terrasse		X
	Claon et Lachalade Pont	Fond de vallée	X	
	Verdunois			
T DI .	Lavoye	Fond de vallée	37	X
La Plaine	Soulosse-sous-Saint-Elophe	Fond de vallée et plateau	X	
		calcaire		7.7
T 174	Grand	Versant		X
La Vôge	Plombières-les-Bains	Fond de vallée		X
Plaine de la	Senon			X
Woëvre / Pays				
Haut	Sion	Engran		v
Xaintois Pays Haut		Eperon		X
гауѕ паші	Cutry	Versant		Λ

La proportion d'agglomérations antiques lorraines installées dans des « fonds de vallées » est frappante. L'expression « fond de vallée » est sans doute excessive, nous ne sommes pas, à chaque fois, dans des vallées montagnardes encaissées, mais cette expression traduit bien la proximité de l'agglomération avec le cours d'eau, plus ou mois large, qui la borde 544.

Seule peut lui faire un peu écho l'occupation de hauteur : cinq agglomérations se trouvent sur des

Rappelons que nous considérons un cours d'eau comme important, quand sa taille est au-dessus de celle d'un ruisseau.

éperons. Deux seulement connaissent une occupation à La Tène finale.

Les centres monumentaux ne sont pas forcément sur les axes routiers importants : Grand, qu'on rejoint par un diverticule partant de la voie Lyon-Trèves, en est un parfait exemple. D'autres agglomérations (Avocourt, Baâlon, Cutry, Senon) se trouvent à l'écart des axes routiers et cours d'eau importants. Mais Avocourt, à proximité des plateaux de gaize et de sols argileux, appartient au complexe d'ateliers de production céramique de l'Argonne, Baâlon se trouve à la jonction entre la plaine de la Woëvre et les collines du Nord Meusien, non loin de la vallée de la Meuse, Senon, à la jonction entre le Pays Haut et la Woëvre.

Alsace

Unité naturelle	Nom du site	Détail(s)	Axe	Réseau
			imp.	sec.
Vallée de l'Ill (et	Benfeld-Ehl	Dans le Ried gris, à la limite de	X	
terrasse loessique)		la terrasse loessique d'Erstein		
Vallée de l'Ill	Horbourg-Wihr	Sur une terrasse renforcée		X
Vallée de l'Ill (et	Strasbourg	A la jonction de la terrasse	X	
terrasse loessique)		loessique de Schiltigheim et de		
		la plaine inondable		
Rieds, zones	Bourgheim	Bruch de l'Andlau et à la limite		X
humides (et		d'une terrasse loessique		
terrasse loessique)				
Rieds, zones	Brumath	A la limite du cône de	X	
humides (et		déjection de la Zorn et de		
collines loessiques)		collines loessiques		
Rieds, zones	Seltz	A la jonction entre cône de	X	
humides (et		déjection de la Sauer et plaine		
collines loessiques)		inondable, près des collines		
		loessiques de l'Outre-Forêt		
Rieds, zones	Biesheim-Oedenburg	A la fois dans la plaine	X	
humides et Hardt		inondable et sur la basse		
		terrasse rhénane		
Rieds, zones	Kembs	Sur un talus, à la jonction de la	X	
humides et Hardt		plaine inondable et de la basse		
		terrasse rhénane		
Vosges Gréseuses	Niederbronn-les-Bains	Aux pieds des Vosges du Nord,		X
		au débouché du		
		Falkensteinbach		
Pays de Hanau	Reichshoffen	A la confluence de 2 cours		X
		d'eau vosgiens		
Arrière-	Saverne-Ville	Aux abords de la Zorn et sur	X	
Kochersberg		une petite hauteur dominant		
		celle-ci, aux pieds des Vosges		
		du Nord		
Sundgau et Hardt	Sierentz	A la jonction de la basse	X	
		terrasse rhénane et des collines		
		loessiques du Sundgau		
Hardt	Wittelsheim	Aux confins de l'Ochsenfeld		X

Huit agglomérations, sur les treize agglomérations alsaciennes, se trouvent dans les zones humides,

sous l'influence de l'Ill ou du Rhin. Deux agglomérations se situent au pied du massif vosgien (Saverne, Niederbronn-les-bains). Deux également (Sierentz, Reichshoffen) sont implantées sur des collines loessiques, une seulement dans une zone sèche (Wittelsheim). Malgré tout, les choses sont plus complexes que ne le laissent entrevoir ces quelques comptages.

Outre son extension sur le massif vosgien, l'Alsace se partage en zones bien différenciées : plaine, collines et terrasses loessiques, collines dites « sous-vosgiennes ». La plaine proprement dite montre une diversité peu commune :

- Entre Bâle et Marckolsheim, après les glaciations, le Rhin a entaillé profondément son cône alluvial, en raison de sa forte pente et de son débit encore important. Dans ce secteur méridional, les alluvions sont grossières et perméables, l'eau circule en profondeur. En surface, la plaine est sèche. Ce phénomène d'assèchement est très ancien. C'est le secteur qu'on appelle communément la *Hardt* ou la basse terrasse rhénane. Cette basse terrasse s'étend sur 50 000 ha et son dénivelé est d'environ 10 m.

- Entre Marckolsheim et Strasbourg, la vallée s'élargit. La couche d'alluvions est composée de matériaux plus fins. La nappe phréatique se manifeste par des remontées et des résurgences. Les crues du Rhin et de l'Ill ont formé des petites levées, comparables à une terrasse limoneuse surélevée d'1 à 2 m. Cette sorte de terrasse n'est pas continue, elle est interrompue par des dépressions et par d'anciens chenaux, formant des prairies humides et marécageuses, facilement inondables : les *Rieds*. Ce mot vient de *Riet*, un terme populaire allemand médiéval, qui signifie roseau. Les paysages des *Rieds* sont effectivement dominés par les roseaux, les laîches, une alternance de prairies humides et sèches, des bosquets où s'épanouissent des aulnes, des frênes et des charmes. L'écosystème des *Rieds* est très diversifié. On parle d'ailleurs généralement des *Rieds* plutôt que du *Ried*.

On distingue grossièrement entre Marckolsheim et Strasbourg deux sous-ensembles : 1°) le Grand *Ried* de l'Ill (zones inondées par l'Ill) comprenant les *Rieds* liés aux rivières phréatiques (la Blind au sud, la Zembs au nord), 2°) le *Ried* rhénan, situé tout à fait à l'est, à proximité du fleuve, allant en gros de Neuf-Brisach à Strasbourg. Les deux *Rieds* se rencontrent en plusieurs points, notamment au niveau de la ville de Strasbourg. Sans entrer dans le détail de la mosaïque complexe formé par ces *Rieds*, notons que Carbiener, qui les a bien étudiés, les distingue plutôt selon leur pédogénèse (en quelque sorte selon leur teinte) entre ried noir, ried gris, ried brun, et ried blond ⁵⁴⁵.

- Au niveau et en aval de Strasbourg, entre le cours du fleuve et les cônes de déjection de la Bruche et de la Zorn, les cônes de déjection sableux de la Moder et de la Sauer (terrasse sur laquelle se trouve la forêt de Haguenau), les alluvions rhénanes se mélangent à celles des autres rivières (Bruche, Zorn, Moder, Sauer) et aux remontées de la nappe phréatique. Les méandres sont nombreux.

-

Carbiener, 1969.

Il est frappant de voir que huit agglomérations ⁵⁴⁶ se développent, en fait, à cheval sur deux unités naturelles, ou tout à proximité : la plupart de ces agglomérations sont en rapport avec les zones humides, mais pas seulement, puisque l'agglomération antique de Sierentz se situe aux confins de la *Hardt* et sur les premières collines loessiques du Sundgau. Les sept autres sont installées de la sorte pour éviter au maximum les crues, tout en tirant partie d'un fleuve ou de rivières tentaculaires, des forêts si particulières des *Rieds*, des riches sols loessiques ...

En outre, des aménagements sont effectués, comme l'ont montré les fouilles récentes réalisées à Biesheim-*Oedenburg-14*, par M. Reddé et Ch. Petit ⁵⁴⁷. Rappelons que le camp militaire, daté de l'époque julio-claudienne, se trouve dans le *Ried* (dans la plaine inondable) et que la forteresse d'époque tardive est implantée en bordure orientale de la terrasse de la Hardt, ainsi que l'habitat. En 2003, la fouille a concerné un secteur où confluaient deux chenaux, dont un petit affluent du Rhin, le *Riedgraben*. Aujourd'hui, au niveau du secteur fouillé, ces deux chenaux sont colmatés mais ils étaient en activité durant l'Antiquité. Les premiers aménagements des berges du *Riedgraben* correspondent à des claies et à des poteaux. Ensuite, peu après 19, on assiste à un aménagement du quai (installation rectiligne de bois en bordure du quai) et à la régularisation du *Riedgraben*. Ce quai connaît plusieurs restaurations, jusqu'en 180⁵⁴⁸.

Par rapport au réseau routier, les agglomérations sont distribuées de façon à peu près égale : en Alsace, huit sont sur les axes importants, cinq sur le réseau secondaire ; en Lorraine, c'est la parfaite égalité : 15 pour chacun. Seules les capitales de cité ne sont que sur des axes importants. Remarquons au passage que celles-ci, au niveau topographique et chronologique ne se distinguent pas de la moyenne des autres agglomérations : implantation en fond de vallée, continuité depuis La Tène finale ou création *ex nihilo* au tournant de notre ère.

Maintenant, il est temps de se pencher sur l'espace rural et de dégager ses principales caractéristiques, avant de revenir sur l'organisation générale des cités et la place que les agglomérations y prennent.

 $^{^{546}\}mbox{Parmi}$ ces huit-ci, on ne compte pas Horbourg-Wihr, mais Sierentz.

⁵⁴⁷Reddé *et al.* 2005 p. 235-237.

Reddé *et al.* 2003b (rapport).

Chapitre 6: L'habitat rural

Qu'entend-on généralement par « campagnes » ? Il s'agit de l'espace où prennent place les habitations et les activités rurales, l'agriculture en particulier mais pas seulement, par opposition à la ville. L'espace rural compte des agglomérations : ce sont les villages.

Pour l'époque romaine, et c'est un problème commun à la Gaule Narbonnaise, aux Trois Gaules, et à la Germanie Supérieure, il peut s'avérer difficile de distinguer un gros établissement rural d'une agglomération. Au gré des avancées de la recherche, certains sites sont classés tantôt comme agglomération tantôt comme *villa*. C'est le cas de Basse-Yutz-56, par exemple, déjà exposé au chapitre précédent : pendant plusieurs années, on a considéré le site comme une agglomération puis, plus récemment, la documentation a été revue et le site plutôt classé parmi les établissements ruraux ⁵⁴⁹.

D'un point de vue historiographique, le débat s'est animé récemment autour de la définition des termes *villa* et *vicus*, de l'opposition (excessive ?) entre habitat groupé, avec l'agglomération, le *vicus*, le hameau, et habitat dispersé avec la *villa* et la ferme, également autour des difficultés d'identification de certains sites, de la prise en compte du monde rural selon un angle spatial, de la succession La Tène finale / époque romaine, d'un côté, et époque romaine / Moyen-Âge, de l'autre côté ...

Comme c'est la question des formes de peuplement qui est en pleine discussion, il nous a paru nécessaire de retenir un certain nombre d'agglomérations qui ne laissent pas de place au doute, avant de se pencher sur l'habitat rural. Celui-ci regroupe des établissements ruraux aux caractéristiques très variées, des lieux de culte isolés, des nécropoles isolées ...

Ceci dit, en consacrant un chapitre particulier aux agglomérations puis un chapitre particulier aux campagnes, nous ne souhaitons pas donner l'impression, qui a d'ailleurs longtemps prévalu, d'agglomérations nettement séparées du monde rural. A ce sujet, Ph. Leveau rappelle que la confusion entre « rural » et « agricole » est encore courante et qu'à Pompéi a été retrouvé un troupeau de moutons .

Loin de nous la volonté de dresser ici une typologie de l'habitat rural : nous allons seulement dégager des grandes lignes, afin de voir si, de ce point de vue, notre région d'étude suit un mouvement équivalent et montre des caractéristiques communes avec ce qu'on voit dans les régions voisines, voire dans des régions plus lointaines. Notre attention se portera même davantage sur l'Alsace, moins bien

.

 $^{^{549}} Massy \ 1997 \ p. \ 393-398$; Blaising 2002a et b.

Leveau 2002b p. 8.

étudiée et plus sujette aux « idées reçues », du fait de sa position frontalière.

6.1 Les tendances de la recherche

Dans la tradition historiographique, l'opposition entre habitat groupé et habitat dispersé a marqué fortement les esprits et les raisonnements. A telle période doit correspondre tel type d'habitat. A un type d'activité doit correspondre également un type d'habitat. Ainsi A. Grenier ⁵⁵¹, au sujet des Trois Gaules, constatait dans le *Manuel*: « Sans exclure l'existence possible de villages agricoles, nous devons reconnaître cependant que les restes d'habitations rurales se présentent plutôt isolés. La dispersion dut être le mode d'habitat le plus fréquent à l'époque romaine. Commerçants et artisans dans les *vici*, agriculteurs dans les villas, telle dut être la règle ... ».

« Fermes indigènes »

Jusque dans les années 1980, et grâce à l'essor de la photographie aérienne et de l'archéologie préventive, était admis un schéma fondé sur une opposition entre l'habitat groupé de la période laténienne, l'habitat dispersé de la période romaine, dont la *villa* constitue l'emblème, et le village du Moyen-Âge classique, à nouveau habitat groupé ⁵⁵².

Aujourd'hui, l'existence d'un important habitat dispersé, basé sur la « ferme indigène » ⁵⁵³ (établissement installé au sein d'un enclos fossoyé), a été bien mise en évidence pour La Tène finale. La dispersion n'est donc pas le fait des Romains, elle a déjà largement débuté à leur arrivée ⁵⁵⁴. Et la parenté entre « ferme indigène » et établissement rural d'époque romaine est bien plus proche que ce qu'on pensait (quand ce n'est pas même une continuité chronologique et topographique).

Dans le temps, si les deux formes ont coexisté, de nombreux exemples montrent un mélange, un emprunt à l'une ou l'autre tradition architecturale. A Ferdière se demande même si ce n'est pas cette « forme mixte » qui n'est finalement pas la plus répandue 5555.

➤ La villa (et le vicus)

Aujourd'hui, le mot *villa* est employé un peu à tort et à travers, notamment dans les fichiers des Cartes Archéologiques, où on trouve n'importe quel « tas » de *tegulae*, repéré lors d'une prospection au sol,

On ne parle généralement plus de « ferme indigène », mais plutôt de « ferme » tout court.

⁵⁵¹Grenier 1931-1934, II, 2, p. 734.

Ferdière 2006 p. 110.

Ferdière 2006 p. 110-117 ; Ouzoulias 2007 p. 23.

Bayard-Collart 1996 p. 5 ; Ferdière 2006 p. 113-117.

qualifié de « villa ».

A. Ferdière, dans la synthèse qu'il a publiée en 1988 sur les campagnes et qui fait référence, mais aussi dans des écrits plus récents, définit la *villa* en trois points : « a) la *villa* doit être exploitée dans le cadre du système domanial (*fundus*), en général plutôt donc de manière indirecte (...); b) elle doit être composée de deux parties clairement distinctes : la partie résidentielle (*pars urbana*) d'une part, et la partie d'exploitation (*pars rustica*) de l'autre ; c) elle doit être enfin pour l'essentiel (ou du moins pour les bâtiments résidentiels) construite 'en dur', à la 'romaine', c'est à dire en pierres, terres cuites architecturales ... ». A. Ferdière reconnaît que sa définition est avant tout pratique, destinée à correspondre à un ensemble de bâtiments bien précis, et non à tous les établissements ruraux. Pour le domaine, il reconnaît qu'il est quasi impossible d'en établir les limites à partir des seules données archéologiques.

Dans un article paru en 1999, écrit avec P. Gros et F. Trément, et dans l'introduction du dossier « villa et vicus en Gaule Narbonnaise », Ph. Leveau se penche en détail sur la définition du mot villa s, en étudiant son emploi dans les textes antiques. Il montre sa polysémie : à la fin de la République et durant l'Empire, villa désigne « des habitations de propriétaires petits et moyens ». Durant l'Antiquité tardive, le sens du mot a glissé : il désigne une subdivision administrative de la civitas. Par rapport à la définition d'A. Ferdière, il précise que : « une résidence rurale n'est pas nécessairement un établissement agricole et il ne faut pas établir une relation exclusive entre villa et agriculture ». Une villa peut donc n'avoir qu'une partie résidentielle. Il reprend aussi tout le dossier du vicus 558, pour établir que le mot peut être utilisé comme synonyme d' « agglomération ». Il démontre que les deux mots, villa et vicus, ne doivent pas être opposés mais, au contraire, mis en relation, puisqu'ils mettent en évidence un processus complémentaire : des paysans réunis au sein d'une villa organisent leur vie et leur travail, selon leurs besoins individuels et collectifs, et finissent par constituer un vicus, par une réunion de bâtiments en rapport avec la villa. L'habitat dispersé genère donc de l'habitat groupé : « villa, – qui en français a donné le mot ville –, et vicus ne s'opposent pas en terme de groupement et de dispersion; ils ont la même origine et s'opposent à domus et à urbs pour désigner des formes de l'habitat rural. Car si cet habitat est rural, aucun des deux n'est nécessairement agricole. »

Quant à P. Ouzoulias, il rappelle que les *villae* ne comptent que pour un tiers des établissements ruraux recensés et qu'il est « abusif de considérer le système de la *villa* comme le mode exclusif de

Ferdière 1988, I, p. 158. Cette définition est tirée de la chronique des campagnes gallo-romaines qu'A. Ferdière tient dans la Revue Archéologique du Centre (là il s'agit de l'année 2000 p. 251-252).

Leveau-Gros-Trément 1999 (les citations se trouvent p. 3, p. 4 et p. 9); Leveau 2002b.

Voir chapitre précédent dans lequel nous développons ses arguments sur le *vicus*.

Ouzoulias 2007 p. 23.

l'exploitation des sols, sauf en considérant *a priori* tous les autres sites comme des 'annexes agraires' des *villae* ou des 'fermes indigènes ' restées à l'écart de la romanisation ».

Ainsi, le terme *villa* occupe une place centrale dans le débat sur les formes de peuplement : d'une définition simple et stricte, on est passé à une conception de la *villa* centrée sur l'aspect résidentiel.

> Typologie de nouvelle génération

On a déjà souligné que les travaux menés dans le cadre des programmes de recherche *Archaeomedes* I et II, sur le sud-est de la France, ont représenté une avancée importante, sur les plans méthodologique et épistémologique. Un classement mis au point à partir de la base *Archaeomedes* I intègre et croise des données à la fois chronologiques, spatiales et fonctionnelles, d'où une certaine complexité mais, en même temps, une finesse d'analyse inégalée par rapport aux typologies classiques, si bien qu'il mérite d'être exposé de bout en bout, à titre d'exemple :

Classe A: très petits établissements du Ier siècle, brève durée, vocation agraire sans habitat,

Classe B : établissements d'occupation supérieure au siècle, vocation d'annexe agraire pour partie, petits habitats pour d'autres,

Classe C : petits établissements de facture indigène, à durée d'existence brève, habitats temporaires ou annexes agraires,

Classe D: petits établissements de la fin de la République et du Ier siècle de notre ère, durée brève,

Classe E : établissements petits et moyens, de facture modeste, à durée excédant un à plusieurs siècles ; fermes développées,

Classe F: petits établissements tardo-antiques à occupation brève; annexes agraires,

Classe G : établissements moyens tardo-antiques et de durée moyenne ; petites fermes ou habitats temporaires,

Classe H : taille moyenne, implantés à la fin du Ier siècle avant notre ère et au Ier siècle de notre ère ; fermes indigènes aisées et petites *villae*,

Classe I : taille moyenne à grande, implantés à la fin du Ier siècle avant notre ère et au Ier siècle de notre ère ; *villae*,

Classe J: grands établissements durables, confortables; petites agglomérations ou grandes villae,

Classe K : plus grands établissements ; grandes agglomérations ou grandes *villae*, dotées d'ateliers artisanaux.

C. Raynaud, dans de cette présentation ⁵⁶¹, écrit : « insatisfaits de la typologie traditionnelle, nous avons demandé à l'analyse de données d'affiner ce cadre en exprimant le sens de caractères plus nombreux que de coutume et, par l'ordinateur, d'éviter le raisonnement sélectif et synthétique.

-

Voir chapitre 3.

Raynaud 2003 p. 329.

L'empirisme archéologique n'a rien perdu de son rôle, il est néanmoins sommé d'aller plus loin dans la définition des types ».

Récemment, P. Ouzoulias a fait remarquer que les opérations d'archéologie préventive de grande envergure révèlent partout « une extrême variété de l'habitat rural » ⁵⁶². De même des prospections bien harmonisées, tant au niveau du terrain que du traitement des données, mettent en évidence une grande diversité et une grande quantité de sites. Une typologie de cette sorte permet de prendre en compte à la fois cette diversité et cette quantité. Il faut aussi noter que, dans une même classe (J et K), figurent les grands établissements et les agglomérations : habitat groupé et habitat dispersé sont mis de côté, c'est désormais la polarité qui prime.

Les recherches sur la Plaine de France

Parmi les recherches menées sur l'occupation du sol dans diverses régions, il faut retenir les travaux de P. Ouzoulias et P. Van Ossel en Plaine de France.

Ce secteur, au nord-est de Paris, à la limite entre Meldes et *Parisii*, a été choisi pour trois raisons ⁵⁶³: 1°) il a été prospecté de façon rigoureuse par une même association pendant plus de 20 ans, 2°) il est, sur un plan géologique, relativement homogène (loess), 3°) il a subi de nombreuses opérations d'archéologie préventive, liées notamment à l'extension de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Des protocoles communs ont été établis pour tous les acteurs y intervenant. Une collaboration étroite a été instaurée entre les responsables du projet et les responsables d'opérations.

Les données sont en cours de publication. On peut malgré tout dire ⁵⁶⁴ que les petits établissements (de taille inférieure à 1,5 ha) prédominent. Y sont pratiqués l'agriculture, l'élevage, des activités artisanales. Ils sont riches, même si cela ne transparaît que par des indices indirects comme le grand nombre d'outils en fer.

Les auteurs de l'étude insistent sur le fait qu'il ne faut pas mettre de côté ces petits établissements, en les classant comme « annexes » ou « indéterminés » : ils sont structurants.

> D'autres régions étudiées : Limagne, Yonne, Berry

Des recherches sont actuellement menées sur la Limagne et deux thèses ont été récemment soutenues : l'une concernant le nord de la Bourgogne, l'autre concernant la cité des Bituriges Cubi.

En reprenant la bibliographie et les clichés aériens, en retournant sur le terrain pour pallier les

Ouzoulias-Petit-Van Ossel 2002.

D'après une communication faite par P. Ouzoulias et P. Van Ossel, lors du colloque AGER VIII, tenu à Toulouse, du 22 au 24 mars 2007, sur « Les formes de l'habitat rural gallo-romain ».

⁵⁶²Ouzoulias 2007 p. 23.

disparités des prospections pédestres et en en menant de nouvelles, une étude est actuellement effectuée sur les *villae* environnant *Augustonemetum*, dans la riche plaine de Limagne. Les premiers résultats sont présentés dans un article de la *Revue Archéologique du Centre*, paru en 2004⁵⁶⁵. Huit classes ont été élaborées, à partir du mobilier et de la superficie des établissements :

- Classe A : villae de très grande taille. Cette classe est subdivisée en deux catégories : A1
 (établissements les plus riches, avec mosaïques, marbres, enduits peints ...) et A2
 (établissements un peu moins riches, quelques fragments de marbre).
- Classe B : gros établissements. Cette classe est subdivisée en trois catégories : B1 (petites *villae*, avec hypocauste seulement), B2 (petites *villae* avec hypocauste, enduits peints, mais sans tesselles, ni marbre), B3 (sans hypocauste, seulement peintures murales).
- Classe C : « bâtiments qui ne présentent aucune trace de confort, de luxe ou de souci esthétique » (ils ne sont pas plus étudiés).
- Classe D : lieux de culte,
- Classe E : nécropoles,
- Classe F : « sites gallo-romains indéterminés ».,
- Classe G : « annexes agricoles » (tegulae, mais très peu de céramique),
- Classe H : éléments divers (canalisations, captages de sources).

Une approche spatiale est également entreprise ainsi qu'une analyse des plans. L'intérêt principal de cette recherche est la place donnée aux marbres, dont il a été démontré la valeur discriminante et la large utilisation. Les *villae* sont nombreuses et structurent cet espace rural.

P. Nouvel a soutenu sa thèse en décembre 2004⁵⁶⁶. Ses recherches ont concerné une longue période, allant de la fin de l'Âge du Bronze à la période carolingienne, au niveau du bassin de l'Yonne moyenne, entre Champagne crayeuse et Morvan. Après avoir caractérisé les habitats dispersés, les habitats agglomérés, les nécropoles et les lieux de culte, il les a étudiés au sein de leurs terroirs, puis a étudié l'évolution des diverses « unités paysagères ». Il met en évidence une occupation longue des habitats ruraux, stabilisés au moins depuis La Tène moyenne jusqu'au haut-Moyen-Âge, et montre que l'habitat rural est fortement hiérarchisé durant le Haut-Empire et que cette hiérarchie perdure jusque dans la deuxième moitié du IVe siècle.

Quant à C. Gandini⁵⁶⁷, elle a soutenu sa thèse traitant des « campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi » fin 2006. A partir

Nouvel P. Des territoires et des hommes, dynamique et évolution des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne moyenne de la fin de l'Âge du Bronze au Haut-Moyen-Âge, thèse de doctorat, Dijon, 2006.

Dousteyssier-Segard-Trément *et al.*, 2004.

Gandini C. Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (Ile s. av. J.-C. – VIIe s. ap. J.-C.), thèse de doctorat, Paris, 2006.

notamment de sites détectés sur les très nombreuses photos aériennes doublées de vérifications au sol disponibles pour le Berry, elle a mis en évidence que l'habitat rural prend son essor à partir du Ier si. av. J.-C., atteint son plein développement aux Ier et IIe siècle et commence à montrer des premiers signes de déprise dès la 2^e moitié du IIe siècle. Les abandons sont massifs à la fin du IIIe siècle et se poursuivent jusqu'à la fin du Ve siècle. Les *villae* ne sont pas majoritaires dans son corpus (36 %), les établissements ruraux plus modestes représentant la majorité (39 %).

Pour conclure, revenons sur le terme *villa*: comme son emploi a connu de nombreux abus et que toutes les études récentes, comme celles de P. Ouzoulias, insistent sur la grande variété des établissements, nous trouvons plus approprié d'employer l'expression « établissement rural », moins connotée, à la signification plus large. P. Van Ossel définit un établissement rural ainsi⁵⁶⁸: « Le terme d'établissement rural a été choisi à dessein pour sa connotation imprécise. Par établissement rural, il faut comprendre toute construction ou groupe de constructions, servant à l'habitation ou à l'activité de la population de l'époque (quelle que soit son origine) établie dans des résidences individuelles, dispersées dans la campagne et dont le mode de vie n'est pas forcément et uniquement agricole. (...) Pratiquement, nous pouvons considérer comme établissement rural tout bâtiment ou groupe de bâtiments en matériaux durs ou légers, établi en milieu rural et qui dans l'état actuel de nos connaissances, n'est pas nettement une agglomération, une fortification ou un sanctuaire ». Cette définition nous semble utilisable pour toute l'époque romaine.

6.2 Les recherches anciennes sur l'habitat rural en Lorraine et en Alsace

En 1906, Albert Grenier consacre son mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes aux *Habitations* gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices. Ce titre, complété par le sous-titre « étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise », est évocateur : une opposition très nette est faite entre monde gaulois et monde romain, mais il s'agit d'une des toutes premières synthèses consacrées à l'habitat rural d'une région donnée et à son évolution, durant l'époque romaine.

➤ Les synthèses d'Albert Grenier

Dans cet ouvrage, A. Grenier commence par décrire les « huttes gauloises à l'époque gallo-romaine » : « des huttes à demi-souterraines, construites en branchages, couvertes de chaume et de terre ». Il présente aussi longuement les mardelles qui ont, par ailleurs, beaucoup intéressé les érudits lorrains : ce sont des « trous circulaires de 10 à 40 m de diamètre et profonds de 2 à 10 m. Très rares dans les

-

⁵⁶⁸Van Ossel 1992 p. 39.

parties basses de la vallée, ces excavations se rencontrent surtout sur les pentes des collines et sur les plateaux ... » 569

Ensuite, il s'attache à l'étude des villae rusticae⁵⁷⁰, « une importation de la conquête romaine ». Il insiste sur le fundus, appartenant au pater familias. La pars urbana correspond aux « bâtiments destinés à loger le colon ». Les établissements de Cheminot-335, Sorbey-391 et Betting-328 lui servent d'exemples. Il étudie la répartition générale de ces villae et fait remarquer qu'elles se situent le long des principaux axes terrestres ou non loin de ceux-ci, parce qu'elles ont été repérées lors de recherches sur les voies romaines. Il distingue des groupements de villae et en fait des vici ruraux.

Enfin, il se penche sur les villae urbanae⁵⁷¹, et particulièrement sur les établissements de Rouhling-383, de Mackwiller-108, de Saint-Ulrich-343 et de Téting-394. Par villa urbana, il entend grands établissements : « ces constructions sont d'autant plus amples que le domaine est plus vaste », destinés à de riches propriétaires : « on y reconnaît toutes les différentes parties jugées nécessaires, par un riche Romain, à la commodité et à l'agrément de la vie. » En plus des aménagements réservés à l'otium, il décrit la richesse de l'ornementation.

Là aussi il étudie la répartition, en soulignant que les villae urbanae qu'il cite en exemple « ne semblent pas avoir constitué des exceptions dans le pays des Mediomatrices ». Il dit avoir reconnu des vestiges annonçant un de ces grands établissements en trois emplacements au moins. En se contredisant un peu, il termine en disant que trop peu de villae de cette catégorie ont été identifiées avec certitude pour se prononcer sur leur distribution globale au niveau de la civitas des Médiomatriques.

Dans le Manuel, A. Grenier s'appuie régulièrement sur des exemples lorrains, lorsqu'il évoque les villae à galerie de façade, celles à plan carré (Cheminot, Betting, Lorquin ...), celles de luxe (Téting, Saint-Ulrich, Rouhling ...). Il mène une étude sur la villa et l'extension de son domaine, en se basant sur des exemples lorrains 572. Il développe particulièrement l'exemple de la commune de Gondrexange, à la suite d'E. Linckenheld, où sur 1300 ha, l'existence de 13 villae, et 3 ou 4 domaines, a été relevée. E. Linckenheld, pour retrouver ces domaines, se base sur la topographie et sur les anciens chemins, ce qui, aujourd'hui, nous semble des arguments trop déterministes et trop faibles.

Des recherches à renouveler : les travaux de V. Poinsignon dans les années 1980

⁵⁶⁹Grenier 1906 p. 23 (pour les huttes) et p. 29 (pour les mardelles).

Aux chapitres 3 et 4.

Aux chapitres 5 et 6.

Crapier 1931 1934 II

Grenier 1931-1934 II, 2 p. 905-913.

Le mémoire de Maîtrise de Véronique Poinsignon soutenu en 1984, sous la direction de X. Lafon, suivi d'un article paru dans les *Cahiers Alsaciens* en 1987, constitue la deuxième étape de la réflexion menée sur l'habitat rural en Lorraine, après A. Grenier, et une première étape pour l'Alsace.

V. Poinsignon a retenu environ 720 *villae* en tout sur les deux régions, dont 556 dans le seul département de la Moselle. Elle reconnaît avoir inclus, par défaut, des « sites à tuiles » dans sa réflexion et avoue une certaine gêne face à l'emploi excessif du mot *villa* 573. 56 sites ont bénéficié de fouilles complètes ou partielles.

Elle dresse une esquisse de typologie, fondée sur le plan, comptant trois grands types ⁵⁷⁴, mais souligne la grande variabilité de ces plans :

- le plan carré (simple, à cour intérieure), assez fréquent dans l'Est de la Gaule,
- le plan allongé (rectangulaire à adjonctions frontales ou latérales, à galerie de façade simple, à galerie de façade avec pièces d'angle, à galerie de façade et cour), le plus courant.
- le plan ramassé (à péristyle) : très peu répandu dans nos régions (à Saint-Ulrich-343, à Koestlach-163).

Ses cartes de répartition sont frappantes tant le déficit de sites paraît criant à l'ouest de Metz et dans le sud de la Lorraine ⁵⁷⁵. Dans la plaine d'Alsace, la situation n'est guère plus brillante. Les vallées de la Moselle, de la Seille, de la Nied et de la Sarre concentrent la majorité des *villae* retenues.

Elle démontre que le choix d'implantation des *villae* se fait plutôt en fonction de la qualité des sols que de la présence d'une voie majeure. Malgré tout, elle attribue la densité importante de sites qu'on remarque dans le Sundgau, à la situation de ces collines au débouché de la Trouée de Belfort. Pour expliquer la forte représentativité du département de la Moselle, elle avance trois arguments :

- la romanisation plus avancée de ce secteur, en raison de la proximité de la voie Lyon-Trèves et de la frontière de Germanie Supérieure,
- le plateau calcaire, favorisant les activités agricoles,
- l'activité archéologique plus développée dans ce secteur-là.

Le premier argument ne nous semble pas valable : la frontière avec la Germanie Supérieure ne concerne pas que le département de la Moselle, mais aussi celui des Vosges. En revanche, le dernier argument nous semble juste et intéressant. On y reviendra plus loin.

Poinsignon 1987 p. 115-117.

Poinsignon 1987 p. 108-113 et cartes p. 125-126.

⁵⁷³Poinsignon 1987 p. 108.

Sur un plan chronologique ⁵⁷⁶, elle a établi que les premières *villae* apparaissent tôt en Alsace et en Lorraine (début du Ier siècle de notre ère). Sur les 27 *villae* ayant fourni des données chronologiques suffisantes, cinq sont créées entre 250 et 285 : elle signale que ces cinq ont été explorées à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle ... De façon générale, elle met en garde contre les datations disponibles : trop vagues ou sujettes à caution, car trop liées aux événements historiques.

Depuis les travaux de V. Poinsignon, a-t-on une vision plus équilibrée de la répartition des établissements ruraux en Alsace et en Lorraine ? Les datations sont-elles affinées ? Y'a-t-il eu de nouvelles tentatives de mise en place d'une typologie ?

6.3 Encore des problèmes méthodologiques ...

On a déjà évoqué, au chapitre 3, une liste de problèmes liés à l'emploi généralisé de la prospection. Les fouilles partielles ou les sondages peuvent soulever des questions équivalentes ou proches. On peut aussi s'interroger sur les secteurs qui semblent peu occupés : est-ce une réalité ou un « manque d'intérêt » ?

Les prospections et les explorations partielles

Il faut cette fois-ci aborder la question de l'image du site en surface et de sa réalité qui apparaît en fouille. L'idée subsiste que, si un site est sur une pente nulle ou faible, les vestiges visibles dans le champ dessineront grossièrement le plan de l'établissement enfoui. Pourtant, ce n'est pas toujours le cas. De même, des datations établies à partir d'un échantillon de mobilier peuvent être démenties par des recherches plus poussées. Voyons quelques exemples :

- à Sarre-Union (67) *Altenbusch*, des prospections ont permis de recueillir des *tegulae*, une conduite en terre cuite. Des sondages réalisés à proximité se sont révélés négatifs.
- au sud de la commune de Kesseldorf (67), des *tegulae* et des tessons de céramique étaient visibles en prospection au sol. Deux sondages de 2m² ont révélé une stratigraphie naturelle.
- à Nouillonpont (55) Mai du Moulin, des prospections aériennes ont mis en évidence de nombreuses fosses. Un fragment de tegula et du mobilier d'époque moderne ont été recueillis.
- A Raedersheim (68), la fouille du « Lotissement Saint-Prix » a permis la découverte d'une occupation du Ier siècle et d'un bâtiment construit en bois de la fin IIe ou du début IIIe siècle. En surface, seules quelques *tegulae* avaient été remarquées.

-

⁵⁷⁶Poinsignon 1987 p. 113-115.

Ne soyons quand même pas trop pessimistes. D'une part, assez rares sont les sites prospectés puis sondés ou faisant l'objet de fouilles. D'autre part, les exemples négatifs de cette sorte ne sont pas nombreux. On a autant, voire plus, d'exemples corrélant au moins partiellement les résultats des prospections et les dégagements postérieurs. En voici quelques-uns :

- à Breistroff-la-Grande (57) *Staubenacker*, M. Lutz a signalé du mobilier (tegulae, moellons, céramique gallo-belge, céramique commune) et des micro-reliefs. Des travaux ruraux, en 1990, ont permis la mise au jour, outre d'un silo protohistorique et de traces d'essartage, d'une cave d'époque romaine, d'un sol extérieur et d'un puits dont le comblement contenait du mobilier des VIe VIIe siècles.
- entre le Bois d'Elvange (57) et la ferme de *Mentzing* à Créhange, trois concentrations de mobilier (sur 225 m2 et 1000 m2) ont été repérées. Le mobilier recueilli a été daté des IIe-IIIe siècles. En 1991, une mardelle, située près de l'une des concentrations, a fait l'objet d'un sondage mécanique. Ont été mis au jour des *tegulae*, des pierres calcaires, un bloc en grès, des ossements animaux, des tessons de céramique, avec une couche noirâtre et une poutre fichée verticalement dans le sol.
- A Bolsenheim (67) *Wyhrel*, du mobilier a été recueilli dans un champ. Le sondage réalisé par E. Hamm en 1987 a mis en évidence des éléments d'une construction sur poteaux (précoce) et d'une construction en dur (fin Ier –début IIe siècle).
- Le site de Ménil-en-Xaintois (88) Le Sausseray a été repéré en 1984. Un ou plusieurs sondages y ont été pratiqués, dégageant une cave. L'opération Gazoduc des Marches du Nord-Est a permis de compléter ce ou ces sondages, mettant au jour deux ensembles de murs et un mobilier abondant.

En outre, pour établir des comparaisons et un classement de l'habitat rural, il faudrait s'accorder, dans le cadre des diverses opérations qui peuvent être menées, sur les superficies données, ou au moins clairement indiquer ce qu'on compte : est-ce seulement la surface fouillée, décapée, une surface estimée ? Ou la taille des parties construites ? Que fait-on des espaces extérieurs, souvent mal appréhendés, comme la cour ?

Lorsqu'on parcourt les pages de l'inventaire ou les fiches File Maker, on est frappé par le nombre de datations données aussi imprécises qu' « époque romaine ». L'ancienneté d'une grande partie de la documentation et la masse de résultats de prospections, indatables ou datables seulement approximativement, rendent les études chronologiques délicates. Il s'agit d'un problème majeur, commun aux deux régions que nous étudions. A l'avenir, pour mener des études chronologiques fines sur certains secteurs, la première nécessité sera de revoir le mobilier.

> Une répartition inégale des découvertes archéologiques

La carte présentée⁵⁷⁷ ici a pour but de compléter les observations exposées ci-dessus au sujet de l'habitat rural et de montrer les secteurs bénéficiant de la majorité des opérations archéologiques⁵⁷⁸ et les secteurs davantage « délaissés ». Elle découle de comptages basés sur nos inventaires, d'observations empiriques et montre des concentrations plus ou moins élevées de sites ou d'indices d'occupation. La différence entre l'Alsace et la Lorraine s'explique par le nombre bien moindre de communes prospectées sur la rive gauche du Rhin.

Le grand nombre de prospections réalisées autour de Metz, ainsi que les interventions d'archéologie préventive dues aux aménagements très fréquents dans la vallée de la Moselle, font que le secteur messin semble avoir largement concentré l'intérêt des archéologues. Cette observation est applicable, dans un degré moindre, à Strasbourg et à ses environs, avec les vallées de la Bruche et de l'Ill, et aux environs de Thionville. On retrouve les secteurs de l'Argonne, de la Seille et de la Sarre, déjà évoqués au cours de notre étude.

La partie nord du Bas-Rhin, soit le croissant qui s'étend de Saverne à Seltz, s'illustre par un grand nombre de découvertes fortuites, des dépôts monétaires (à Steinseltz, à Surbourg), mais particulièrement des stèles ou des groupes de stèles, parfois en remploi dans les murs d'une ancienne église (à Niedermodern, à Mertzwiller, à Gumbrechtshoffen, à Mietesheim, à Zinswiller, à Oberbronn, à Woerth, à Spachbach, à Wingen, à Betschdorf ...), ainsi que des indices d'occupation repérés souvent anciennement (à Bouxwiller, à Morsbronn-les-Bains, à Mertzwiller, à Mietesheim ...)⁵⁷⁹. A l'est de la forêt de Haguenau, les recherches ont été liées à celles menées sur les *tumuli* de la forêt et au repérage de la voie Brumath-Seltz⁵⁸⁰.

Dans le département de la Meuse, on remarque que les vallées sont privilégiées, avec du sud au nord, celles de la Saulx, de l'Ornain, de l'Aire (en liaison avec l'Argonne), le Loison, l'Othain et la Chiers et celle de la Meuse, qui traverse tout le département ⁵⁸¹. Les prospections aériennes ont mis en évidence des sites sur une majorité de bans communaux situés dans ces vallées.

Au niveau de la plaine de la Woëvre, on est dans le prolongement de ce qu'on observe autour de Metz,

Voir figure 22.

Nous avons pris en considération les données concernant l'époque romaine issues des fouilles anciennes, des fouilles récentes (fouilles programmées, fouilles préventives positives), des observations, des prospections au sol et aériennes, ainsi que les découvertes fortuites, lorsque celles-ci sont nombreuses comme dans le nord du département du Bas-Rhin.

Pour le détail, voir les communes citées dans l'inventaire consacré au Bas-Rhin.

Par exemple, à *Schirrheinerweg-Altenkeller* sur les bans d'Haguenau et de Schirrhoffen (67), se succèdent des mentions de découvertes, dont certaines effectuées par X. Nessel, qui s'est intéressé aux *tumuli*, au début du XXe siècle.

Entre autres, voir les rapports : Guillot 1980 , Guillot, 1991 (ces deux-là sont d'une qualité discutable) ; Guillaume-Goutorbe 1994.

un peu plus à l'est. Des prospections ont été conduites sur plusieurs communes et ont révélé l'existence de nombreux sites : à l'ouest, au nord et au sud de Jarny, au sud-est d'Etain, au nord de la Madine. Au nord de la Woëvre, autour de Senon et Amel, des prospections aériennes et pédestres ont démontré l'existence de nombreux sites autour de l'agglomération 582.

Le massif vosgien va maintenant nous servir d'exemple plus particulier. Cet espace montagnard est clairement laissé de côté, du moins pour sa partie méridionale, celle qui est la plus élevée et qu'on nomme les « Hautes-Vosges cristallines ». Dans sa partie septentrionale, « gréseuse », moins élevée, le massif a été exploré partiellement.

Les Vosges gréseuses débutent au nord de la vallée de la Bruche, au niveau des sources de la Sarre et de la Zorn. Elles comprennent le bassin de Saint-Dié, où plusieurs sites de hauteur sont localisés, et dont certains ont fait l'objet de fouilles : le *Camp Celtique de La Bure-34*, la *Pierre d'Appel* à Etival-Clairefontaine-231, le *Chastel* à Taintrux (88). Elles comprennent aussi les secteurs du piémont vosgien, explorés par l'équipe du Musée de Sarrebourg et les environs de Saverne, étudiés, entre autres, par F. Pétry : le *Wasserwald* à Haegen-13, la *Fallberg* à Eckartswiller-81. La partie des Vosges gréseuses au nord de Saverne a fait l'objet de travaux plus ponctuels (autour du *Meisenbacher Schloessel*, à Sparsbach-137, dans les proches alentours de Niederbronn-les-Bains, à Philippsbourg *Lieschbach*, à Lembach *Gries*, à Langensoultzbach ...), mais déjà bien plus nombreux que dans les Vosges cristallines.

Au niveau de celles-ci, on ne relève quasiment que des découvertes éparses, voire fortuites : à La Petite Fosse (88), des fragments de sculptures (dont une tête de Mercure), à La Grande Fosse (88), d'autres fragments de sculptures (dont une stèle avec une inscription très mutilée), à Moyenmoutier (88), une stèle votive montrant Mercure, à Saales *Fraisegoutte* (67), un bas-fourneau ... Encore ces découvertes ont-elles été faites dans le bassin de Saint-Dié. Plus au sud, à Bruyères-235, des fouilles ont été menées à *Mont Avison*, des fondations ont été mises au jour sans qu'il soit possible de déterminer à quel type de bâtiment elles correspondent, avec des monnaies, des tessons de céramique (40 formes différentes), des stèles funéraires (?). Encore plus au sud, ce n'est que dans la haute vallée de la Moselle qu'on retrouve des vestiges liés à l'époque romaine : à Remiremont (88), un fragment de bas-relief et des restes de murs, à Eloyes (88), du mobilier et une urne ... En revanche, rien n'est signalé vers Gérardmer et autour.

Pourtant, à l'image des Alpes occidentales, il n'y a pas de raison que ces hauteurs, moindres, n'aient pas été fréquentées, voire occupées, au moins pour exploiter les ressources qu'elles sont susceptibles de livrer. Pour les Alpes occidentales, M. Segard⁵⁸³ a démontré une juxtaposition, dans des espaces restreints, d'habitats très différents. Dans les zones basses, l'habitat est « classique » (constructions en

 $^{^{582}}$ Feller-Schemmama 1995 ; Feller 1998-2001.

Segard M. Les Alpes occidentales romaines: développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines), thèse de doctorat, Aix-en-Provence, 2005.

dur, plan symétrique, thermes ...). Dans les zones moyennes, l'occupation est difficile à saisir, elle remonte à plusieurs siècles avant la conquête romaine. Dans les zones hautes, les structures (enclos, cabanes ...) sont bâties en pierres sèches et liées à l'exploitation saisonnière.

Quant à E. Gauthier, dans son étude sur le Jura 584, elle démontre qu'à partir de zones occupées antérieurement, des défrichements sont entrepris dès la fin de La Tène et qu'une mise en valeur agricole s'organise, celle-ci ne connaissant un arrêt qu'au Ve siècle.

Sans doute des prospections, dans un premier temps, réalisées au niveau des secteurs complètement délaissés, pourraient améliorer notre connaissance de l'occupation et de l'exploitation du massif, dont on va voir qu'il n'est pas dénué de ressources.

6.4 Les recherches actuelles sur la Lorraine

Les études récentes consacrées à l'Alsace et à la Lorraine ne traitent plus seulement de l'habitat rural, mais de l'occupation du sol, dans un secteur restreint. On en a déjà passé un certain nombre en revue au chapitre 3. Voyons les principales plus en détail.

> Entre Moselle, Seille et Nied française :

De 1994 à 1997, J.-D. Laffite a mené une recherche sur un vaste secteur délimité par ces deux rivières, soit sur une centaine de communes, en combinant des données issues de prospections pédestres, de clichés aériens, de vastes décapages préalables aux fouilles, de sondages, d'une étude des parcellaires et de la toponymie du cadastre napoléonien 585.

Plus de 400 sites ont été repérés. J.-D. Laffite les classe en grands groupes, selon leur taille et le mobilier ramassé, tout en soulignant la grande variété des établissements :

- 21,75 % des sites correspondent à des petits bâtiments ou annexes,
- 28,75 % des sites correspondent à des petites villae,
- 3,75 % des sites correspondent à des *villae* importantes (soit 15 *villae* importantes),
- 5 % des sites correspondent à des grandes *villae* (soit 20 grandes *villae*).
- 1 % des sites correspondent à des nécropoles,
- 1,75 % des sites correspondent à des édifices cultuels (J.-D. Laffite précise qu'il est difficile de distinguer un petit temple d'un petit bâtiment-annexe),
- 7,5 % des sites correspondent à des bâtiments indéterminés (mais ils sont proches de petits

⁵⁸⁴Gauthier 2004.

⁵⁸⁵ Bilan Scientifique Lorraine 1994 p. 135 ; Laffite 1998 ; Laffite 1999 ; CAG 57 p. 147-155 (synthèse rédigée par J.-D. Laffite).

établissements ruraux),

- 30,5 % des sites restent indéfinis ou invérifiables (ils sont parfois détruits ou inaccessibles).

Sur les clichés de l'IGN, plus de la moitié des sites ont été retrouvés, alors que 9 % ont été détectés par la prospection aérienne classique. La photo-interprétation des fonds IGN a permis de révéler des éléments de l'organisation spatiale de certains établissements. 7,5 % des sites possèdent des terrasses aménagées. 16,5 % des sites s'inscrivent dans des modules rectangulaires, 6,5 % des sites dans des modules carrés, permettant de définir leur extension.

L'implantation semble principalement guidée par la présence de ruisseaux et de cours d'eau. Aucun secteur ne semble sous-occupé : quand c'est le cas, il s'agit avant tout d'un défaut de prospection.

Le réseau viaire est marqué par la voie Metz-Strasbourg, passant par Delme et Marsal, et par de multiples voies secondaires doublant celle-ci ou la rejoignant.

Sur un plan chronologique, 80 % des établissements montre une continuité d'occupation du milieu du Ier siècle au milieu du IVe siècle. Sur un plan spatial, la majorité des établissements sont séparés par 500 m environ, ce qui fait une moyenne de 75 ha pour chacun.

De nombreux éléments de parcellaires-fossiles ont été mis en valeur, notamment au sud-est de Metz. Lors des opérations liées à la construction de l'Aéroport Régional, au sud de Liéhon, divers systèmes d'enclos et de fossés datés de la Protohistoire (depuis le Bronze final) jusqu'à l'époque romaine ont été mis en évidence. Une continuité semble exister entre l'habitat d'époque gauloise, notamment une ferme de La Tène finale-époque augustéenne, et les diverses installations d'époque romaine. Selon J.-D. Laffite, le parcellaire ne se régularise qu'au début du IIe siècle, lorsque la riche *villa* de Liéhon-*Larry-367* est construite.

Dernièrement, J.-M. Blaising a conduit une réflexion sur l'occupation du sol de la protohistoire au Moyen-Âge, dans les vallées de la Moselle et de la Nied 586.

Il montre que, dans la vallée de la Moselle, aucun habitat laténien isolé n'a été mis au jour. Tous ont été découverts au niveau ou à proximité d'établissements ruraux d'époque romaine. Selon lui, cela traduit une « stabilisation des habitats et des terroirs ». L'habitat dispersé se perpétue à l'époque romaine, avec des constructions intégrant des parties maçonnées qui se généralisent dans la 2^e moitié du Ier siècle. Les constructions en matériaux légers reviennent en masse à partir de la fin du IIIe siècle. Au Ve siècle, une majorité d'habitats de la vallée de la Moselle (86 %) restent implantés au niveau d'établissements antiques.

-

Celle-ci est présentée dans la *CAG* 57 p. 156-160.

L'Alsace Bossue et la vallée de la Sarre

Complétant les recherches anciennes et déjà bien développées, du pasteur Ringel ou de H. Schlosser, entre autres, les travaux exemplaires de la Société de Recherche Archéologique d'Alsace Bossue (SRAAB) ont récemment été synthétisés dans le volume *Moselle* de la *Carte Archéologique de la Gaule* et dans le *Bilan Scientifique Alsace – Hors Série* paru fin 2006⁵⁸⁷.

Ils classent les données issues des prospections et de leurs recherches de façon prudente, sans chercher à les interpréter de façon excessive :

- villae
- agglomérations secondaires (Sarre-union, Domfessel *Lampertsaecker*)
- unités d'occupation indéterminée ayant révélé du bâti et du mobilier
- unités d'occupation indéterminée ayant uniquement révélé du bâti
- aménagements funéraires
- canalisations
- voirie
- unités de production
- aménagements cultuels
- monnaies, dépôts monétaires

P. Nüsslein souligne que les établissements ruraux sont installés soit sur des versants, soit aux abords d'un cours d'eau, et qu'ils sont équivalents à ceux retrouvés dans le Saulnois et la vallée de la Moselle (avec galerie de façade et cour intérieure).

On a déjà vu que les informations recueillies sur Sarre-Union-5 ne nous permettent pas, dans l'état actuel des recherches d'y envisager l'existence certaine d'une agglomération. De même pour Domfessel-*Lampertsaecker*-76 : le site est essentiellement connu par des prospections, qui ont permis la mise en évidence d'épandages et de plusieurs concentrations de mobilier, sur 10 ha environ. Ces deux occupations peuvent correspondre aussi bien à de l'habitat aggloméré qu'à un établissement rural de bonne superficie.

Chronologiquement, selon P. Nüsslein, peu de sites de la vallée de l'Eichel ont livré du mobilier laténien. Pourtant les prospections au sol et les quelques sondages réalisés à Dehlingen-*Gurtelbach-70*, Oermingen-*Busmauer-122*, Voellerdingen-*Lutterbacherhof-140* ont livré un peu de mobilier laténien (tessons, fragments de bracelet), ce qui nous paraît significatif. Parmi tous les résultats de prospections que nous avons répertoriés, il est rare que du mobilier protohistorique soit signalé et bien identifié. Ces établissements ruraux sont susceptibles d'avoir succédé à des établissements laténiens. Seules de

 $^{^{587}\}mathit{CAG}$ 57 p. 143-146 (synthèse de P. Nüsslein) ; $\mathit{Bilan Scientifique Alsace-Hors Série}$ 2006 p. 49-56 (synthèse d'E. Thomann).

véritables fouilles pourraient résoudre la question. Pour l'occupation tardive, 40% des sites ont livré du mobilier du IVe siècle.

Selon J.-P. Petit, le bassin de la Sarre tiendrait une place particulière au sein de la cité des Médiomatriques. La vallée constituant un axe sud-nord, parallèle à la Moselle aux confins orientaux de la cité, proche de la zone frontalière, aurait fonctionné de façon autonome. Il développe son argumentation en trois points : 1°) la vallée de la Sarre possède une forte densité de population, supérieure à celle du Plateau Lorrain, 2°) ses riches terres agricoles ont dû servir à l'approvisionnement du *limes*, 3°) le cours de la Sarre est jalonné de sanctuaires dédiés à Mithra : à Sarrebourg, à Mackwiller, à Sarrebruck. Des détachements de légionnaires ont pu les fréquenter.

Le bassin de la Sarre serait ainsi davantage tourné vers la cité des Trévires, la zone frontalière et les militaires que vers le chef-lieu, contrairement aux autres axes routiers et fluviaux de la cité, orientés vers Metz et la Moselle 588.

Entre les deux régions sur lesquelles nous travaillons et au sein même de chacune d'elles, il faut constater la très grande disparité des recherches sur l'habitat rural et l'occupation du sol. La prédominance, déjà mise en évidence par V. Poinsignon, des vallées de la Moselle, de la Seille, de la Nied et de la Sarre, est toujours très forte. En Alsace, l'habitat rural est globalement mal connu. Bien qu'étant chacune de grande qualité, les études sur le secteur Moselle-Seille-Nied et sur l'Alsace Bossue, ne reposent pas sur les mêmes problématiques et ont donc des méthodologies qui diffèrent au moins partiellement. Par exemple, après des prospections au sol, J.-D. Laffite pousse plus loin ses interprétations que ne le fait la SRAAB. Malgré tout, il est possible d'observer quelques points de convergence et de divergence entre les deux secteurs :

	Alsace Bossue, bassin de la Sarre	Seille, Nied française
Méthodes	Prospections au sol et aériennes, sondages, fouilles	Prospections au sol et aériennes, sondages, fouilles, photo- interprétation, toponymie, parcellaires anciens
Type prédominant	Prédominance de l'établissement à galerie de façade, avec cour	Très grande variété de bâtiments, mais prédominance des <i>villae</i> petites et moyennes
Implantation	Versants, proximité de cours d'eau	Importance du choix des versants, proximité de cours d'eau
Chronologie	La Tène finale pour quelques établissements ? 1 ^{ère} moitié du Ier siècle, IIIe siècle mal cerné,	mi-Ier siècle - IVe siècle pour 80 % des établissements

⁵⁸⁸Petit *et al*. 2005 p. 25.

-

40 % des sites prospectés ont	
livré de la céramique du IVe si.	

En italique, les points de convergence.

Seule la chronologie semble vraiment constituer une différence entre les deux secteurs étudiés. Il faut remarquer la prédominance des implantations sur des versants, à proximité d'un cours d'eau et la prédominance des établissements avec galerie de façade.

En comparant avec une zone où les recherches ne sont pas très abondantes en Lorraine, on remarque des paramètres à peu près équivalents : il s'agit du secteur de la Plaine, dans le département des Vosges. Pour l'autre secteur composant ce département, et nommé La Vôge, nous n'avons que trois fiches concernant des établissements ruraux ...

Vosges, secteur de La Plaine

Nom de la commune et lieu-dit		Mos.	Hyp ·	E. P.	Description
Ainvelle La Roye Demange-256		X	X	X	plusieurs sols (dont 2 grands en terrazzo) et 4 pièces
Attignéville Villet					bâtiment rectangulaire avec galerie de façade, accolé à un autre bâtiment de plan carré
Aulnois Chaufour		X			bâtiment (13 m sur 8), bassin en grand appareil, tuyaux en terre cuite
Bleurville <i>Village-260</i>		X	X		Bassin, portique
Bouzemont <i>Le Couvent-</i> 252				X	Etablissement entourée d'une enceinte quadrangulaire
Chermisey Les Begnets-245					grand bâtiment rectangulaire, avec à chaque extrémité d'un des petits côtés, un grand espace carré, et le long d'un des grands côtés de nombreuses pièces en enfilade
Contrexéville Halichard - 265					bâtiment en dur, rectangulaire, avec murs de façade et pièces d'angle, bâtiment en L avec cave
Contrexéville Le Petit Hachu-266					trois bâtiments sur fondations de pierre et une structure sur poteaux, située entre le premier et le second bâtiment
Damas-aux-Bois <i>Mézière-238</i>				X	
Damas-et-Bettegney Fontaine St Médard - 253			X		fondations de murs en petit appareil
Dombrot-le-Sec « RD 164 »-267			X		2 secteurs d'habitat fouillés 1°) sur 2730 m2, et 2°) sur 660 m2
Florémont Haut de Saulcy-237					bâtiment rectangulaire, avec deux ailes perpendiculaires
Gemmelaincourt <i>La</i> Fausse -268					2 bâtiments annexes d'un établissement rural ?
Martigny-les- Gerbonvaux <i>Château-Gaillard - 246</i>					au moins 4 bâtiments
Martigny-les- Gerbonvaux <i>Grand Vau</i>	X				vaste bâtiment, avec ailes et multiples pièces

Ménil-en-Xaintois Le Sausseray-258		X			murs appartenant sans doute à une villa
Moncel-sur-Vair <i>Talonfour</i>					petit bâtiment, de forme carrée, constitué de deux ailes latérales et d'une cour centrale
Nomexy Vers le Rond Champ-240 et 241				X	entre autres bâtiments : un bâtiment avec salle centrale encadrée par deux ailes
Nomexy L a Tempellerie-242			X	X	pièce rectangulaire, murs
Rehaincourt <i>Mazière-</i> 239	X		X	X	bâtiment avec 3 pièces
Vincey La Duchesse			X		murs, dont 1 petite salle de chauffe
Vomécourt Au Xartel- 262	X			X	murs

Mar. = marbre; Mos. = mosaïque, Hyp. = hypocauste, E. P. = enduits peints

Dans ce secteur des Vosges, les plans sont bien appréhendés, grâce aux prospections aériennes, à des opérations préventives récentes (à Noméxy, à Contrexéville par exemple). Les implantations sont les mêmes que pour le restant de la Lorraine : fond de vallée, plateau ondulé ou versant.

Les établissements vosgiens ayant livré des restes de mosaïque et de marbre vont à l'encontre de l'idée courante disant les Leuques vivant quasi-exclusivement dans des établissements modestes ou moyens Sans doute les fouilles de ces établissements ont-elles été jusque-là trop partielles ou trop peu nombreuses pour découvrir qu'il existe aussi des établissements de fort statut dans les Vosges, chez les Leuques.

> Des établissements en relation avec des environnements bien définis

Au chapitre précédent, on a déjà étudié les établissements du piémont vosgien sous l'angle de l'habitat aggloméré. A présent, il convient de les aborder sous l'angle des activités rurales.

- Les hameaux au sein des Vosges gréseuses et l'exploitation de la pierre

Rappelons que, pour M. Lutz, ces hameaux seraient liés à des nécessités économiques, en particulier à l'extraction du grès et à l'exploitation du bois le l'exploitation du bois le l'exploitation du bois le l'installation de populations médiomatriques, refluant devant « la civilisation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » le l'exploitation de le l'exploitation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » le l'exploitation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » le l'exploitation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » l'exploitation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » l'exploitation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » l'exploitation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » l'exploitation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » l'exploitation romaine » s'installant dans le Nord-Est de la Gaule, d'où leur « marginalité » et leur « archaïsme » l'exploitation romaine » s'installant de l'ex

Tous se situent dans les Vosges gréseuses, au niveau des hautes vallées de la Sarre et de la Zorn. Plus précisément, la plupart sont répertoriés dans le secteur au sud-est et à l'est de Sarrebourg (communes

⁵⁸⁹Burnand 1983 p. 9-10.

Le terme « hameau » semble particulièrement bien convenir ici : rappelons, que d'après George-Verger 1996 p. 234, un hameau peut constituer un passage entre habitat groupé et habitat dispersé, et vice-versa.

Pétry 1977 ; Pétry 1979b ; Pétry 1979c.

de Garrebourg-354, Hultehouse-13, Saint-Quirin-57, Waldscheid, Troisfontaines ...) et, sur le versant oriental des Vosges, dans les environs de Saverne (à Haegen-13, Eckartswiller-81)⁵⁹³.

La fouille réalisée à la *Croix-Guillaume* sur le ban de Saint-Quirin a permis de dégager plusieurs carrières et d'en fouiller spécialement une, entièrement. Des outils de carriers ont été découverts (coins de carrier, broche) ainsi que des restes de taille (stèles, urnes). De nombreux autres fronts de taille ont été mis en évidence.

De manière générale, le grès vosgien a été bien exploité et cela, à toutes les époques. En l'absence de fouilles complètes, les fronts de taille sont souvent difficilement datables. Cependant, du côté alsacien, on a plusieurs points d'extraction de grès clairement utilisés durant l'Antiquité :

- La carrière du *Champagnermühl*, près de Reinhardsmunster, présente des traces d'emboîtures et de piquetage. L'une de ses parois portait l'inscription « *OFFICINA LEC VIII AUG* » prouvant son exploitation par la VIIIe légion, stationnée à Strasbourg à partir de la fin du Ier siècle ap. J.-C..
- Au-dessus de Saverne, sur les pentes sud du Kæpfel, plusieurs affleurements ont été
 exploités et présentent des traces d'outils (piquetage, encoignures, emboîtures). Là
 également se trouve une inscription de la VIIIe légion. Quelques éléments taillés jonchent
 le sol.
- Au-dessus de Saverne, sur le sommet du Baerenkupfel, une zone d'extraction du grès a sans doute été mise en évidence lors des fouilles très récentes menées au sein de l'oppidum du Fossé des Pandours, par S. Fichtl et A.-M. Adam. La présence d'un tesson d'amphore Dressel 1a nous permet de penser que l'extraction a commencé durant l'occupation gauloise.
- Sur les bans de Saint-Jean-Saverne et d'Ernolsheim-lès-Saverne (67), on connaît les carrières antiques du *Polenberg*, du *Rosskopf*, des *Stampflæcher*. De nombreux débris de taille, des meules cassées, des éléments d'architecture ébauchés (conduite d'eau, blocs taillés, chapiteaux ou bases de colonnes...) y ont été retrouvés.

Les marques de la VIIIe légion et le manque d'indices supplémentaires font que les hypothèses restent ouvertes quant à la nature du lien existant entre les hameaux et l'exploitation de ces carrières, s'il y en a bien un. A qui appartenaient-elles ? Font-elles toutes partie du domaine impérial ?

Sans doute peut-on rapprocher cette forme d'occupation du *Camp Celtique de La Bure*, à Saint-Dié, où se trouvent des zones empierrées, avec des trous de poteau, des fragments de cavalier à l'anguipède, de probables zones d'extraction de la pierre 594, même si la chronologie, là, n'est pas la

 $^{^{593} \}mbox{Pour le détail voir les communes dans les inventaires Moselle et Bas-Rhin.}$

Au sein du *Camp* même, mais aussi à proximité à La Salle, site des *Fossottes* : extraction de meules dans la

même (le site fonctionne surtout à la fin de La Tène et à partir des premières invasions barbares)

Enfin, à 1008 m de hauteur, le sanctuaire du Donon-88 a longtemps été interprété comme un sanctuaire confédéral, établi entre Leuques, Triboques et Médiomatriques . Rien ne le prouve, même si la position frontalière n'est sans doute pas anodine et que les populations de toutes les cités aux alentours ont pu le fréquenter. Il faut, de plus, souligner sa position topographique particulière : dans les Hautes-Vosges Cristallines, à la jonction de celles-ci avec les Vosges gréseuses, dominant les sources de la Zorn et de la Sarre, et le haut cours de la Bruche. On y trouve principalement des stèles dédiées à Mercure, et des stèles dédiées au dieu au Cerf (Vosegus ?), ainsi que des colonnes du Jupiter à l'anguipède, les mêmes dieux que ceux honorés dans les petits sanctuaires des hameaux. F. Pétry fait donc le lien entre ce sanctuaire et les hameaux

- La Côte Bajocienne : habitat et parcellaires-fossiles de Neufchâteau à Pont-à-Mousson

Depuis quelques années, M. Georges-Leroy, J.-D. Laffite et une équipe de l'INRA Nancy se penchent sur l'habitat et les parcellaires fossiles, repérés anciennement ent entre Pont-à-Mousson (54) et Neufchâteau (88) Leur implantation sur la Côte Bajocienne, c'est à dire sur des plateaux calcaires ou marno-calcaires, situés aux alentours de 400 m d'altitude, sur lesquels sont installés aujourd'hui de grands massifs forestiers, font que ces structures sont bien conservées en général, sous forme de terrasses et de vastes pierriers, délimitant des enclos, des bâtiments.

La concentration la plus importante s'étend depuis l'ouest de Nancy jusqu'au nord de Neufchâteau, sur 40 km de long et 10 km de large environ. Pour l'instant, quelques secteurs, comme la forêt de Haye, ont fait l'objet d'un inventaire détaillé, de sondages, de travaux partant du cadastre napoléonien. Actuellement, c'est le réseau viaire qui est étudié.

La majorité des bâtiments ont un plan carré ou rectangulaire et leurs murs sont montés en pierres sèches ou liées à l'argile. L'élévation devait être en matériaux légers. Ils peuvent être cloisonnés, mais c'est rare, et comporter une couverture en *tegulae*. Ils sont soit isolés, soit regroupés en hameaux. Toutefois, certains montrent l'emploi de techniques de construction « à la romaine ».

Les parcellaires peuvent s'étendre sur plusieurs centaines d'hectares. Dans la forêt de Saint-Amond,

rhyolithe. Les carrières s'étendent sur 110 ha et fonctionneraient déjà au Hallstatt. Voir la notice composée par B. Triboulot dans la *CAG* 88 p. 321.

Par exemple, Linckenheld 1947 p. 109 : « Sanctuaire s'élevant au sommet de la montagne la plus majestueuse, limite commune de trois cités formant une vraie amphictyonie ... ».

⁵⁹⁶Pétry 1989 p. 89 ; *Bilan Scientifique Alsace – Hors-Série* 2006 p.67.

Olry, Barthélémy, Beaupré s'y étaient déjà intéressés.

Voir, entre autres, Goerges-Leroy-Dupouey-Dambrine-Laffite 2003 ; Georges-Leroy-Laffite 2003 ; Georges-Leroy-Laffite 2004. L'équipe de l'INRA s'intéresse aux parcelles ayant connu une occupation agricole ancienne et étant revenues à la forêt depuis.

un découpage basé sur l'*actus*, et donc un travail d'arpenteur, ont été mis en évidence : la valeur de 3 *actus* est celle qui semble la plus courante ⁵⁹⁹.

Ces structures se développent précocement, au cours du Ier siècle, parfois dès l'époque augustéenne.

Ainsi, entre Sarrebourg et Saverne, et sur de vastes surfaces dans les forêts peuplant les plateaux calcaires situés entre Neufchâteau et Pont-à-Mousson, des parcellaires et des habitats montrent une forme non conventionnelle de peuplement, du moins par rapport à ce qu'on envisage habituellement pour l'époque romaine. Pour les hameaux installés dans les Vosges gréseuses, il semble qu'ils soient surtout installés là pour pouvoir exploiter directement les ressources offertes par la montagne.

6.5 L'habitat rural en Alsace : établissements ruraux et lieux de culte isolés

On ne peut pas dire que l'habitat rural d'époque romaine, pris dans sa globalité, ait passionné les archéologues en Alsace, d'autant que les fouilles, anciennes ou trop partielles, rendent le sujet difficile à traiter. Depuis V. Poinsignon, aucune étude ne lui a été consacrée. D'où l'importance prise par les synthèses publiées dans le *Bilan Scientifique Alsace – Hors Série*, qui dressent un état de plusieurs questions : M. Zehner a rédigé celle sur les *villae*, M.-D. Waton et S. Plouin se sont penchées sur les pratiques funéraires, F. Pétry s'est chargé de celle sur les sanctuaires

A la suite d'un article de C. Schucany consacré à l'environnement de Solothurn et Olten⁶⁰¹, M. Zehner se base sur un classement des établissements ruraux en trois catégories qui « semble bien correspondre aux différents établissements recensés en Alsace » :

- grande *villa* ou *villa rustica*: à plan axial, de plus de 5 ha, avec cour, thermes, riches éléments d'ornementation, *pars rustica* le long de l'enceinte, nécropole(s), temple(s),
- *villa* de taille moyenne, entre 3 et 4 ha, avec cour, probables thermes, *pars rustica* dans la cour,
- ferme de 1 à 3 ha, avec cour, bâtiment agricole, aucune véritable séparation entre *pars urbana* et *pars rustica*.

Cette typologie très détaillée, adaptée à une région précise, peut très difficilement être appliquée en l'état à l'Alsace, étant donné l'avancement des recherches. M. Zehner insiste, avec raison, sur la nécessité de pratiquer des décapages étendus lors des opérations préventives, d'effectuer des prospections au sol, de faire de véritables études de la céramique. Seule une *villa* a fait l'objet de

⁵⁹⁹Laffite 2001-2002.

⁶⁰⁰ Bilan Scientifique Alsace – Hors Série 2006 p. 43-48 (pour les villae); p. 57-65; (pour les pratiques funéraires); p. 67-68 (pour les sanctuaires).

Schucany 1999.

fouilles approfondies, dernièrement, au début des années 2000, en Alsace : celle d'Habsheim-150, qui a bénéficié d'une fouille programmée, de prospections géophysiques et électriques.

Concernant les domaines funéraire et cultuel, S. Plouin, M.-D. Waton et F. Pétry font tous le constat de la différence entre le Bas-Rhin, bien mieux documenté, et le Haut-Rhin. Dans le domaine cultuel, seules les découvertes faites à Biesheim (la zone des *fana*) ont constitué une véritable nouveauté.

Pour la rive droite du Rhin, J. Trümm a publié en 2002 une étude sur l'occupation du sol dans un secteur situé au sud de la Forêt Noire, entre le coude du fleuve et le lac de Constance, comprenant le camp militaire de Dangstetten et le *vicus Iuliomagus* ⁶⁰². Il a mis en évidence :

- la prédominance des villae rusticae, avec galerie de façade et pavillons d'angle, de 120 x 120 pieds romains,
- des bâtiments rectangulaires avec des pièces rayonnant autour d'une halle ou d'une cour centrale.
- des bâtiments rectangulaires montrant un alignement de pièces en L, qui correspondraient à un type local, qu'on trouve entre le fleuve et le *limes* et à un mode de colonisation.

Les villae sont installées sur les terres fertiles, au bas des collines, près de cours d'eau plutôt que dans la Forêt Noire et dans les zones gréseuses. Elles sont séparées par 1,5 km environ, ce qui fait des surfaces à cultiver de 120 à 150 ha.

L'installation de populations civiles intervient à partir des années 70/75, en liaison avec l'installation de camps militaires autour de Rottweil-Arae Flaviae, alors que celle du camp de Dangstetten, vers 15-10 av. J.-C., n'a pas produit de tel phénomène, mais il faut dire que celui-ci est abandonné rapidement, vers 9 ou 8 av. J.-C..

Les établissements religieux en Alsace

Puisque F. Pétry a fait remarquer, récemment, que les recherches sur les établissements religieux n'ont que très peu progressé ces vingt dernières années, hormis à Illfurth Schwarzaecker et à Biesheim (la zone des *fana*), et qu'il existe un très fort contraste entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, aux dépends de ce dernier, il nous semble intéressant de rouvrir le dossier.

Les tableaux ci-dessous récapitulent les données que nous avons répertoriées. Pour plus d'informations, il convient de se reporter aux inventaires. Il ne s'agit que de sanctuaires isolés, dans l'état actuel des recherches. Nous laissons de côté les stèles découvertes isolément. La carte de l'Alsace montre la localisation de ces établissements religieux.

Bas-Rhin

Trümm 2002 p. 152-153.

Nom	Brève description	Datation
Bischoffsheim Eglise	Sanctuaire présumé : nombreux bas reliefs, inscriptions (Jupiter, 3 mutilées) en remploi	Epoque romaine
Diedendorf <i>Moulin de</i> <i>Wolfskirchen</i>	Sanctuaire présumé : découverte lors du creusement d'un canal en 1954. Nombreux fragments de statues.	2 fragments de statues sont datés de mi-IIe si.
Eschau Ferme Bacher	Photo aérienne : <i>fanum</i> , tracé linéaire, fosses. Mobilier signalé à proximité.	Epoque romaine
Grandfontaine <i>Le Donon</i>	Plusieurs bâtiments, stèles votives, inscriptions. Dieu principalement honoré : Mercure.	IIe-IIIe siècles pour l'essentiel
Gundershoffen Hardt	Murs d'un édifice carré (6,50 m de côté), une vingtaine de stèles, un « dépôt de bas-reliefs » de Mercure.	Ier – déb. IVe si.
Hatten Eschenbuch	Couche noire, cendreuse, avec mobilier. 6 stèles dont 5 dédiées à Mercure et inscrites.	Epoque romaine
Ingwiller Ecole	6 stèles votives (dont 4 dédiées à Mercure), 1 colonne à 3 divinités	Epoque romaine
Langensoultzbach Eglise	Sanctuaire présumé : 10 monuments lapidaires en remploi (Mercure, Mars, bloc à quatre dieux).	Epoque romaine
Lembach Gries	Bâtiment de 15 m de long sur 8 m de large, devant le bâtiment : terre mêlée à de la cendre. Nombreuses stèles (Mercure, Vénus et Fortune).	Epoque romaine
Mackwiller Morst	Mithraeum, nombreux restes architecturaux. Sanctuaire de source au Ier siècle? Après sa destruction, un fanum a été construit dans la 1ère moitié du IVe siècle et reconstruit en	160-fin IIIe siècle Ier si. ? IV siècle
Niederbronn-les-Bains Wasenbourg	matériaux légers, dans la 2e moitié du IVe si. 3 bâtiments, 18 éléments lapidaires, dont huit montrent Mercure. Inscriptions	Epoque romaine.
Nordhouse Ramschlag	Photo aérienne : fanum et enclos ?	Epoque romaine
Obenheim Steinoel	Photo aérienne : fanum ?	Epoque romaine
Schweighouse-sur-Moder <i>Eglise</i>	Sanctuaire présumé : éléments lapidaires en remploi (inscriptions, bas-reliefs). 18 éléments lapidaires sont signalés sur la commune, mais leur provenance exacte n'est pas connue.	Epoque romaine

Haut-Rhin

Blodelsheim Grassweg	Photo aérienne : fanum, structures indéterminées	Epoque romaine		
Illfurth Schwarzaecker	Trois <i>fana</i> , bâtiments, aire de crémation	LT finale – Ier-IIe		
		siècles		
Kembs Moulin de	Prospections aériennes : fanum	Epoque romaine		
Kembs				
Petit-Landau	Photo aérienne : fanum, autres structures	Epoque romaine		
Spittelfeld	quadrangulaires			

D'autres découvertes auraient pu figurer dans ces tableaux (surtout pour le Bas-Rhin), au titre de sanctuaires présumés : à Mertzwiller, par exemple, sont signalés des bas-reliefs (dont un montrant Mercure), à Spachbach, un bloc montrant Hercule, à Mittelwihr une inscription votive, ... Elles sont liées à la reconstruction ou à l'agrandissement de nombreuses églises au cours du XVIIIe siècle, travaux durant lesquels les éléments lapidaires ont été découverts en situation de remploi. Nous

faisons figurer les principales dans le tableau, sous la mention « Eglise ».

La carte ⁶⁰³ montre les deux zones où se concentrent les lieux de culte connus : le nord du Bas-Rhin et le long du Rhin, jusqu'à Strasbourg. On a déjà souligné le nombre très important d'éléments lapidaires dédiés à Mercure au pied des Vosges du Nord. Ce fait n'est pas vraiment expliqué. Tantôt on évoque l'influence de Niederbronn-les Bains, surplombée par le sanctuaire de la Wasenbourg, tantôt on évoque la proximité des Vosges gréseuses et donc la facilité à se procurer de la pierre.

Le Rhin et la grande voie Augst-Strasbourg sont jalonnés par plusieurs établissements religieux : Kembs, Petit-Landau, Blodelsheim, Nordhouse et Eschau. Il faut aussi y ajouter la zone de *fana* fouillée à Biesheim (et le mithraeum). Les cinq structures repérées lors de prospections aériennes sont isolées. Elles correspondent toutes à des *fana*, c'est à dire à un double carré concentrique. Seules quelques autres structures mal déterminées (quadrangulaires, fosses ...) les accompagnent.

Dans une étude récente sur les rapports entre sanctuaires ruraux et *villae*⁶⁰⁴, I. Fauduet distingue trois cas : le lieu de culte se situe dans l'enceinte de l'établissement rural⁶⁰⁵, le lieu de culte se situe à l'écart de la *pars urbana*, souvent aux abords de l'enclos, le lieu de culte se situe à l'écart des établissements ruraux. Pour ce dernier cas, I. Fauduet insiste sur l'importance d'une analyse spatiale. Elle cite quelques exemples évoquant une association entre plusieurs établissements et un lieu de culte. En Poitou, à Chauvigny, Archigny et Persac, lieux de culte et établissements ruraux sont séparés par 300, 700 et 600 m.

Pour chacune des cinq structures photographiées, on n'a que des indices d'occupation aux alentours, sauf pour *Moulin de Kembs*, au sud-est de l'agglomération de Kembs-*Cambete*. Blodelsheim *Grassweg* se trouve à environ 5 km au nord d'un des emplacements envisagés pour placer la station de *Stabula* (au sud de Rumersheim-le-Haut). Sur le ban de Nordhouse, 6 sites ont été repérés lors de prospections au sol, et un (Nordhouse *Ochsenfeld*) a été sondé et interprété comme étant un établissement rural. Peu de structures y ont été mises au jour. Sur les bans communaux voisins (Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Plobsheim, Limersheim, Schaeffersheim), plusieurs sites ont été mis en évidence, également. Du côté d'Eschau, au niveau de l'abbaye *Sainte-Sophie*, des vestiges d'époque romaine ont été mis au jour : fondations, sol en terrazzo, mobilier (une tuile estampillée de la VIIIe légion, chapiteaux, fragments d'enduits peints ...). Pour Forrer, ils correspondent à un *fanum*. Pour E. Kurtz et B. Schnitzler, ils correspondent à un *castellum* 6066. Dans l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de se prononcer.

Des vérifications au sol seraient avant tout nécessaires pour préciser les chronologies et la caractérisation de tous ces sites.

Voir figure 23.

Fauduet 2003-2004. Seul X. Lafon avait déjà consacré un article à ce sujet (Lafon 1989).

Comme à Habsheim : édifice dans l'axe de l'entrée du domaine.

Forrer 1929 p. 190-194 ; Kurtz 1985 p. 41-47.

Les établissements ruraux répertoriés en Alsace

Selon P. Le Roux 607 : « ... rien dans l'exploitation des terres ne distingue a priori un bien de l'empereur d'un autre type de propriété. L'absence de villae et la prédominance des petites fermes dans la plaine d'Alsace, lues habituellement comme l'indice de terres réservées au domaine de l'empereur, doivent être comprises comme la conséquence d'une histoire agraire originale. ». L'Alsace a-t-elle emprunté une voie différente des régions voisines ? N'y a-t-il pas de villae, d'établissements avec pars urbana et pars rustica? Et qu'entend P. Le Roux par « petites fermes »?

Les tableaux suivants vont nous permettre de contredire cette affirmation de P. Le Roux. Nous y avons récapitulé la situation des établissements ruraux ayant livré des éléments correspondant aux « critères romains », que ce soit au niveau architectural, au niveau du décor (enduits peints, mosaïque, marbre) ou au niveau du confort (hypocauste)⁶⁰⁸. Etant donné que les explorations sont très souvent anciennes et/ou partielles, certaines informations (plans, datations) sont à prendre avec précaution.

Bas-Rhin⁶⁰⁹

Nom du site	Plan, superficie	Décor et confort	Datation	Région naturelle
Duntzenheim <i>Am Steinberg-77</i>	établissement à galerie de façade (100 x 50 m)	Moellons en calcaire	Ier-IIIe siècle	Kochersberg
Epfig Sandweg-82	?	Enduits peints, hypocauste	IIe siècle	Collines sous- vosgiennes
Gunstett <i>Forêt de</i> <i>Kreuzhecke-91</i>	Dispersion sur 2-3 ha	Enduits peints, hypocauste	Fin Ier siècle – IVe siècle	Outre-Forêt
Haguenau et Schirrhoffen Steinfeld, Altgfeld-92	A Altgfeld, 20 ha	Mosaïque, hypocauste	Epoque romaine (?)	Rieds, zones humides
Illkirch-Graffenstaden Ostwinkel-97	?	Enduits peints, hypocauste	IIe siècle	Rieds, zones humides
Kirchheim Palais-101	Rectangulaire, abside	Hypocauste (thermes privés ?)	Ier-IIe siècles	Kochersberg
Lupstein Village-106	Au moins 500 m de long	Enduits peints	IIe-IIIe siècles	Kochersberg
Niederbronn-les-Bains <i>Riesacker-115</i>	Bâtiment de 60 m, 2 absides aux extrémités	Hypocauste	Epoque romaine (?)	Vosges gréseuses
Niederbronn Ebershoeltzel-116	Bâtiments, dont thermes privés	Hypocauste, enduit peint	Mi IIe – IVe siècles	Vosges gréseuses

⁶⁰⁷Le Roux 1998 p. 188.

Soit avec un plan assez bien identifié, soit ayant livré du mobilier significatif (décor, confort), ou les deux ensemble.

Nous ne comptons pas les établissements ruraux d'Alsace Bossue, puisque ce secteur extrême-orientale du Bassin Parisien appartenait aux Médiomatriques durant l'Antiquité.

Oberbronn Frohret-120	Bâtiments, maçonnés ou matériaux légers		IIe – IVe siècles	Vosges gréseuses
Romanswiller <i>Bruegel-127</i>	Bâtiment avec galerie de façade et cour (?)	?	Fin Ier – début IIIe siècle	Collines sous- vosgiennes
Schweighouse-sur-Moder <i>Heitzenfeld-135</i>	?	Hypocauste, enduits peints	Epoque romaine (?)	Collines loessqiues
Soultz-sous-Forêts <i>Brett-</i> 136	?	Hypocauste, enduits peints, mosaïque	2º moitié du Ier si. – IIIe siècle	Outre-Forêt
Sundhouse <i>Rembuehl-138</i>	?	Enduits peints, hypocauste	Epoque romaine (?)	Rieds, zones humides
Wasselonne <i>Galgenberg-142</i>	Plan symétrique, galerie de façade ?	?	Epoque romaine (?)	Kochersberg

Haut-Rhin

Friesen Murenmatt-17	Enceinte, entrée monumentale, cour, tours, partie résidentielle	?	Ier-IIIe siècles	Sundgau
Rouffach Ancienne Halle au Blé-18	12 ha (estimation)	Hypocauste, marbre, enduits peints, mosaïque	Ier-IIIe siècles	Rieds, zones humides, au pied des collines sous- vogiennes
Habsheim <i>Landserer</i> Weg-150	8 ha (enclos)	Bâtiment avec ailes et cour	mi-Ier-mi-IVe si.	Hardt, proximité du Sundgau
Illzach Am Weiher-21	Bâtiment Ier siècle, villa (IIe-IIIe siècles), début IVe siècle : construction polygonale, mi IVe : remplois, bâtiments en matériaux en légers	Hypocauste, enduits peints	Plusieurs occupations se succèdent du Ier siècle au début du Ve siècle. <i>Villa</i> : IIe – fin IIIe siècles (vers 275)	Vallée de l'Ill, zones humides
Horbourg-Wihr <i>Obere Rubackerlange-152</i>	Enclos, bâtiments excavations		Epoque romaine (?)	Vallée de l'Ill, zones humides
Bergheim Froen- Bockenbruck-158	?	Enduits peints, plusieurs mosaïques, marbres	Epoque romaine (?)	Collines sous- vosgiennes
Merxheim <i>Am</i> Saeffelnhaeg-159	2 bâtiments rectangulaires	Enduits peints, marbres	Mi IIe – fin IIIe siècle	Rieds, zones humides
Meyenheim « RN 422 »- 160	?	Enduits peints, mosaïque, hypocauste	Début Ier, Fin Ier – IIe siècles	Vallée de l'Ill
Soultz-Haut-Rhin <i>Hoest-Hoch-161</i>	Plan quadrangulaire, galeries, cour, petites	Hypocauste	Haut-Empire	Collines sous- vosgiennes

	constructions				
	dans la cour				
Steinbrunn-le-Bas	Bâtiment de 5	Enduits peints	Ier siècle − 2 ^e	Sundgau	
Kalaecker-Grossbock-162	pièces, élévation		moitié du IIIe		
	en matériaux		siècle		
	légers				
Koestlach Bürgelgarten-	Villa à plan	Hypocauste,	2 ^e moitié du IIe	Sundgau	
163	symétrique, cour,	enduits peints,	siècle – fin IVe	2 112211 2011	
	péristyle (?),	mosaïque	siècle		
	thermes privés	ino surque	510010		
Eguisheim <i>Ober-</i>	?	Hypocauste	Epoque	Collines sous-	
Sauweid-165			romaine (?)	vosgiennes	
Grussenheim Nachtweide-	Sur plus de 6000	Hypocauste,	mi-Ier – début	Vallée de l'Ill	
154	m2	enduits peints,	IIIe siècle	, which do I in	
		stuc, marbre	2110 510010		
Wintzenheim	Galerie de façade	Enduits peints,	2 ^e moitié du II	Collines sous-	
Obersoedlen-167	,	marbres colorés	siècle	vosgiennes	
Wintzenheim Wagenweg-	Bâtiment 36 x 27	Hypocauste,	IIe-IVe siècle	Collines sous-	
168	m	enduits peints,		vosgiennes	
		marbre, stucs			
Eguisheim <i>Muhlengarten</i>	Enceinte de 180	Enduits peints	Ier-IIe siècles	Collines sous-	
et Vicinalstrasse-170	m de côté,	1	(IVe siècle ?)	vosgiennes	
	fondations,		(= / = 210010 1)		
	abside (?)				
Hartmannswiller	Péristyle	Marbres, enduits	Epoque	Collines sous-	
Schimmelrain-174		-	romaine		
Aspach-le-Bas Kling-188	Vaste bâtiment		LT finale –		
			époque romaine		
			(?)		
Schimmelrain-174	,	peints, mosaïque,	romaine LT finale – époque romaine	Vosgiennes Sundgau	

Le Haut-Rhin fournit là plus de matière que le Bas-Rhin. Dans ce dernier département, les établissements connus montrent malgré tout les mêmes tendances que dans le sud de la région.

De très nombreux plans ne sont connus que partiellement, voire très partiellement. Malgré tout, les prospections aériennes ont montré que les *villae* à galerie de façade ne sont pas exceptionnelles.

Les enduits peints et les hypocaustes sont assez fréquents. Les marbres et les mosaïques le sont moins. Sans doute permettent-ils, comme ailleurs, de distinguer les établissements de fort statut, des établissements moindres. Parmi les établissements repérés en prospections au sol ou lors d'observations, quelques-uns ont livré des matériaux de cette sorte (mosaïque, marbre) : à Dangolsheim, à Eckbolsheim, à Kirchheim, à Uhlwiller, à Zehnacker, pour le Bas-Rhin, à Beblenheim, pour le Haut-Rhin.

Au niveau du choix d'implantation, la préférence semble aller aux zones humides, aux collines sousvosgiennes et aux collines loessiques (Sundgau, Kochersberg). Les indices d'occupation confirment cette répartition générale. Le seul secteur moins représenté est celui de la Hardt et les zones sèches aux alentours. Mais peut-être s'agit-il là d'un déficit de la recherche.

Pour la chronologie, beaucoup de datations étant anciennes et incertaines, on ne peut pas en tirer grand-chose. Tout au plus peut-on envisager parfois une origine laténienne, de par quelques éléments

de mobilier : un potin à Steinbrunn-le-Bas *Kalaecker-Grossbock*, de la céramique précoce à Meyenheim « RN 422 ». Pour l'occupation tardive, un mouvement d'abandon semble s'esquisser vers la fin du IIIe siècle. Mais plusieurs établissements paraissent perdurer jusqu'au IVe siècle.

Ainsi, contrairement à ce qu'affirme P. Le Roux, l'Alsace, en dépit d'un important déficit en travaux sur les établissements ruraux, ne paraît pas se distinguer de la Lorraine.

Egalement, d'un point de vue général, comme dans les autres régions étudiées dans les Trois Gaules, la Lorraine et l'Alsace montrent une diversité importante au niveau de l'habitat rural : des établissements riches, voire très riches, cohabitent avec des établissements plus petits, voire modestes, comme ceux des hameaux vosgiens ou de la Côte bajocienne.

Quant à la question des hameaux, de l'habitat aggloméré et de l'habitat dispersé, elle se pose au niveau des hameaux vosgiens, mais aussi des établissements religieux isolés : si un de ces établissements religieux dessert plusieurs *villae*, on peut s'interroger sur l'existence d'éventuels regroupements d'établissements, restant malgré tout à l'écart les uns des autres, chacun sur son domaine.

Chapitre 7 : Des territoires en mouvement ?

Après avoir examiné les itinéraires prépondérants du point de vue des Romains et tenter de discerner des voies d'importance régionale, après avoir passé en revue les agglomérations et défini un « corpus » cohérent pour notre étude, après avoir dressé les grandes lignes de l'occupation rurale, nous allons nous placer dans le cadre du territoire civique, en examinant l'organisation interne de chaque cité : Médiomatriques, Leuques, Rauraques et Triboques. Comment ces territoires sont-ils structurés, quelles sont les évolutions depuis La Tène finale et quels changements peut-on percevoir au sein même de la période étudiée ?

Préalablement, dans un premier temps, nous allons reprendre la question des agglomérations, en donnant cette fois-ci quelques orientations typologiques, pour ensuite essayer de mettre en évidence les réseaux d'agglomérations, et vérifier si celles-ci jouent un véritable rôle structurant au sein des quatre cités.

Dans un deuxième temps, nous allons nous pencher sur la présence des militaires et sur la défense des territoires, particulièrement sur une éventuelle différence entre Germanie Supérieure et Gaule Belgique, au niveau de notre zone d'étude.

Enfin, dans un troisième temps, nous allons définir l'organisation interne de chaque civitas.

7. 1 Typologie et agglomérations

Dans sa récente synthèse sur les agglomérations de la cité des Médiomatriques 610, J.-P. Petit fait un point rapide sur les typologies d'agglomérations et concède que l'état différentiel de la recherche et la variabilité des critères appliqués, au sein d'une même région ou entre plusieurs régions, constituent un véritable problème pour établir de telles typologies. Pourtant, l'exercice semble indispensable, même sans atteindre un niveau élevé de complexité : on peut en rester à la distinction de petites, moyennes et grandes agglomérations, par exemple.

Quelques exemples

Lors du colloque Aquitania organisé en 1990 à Bordeaux, traitant des « Villes et agglomérations

⁶¹⁰CAG 57 p. 161-162.

Tassaux 1994 p. 201 : la typologie est « une étape nécessaire , et non une fin en soi ».

urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule », M. Mangin et F. Tassaux ont établi un « essai de typologie ». Pour cela, ils ont utilisé 6 critères ⁶¹²:

- l'extension des vestiges attestés
- l'organisation urbaine
- la présence d'édifices publics et d'un habitat privé
- des indices d'activités productives
- l'assiette du site et sa situation géographique
- les mentions dans la littérature antique ou dans les inscriptions.

Ils définissent ainsi quatre types certains, un cinquième n'étant qu'envisagé.

Le type 1 concerne les villes : fonctions secondaires et tertiaires développées, surface significative, parure monumentale et architecture privée notable. Ce type est divisé en deux sous-groupes : les « vraies villes moyennes ou petites » et les « agglomérations semi-urbaines », c'est à dire montrant un équipement réduit, par exemple, ou les agglomérations promues chefs-lieux d'une cité durant l'Antiquité tardive.

Le type II traite des bourgs et bourgades : ceux-ci ne possèdent pas de monuments. Ils possèdent, en revanche, des activités productives dominantes et/ou variées. Le type III correspond aux agglomérations avec fonctions religieuses prédominantes :

- les « agglomérations sanctuaires » : avec habitat et sanctuaire,
- les « complexes religieux apparemment sans habitat » : il s'agit de « villes potentielles »,
- les stations thermales.

Le type IV s'applique aux stations routières : du relais de poste, avec quelques maisons, à la bourgade mal appréhendée par les travaux archéologiques., leur existence est liée à leur implantation aux abords d'une voie. Le type V, c'est à dire l'agglomération rurale ou village, n'a pas été reconnu en Aquitaine. Ceci dit, M. Mangin et F. Tassaux précisent qu'entrent dans ce type des sites comme le *Wasserwald* chez les Médiomatriques.

Dans sa présentation des « agglomérations secondaires de Lorraine », lors du colloque de Bliesbruck⁶¹³, J.-L. Massy a classé ces agglomérations par fonction prédominante, en précisant que certaines peuvent glisser d'une catégorie à l'autre :

1) les groupements liés à l'exploitation rurale (Baâlon, Cutry, Grostenquin⁶¹⁴, Liffol, *Nasium*, Nomény, Sarrebourg, Saint-Laurent-sur-Othain, Senon, et Bliesbruck, avec un petit doute exprimé pour cette dernière). Leur superficie varie de 10 à 25

Petit-Mangin-Brunella 1994b p. 103-104. J.-L. Massy emploie le terme « classement ».

⁶¹²Mangin-Tassaux 1992 p. 463-465.

Rappelons que nous n'avons pas comptabilisé comme agglomérations : Liffol, Grostenquin ; Saint-Laurent-sur-Othain.

- ha. Ces agglomérations sont situées au cœur de régions agricoles riches, comportant de nombreuses *villae* dans leur environnement.
- 2) les groupements liés à la circulation routière (Scarponne, Soulosse, Bar-le-Duc, Delme, Manheulles, Pannes, Vionville)⁶¹⁵. Ces agglomérations se trouvent sur les « axes routiers rectilignes créés sans doute à l'époque augustéenne », mais aussi sur des axes plus mineurs. Leur superficie va de 4 à 10 ha environ. Soulosse, Hettange-Grande et Sarrebourg appartiennent aussi à cette classe, mais avec une superficie plus importante. J.-L. Massy estiment que celles-ci, de par leur riche environnement rural, ont connu un développement plus poussé.
- 3) les groupements liés aux activités de production (Escles, Marsal, Corny, Yutz, Florange, La Madeleine, les habitats des sommets vosgiens). J.-L. Massy reconnaît que pour ces établissements, et particulièrement, Escles, Marsal, La Madeleine, « les sites sont souvent très éclatés, recouvrant des espaces si importants que donner des chiffres de surface n'a plus beaucoup de sens » 616.
- 4) les groupements avec fonction cultuelle prédominante. J.-L. Massy distingue Grand, Tarquimpol, avec leur vaste superficie, Deneuvre, Plombières, Vittel, avec leurs eaux aux vertus curatives. Einville, Laneuveville, Sorcy, Sainte-Ruffine sont, à ses yeux, des établissements de ce type, mais de taille modeste ⁶¹⁷. Il se pose la question d'y ajouter Le Hérapel et Sion.

Plus généralement, à l'issue du colloque de Bliesbruck, ont été distinguées : des agglomérations primaires (chefs-lieux de cité), des agglomérations urbaines, des agglomérations à fonction économique et de circulation, des agglomérations à fonction spécifique (productive ou religieuse), et des agglomérations en rapport avec un camp militaire. Ces catégories ne nous semblent guère convaincantes, car trop proches : une « agglomération primaire » comme Metz, capitale des Médiomatriques, est aussi une « agglomération urbaine » ; une agglomération « à fonction productive » est aussi une « agglomération à fonction économique ».

On voit que la question de la fonction, en liaison avec celle des monuments ou celle de la connaissance de l'environnement rural a joué un rôle déterminant dans ces réflexions remontant au début des années 1990. On peut aussi se baser sur des données différentes, comme le fait C. Raynaud

Manheulles, Pannes et Vionville ne sont pas, à nos yeux, dans l'état actuel des recherches, des agglomérations. Nous n'avons pas compté Escles et La Madeleine parmi les agglomérations. Pour sa part, J.-L. Massy évoque aussi Boucheporn, Lavoye et Avocourt dans cette catégorie, même si ces établissements ne sont pas pris en compte dans l'*Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*.

Nous n'avons pas retenu non plus Vittel, Laneuveville, Sorcy, Sainte-Ruffine parmi les agglomértions.

dans l'introduction des *Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*⁶¹⁸. Il classe d'abord les agglomérations selon leur superficie. Ensuite, afin de se pencher sur l'évolution du réseau, il ajoute des paramètres topographiques et, surtout, chronologiques. Cinq classes se détachent alors : les agglomérations d'origine préromaine désertées avant la fin de l'Antiquité, les agglomérations d'origine préromaine occupées jusqu'au Moyen-Âge, les agglomérations d'origine gallo-romaine désertées avant la fin de l'Antiquité, les agglomérations du Haut-Empire occupées jusqu'au Moyen-Âge, les agglomérations de l'Antiquité tardive.

Pour le Berry, ou plutôt la cité des *Bituriges Cubi*, une longue liste de critères a été établie ⁶¹⁹: superficie, existence d'un tissu urbain, nombre des nécropoles, position par rapport aux voies et aux cours d'eau, chronologie, existence d'une parure monumentale, inscriptions et chronologie. Seules les activités artisanales ont été laissées de côté, car il est difficile d'en évaluer l'importance. Ont été alors distinguées des petites agglomérations, des agglomérations moyennes, des pôles secondaires, des pôles dynamiques, des agglomérations principales et le chef-lieu. Ce classement a permis de démontrer qu'autour du chef-lieu existe une couronne de villes moyennes et qu'à 40 km ou plus du chef-lieu, Bourges, se trouve les pôles majeurs du réseau (Saint-Marcel, Néris, Levroux, Drevant).

Nouvel essai de classement pour notre zone d'étude

D'après les définitions du terme « ville » données au chapitre 5, et d'après les typologies exposées cidessus, la ville est avant tout une concentration de services, d'activités. Dans l'introduction générale de l'*Histoire de l'Europe urbaine*, les auteurs refusent de donner une définition stricte de la « ville » ⁶²⁰, parce que celle-ci « n'est pas une catégorie normative ». En revanche, ils concèdent que « la ville est un phénomène total où se condensent l'économique et le social, le politique et le culturel, le technique et l'imaginaire ... ».

Pour établir un classement de nos quarante-trois agglomérations ⁶²¹, il peut être intéressant d'additionner les fonctions connues : l'inverse du classement selon la « fonction prépondérante » de J.-L. Massy, en quelque sorte. On a déjà vu que, souvent, seul le chef-lieu de *civitas* est considéré comme une ville ⁶²². Un tel mode de classement peut alors permettre de définir l'existence de « villes » autres que les chefs-lieux, d'établir une hiérarchie simple entre les agglomérations.

Raynaud 2002 p. 41-47. C. Raynaud évoque un « tri » plutôt qu'une typologie. La période prise en compte va du VIe si. av. J.-C. jusqu'au Xe si. ap. J.-C..

Batardy-Buchsenschutz-Dumasy 2001 p. 81-83.

Pinol 2003 p. 7.

Voir figure 24.

Par exemple, Le Roux 1998 p. 195 : « Lieu civilisé par excellence et centre du pouvoir local, la ville était avant tout un chef-lieu de cité. ».

Bien sûr, qu'il s'agisse d'un classement par la « fonction prépondérante » ou d'un classement additionnant les fonctions, on est tributaire de l'état des recherches. Souvenons-nous qu'il y a à peine quelques années, on ne savait rien ou pas grand chose de la zone des *fana* de Biesheim, ou de celle de *La Petite Hayette* à Senon.

Après le tableau ci-dessous, qui récapitule les fonctions connues pour chacune des agglomérations retenues sur notre zone d'étude, mais qui fait figurer aussi d'autres critères, nous allons tenter d'établir un classement qui tiendra compte d'une chronologie globale.

Dans le tableau, les agglomérations sont regroupées par cités. On y fait figurer :

- la position par rapport aux voies importantes (« V. »). Une croix marque le passage d'une voie majeure dans ou tout à proximité de l'agglomération.
- la fonction administrative (« Ad. »). On entend par là ce qui a trait à l'administration de la *civitas*, au pouvoir local.
- la fonction productive (« P. ») : si une zone artisanale est clairement identifiée et localisée dans l'agglomération. Lorsqu'il n'y a que des indices de production (des scories ou un four dont on ne sait pas s'il est isolé ou non, par exemple), on le signale par un « ? ».
- la fonction religieuse (« R. ») : une importante zone cultuelle est-elle connue dans les environs proches de l'agglomération ? Lorsque l'existence d'un sanctuaire est supposée, on le signale par : « ? ».
- la fonction militaire (« Mil. ») : lorsqu'un camp est connu à proximité de l'agglomération, lorsqu'une agglomération possède une enceinte ou une fortification en son sein.

Ce qu'on sait de la chronologie de chaque agglomération figure aussi dans le tableau, ainsi que la superficie (« Sup. »).

Nom	Cité	Sup.	V.	Ad.	Р.	R.	Mil.	LT finale ?	Début ?	Fin ?	Conti -nuité ?	Remarques éventuelles
Hettange- Grande – Caranusca (?)	?	15- 20 ha	X		X	?			1 ^{ère} moitié du Ier siècle		X	
Pont- Verdunois	?	10 ha	X		X	?			Ier siècle	IVe siècle		
Seltz- Saletio	?	20 ha	X		?	?	?	?			X	

Bar-le-	L.	10-	X	?			?	Début		X	
Duc -		15 ha						Ier siècle			
Caturices											
Camp de	L.	3,1		X	?	X	X		Fin		Occupation
La Bure		ha							IVe si.		au Bas-
											Empire
											surtout
Deneuvre	L.	5 ha		?	X	?	?	mi-Ier	Début		
								siècle	Ve		

										siècle		
Grand	L.	60 ha				X			mi-Ier	mi-IVe	X	
									siècle	siècle		
Naix-aux-	L.	120	X		X	X		X			X	
Forges -		ha										
Nasium												
Plombières	L.	7000				?						Epoque
-les-Bains		m2										romaine
Sion	L.	10 ha				X	X	X			X	
Soulosse-	L.	1 ha	X		X		X		mi-Ier		X	Superficie
sous-Saint-									siècle			du <i>castrum</i>
Elophe-												
Solimariaca	L.	11 ha	X	X	?	?	N/				3 7	Enagua
Toul-	L.	11 na	X	X	?	?	X				X	Epoque romaine.
Tullum												Superficie
												du <i>castrum</i>
Dieulouard	L. ?	8 –	X		?		X		Début		X	
-Scarponne		10 ha			•				Ier siècle			
Scarponna												
Einville-	L. ?	100				X						Epoque
au-Jard		ha										romaine
Avocourt	Méd.	35			X				Ier siècle		X	
,		ha										
Bliesbruck	Méd.	20			X				mi-Ier		X	
		ha							siècle			
Corny-sur-	Méd.	10			X			X			X	
Moselle		ha			11			11			11	
Delme /	Méd.	?	X		?				He siècle	Ve		
Haut de		•	21		•					siècle		
la Côte –										510010		
Ad Duode-												
cimum												
Florange	Méd.	12	X		X	?			1 ^{ère}	Fin	?	
		ha							moitié	IVe		
									du Ier	siècle		
	3 5 6 1							_	siècle			
	Méd.	10-			X	X	X	?	Début	Fin		
Hérapel		15							Ier siècle	IVe		
		ha								siècle		
Lavoye	Méd.	40			X			X	Ier siècle		X	
		ha										
	Méd.		X		X			X			X	
Côte St												
Jean												
Metz- Di-	Méd.	70	X	X	X	X	X	X			X	
vodurum		ha										
		mini										
Nomény	Méd.	20			?	?	?		2 ^e moitié	Début		
·		ha							du IIe	Ve		
		maxi							siècle	siècle		
Pierre-à-	Méd.	15	X		X				Début	IVe		
				Ī		Ī	I	I	Ier siècle			1
Villé		ha								siècle		
	Méd.	ha 15-	X			X			1 ^{ère} moitié	Début		

Saravi (?)		ha							du Ier siècle	siècle		
Senon	Méd.	20 ha			X	X	X	X	Siccio		X	
Tarquim- pol – Decem Pagi	Méd.	120 ha maxi	X		?	X	X	?	Début du Ier siècle		X	
Verdun - Virodunum	Méd.	60- 65 ha	X		?		X	X			X	Chronologie mal connue
Biesheim- Argento- varia	Rau.	60 ha	X		X	X	X	?	Début Ier siècle		X	
Horbourg -Wihr	Rau.	50 ha			X		X		Début Ier siècle		X	
Kembs- Cambete	Rau.	30 ha	X		?	?	?		début du Ier siècle	IVe siècle	?	
Sierentz – Uruncis (?)	Rau.	15- 20 ha maxi	X		X	?		X	1 ^{ère} moitié du Ier siècle		X	Rupture fin IIIe siècle ?
Wittels- heim	Rau.	20 ha			?				Ier siècle	IVe siècle		
Cutry	Trév					?		X			X	
Baâlon	Trév . ?	6 ha mini			X			?	mi-Ier siècle		?	
Benfeld- Ehl - Helvetus	Tri.	20 ha	X		X	?	?	X			X	
Bourgheim	Tri.	20 ha			X			X			X	
Brumath- Brocomagus	Tri.	35 ha	X	X	X	?	?		Fin du Ier si. av. JC.		X	
Niederbronn - les-Bains	Tri.				?	X					X	Epoque romaine
Reichs- hoffen	Tri.	20 ha maxi			X	?			Ier siècle	Mi- IVe siècle (?)		
Saverne- Ville – Tres Tabernae	Tri.		X		?		X		Ier siècle	IVe – Ve siècle ?		
Strasbourg - Argentorate	Tri.		X	X	X	X	X		Début du Ier siècle	-	X	

Bon nombre d'agglomérations ont une superficie d'environ 10-20 ha. Les exemples inférieurs sont rares : Deneuvre (il s'agit de la superficie certaine), Baâlon (il s'agit d'une superficie minimale),

Plombières (les 7000 m2 données correspondent aux installations thermales, le restant de l'occupation étant très mal connu). Avec les chefs-lieux de cité (sauf Toul), les exemples supérieurs sont plus courants : Naix-aux-Forges, Grand, Einville-au-Jard, Avocourt (35 ha), Lavoye (40 ha), Metz, Tarquimpol, Verdun, Biesheim, Horbourg-Wihr, Kembs, Brumath, Strasbourg. Pour Lavoye, Avocourt, Einville-au-Jard, Kembs et Horbourg, ce ne sont que des superficies estimées. Il faut souligner les très vastes superficies de Naix (120 ha) et Tarquimpol (environ 50 ha sur la presqu'île, dispersion sur 120 ha), en dehors des chefs-lieux de cité.

En additionnant les fonctions, la superficie ⁶²³, quand celle-ci est supérieure à 20 ha, la position sur une voie importante, et la transmission du nom par les sources anciennes ⁶²⁴, on arrive à un chiffre (de 0,5 à 8) qui traduit le « poids » de l'agglomération :

Nom antique connu = 1 Nom antique supposé = 0,5 Sur une voie importante = 1 Superficie supérieure à 20 ha = 1 Par fonction = 1 Par fonction supposée = 0,5

On y intègre des critères chronologiques, en ajoutant 1, lorsque l'agglomération montre une très longue durée d'occupation, depuis La Tène finale 625, avec une continuité avérée après l'époque romaine, et 0,5 lorsque l'occupation commence à La Tène finale et se termine durant l'Antiquité tardive, ou qu'elle commence au début de l'époque romaine (fin du Ier siècle av. J.-C. ou durant le Ier siècle ap. J.-C.) et qu'elle continue.

Ainsi, on obtient trois groupes⁶²⁶.

De 0,5 à 1,5	Groupe 1: il faut signaler	Plombières-les-Bains-38
	que certaines de ces	Bliesbruck-42
	agglomérations pâtissent	Nomény-61
	d'une exploration	Wittelsheim-20
	archéologique partielle	Cutry-62
	(Wittelsheim, Plombières,	Baâlon-22

Etant donné que l'extension maximale des agglomérations n'est pas souvent bien appréhendée, on ne comptabilise que les vastes superficies, afin de ne pas « pénaliser » des sites comme Baâlon ou Deneuvre, pour lesquels on donne les superficies minimales.

Sources littéraires ou itinéraires. Les inscriptions ne sont pas prises en compte.

⁶²⁵ Seules sont comptabilisées les agglomérations avec une origine laténienne avérée.

Voir figure 25.

	Nomény, Cutry).	Reichshoffen4
De 2 à 3,5	Groupe 2 : il regroupe le	Hettange-Grande-47
	plus grand nombre	Pont-Verdunois-29
	d'agglomérations. Elles sont	Seltz-8
	très variées. Seltz a connu	Bar-le-Duc-25
	des fouilles (menées par JJ.	Camp de La Bure-34
	Hatt) après les destructions	Deneuvre-58
	de la 2 ^e guerre mondiale.	Grand-40
	Depuis seules des	Sion-65
	observations ponctuelles ont	Einville-au-Jard-63
	enrichi nos connaissances.	Avocourt-28
	Bar-le-Duc est dans une	Corny-sur-Moselle-44
	situation comparable	Delme-52
	(fouilles limitées dans les	Florange-45
	années 60, ramassages et	Le Hérapel-43
	observations ponctuels).	Lavoye-30
	Einville a bénéficié de	Marsal-48
	prospections aériennes,	Pierre-à-Villé-27
	surtout. Les autres	Sarrebourg-49
	agglomérations ont connu	Horbourg-Wihr-15
	des explorations plus	Sierentz-19
	récentes (fouilles	Bourgheim-2
	préventives, programmées,	Niederbronn-les-Bains-3
	prospections).	Saverne-7
4 et plus	Groupe 3: logiquement, on	Naix-aux-Forges-23
	y retrouve les chefs-lieux de	Soulosse-sous-Saint-Elophe-37
	cité, mais pas seulement. Il	Toul-66
	existe de fortes différences	Dieulouard-Scarponna-59
	au niveau de la connaissance	Metz-41
	qu'on a de ces	Senon-24
	établissements : Verdun n'a	Tarquimpol-50
	pas fait l'objet d'une grosse	Verdun-33
	fouille, alors que des	Biesheim-14
	volumes de la Carte	Kembs-16
	Archéologique de la Gaule	Benfeld-1
	ont pu être consacrés à Metz	Brumath-9

	et Strasbourg.	Strasbourg-11 et 12
--	----------------	---------------------

Le groupe 1 contient le plus petit nombre d'agglomérations : certaines parmi celles-ci n'ont pas forcément bénéficié de travaux archéologiques suffisamment complets. Aucune n'est située sur un des axes majeurs.

Bliesbruck et Baâlon semblent orientées vers leur environnement rural. En plus d'être à l'écart des axes routiers principaux, les deux sont situées à quelques kilomètres d'un cours d'eau important (Meuse et Sarre). Plombières paraît concentrée sur son activité thermale, autour des eaux chaudes.

Au niveau chronologique, Cutry est la seule à avoir une origine laténienne avérée, dans l'état actuel des recherches. Les autres se développent durant le Ier siècle ap. J.-C., voire au IIe siècle (pour Nomény).

Le groupe 2 contient le plus grand nombre d'agglomérations : elles sont vingt-trois.

Sur ces vingt-trois, sept ont des origines laténiennes certaines, quatre ont des origines laténiennes supposées. Hettange-Grande et Florange, sur la voie Lyon-Trèves, *Pierre-à-Villé* sur la voie Reims-Metz par Verdun, Sarrebourg sur la voie Strasbourg-Metz, se développent au cours de la 1^{ère} moitié du Ier siècle ap. J.-C. Les origines des autres agglomérations, installées sur les axes majeurs (Saverne, *Pont-Verdunois*, Delme), ne semblent pas évaluées avec précision. Les dernières, celles qui ne sont pas sur un axe majeur et qui n'ont pas d'origine laténienne avérée ou supposée, se développent au début du Ier siècle (Horbourg), au courant du Ier siècle (Avocourt, Grand), ou à une époque mal déterminée (Einville-au-Jard, Niederbronn).

Il faut noter les agglomérations jalonnant le Saulnois : deux agglomérations sur la voie Metz-Strasbourg, Marsal et Delme, toutes deux sur des reliefs dominant la voie, mais peut-être aussi avec une implantation en fond de vallée, et Tarquimpol (appartenant au groupe 3), aux confins de la vallée de la Seille. En Argonne, deux agglomérations, *Pierre-à-Villé* et *Pont-Verdunois*, sont dites «installations routières » deux autres, Avocourt au nord de la voie Reims-Metz, Lavoye, au sud de cette même voie, sont au cœur des zones artisanales et devaient concentrer des activités liées aux ateliers : marché, commerce, distribution ?

Les vingt-trois agglomérations du groupe 2 montrent une grande variété :

- agglomérations de l'Argonne tournées vers la production céramique,
- agglomérations avec source et sanctuaire (Deneuvre, Grand, Niederbronn, par exemple),
- agglomérations avec activités artisanales bien identifiées (Florange, Bourgheim ...),

C'est dans ce groupe aussi qu'on trouve les agglomérations implantées sur des hauteurs (Le Hérapel, Sion, Deneuvre, Delme, Marsal ...), des agglomérations implantées au débouché des vallées

-

⁶²⁷Gazenbeek-Van der Leuuw 2003 p ; 284. On pourrait y ajouter Vienne-la-Ville, dans le département voisin, et la vallée de l'Aisne, à l'ouest du massif de l'Argonne, également dite « installation routière ».

vosgiennes (Saverne, Niederbronn, Sarrebourg) et des agglomérations implantées dans les vallées (Horbourg-Wihr, Bar-le-Duc, Florange).

Le groupe 3 contient les chefs-lieux de cité (du Haut-Empire comme du Bas-Empire), mais pas seulement (Senon, Soulosse-sous-Saint-Elophe, Dieulouard-*Scarponne*, Naix, Tarquimpol, Benfeld, Biesheim, Kembs), en tout 13 agglomérations. Une seule agglomération de ce groupe (Senon) se trouve à l'écart du réseau routier et hydrographique principal. Les autres, chefs-lieux ou non (Soulosse, Naix, Biesheim, Kembs, Benfeld, Tarquimpol, Dieulouard) sont sur les voies et à proximité des cours d'eau principaux (Rhin, Moselle, Meuse, Ornain et entre la Sarre et la Seille pour Tarquimpol).

Du point de vue chronologique, Benfeld, et plus à l'ouest, Metz, Naix, Senon, et dans une moindre mesure, Verdun, pour laquelle c'est moins certain, possède une origine laténienne. Cette origine est supposée pour Biesheim et Tarquimpol, mais dans l'état actuel des recherches, les débuts des deux agglomérations sont à placer au début du Ier siècle. Tout comme les débuts de Brumath, Strasbourg, Dieulouard-Scarponne, Kembs et peut-être Toul. Ceux de Soulosse-sous-Saint-Elophe sont plus tardifs ou alors mal appréhendés.

Au sein de ce groupe 3, deux sous-groupes peuvent être différenciés :

- 1) entre 4 et 5 : Soulosse, Dieulouard-Scarponne, Senon, Benfeld, Kembs, Verdun (Haut-Empire),
- 2) de 5,5 à 8 : Naix-aux-Forges, Toul, Tarquimpol, Metz, Verdun (Antiquité tardive), Biesheim, Brumath, Strasbourg.

Les deux se différencient par le nombre de critères remplis : il est encore plus affirmé pour les agglomérations du 2^e sous-groupe. Par exemple, pour Scarponne, les activités artisanales ne sont pas bien connues. Senon ne se trouve pas sur un axe important, et son nom antique nous échappe. En revanche, elle possède un complexe cultuel, un aménagement militaire et des activités artisanales sûres. Malgré des recherches déficitaires, Toul se trouve dans le 2^e sous-groupe. Son nom est mentionné par plusieurs sources antiques. En tant que capitale de cité, elle remplit le critère administratif. Elle se trouve sur la voie Lyon-Trèves (et aux abords de la Moselle). Elle possède une enceinte et elle est évêché durant l'Antiquité tardive. C'est un peu la même chose pour Verdun, à la différence près que l'agglomération se trouve sur l'axe est-ouest et sur la Meuse, et qu'elle ne devient capitale de cité que tardivement : elle passe donc du 1^{er} sous-groupe au 2^e sous-groupe du fait de sa promotion, à une date inconnue du IVe siècle.

D'après ces trois groupes, on peut alors distinguer une hiérarchie :

- groupe 3 : les pôles rassemblant plusieurs fonctions, voire toutes les fonctions. Etant donné cette large palette, on peut leur ajouter le qualificatif d' « urbains ».

- groupe 2 : les agglomérations à fonction économique (où la fonction artisanale et/ou routière est bien affirmée), et les agglomérations à fonction cultuelle et thermale. Etant donné leur variété, on ne les affublera d'aucun qualificatif supplémentaire.
- groupe 1 : les agglomérations liées à leur environnement rural (ou les agglomérations encore trop mal cernées).

La méthode utilisée ci-dessus est sans doute discutable, mais elle nous a permis d'établir trois groupes d'agglomérations, en mixant de multiples critères. Après cet aperçu typologique, il faut replacer les agglomérations au sein des cités, c'est ce que nous allons faire après avoir fait le point sur les établissements militaires.

7. 2 Les établissements militaires et défensifs

On nomme ainsi les camps militaires, les sites de hauteur fortifiés et les diverses fortifications mises au jour dans les agglomérations (*castra*, *castella*) ou même isolées 628. Au cours de sa Maîtrise, G. Kuhnle 629 a compté pour l'Alsace 80 sites en tout : 49 dans le Bas-Rhin, 31 dans le Haut-Rhin (fortifications de plaine et sites de hauteur). Dans les tableaux ci-dessous, nous avons choisi de ne faire figurer que les sites bien caractérisés et datés de l'époque romaine (les datations ne sont souvent pas plus précises que cela). D'autres sites pourraient figurer dans cette liste, mais l'occupation (ou la fréquentation) militaire y est mal cernée : Kembs-16 (*militaria*), Houssen-*Thiergarten-171* (structure aux angles arrondis, estampilles de 1ère légion *Martia*), Eguisheim et Husseren *Drei Exen-173* (position dominante, fondations, tuile de la 1ère légion *Martia*), Dachstein *Barons de Turckheim-69* (base d'une tour carrée, éléments d'équipement militaire), le sommet du *Scharrachberg* (67) (base d'une tour (?), mobilier du Bas-Empire), le sommet du *Purpurkopf* (67)(structures mal datées).

Les fortifications isolées ou dans les agglomérations

Nom, département	Cité	Description sommaire	Datation	Remarque(s)
Dieulouard-Scarponne-	L. ?	plan proche d'un	Fin IVe siècle?	Contrôle de la
59		parallélogramme. Il		voie Lyon-Trèves
		n'enserre qu'une partie de		et de la Moselle
		l'agglomération (1 ha au		
		maximum)		
Senon-24	Méd.	fortification (nommée le	Construction	
		Bourge) à peu près carrée,	après 256 ?	
		de 50 m de côté, avec peut-	Bas-Empire	
		être une tour dans l'angle		
		nord-ouest, avec traces		

Voir figure 26.

Kuhnle 1991

-

		d'incendie		
Saint-Laurent-sur-	?	Castellum (2500 m ²), en	IIIe siècle?	A la frontière
Othain-26		forme de polygone		avec les Trévires
		irrégulier		
Horbourg-15	Rau.	2,89 ha : son parement est	Sous Valentinien	Datation mal
		construit à l'aide de pierres	o u s o u s	établie
		de taille en grès rose et	Constantin avec	
		jaune, de pierres de		
		récupération. Il serait	sous	
		entouré d'un fossé. Son	Valentinien?	
		plan, presque carré		
Biesheim-Altkirch-14	Rau.	Forteresse (125 x 92 m),	Construction sous	
		avec cour interne, bastions	Valentinien	
		d'angle		

Les enceintes urbaines

Nom, département	Cité	Datation	Description,
•			remarque(s)
Metz-41	Médiomatriques	Fin IIIe – début IVe	
		siècle	
Toul-66	Leuques	Fin IIIe – début IVe	Castrum de 10-11 ha
		siècle	
Soulosse-sous-Saint-	Leuques	2 ^e moitié du IVe siècle	Rempart polygonal
Elophe-37			avec fossé (sur au
			moins 3 côtés, le 4e
			étant peut-être protégé
			par un détournement
			du cours du Vair)
Verdun-33	Médiomatriques,	Fin IIIe – début IVe	L'enceinte englobe la
	Verdunois	siècle ?	Ville-haute.
Tarquimpol-50	Médiomatriques	Bas-Empire	Elle enserre une partie
			de la presqu'île (8 ha).
Saverne-7	Triboques	Mi–IIIe siècle,	Première enceinte
		destruction vers 270-	édifiée sans doute vers
		280	le milieu du IIIe siècle
		Reconstruction sous	(260 ?) et détruite lors
		Constantin	des incursions
			germaniques survenues
			vers 270-280.
			Reconstruction de l'enceinte sous
Brumath-9	Tribogues	III.a IV.a. sidalas, dans	Constantin Le tracé de l'enceinte a
סועווומנוו-א	Triboques		été repéré lors de
		recherches	fouilles récentes. Celle-
		reclierenes	ci est mal connue.
Strasbourg-11	Triboques	320-350	20 ha
5000001g-11	TITOOques	320-330	datation imprécise

Contrairement à ce qui est parfois affirmé 630, Sarrebourg possède une enceinte médiévale, mais pas

Reddé-Brulet-Fellmann *et al.* 2006 p. 53.

d'époque romaine. A Seltz, J.-J. Hatt a suivi un mur sur 40 m de long, il l'interprète comme une enceinte et le date du IVe siècle. Cette observation mériterait confirmation.

Les camps militaires

Nom,	Cité	Description sommaire	Datation
département		-	
Biesheim-187	Rau.	Camps julio-claudiens au nord-est de l'agglomération : 2 enceintes rectangulaires concentriques (3,5 ha, 2 ha, au moins), l'une précédant l'autre	Camp A (2,16 ha): datation inconnue Camp B (3,5 ha): années 20 ap. JC. – jusqu'à la fin de l'époque julio- claudienne
Strasbourg-11	Tri.	Plusieurs camps successifs, le camp en pierre couvre environ 19-20 ha. Castrum reprenant le tracé du camp en pierre.	

Trois autres camps ont été mis au jour en Alsace : à Mundolsheim *Rue Ampère* et à Lampertheim-*Am Galgen* (2 camps) : il s'agit de camps temporaires, de camps de marche.

Les sites de hauteur fortifiés

Nom, département	Cité	Localisation, description	Datation	Remarque(s)
Montsec-213	?	Plaine de la Woëvre	LT finale, époque romaine	
Boviolles Mont Châtel- 192	L.	Au-dessus de <i>Nasium</i> . A le confluence Ornain-Barboure. Proximité de la voie Reims-Toul.	Essentiel de l'occupation : LT finale + antiquité tardive	Un autre site de hauteur (Le <i>Camp Lépléen</i>) se situe à proximité.
Etival-Clairefontaine Pierre d'Appel-231	L.	Bassin de Saint-Dié, audessus de la Meurthe	LT finale et transition Haut et Bas Empire	
Saint-Dié <i>Camp Celtique de la Bure-34</i>	L.	Bassin de Saint-Dié, au- dessus des vallées de la Meurthe et de la Hure.	Occupation à LT finale et à partir des 1ères invasions alamaniques. Fin IVe siècle.	Agglomération
Sion-65	L.	Enceinte protohistorique, enceinte du Bas-empire (?)		Agglomération
Fains Camp Romain- 201	L.	Barrois, proximité de la voie Reims-toul	Longue période d'occupation	
Moncel-sur-Vair Haut de Châtel-248	L.	A la confluence Vair- Meuse, proximité de la voie Lyon-Trèves	LT finale – époque romaine	
Sorcy-Saint-Martin <i>Côte St Jean-32</i>	L.	Au-dessus de la Meuse	Longue durée d'occupation	Sanctuaire

Tréveray Côte de Châtillon-223	L.	Barrois, à la confluence Ornain-Ornançon. Voie Reims-Toul un peu au nord	Epoque romaine	
Aingeray Haut du Château-271	L.	Vallée de la Moselle	Bas-Empire	
Cocheren <i>Le Hérapel-</i> 43	Méd.	Enceinte avec 2 phases (la plus récente date du Bas-Empire).	Début Ier siècle – fin IVe siècle	Agglomération
Bréhéville <i>Châtelet-</i> 194	Méd.	Nord Meusien / Val de Meuse	Epoque romaine, médiévale (?)	
Châtillon-sous-les- Côtes <i>Châtelet-197</i>	Méd.	Plaine de la Woëvre, proximité de la voie Reims-Metz, par Verdun	Longue période d'occupation	
Lion devant Dun <i>Côte St Germain-207</i>	Méd.	Val de Meuse	Longue période d'occupation	
Romagne-sous-les Côtes <i>Morimont-217</i>	Méd.	Plaine de la Woëvre	Epoque romaine	
Saint-Mihiel Camp de César-218	Méd.	Val de Meuse	Protohistoire, époque romaine	Proximité de la frontière avec les Leuques
Châtel-St-Germain Mont St Germain-334	Méd.	Voie Reims-Metz, vallée de la Moselle	Longue période d'occupation (Bas- Empire)	
Haselbourg-361	Méd.	Voie Metz-Strasbourg à proximité	Epoque antérieure, Antiquité tardive	
Longeville-lès-Saint- Avold Castelberg-368	Méd.	Warndt	Longue période d'occupation, dont Ier-Ve siècle	
Velosnes Côte de la Ramonette-227	Méd.	Au-dessus de la Chiers	Longue période d'occupation	Proximité de la frontière avec les Trévires
Niedersteinbach Maimont (67)	Tri. ?		Protohistoire (Hallstatt)-époque romaine (tessons)	
Ernolsheim-lès-Saverne Heidenstadt	Tri.		Le <i>Plattenweg</i> est la voie d'accès sud, elle serait romaine.	
Ottrott Mur Païen-124	Tri.	Domine la plaine d'Alsace	Bas-Empire	
Reinhardsmunster Wustenberg-125	Tri.		Enceinte protohistorique (LT finale ?), réutilisée durant l'Antiquité tardive	

Ces sites de hauteur sont nombreux, la plupart sont des éperons barrés et remontent à la protohistoire. Les datations ne sont souvent pas précises. Néanmoins, tous ceux présents dans cette liste sont au moins datés de l' « époque romaine ». La succession La Tène-finale-Bas Empire semble courante. Malheureusement, l'occupation de La Tène finale est généralement mal cernée : à Châtillon-sous-les-Côtes, des monnaies gauloises et républicaines sont signalées, idem au Montsec, à Moncel-sur-Vair

(avec des longs clous de plus de 40 cm) ... Seul à Boviolles, du petit équipement militaire (clous à tête conique et décor interne, anneaux de ceinture) a été recueilli. Signalons aussi qu'au *Titelberg* (Luxembourg), une occupation militaire est bien attestée, dans les dernières décennies du Ier si. av. J.-C.: cette présence militaire serait due à la volonté de contrôler les *oppida* du Nord-Est de la Gaule 631.

La carte montre la position stratégique de certains, comme Moncel-sur-Vair, dominant la confluence Vair-Meuse et la voie Lyon-Trèves, faisant face à Soulosse-sous-Saint-Elophe. Un alignement frappant se remarque, depuis le Nord Meusien, jusqu'à Soulosse, le long de la Côte de Meuse, orientée vers la plaine de la Woëvre, mais également le long du cours de la Meuse. On peut y ajouter les sites de hauteur fortifiés pour lesquels la datation est encore moins certaine, comme Apremont-la-Forêt (Meuse) ou Chaillon (Meuse).

Durant l'Antiquité tardive, ces sites, du moins ceux qui ne présentent pas une occupation dense comme le Hérapel (des armes des IVe-Ve siècles, en plus de l'enceinte, y sont signalées), par exemple, n'ont pas une vocation militaire à proprement parler, ils ont plutôt une fonction défensive, de refuge 632. Le mobilier lié au domaine militaire (tuiles estampillées, *militaria*) y est d'ailleurs rare.

Ce phénomène d'occupation/réoccupation des sites de hauteur n'est pas spécifique à la Lorraine ou à l'Alsace. Il est mieux appréhendé en Hunsrück-Eifel, le long de la Moselle, ou le long de la vallée de la Meuse, plus au nord⁶³³. La Lorraine et l'Alsace suivent tout simplement un mouvement équivalent.

Notons deux faits liés. La partie occidentale de la Lorraine est marquée par la multiplication des sites de hauteur ayant livré des indices d'occupation (de fréquentation ?) d'époque romaine, souvent mal décrits et datés approximativement. D'autre part, sur le plan chronologique, c'est l'imprécision qui règne généralement, aussi bien pour les débuts de l'époque romaine que pour l'Antiquité tardive.

7.3 L'organisation du territoire des cités mosellanes

Les cités leuque et médiomatrique ⁶³⁴ sont marquées par l'axe mosellan ⁶³⁵ : la rivière et la grande voie Lyon-Trèves. Leurs limites globales n'ont, semble-t-il, guère bougé de la fin de la protohistoire au haut-Moyen-Âge (du moins, suivant les limites diocésaines), comme on l'a vu au chapitre 2. Ceci dit, sur le plan interne, des changements, parfois considérables, marquent les territoires. C'est le cas de la

 $^{^{631}\}mathrm{Fichtl}$ 1998 p. 164-166 ; Reddé-Brulet-Fellmann et~al.~2006 p. 27.

Reddé-Brulet-Fellmann *et al.* 2006 p. 63.

Gilles 1985 (pour l'Hunsrück-Eifel) ; Brulet 1995.

Voir figures 27 et 28.

⁶³⁵ Wightman 1985 p. 56.

civitas des Médiomatriques qui va être amputée de toute sa partie occidentale au IVe siècle.

La cité des Médiomatriques

Cette *civitas* est sans aucun doute la mieux appréhendée des quatre étudiées. Elle a bénéficié d'études de S. Fichtl pour la fin de la Protohistoire et d'une synthèse récente, réalisée par J.-M. Demarolle, à l'occasion de la publication du volume consacré à la Moselle de la Carte Archéologique de la Gaule⁶³⁶.

- La cité des Médiomatriques à La Tène finale

St. Fichtl a mis en évidence, en utilisant les polygones de Thiessen, une organisation régulière du territoire des Médiomatriques. Il propose un découpage en six secteurs, chacun dominé par un site de hauteur : autour de Metz, de Verdun, de Saint-Mihiel, du Fossé des Pandours⁶³⁷, du Mont Hérapel. Pour le Saulnois, il suppose l'existence d'un site de hauteur dans les environs de Moyenvic (Côte Saint-Jean ?). Il montre que plusieurs sites de hauteur sont situés près de la frontière de la cité (Saint-Mihiel, Mont Hérapel). Il termine sa démonstration en disant : « l'image qui se dessine est celle d'un territoire parfaitement uni dont les accès sont contrôlés par une série de fortifications de tailles diverses, placées le long des axes fluviaux, sur les points stratégiques et les passages entre deux civitates. Il est difficile d'imaginer que cette organisation ne repose pas sur la volonté d'un pouvoir central » 638

- La cité des Médiomatriques au Haut-Empire

Sur la figure 27, on remarque une distribution régulière des principaux pôles (les agglomérations du groupe 3): Senon dans la partie occidentale de la cité, Tarquimpol vers l'Est, Metz au centre. Sans son statut de chef-lieu, Verdun n'est qu'une agglomération du groupe 2. Senon, agglomération de la 1^{ère} génération (c'est à dire avec une origine laténienne) a dû se développer aux abords d'une ancienne voie 639, d'importance régionale à l'époque romaine.

Beaucoup d'agglomérations du groupe 2 se trouvent en position frontalière, tout juste à côté de la frontière ou à très peu de distance : Sarrebourg (à l'est), Le Hérapel (au nord-est), Hettange-Grande au nord, les établissements argonnais (à l'ouest), Corny (au sud de Metz). Sinon, elles se trouvent sur un des axes principaux : Florange, sur la voie Lyon-Trèves, Delme et Marsal sur la voie Metz-Strasbourg, Verdun, sur la voie Reims-Metz.

 $^{^{636} \}mbox{Fichtl}~2002$; CAG 57 p. 110-142.

Le problème de l'extension de la cité des Médiomatriques dans la plaine rhénane est développé au chapitre 2.

⁶³⁹ Il s'agirait d'une voie reliant la voie Reims-Metz à la voie Reims-Trèves. La voie passerait également par Saint-Laurent-sur-Othain- 26.

Les ateliers de production de céramique semblent privilégier davantage la recherche des matières premières plutôt que la proximité des agglomérations. Ils ne sont pas forcément installés directement sur des axes importants (fluviaux ou terrestres), mais à peu de distance de ceux-ci quand même, comme on le voit avec Mittelbronn (voie Metz-Strasbourg, la Sarre, à proximité), Boucheporn (non loin de la voie Metz-Worms), Chémery à quelques kilomètres de la Nied allemande ou les ateliers de l'Argonne (vallées de l'Aire, de la Biesme, voie Metz-Verdun).

- La cité des Médiomatriques au Bas-Empire

La *civitas* montre le changement le plus fort puisque toute sa partie occidentale est amputée par la création du Verdunois : on a évoqué à plusieurs reprises la création tardive, à une date inconnue, au cours du IVe siècle, de cette *civitas*, sur laquelle on a très peu de renseignements ⁶⁴⁰.

Les raisons pour expliquer cette « amputation » ne sont pas connues, même si on peut la corréler avec les réformes réalisées fin IIIe - début IVe siècle. On peut supposer que le territoire des Médiomatriques, très vaste, était devenu difficile à contrôler. De plus, on a vu que d'un bout à l'autre de la cité, se trouvent, au Haut-Empire, des secteurs dynamiques : la vallée de la Sarre, orientée vers le secteur rhénan, montrant une occupation rurale dense, l'Argonne qui se développe pour parvenir à un développement artisanal florissant durant l'Antiquité tardive 641. En Argonne, d'après M. Gazenbeek et S. Van der Leeuw, les structures d'habitat changent et déclinent dans la 2e moitié du IIIe siècle, mais que la production artisanale n'est pas affectée. Sur des sites de hauteur, comme Châtel-Chéhéry 642, se regroupent des habitats et des ateliers

La cité du Verdunois a vraisemblablement été créée pour rééquilibrer le territoire médiomatrique, d'autant que, selon les résultats des travaux de P. Nüsslein et de la SRAAB, sur la vallée de la Sarre, celle-ci décline (40% des établissements ruraux de la vallée de l'Eichel ont livré du mobilier du IVe siècle, alors que, dans la vallée de la Seille, 80% des établissements perdurent jusqu'au cours du IVe siècle). La cité est alors quadrillée par trois, voire quatre ou cinq, pôles (Mont Hérapel, Tarquimpol, Metz, Senon à la frontière entre Verdunois et Médiomatriques 643, Dieulouard-Scarponne, chez les Leuques, mais juste à la frontière quand même).

La cité du Verdunois, dans sa partie nord-ouest, possède une forte concentration de sites de hauteur, peut-être liée avec le passage de la Meuse, la présence d'une importante frontière.

La cité des Leuques

Voir chapitre 2, sur les Médiomatriques.

Gazenbeek-Van der Leeuw 2003 p. 317-318 ; pour la vallée de la Sarre, voir chapitre 6.

Châtel-Chéhéry se trouve dans la vallée de l'Aire, dans le département des Ardennes.

⁶⁴³ D'après Burnand-Demarolle 1998, la limite entre Verdunois et Médiomatriques va du Bois de Belchêne à Apremont. L'agglomération de Senon, dotée du « Bourge », se trouverait donc à la frontère ou tout à proximité.

Peut-on encore suivre le constat qu'établissait Y. Burnand en 1983⁶⁴⁴ au sujet de la cité des Leuques : « dans le cas de Toul (...) on y verrait volontiers l'indication du faible rayonnement d'un centre médiocre sur une *civitas* essentiellement rurale et mal rassemblée, qui n'avait aucune véritable raison de se reconnaître en lui » ?

- Les Leuques avant la Conquête

S. Fichtl, toujours dans la même étude, a mis en évidence une différence spatiale entre l'est et l'ouest de la cité ⁶⁴⁵.

Vers l'ouest, le territoire s'organise en quatre secteurs, chacun dominé par un site de hauteur principal : Boviolles, le chef-lieu excentré, et, au centre, Essey-lès-Nancy, Moncel-sur-Vair, et Saxon-Sion, dans la vallée du Madon. Vers l'est, plusieurs sites de hauteur quadrillent un secteur bien circonscrit, le bassin de Saint-Dié, au débouché de plusieurs vallées vosgiennes. Dans cette partie orientale, aucun site ne se détache vraiment.

Le territoire des Leuques ne montre pas un découpage en six zones similaires, comme celui des Médiomatriques et des Trévires.

- La cité des Leuques au Haut-Empire

On a déjà longuement évoqué le problème de Toul et de Naix 646. Rappelons simplement qu'une controverse au sujet de la capitale de cité agitait déjà les antiquaires, au XVIIIe siècle. En comparaison de ce qu'on sait de *Nasium*, des importants vestiges qu'on y a mis au jour, de sa superficie, Toul apparaît en effet comme un « centre médiocre », pour reprendre l'expression d'Y. Burnand. Ceci dit, sa situation, sur un coude de la Moselle, à peu de distance de la Meuse, le long de la voie Lyon-Trèves, semble mieux correspondre aux vues romaines que celle de *Nasium*.

Il reste le problème de la chronologie : quand est-ce que Toul a succédé à Boviolles ? Etant donné que nous plaçons l'origine de l'agglomération au tournant de notre ère, mais que ce n'est qu'une supposition, faite d'après une comparaison avec d'autres chefs-lieux de cité proches (Brumath, Trèves ...), il ne serait pas prudent d'aller plus avant dans les hypothèses.

Malgré le glissement de la capitale vers l'est, la constatation établie par S. Fichtl pour La Tène finale reste valable durant l'Empire : le territoire est déséquilibré, sa partie orientale paraissant moins bien structurée que sa partie occidentale. Cette dernière, outre Toul qui constitue le noyau central, possède trois autres agglomérations du groupe 3 : Soulosse au sud dans la Plaine, Naix à l'ouest dans le

Fichtl 2004 p. 99 et p. 103-104.

⁶⁴⁴Burnand 1983 p. 18-19.

Voir chapitre 2 (partie concernant les Leuques) et chapitre 5 (sur les chefs-lieux de cité).

Barrois, Scarponne au nord dans la vallée de la Moselle, au niveau de la frontière avec les Médiomatriques. A l'image de Naix qui prend le pas sur Boviolles, Soulosse se développe à peu de kilomètres du site de hauteur de Moncel-sur-Vair.

La partie orientale est marquée par la présence d'agglomérations plus diverses : Plombières, qui se développe autour de l'exploitation des eaux chaudes, Deneuvre avec son sanctuaire dédié à Hercule et le site de hauteur de La Bure.

Les établissements artisanaux y sont peu courants ou mal connus : un seul est répertorié (Laneuveville, avec sa production de céramique sigillée). Même au sein des agglomérations, on connaît des productions, mais leur ampleur pose question.

En revanche, plusieurs établissements religieux d'importance régionale ou supra-régionale sont répertoriés : Grand, bien sûr, Deneuvre et peut-être Sorcy, à proximité de la voie Reims-Toul et dominant la Moselle. D'autres, plus petits ou moins bien cernés, ont fait l'objet de fouilles anciennes ou récentes (Archettes, au-dessus de la Moselle, Housseras-*Les Lions*, Vioménil *Forêt de la Pille*) ou ont été repérés lors de prospections aériennes (Martigny-les-Gerbonvaux, Houdreville). Si on ajoute l'important complexe cultuel connu à Naix, qui s'étend sur 8 ha, le paysage religieux de cette *civitas* est particulièrement riche.

- La cité des Leuques au Bas-Empire

Les agglomérations situées le long de la voie Lyon-Trèves (Toul, Soulosse et Scarponne) sont munies d'un aménagement défensif. Les datations sont très variées. Par exemple, le rempart de Soulosse est daté de la 2^e moitié du IVe siècle, celui de Toul (comme Metz), de la fin IIIe ou du début IVe siècle, la fortification de Scarponne serait de la fin du IVe siècle. Aucun mouvement général ne semble se dégager.

Plusieurs sites de hauteur jalonnent les principales voies : Fains, Boviolles et Tréveray le long de la voie Reims-Toul, Moncel-sur-Vair au-dessus de la Meuse et de la voie Lyon-Trèves, Aingeray à proximité de Toul, sur le coude de la Moselle, Etival et surtout La Bure, dans la vallée de la Meurthe. Il est dommage que les datations de ces sites de hauteur soient si peu précises.

L'agglomération de Naix enregistre un resserrement important qui la place au rang de « simple bourgade rurale », mais les monnaies retrouvées à Boviolles, ainsi qu'un sceau de correspondance, avec motif chrétien, daté du IVe siècle, suggère un transfert partiel de l'occupation sur cette hauteur ⁶⁴⁷.

Alors qu'à l'image de Naix, les agglomérations de la partie occidentale de la cité des Leuques (Bar-le-

-

Dechezleprêtre-Mourot 2004 p. 286-287.

Duc, Soulosse où la population se développe au niveau du plateau de Saint-Elophe à partir de la deuxième moitié du IVe siècle) montrent un resserrement, la partie orientale de la cité illustre encore sa « fragilité» : l'occupation, à Deneuvre et à la Bure, cesse à la fin du IVe siècle et au début du Ve siècle. Elle reprend, à Deneuvre, sous les Carolingiens.

Parmi les sanctuaires, Archettes, Sorcy paraissent se maintenir jusque dans le courant du IVe siècle. Les autres sites (Housseras, Vioménil), ne sont pas forcément délaissés, mais les informations font défaut.

La *civitas* des Leuques, une fois recentrée sur la vallée de la Moselle, ne connaît plus de mouvement majeur affectant son territoire. L'opposition entre l'est et l'ouest se maintient tout au long de la période romaine. Cette différenciation peut s'expliquer par plusieurs raisons : peut-être, déjà, un déficit de la recherche de la recherche peut s'expliquer par plusieurs raisons : peut-être, déjà, un déficit de la recherche peut la partie orientale de la cité se situe à l'écart des axes majeurs, et enfin, comme le soulignait déjà Y. Burnand, dans l'article cité ci-dessus, par le fait que les nombreux cours d'eau qui la traversent, sont dans la partie haute de leur cours (rappelons que la Moselle est navigable à partir de Charmes, et la Meuse à partir de Saint-Mihiel, déjà au nord de la cité). Néanmoins, rappelons également que les atouts thermaux de cette partie orientale (avec Plombières et peut-être Bains-les-Bains et Vittel) ont dû lui assurer du passage, une fréquentation, qu'il est difficile de faire apparaître sur nos cartes.

Ainsi, nos deux cités de Gaule mosellane, comme à La Tène finale, montrent une structuration différente. La cité des Leuques n'est pas une cité sans réseau urbain, mais plutôt, pourrait-on dire, une cité avec un réseau urbain embryonnaire, développé seulement partiellement, vers l'ouest. En prenant uniquement cette partie occidentale, en revanche, on remarque un développement proche de celui des Médiomatriques : les agglomérations du groupe 3 vers le centre de la cité, les agglomérations du groupe 2 plutôt sur les marges. Seule l'agglomération de Scarponne, appartenant au groupe 3, est en position frontalière. Elle marque une position de contrôle sur la voie Lyon-Trèves et la vallée de la Moselle, sans doute utile pour les deux cités.

7.4 L'organisation du territoire des cités rhénanes

On a vu, au chapitre 2, et on y renvoie pour plus de détails, que les limites de la *civitas* des Rauraques ne sont que globalement connues : elle s'étend entre Vosges, Forêt-Noire et Jura. De même pour la *civitas* des Triboques : celle-ci s'étend jusqu'aux environs de Seltz, elle ne semble pas contenir la

-

Voir figure 22.

région située entre Wissembourg et Lauterbourg.

La limite entre civitas des Triboques et civitas des Rauraques n'est pas déterminée non plus. On la fixe souvent en suivant la limite diocésaine, elle-même incertaine. Cette limite diocésaine suit globalement le Landgraben, matérialisation d'une vieille démarcation située au niveau du Ried Centre-Alsace, au sud de Sélestat. Cette vaste étendue humide est vue comme ayant « un rôle séparateur manifeste » 649 culturellement, politiquement, entre le nord et le sud de la plaine d'Alsace, sur une période très longue, depuis le néolithique jusqu'à nos jours (puisque la limite entre Bas-Rhin et Haut-Rhin passe aussi au sud de Sélestat). Certes, la pérennité de cette séparation est frappante, mais n'est-il pas un peu facile, voire déterministe, d'attribuer une « responsabilité » si grande au Ried Centre Alsace ? D'autres facteurs devraient sans doute être pris en considération, avec une perspective diachronique, comme les points de franchissement des Vosges et du Rhin, les grands axes de circulation est-ouest 650 et sud-nord - l'Italie par les Alpes et l'Europe orientale par l'Allemagne - pour expliquer la séparation entre Haute et Basse-Alsace.

En outre, on a vu qu'à La Tène finale, d'après les travaux de M. Zehner, qui a distingué trois groupes culturels, en se basant sur la céramique commune 651, le découpage se place davantage au nord, entre Erstein et Benfeld. La numismatique confirme ce résultat ⁶⁵². M. Zehner propose d'identifier le groupe sud, homogène, aux Rauraques. En revanche, pour le groupe nord, tenter une identification est nettement plus délicat, voire impossible.

La distribution des agglomérations, des établissements artisanaux, militaires, religieux sur la rive gauche du Rhin, peut-elle nous aider à mieux cerner les territoires civiques ?

La cité des Rauraques

A l'époque romaine, sa capitale est Augusta Raurica, colonie qui a été fondée deux fois : en 44 av. J.-C. (au niveau du site de Bâle-Münsterhügel?) et peu après 15 av. J.-C. (à une dizaine de kilomètres en amont de Bâle). Les relations civitas-colonia ne sont pas éclaircies, dans l'état actuel des recherches. On s'en tient ici à parler de civitas des Rauraques et à considérer la ligne de crête des Vosges et les premiers contreforts jurassiens comme ses limites (rappelons qu'on n'étudie que la partie française de ce territoire).

- Les Rauraques à La Tène finale

⁶⁴⁹Bonnet-Jehl 1969, p. 92

N'oublions pas le Danube qui prend sa source en Forêt Noire : la voie est-ouest débouchant de sa vallée parvient au secteur du Kaiserstuhl et de Breisach.

651
Zehner 2000 ; Zehner 2002. Voir chapitre 2, sur les Rauraques.

⁶⁵²Fichtl 2004 p. 88 : prédominance du potin « au sanglier » dans le nord de l'Alsace, prédominance du potin « à la grosse tête » dans le sud de l'Alsace.

Dans un article publié en 2002, P. Jud et G. Kaenel s'interrogent : « Helvètes et Rauraques : quelle emprise territoriale ? ». Ils montrent que le territoire rauraque évolue, avant la guerre des Gaules, vers une certaine centralisation, avec l'émergence du site de Bâle-*Münsterhügel*, au cours de LT D2⁶⁵³.

Ils soulignent la voie allant de Mandeure (depuis la vallée du Rhône et Besançon) vers le Rhin, au-delà de Sierentz, puis vers Kirchzarten-*Tarodunum* et la haute vallée du Danube en Forêt-Noire. Le Rhin pouvait être franchi au niveau de l'agglomération romaine de Kembs, au sud du Kaiserstuhl (au niveau de Breisach) et au nord de celui-ci (au niveau du *Limberg* à Sasbach).

Ils montrent que sept sites fortifiés, même s'ils ne sont pas tous strictement contemporains, sont implantés au niveau des voies sud-nord et est-ouest : le Mont Terri dans le Jura, le *Hartmannswillerkopf* à proximité de la vallée vosgienne de la Thur et au-dessus d'une voie longeant les collines sous-vosgiennes, le *Limberg* à Sasbach, au-dessus d'un point de franchissement du Rhin et quelques autres sites le long de la Forêt-Noire et du Jura. A l'intérieur du territoire contrôlé par ces sites fortifiés, seul Bâle-*Münsterhügel*, à LT D2, présente une fortification, les autres sites (Bâle-*Gasfabrik*, Sierentz, Breisach-*Hochstetten* ...) sont ouverts.

Pour P. Jud et G. Kaenel, une telle organisation « serait impensable sans admettre l'existence d'une seule civitas englobant l'ensemble de la région de part et d'autre du Rhin » ⁶⁵⁴.

- Une nouvelle structuration territoriale au début de l'époque romaine

Pour assurer la défense du territoire, dans la 2^e moitié du Ier si. av. J.-C., une présence militaire romaine est attestée sur le *Limberg* à Sasbach, sur le Mont Terri, à Bâle *Münsterhügel*⁶⁵⁵.

A partir du début du Ier siècle ap. J.-C., on assiste à :

- l'installation du camp militaire de Biesheim (en réalité deux camps successifs) qui fonctionnent jusqu'à la fin de l'époque julio-claudienne,
- la naissance des agglomérations de Kembs, d'Horbourg-Wihr,
- au développement de l'agglomération de Biesheim
- au développement de l'agglomération de Sierentz, où une occupation laténienne finale a été bien identifiée.

Les sites ruraux de cette période sont peu nombreux, mais commencent à sortir, notamment grâce aux fouilles préventives : Habsheim *Landserer Weg*, Ensisheim *Reguisheimer Feld*, Meyenheim « RN 422 » (début du Ier si. av. J.-C.).

Aucune nécropole, aucun sanctuaire de cette période ne sont pour l'instant connus.

Fichtl 2002 p. 104-105, souligne l'intérêt de ces hypothèses, mais souligne aussi quelques faiblesses (beaucoup des sites sont mal datés, absence d'un site important : Kirchzarten-*Rotacker* ...).

Jud-Kaenel 2002 p. 304; Reddé-Brulet-Fellmann et al. 2006 p. 27.

⁶⁵³Jud-Kaenel 2002 p. 302-304.

- Le territoire rauraque durant le Haut-Empire

Kembs et Biesheim poursuivent leur développement le long de la voie du Rhin : Kembs au niveau d'un point de franchissement du Rhin, Biesheim, aux côtés du camp, puis isolément, à partir des années 70 environ. Ces deux pôles servent de relais au « pouvoir central » de la cité, installé à *Augusta Raurica*, sur le coude du Rhin : pour le contrôle du territoire, mais aussi sur le plan économique, sans doute. *Augusta Raurica* se trouve quand même à 80 km de Biesheim, environ. Rappelons que l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger* indiquent plusieurs étapes entre ces trois agglomérations.

Sierentz et Kembs sont proches : à 4-5 km l'une de l'autre. L'une a vraisemblablement poursuivi son essor entamé à La Tène finale, en particulier après la conquête des Champs Décumates. L'autre a dû prendre son essor en liaison avec sa position sur la grande voie, au carrefour avec la voie venant de Mandeure, et à proximité du fleuve, au niveau d'un resserrement du cours de celui-ci, dû à un phénomène tectonique local. Ainsi, les deux agglomérations n'ont vraisemblablement pas rempli tout à fait les mêmes rôles : l'une devait être davantage tournée vers l'artisanat et le commerce, l'autre vers la circulation routière et fluviale, les activités portuaires. En outre, le rôle militaire de Kembs est suggéré par la présence de nombreux *militaria*, mais il n'est pas possible de définir s'il s'agit d'une fréquentation ou d'une occupation plus longue 656.

Si le tissu d'établissements ruraux s'accroît au cours du Ier siècle, et même du IIe siècle, un repli est enregistré dans la 2^e moitié du IIIe siècle ⁶⁵⁷ : l'établissement rural d'Illzach *Am Weiher* est détruit vers 275, celui de Merxheim *Am Saeffelnhaeg* fin IIIe siècle, Soultz-Haut-Rhin *Hoest-Hoch* ...

A part ceux recensés dans les agglomérations et au niveau de certains établissements ruraux, aucun établissement artisanal isolé n'est connu chez les Rauraques.

Le territoire rauraque, sur la rive droite du Rhin, au Haut-Empire, semble alors s'organiser selon deux axes verticaux. Le premier vers l'est, le long de la voie du Rhin et du fleuve, est jalonné par deux agglomérations, Biesheim et Kembs, l'une vers le nord de la *civitas*, l'autre vers le sud, plus proche du chef-lieu. On a déjà vu que de nombreux lieux de culte ont été repérés lors de prospections aériennes le long de la voie du Rhin, sans qu'il soit possible de fournir une datation. Plusieurs établissements y sont répertoriés, également, mais mal identifiés (on pense, par exemple, à la localisation de la station *Stabula*, assimilée tantôt au *Burghofen* à Rumersheim-le-Haut ou aux indices d'occupation repérés entre Ottmarsheim et Bantzenheim).

⁶⁵⁶ *Invitation à une flânerie* ... 2004 p. 41 : B. Fort a mis en évidence la présence de ces *militaria*, allant du règne de Claude au premières décennies du IIe siècle.

Voir tableau au sujet des établissements ruraux alsaciens dans le chapitre 6.

Le deuxième axe, le long des Vosges, se divise lui-même en deux :

- les agglomérations, dans la plaine, Horbourg, à l'est de l'Ill (durant l'Antiquité), au débouché de la vallée de la Fecht, et Wittelsheim, au débouché de la Thur,
- les nombreux établissements ruraux, aux pieds des collines sous-vosgiennes (Rouffach Halle au Blé, Soultz-Haut-Rhin Hoch et Hoest), dans la plaine (Merxheim Am Saeffelnhaeg ou Illzach Am Weiher), à la transition collines sous-vosgiennes-plaine (Hartmannswiller Schimmelrain, Eguisheim Muhlengarten, Bergheim Froen), dans les collines sous-vogiennes même (Wintzenheim Obersoedlen). On y trouve parmi les établissements ruraux les plus riches (Bergheim-Froen, Rouffach-Halle au Blé, Hartmannswiller-Schimmelrain, avec mosaïques et marbres).

Au sud de la cité des Rauraques, le Sundgau, encadré par Mandeure à l'ouest, Sierentz au nord-est, et le Jura au sud, apparaît bien occupé, par de nombreux établissements ruraux, certains montrant des signes ostensibles de richesse (Koestlach *Bürgelgarten*). Sierentz, à la transition Sundgau/ Hardt, le long de la voie Kembs-Mandeure qui traverse tout le Sundgau, peut faire figure de « centre distributeur » entre ces deux zones.

- Le territoire rauraque durant l'Antiquité tardive

Il est désormais situé en Grande Séquanie ⁶⁵⁸. La défense de la frontière s'organise sur les deux rives du Rhin : *castrum* de Kaiseraugst doublé par le site de Wyhlen, sur la rive droite, *castellum* installé sur le *Münsterhügel* de Bâle, doublé par un *burgus* à Kleinbasel, sur la rive droite, fortification de Breisach, avec son doublet sur la rive gauche, à Biesheim-*Altkirch* ⁶⁵⁹. La zone frontalière (avec le Rhin, et la Grande Séquanie et la Germanie Première) autour du Kaiserstuhl semble revêtir une importance particulière. Des sites de hauteur fortifiés bordent la partie occidentale de la Forêt Noire ⁶⁶⁰.

Sur la rive droite, la plupart des agglomérations enregistrent des signes de repli :

- Kembs se rétracte autour de la zone de franchissement du Rhin au IVe siècle,
- Sierentz enregistre des signes de déclin au cours du IIIe siècle,
- Wittelsheim est abondonnée au IIIe ou au IVe siècle,
- à Horbourg, l'occupation du IVe siècle est très mal cernée. La date de construction du castellum est sujette à caution.
- Biesheim : deux nouvelles constructions, à l'abri des inondations, sont établies : à Westergass (praetorium construit vers 330-350), à Altkirch (forteresse de l'époque de

 $^{^{658}}Notitia\ Galliarum\ 9$; Reddé et al. 2005 p. 267.

⁶⁵⁹ Reddé *et al.* 2005 p. 267 ; Reddé-Brulet-Fellmann 2006 p. 56.

Hoeper-Steuer 1999.

Valentinien, celle-là même qui sert de tête de pont sur la rive gauche au site de Breisach).

Outre les fortifications d'Horbourg et de Biesheim, du côté alsacien, l'existence d'une fortification est supposée à Eguisheim-Husseren-le-Château *Drei Exen* (fortification dominant la plaine). Au niveau des sites de hauteur, peut-être faudrait-il mener des recherches sur le terrain : aucun (Hartmannswillerkopf, Ammerschwihr *Sommerberg*, Winkel *Halbwald* ...) n'est daté avec certitude de l'Antiquité tardive, à l'heure actuelle. Les sites de hauteur de la Forêt Noire n'ont-ils pas leur pendant sur la bordure orientale des Vosges ?

L'habitat rural montre des signes de continuité pour plusieurs sites (Illzach *Am Weiher*, Koestlach *Bürgelgarten*, Habsheim *Landsererweg*, Wintzenheim *Wagenweg*). Souvent, après les destructions de la fin du IIIe siècle, un habitat plus modeste ou réaménagé est reconstruit.

Ainsi, durant l'Antiquité tardive, les agglomérations se resserrent, voire disparaissent. La présence d'un « pôle nord », en liaison avec le Kaiserstuhl, Horbourg et Biesheim, et d'un « pôle sud » autour d'Augst, Bâle et Kembs, s'affirme. L'habitat rural, même moins florissant (ou moins bien appréhendé?), conserve son implantation générale (Sundgau, collines sous-vosgiennes/plaine).

Les Triboques

D'après la répartition des différents établissements (ruraux, artisanaux, militaires, agglomérations) attribués aux Triboques, se trouvant globalement entre Benfeld et Seltz, peut-on répondre à la question des limites, problématique pour le sud, mais tout autant pour le nord, de la *civitas* triboque ?

- La Basse-Alsace au début de l'époque romaine

La question triboque a déjà été largement exposée au chapitre 2. Rappelons seulement qu'ils semblent s'installer dans la plaine d'Alsace, au sein du territoire médiomatrique, peut-être suite à un accord avec ceux-ci, au moment de la guerre des Gaules ou juste après. Sur le plan archéologique, rien ne nous renseigne particulièrement sur leur installation.

La cité émerge avec la réorganisation augustéenne à la fin du Ier siècle av. J.-C., la création de la province de Gaule Belgique et celle des districts de Germanie.

Quelques établissements, remontant au moins aux toutes premières décennies de l'occupation romaine sont reconnus :

- à Bourgheim-2, avec des ateliers de potiers,
- à Benfeld-1, une occupation sur 1 ha au moins,

- à La Wantzenau Kirchacker, un établissement rural daté de 60-30 av. J.-C.,
- à Vendenheim *Nachtweid*, un établissement rural daté de LT D auquel succède un établissement rural d'époque augustéenne fonctionnant jusqu'au milieu du Ier siècle,
- à Dambach, les potiers débutent leur activité aux environs de 40/30 av. J.-C.

On peut ajouter des indices d'occupation, comme à Duntzenheim-*Vorderes-Lupflenfeld*, des structures fossoyées, comme à Marlenheim ou à Westhouse, des sépultures ⁶⁶¹ (à Brumath-*Pfettisheim*, une incinération à Holtzheim-*Rosenweg*, plusieurs incinérations à Strasbourg, une incinération à Wasselonne-*Kreuzfarthweg*, une incinération à Seltz-*Hesselbusch*).

Malgré tout, il n'est pas possible de définir une organisation du territoire pour la fin de La Tène et le tout début de l'époque romaine.

- La Basse-Alsace durant le Haut-Empire

Plusieurs agglomérations naissent à la fin du Ier siècle av. J.-C. ou au début du Ier siècle ap. J.-C. : Brumath-*Brocomagus-9*, Strasbourg-*Argentorate-11*, peut-être Seltz-*Saletio-8*. Elles sont toutes situées sur la grande voie venant d'Augst-67 et allant vers le nord. Benfeld et Bourgheim poursuivent leur développement. Parmi elles, seul Strasbourg-Argentorate a un rôle militaire avéré, dès le 1^{er} quart du Ier siècle. Pour les autres, on n'en est qu'au stade des suppositions.

Comme en Haute-Alsace et à la suite de celle-ci, on remarque un double alignement d'agglomérations : aux pieds des Vosges, au débouché des vallées vosgiennes, et le long du fleuve, concentrant toutes les agglomérations du groupe 3.

A la différence des Rauraques, quelques établissements artisanaux isolés sont bien localisés. Ils sont tous liés à la production céramique :

- Dinsheim-*Heiligenberg*-74, dont la période de plein fonctionnement se situe entre la fin du Ier siècle et le milieu du IIe siècle,
- Saint-Pierre *Château d'Ittenwiller-132*, dont la production est datée du milieu du IIe si. (mais les recherches sur le site remontent au début du XXe siècle),
- Dambach-*Wilmstein-145* : très vaste zone d'ateliers fonctionnant de 40-30 av.-J.-C aux environs de 200, des tegulae y sont également produites.

Si on ajoute Bourgheim, on constate qu'ils sont tous installés dans le même secteur : entre les collines sous-vosgiennes et les zones humides de la plaine : Bourgheim et Saint-Pierre, par exemple, au pied des collines sous-vosgiennes, sur la bordure occidentale de la zone humide qu'on nomme le « Bruch de l'Andlau ».

-

⁶⁶¹Zehner 2001.

- La Basse-Alsace durant l'Antiquité tardive

Le changement est moins visible qu'en Haute-Alsace : les agglomérations se resserrent, des remparts sont élevés, mais à des périodes différentes : Saverne paraît la plus précoce, la datation du mur de Brumath doit être précisé. Même le castrum de Strasbourg n'est pas daté avec précision.

La limite nord des Triboques s'étend jusqu'à Seltz. Que celle-ci soit située chez les Triboques ou chez les Némètes 662, comme on l'a déjà vu au chapitre 2, n'a finalement peut-être qu'une importance secondaire. Peut-être qu'à l'image de Dieulouard-Scarponne, elle remplit une fonction de contrôle pour les deux cités.

Ainsi les cités rhénanes montrent un réseau urbain assez peu touffu, à la taille de ces territoires, mais bien affirmé dans l'espace et dans le temps : une ligne orientale sur laquelle se trouvent les agglomérations les plus importantes, le long de la voie du Rhin, à laquelle répond une ligne occidentale, interne, sur laquelle se trouvent les agglomérations d'un « poids » moindre, le long des Vosges.

L'importance du secteur du Kaiserstuhl, en particulier dans l'Antiquité tardive nous fait pencher en faveur d'une frontière entre Triboques et Rauraques à cette hauteur-là. De plus, si la frontière était placée au nord de Benfeld, le réseau urbain triboque serait déstabilisé : les deux agglomérations situées aux extrémités du réseau (Seltz et Benfeld) ne seraient peut-être pas dans la *civitas*, mais juste à sa frontière, il ne resterait que Brumath et Strasbourg, sur la ligne orientale.

Doll 1999 p. 24. Seltz, dans la *Notitia Dignitatum*, est le 1^{er} lieu de garnison mentionné comme appartenant au duc de Mayence, celui-ci étendant son autorité jusqu'à Worms et Spire : Seltz devait donc faire partie de la *civitas* némète durant l'Antiquité.

Conclusion

Pour mener à bien ce travail qui traite de l'organisation du territoire entre Meuse et Rhin à l'époque romaine, nous sommes passé par toute une série d'étapes, depuis la présentation de quelques extraits de César ou d'Ammien concernant notre zone d'étude, jusqu'à la constitution d'un classement d'agglomérations, nous permettant de voir qu'elles structurent les différents territoires civiques.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchés sur les sources antiques (historiens, géographes, documents cartographiques) évoquant notre région d'étude, pour voir que celle-ci est pleinement intégrée à l'Empire, dès les premiers temps de la Conquête. Ensuite, nous avons dressé le bilan de nos connaissances sur les quatre *civitates* étudiées, Leuques, Médiomatriques, Rauraques et Triboques. Après avoir vu quelles sont les voies prépondérantes, particulièrement du point de vue des Romains, nous nous sommes penché sur les agglomérations déjà repértoriées en Alsace et en Lorraine. Nous avons opéré un tri, en introduisant des critères de contiguïté et de densité. A l'issue de ce tri, nous avons retenu 43 agglomérations. Ensuite, nous avons fait le point sur l'habitat rural et nous avons récapitulé ses grandes lignes. Enfin, nous avons tenté de mettre en évidence la structuration des quatre territoires civiques étudiés et l'évolution de cette structuration.

Certaines agglomérations remplissent de nombreuses fonctions et, à ce titre, constituent des « pôles » urbains, structurant le territoire de chacune des cités. On a constaté la répétition de deux schémas :

- celui des cités rhénanes : les « pôles » urbains le long du Rhin, les agglomérations de statut moindre le long des Vosges,
- celui des cités mosellanes (du moins la cité des Médiomatriques): les « pôles » urbains à l'intérieur du territoire, les agglomérations de statut moindre proches des limites. La cité des Leuques n'a qu'un réseau urbain partiellement développé, mais elle partage des traits communs avec la cité des Médiomatriques.

Les Romains se sont appuyés sur ce réseau de « pôles » urbains, semble-t-il. Ils ont même procédé à la création de certains, comme Toul, la capitale de cité des Leuques. Sur ce réseau s'appuie un réseau secondaire, qui semble très vivant dans certaines cités, composé d'agglomérations aux fonctions plus réduites, mais pas forcément au rayonnement moins large.

Les territoires civiques enregistrent tous des mouvements :

- tout d'abord le développement d'agglomérations ayant une origine laténienne, qu'on peut nommer « agglomérations de première génération »,
- ensuite le développement au tournant de notre ère, d'agglomérations de « deuxième génération ». Il peut s'agir aussi bien de chefs-lieux (Brumath, Toul) que d'agglomérations à fonction économique.

La création d'un chef-lieu comme Toul a déplacé le centre de gravité de la cité, mais n'a pas modifié sa caractéristique majeure : une partie orientale manquant de structuration.

La cité des Rauraques, du moins pour sa partie française, dans l'Antiquité tardive, s'organise autour de du Kaiserstuhl, avec à l'arrière Biesheim et Horbourg, et autour du coude du Rhin.

Les Médiomatriques, au Haut-Empire, possède un réseau d'agglomérations bien développé et régulier, couvrant toute la cité. Mais, probablement pour mieux équilibrer et contrôler le territoire, sa partie occidentale devient elle-même une *civitas* au IVe siècle. Cette dernière abrite alors le secteur dynamique de l'Argonne.

A part au niveau des établissements artisanaux produisant de la céramique qui s'éteignent presque tous, la cité des Triboques est celle qui semble la plus statique. Seule la question du transfert de la capitale de cité de Brumath à Strasbourg reste en suspens.

Du point de vue de l'habitat rural, en nous appuyant sur des études existantes et sur nos propres observations, basées sur notre inventaire, on a passé en revue les grandes lignes qui le caractérisent. On a observé de très fortes concentrations d'indices d'occupation, en Moselle particulièrement, surtout repérés lors de prospections au sol, ce qui peut finir par déformer l'image de l'occupation antique : il y a bien plus de pospecteurs, de prospections, de travaux en Moselle que dans les Vosges ...

Cette remarque faite, il faut aussi souligner les très fortes différences entre l'Alsace et la Lorraine, cette dernière étant bien plus avancée dans les recherches sur ces thèmes : les prospections y sont bien développées, des travaux récents se sont penchés sur l'occupation du sol dans des secteurs bien délimités, aboutissant à des résultats probants, autant du point de vue de la dynamique du peuplement que de la connaissance des établissements ruraux, très variés. En Alsace, un problème subsiste au niveau des datations, au niveau du déficit de prospections..

Cela ouvre des perspectives pour des recherches futures aussi bien pour nous que pour d'autres. Afin d'appréhender dans le détail les dynamiques de peuplement, il faudra s'intéresser aux relations villes-campagnes, aux réseaux locaux, en reprenant le mobilier, les datations, en prospectant les sites repérés en prospections aériennes ...

Bibliographie

ASHAL: Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Metz.

BMHM : Bulletin du Musée Historique de Mulhouse, Mulhouse.

BSCMHA: Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace, Strasbourg (1856-1956).

BISCMHA: Bulletin d'information de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace

CAAAH: Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire, Strasbourg (depuis 1957).

CAHA : Cahiers Alsaciens d'Histoire et d'Archéologie, Strasbourg (1918-1956).

CAPRAA: Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, Riedisheim.

Gallia: Informations archéologiques publiées par la revue Gallia, Paris.

MSAL: Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine, Nancy.

RAE: Revue Archéologique de l'Est, Dijon.

1. Les sources anciennes

AMMIEN MARCELLIN Histoire romaine, livres XIV-XVI, éd. GALLETIER E., Paris, 1964.

AMMIEN MARCELLIN Histoire romaine, livres XVII-XIX, éd. SABBAH G., Paris, 1989.

AMMIEN MARCELLIN Histoire romaine, livres XX-XXII, éd. FONTAINE J., Paris, 1996.

AMMIEN MARCELLIN Histoire romaine, livres XXVI-XXVIII, éd. MARIÉ M.-A., Paris, 1984.

AMMIEN MARCELLIN Histoire romaine, livres XXIX-XXXI, éd. SABBAH G., Paris, 1999.

AUGUSTE Res Gestae divi Augusti, éd. BRUNT P.-A., MOORE J.-M, Oxford, 1967.

AUSONE Mosella, éd. WHITE H.-G.-E., Cambridge, 1961.

AUSONE Mosella, éd. TERNES Ch.-M., Paris, 1972.

CÉSAR La guerre des Gaules, livres I-IV, éd. CONSTANS L.-A., Paris, 1964.

CÉSAR La guerre des Gaules, livres V-VIII, éd. CONSTANS L.-A., Paris, 1964.

Itineraria Romana, vol. 1 : Antonini Augusti et Burdigalense, vol. 2 : Ravennatis Anonymi Cosmographia et guidonis geographica, éd. CÜNTZ O., Stuttgart, 1990.

LUCAIN La guerre civile : la Pharsale, livres I-V, éd. BOURGERY A., Paris, 2003.

PLINE L'ANCIEN *Natural History*, livre IV, éd. RACKHAM H., Loeb Classical Library, Cambridge, 1989.

POMPONIUS MÉLA Chorographie, éd. SILBERMAN A., Paris, 1988.

PTOLÉMÉE Die Geographie des Ptolemaeus, éd. CÜNTZ O., Berlin, 1923.

Ravennatis Anonymi Cosmographia et Guidonis Geographica, éd. SCHNETZ J., Leipzig, 1940.

STRABON Géographie, livres III-IV, éd. LASSERRE F., Paris, 1966.

STRABON Géographie, livre VII, éd. BALADIÉ R., Paris, 2003.

TACITE Annales, éd. GOELZER H., Paris, 1959.

TACITE Annales (livres I-XVI), éd. WUILLEUMIER P., Paris, 2003.

TACITE La Germanie, éd. PERRET J., Paris, 2003 (1ère éd. 1949).

TACITE Histoires, éd. GOELZER H., Paris, 1951.

VENANCE FORTUNAT *Poèmes*, éd. REYDELLET M., t. 2, Paris, 1998.

2. Rapports d'opérations et de prospections

Adam et al., 1989 : ADAM F. et alii Aéroport régional de Lorraine : zone A, rapport de fouille, Metz, 1989.

Antoine-Vanmoerkerke, 1994 : ANTOINE X., VANMOERKERKE J. *Les Souhesmes-Rampont, L'Atrie*, rapport de sondages-évaluation, Metz, 1994.

Antoine et al., 1999: ANTOINE X. MANGIN G et alii Bébing, Héming, Imling et Sarrebourg (Moselle), rapport d'évaluation archéologique, Metz, 1999.

Association Escles-Archéologie 2001 : ASSOCIATION ESCLES ARCHÉOLOGIE *Vioménil, Forêt de La Pille. Un sanctuaire gallo-romain réoccupé à l'époque moderne*, DFS de fouille programmée, sondage préliminaire, Metz, 2001.

Association Escles-Archéologie 2002 : ASSOCIATION ESCLES ARCHÉOLOGIE *Vioménil, Forêt de La Pille . Un site gallo-romain de taille du grès en bordure de voie*, DFS de fouille programmée, 2^e sondage, Metz, 2002.

Association Escles-Archéologie 2004 : ASSOCIATION ESCLES ARCHÉOLOGIE *Vioménil, Forêt de La Pille . Un sanctuaire gallo-romain de bord de voie exploité comme carrière*, DFS de fouille programmée, 3^e sondage et bilan des campagnes 2001, 2002, 2003, Metz, 2004.

Association Escles-Archéologie 2005 : ASSOCIATION ESCLES ARCHÉOLOGIE *Vioménil, Forêt de La Pille . Un sanctuaire gallo-romain de bord de voie exploité comme carrière*, DFS de fouille

programmée, 4^e sondage, Metz, 2005.

Baccega-Masquilier-Milutinovic, 1999 : BACCEGA S., MASQUILIER A., MILUTINOVIC M. *Commune de Contrexéville (Vosges)*, rapport de diagnostic archéologique, première tranche, septembre 1998- février 1999, Metz, 1999.

Baccega, 2003: BACCEGA S. Amel-sur-l'Etang « La Crouée » (55), Metz, 2003.

Baccega, 2004a: BACCEGA S. Baâlon « Rue de Villers » (55), Metz, 2004.

Baccega 2004b: BACCEGA S. Naix-aux-Forges, « Au Chemin de Ligny » (55), Metz, 2004.

Baccega, 2006: BACCEGA S. Baâlon « Villers », rapport de diagnostic, Metz, 2006.

Balland-Boulangé, 1967 : BALLAND R., BOULANGE R., *Bruyères, lieu-dit « L'Avison »,* rapport de sondage, Metz, 1967.

Balland-Boulangé, 1968 : BALLAND R., BOULANGE R., *Bruyère, lieu-dit « L'Avison »,* rapport de sondage, Metz, 1968.

Bachmeyer, 1922 : BACHMEYER L. Catalogue et description des objets d'art de l'Antiquité, du Moyen-Age et des temps modernes exposés au Musée de Saverne, Saverne, 1922.

Bakaj, 1998 : BAKAJ B. *Lotissement « Les Cordiers », rue des Vosges, rue des Cordiers*, DFS de fouilles d'évaluation, SRA Alsace, Strasbourg, 1998.

Bakaj, 1999: BAKAJ B. Wissembourg: ZA Sud, rapport de diagnostic, Strasbourg, 1999.

Bakaj-Dotzler, 1999 : BAKAJ B., DOTZLER J. *Bartenheim-la-Chaussée (commune de Bartenheim) – Lotissement Les Ecureuils*, DFS de fouilles d'évaluation, Strasbourg, 1999.

Bakaj-Dotzler-Lefranc *et alii*, **2001**: BAKAJ B., DOTZLER J., LEFRANC Ph. *et al. Raedersheim, lotissement Saint-Prix, lieux-dits rue d'Issenheim et rue de la Rivière*. rapport de fouille, Strasbourg, 2001.

Bakaj-Zehner, 1999 : BAKAJ B., ZEHNER M. *Matzenheim (Bas-Rhin). Lotissement « les Berges du Panama »*, DFS de fouille d'évaluation (03/02/1999-20/02/1999), Strasbourg, 1999.

Bakaj-Zehner, 2001 : BAKAJ B., ZEHNER M. *Ensisheim, lieu-dit Reguisheimerfeld.* Document final de synthèse, Strasbourg, 2001.

Baudoux, **1996**: BAUDOUX J. *Rosheim « Rosenmeer II »*, DFS de sauvetage urgent, Strasbourg, 1996.

Béague, 1994 : BÉAGUE N. *Les Souhesmes-Rampont, L'Atrie*, DFS de fouille de sauvetage, Metz, 1994.

Béague, 1997 : BÉAGUE N. *Diagnostic archéologique, aménagement de la RD 167 entre Contrexéville et Dombrot-le-Sec (Vosges)*, Metz, 1997.

Béague, 1997 : BÉAGUE N. *Vaucouleurs, ZAC, de Tusey lès Grèves*, DFS de fouille de sauvetage, Metz, 1997.

Béague, 1999 : BÉAGUE N. Etude historique et archéologique des trois communes de la zone rouge de Verdun : Forges-sur-Meuse, Regnéville-sur-Meuse et Combres-sous-les-Côtes, rapport d'étude,

Metz, 1999.

Béague-Morand, 1997 : BÉAGUE N. *La villa gallo-romaine de Bralleville, lieu-dit Bruxière (Meurthe-et-Moselle)*, DFS de sauvetage urgent, Metz, 1997.

Bertin-Fetet-Gaffiot, 1992 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. *Rapport de prospection sur le canton de Darney*, Association Escles Archéologie, Metz, 1992.

Bertin-Fetet-Gaffiot, 1993 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. *Rapport de prospection sur le canton de Darney*, Association Escles Archéologie, Metz, 1993.

Bertin-Fetet-Gaffiot, 1994 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. *Rapport de prospection sur le canton de Darney*, Association Escles Archéologie, Metz, 1994

Bertin-Fetet-Gaffiot, 1995 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. *Rapport de prospection sur le canton de Darney*, Association Escles Archéologie, Metz, 1995.

Bertin-Fetet-Gaffiot, 1996 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. *Rapport de prospection sur le canton de Darney*, Association Escles Archéologie, Metz, 1996.

Bertin-Fetet-Gaffiot, 1997 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. Rapport de prospection sur le canton de Darney, Association Escles Archéologie, Metz, 1997.

Bertin-Fetet-Gaffiot, 1998 : BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. *Rapport de prospection sur le canton de Darney*, Association Escles, Metz, 1998.

Bertin-Fetet-Gaffiot, 1999: BERTIN O., FETET P., GAFFIOT J.-J. Rapport de prospection sur le canton de Darney, Association Escles, Metz, 1999.

Blaising, 1995 : BLAISING J.-M. *Le site gallo-romain d'Ennery, « Guirbaum »*, DFS de sauvetage urgent, DFS de sauvetage urgent, Metz, 1995.

Blaising, 1999 : BLAISING J.-M. *Bertrange-Imeldange (57), Lotissement Saint-Rémy, site d'habitat antique et du haut Moyen Age*, DFS de fouille d'archéologie préventive (01/08/1994-31/08/1994), Metz, 1999.

Blaising, 2002 : BLAISING J.-M. *Dun-sur-Meuse, « Le champ Lambert », projet de construction d'un groupe scolaire par la communauté de communes du Val Dunois*, rapport de diagnostic, Metz, 2002.

Blaising-Mangin, 1993 : BLAISING J.-M., MANGIN G. *VOID-VACON 55*, document final de synthèse, Metz, 1993.

Blaising-Vanmoerkerke, 1991 : BLAISING J.-M., VANMOERKERKE J. Amnéville, zone ZAC Sirius (partie est), terrain Cimenterie, rapport d'étude d'impact archéologique et de prospection lourde, Metz, 1991.

Blaising-Vanmoerkerke, 1993 : BLAISING J.-M., VANMOERKERKE J. *TGV-Est, étude d'impact préliminaire, région Lorraine*, Metz, 1993.

Blouet, 1988 : BLOUET V. (dir.) *Aéroport régional de Lorraine (Moselle)*, rapport de prospection, 1988.

Blouet, 1989 : BLOUET V. (dir.) *Aéroport régional de Lorraine (Moselle)*, rapport de sauvetage programmé, 1989.

Bocquillon, 2001 : BOCQUILLON H. *TGV-Est, lot 24,* rapport de diagnostic archéologique. *Section Le Chemin (51) - Evres (55), 11 décembre 2000 / 26 janvier 2001,* Châlons-en-Champagne, 2001.

Boës-Baudoux-Nilles, 2000 : BOËS E., BAUDOUX J., NILLES R. *Strasbourg-Koenigshoffen : une nécropole à crémations au 186 de la route des Romains,* Document final de synthèse, Strasbourg, 2000.

Boës, 2003: BOËS E. *Eschbach: Wasserloch (Bas-Rhin), une occupation rurale de la deuxième moitié du IIe s. après J.-C.*, Document final de synthèse, Strasbourg, 2003.

Borde, 1987 : BORDE P., BORDE C. *Vestiges gallo-romains d'Ainvelle (Vosges), Club archéologique de « la Roye Demange »,* rapport de sondage, Metz, 1987.

Bouchet-Béague 2000 : BOUCHET K., BÉAGUE N. *Grand, Centre Archéologique*, rapport de la fouille d'évaluation archéologique d'une construction gallo-romaine, Metz, 2000.

Bouchet-Caumont, 2003 : BOUCHET K., CAUMONT O. *Plombières-les-Bains (Vosges). Prospection thématique 2003. La salle des Manœuvres*, Rapport de prospection, Metz, 2003.

Boulanger, 1997 : BOULANGER K. Rapport de synthèse sur les fouilles du site de Saint-Dié – La Bure (Vosges), Metz, 1997.

Boulanger-Daux, 1997 : BOULANGER K., DAUX B. *Créhanche (57) Lotissement de l'Europe, 2^e tranche, 196, rapport de la fouille d'archéologie préventive des abords d'une villa gallo-romaine,* DFS de sauvetage urgent, *1997*.

Boulanger-Feller, 1998 : BOULANGER K., FELLER M. *Giriviller (54), Chemin communal n°3 – La Xème*, rapport de la fouille d'archéologie préventive d'une villa gallo-romaine, DFS, Metz, 1998.

Bour-Petitdidier, **1996**: BOUR J.-Y., PETITDIDIER M.-P. *Z.A.C de la Fontaine des Saints*, rapport d'étude d'impact archéologique, Metz, 1996.

Boura, 1993 : BOURA F. *La Coupelle, Dieue-sur-Meuse*, rapport de sondages n°66 (19/05/93), Metz, 1993.

Boura, 1993 : BOURA F. *La Coupelle, Dieue-sur-Meuse,* rapport de sondages n°66 (19/05/1993), SRA Lorraine, Metz, 1993.

Buzzi et al, 1996 : BUZZI P., BOULANGER K., FREDERIC A., GALLAND S., NOMEXY, « Zac d'Epinal-Nomexy » 1994, sondages et campagnes de fouille aux lieux-dits « Vers le Rond Champ, Renauvoid » et « La Fin Tout Chien », DFS, Metz, 1996.

Cantrelle, 1999 : CANTRELLE S. *Habsheim : lotissement le Lobélia*, document final de synthèse, Strasbourg 1999 ;

Card-Baudoux, 2004 : CARD Chr., BAUDOUX J. Les fouilles de Rosheim-Rosenmeer (secteur Baruch et Laser), rapport final d'opération, Strasbourg, 2004.

Châtelet, 1987 : CHATELET M. *Recherche sur l'occupation du sol entre Zorn et Bruche*, rapport de prospection-inventaire, Strasbourg, 1987.

Châtelet-Gitta, **1989**: CHATELET M., GITTA Cl. *CD 300*, étude archéologique préventive, rapport de prospection (juin 1988-février 1989), Strasbourg, 1989.

Châtelet, 2003a : CHATELET M. *Marlenheim (Bas-Rhin) : « contournement sud », une occupation du néolithique à l'époque romaine,* rapport de diagnostic, Strasbourg, 2003.

Châtelet, 2003b : CHATELET M. *Marlenheim : La peupleraie 2, opération 2001,* Document final de synthèse, Strasbourg, 2003.

Châtelet, 2003c : CHATELET M. Forstfeld : « Schiessheck », un tumulus du Hallstatt et des tombes du haut Moyen Âge (Bas-Rhin), opération 2002, Document final de synthèse, Strasbourg, 2003.

Châtelet, 2003d : CHATELET M. Brumath (Bas-Rhin) : « Villa Urbana », sur un chemin romain. Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2003.

Clause, 1979 : CLAUSE G. Inventaire des sites de l'Argonne : plan d'aménagement rural de l'Argonne, Châlons-sur-Marne, 1979.

Cunault, 2001 : CUNAULT M. *TGV EST, Evres, « Poirier-le-canard »*, rapport d'évaluation archéologique, Metz, 2001.

Cunault, 2001 : CUNAULT M. TGV EST, Nubécourt, « Les grands Champs » (55), rapport d'évaluation archéologique, Metz, 2001.

Dechezleprêtre, **1999** : DECHEZLEPRÊTRE Th. *L'oppidum de Châtel à Boviolles (Meuse)*, opération de prospection thématique, Metz, 1999.

Dechezleprêtre, **2000** : DECHEZLEPRÊTRE Th. *L'oppidum de Châtel à Boviolles (Meuse)*, opération de prospection thématique, Metz, 2000.

Deffresigne-Tikonoff et al, 1999 : DEFFRESSIGNE S., TIKONOFF N. *Gondreville – Fontenoy-sur-Moselle (54). ZAC de la Roseraie*, DFS de sauvetage urgent, fouilles de 1996-1997, vol. 8 : Conclusions et annexes, Metz, 1999.

Demandre-Guillaume, 1974 : DEMANDRE P., GUILLAUME J. *Le Bouchon-sur-Saulx*, rapport de sauvetage urgent, Metz, 1974.

Dreidemy-Mervelet-Péchaud, 1986 : DREIDEMY C., MERVELET P., PIECHAUD S. *Prospection sur le tracé de la déviation de la RN 57, de Flavigny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle) à Charmes (Vosges) sur la bande DUP, Metz, 1986.*

Dumont, 2000 : DUMONT A. *Forstfeld : lotissement Les Prés.* Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2000.

Ernst, 2001 : ERNST T. Rapport de diagnostic archéologique, section Saint-Epvre-Merny (57) et Sain-Epvre-Baudrecourt (57) du TGV Est, lot 34, Metz, 2001

Ernst-Thomashausen, 1999 : ERNST T., THOMASHAUSEN L. *Flévy (Moselle), centre de traitement technique (projet d'extension*), rapport d'étude d'impact archéologique, Metz, 1999.

Etrich, 1995 : ETRICH Chr. *Strasbourg : ZAC de Hautepierre*. Rapport de diagnostic, *Strasbourg*, 1995.

Etrich, 1997 : ETRICH Chr. *Strasbourg-Koenigshoffen : 11, rue des Capucins,* Document final de synthèse, Strasbourg, 1997.

Etrich, 1998: ETRICH Chr. Fégersheim: Lilly-France, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 1998.

Etrich-Rizzon-Viroulet *et al.*, **1990** : ETRICH Chr., RIZZON L., VIROULET B. *et alii* L'établissement romain de Colmar-Fronholtz. Document final de synthèse, Strasbourg, 1990.

Faye, 1991 : FAYE O. *Gravelotte (Moselle), Galgenberg, rapport de sauvetage progammé*, Metz, 1991.

Faye, **1993**: FAYE C. *Basse-Ham*, *ZAC communale*, « *Kelenveg et Gerbrannten Hek* », rapport de fouille de sauvetage, Metz, 1993.

Faye, 1997 : FAYE O. *Les Charmois, Bras-sur-Meuse (55)*, rapport de sauvetage programmé, Metz, 1997.

Faye, 2000 : FAYE O. *Clouange-Vitry-sur-Orne, Les Vergers (Moselle)*, DFS de fouille préventive, Metz, 2000.

Faye, 2001 : FAYE O. *Ennery-sur-Moselle, Mancourt, fouilles archéologiques 1996*, rapport de fouille préventive, Metz, 2001.

Feller, 1984: FELLER M. Dannevoux, La Chalade, rapport de sondages, Metz, 1984.

Feller, 1986 : FELLER M. *Agglomération secondaire gallo-romaine de Baâlon*, rapport de sauvetage urgent, 1985, Metz, 1986.

Feller, 1988 : FELLER M. *Agglomération secondaire gallo-romaine de Baâlon*, rapport de sauvetage urgent, 1988, Metz, 1988.

Feller, 1991: FELLER M. Dugny-sur-Meuse, sondages archéologiques du 18/01/1991, Metz, 1991.

Feller, 1995 : FELLER M. Commune de Méreville, le site rural gallo-romain des Montants, Liaison A330-A31, déviation de Bainville-sur-Madon / Maizière-lès-Toul, DFS de sauvetage programmé juinjuillet 1995, Metz, 1995.

Feller, 1997 : FELLER M. *Pompey « Les Noires Terres » (Meurthe-et-Moselle)*, DFS de sauvetage urgent, 23/05/94-14/08/94, Metz, 1997.

Feller, 1999 : FELLER M. *ZAC de Jarny-Giraumont (54), sauvetage urgent 06/05/96-31/07/96*, DFS, Metz, 1999.

Feller, 1999b : FELLER M. *Scy-Chazelles, Les Clautes, lotissement Le Clos des Charmilles*, DFS de sauvetage urgent (01.09.1993 – 09.09.1993), Metz, 1999.

Feller, 1998-2001 : FELLER M. (dir.) *Prospection-inventaire du canton de Spincourt, 2^e campagne (mars à juin 1995)*, rapport intermédiaire des opérations de terrain, AFAN-SRA Lorraine, Metz, 1998-2001.

Feller, 2000 : FELLER M. Communes de Luppy et Béchy (57), diagnostic sur le tracé du détournement de la RD 910 et les Grandes Parrières (Luppy), DFS de sauvetage urgent, Metz, 2000.

Feller, 2001 : FELLER M. *Doncourt-les-Conflans « Les Hauts de Caure »*, DFS de sauvetage urgent, Metz, 2001.

Feller-Schemmama, 1993-1994 : FELLER M., SCHEMMAMA V. *Prospection-inventaire du canton de Spincourt (Meuse)*, rapport intermédiare, n°1285 et 1286, tomes 1 et 2, Metz, 1993-1994.

Feller-Schemmama, 1995: FELLER M., SCHEMMAMA V. Prospection-inventaire du canton de

Spincourt (Meuse), rapport intermédiaire, 3 vol., Metz, 1995.

Fichtl *et al*, **1995**: FICHTL S. et alii *Ottrott*: *mur païen du Mont Saint-Odile*. Rapport de fouille, Strasbourg, 1995.

Frangin, 2001 : FRANGIN E. *TGV-Est, lot 31, rapport d'évaluation archéologique n°33. Beausite « La Corvée » (55), 7 et 8 août 2001*, Metz, 2001.

Frey, 1973: FREY C. Barr « Schwarzenberg », rapport sommaire de sondage, Strasbourg, 1973, 1 p.

Fuchs, 2002 : FUCHS M. *Le canton d'Andolsheim : addenda. Rapport de prospection*, Strasbourg, 2002.

Fuchs-Vinolot-Gelliot, 2001 : FUCHS M., VINOLOT M., GELLIOT E. *Le canton d'Andolsheim.* Rapport de prospection thématique 1999-2000, Strasbourg, 2001.

Galland 2004 : GALLAND S. *Cutry (Meurthe-et-Moselle) « La Hache », « Canton de la Chapelle » Lotissement*, rapport de diagnostic, Metz, 2004.

Gazenbeek et al., 1997: GAZENBEEK M., ORBONS J., SPRUIJT T., VERHAGEN P. Les ateliers céramiques gallo-romains (et médiévaux) d'Argonne: bilan, recherche et gestion patrimoniale (resp. S. Van Der Leeuw). Rapport 1996, Metz, 1997.

Gébus, 1990 : GEBUS L. *Jouy-au-Arches, La Machotte*, rapport de sauvetage programmé, Metz, 1990.

Gébus, 1992 : GEBUS L. *Mondelange-ZAC de la Sente*, rapport de sauvetage programmé, Metz, 1992.

Geindre-Schneider, **1965**: GEINDRE L., SCHNEIDER Ph. *Moivrons, un poste d'observation et de surveillance de l'époque gallo-romaine*, Metz, 1965.

Geindre-Schneider, **1967**: GEINDRE L., SCHNEIDER Ph. *La villa gallo-romaine du Rupt-Chaudron*, rapport de fouille de sauvetage urgent, Metz, 1967.

Geindre-Schneider, 1972 : GEINDRE L., SCHNEIDER Ph. *Champigneulles « Au Sarrazin », Villa gallo-romaine*, rapport de fouille de sauvetage 1969-1971, Metz, 1972.

Georges-Leroy-Laffite 2003: GEORGES-LEROY M., LAFFITE J.-D. avec la collab. de DAMBRINE E., DUPOUEY J.-L. Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la Côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges). Prospection thématique, rapport intermédiaire, Metz, 2003.

Georges-Leroy-Laffite 2004: GEORGES-LEROY M., LAFFITE J.-D. avec la collab. de DAMBRINE E., DUPOUEY J.-L. Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la Côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges). Prospection thématique pluriannuelle 2003-2005, rapport intermédiaire, Metz, 2004.

Gérard-Margarit, 2001 : GERARD F., MARGARIT X. *Diagnostic archéologique des travaux de la canalisation d'éthylène Carling-Viriat en Lorraine*, DFS d'évaluation archéologique, juin-novembre 2000, Metz, 2001.

Glad, 2003 : GLAD A. *RN 18, Déviation Est d'Etain*, rapport de diagnostic archéologique, Metz, 2003.

Goy-Jeudy, 1999 : GOY C., JEUDY F. *Fégersheim : Lilly-France,* Rapport de diagnostic, Strasbourg, 1999.

Goy-Jeudy, 2000 : GOY C., JEUDY F. *Fégersheim : Lilly-France*. Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2000.

Goy, 2003: GOY C. Wittelsheim (68): déviation RD 2 échangeur, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2003.

Guillaume-Goutorbe, 1994 : GUILLAUME Ch., GOUTORBE J.-M. *Evaluation du patrimoine de la vallée de la Saulx*, Metz, 1994.

Guillot, 1980 : GUILLOT O. et G. *Témoins de la présence humaine de la fin de l'époque paléolithique à l'époque mérovingienne sur les stations de Saudrupt, Haironville, Rupt-aux-Nonnains, villages de la moyenne vallée de la Saulx,* rapport de prospection, Metz, 1980.

Guillot, 1982 : GUILLOT O. et G. *Quatre années de prospection archéologique en surface*, rapport de prospection, Metz, 1982.

Guillot, 1988 : GUILLOT O. et G. *Vallée de la Saulx et Sud Meusien, de l'utilité de la recherche archéologique locale effectuée par des amateurs*, rapport de prospection n°303, SRA Lorraine, Metz, 1988.

Guillot, 1991 : GUILLOT O. et G. *Rapport de prospection 1978-1991*, rapport de prospection n°1035, SRA Lorraine, 1991.

Haegel, 1999 : HAEGEL B. *Saint-Jean-Saverne : carrière de pierres gallo-romaine du Polenberg.* Rapport de prospection, Strasbourg, 1999.

Hamm, 1986 : HAMM E. Rapport d'une fouille de sauvetage sur le site romain de Bolsenheim-Wyhrel, Strasbourg, 1986.

Hamm-Braun, 1985 : HAMM E., BRAUN F.-X. *Fouille de sauvetage. Ebersheim-Ruprechthausen (mars-avril 1985)*, rapport de fouille, Strasbourg, 1985.

Haut, 1999 : HAUT Ph. Lampertheim : lotissement d'activités, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 1999.

Heckenbenner-Meyer, 1994 : HECKENBENNER D., MEYER N. *Le site gallo-romain de la Croix-Guillaume (Saint-Quirin, Moselle)*, rapport de fouille programmée de 1994, Metz, 1994.

Heckenbenner-Meyer, 1995 : HECKENBENNER D., MEYER N. *Le site gallo-romain de la Croix-Guillaume (Saint-Ouirin, Moselle)*, rapport de fouille programmée, Metz, 1995.

Heckenbenner-Meyer, 1998 : HECKENBENNER D., MEYER N. *Le site gallo-romain de la Croix-Guillaume (Saint-Quirin, Moselle)*, rapport intermédiaire de fouille programmée, Metz, 1998.

Henigfeld, 1994 : HENIGFELD Y. *Horbourg-Wihr : Kreuzfeld.* Document final de synthèse, Strasbourg, 1994.

Henigfeld, 2002 : HENIGFELD Y. *Brumath : 13 rue du château*, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2002.

Henigfeld, 2003 : HENIGFELD Y. *Brumath : 13 rue du château bis (Bas-Rhin)*, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2003.

Henigfeld *et al*, **2005** : HENIGFELD Y. *Osthouse* : *lotissement Zorn de Bulach, Bas-Rhin, opération 2004*, Document final de synthèse, Strasbourg, 2005.

Henrion, 1987: HENRION H. Oëlleville, « Le Genano », rapport de sondage, Metz, 1987.

Henry, 1986: HENRY D. Sablières, carrières, grézières de Meuse, Metz, 1986.

Henry, 1995: HENRY D. Prospection-inventaire tracé TGV Meuse, rapport n°1, Metz, 1995.

Jacquemot, **1987**: JACQUEMOT S. *Reconnaissance archéologique sur le tracé du doublement de la RN 4 à Saulx-en-Barrois (55)*, Metz,1987.

Janot, 1982 : JANOT A. Rapport de fouille d'une structure gallo-romaine sise au lieu-dit le Point du Jour, commune de Ceintrey, Metz, 1982.

Jeudy, 2000 : JEUDY F. *Reichshoffen : lotissement Les Charmilles,* Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2000.

Jeunesse, 1995: JEUNESSE Ch. Balschwiller: Mittelfeld, Rapport de sondage, Strasbourg, 1995.

Jeunesse-Schellmanns, 1982 : JEUNESSE Ch., SCHELLMANNS R. *Sondage dans l'abri sous-roche du Lieschbach, commune de Phillipsbourg (57)*, Metz, 1982.

Jeunesse-Zehner, 1995 : JEUNESSE Ch., ZEHNER M., BAUDOUX J. (collab.) *Rapport de fouille de sauvetage urgent : Balschwiller « Mittelfeld » (Haut-Rhin) février/mars 1995*, Strasbourg, 1995.

Jodry-Baudoux, 2004 : JODRY F., BAUDOUX J. *Saverne : collège Poincarré, 17 rue Poincarré,* Rapport final d'opération, Strasbourg, 2004.

Keller, 2005: KELLER M. Reichshoffen 8, rue du Cerf, rapport de diagnostic, Strasbourg, 2005.

Klag, 1995 : KLAG Th. Fèves-Sémécourt, ZAC Euromoselle, fouilles d'habitats de l'âge du fer et de l'époque romaine (zone A, B, C, D, et E), Metz, 1995.

Klag, 2001 : KLAG Th. *TGV-Est, lot 24/31, rapport de diagnostic archéologique. Section Les Trois Domaines-Evres (55), 6 novembre / 15 décembre 2000,* Metz, 2001.

Klag, 1991: KLAG Th. Bouxières-sous-Froidmont, rapport de prospection, Metz, 1991.

Klag, 2001 : KLAG Th. *Rapport de diagnostic archéologique sur le tracé du TGV-Est, lot 34, section cheminot (57) – Lesmenils (54)*, Metz, 2001.

Koenig, 2001 : KOENIG M.-P. *TGV-Est, lot 31/24, rapport d'évaluation archéologique n°22. Commune Les Trois Domaines, territoire de Mondrecourt « Ruisseau des Deuxnouds » (55), 3 septembre / 14 septembre 2001*, Metz, 2001.

Kuchler-Baudoux, 2004 : KUCHLER Ph., BAUDOUX J. *Brumath : 13 rue du Château (Bas-Rhin)*, rapport final d'opération, Strasbourg, 2004.

Kuhnle, 1994: KUHNLE G. Houssen Cora: diagnostic archéologique, Rapport de diagnostic, 1994.

Kuhnle *et al.*, **2001** : KUHNLE G., WERLÉ M., BAUDOUX J. *Strasbourg* : *Grenier d'abondance*, Document final de synthèse, Strasbourg, 2001.

Kuhnle *et al.*, **2004** : KUHNLE G., WERLÉ M., BAUDOUX J., SCHNEIKERT F. *Bourgheim (Bas-Rhin) : rue des Potiers*, rapport de diagnostic, Strasbourg, 2004.

Kuhnle-Fort, 2005 : KUHNLE G., FORT B. *Dambach-la-Ville « Wilmstein »*, Document Final de Synthèse, Strasbourg, 2005.

Laffite, 1998a: LAFFITE J.-D. Forêt domaniale de Saint-Armand, commune de Favières, Forêt communale du Bois d'Ambley, commune de Thuilley-aux-Groseilles, opération de sondages archéologiques, Nancy, 1998.

Laffite, 1998b : LAFFITE J.-D. *DFS de fouille d'évaluation archéologique, Moville-lès-Vic, projet d'aménagement d'une zone de 40 ha*, Metz, 1998.

Laffite 1998c: LAFFITE J.-D. *L'occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française*, DFS de prospection, Metz, 1998.

Laffite, 1999 : LAFFITE J.-D. Rocade sud de Metz, section 1, projet DDE de contournement de l'agglomération messine, communes de Metz-Grigy, Metz-Marly, Peltre, Pouilly, DFS d'évaluation archéologique, Metz, 1999.

Laffite-Glad 2005 : LAFFITE J.-D., GLAD A. *Soulosse-sous-Saint-Elophe (Vosges). Voie romaine « La Charmée », Hannécha », Chemin d'exploitation n°37*, DFS de fouille préventive décembre 2000, Metz, 2005.

Lasserre 1992 : LASSERRE M. Rapport de prospection aérienne , Bas-Rhin, Nord du Ried, centre Alsace (Strasbourg-Neuf-Brisach), Strasbourg, 1992.

Lasserre 1994 : LASSERRE M. *La prospection aérienne en Alsace, rapport 1993-1994*, Strasbourg, 1994.

Lasserre 1996 : LASSERRE M. La prospection aérienne en Alsace : synthèse préliminaire, Strasbourg, 1996.

Latron, 1994 : LATRON F. *Strasbourg-Koenigshoffen : 80, rue des Capucins*, Document final de synthèse, Strasbourg, 1994.

Latron, 1999 : LATRON F. *Le camp romain, dans Reichstett-Mundolsheim-Souffelweyersheim, secteur « RMS Voirie », « rue Ampère »*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Strasbourg, 1999.

Latron, 1999: LATRON F. Brumath: rue du Château, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 1999.

Latron, 2000 : LATRON F. *Brumath : rue du Général Rampont,* Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2000.

Latron, 2001: LATRON F. Brumath: place de l'Aigle, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2001.

Latron, 2001 : LATRON F. *Strasbourg-Koenigshoffen : 149 route des Romains, R*apport de diagnostic, Strasbourg, 2001.

Latron, 2003 : LATRON F. *Brumath (Bas-Rhin) : 8 rue du Cygne,* Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2003.

Latron, 2004 : LATRON F. *Bourgheim (Bas-Rhin) : 32 rue principale, fouille préventive 2002*, Document final de synthèse, Strasbourg, 2004.

Latron, 2005 : LATRON F. *Bourgheim (Bas-Rhin) : rue Edgar Heywang, petite rue de la Kirneck.* Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2005.

Latron, 2005 : LATRON F. *Brumath (Bas-Rhin) : rue Basse, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2005.*

Lefranc-Schneikert, 1998 : LEFRANC P., SCHNEIKERT F. *Geispolsheim « Moulin de l'Ehn »*, rapport d'évaluation archéologique, Strasbourg, 1998.

Lefranc, 1996 : LEFRANC Ph. *Le peuplement gallo-romain de la vallée de l'Eichel, rapport de prospection thématique,* Rapport de prospection, Strasbourg, 1996.

Lefranc, 1997 : LEFRANC Ph. *Le peuplement gallo-romain de la vallée de l'Eichel, rapport de prospection thématique,* Rapport de prospection, Strasbourg, 1997.

Lefranc, 2001 : LEFRANC Ph. *Rosheim : Mittelfeld : ZA du Rosenmeer, Renecka*, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2001.

Lefranc-Bakaj, 2000 : LEFRANC Ph., BAKAJ B. *Habsheim : lotissement Lobelia II*, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2000..

Legendre-Buzzi, 1985 : LEGENDRE J.-P., BUZZI P. *Romanswiller, « Bruegel »*, rapport de fouille de sauvetage urgent, Strasbourg, 1985.

Le Goff, 1968 : LE GOFF A. Fouilles de Mont-sur-Meurthe, sondage du lieu-dit Le Coin Cin, Metz, 1968.

Lémant, 1979 : LÉMANT J.-P. *Dugny-sur-Meuse, « La Redoute »*, rapport de sauvetage programmé, Metz, 1979.

Lémant, 1980 : LÉMANT J.-P. *Dugny-sur-Meuse, « La Redoute »*, rapport de sauvetage programmé, Metz, 1980.

Loiseau, **1976**: LOISEAU M. *Bainville-sur-Madon, lieu-dit Chivauteuil*, fouille de sauvetage, Metz, 1976.

Loiseau, **1990** : LOISEAU M. *Prospections aériennes archéologiques en Lorraine, répertoire de prospection aérienne*, Metz, 1990.

Mangin, 2002 : MANGIN G. *Dieue Sur Meuse, « Le Cheminet, rue du Chaudron » (Meuse)*, rapport de sondage archéologique préventif, Metz, 2002.

Mathieu, 1979: MATHIEU P. Vomécourt, lieu-dit « Au Xartel », rapport de sondage, Metz, 1979

Mathieu, 1981 : MATHIEU P. *Archettes, lieu-dit « Chaudgoutte »*, rapport de sauvetage urgent, Metz, 1981.

Mathieu, 1983 : MATHIEU P. *Archettes, lieu-dit « Chaudgoutte »,rapport de sauvetage urgent,* Metz, 1983.

Maurice, 1982 : MAURICE Chr. Les fouilles de sauvetage de la sous-Préfecture de Briey et d'Aix-Gondrecourt, campagne 1977-1981, Metz, 1982.

Meyer, 1993: MEYER N. Montmédy, essai d'évaluation du patrimoine archéologique, Metz, 1993.

Meyer, 1998 : MEYER N. Prospection inventaire. Liste des sites présentant des aménagements fossiles supposés appartenir à une mise en valeur agricole ancienne. Massif vosgien, arrondissement de Saverne (67) et de Sarrebourg (57), Metz, 1998.

Meyer et al. 2003 : MEYER N. et alii Harreberg, Schantzkopf – dégâts consécutifs à la tempête de 1999, DFS de fouille préventive, 1999.

Michel-Natton, 2001 : MICHEL K., NATTON H.-G. *TGV-Est, lot 31, rapport d'évaluation archéologique n°78. Nubécourt « Aux Villées » (55), 3 septembre / 1^{er} octobre 2001*, Metz, 2001.

Milutinovic, 1998 : MILUTINOVIC M. *Atton, ZAC 1*^{ère} tranche, Meurthe-etMoselle (54), DFS, Metz, 1998.

Nilles, 2005a: NILLES R. Bourgheim: 13 rue des Potiers, rapport de diagnostic, Strasbourg, 2005.

Nilles, 2005b: NILLES R. *Strasbourg-Koenigshoffen: 1, rue Mentelin*, rapport final d'opération, 3 vol., Strasbourg, 2005.

Nilles, 2005c: NILLES R. Brumath: rue du Château. Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2005.

Nowicky-Sainty, 1996 : NOWICKI P., SAINTY J. « Lotissement Hirschberg II », à Achenheim. Rapport de fouilles archéologiques, Strasbourg, 1996.

Nüsslein, 1998 : NÜSSLEIN P. *Site gallo-romain de la Büsmauer : Oermingen.* Rapport de Sondage, Strasbourg, 1998.

Olivier, 1995 : OLIVIER L. Reconnaissance archéologique d'une microrégion de la Lorraine centrale, du Néolithique au haut Moyen-Age, Secteur de Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle), rapport de prospection thématique, Metz, 1995.

Olivier, 1998: OLIVIER L. Prospection inventaire 1998 – Secteur de Saxon-Sion, Metz, 1998.

Ollivier, 1986 : OLLIVIER L. ZAC de Saule-Gaillard à Frouard (Meurthe-etMoselle), estimation du potentiel archéologique et sauvetage des sites au lieu-dit « Montant de Nerbevaux », Metz, 1986.

Paiman-Meyer-Rohmer, 2004 : PAIMAN Z., MEYER N., ROHMER P. *Méding, lotissement communal « Les terrasses du Petit Marlin »*, zone tranche, DFS de fouille d'archéologie préventive, Metz, 2004.

Pétry, 1970 : PETRY F. *L'établissement romain de la forêt de Kreuzhecke à Gunstett (Bas-Rhin)*, rapport de fouilles, Strasbourg, 1970.

Prévost-Bouré – **Gérold**, 2002 : PRÉVOST-BOURÉ P., GÉROLD J.-C. « Niederbronn la romaine » in *CAAAH*, 45, 2002, p. 19-26.

Prévost-Bouré – **Gérold**, 2005 : PRÉVOST-BOURÉ P., GÉROLD J.-C. « Une ville thermale galloromaine : l'antique Niederbronn » in *Archéologia*, janvier 2005, p. 32-41.

Reddé et al., 2000 : REDDE M. et alii Oedenbourg 2000 : premier rapport intermédiaire du programme triennal de fouilles sur le site de Biesheim-Kunheim, rapport de fouille, Strasbourg, 2000.

Reddé et al., 2003a: REDDE M. et alii Oedenbourg: rapport triennal (2000-2002) sur les fouilles franco-germano-suisses, Rapport de fouille, Strasbourg, 2003.

Reddé et al., 2003b: REDDE M. et alii Oedenbourg 2003: programme triennal 2003-2005, Rapport

de fouille, Strasbourg, 2003.

Ring, 2001: RING J.-J. Etablissement gallo-romain de Stampfloecher-Rothlach: un site gallo-romain inédit des sommets vosgiens. Document de synthèse, Strasbourg, 2001.

Rohmer, 1997 : ROHMER M. *III, prospection sub-aquatique de Benfeld à Sand*, DFS de prospection thématique, Strasbourg, 1997.

Rohmer-Thomann, 2004 : ROHMER P. THOMANN E. *Hirschland, Rue Principale,* Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2004.

Rouer, 1990: ROUER O. Etablissement gallo-romain de la « Ferme Lambot », rapport de prospection, Metz, 1990.

Rouer, 1996 : ROUER O. *Etablissement gallo-romain du lieu-dit « Les Eaux », commune de Biécourt et Morelmaison,* rapport de prospection au sol, Metz, 1996.

Rouer, 2000 : ROUER O. Commune de Biécourt, site gallo-romain au lieu-dit « Graveloup », rapport de prospection, Metz, 2000.

Rouer et al., 1991: ROUER O., ROUER M., HENRION H., MOYEN R. Rapport de prospection réalisé sur le site gallo-romain de Juvaincourt, Lieu-dit « Au Pargis », Metz, 1991.

Rouer, 1989: ROUER O., ROUER M. Etablissement gallo-romain du Lieu-dit « Les Eaux » commune de Biécourt et Morelmaison, rapport de prospection, Metz, 1989.

Rouer-Moyen, 1992 : ROUER O., ROUER M., MOYEN R. Rapport de prospection réalisé sur le site gallo-romain de Mazirot lieu-dit « Les rouges Terres », Metz, 1992.

Roux, 2002: ROUX R. « Le petit château du Meisenbach », forêt de Weinbourg, commune de Sparsbach (Bas-Rhin), SRA ALsace, Strasbourg, 2002.

Saint-Jean-Vitus-Baudoux, 2002 : SAINT-JEAN-VITUS B., BAUDOUX J. *Brumath : place de l'Aigle (place Victor Fischer)*, Document final de synthèse, Strasbourg, 2002.

Sainty-Waton, 1991 : SAINTY J., WATON M.-D. *Wasselone : Wiedbuhl*, Document final de synthèse, Strasbourg, 1991.

Salvini, 1989 : SALVINI G. Compte rendu de la campagne de sondage de 1988 de « La Côte », site gallo-romain à Contrexéville, Metz, 1989.

Schellmanns, 1980 : SCHELLMANNS R. *Rapport sommaire de fouilles de sauvetage au lieu-dit Brett (Soultz-sous-Forêts)*, Strasbourg, 1980.

Schellmanns, 1982 : SCHELLMANNS R. *Rapport sommaire de fouilles de sauvetage au lieu-dit Brett (Soultz-sous-Forêts)*, Strasbourg, 1982.

Schellmanns, 1994 : SCHELLMANNS R. *Lieu-dit Steingrub (à Wissembourg) : rapport sur la découverte d'un four lors de la construction de la Résidence Saint-Paul.* Rapport de découverte fortuite, Strasbourg, 1994.

Schellmanns-Hahn,1984 : SCHELLMANNS R., HAHN R. *Rapport sommaire de sondage au lieu-dit Brett (Soultz-sous-Forêts)*, Strasbourg, 1984.

Schembri, 1996: SCHEMBRI F. Distroff, Lotissement « Route de Metzervisse ». Deux établissements

ruraux de l'antiquité, rapport de fouille préventive, Metz, 1996.

Schembri, 1997 : SCHEMBRI F. *Gros-Réderching, Lotissement rue des Etangs*, DFS de fouilles d'archéologie préventive, Metz, 1997.

Schneikert, 1998 : SCHNEIKERT F. *Vendenheim : lotissement les Bateliers*. Rapport de diagnostic, Strasbourg, 1998.

Schneikert, 2001 : SCHNEIKERT F. Eckbolsheim : *lotissement La Roseraie*. Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2001.

Schneikert, 2002 : SCHNEIKERT F. *Eschbach : lotissement communal.* Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2002.

Schneikert, 2003: SCHNEIKERT F. Sierentz: ZAC Hoell, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2003.

Séara et al., 2000 : SÉARA F., CLAVEL V., DESCHODT L. et alii Opération Gazoduc des Marches du Nord-Est, Section lot 2a « Morelmaison (Vosges) – Selles (Haute-Saône) », DFS de sondages et d'évaluation, Metz, 2000.

Seilly, 1995: SEILLY M.-P. Fontoy, rue de l'Eglise (1990), DFS de sauvetage urgent, 1995.

Simonin, 1981 : SIMONIN P. *Prospection de surface n°81/02, département de Meurthe-et-Moselle, Clayeures et environs*, Metz, 1981.

Simonin, 1983 : SIMONIN P. *Charmois « Bois des Filles »*, rapport de fouille de sauvetage urgent, Metz, 1983.

Thion, 1993 : THION P. « Bliesbruck – 1, rue Gallo-romaine » in *Bilan scientifique 1993 - DRAC-SRA de Lorraine*, Marly, 1994, p. ???

Thomann, 2001 : THOMANN E. Occupation de la frange orintale du territoire médiomatrique de la conquête au IVè siècle, rapport de prospection thématique 2001 : le canton de Rohrbach-lès-Bitche, Metz, 2001.

Tikonoff, 2000 : TIKONOFF N. *NOVARCARB Chenal de crue, Recalibrage de la Meurthe, Futur bassin BER 7, Art-sur-Merthe, Laneuville-devant-Nancy, Saint-Nicolas-de-Port*, DFS de fouille d'archéologie préventive, Metz, 2000.

Tristan, 2003 : TRISTAN Cl. *Rapport d'évaluation archéologique, évaluation TGV Est n°83, INRAP, TGV Est*, Metz, 2003.

Vanmoerkerke, 1994 : VANMOERKERKE J. Fouille préventive à Goin – Aéroport régional de Lorraine, zone H (Taxiway), traces d'occupation protohistorique, habitat et route de l'époque romaine, rapport de fouille préventive, Metz, 1994.

Vanmoerkerke, 1995 : VANMOERKERKE J. TGV-Est, étude d'impact complémentaire, prospections aériennes 1993-1994, Metz, 1995.

Vanmoerkerke-Buzzi, 1997 : VANMOERKERKE J. BUZZI P. *La nécropole de Mondelange, Schemerten,* DFS de sauvetage urgent (01.10.1994 – 15.12.1994), Metz, 1997.

Van der Leuuw-Gazenbeek 1999: VAN DER LEUUW S., GAZENBEEK M. Les ateliers céramiques gallo-romains et médiévaux de l'Argonne, rapport triennal 1996-1998, SRA Lorraine, Metz, 1999, vol. 1-8.

Vermard 2002 : VERMARD L. Senon (Meuse) « La ruelle des Bois », rapport de fouille, Metz, 2002.

Vermard 2004 : VERMARD L. *Déviation Est d'Etain (Meuse) « Boinville-Gussainville »*, rapport de diagnostic, Metz, 2004.

Vermard 2004 : VERMARD L. *Senon (Meuse) « La ruelle des Bois »*, rapport de diagnostic, Metz, 2004.

Vignaud *et al.*, **1997**: VIGNAUD A., PERNOT P., *et alii Reichstett-Mundolsheim, Zone d'activité, secteur « RMS Voirie »*, DFS de fouille de sauvetage urgent (05/05/1997-13/07/1997), Strasbourg, 1997.

Vignaud, 1999 : VIGNAUD A. *Rosheim : parc d'Activité du Rosenmeer, Laser Alsace.* Document final de synthèse, Strasbourg, 1999.

Villeminot et al., 1967 : VILLEMINOT Dr., BOOG J., CLAUDE A. et alii Campagne de fouille 1967, « Tombois » de Florémont (88), Groupe archéologique de transparence (verrerie de Portieux), Metz, 1967.

Villeminot et al., 1969 : VILLEMINOT Dr., CLAUDE A., GEORGES F. et alii Compte-rendu de sondages effectués au lieu-dit « Château Mazière » à Rehaincourt (88), Groupe de transparence (verrerie de Portieux), Metz, 1969.

Violot, 1998 : VIOLOT J.-M. *Lampertheim, « Lotissement d'activités »,* rapport d'évaluation archéologique (23/06/1998-03/07/1998), Strasbourg, 1998.

Wadier, 1969 : WADIER R. Fouilles gallo-romaines de Soncourt (Vosges), villa du « Closel-le Prévot », Metz, 1969.

Wadier, 1979 : WADIER R. Fouille de sauvetage urgent du cimetière gallo-franc de Vicherey (Vosges), lieu-dit « sur But », Metz, 1979.

Waton, 1991 : WATON M.-D. *Brumath : lotissement Le Tilleul.* Rapport de sauvetage urgent, Strasbourg, 1991.

Wolf, 2005 : WOLF J.-J. *Ungersheim (Alsace-Haut-Rhin) : desserte routière du Bioscope et de l'Ecomusée, lieux-dits Entenbad-kaelbisacker*, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2005.

Zehner, 1993 : ZEHNER M. *Horbourg-Wihr : nouvelle mairie,* Document final de synthèse, Strasbourg, 1993.

Zehner, **2000**: ZEHNER M. *ZA du Rosenmeer*: *lieu-dit Mittelfield*, Rapport de diagnostic, Strasbourg, 2000.

Zehner, 2001 : ZEHNER M. *Habsheim : lotissement Lobelia II,* Document final de synthèse, Strasbourg, 2001.

Zehner, 2001 : ZEHNER M. *La Wantzenau : lotissement Kirchacker*, Document final de synthèse, Strasbourg, 2001.

Zehner, 2002 : ZEHNER M. *Habsheim Landserer Weg*. Rapport de fouille programmée, Strasbourg, 2002.

Zehner, 2003 : ZEHNER M. *Habsheim Landserer Weg*, Rapport de fouille programmée, Strasbourg,

2003.

Zehner-Bakaj-Dotzler, 1999 : ZEHNER M., BAKAJ B., DOTZLER J. *Matzenheim (Bas-Rhin). Lotissement « Les Berges du Panama »*, DFS de fouille de sauvetage urgent (03/05/1999-30/06/1999), Strasbourg, 1999.

Zehner-Zefner, 1993 : ZEHNER M., ZEFNER M. *TGV Est, étude d'impact archéologique sommaire (Alsace)*, Strasbourg, 1993.

Zehner-Zefner, 1993 : ZEHNER M., ZEFNER M. *TGV Est, étude d'impact archéologique sommaire (Alsace)*, rapport complémentaire, Strasbourg, 1993.

3. Etudes locales et générales

Abel, 1858 : ABEL C. « Les voies romaines dans le département de la Moselle » in *L'Austrasie*, 6, 1858, p. 212-226 et p. 250-265.

Adam-Delnef, 1999 : ADAM A.-M, DELNEF H. « Quelques tombes à incinération découvertes au Hexenberg (Leutenheim, Bas-Rhin) » in *C.A.A.A.H.*, 1999, p.45-63.

Adam-Lafon, 1993 : ADAM A.-M, LAFON X. « Une occupation militaire au Col de Saverne ? Matériel métallique et questions historiques » in *C.A.A.A.H.*, 1993, p. 115-125.

Agache, 1978°: AGACHE R. *La somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude,* Amiens, 1978.

Althuser, 1984 : ALTHUSER J.-M. « Saint-Mihiel et sa région » in *Saint-Mihiel et sa région*, catalogue d'exposition, 1984, p. 2-49.

Amiet, 1952 : AMIET.P. « Un port de rivière romain sur la Bruche, à la montagne verte » in *C.A.H.A*, 1952, p.89-98.

Arnaud, 1988 : ARNAUD P. « L'origine, la date de rédaction et la diffusion de l'archétype de la *Table de Peutinger* » in *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1988, p. 302-321.

Asskamp, 1986: ASSKAMP R. « Die Lager von Herten/Wyhlen (?), Sasbach und Riegel » in *Studien zu den Militärgrenzen Roms III. 13. Internationaler Limeskongreß Aalen 1983*, Stuttgart, 1986, p. 74-77.

Asskamp, 1989 : ASSKAMP R. Das südliche Oberrheingebiet in frührömischer Zeit, Stuttgart, 1989.

Association Escles-Archéologie, 1998 : ASSOCIATION ESCLES-ARCHEOLOGIE *Le vallon Saint-Martin,* Epinal, 1998.

Audin-Bedon, 1985 : AUDIN P., BEDON R. (éd.) *Actes du colloque « Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines » (Paris, 1984) = Caesarodunum,* XX, 1985.

Aujac, 1966: AUJAC G. Strabon et la science de son temps, Paris, 1966.

Aujac, 1993 : AUJAC G. Claude Ptolémée, astronome, astrologue, géographe, connaissance et représentation du monde habité, Paris, 1993.

Auvray, 1896-1897 : AUVRAY M. « Notice archéologique sur Chérisey » in *Mémoire de l'Académie de Metz*, 1896-1897, p. 173-181.

Bachmeyer, 1922 : BACHMEYER L. Catalogue et description des objets d'art de l'Antiquité, du Moyen Age et des Temps Modernes exposés au Musée de Saverne, 1922.

Bachmeyer 1924 : BACHMEYER L. « Une tombe néolithique à Altenheim » in *CAHA* 1924 p. 124-125.

Baldinger, **1988**: BALDINGER FR. et J. « Présence romaine dans le Ried Nord » in *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Ried Nord*, 1988, p. 9-38.

Baquol-Ristelhüber, **1865**: BAQUOL J., RISTELHÜBER P. L'Alsace ancienne et moderne ou Dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut- et du Bas-Rhin, Strasbourg, 1865.

Barruol, 1975 : BARRUOL G. Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule - Etude de géographie historique, Paris, 1975.

Barthélemy, 1889 : BARTHELEMY F. « Matériaux pour servir à l'histoire des temps pré-romains en Lorraine » in *Mémoire de la Société Archéologique et du Musée historique lorrain*, 17, 1889, p. 141-363.

Barthélemy, 1890 : BARTHELEMY F. « Matériaux pour servir à l'histoire des temps pré-romains en Lorraine, suite et fin » in *Mémoire de la Société Archéologique et du Musée historique lorrain*, 18, 1890, p. 5-25.

Barthélémy, 1891 : BARTHELEMY F. « Stèles gallo-romaines de Soulosse » in *Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée Lorrain*, 1891, p. 138-140.

Basse de Ménorval, 1966 : BASSE DE MENORVAL E. « Le camp antique de la côte Saint-Germain dit Camp des Romains » in Chevallier R. (éd.) *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, II, Paris, 1966, p. 919-930.

Batardy-Buchsenschutz-Dumasy, 2001 : BATARDY C., BUCHSENSCHUTZ O., DUMASY F. (dir.) *Le Berry antique. Atlas 2000*, Tours, 2001 (= 21^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).

Baudoux, 1984 : BAUDOUX J. Le commerce en Alsace gallo-romaine du début du Ier siècle à 235 ap. J.-C., mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 1984.

Baudoux, 1995 : BAUDOUX J. « Nouvelles recherches sur l'ancienne voie des Vosges, à Orschwiller (Bas-Rhin) et St-Hippolyte (Haut-Rhin) » in *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, 1995, p. 193-202.

Baudoux, 1996: BAUDOUX J. Les amphores du Nord-Est de la Gaule, Paris, 1996.

CAG 67/2: BAUDOUX J., FLOTTE P., FUCHS M., WATON M.-D. Strasbourg: 67/2, Paris, 2002.

Bauer, 1934 : BAUER P. « Aufdeckung der Römerstrasse Zabern-Strassburg bei Hürtigheim » in *CAHA*, 1934, p. 209-211.

Baumann, 1927 : BAUMANN A. « Traces d'une villa romaine près d'Illkirch » in *CAHA*, 1927, p. 56-60.

Bayard-Collart, 1996 : BAYARD D., COLLART J.-L. (éds.) De la ferme indigène à la villa romaine. Actes du deuxième colloque de l'Association AGER, Amiens, 1993 = Revue archéologique de Picardie, n° spécial 11, 1996.

Beaulieu, 1840-1843 : DUGAS DE BEAULIEU J.-L. Archéologie de la Lorraine ou Recueil des notices et documents pour servir à l'histoire des antiquités de cette province, Paris, 1840-1843, 2 tomes.

Beaupré, **1897**: BEAUPRE J. Répertoire archéologique pour le département de Meurthe-et-Moselle : époques préhistorique, gallo-romaine et mérovingienne, Nancy, 1897.

Beaupré, **1902**: BEAUPRE J. Les études préhistoriques en Lorraine de 1889 à 1902, et aperçu général sur les Epoques gallo-romaine et mérovingiennne, Nancy, 1902.

Bedon-Chevallier-Pinon, 1988: BEDON R., CHEVALLIER R., PINON P. Architecture et urbanisme en Gaule romaine (52 av. J.-C. - 486 ap. J.-C.), 1. L'architecture et la ville, 2. L'urbanisme, Paris, 1988.

Bedon, 1999 : BEDON R. Les villes des Trois Gaules de César à Néron : dans leur contexte historique, territorial et politique, Paris, 1999.

Behrens, 1923: BEHRENS G. Denkmäler des Wangionengebietes, Francfort, 1923.

Bellet-Cribellier-Ferdière-Krausz, 1999 : BELLET M.-E., CRIBELLIER CH., FERDIERE A., KRAUSZ S. (éds.) *Agglomérations secondaires en Région Centre*, Tours, 1999.

Bena, 2002 : BENA I. *Les céramiques sigillées de l'atelier de La Madeleine à Laneuveville-devant-Nancy*, mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 2002.

Benoit, 1862 : BENOIT L. « Répertoire archéologique du département de la Meurthe (arrondissement de Sarrebourg) » in *Mémoires de la Société d'Archéologie de Lorraine*, 1862, p. 1-52.

Benoit-Picart, 1707 : BENOIT-PICART R. P. *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul,* 1707.

Bémont-Jacob, 1986 : BÉMONT C., JACOB J.-P. (dir.) *La terre sigillée gallo-romaine (lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations)*, Paris, 1986.

Bender, 1989 : BENDER H. « Verkehrs- und Transportwesen in der römischen Kaiserzeit » in JANKUHN H., KIMMIG W., EBEL E. (éds.) *Untersuchungen zu Handel und Verkehr der vor- und frühgeschichtlichen Zeit in Mittel- und Nordeuropa*, t. 5, Göttingen, 1989, p.108-154.

Bérard, Goguey, Le Bohec, Reddé, 1990 : BÉRARD F., GOGUEY R., LE BOHEC Y., REDDÉ M. « Le camp militaire romain de Mirebeau » in VETTERS H., KANDLER M. (éds.) *Akten des 14. internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum*, Vienne, 1990, p. 311-320.

Berger, 2000 : BERGER L. « Testimonien für die Namen von Augst und Kaiseraugst von den Anfängen bis zum Ende des ersten Jahrtausends » in SCHWARZ P.-A., BERGER L. *Tituli Rauracenses 1. Testimonien und Aufsätze. Zu den Namen und ausgewählten Inschriften von Augst und Kaiseraugst*, Augst, 2000 (= Forschungen in Augst, 29).

Berggren-Jones, **2000**: BERGGREN J.-L., JONES A. Ptolemy's Geography, an annotated translation of the theoretical chapters, Princeton, 2000.

Bertaux et al., 1994: BERTAUX J.-P. BERTAUX C, COUNOT B et alii La plaine vosgienne à

l'époque gallo-romaine. Soulosse-sous-Saint-Elophe, Liffol-le-Grand, Grand, Metz, 1994.

Berton, 1989: BERTON R. La mémoire du sol, Nancy, 1989.

Bilan Scientifique Alsace – Hors Série 2006 : Bilan Scientifique Alsace – Hors Série, Strasbourg, 2006.

Billoret, **1969**: BILLORET R. « Découvertes de deux bornes milliaires à Soulosse (Vosges) » in *RAE*, 20, 1969, p. 219-233.

Billoret, **1976** : BILLORET R. « Antiquités de Plombières » in *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 102, 1976, p. 85-99.

Billoret, 1987 : BILLORET R. « Amphores antiques dans la cité des Leuques » in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 38, 1987 (= *Mélanges Lutz*), p. 107-112.

Bittel-Kimmig-Schiek, 1981: BITTEL K., KIMMIG W., SCHIEK S. (éd.) *Die Kelten in Baden-Württemberg*, Stuttgart, 1981.

Blaising, 2002a : BLAISING J.-M. « Yutz (Moselle), l'occupation antique. Le point après dix ans d'archéologie préventive (1989-1999) » in *Cahiers Lorrains*, 2002, p. 233-254.

Blaising 2002b : BLAISING J.-M. « Yutz (57) archéologie d'un d'un terroir des âges des Métaux au XIXe siècle » in *Archaeologia Mosellana*, 4, 2002, p. 185-219.

Blanchet, **1907**: BLANCHET A. Les enceintes romaines de la Gaule, Etude sur l'origine d'un grand nombre de villes française, Paris, 1907.

Bleicher-Beaupré, 1896 : BLEICHER M., BEAUPRE J. Guide pour les recherches archéologiques (époques préhistorique, gallo-romaine et mérovingienne) dans l'Est de la France (Belfort, Doubs, Haute-Saône, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges), Nancy, 1896.

Boës-Georges-Fuchs, 2000 : BÖES E., GEORGES P., FUCHS M. « Etude d'une crémation galloromaine découverte à Rosheim (Bas-Rhin) » in *CAPRAA*, 2000, p. 191-203.

Bonnard, 1908 : BONNARD L. La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine, Paris, 1908.

Bonnard, 1913 : BONNARD L. La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine, Paris, 1913.

Bonnet, 1964 : BONNET CH. et E. « Quelques données nouvelles concernant l'établissement romain de la forêt de Frohret à Oberbronn » in *CAAAH*, 1964, p. 71-76.

Bonnet, 1977 : BONNET Ch. « Complément de la carte archéologique du Haut-Rhin. I. Les mouveaux sites gallo-romains » in *CAAAH*, 1977, p. 5-19.

Bonnet-Boës, 1991 : BONNET C., BOËS E. « Le moule à céramique sigillée de Horbourg » in *CAAAH*, 1991, p. 55-59.

Bonnet-Plouin, 1992 : BONNET Ch., PLOUIN S. « L'environnement gallo-romain de Colmar » in *CAAAH*, 1992, p. 61-73.

Bonnet-Plouin, 1993 : BONNET Ch., PLOUIN S. « L'environnement gallo-romain de Colmar (2^e partie) » in *CAAAH*, 1993, p. 148-164.

Bonnet-Plouin, 1995 : BONNET Ch., PLOUIN S. « L'environnement gallo-romain de Colmar (3^e partie) » in *CAAAH*, 1993, p. 87-101.

Borde, **1988**: BORDE P. « Les vestiges gallo-romains d'Ainvelle (Vosges) » in *Revue lorraine populaire*, 83, 1988, p.223-227.

Boucher, 2002 : BOUCHER K. « Un établissement rural gallo-romain » in Rothiot J.-P (dir.) *Des sources au thermalisme, Actes des journées d'études vosgiennes, Contrexéville-Vittel, 27-28 octobre 2001*, Mirecourt, 2002, p. 31-46.

Bouet 2003 : BOUET A. (dir.) *Thermae Gallicae. Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, 2003.

Bouet-Verdin 2005 : BOUET A., VERDIN F. (éds.) *Territoires et paysages de l'Âge du Fer au Moyen-Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, 2005.

Boulanger, 1994 : BOULANGER K. *La sculpture religieuse et funéraire gallo-romaine au Musée du Pays de Sarrebourg*, mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 1994.

Boulanger, 1996 : BOULANGER K. Les groupes en ronde-bosse du cavalier à l'anguipède du secteur Dieuze/Sarre-Union, Saverne/Le Donon (et autres fragments appartenant à des colonnes du cavalier à l'anguipède), mémoire de D.E.A., Strasbourg, 1996.

Boura-Metzler-Miron, 1987 : BOURA F., METZLER J., MIRON A. (dir.) *Interactions culturelles et économiques aux Ages du Fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg. Actes du 11^e colloque de l'AFEAF, Sarreguemines, 1987*, Metz, 1993 (= *Archaeologia Mosellana*, 2).

Boutantin-Plouin, 2001 : BOUTANTIN C., PLOUIN S. « Les cartes anciennes » in PLOUIN S., REDDÉ M., BOUTANTIN C. *La frontière romaine sur le Rhin supérieur. A propos des fouilles récentes de Biesheim-Kunheim*, catalogue d'exposition, Biesheim, 2001, p. 14-18.

Brambach, 1867: BRAMBACH W. Corpus Inscriptionum Rhenanarum, Elberfeld, 1867.

Braun, 1957 : BRAUN J. « Les voies romaines du canton d' Obernai » in *Revue d'Alsace*, 1957, p. 7-31.

Braun, 1958 : BRAUN J. « Nouvelles recherches sur les limites de la Gaule Belgique et de la Germanie » in *CAAAH*, 1958, p. 47-52.

Braun, **1959**: BRAUN J. « Les voies romaines de l'arrondissement de Erstein (partie orientale) » in *Revue d' Alsace*, 1959, p. 30-48.

Braun, 1961a : BRAUN J. « Les voies romaines de l'arrondissement de Sélestat » in *Revue d' Alsace*, 1961, p. 7-29.

Braun, 1961b : BRAUN J. « Recherches sur la centuriation romaine dans la plaine d'Alsace, à l' ouest de Strasbourg » in *RAE*, 1961, p. 51-55.

Braun, 1967b : BRAUN J. « Les voies romaines autour de Molsheim » in *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim*, 1967, p. 20-27.

Braun 1987 : BRAUN J. *Histoire des routes en Alsace (des origines à nos jours)*, Strasbourg, 1987.

Brulet 1990 : BRULET R. La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du

territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IVe et Ve siècles, Trèves, 1990 (= Trierer Zeitschrif, suppl. 11).

Brulet-Feller, 2003 : BRULET R., FELLER M. « Recherches sur les ateliers de céramique galloromains en Argonne : 2. le site de production d'Avocourt 3 (Prix des Blanches), zone fouillée » in *Archaeologia Mosellana*, 5, 2003, p. 301-451.

Brun, 1993 : BRUN P. « Genèse d'une frontière d'Empire : la frontière nord de l'Empire romain » in BRUN P., VAN DER LEEUW S., WHITTAKER C.-R. (éds.) *Frontières d'Empire, nature et signification des frontières romaines. Actes de la Table ronde internationale de Nemours, 1992,* Nemours, 1993, p. 21-31.

Brunet-Ferras-Théry 1992 : BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, 1993 (3^e éd.).

Buchsenschutz, 1996 : BUCHSENSCHUTZ O. « Les campagnes celtiques à la veille de la conquête romaine : état de la qestion » in BAYARD D., COLLART J.-L. (éds.) *De la ferme indigène à la villa romaine. Actes du deuxième colloque de l'Association AGER, Amiens, 1993 = Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 11, 1996, p. 9-12.

Buchsenschutz-Colin-Gruel-Ralston, 1993 : BUCHSENSCHUTZ O., COLIN A., GRUEL K., RALSTON I.-B.-M. « Approche du territoire au second Âge du Fer » in DAUBIGNEY A. (dir.) Fonctionnement social de l'âge du Fer, opérateurs et hypothèses pour la France. Actes de la Table ronde de Lons-le-Saunier, 1990, Lons-le-Saunier, 1993, p. 247-258.

Burcklé, **1935**: BURCKLÉ J. Les chapitres ruraux des anciens évêchés de Strasbourg et de Bâle, Colmar, 1935.

Burnand, 1976 : BURNAND Y. « La romanisation » in PARISSE M. (dir.) *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, 1976.

Burnand, 1977-1978 : BURNAND Y. « L'eau en Lorraine dans l'Antiquité » in *Mémoire de l'Académie de Stanislas*, 7^e série, VI, 1977-1978, p. 111-131.

Burnand, 1983 : BURNAND Y. « Les deux peuples antiques de la Lorraine : similitudes et dissemblances » in *Annales de l'Est*, 35, 1983, p. 3-19.

Burnand, 1990 : BURNAND Y. *Histoire de la Lorraine*, I. *Les temps anciens*, 2. *De César à Clovis*, Nancy, 1990.

Burnand, 1992-1993 : BURNAND Y. « La contribution de l'épigraphie latine à la connaissance du passé antique de la Lorraine » in *Mémoire de l'Académie de Stanislas*, 8^e série, VII, 1992-1993, p. 97-118.

Burnand, 1993 : BURNAND Y. « Un nouveau procurateur originaire de Gaule romaine ? (inscription inédite de Metz) » in *Etudes offertes à Jean Schaub. Festschrift Jean Schaub = Blesa*, 1, 1993, p. 247-251.

Burnand, 2003 : BURNAND Y . « Les sites fortifiés de hauteur de la cité des Leuques à La Tène finale : approche critique » in Fichtl S. (dir) *Les oppida du Nord-Est de la Gaule à La Tène finale, Actes des Journées d'étude, Nancy 17 et 18 novembre 2000*, Nancy-Strasbourg, 2003, p. 35-52, (= *Archaeologia Mosellana*, 5).

Burnand-Demarolle, 1998: BURNAND Y., DEMAROLLE J.-M. « Les limites des cités des Leuques et des Médiomatriques » in BURNAND Y. (éd.) Prolegomena ad editionem novam

Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia, Paris, 1998, p. 67-93.

Burnham-Wacher 1990 : BURNHAM B.C., WACHER J. (éds.) *The « small towns » of Roman Britain*, Londres 1990.

Buzzi, 1995 : BUZZI P. « Nomexy (Vosges) *La fin Tout Chien* » in *Archéologie Médiévale*, 25, 1995, p. 335.

Buzzi *et al.*, **1994**: BUZZI P., DREIDEMY J.-C, GUILLAUME C. *et alii* « La déviation de la RN 57 en Lorraine : bilan des recherches archéologiques » in *RAE*, 45, 1994, p. 16-90.

Cahen, 1880 : CAHEN A. « Pont des fées, rapport » in Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1880.

Callu-Loriot, 1990 : CALLU J.-P., LORIOT X. *La dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire,* Juan-les-pins, 1990.

Callot, 1980: CALLOT H.-J. La plaine d'Alsace, modelé agraire et parcellaire, Nancy, 1980.

Dom Calmet, 1727: CALMET A. Dissertation sur les grands chemins de Lorraine, Nancy, 1727.

Dom Calmet, 1748 : CALMET A. *Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains*, Nancy, 1748.

Dom Calmet, 1840 : CALMET A. Notice de la Lorraine, 2 vol., Lunéville, 1840 (2e éd.).

Dom Calmet, 1876 : CALMET A. *Oeuvres inédites*, DINAGO F. (éd.) = *Bulletin de la Société Philomatique vosgienne*, 2, 1876.

Carbiener, 1969 : CARBIENER R. « Le grand *Ried* d'Alsace » in *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 734, 1969, p. 15-44.

Carrié-Rousselle, 1999: CARRIE J.-M, ROUSSELLE A. L'empire romain en mutation des Sévères à Constantin (192-337), Paris, 1999.

Castorio, 2000 : CASTORIO J.-N. « Sculptures funéraires gallo-romaines de Toul » in *Latomus* , 59, 2000, p. 364-398.

Caumont-Le Saint-Quinio, 2003: CAUMONT O, LE SAINT-QUINIO T. « Un site de hauteur du massif gréseux vosgien: « La Corre » à Housseras (Vosges) » in Fichtl S. (dir), Les oppida du Nord-Est de la Gaule à La Tène finale, Actes des journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000, Nancy-Strasbourg, 2003, p. 107-122 (Archaeologia Mosellana, 5).

Cazin,-Duchêne, 1936 : CAZIN R., DUCHENE J. « Le châtelet de Lissey » in *Bulletin de la Société des Naturaliste et Archéologue du Nord de la Meuse*, 1936, p. 20-24.

Cent mille ans ..., 2006 : Cent mille ans sous les rails. Archéologie de la ligne à grande vitesse est européenne, catalogue d'exposition, Paris, 2006.

Cestre 1869: CESTRE A. Antiquités gallo-romaines du Haut-Rhin, Mulhouse, 1869.

Chanteau-Jarry, 1875 : CHANTEAU de, JARRY H. de « Rapport sur les fouilles archéologiques faites au Grand Mald'heux » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1875, p. 406-416.

Chapelot-Fossier 1980 : CHAPELOT J., FOSSIER R. *Le village et la maison au Moyen-Âge*, Paris, 1980.

Charton, 1862: CHARTON C. Les Vosges pittoresques et historiques, Paris, 1862.

Chastagnol, 1984 : CHASTAGNOL A. « La signification géographique et ethnique des mots Germanie et Germania dans les sources latines » in *Ktéma*, 9, 1984, p. 97-101.

Chastagnol, 1994 : CHASTAGNOL A. L'évolution politique, sociale et économique du monde romain (284-363 ap. J.-C.), 1994 (3^e éd.).

Chastagnol, 1995: CHASTAGNOL A. La Gaule romaine et le droit latin, Lyon, 1995.

Chauvot, 1998 : CHAUVOT A. *Opinions romaines face aux Barbares au IVe siècle ap. J.-C.*, Paris, 1998.

Chenet, 1927 : CHENET G. « Céramique gallo-romaine d'Argonne : Les ateliers de la vallée de la Biesme » in *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, Metz, 1927, p. 76-96.

Chenet, 1930 : CHENET G. « Vestiges d'une *villa* gallo-romaine d'Argonne à Auzéville (Meuse) » in *Revue des Musées et des collections archéologiques*, p. 105-111.

Chenet, 1936 : CHENET G. « Sépultures gallo-romaines de Dieue et de Varennes-en-Argonne » in *Bulletin de la Société des Archéologues et Naturalistes du Nord de la Meuse*, 1936, p. 8-13.

Chenet, 1938 : CHENET G. « La céramique gallo-belge et gallo-romaine en Argonne » in *Revue des Etudes Anciennes*, 1938, p. 251-286.

Chenet 1941 : CHENET G. La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette, Macon, 1941.

Chenet-Gaudron, 1955 : CHENET G. *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*, Paris, 1955.

Chevallier 1976 : CHEVALLIER R. (dir.) *Le vicus gallo-romain, Actes du colloque, Paris ENS 14-15 juin 1975*, Tours, 1976 (= *Caesarodunum*, 11).

Chevallier, 1981 : CHEVALLIER R. « Les frontières en Gaule d'après César » in *Frontières en Gaule*, Tours, 1981, p. 2-4 (= *Caesarodunum*, 16).

Chevallier, 1988: CHEVALLIER R. Voyages et déplacements dans l'Empire romain, Paris, 1988.

Chevallier, 1997: CHEVALLIER R. Les voies romaines, Paris, 1997.

Chevreux, 1898 : CHEVREUX P. « Rapport de la commission d'histoire et d'archéologie » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 74, 1898, p. 40-51.

Choux, 1949 : CHOUX J. « Le culte des eaux dans la cité des Leuques et ses survivances dans le christianisme » in *Revue Historique Lorraine*, 1949.

Choux-Liéger, 1949 : CHOUX J. LIEGER A. « Découvertes gallo-romaines à Toul (Meurthe-et-Moselle) (1946-1949) » in *Gallia*, 1949, p. 88-101.

Choux, 1957-1960 : CHOUX J. « Aux origines de l'église de Toul » in *Mémoires de l' Académie de Stanislas*, 1957-1960, p. 312-319, 332-335.

Christ 1974: CHRIST K. « Caesar und Ariovist » in Chiron 4, 1974, p. 251-292.

Christol-Fiches, **1999**: CHRISTOL M., FICHES J.-L. « Batellerie et commerce dans l'Antiquité » in *Le Rhône romain* = *Gallia*, 56, 1999, p. 141-155.

Chouquer, 1997 : CHOUQUER G. « La place de l'analyse des systèmes spatiaux dans l'étude des paysages du passé » in CHOUQUER G. (dir.) *Les formes du paysage*, tome 3 : *L'analyse des systèmes spatiaux*, Paris, 1997, p. 14-24.

Chouquer 2003 : CHOUQUER G. « GDR Tesora : Traitement de l'espace des sociétés rurales anciennes. Le sens d'une recherche archéogéographique » in *Bulletin de liaison AGER*, 13, 2003, p. 24-28.

La civilisation..., **1983**: *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, catalogue d'exposition, Paris, 1983.

Claude, 1998: CLAUDE P. Sans-Vallois et la vallée du Gené, Epinal, 1998.

Claudel, 1958 : CLAUDEL J.-R « Les antiquités d'Uriménil, à propos des fouilles et trouvailles faites près d'Uréménil en 1755 » in *Revue Lorraine populaire,* 1958, p. 16-17.

Clauss, **1895**: CLAUSS J.-M.-B. *Historisch-topographisches Wörterbuch des Elsass*, 3 vol., Saverne, 1895.

Cloppet, 1997 : CLOPPET C. Le système routier gallo-romain entre Rhône, Loire et Rhin. Tracés, structures, monuments, thèse de doctorat (sous la direction d'Ed. Frezouls et X. Lafon), Strasbourg, 1997.

Cloppet, 1998 : CLOPPET C. « Un rapport ville-campagne en Gaule romaine : l'arrivée et la place des routes dans les agglomérations du Haut-Empire (Lyonnaise et Germanie Supérieure) » in *Caesarodunum*, XXXII, 1998, p. 217-245.

Colbus, 1905 : COLBUS E. « Neue Untersuchungen von Maren und der daneben gelegenen Tumuli » in *ASHAL*, 1905, p. 236-271.

Collet, 1905: COLLET V. Les communes du canton de Charmes, Epinal, 1905.

Collin, 1973 : COLLIN L. « Découverte archéologique dans la vallée de l'Othain » in *Le Pays Haut*, 1-2, 1973, p. 14-18.

Collin, 1977 : COLLIN L. « Quincy-Landzécourt, Jametz et Juvigny » in *Le Pays Haut*, 1-2, 1977, p. 10-18.

Coque, 1998 : COQUE R. Géomorphologie, Paris, 1998 (6^e éd.) (1977 pour la 1^{ère} éd.)

Cossin, 1936: COSSIN E.-M. Le camp romain de Neubeviller (territoire de Tignécourt), Epinal, 1936.

Coste, 1857-1858 : COSTE A. « Rapport sur l'état des travaux concernant la topographie de la Gaule dans l'arrondissement de Schlestadt » in *BSCMHA*, I, 2, 1857-1858, p. 277-281.

Coste, 1858a : COSTE A. « *Argentovaria*, station gallo-romaine de l'Alsace » in *Revue d'Alsace*, 1858, p. 385-405.

Coste, 1858b : COSTE A. « L'Alsace romaine, étude sur les anciennes voies de communication » in *Revue d'Alsace*, 1858, p. 433-444.

Coste, 1859: COSTE A. L'Alsace romaine: études archéologiques, Mulhouse, 1859.

Coste 1863-1864 : COSTE A. « *Argentovaria*, station gallo-romaine retrouvée à Grussenheim (Haut-Rhin » in *BSCMHA*, II, 2, 1863-1864, p. 18-24.

Criqui, 1981 : CRIQUI G. « Le régime hydraulique, les crues et les inondations du Rhin » in AYÇOBERRY P., FERRO M. (dir.) *Une histoire du Rhin*, Paris, 1981, p. 317-335.

Cunliffe, 1988 : CUNLIFFE B. *Greeks, Romans and Barbarians. Spheres of interaction*, Londres, 1988.

Cuvelier-Delestre, 1986 : CUVELIER P., DELESTRE X. « L'agglomération rurale de Nomeny et son environnement » in *Cahiers Lorrains*, 1986, p. 325-336.

Dardaine-Waton, 1986 : DARDAINE S., WATON M.-D. « Un miliaire de Constantin en Alsace » in *CAAAH*, 1986, p. 35-43.

Davillé, 1941-1942 : DAVILLÉ C. « La voie romaine de Naix (*Nasium*) à Langres (*Andematunum*) et le centre routier de Grand » in *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1941-1942, p. 441-450.

Dechezleprêtre-Mourot, 2004 : DECHEZLEPRÊTRE T., MOUROT F. *Nasium, ville des Leuques*, catalogue d'exposition, Bar-le-Duc, 2004.

Decombis, 1997 : DECOMBIS V. « Ramonchamp » in *Bulletin de la Haute Moselle*, 23, 1997, p. 77.

Dedenon, 1930 : DEDENON A. « Les voies gallo-romaines dans le bassin de la Meurthe » in *Revue Historique Lorraine*, 1, 1930, p. 198-217.

Delestrée-Tache, 2002 : DELESTRÉE L.-P., TACHE M. *Nouvel atlas des monnaies gauloises* I. *De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, 2002.

Delort, 1935 : DELORT E. « Les fouilles de la *villa* gallo-romaine d'Halstroff » in *Cahiers Lorrains*, 1935, p. 139.

Demarolle, 1980 : DEMAROLLE J.-M. « Tarquimpol et les invasions barbares : la bataille de 356 » in *ASHAL*, XXX, 1980, p. 17-23.

Demarolle 1987 : DEMAROLLE J.-M. « L'axe Delme-Tarquimpol dans l'Antiquité » in *Cahiers Lorrains*, 1987, p. 361-364.

Demarolle, 1993 : DEMAROLLE J.-M. « Figurines gallo-romaines de Bliesbruck et des sites médiomatriques » in *Etudes offertes à Jean Schaub. Festschrift Jean Schaub = Blesa*, 1, 1993, p. 263-278.

Demarolle, 2001 : DEMAROLLE J.-M. (dir.) *Histoire et céramologie en Gaule mosellane. Journées d'études de Metz, juin 1998*, Montagnac, 2001.

Demarolle-Loridant-Luik *et al.*, **2003**: DEMAROLLE J.-M., LORIDANT F., LUIK M., POLFER M. « La production artisanale non-alimentaire en milieu rural dans la province de Gaule Belgique : bilan intermédiaire d'une recherche en cours » in LEPETZ S., MATTERNE V. *Cultivateurs*, *éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine*. *Actes du VIe colloque AGER*, *Compiègne (Oise)*, 5-

7 juin 2002, Amiens, 2003 (= Revue Archéologique de Picaride, 3, 2003), p.109-128.

Demougeot, **1953**: DEMOUGEOT E. « Notes sur l'évacuation des troupes romaines en Alsace au début du Ve siècle » in *Revue d'Alsace*, 1953, p. 7-28.

Demougeot, 1969 : DEMOUGEOT E. La formation de l'Europe et les invasions barbares, tome I : Des origines germaniques à l'avènement de Dioclétien, Paris, 1969.

Demougeot, 1979 : DEMOUGEOT E. *La formation de l'Europe et les invasions barbares*, tome II : *De l'avènement de Dioclétien au début du VIe siècle*, Paris, 1979.

Demougin, 1999 : DEMOUGIN S. « Les vétérans dans la Gaule Belgique et la Germanie Inférieure » in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (éds.) *Cités, municipes, colonies*, Paris, 1999, p. 355-380.

Déroche, 1983 : DÉROCHE F. « L'oppidum du Mont Châtel à Boviolles. Etat de la question », *Annales de l'Est*, 35, 1983, p. 63-74.

Des oppida aux métropoles, 1998 : DURAND-DASTÈS F., FAVORY F., FICHES J.-L., MATHIAN H., PUMAIN D., RAYNAUD C., SANDERS L., VAN DER LEEUW S. *Archaeomedes. Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris, 1998.

Deschler-Erb, 2001 : DESCHLER-ERB E. « L'habitat du *Münsterhügel* à Bâle à La Tène finale et à l'époque augustéenne » in PLOUIN S., REDDÉ M., BOUTANTIN C. La frontière romaine sur le Rhin supérieur. A propos des fouilles récentes de Biesheim-Kunheim, catalogue d'exposition, Biesheim, 2001, p. 27-31.

Descombes, 1981 : DESCOMBES R. « L'aménagement du cours du Rhin » in AYÇOBERRY P., FERRO M. (dir.) *Une histoire du Rhin*, Paris, 1981, p. 351-374.

Desjardins, **1869** : DESJARDINS E. *Géographie de la Gaule d'après la « Table de Peutinger »*, Paris, 1869.

Desjardins, 1876-1893 : DESJARDINS E. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 4 vol., Paris, 1876-1893.

Deyber, 1973 : DEYBER A. « Découverte d'un site gaulois de la Tène III au terroir de Saint-Maurice-aux-Forges (Meurthe-et-Moselle) » in *RAE*, 1973, p. 129-143.

Deyber, 1981 : DEYBER A. « Les frontières des peuples préromains dans l'Est de la Gaule à la fin de l'époque de La Tène » in *Actes du colloque sur les frontières en Gaule et dans les provinces du Nord-Ouest, Paris 1980*, Tours, 1981, p. 28-44 (= *Caesarodunum*, XVI).

Deyber, 1984 : DEYBER A. « Structures et fonctions des fortifications de l'Age du Fer dans le nordest de la France (régions Champagne-Lorraine-Alsace) » in CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A., LEMAN-DELERIVE G. et LEMAN P. (éds.) *Actes du colloque « Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France. Les fortifications de l'Age du Fer ». (Bavay, Mons, 1984) = Revue du Nord*, horssérie, 1984, p. 215-236.

Deyber *et al.*, **1984**: DEYBER A., DALAUT M. *et alii* « L'habitat fortifié laténien de *La Pierre d'Appel* à Etival-Clairefontaine (Vosges) » in *Gallia*, 42, 1984, p. 176-217.

Dict. comm., **1980 :** OBERLE R., SITTLER L. (dir.) *Le Haut-Rhin. Dictionnaire des communes. Histoire et géographie, économie et société*, Colmar 1980.

Dilke, 1985: DILKE O. A. W. Greek and Roman maps, Londres, 1985.

Dillemann-Janvier, 1997 : DILLEMANN L. *La cosmographie du Ravennate*, ouvrage édité avec préface et notes additionnelles par Y. JANVIER, Bruxelles, 1997.

Dion, 1977 : DION R. Aspects politiques de la géographie antique, Paris, 1977.

Doll, 1999 : DOLL L.-A. « Die Diözesangrenze zwischen den Bistümern Speyer und Strassburg westlich des Rheins im Mittelalter. Ein Versuch » in *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 147, 1999, p. 9-27.

Dondin-Payre, 1999 : DONDIN-PAYRE M. « Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules » in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (éds.) *Cités, municipes, colonies*, Paris, 1999, p. 127-230.

Dondin-Payre, 2000 : DONDIN-PAYRE M. « Les *vici* des Médiomatriques » in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, XI, 2000, p. 357-358.

Dousteyssier-Segard-Trément *et al.* **204** : DOUSTEYSSIER B., SEGARD M.,, TRÉMENT « Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum – Clermont-Ferrand. Approche critique de la documentation archéologique » in *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43, 2004, p. 115-147.

Draye, 1971 : DRAYE H. « Die *Civitates* und ihre *Capita* in *Gallia Belgica* während der frühen Kaiserzeit » in *Ancient Society*, 2, 1971, p. 66-76.

Drinkwater, 1983 : DRINKWATER J.-F. *Roman Gaul. The Three Provinces 58 BC - AD 260*, Londres, 1983.

Dufresne, 1848-1849 : DUFRESNE A. « Notice sur quelques Antiquités trouvées dans l'ancienne province leuke (évêché de Toul) depuis 1832 jusqu'en 1847 » in *Mémoire de l'Académie de Metz,* 1848-1849, p. 201-262.

Dufresne, 1849 : DUFRESNE A. Notice sur quelques antiquités trouvées dans l'ancienne province leuke (évêché de Toul) depuis 1832 jusqu'en 1847, Metz, 1849, p. 1-13.

Dumasy, 1992 : DUMASY F. « Agglomérations et cité : l'exemple des *Bituriges Cubi* » in *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990* = Sixième supplément à *Aquitania*, 1992, p. 439-460.

Dupuis-Massy, 1993 : DUPUIS X., MASSY J.-L. « Une borne milliaire de Domitien découverte à Roussy-le-Village (Moselle) » in *Etudes offertes à Jean Schaub. Festschrift Jean Schaub*, Metz, 1993, p. 283-287 (= *Blesa*, 1).

Durand 1992 : DURAND D. « Sur les confins des diocèses de Toul et de Besançon, cité des Leuques et cité des Séquanes » in *Le Pays Lorrain*, 73, 1992, p. 173-186.

Duval, 1952: DUVAL P.-M. La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine, Paris, 1952.

Eberhardt, 1890 : EBERHARDT V. « Les voies romaines de Metz à Trèves » in *ASHAL*, 1890, p. 171-184.

Errard, 1904 : ERRARD P. « Arrancy (excursion du 30 juin 1904) » in *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse*, 1904, p. 62.

Estiot-Delestre, 1992 : ESTIOT S., DELESTRE X. *5860 monnaies romaines de Troussey*, Nancy, 1992.

Estiot, 1998 : ESTIOT S. « Le trésor de Troussey (Meuse) : 5864 antoniniens et *nummi*, 303 A.D. » in *Trésors Monétaires* 17, 1998, p. 181-303.

Fauduet, 1993 : FAUDUET I. *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de la gaule. Les fanums*, Paris, 1993.

Fauduet 2003-2004 : FAUDUET I. « Sanctuaires ruraux et *villae* en Gaule » in BEDON R. (éd.) *Rus Amoenum. Les agréments de la vie rurale en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges, 2003-2004 (= *Caesarodunum*, XXVII-XXVIII).

Favory-Girardot-Tourneux-Van der Leeuw-Verhagen 1994 : FAVORY F., GIRARDOT J.-J., TOURNEUX F.-P., Van der LEEUW S., VERHAGEN P. « L'habitat rural romain en basse vallée du Rhône. De l'utilisation de la télédétection et des SIG en archéologie » in *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 57, p. 46-50.

Favory-Girardot 1994 : FAVORY F., GIRARDOT J.-J. « *Archaeomedes* : l'archéologie agraire au service de la politique communautaire contre l'aridification », *Bulletin de liaison AGER*, 4, 1994, p. 12-18.

Favory-Van der Leeuw 1998 : FAVORY F., VAN DER LEEUW S. « *Archaeomedes*, une recherche collective sur la dynamique spatio-temporelle de l'habitat antique dans la vallée du Rhône : bilan et perspectives » in *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 257-298.

Favory-Girardot-Nuninger-Tourneux 1999 : FAVORY F., GIRARDOT J.-J., NUNINGER L., TOURNEUX F.-P. « *Archaeomedes* II : une étude de la dynamique de l'habitat rural en France méridionale, dans la longue durée (800 av. J.-C. – 1600 ap. J.-C.) » in *Bulletin de liaison AGER*, 9, 1999, p. 15-35.

Faye et al, 1994 : FAYE O. CABART H. *et alii* « Des sépulture à incinération gallo-romaines à Montigny-lès-Metz » in *RAE*, 45, 1994, p. 117-136.

Febvre, 1994: FEBVRE L. Der Rhein und seine Geschichte, Francfort, 1994.

Feller-Brulet 1998 : FELLER M., BRULET R. « Recherches sur les ateliers de céramique galloromains en Argonne » in *Archeologia Mosellana*, 3, 1998, p. 229-368.

Fellmann 1955: FELLMANN R. Basel in römischer Zeit, Bâle, 1955.

Fellmann-Wolf 1993 : FELLMANN R., WOLF J.-J. « Note sur le *praetorium* de Kembs *Neuweg* » in *CAAAH* 36, 1993, p. 113-114.

Fellmann, 2002 : FELLMANN R. « Das Gebiet am Ober- und Hochrhein und sein Hinterland zwischen der augusteischen und der flavischen Periode » in WAMSER L., STEIDL B. (éds.) *Neue Forschungen zur römischen Besiedlung zwischen Oberrhein und Enns. Kolloquium Rosenheim, 14.-16. Juni 2000*, 2002, p. 7-13.

Ferdière, 1988: FERDIERE A. Les campagnes en Gaule romaine, 2 tomes, Paris, 1988.

Ferdière 1998 : FERDIÈRE A. « Les prospections au sol » in DABAS M., DELÉTANG H., FERDIÈRE A., JUNG C., ZIMMERMANN W.-H. *La prospection*, Paris, 1998.

Ferdière, 2004: FERDIÈRE A. (dir.) Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut

dans l'Antiquité tardive. Actes du Colloque, Tours, 6-8 mars 2003, Tours, 2004 (= 25^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France).

Ferdière 2005: FERDIÈRE A. Les Gaules, Paris, 2005.

Ferdière 2006 : FERDIÈRE A. « Les transformations des campagnes et de l'économie rurale en Gaule romaine » in PAUNIER D. (dir.) *La romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005*, Glux-en-Glenne, 2006, p. 109-130.

Fetet, 1994 : FETET P. *Occupation du sol et peuplement de la Haute vallée du Madon des origines à la fin du Moyen-Age*, mémoire de Maîtrise, Nancy, 1994.

Fetet, 2001 : FETET P. « Du vallon druidique au vallon Saint-Martin » in *Pays Lorrain*, 2001, p. 208-209.

Fetet, 2001 : FETET P. « Recherches sur le cadastre ancien d'Escles » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 2001, p. 83-87.

Fiches, 2002 : FICHES J.-L. (dir.) *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon,* Lattes, 2002, 2 volumes (= *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 13).

Fiches 2006 : FICHES J.-L. « Les formes de l'héritage celtique dans les agglomérations secondaires » in PAUNIER D. (dir.) *La romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005*, Glux-en-Glenne, 2006, p. 81-92.

Fichtl, 1994: FICHTL S. Les Gaulois du nord de la Gaule, Paris, 1994.

Fichtl, 1996 : FICHTL S. « Le mur païen du Mont Sainte-Odile (Ottrott, Bas-Rhin) : premiers résultats des fouilles 1994-1995 » in *CAAAH*, 1996, p. 49-64.

Fichtl, 1998 : FICHTL S. « La présence militaire romaine sur les oppida dans la Gaule du nord et de l'est » in *Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa. Festschrift für Alfred Haffner*, Rahden, 1998, p. 153-168.

Fichtl, 2000 : FICHTL S. « Le Rhin supérieur et moyen du IIe siècle av. J.-C. à la fin du Ier siècle av. J.-C. - Quelques réflexions historiques sur les questions de peuplement » in *Germania*, 78, 2000, p. 21-38.

Fichtl, 2000a: FICHTL S. La ville celtique (les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.), Paris, 2000.

Fichtl 2002 : FICHTL S. « Oppida et occupation du territoire à travers l'exemple de la cité des Médiomatriques » in GARCIA D., VERDIN F. *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1^{er} – 4 juin 2000, Paris, 2002, p. 315-328.*

Fichtl, 2004: FICHTL S. Les peuples gaulois. IIIe-Ier siècles av. J-C., Paris, 2004.

Fichtl-Adam-Morant, 1997 : FICHTL S., ADAM A.-M, MORANT M.-J. « Recherches actuelles sur les enceintes de hauteur de Basse-Alsace de la protohistoire au Bas-Empire » in *Revue d'Alsace*, 1997, p. 3-18.

Fichtl-Schnitzler, 2003 : FICHTL S., SCHNITZLER B. Saverne dans l'Antiquité. Périodes gauloise et gallo-romaine (Ier siècle av. J.-C. – Ve siècle ap. J.-C.), Saverne, 2003.

Filtzinger-Planck-Cämmerer, 1986: FILTZINGER P., PLANCK D., CÄMMERER B. Die Römer

in Baden-Württemberg, Stuttgart, 1986 (3e éd.).

Fingerlin, 1977: FINGERLIN G. « Ein neues römisches Lager am Oberrhein. Vorbericht über die Grabungen 1971-1972 in Sasbach » in *Studien zu den Militärgrenzen Roms II. Vorträge des 10. internationalen Limeskongresses in der Germania Inferior*, Cologne-Bonn, 1977, p. 133-138.

Fingerlin, 1979 : FINGERLIN G. « Kastellorte und Römerstraßen im frühmittelalterlichen Siedlungsbild des Kaiserstuhls » in EWIG E., WERNER J. (éds.) *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter*, Sigmaringen, 1979, p. 379-409.

Fingerlin, 2001 : FINGERLIN G. « Le début de l'époque romaine sur la rive droite du Rhin supérieur » in PLOUIN S., REDDÉ M., BOUTANTIN C. *La frontière romaine sur le Rhin supérieur*. *A propos des fouilles récentes de Biesheim-Kunheim*, catalogue d'exposition, Biesheim, 2001, p. 32-36

Fischer 1997a : FISCHER F . « Rheinquellen et Rheinanlieger bei Caesar und Strabon » in *Germania* 75, 1997, p. 597-606.

Fischer 1997b : FISCHER F. « Die Stammesverhältnisse am südlichen Oberrhein in der Zeit zwischen Caesar und Vespasian » in *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 1997, p. 1-14.

Fischer, 2005 : FISCHER T. « Zur historischen Datierung frührömischer Militärstationen. Walenseetürme, Zürich-Lindenhof und Dangstetten » in *Germania*, 83, 2005, p. 45-52.

Fischer, 1999: FISCHER T. Die Römer in Deutschland, Stuttgart, 1999.

Flatrès 1994: FLATRÈS P. « La géographie rétrospective » in *Hérodote*, 74/75, 1994, p. 63-69.

CAG 67: FLOTTÉ P., FUCHS M. Le Bas-Rhin 67/1, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2000.

CAG 57: FLOTTÉ P., FUCHS M. La Moselle 57/1, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2004.

CAG 57/2: FLOTTÉ P. Metz 57/2, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2005.

Forrer, 1911 : FORRER R. « Ein Versunkener spätantiker Mühlstein-transport in Wantzenau bei Strassburg » in *AEAK*, 7-8, 1911, p. 131.

Forrer, 1915 : FORRER R. « Römische Merkurreliefs von Spachbach und Wasselnheim » in *AEAK*, 25-28, 1915, p. 504-510.

Forrer, 1921 : FORRER R. « Un sanctuaire d'Epona et une station romaine à Mussig-*Vicenz* » in *CAHA*, 45-48, 1921, p. 1249-1260.

Forrer, 1923 : FORRER R. « Nouvelles découvertes et acquisitions du musée préhistorique et galloromain de Strasbourg » in *CAHA*, 53-56, 1923, p. 88-124.

Forrer, 1925-1926 : FORRER R. « Burgheim, burgus et quadrivium gallo-romains » in *CAHA*, 61-68, 1925-1926, p. 326-330.

Forrer, 1927 : FORRER R. *Strasbourg – Argentorate*, Strasbourg, 1927.

Forrer 1929 : FORRER R. "Les sculptures romanes de l'ancien cloître d'Eschau du XIIe siècle et les traces d'un fanum romain, d'après les nouvelles découvertes" in *CAHA*, 73-80, 1928-1929, p. 190-211.

Forrer, **1932**: FORRER R. « Découverte de phalères honorifiques romaines à Ittenheim et la bataille de César Julien de l'an 357 » in *CAHA*, 85-92, 1931-1932, p. 17-46.

Forrer, 1934 : FORRER R. « La source sulfureuse romaine et médiévale d'Altkirch/Aspach » in *CAHA*, 99-100, 1934, p. 199-204.

Forrer, 1935: FORRER R. L'Alsace romaine, Paris, 1935.

Forrer, 1937 : FORRER R. « Quatre nouveaux cimetières de l'âge du Bronze et du Fer, Schweighouse, Lingolsheim, Fegersheim et Holtzheim » in *CAHA*, 105-110, 1937, p. 104-139.

Forrer, 1939 : FORRER R. « Découverte d'une importante stèle funéraire gallo-romaine à Oberhaslach (Bas-Rhin) » in *CAHA*, 1939, p. 33-50.

Forrer, 1946 : FORRER R. « Découverte à Dachstein d'une tour forte évacuée et brûlée à la fin de l'époque romaine » in *CAHA*, 121-127, 1940-1946, p. 205-220.

Fort, 2003 : FORT B. « Les *militaria* et l'occupation militaire de l'agglomération secondaire de Kembs-Cambete (Haut-Rhin) sous le Haut-Empire » in *RAE*, 2003, p. 373-402.

Fournier, **1892**: FOURNIER A. « Topographie ancienne du département des Vosges, premier fasicule » in *Annales de la Société d'emulation du département des Vosges*, 1892, p. 69-310.

Fournier, 1893 : FOURNIER A. « Topographie ancienne du département des Vosges, second fasicule » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1893,p. 25-183.

Fournier, 1894 : FOURNIER A. « Topographie ancienne du département des Vosges (Bassin de la Mortagne), 3^e fasicule » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1894, p. 441-474.

Fournier, 1895 : FOURNIER A. « Topographie ancienne du département des Vosges (Bassin de la Moselle), 4^e fasicule » *in Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1895, p. 1-210.

Fournier, **1896**: FOURNIER A. « Topographie ancienne du département des Vosges, 5^e fasicule » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1896, p. 10-204.

Fournier, **1897-1898**: FOURNIER A. « Vittel » in *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 1897-1898, p. 5-18.

Fournier, **1899**: FOURNIER A. « Topographie ancienne du département des Vosges, 8^e fasicule » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1899, p. 55-260.

Fournier, 1902 : FOURNIER A. « Topographie ancienne du département des Vosges, 10^e fasicule, les pagi et les divisions religieuses et politiques » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1902, p. 135-184.

Fray, 2006 : FRAY J.-L. Villes *et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen-Âge*, Clermont-Ferrand, 2006.

Freigang, 1996 : FREIGANG Y. « La romanisation en Pays de Moselle vue à travers les monuments funéraires » in BAYARD D., COLLART J.-L. (éds.) *De la ferme indigène à la villa romaine. Actes du deuxième colloque de l'Association AGER, Amiens, 1993 = Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 11, 1996, p. 209-219.

Freyermuth, 2001 : FREYERMUTH K. *Découvertes d'embarcations anciennes en Lorraine*, mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 2001.

Freyther, **1943-1948**: FREYTHER L. « Zur Geschichte von Balschweiler-Ueberkumen » in *Annales de la Société d'Histoire Sundgovienne*, 1943-1948, p. 60-108.

Frézouls 1977 : FREZOULS E. (éd.) *Actes du colloque international du CNRS « Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident » (Strasbourg, 1971)*, Paris, 1977.

Frézouls, 1982 : FRÉZOULS E. (dir.) Les villes antiques de la France, I. Belgique, 1. Amiens-Beauvais-Grand-Metz, Strasbourg, 1982.

Frézouls, 1984 : FRÉZOULS E. « A propos de l'urbanisation de la *Gallia Belgica* » in MASSY J.-L. (éd.) *Actes du colloque « Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire » (St Riquier, 1982) = Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1984, p.73-88.

Frézouls 1988 : FRÉZOULS E. Les villes antiques de la France, II. Germanie Supérieure, 1. Besançon, Dijon, Langres, Mandeure, Strasbourg, 1988.

Frézouls, 1991 : FRÉZOULS E. « Villes augustéennes de l'Est et du Nord-Est » in GOUDINEAU C., REBOURG A. (éd.) *Actes du colloque « Les villes augustéennes de Gaule » (Autun, 1985)*, Autun, 1991, p. 107-115.

Froidevaux, 1997 : FROIDEVAUX Ph. « Le destin de l'évêché de Bâle » in 1798-1998, Mulhouse, de la réunion à la France à la Ve République. Actes du 9^e Symposium Humaniste International de Mulhouse, Mulhouse, 1997, p. 119-123.

Fuchs, 1911 : FUCHS A. « Eine römische Villa in Lupstein » in *Elsässische Monatsschrift für Geschichte und Volkskunde*, 1911, p. 732-733.

Fuchs, 1914: FUCHS A. Die Kultur der keltischen Vogesensiedelungen, Saverne, 1914.

Fuchs, 1995 : FUCHS M. (dir.) *Horbourg-Wihr à la lumière de l'archéologie : histoire et nouveautés : mélanges offerts à Charles Bonnet*, Horbourg-Wihr, 1995.

Galsterer, 1999 : GALSTERER H. « Kolonisation im Rheinland » in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (éds.) *Cités, municipes, colonies*, Paris, 1999, p. 251-269.

Garcia-Verdin, 2002 : GARCIA D., VERDIN F. Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1^{er} – 4 juin 2000, Paris, 2002.

Garnsey-Saller, 1987: GARNSEY P., SALLER R. *The Roman Empire. Economy, society and culture*, Los Angeles, 1987.

Gauthier 2004 : GAUTHIER E. Forêts et agriculteurs du Jura. Les quatre derniers millénaires, Besançon, 2004.

Gauthier, 1980 : GAUTIER N. L'évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Age (IIIe-VIIIe siècles), Paris, 1980.

Gauthier, 1986 : GAUTHIER N. Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIIIe siècle, 1. Province ecclésiastique de Trèves (Belgica Prima), Paris, 1986.

Gazenbeek-Van der Leeuw, 2003: GAZENBEEK M., Van der LEEUW S. « L'Argonne dans

l'Antiquité : étude d'une région productrice de céramique et de verre » in *Gallia*, 60, 2003, p. 269-317.

Génot, 1971 : GENOT G. « Les découvertes archéologiques à Rigny-le-Salle » in *Bulletin de la société d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, Metz, 1971, p. 129-140.

Gentil, 1897 : GENTIL J. « Etude sur les voies romaines dans la région de Metz » in *MSAL*, 47, 1897, p. 178-232.

George-Verger, 1996 : GEORGE P., VERGER F. *Dictionnaire de la géographie*, Paris, 1996 (6^e éd.) (1970 pour la 1^{ère} éd.)

Georges, 1988 : GEORGES M. « Le vicus gallo-romain du Hérapel à Cocheren (Moselle) : chronologie et fonctions » in *Les cahiers lorrains*, 2, 1988, p. 163-171.

Georges-Leroy-Dambrine-Dupouey-Laffite, 2003: Georges-Leroy M., Dambrine E., Dupouey J.-L., Laffite J.-D. « Habitats gallo-romains et structures agraires fossiles du plateau de la Côte bajocienne (Meurthe-et-Moselle et Vosges). Etat de la question » in *Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraire, Actes du colloque AGER V, septembre 2000*, Besançon, 2003, p. 173-180.

Gilles 1985 : GILLES K.-J. « Spätrömische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück » in *Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seine Nachbargebiete*, Beiheft 7, 1985.

Girod, 1974 : GIROD R. « Conclusion : vision et représentation géographiques chez les Anciens » in CHEVALLIER R. (éd.) *Littérature gréco-romaine et géographie historique. Mélanges offerts à Roger Dion = Caesarodunum* IX bis, Paris, 1974, p. 481-498.

Gissinger, 2002 : GISSINGER B. Recherches sur le site fortifié de Strasbourg durant l'Antiquité tardive : le castrum d'Argentoratum, Oxford,2002.

Glacken, 2000: GLACKEN C.-J. Histoire de la pensée géographique. 1, L'Antiquité, Paris, 2000.

Goehner-Jaenger, 1921 : GOEHNER CH., JAENGER F. « Der Ringwall auf dem Kleinen Ringelsberg » in *CAHA*, 45-48, 1921, p. 1242-1246.

Goehner-Jaenger, 1923 : GOEHNER CH., JAENGER F. « Der Ringwall auf dem Purpurkopf bei Grendelbruch » in *CAHA*, 1923, p. 84-88.

Goehner, 1927: GŒHNER Ch. « Funde und Burgreste aus Heiligenstein » in CAHA, 1927, p. 82-86.

Golbéry, 1831 : GOLBERY P. de, *Coup d'œil rapide sur les Antiquités et l'histoire du Haut-Rhin. Essai sur l'histoire et les Antiquités du département du Haut-Rhin,* 1831.

Goldenberg, 1858-1860 : GOLDENBERG A. « Castrum gallo-romain du Gross-Limmersberg » in *BSCMHA*, I, 3; 1858-1860, p. 127-137.

Göring, 2000 : GÖRING R. « L'environnement rural de l'agglomération secondaire de Bliesbruck à l'époque gallo-romaine » in *Actes des Journées d'Etudes Mosellanes*. *Bliesbruck 16 et 17 octobre 1999*, Metz, 2000, p. 295-321 (= *Les cahiers lorrains*, 3, 2000)

Goubet-Meyer, 2005 : GOUBET F., MEYER N. « Le Fallberg : un site gallo-romain méconnu » in *Pays d'Alsace*, 2005, p. 3-12.

Goudineau, Février, Fixot, 1980 : GOUDINEAU C., FEVRIER P.-A., FIXOT M. « Le réseau urbain » in DUBY G. (dir.) Histoire de la France urbaine, 1. La ville antique des origines au IXe

siècle, Paris, 1980, p. 71-137.

Goudineau-Kruta, 1980 : GOUDINEAU C., KRUTA V. « Y'a-t-il une ville protohistorique? » in DUBY G. (dir.) *Histoire de la France urbaine*, 1. *La ville antique des origines au IXe siècle*, Paris, 1980, p. 195-229.

Goudineau 1980 : GOUDINEAU C. « Les villes de la paix romaine » in DUBY G. (dir.) Histoire de la France urbaine, 1. La ville antique des origines au IXe siècle, Paris, 1980, p. 237-390.

Goudineau, 1990a: GOUDINEAU C. César et la Gaule, Paris, 1990.

Goudineau, 1990b : GOUDINEAU C. « Les provinces de Gaule : problèmes d'histoire et de géographie » in *Mélanges Pierre Lévêque*, Besançon, 1990, p. 161-170 (= *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 5, 1990).

Goudineau, 1996 : GOUDINEAU C. « La Gaule de la mort de César à celle de Néron » in *Cambridge Ancient History*, X : *The Augustan Empire, 43 BC-AD 49*, Cambridge, 1996, p. 464-502.

Goudineau, 1998 : GOUDINEAU C. « La notion de patrie gauloise durant le Haut-Empire » in GOUDINEAU C. *Regard sur la Gaule*, Paris, 1998, p. 325-332.

Goureau, 1840 : Goureau M. « Recherches sur quelques camps anciens » in *Mémoire de la Société Phitlomatique de Verdun*, I, 1840, p. 67-90.

Grandidier, 1897 : Grandidier *Etat ecclésiastique du diocèse de Strasbourg en 1454*, Strasbourg, 1897.

Grandpierre, 1974 : « Prospections archéologiques autour de Tilly-sur-Meuse (Meuse) » in *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, 11, 1974, p. 186-190.

Grandpierre, **1980** : GRANDPIERRE G. « Quelques remarques au sujet du diverticule Verdun-Saint-Mihiel » in *Bulletin des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, 1979-1980, p. 2-5.

Grenier, 1906 : GRENIER A. *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices. Etude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise*, Paris, 1906.

Grenier, **1931-1934**: GRENIER A. *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 3 volumes, Paris, 1931-1934.

Grenier 1943 : GRENIER A. « Sanctuaire celtique et tombes de héros » in *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*, 1943, p. 360-371.

Gros, 1998: GROS P. « Villes et "non-villes": les ambiguités de la hiérarchie juridique et de l'aménagement urbain » in GROS P. (dir.) Villes et campagnes en Gaule romaine. Actes du 120^e Congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques, Aix-en-Provence 23-29 octobre 1995, Paris, 1998, p. 11-25.

Guillaume, 1970 : GUILLAUME J. « Coupe de la voie antique de Reims à Metz, par Verdun » in *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse*, 7, 1970, p. 21-24.

Guillaume, 1972 : GUILLAUME J. « Tuiles gallo-romaines estampillées de Corny-sur-Moselle » in *Les cahiers lorrains*, 4, 1972, p. 97-101.

Gutmann, 1902 : GUTMANN K. « Fundberichte und kleinere Notizen. Die archäologischen Funde von Eguisheim 1888-1898 » in *BSCMHA* II, 20, 1902, p. 1-87.

Gutmann 1905: GUTMANN K. Larga, Mulhouse, 1905.

Gutmann, 1912 : GUTMANN K. « Bericht über Strassenforschung im Elsass im Jahre 1912 » in *Bericht der RGK*, 7, 1912, p. 16-25.

Gutmann 1918a : GUTMANN K. « Römische und Alemannische Fundstätte an der Römerstrasse zwischen Rumersheim und Ottmarsheim im Elsass » in *Germania*, 1, 1918, p. 18-22.

Gutmann 1918b : GUTMANN K. « Zu den römischen Strassen um Breisach » in *Germania*, 2, 1918, p. 123-127.

Gutmann 1928-1929 : GUTMANN K. « Prähistorische, römische und Alemannische Funde von der Ferme Illberg bei Mülhausen » in *CAHA*, 1928-1929, p. 169-173.

Gutmann, **1930**: GUTMANN K. « Der Kaiserstuhl in ur- und frühgeschichtlicher Zeit » in *Schumacher Festschrift*, Mayence, 1930, p. 35-46.

Hachet-Liéger-Mertzweiller, 2000 : HACHET M., LIEGER A., MERTZWEILLER A. *Atlas historique des villes de France : Toul*, Paris, 2000.

Hagen, 1931: HAGEN J. Römerstrassen der Rheinprovinz, Bonn, 1931 (2e éd.).

Haguenauer, **1980**: HAGUENAUER B. et HAGUENAUER C. *Géologie en Lorraine*, Wettolsheim, 1980.

Hamm-Lasserre-Schnitzler-Lenoble, 1990 : HAMM E., LASSERRE M., SCHNITZLER-LENOBLE A. « Eléments du peuplement protohistorique de la terrasse d'Erstein (Bas-Rhin) » in *CAAAH*, 33, 1990, p. 15-26.

CAG 54: HAMM G. La Meurthe-et-Moselle: 54, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2004.

Hänger, 2001 : HÄNGER Ch. Die Welt im Kopf : Raumbilder und Strategie im römischen Kaiserreich, Göttingen, 2001.

Harmand, 2001 : HARMAND J. « La Gaule Indépendante et la conquête » in NICOLET C. Rome et la conquête du monde méditerranéen, t. 2 Genèse d'un Empire, Paris, 2001 (6^e éd.).

Hatt, 1947 : HATT J.-J. « Les découvertes de l'archéologie antique en Alsace de 1926 à 1946 » in *Revue d'Alsace*, 1947, p. 85-100, 161-174, 241-256.

Hatt, 1950-1951 : HATT J.-J. « Découvertes d'un camp romain près de la Meinau » in *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1950-1951, p. 190.

Hatt, 1951 : HATT J.-J. La tombe gallo-romaine. Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère, Paris, 1951.

Hatt, 1952 : HATT J.-J. « L'enceinte romaine de Saverne » in *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne*, 1952, p. 36-37.

Hatt, 1954 : HATT J.-J. « le site gallo-romain de Seltz » in *Revue d'Alsace*, 93, 1954, p. 105-111.

Hatt, 1955 : HATT J.-J. « Observations sur quelques sculptures gallo-romaines du musée de Strasbourg » in *RAE*, V, 1955, p. 124-134

Hatt, 1957 : HATT J.-J. « Découverte à Mackwiller d'un sanctuaire de Mithra » in *CAAAH*, I, 1957, p. 51-81.

Hatt, 1962 : HATT J.-J. « Fouilles et découvertes nouvelles à Heiligenberg » in *CAAAH*, VI, 1962, p. 71-81.

Hatt, 1964: HATT J.-J. « L'atelier du maître F de Heilingenberg » in RAE, XV, 1964, p. 313-327.

Hatt, 1966: HATT J.-J. « Fouilles de Sarre-Union » in CAAAH, X, 1966, p. 59-68.

Hatt, 1966a: HATT J.-J. Histoire de la Gaule romaine, Paris, 1966.

Hatt, 1967 : HATT J.-J. « Mausolée et four crématoire gallo-romains à Mackwiller (Bas-Rhin) » in *Gallia*, 25, 1967, p.75-85.

Hatt, 1968 : HATT J.-J. « Triboques, où êtes-vous? » in *Provincialia. Festschrift Rudolf Laur-Belart*, Bâle, 1968, p. 360-364.

Hatt, 1970: HATT J.-J. Celtes et Gallo-Romains, Genève, 1970.

Hatt, 1974 : HATT J.-J. « L'archéologie en Alsace de 1956 à 1968 » in *Revue d'Alsace*, 104, 1974, p. 5-29.

Hatt 1978 : HATT J.-J. *L'Alsace celtique et romaine 2200 av. J.-C. - 450 ap. J.-C.*, Wettolsheim, 1978.

Hatt-Heintz, 1947 : HATT J.-J., HEINTZ G. « Découverte d'une cabane gallo-romaine précoce à Achenheim » in *CAHA* 128, 1947 p. 47-52.

Hatt-Schmitt-Zumstein, 1962 : HATT J.-J., SCHMITT G., ZUMSTEIN H. « Fonds de cabane à Achenheim-Oberschaeffolsheim (Bas-Rhin) » in *CAAAH*, VI, 1962, p. 55-60.

Hatt-Siat-Stieber, 1958 : HATT J.-J., SIAT A., STIEBER A. « Recherches sur des domaines galloromains du Kochersberg. Vestiges des voies romaines, indices d'habitats, traces de centuriation à Duntzenheim, Friedolsheim, Oberschaeffolsheim » in *CAAAH*, II, 1958, p. 57-70.

Hatt-Thévenin, 1968 : HATT J.-J., THEVENIN A. « Trouvailles de tombes gallo-romaines à Koenigshoffen » in *CAAAH*, XII, 1968, p. 31-38.

Heintz, 1953 : HEINTZ G.-F. « Observations archéologiques à Achenheim-Bas de 1936 à 1952 » in *CAHA* 133, 1953 p. 53-66.

Heintz 1996: HEINTZ G.-F. « La chapelle de Meisenbach » in BISCMHA, 12, 1996, p. 2.

Helly 1998: HELLY B. « Modèles géographiques et développement de l'urbanisation en pays grec. L'exemple de la Thessalie » in GUICHARD V., SIEVERS S., URBAN O.-H. (dir.) Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer, Actes du colloque, Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998, Glux-en-Glenne, 2000, p. 13-25.

Helmer, 1970: HELMER L. « La céramique de la Tène III à Ehl » in CAAAH, XIV, 1970, p. 41-54.

Helmer, 1987 : HELMER L. « Un four de potier à l'époque romaine précoce à Ehl-Benfeld (Bas-Rhin) » in *RAE*, XXXVIII, 1987, p. 143-150.

Helmer-Deiber, 1993: HELMER L., DEIBER Ch. « Aspect et évolution d'un quartier gallo-romain

au cours des trois premiers siècles à Ehl-Benfeld » in CAAAH, XXXVI, 1993, p. 127-148.

Henning, 1912 : HENNING R. Denkmäler der Elsässischen Altertums Sammlung zu Strassburg in Elsass. Von der neolithischen bis zur karolingischen Zeit, Strassburg, 1912.

Herrenschneider 1993 : HERRENSCHNEIDER E.-A. Le castrum et le château comtal d'Horbourg, Horbourg-Wihr, 1993 (première édition en 1894, en allemand, à Colmar).

Hilly-Haguenauer, 1979 : HILLY J., HAGUENAUER B. *Lorraine-Champagne*, Guides géologiques régionaux, Paris, 1979.

Hodder-Orton 1976: HODDER I., ORTON C. Spatial analysis in Archaeology, Londres, 1976.

Hoeper-Steuer 1999 : HOEPER M., STEUER H. « Eine völkerwanderungszeitliche Höhenstation am Oberrhein- der Geiskopf bei Berghaupten, Ortenaukreis. Höhensiedlung, Kultplatz oder Militärlager? » in *Germania*, 77, 1999, p. 185-246.

Hoerner, **1981**: HOERNER B. « La plaine du Bischwald à l'époque gallo-romaine » in *Les cahiers lorrains*, 1981, p. 13-21.

Hoerner 1986 : HOERNER B. « Grostenquin, *vicus* gallo-romain ? » in *Cahiers lorrains*, 1986, p. 317-324.

Houzelle, 1888 : HOUZELLE F. « Les ruines de la villa de Madiacum àMontmédy » in *Bulletin de la Société des naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse*, Metz, 1905, p. 1-40.

Huber 1907-1909 : Huber E. Le Hérapel. Les fouilles de 1881 à 1904, Strasbourg, 1907-1909.

Humbert, 1979 : HUMBERT B. « Une attestation du nom antique de Toul » in *Etudes Touloises*, 1979, p. 11-14.

Hurstel, 1984 : HURSTEL J. Répertoire archéologique de la cité des Médiomatriques (zone centrale et occidentale aux époques gallo-romaine et mérovingienne), Techniques artisanales de l'époque franque d'après le mobilier archéologique regional et les pieces traitées par le Laboratoire d'archéologie des métaux, thèse de doctorat (sous la direction de Michel Bur), Nancy, 1984.

Idoux 1907-1908 : IDOUX M.-C. (abbé) « Voies romaines de Langres à Strasbourg et de Corre à Charmes » in *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 33, 1907-1908, p. 115-180.

De Izarra, 1993: DE IZARRA F. Hommes et fleuves en Gaule romaine, Paris, 1993.

Jacques, 1984 : JACQUES F. *Le Privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244)*, Rome, 1984.

Jacques-Scheid, 1996: JACQUES F., SCHEID J. Rome et l'intégration de l'Empire, t. 1, Paris, 1996.

Jaenger, 1909 : JAENGER F. « Die römische Wasserleitung von Küttolsheim nach Strassburg » in *AEAK*, 3-4, 1909, p. 56-62.

Jäggi, 2000 : JÄGGI G. Histoire de l'évêché de Bâle : Moyen-Âge, Strasbourg, 2000.

Jehl-Bonnet, 1961 : JEHL M., BONNET Ch. « Fouilles protohistoriques et romaines dans la région de Colmar » in *CAAAH*, 1961, p. 35-53.

Jehl-Bonnet, 1969: JEHL M., BONNET Ch. « La lente pénétration humaine dans le Ried » in

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, 1969, p. 93-96.

Jehl-Bonnet, 1970 : JEHL M., BONNET Ch. « Complément à la carte archéologique de la banlieue sud de Colmar » in *CAAAH*, 1970, p. 55-70.

Jeunesse-Schnitzler, 1982 : JEUNESSE Ch., SCHNITZLER B. « *Saletio* : bilan des découvertes archéologiques » in *L'Outre-Forêt*, 40, 1982, p. 6-14.

Jollois, **1843** : JOLLOIS J.-B.-P. Mémoire sur quelques Antiquités remarquables du département des Vosges, Paris, 1843.

Jolin, 1980 : JOLIN R. « Le passage de la voie romaine de Lyon au Rhin à travers la Lorraine » in *ASHAL*, 80, 1980, p. 79-102.

Jouffroy, 1990 : JOUFFROY H. « Le rôle de la VIIIe légion *Augusta* en Germanie Supérieure au IIe siècle » in VETTERS H., KANDLER M. (éds.) *Akten des 14. internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum*, Vienne, 1990, p. 411-417.

Jud, 1994 : JUD P. (éd.) *Die spätkeltiche Zeit am südlichen Oberrhein - Le Rhin supérieur à la fin de l'époque celtique*, Bâle, 1994.

Jud, 2002 : JUD P. « Latènezeitliche Brücken und Strassen der Westschweiz » in LANG A., SALAC V. (éds.) *Fernkontakte in der Eisenzeit*, Prague, 2002, p. 134-146.

Jud-Zehner, 1996 : JUD P., ZEHNER M. « Die mittlere und späte Latènezeit am südlichen Oberrhein » in *Trésors celtes et gaulois. Le Rhin supérieur entre 800 et 50 av. J.-C.*, catalogue d'exposition, Colmar, 1996, p. 195-203.

Jud-Kaenel, 2002 : JUD P., KAENEL G. « Helvètes et Rauraques : quelle emprise territoriale ? » in GARCIA D.-VERDIN F. (dir.) *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000, Paris, 2002, p. 297-305.*

Juillard 1953 : JUILLARD E. « Formes et structure parcellaire dans la plaine d'Alsace. Un indice d'ancienneté des limites agraires : les crêtes de labours » in *Bulletin de l'Association des géographes français*, 232-233, 1953, p. 72-77.

Juillard – **Lévy-Mertz** – **Hatt 1959**: JUILLARD E., LÉVY-MERTZ G., HATT J.-J. « Traces de centuriation romaine en Alsace. 1. A Grussenheim. 2. Dans l'arrondissement de Saverne. 3. A Hilsenheim » in *RAE* X, 1959, p. 298-308.

Juillard, 1981 : JUILLARD E. « L'espace rhénan » in AYÇOBERRY P., FERRO M. (dir.) *Une histoire du Rhin*, Paris, 1981, p. 55-72.

Jullian, 1909-1926: JULLIAN C. Histoire de la Gaule, 8 vol., Paris, 1909-1926.

Kammerer, 1991 : KAMMERER O. « A propos du cours du Rhin : constitution d'un fonds à la bibliothèque de la société industrielle » in *Mélanges de la bibliothèque de la Société Industrielle de Mulhouse*, 18, 1991, p. 81-88.

Kammerer, 2001 : KAMMERER O. *Entre Vosges et Forêt-Noire : pouvoirs, terroirs et villes de l'Oberrhein 1250-1350*, Paris, 2001.

Karleskind, 1934 : KARLESKIND E. « Découvertes de tombes gallo-romaines à Friesenheim » in *CAHA*, 1934, p. 205.

Invitation à une flânerie ... 2004 : Kembs-Cambete au 1^{er} et au 2^e siècles de notre ère : invitation à une flânerie gallo-romaine : 20 ans d'investigations archéologiques menées par le centre de recherches archéologiques du Sundgau et le Service départemental d'archéologie du Haut-Rhin : exposition, Kembs, 8-31 mai 2004. Colmar, 2004.

Kern, 1978 : KERN E. *Etude archéologique de Brumath-Brocomagus d'après les observations effectuées entre 1968 et 1978*, thèse d'Université (sous la direction de J.-J. Hatt), Strasbourg, 1978.

Kern, 1981 : KERN E. « La chapelle tétraconque d'Avolsheim. Les transformations d'un édifice carolingien d'après les récentes fouilles archéologiques » in *CAAAH*, XXVI, 1981, p. 43-58.

Kern, 1998 : KERN E. « Le *vicus* des *Canabae*. La problématique du faubourg de Strasbourg-Koenigshoffen » in *Caesarodunum*, XXXII, 1998, p. 201-215.

Keune, 1897 : KEUNE J. B. « Fundberichte (Herapel, Hültenhausen, Neue Scheuern, Metz, Settingen, Kirchnaumen) » in *ASHAL*, 1897, p. 323-342.

Keune, 1898 : KEUNE J. B. « Zur Geschichte von Metz in römisschen Zeit » in *ASHAL*, 1898, p. 1-71.

Keune, 1899 : KEUNE J. B. « Bericht über die Erwerbungen des städischen Museums. Geschäftsjahr 1899 und zugleich Fundberichte » in *ASHAL*, 1899, p. 374-385.

Kob, 1997 : KOB K. (dir.) Out of Rome. Aquincum/Augusta Raurica. Das Leben in zwei römischen Provinzstädten, Bâle, 1997.

Kraus, 1884: KRAUS F.-X. Kunst und Alterthum in Ober-Elsass, 2 vol., Strasbourg, 1884.

Kraus, 1889: KRAUS F.-X. Kunst und Alterhum in Elsass Lothringen, Strasbourg, 1889.

Krausse, 1999: KRAUSSE D. « Romanization in the Middle Rhine and Moselle region: new evidence from recent excavations in Luxembourg, Rhineland-Pfalz and Saarland » in WILSON R. J. A., CREIGHTON J. D. (éds.) *Roman Germany - Studies in cultural interaction = Journal of Roman Archeology*, suppl. 32, Portsmouth, 1999, p. 54-70.

Kuhnle, 1991 : KUHNLE G. *Les fortifications romaines de l'Antiquité tardive des vallées du Rhin supérieur et du Haut Rhin*, mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 1991.

Kurtz 1985 : KURTZ E. « Carte archéologique de Nordhouse et environs » in *Annuaire de la Société d'Histoire des Quatre Cantons*, 3, 1983, p. 41-47.

Lacoste, 1994: LACOSTE Y. « Le passé des territoires » in Hérodote, 74/75, 1994, p. 3-6.

De Laet, 1949 : LAET de S.-J. *Portorium. Etude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut-Empire*, Bruges, 1949.

Laffite 1996 : LAFFITE J.-D. « La formation du parcellaire de Germiny (Meurthe-et-Moselle) » in CHOUQUER G. (dir.) *Les formes du paysage*, tome 1 : *Etudes sur les parcellaires*, Paris, 1996, p. 154-167.

Laffite 1999 : LAFFITE J.-D. « L'occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française » in *Les Cahiers Lorrains*, 3, 1999, p. 259-274.

Laffite 2001-2002: LAFFITE J.-D., avec la collab. de DAMBRINE E., DUPOUEY J.-L.,

GEORGES-LEROY M. « Le parcellaire gallo-romain de la forêt domaniale de St Amond à Favières (Meurthe-et-Moselle). Relevé et étude du parcellaire du *Grand Rinchard* » in *RAE*, 51, 2001-2002, p. 465-476.

Lafon, 1989: LAFON X. « A propos de Saint-Ulrich: villas et lieux de culte dans la Gaule du Nord-Est » in Aspects de la religion celtique et gallo-romaine dans le Nord-Est de la Gaule à la lumière des découvertes récentes. Actes de la rencontre archéologique de Saint-Dié des Vosges, 7-9 octobre 1988, en hommage au professeur Jean-Jacques Hatt, Saint-Dié-Des-Vosges, 1989, p. 59-72.

Lafon, 1990 : LAFON X. « Recherches en cours au col de Saverne : la *statio* gallo-romaine de l'*Usspann* » in *Pays d'Alsace*, 1990, p. 20-30.

Lafon 2006 : LAFON X. « Urbanisation en Gaule romaine » in PAUNIER D. (dir.) *La romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005*, Glux-en-Glenne, 2006, p. 67-79.

Lafon-Adam, 1993 : LAFON X., ADAM A-M. « Des morts chez les vivants ? Tombes et habitat dans la France du Nord-Est » in Ferdière A. (dir.) *Monde des morts, monde des vivants en Gaule romaine. Actes du colloque Archéa/AGER, Orléans 7-9 février 1992*, Tours, 1993, p. 113-120.

Lafon-Marc-Sartre 2003 : LAFON X., MARC J.-Y., SARTRE M. « La ville antique » in PINOL J.-L. *Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, 2003, p. 17-284.

La marque de Rome ..., 2004 : La marque de Rome. Samarobriva et les villes du Nord de la Gaule, catalogue d'exposition, Amiens, 2004.

Laur-Belart, 1966: LAUR-BELART R. « Die Römerbrücken von Augst im Hochrheinischen Strassennetz » in DEGEN R., DRACK W., WYSS R. (éds.) *Helvetia antiqua. Festschrift Emil Vogt*, 1966, p. 241-246.

Lebel, 1950 : LEBEL P. « Bornes, centuriation et cantonnements le long de la voie de Lyon au Rhin » in *RAE*, 1, 1950, p. 154-161.

Lebel, 1953 : LEBEL P. « Gués et voies protohistoriques » in *RAE*, 4, 1953, p. 353-358.

Lebel, 1955 : LEBEL P . « Andesina et Solimariaca, stations routières gallo-romaines » in *RAE*, 6, 1955, p. 380-392.

Lebreton, 2005 : LEBRETON S. « Le Taurus en Asie Mineure : contenus et conséquences de représentations stéréotypées » in *Revue des Etudes Anciennes*, 107, 2005, p. 655-674.

Le Bohec 1990 : LE BOHEC Y. L'armée romaine sous le Haut-Empire, Paris, 1990 (2^e éd.).

Le Bohec, 2000: LE BOHEC Y. (éd.) Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du Congrès de Lyon (17-19 septembre 1998), 2 tomes, Lyon, 2000.

Le Bohec, 2001: LE BOHEC Y. César chef de guerre, Paris, 2001.

Le Bohec 2006: LE BOHEC Y. L'armée romaine sous le Bas-Empire, Paris, 2006.

Lecrompe, 1968 : LECROMPE R. *César, De Bello Gallico, Index verborum : documents pour servir à l'enseignement de la langue latine,* Hildesheim, 1968.

Lefranc-Prévost-Bouré, 1996 : LEFRANC Ph., PREVOST-BOURE P. « L'établissement thermal gallo-romain de Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin) » in *CAPRAA*, 1996, p. 161-179.

Legendre-Lasserre, 1986 : LEGENDRE J.-P., LASSERRE M. « Découverte d'une sépulure à incinération gallo-romaine à Hoerdt (Bas-Rhin) » in *CAAAH*, XXIX, 1986, p. 45-48.

Legendre-Olivier, 2003 (2004) : LEGENDRE J.-P., OLIVIER L. « L'oppidum de Sion : état des connaissances et contexte régional », dans Fichtl S. (dir.), *Les oppida du Nord-Est de la Gaule à la Tène finale, Actes des Journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000*, Metz-Strasbourg 2003, p. 53-76 (= *Archaeologia Mosellana 5*).

Lehuraux, 1903 : LEHURAUX E. « Excursion du 11 juin 1903, dans Excursion à Cesse, à Luzy Saint-Martin et à La Neuville-sur-Meuse » in *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse*, Metz, 1903, p. 2-16.

Lemoine, 1909 : LEMOINE H. *Département de la Meuse, géographie physique, économique, historique et administrative*, Verdun, 1909.

Lempfrid, 1909 : LEMPFRID H. « Römische Gefässformen aus Heilgenberg » in *Jahresberichte des Hagenauer AltertumsVereins*, 1909 (1910), p. 85-86.

Lempfrid, 1911b : LEMPFRID H. « Römische Gräber an der Strasse Kaltenhausen-Schirrhein » in *Jahresberichte des Hagenauer AltertumsVereins*, 3, 1911, p. 64.

Lempfrid, 1911c : LEMPFRID H. « Römische Siedelung in der Nähe von Hagenau » in *Jahresberichte des Hagenauer AltertumsVereins*, 3, 1911, p. 65.

Le Lannou, 1977 : LE LANNOU M. « Le rôle des communications fluviales dans la genèse et le développement des villes antiques » in FREZOULS E. (éd.) *Actes du colloque international du CNRS « Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident » (Strasbourg, 1971)*, Paris, 1977, p. 29-3

Lenz-Bernhard – Bernhard, 1991 : LENZ-BERNHARD G., BERNHARD H. Das Oberrheingebiet zwischen Caesars Gallischem Krieg und der Flavischen Okkupation (58 v. – 73 n. Chr.). Eine Siedlungsgeschichte Studie, Spire, 1991 (= Mitteilungen des historischen Vereins der Pfalz, 89, 1991).

Lepage, 1842: LEPAGE H. Dictionnaire topographique du département de la Meurthe, Paris, 1842.

Lepage, 1843 : LEPAGE H. *Le département de la Meurthe, statistique historique et administrative*, 2^e partie, Nancy, 1843.

Lepage-Charton, 1845 : LEPAGE H., CHARTON C. Le département des Vosges, stastistique historique et administrative, Nancy, 1845.

Lepetit 1984 : LEPETIT B. Chemins de terre et voies d'eau. Réseaux de transport, organisation de l'espace, Paris, 1984.

Lerat, 1977: LERAT L. La Gaule romaine: 249 textes traduits du grec et du latin, Paris, 1977.

Le Roux, 1998: LE ROUX P. Le Haut-Empire romain en Occident (d'Auguste aux Sévères), Paris, 1998.

Leveau 1983 : LEVEAU Ph. « La ville antique et l'organisation de l'espace rural : *villa*, ville, village » in *Annales ESC*, 4, 1983, p. 920-942.

Leveau 1984 : LEVEAU Ph. Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes, Rome, 1984.

Leveau, 1987-1989 : LEVEAU Ph. « La ville romaine et son espace rural... » in *La città antica ? La cité antique ?*, 1987-1989, p. 87-100 (= *OPUS*, 6-8)

Leveau, 1993a : LEVEAU Ph. « La ville romaine et son espace territorial » in *La ciudad en el mundo romano*, t. 1, Tarragone, 1993, p. 151-165.

Leveau, 1993b : LEVEAU Ph. « *Territorium urbis*. Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives » in *REA*, 95, 1993, p. 459-471.

Leveau, 1997 : LEVEAU Ph. « Temps, espace et structuration des paysages » in CHOUQUER G. (dir.) *Les formes du paysage*, tome 3 : *L'analyse des systèmes spatiaux*, Paris, 1997, p. 7-13.

Leveau, 1999 : LEVEAU Ph. « Introduction : dynamiques fluviales, dynamiques territoriales. Justification d'une démarche » in *Le Rhône romain* = *Gallia*, 56, 1999, p. 3-11.

Leveau 2002a: LEVEAU P. « Les territoires. Un bilan des méhodes d'étude » in GARCIA D.-VERDIN F. (dir.) Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000, Paris, 2002, p. 9-17.

Leveau 2002b : LEVEAU Ph. « Introduction : les incertitudes du terme villa et la question du vicus en Gaule Narbonnaise » in *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, p. 5-26.

Leveau-Gros-Trément 1999 : LEVEAU Ph., GROS P., TRÉMENT F. « La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la *villa* » in *Bulletin de liaisin AGER*, 9, 1999, p. 2-10.

Lévy-Mertz, 1957 : LEVY-MERTZ G. « Etude de la mise en valeur et de l'occupation du sol en Alsace Tortue dans l'Antiquité » in *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et environs*, 1-2, 1957, p. 1-5.

Lévy-Mertz, 1967 : LEVY-MERTZ G. « Les origines de Wasselone » in *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne*, 1967, p. 9-10.

Lévy-Mertz, 1970 : LEVY-MERTZ G. « Hochfelden, Carrefour antique » in *Pays d'Alsace*, 1970, p. 3-7.

Lévy-Mertz, 1980 : LEVY-MERTZ G. « La nécropole gallo-romaine du Col de Saverne » in *Pays d'Alsace*, 1980, p. 25-34.

Lévy-Mertz, 1992 : LEVY-MERTZ G. « Les origines d'Ingwiller. Le « vicus » gallo-romain » in *Pays d'Alsace*, 1992, p. 3-7.

Lévy-Mertz-Ring, 1999 : LEVY-MERTZ G., RING J.-J. « Nécropole gallo-romaine du fossé des Pandours. Une stèle funéraire inédite » in *Pays d'Alsace*, 1999-1, p. 3-9.

Lieb, **1974**: LIEB H. « Zur zweiten *Colonia Raurica* » in *Chiron*, 4, 1974, p. 415-423.

Liéger, 1965 : LIÉGER A. « Les découvertes céramiques de l'usine à gaz à Bar-le-Duc (Meuse) » in *RAE*, 1965, p. 214-223.

Liéger, 1997: LIÉGER A La nécropole gallo-romaine de Cutry (Meurthe-et-Moselle), Nancy, 1997.

Liéger-Marguet, 1974 : LIÉGER A., MARGUET R. « Découvertes récentes dans les dragages de Toul et de Chaudeney-sur-Moselle » in *Revue archéologique de l'Est*, 25, 1974, p. 215-234.

Liéger-Pomarède, 1970 : LIÉGER A., POMARÈDE F. « Notes de protohistoire meusienne » in *RAE*, XXI, 1970, p. 421-428.

Liénard 1853 : LIÉNARD F. « Notice sur un camp romain et quelques antiquités gallo-romaines de l'Argonne » in *Mémoire de la Société Philomatique de Verdun*, V, 1853, p. 157-180.

Liénard, 1881-1885 : LIÉNARD F. Archéologie de la Meuse, description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine, Verdun, 3 vol., 1881-1885.

Linckenheld, 1927 : LINCKENHELD E. Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule, Strasbourg, 1927.

Linckenheld, 1929 : LINCKENHELD E. *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Sarrebourg (Moselle)*, Sarrebourg, 1929.

Linckenheld, 1932a : LINCKENHELD E. « Une frontière romaine étudiée sur le terrain. Les limites de la *Belgica* et de la *Germania* en Lorraine » in *Revue des études anciennes*, 1932, p. 265-287 et p. 387-410.

Linckenheld, 1932b : LINCKENHELD E. *Archäologisches repertorium der Kreise Forbach und Saargemünd,* Forbach, 1932.

Linckenheld, 1933 : LINCKENHELD E. *Archäologisches repertorium der Kreises Bolchen,* Forbach, 1933.

Linckenheld, 1934 : LINCKENHELD E. *Répertoire archéologique des arrondissement de Thionville Est et Ouest*, Metz, 1934.

Linckenheld, 1947 : LINCKENHELD E. « Le sanctuaire du Donon. Son importance pour l'étude des cultes et des rites celtiques » in *CAHA*, 128, 1947, p. 67-110.

Lobüscher, 2002 : LOBÜSCHER T. *Tempel- und Theaterbau in den Tres Galliae und den germanischen Provinzen*, Rahden, 2002.

Loiseau, 1985 : LOISEAU M. « Dix années de prospections aériennes en Lorraine » in *RAE*, 36, 1985, p. 33-60.

Longnon 1878: LONGNON A. Géographie de la Gaule au VIe siècle, Paris, 1878.

Longnon 1885-1907 : LONGNON A. *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, Paris, 1885-1907.

Longnon 1907 : LONGNON A . Atlas historique de la France (texte explicatif des planches), Paris, 1907.

Louis, 1887-1902 : LOUIS L. Le département des Vosges, description, histoire, statistique, Epinal, 1887-1902.

La Lorraine antique...: La Lorraine antique, villes et villages. Trente ans d'archéologie, catalogue d'exposition, Metz, 1990.

Lorenz, 1997 : LORENZ S. *Imperii fines erunt intacti. Rom und die Alamannen 350-378*, Francfort, 1997.

Lutz, 1959: LUTZ M. « L'officine de céramique gallo-romaine de Mittelbronn (Moselle) » in Gallia,

17, 1959, p. 17-30.

Lutz, 1960 : LUTZ M. « Autour des établissements humains des sommets vosgiens » in *Cahiers Lorrains*, 1960, p. 8-10.

Lutz 1964 : LUTZ M. « Considérations sur la civilisation dite « des sommets vosgiens » à la lumière des découvertes récentes » in *ASHAL*, LXIV, 1964, p. 25-39.

Lutz, 1976 : LUTZ M. « Un tertre funéraire hallstattien avec incinérations tardives gallo-romaines dans le bois de Tange près Albestroff (Moselle) » in *ASHAL*, 1976, p. 5-35.

Lutz, 1982 : LUTZ M. « Archéologie Mosellane, renseignements inédits » in *Cahiers Lorrains*, 1982, p. 333-352.

Lutz, 1991: LUTZ M. La Moselle gallo-romaine, Sarrebourg, 1991.

Lutz, 1993 : LUTZ M. « Un siècle de céramologie en Lorraine » in *Etudes offertes à Jean Schaub. Festschrift Jean Schaub = Blesa*, 1, 1993, p. 319-325.

Lutz-Weiler, 1981 : LUTZ M., WEILER P. « Eincheville - Le Tenig, nouvel atelier de potiers? » in *Les cahiers lorrains*, 1981, p. 33-50.

Mangin-Jacquet-Jacob 1986 : MANGIN M., JACQUET B., JACOB J.-P. Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine, Paris, 1986.

Mangin-Petit 1994: MANGIN M., PETIT J.-P. « Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Introduction aux Actes » in Petit J.-P., Mangin M., Brunella P. (dir.) Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim / Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, 1994, p. 7-15.

Mangin-tassaux 1992 : MANGIN M., TASSAUX F. « Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine » in *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990* = Sixième supplément à *Aquitania*, 1992, p. 461-478.

Martin 1956: MARTIN R. L'urbanisme dans la Grèce antique, Paris, 1956.

Martin, 1998: MARTIN J.-P. « Dénombrement et répartition des inscriptions latines de Gaule Belgique » in BURNAND Y. (éd.) *Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia*, Paris, 1998, p.19-24.

Marzolff, 1996: MARZOLFF P. « Meisenbacher Schlæssel » in BISCMHA, 11, 1996, p. 8.

Massy 1984 : MASSY J.-L. (éd.) *Actes du colloque « Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire » (St Riquier, 1982) = Revue archéologique de Picardie,* 3-4, 1984.

Massy, 1997 : MASSY J.-L. (dir.) Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine, Besançon, 1997.

Mathieu, 1979 : MATHIEU P. « Vestiges gallo-romains à Arches-Archettes (Vosges) » in *Pays de Remiremont*, 2, 1979, p. 90-94.

Mathieu, 1982 : MATHIEU P. « Sanctuaire du Dieu Mercure en forêt de Tannières, fouilles de sauvetage temporaire, campagne 1981 » in *Pays de Remiremont*, 5, 1982, p. 80-82.

Mathieu, 1985 : MATHIEU P. *Un sanctuaire gaulois en forêt domaniale de Tannières, Archettes (Vosges)*, Club Culturel Eloyes, 1985.

Maud'heux 1874 : MAUD'HEUX « Etude sur l'ancienne topographie du département des Vosges » in *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*, 14, 1874, p. 250-352.

Maulini, 1961 : MAULINI M. Le Ban d' Etival dans les Vosges, étude archéologique de la Préhistoire à la Renaissance, Vesoul, 1961.

Maxe-Werly, 1883: MAXE-WERLY L. « Nantois » in Annuaire de la Meuse, 1883, p. 5-12.

Maxe-Werly, 1886c : MAXE-WERLY L. « Etude du tracé de la chaussée romaine entre Ariola et Fines » in *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, V, 1886, p. 123-173.

Maxe-Werly, 1886d : MAXE-WERLY L. « Support en pierre trouvé dans des ruines romaines à Barle-Duc » in *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Metz, 1886, p. 83-85.

Malye, 1933 : MALYE A. « Deux reliefs gallo-romains inédits de la région de Niederbronn » in *CAHA*, 93-98, 1933, p. 117-118.

Malye, 1938 : MALYE A. « Restes d'une villa romaine près de Niederbronn et Jaegerthal » in *Bulletin de la Société Niederbronnoise d'Histoire et d'Archéologie*, 4, 1938, p. 125-132.

Matthis, 1906 : MATTHIS C. *Die Wasenburg, eine elsässische Ritterburg im 14. Jahrhundert und ein römischer Merkurtempel*, Strasbourg, 1906.

Matthis, 1921 : MATTHIS C. « Etablissements gallo-romains entre Reisacker, Taegelsbusch et Hochscheid près de Niederbronn » in *CAHA*, 1921, p. 1246-1248.

Mertens, 1983 : MERTENS J. « Quelques aspects chronologiques du réseau routier romain en Belgique » in CHEVALLIER R. *Actes du colloque « Les voies anciennes en Gaule » (Paris, 1982) = Caesarodunum,* XVIII, 1983, p. 329-337.

Mertens, 1996 : MERTENS J. « Quelques aspects de l'urbanisation dans les régions septentrionales de la Gaule Belgique à l'époque romaine » in *Caesarodunum*, XXX, 1996, p. 361-395.

CAG 88: MICHLER M. Les Vosges: 88, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2004.

Mieg-Kroh, 1885 : MIEG-KROH M. « Note sur la découverte de sépultures de l'époque galloromaine à Minversheim (Basse-Alsace) in *Bulletin du Musée Historique des Sciences Humaines de Mulhouse*, 1885, p. 54.

Miller, 1916 : MILLER K. *Itineraria Romana. Römische Reisewege an der Hand der Tabula Peutingeriana dargestellt*, Stuttgart, 1916 (2^e éd.).

Millote, 1965 : MILLOTE J.-P. *Cartes Archéologique de la Lorraine : Les Ages du Bronze et du Fer*, Paris, 1965.

Millotte, 2003 : MILLOTTE J.-P. « L'homme et l'environnement naturel dans la vallée du Rhin supérieur » in JUD P., PLOUIN S. (éds.) *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer. Actes du XXe colloque de l'AFEAF (Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996)*, Dijon, 2003 (= *Revue Archéologique de l'Est*, 20^e supplément).

Moitrieux, **1981**: Moitrieux G. "Un siècle de recherches archéologiques à Deneuvre" in *RAE*, 32, 1981, p. 65-88.

Moitrieux, 1990: MOITRIEUX G. *Hercules Salutaris, Hercule au sanctuaire de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle)*, Nancy, 1990.

Moitrieux, 1992 : MOITRIEUX G. *Images du monde gallo-romain, la sculpture figurée gallo-romaine du Musée lorrain de Nancy*, Nancy, 1992.

Moitrieux, 2003: MOITRIEUX G. « Un site fortifié celtique à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle)?, dans Fichtl S. (dir.), *Les oppida du Nord-Est de la Gaule à la Tène finale, Actes des Journées d'étude tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000*, Metz-strasbourg, 2003, p. 101-105 (= *Archaeologia Mosellana 5*).

De Morlet 1860-1861 : DE MORLET G. « Notices sur les voies romaines du département du Bas-Rhin (arrondissements de Strasbourg, de Saverne et de Wissembourg » in *BSCMHA* I, 4, 1860-1861, p. 38-104.

CAG 55: MOUROT F. La Meuse: 55, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 2001.

Naue, 1905: NAUE A. W. Die Denkmäler vorrömische Mettalzeit im Elsass, Strasbourg, 1905.

Nègre, 1991: NÈGRE E. Toponymie générale de la France, Genève, 1991.

Nélis-Clément 1994 : NELIS-CLÉMENT J. « Le monde des dieux chez les *beneficiarii* » in *Die römische Weihebezirk von Osterburken II. Kolloquium 1990 und paläobotanische-osteologische Untersuchungen*, Stuttgart, 1994.

Nessel, 1909 : NESSEL X. « Römische Gräber in der Gemarkung Batzendorf » in *Jahresberichte des Hagenauer Altertums-Vereins*, 1909, p. 84-85.

Nessel, 1911 : NESSEL X. « Der Hagenauer Forst und seine Umgebung in historischer Zeit » in *Jahresberichte des Hagenauer Altertums-Vereins*, 1911, p. 5-16.

Nicolet, 1988 : NICOLET C. L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain, Paris, 1988.

Nicklès, 1863-1864 : NICKLES N. « Helvetus et ses environs (Ehl , près Benfeld) au Ve siècle » in *BSCMHA*, II, 2, 1863-1864, p. 113-158, p. 128.

Nierhaus, 1966 : NIERHAUS R. Das swebische Gräberfeld von Diersheim. Studien zur Geschichte der Germanen am Oberrhein vom gallischen Krieg bis zur alamannischen Landnahme, Berlin, 1966.

Nordman, 1998 : NORDMAN D. *Frontières de France. De l'espace aux territoires XVIe-XIXe siècle*, Paris, 1998.

Nuber, 2000 : NUBER H.-U. « Ein Leugensteinfragment des Postumus aus *Oedenburg* (Biesheim) » in *Annuaire de la Société d'histoire de la Hardt et du Ried*, 2000, p. 15-18.

Nuber, 2001 : NUBER H.-U. « La fortification romaine tardive d'Altkirch » in PLOUIN S. (dir.) *La frontière romaine sur le Rhin supérieur : à propos de fouilles récentes de Biesheim-Kunheim*, Biesheim, 2001, p. 55-59.

Nuber, 2001 : NUBER H.-U. « Le dispositif militaire du Rhin supérieur pendant l'Antiquité tardive et la fortification d'Oedenburg » in PLOUIN S., REDDÉ M., BOUTANTIN C. *La frontière romaine sur le Rhin supérieur. A propos des fouilles récentes de Biesheim-Kunheim*, catalogue d'exposition, Biesheim, 2001, p. 37-40.

Nuber-Reddé, 2002 : NUBER H.-U., REDDÉ M. « Das römische Oedenburg / Le site romain d'Oedenburg » in *Germania* 80, 2002, p. 169-242.

Nüsslein-Bortoluzzi-Gerold, 1993 : NÜSSLEIN P., BORTOLLUZZI C., GEROLD J.-C. « Le site gallo-romain du Gurtelbach » in *Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace Bossue*, 1993, p. 27-29

Nüsslein-Bortoluzzi-Gerold, 1996 : NÜSSLEIN P., BORTOLUZZI C., GEROLD J.-C. « Le site gallo-romain du *Gurtelbach* » in *Pays d'Alsace*, 1997, p. 31-37.

Nüsslein-Bortoluzzi-Gerold, 1997 : NÜSSLEIN P., BORTOLUZZI C., GEROLD J.-C. « Site archéologique du Gurtelbach, compte-rendu des travaux de l'été 1995 » in *Bulletin de la Société d'Histoire d' Alsace Bossue*, 1997, p. 31-37.

Olivier, 1900: OLIVIER C. abbé, *Nomexy et le prieuré d'Aubriey*, Epinal, 1900.

Olivier, 2003 : OLIVIER L. « "Peuples", "cultures" et manifestations archéologiques de l'âge du Fer. Gustav Kossinna, Gordon Childe et nous » in JUD P., PLOUIN S. (éds.) *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer. Actes du XXe colloque de l'AFEAF (Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996), Dijon, 2003 (= Revue Archéologique de l'Est, 20^e supplément).*

Olry, 1865 : OLRY E. « Répertoire archéologique des cantons de Colombey et de Toul-sud » in *Mémoires de la Société Archéologique de Lorraine*, 1865, p. 55-108.

Olry, 1866 : OLRY E. « Répertoire archéologique du département de la Meurthe, cantons de Haroué et de Vézelise » in *Mémoires de la Société Archéologique de Lorraine*, 1866, p. 192.

Olry, 1870 : OLRY E. *Répertoire archéologique de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul,* Nancy, 1870.

Olry, 1871 : OLRY E. « Répertoire archéologique (cantons de Domèvre, Toul-nord et Thiaucourt) » in *Mémoire de la Société Archéologique de Lorraine*, 1871, p. 295 et suiv., p. 395 et suiv.

Ouzoulias-Petit-Van Ossel 2002 : OUZOULIAS P., PETIT Ch., VAN OSSEL P. « Archéologie préventive et programme de recherche : l'expérience du programme consacré à la Plaine de France (Ile de France) » in *Revue du Nord*, 84, 2002, p. 23-31.

Ouzoulias, 2007 : OUZOULIAS P. « Faut il déromaniser l'archéologie des campagnes galloromaines ? » in *Archéopages*, 18, 2007, p. 22-25.

Petit 1994 : PETIT J.-P. « L'agglomération secondaire de Bliesbruck-Reinheim. Bilan des recherches et contribution aux discussions du colloque » in PETIT J.-P., MANGIN M., BRUNELLA P. (dir.) Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim / Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, 1994, p. 17-42.

Petit 2000b : PETIT J.-P. (dir.) *Le complexe des thermes de Bliesbruck (Moselle). Un quartier public au cœur d'une agglomération secondaire de la Gaule Belgique*, Metz, 2000 (= *Blesa*, 3).

Petit et al. 2005: PETIT J.-P., BRUNELLA Ph., DERU X. (et alii) Bliesbruck-Reinheim: Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre, Paris, 2005.

Petit-Mangin-Brunella, 1994a : PETIT J.-P., MANGIN M., BRUNELLA P. (dir.) *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, 1994.

Petit-Mangin-Brunella, 1994b: PETIT J.-P., MANGIN M., BRUNELLA P. (dir.) Les

agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim / Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, 1994.

Petit-Schaub, 1995 : PETIT J.-P., SCHAUB J. *Bliesbruck-Reinheim. Parc archéologique européen*, Paris, 1995.

Pétry, 1979a : PETRY F. « La fin du monde celtique : la prériode La Tène III et l'époque galloromaine précoce » in *De la préhistoire à l'Alsace gallo-romaine*, Strasbourg, 1979, p. 192-215 (= *Bulletin de liaison des professeurs d'histoire et géographie*, 15-16, 1979).

Pétry, 1979b: PETRY F. « Une population marginale face à la civilisation gallo-romaine dans l'Est de la Gaule aux Ier et IIe siècles » in *Bulletin des Antiquités Luxembourgeoises*, 1979, p. 95-142.

Pétry-Kern, 1978 : PETRY F., KERN E. « Un *mithraeum* à Biesheim (Haut-Rhin) » in *CAAAH*, XXI, 1978, p. 5-32.

Petrikovits, 1977: PETRIKOVITS von H. « Kleinstädte und nichtstädtische Siedlungen im Nordwesten des römischen Reiches » in JANKUHN H., SCHÜTZEICHEL R., SCHWIND F. (éds.) Das Dorf der Eisenzeit und des frühen Mittelalters. Siedlungsform – wirtschaftliche Funktion – soziale Struktur. Bericht über die Kolloquien der Kommission für die Altertumskunde Mittel- und Nordeuropas in den Jahren 1973-1974, Göttingen, 1977, p. 86-135.

Petrikovits, 1985 : PETRIKOVITS von H. « Römischer Handel am Rhein und an der oberen und mittleren Donau » in DÜWEL K., JANKUHN H., SIEMS H., TIMPE D. (éds.) *Untersuchungen zu Handel und Verkehr der vor- und frühgeschichtlichen Zeit in Mittel- und Nordeuropa*, t. 1, Göttingen, 1985, p. 299-336.

Pinchemel, 1992 : PINCHEMEL P. et G. *La face de la Terre. Eléments de géographie*, Paris, 1992 (2^e éd.) (1988 pour la 1^{ère} éd.).

Pitte 1994: PITTE J.-R. « De la géographie historique » in *Hérodote*, 74/75, 1994, p. 14-21.

De Planhol-Pérardel 1969 : De PLANHOL X., PÉRARDEL A. « Matériaux pour la géographie historique et agraire de la Lorraine VI : la répartition géographique des vestiges archéologiques galloromains en Lorraine » in *Revue Géographique de l'Est*, IX, 1969, p. 177-180.

Plouin, 1996 : PLOUIN S. *Trésors celtes et gaulois. Le Rhin supérieur entre 800 et 50 av. J.-C.*, catalogue de l'exposition, Colmar, 1996.

Plouin-Bonnet, 1995 : PLOUIN S., BONNET Ch. « Le ried d'Alsace centrale aux âges des métaux » in *Revue d'Alsace*, 1995, p. 3-26.

Plumier-Torfs, Régnard, Dijkman, 1999 : PLUMIER-TORFS S. et J., RÉGNARD M., DIJKMAN W. (dir.) *Mosa Nostra : la Meuse mérovingienne de Verdun à Maastricht Ve-VIIIe siècles*, catalogue d'exposition, Namur, 1999.

Poinsignon, 1984 : POINSIGNON V. *Les villas gallo-romaines en Alsace et en Lorraine*, mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 1984.

Poinsignon, 1987 : POINSIGNON V. « Implantation et esquisse d'une typologie des villas galloromaines en Alsace et en Lorraine » in *CAAAH*, 30, 1987, p. 107-130.

Polfer 2005 : POLFER M. « Implantation topographique et rôle économique de l'artisanat urbain en Gaule Belgique romaine : l'apport des sources archéologiques » in *Regards sur la Gaule de l'Est. Hommage à Jeanne-Marie Demarolle*, Metz, 2005, p. 171-191.

Pomarède 1966 : POMARÈDE F. *La vallée de la Meuse, depuis les origines jusqu'au Xe siècle*, thèse de Doctorat, Université de Nancy II, Nancy, 1966.

Poncelet 1967-1968 : PONCELET L. « Les voies romaines en Gaule mosellane » in *Fiche d'information de l'Association des Amis de l'Archéologie en Moselle*, n°1 et 4, 1967 et 1968.

Poncelet, 1978 : PONCELET L. « Les grandes voies romaines dans le département de la Moselle » in *Fiche d'information de l'Association des Amis de l'Archéologie en Moselle*, n°5, 1978, p. 3-40.

Poncin, 1997 : PONCIN M.-D. « Les figurines en terre cuite dans la cité gallo-romaine des Leuques » in *Latomus*, 56, 1997, p. 847-866.

Prévost-Bouré-Lefranc 1994 : PREVOST-BOURE P., LEFRANC P. « Fouilles 1993, Niederbronnles-bains » in *Bulletin de la Société Niederbronnoise d'Histoire et d'Archéologie*, 1994, p. 47-113.

Raepsaet-Charlier, **1975**: RAEPSAET-CHARLIER M.-Th., CHARLIER G. « *Gallia Belgica* et *Germania inferior* » in *A.N.R.W.*, II, 4, 1975.

Raepsaet-Charlier, 1994 : RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. « La cité des Tongres sous le Haut-Empire : problèmes de géographie historique » in *BJ*, 194, 1994, p 43-59.

Raepsaet-Charlier, **1998**: RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. « Les Gaules et les Germanies » in LEPELLEY C. (dir.) *Rome et l'intégration de l'Empire*, t. 2, Paris, 1998.

Raepsaet-Charlier, **1999**: RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. « Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut Empire : bilan et questions » in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (éds.) *Cités, municipes, colonies*, Paris, 1999, p. 271-352.

Rambaud, 1974: RAMBAUD M. « L'espace dans le récit césarien » in CHEVALLIER R. (éd.) Littérature gréco-romaine et géographie historique. Mélanges offerts à Roger Dion, Paris, 1974, p. 111-129 (= Caesarodunum IX bis).

Rapp, 1982: RAPP F. (dir.) Le diocèse de Strasbourg, Paris, 1982.

Raynaud 2002 : RAYNAUD C. « De la conquête romaine au Moyen-Âge » in FICHES J.-L. (dir.) Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon, Lattes, 2002, p. 39-54.

Raynaud, 2003 : RAYNAUD C. « De l'archéologie à la géographie historique : le système de peuplement de l'âge du Fer au Moyen-Âge en France méditerranéenne » in *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, Montpellier 2003, p. 323-354 (= *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 35).

Reddé, 1996: REDDÉ M. (dir.) L'armée romaine en Gaule, Paris, 1996.

Reddé, 2001 : REDDÉ M. « La conquête romaine dans le bassin du Rhin supérieur » in PLOUIN S., REDDÉ M., BOUTANTIN C. *La frontière romaine sur le Rhin supérieur. A propos des fouilles récentes de Biesheim-Kunheim*, catalogue d'exposition, Biesheim, 2001, p. 20-26.

Reddé, 2003: REDDÉ M. (éd.) La naissance de la ville dans l'Antiquité, Paris, 2003.

Reddé et al., 2005: REDDÉ M., NUBER H.-U., JACOMET S. et alii « Oedenburg, une agglomération d'époque romaine sur le Rhin supérieur » in Gallia, 62, 2005, p. 215-277.

Reddé-Brulet-Fellmann et al., 2006: REDDÉ M., BRULET R., FELLMANN R. et alii (dir.)

L'architecture de la Gaule romaine. Les fortifications militaires, Paris-Bordeaux, 2006.

Regards sur la Gaule de l'Est ... 2005 : Regards sur la Gaule de l'Est. Hommage à Jeanne-Marie Demarolle, Metz, 2005.

Reusch, 1911 : REUSCH A. « Keltische Siedlungen in den Vogesen » in *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 23, 1911, p. 417-446.

Reusch, 1912 : REUSCH A. « Römische Villen im Kreise Saarburg » in *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringen Geschichte*, 24, 1912, p. 302-340.

Riese, 1878: RIESE A. Geographie Latini minores, Heilbronn, 1878.

Ring, 1989 : RING J. J. « Une villa gallo-romaine dans le ban d'Ernolsheim-les-Saverne, la villa du Stockwald-Kapellenfeld » in *Pays d'Alsace*, 1989, p. 1-11.

Ring, 1990 : RING J. J. « Le Plattenweg, antique montée ouest de la Heidenstadt près d'Ernolsheimles-Saverne » in *Pays d'Alsace*, 1990, p. 31-43.

Ring, 2002 : RING J.-J. « Saint-Jean-Saverne : établissement gallo-romain du Nicklausfeld-Kleinerlenfeld » in *Pays d'Alsace*, 2002, p. 3-10.

Ring, 2004 : RING J.-J. « L'établissement gallo-romain de Stampfloecher-Rothlach : site inédit des sommets vosgiens, dans la forêt indivise de Saint-Jean » in *Pays d'Alsace*, 2004, p. 15-24.

De Ring, 1862-1864 : DE RING M. « Tertre funéraire situé près de Balgau (Haut-Rhin) » in *BSCMHA* II, 1, 1862-1863, p. 5-6, carte.

De Ring, 1870 : DE RING M. Tombes celtiques de l'Alsace. Résumé historique sur ces monuments suivi d'un mémoire sur les tombes et les établissements celtiques du sud-ouest de l'Allemagne, Strasbourg, 1870.

Ringel, 1858-1860 : RINGEL J. « Rapport sur les bains romains découverts à Mackwiller, en 1859 » in *BSCMHA*, I, 3, 1858-1860, p. 166-176.

Robert 2005 : ROBERT S. « Résilience des réseaux routiers : l'exemple du Val d'Oise » in *Bulletin de liaison AGER*, 15, 2005, p. 8-14.

Roddaz, 1984: RODDAZ J.-M. Marcus Agrippa, Rome, 1984.

Rombourg, 1998 : ROMBOURG B. « Le peuplement des Vosges du Nord » in *Annuaire de la Société d'Histoire de Reichshoffen et environs*, 18, 1998, p. 4-22.

Rosse, **1958** : ROSSE G. « Note complémentaire à propos de la fouille du Eberhoelzel » in *Bulletin de la Société Niederbronnoise d'histoire et d'Archéologie*, 1958, p. 224.

Rorison, 2001: RORISON M. Vici in Roman Gaul, Oxford, 2001.

Rouche, 1968 : ROUCHE M. « Le changement de nom des chefs-lieux de cité en Gaule au Bas-Empire » in *Mémoire de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 4, 1968, p. 47-64.

Rousse, 1996: ROUSSE C. Les ports fluviaux dans les trois Gaules au Haut Empire, mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 1996.

Roussel-Claerr, 1983: ROUSSEL-CLAERR Ch. Habitats fortifiés pendant la pré- et protohistoire

en Alsace, Franche-Comté et Lorraine, thèse de doctorat, Besançon, 1983.

Roymans, 1993 : ROYMANS N. « Romanisation and the transformation of a martial elite-ideology in a frontier province » in BRUN P., VAN DER LEEUW S., WHITTAKER C.-R. (éds.) *Frontières d'Empire, nature et signification des frontières romaines. Actes de la Table ronde internationale de Nemours, 1992*, Nemours, 1993, p. 33-50.

Roymans, 1996: ROYMANS N. « The sword or the plough. Regional dynamics in the romanisation of Belgic Gaul and the Rhineland area » in ROYMANS N. (éd.) *From the sword to the plough. Three studies on the earliest romanisation of Northern Gaul*, Amsterdam, 1996, p. 9-126.

Ruch, 1937: RUCH V. « La villa romaine d' Oermingen » in *CAHA*, 105-110, 1937, p. 143-146.

Sainty-Jeunesse-Legendre, 1986 : SAINTY J., JEUNESSE Ch., LEGENDRE J.-P. « Découvertes archéologiques récente à Romanswiller (Bas-Rhin), Néolithique ancien, Age du bronze, époque galloromaine » in *CAAAH*, XXIX, 1986, p. 5-26.

Save, 1887-1888 : SAVE G. « Monuments gallo-romains des environs de St-Dié, Marzelay, La Bure, Robache, Spitzemberg » in Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 1887-1888, p. 253-254.

Schaeffer, 1928-1929a : SCHAEFFER F. A. « Note sur la route romaine du canton de Schirrheinerweg dans la forêt de Haguenau » in *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologique de Haguenau*, 1928-1929, p. 129-130.

Schaeffer, 1928-1929b : SCHAEFFER F. A. « Sépultures romaines et mérovingienne de Molsheim » in *CAHA*, 73-80, 1928-1929, p. 175-187.

Schallmayer, 1990 : SCHALLMAYER E., EIBL K., OTT J., PREUSS G., WITTKOPF E. *Der römische Weihebezirk von Osterburken I. Corpus der griechischen und lateinischen Beneficiarier-Inschriften des Römischen Reiches*, Stuttgart, 1990.

Schaudel, 1887 : SCHAUDEL L. « Une villa gallo-romaine entre Breux et son écart le hameau de Fagny (Meuse) » in *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1887, p. 36-53.

Schaudel, 1919 : SCHAUDEL L. « Le petit monument gallo-romain de Charency-Epiez (Meurthe-et-Moselle) » in *Mémoires de la Société Archéologique de Lorraine*, 1914-1919, p. 377-386.

Scheers, 1983 : SCHEERS S. *La Gaule Belgique. Traité de numismatique celtique*, Louvain, 1983 (2e éd.).

Scheibling 1994 : SCHEIBLING J. *Qu'est-ce que la géographie ?* Paris, 1994.

Schellmanns, **1978**: SCHELLMANNS R. « Inventaire des découvertes archéologiques » in *L'Outre-Forêt*, 1978, p. 4-7.

Schlosser, 1896-1897 : SCHLOSSER H. « Ausgrabungen in der lutherischen Kirche zu Assweiler » in BSCMHA, II, 18, 1896-1897, p. 1-3.

Schmit, 1875 : SCHMIT J.-A. « Promenades antiques aux alentours de Château-Salins » in *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1875, p. 299-311.

Schmit, 1879 : SCHMIT J.-A. « Promenades antiques aux alentours de Château-Salins » in *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1879, p. 51-79.

Schneikert, 1991 : SCHNEIKERT F. Etude de l'occupation du sol en moyenne-Alsace à l'époque

gallo-romaine, mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 1991.

Schneider, 1982: SCHNEIDER H.-C. Altstrassenforschung, Darmstadt, 1982.

Schnitzler, 1979 : SCHNITZLER B. « Essai de carte archéologique de l'arrondissement de Molsheim » in *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim*, 1979, p. 5-12.

Schnitzler, 1983 : SCHNITZLER B. « Découvertes pré-médiévales dans les châteaux d'Alsace » in *Etudes Médiévales*, 1983, p. 9-26.

Schnitzler,1996: SCHNITZLER B. Cinq siècles de civilisation romaine en Alsace, Strasbourg,1996.

Schnitzler,1998 : SCHNITZLER B. « La passion de l'Antiquité. Six siècles de recherches archéologiques en Alsace » *in Bulletin d'information de la SCMHA*, 1998, p. 3-4.

Schnitzler, 1988 : SCHNITZLER B. (dir.) -12. Aux origines de Strasbourg, Catalogue d'exposition, Strasbourg, 1988.

Schnitzler,1994 : SCHNITZLER B. (dir.) *Strasbourg. 10 ans d'archéologie urbaine, de la caserne Barbade aux fouilles du tram,* catalogue d'exposition, Strasbourg, 1994.

Schnitzler-Haegel-Kill, 1994 : SCHNITZLER B., HAEGEL B., KILL R. « Les fouilles de Konrad Plath et le problème de la localisation du palais mérovingien de Kirchheim-Marlenheim. Etat de la question » in *CAAAH*, 37, 1994, p. 121-132.

Schoepflin-Ravenez, 1849-1851 : SCHOEPFLIN J. -D., RAVENEZ L. W. (Schoepflin J.-D., traduit par Ravenez L. W.) *L'Alsace illustrée, ou recherches sur l'Alsace pendant la domination des Celtes, des Romains, des Francs, des Allemands et des Français*, Mulhouse, 1849-1851, 3 tomes.

Schucany 1999 : SCHUCANY C. « Solothurn und Olten : zwei Kleinstädte und ihr Hinterland in römischer Zeit » in *Archéologie Suisse*, 22, 1999, p. 88-95.

Schumacher, 1906-1907 : SCHUMACHER K. « Die Erforschung des römischen und vorrömischen Strassennetzes in Westdeutschland » in *Bericht der RGK*, 1906-1907, p. 11-32.

Schumacher, **1914** : SHUMACHER K. « Gallische und Germanische Stämme und Kulturen im Oberund Mittel-Rheingebiet zur späteren La-Tènezeit » in *Praehistorische Zeitschrift*, 1914, p. 230-292.

Schwarz, Berger, 2000 : SCHWARZ P.-A., BERGER L. *Tituli Rauracenses 1. Testimonien und Aufsätze. Zu den Namen und ausgewählten Inschriften von Augst und Kaiseraugst*, Augst, 2000 (= *Forschungen in Augst*, 29).

Schwarz, 2004 : SCHWARZ P.-A. « Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens » in FERDIÈRE A. (dir.) *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive. Actes du Colloque, Tours, 6-8 mars 2003*, Tours, 2004, p. 103-126 et p. 355-359 (= 25^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).

Schweighaeuser, 1828 : SCHWEIGHAEUSER J. G. Antiquités de l'Alsace ou châteaux ; églises et autres monuments des départements du Haut et du Bas-Rhin, Département du Bas-Rhin, Mulhouse, 1828.

Sell et al. 1998: SELL Y., BERCHTOLD J.-P., CALLOT H. et alii L'Alsace et les Vosges, Lausanne-Paris, 1998.

Sherwin-White 1973: SHERWIN-WHITE A.-N. *The Roman citizenship*, Oxford, 1973 (2^e éd.).

Siat-Stieber-Weil, 1966 : SIAT A., STIEBER A., WEIL R. « Nature pétrographique des matériaux d'empierrement d'une voie romaine à Dambach-la-Ville » in *CAAAH*, 1966, p. 69-71.

Siffer, 1863-1864a : SIFFER J.-A. « Mémoire sur la grande voie romaine de Brumath à Seltz, pour la portion de Weitbruch à Kaltenhausen » in *BSCMHA*, II, 2 1863-1864, p. 14-17.

Siffer, 1863-1864b : SIFFER J.-A. « Notes sur les ruines des villas romaines près d'Oberbronn » in *BSCMHA*, II, 2,1863-1864, p. 109-111.

Sillières, 1992 : SILLIÈRES P. « Voies de communication et réseau urbain en Aquitaine romaine » in *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990* = Sixième supplément à *Aquitania*, 1992, p. 431-438.

Sommer, 1990 : SOMMER C.-S. « Das römische Militär und sein Einfluss auf die Bevölkerung in Obergermanien und Raetien rechts des Rheins und nördlich der Alpen » in VETTERS H., KANDLER M. (éds.) *Akten des 14. internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum*, Vienne, 1990, p. 121-131

Sommer 1994 : SOMMER C.S. « Les agglomérations secondaires de la Germanie transrhénane » in Petit J.-P., Mangin M., Brunella P. (dir.) *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim / Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, 1994, p. 89-102.*

Sommer, 1999 : SOMMER C.-S. « From conquered territory to Roman province : recent discoveries and debate on the Roman occupation of SW Germany » in WILSON R. J. A., CREIGHTON J. D. (éds.) *Roman Germany - Studies in cultural interaction = Journal of Roman Archeology*, suppl. 32, Portsmouth, 1999, p. 160-198.

Spitz, 1929 : SPITZ A.. « Un cimetière de l'époque de Valens près de Hessenheim (Bas-Rhin) » in *CAHA*, 1928-1929, p. 167-169.

Stern, 1960 : STERN H. Receuil général des mosaïques de la Gaule. Gaule Belgique, partie est, Paris, 1960.

Stieber, 1949 : STIEBER A. « La station romaine de Kuttolsheim (Bas-Rhin) » in *CAHA*, 130, 1949, p. 253-256.

Stieber, 1954 : STIEBER A. « Les stations néolitjique et romaine de Mutzenhausen » in *CAHA*, 134, 1954, p. 10-14.

Stieber, 1958 : STIEBER A. « Observations et fouilles archéologiques en 1958 dans le département du Bas-Rhin » in *CAAAH* II, 1958 p. 25-26.

Stieber, 1959 : STIEBER A. « Observations et fouilles archéologiques en 1959 dans le département du Bas-Rhin » in *CAAAH* III, 1959 p. 17-24.

Stieber, 1960a : STIEBER A. « Observations concernant la conduite d'eau romaine de Kuttolsheim à Strasbourg » in *CAAAH*, IV, 1960, p. 45-52.

Stieber, 1960b : STIEBER A. « Observations de fouilles archéologiques en 1960 dans le département du Bas-Rhin » in *CAAAH* IV, 1960, p. 43-45.

Stieber, 1961a : STIEBER A. « Fouilles archéologiques à Mittelhausen, Achenheim et Saasenheim » in *CAAAH* V, 1961, p. 55-72.

Stieber, 1961b : STIEBER A. « Observations et fouilles archéologiques faites en 1961 en Alsace » in *CAAAH*, V, 1961, p.54.

Stieber, 1962 : STIEBER A. « Observations et fouilles archéologiques faites en 1962 en Alsace dans les tranchées des pipe-lines » in *CAAAH* 1962 p. 53.

Stieber, 1963: STIEBER A. « Vestiges romains d'Alsace » in CAAAH, VII, 1963, p. 27-42.

Stieber, 1967-1968 : STIEBER A. « Stations romaines à Kalhausen » in *ASHAL*, 1967-1968, p. 33-37.

Stieber, 1969 : STIEBER A. « Quelques aspects de l'industrie du granite en Alsace à l'époque romaine » in *CAAAH*, XIII, 1969, p. 37-38.

Stieber, 1970 : STIEBER A. « Tombes à incineration romaines à Scherlenheim (Bas-rhin) » in *CAAAH*, XIV, 1970, p. 71-74.

Stieber, 1973 : STIEBER A. « Benfeld et la station romaine Eichwäldel-Sauweide » in *CAAAH*, XVII, 1973, p. 61-70.

Stillwell, 1976: STILLWELL R. (dir.) *The Princeton Encyclopedia of Classical Sites*, Princeton, 1976.

Stocker, 1920 : STOCKER E. « Spuren einer römischen Villa in Epfig » in *CAHA*, 1920, p. 1156-1157.

Strobel, 1991 : STROBEL K. « Militär und Bevölkerungsstruktur in den nordwestlichen Provinzen » in ECK W., GALSTERER H. (éd.) *Die Stadt in Oberitalien und in den nordwestlichen Provinzen des Römischen Reiches*, Mayence, 1991, p. 45-54.

Sublon, 1983 : SUBLON H. « Etude critique d'un dossier inédit : l'établissement du Altschloss à Berthlming (Moselle) » in Burnand Y. (dir.) *Etudes d'architecture gallo-romaine*, Nancy, 1983, p. 153-169.

Tarpin, 1999 : TARPIN M. « *Oppida vi capta, vici incensi* ..., les mots latins de la ville » in *Latomus*, 59, 1999, p. 279-297.

Tarpin, 2000 : TARPIN M. « Urbs et oppidum : le concept urbain dans l'Antiquité romaine » in GUICHARD V., SIEVERS S., URBAN O. *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Actes du colloque du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998, Glux-en-Glenne, 2000, p. 27-30.*

Tarpin 2002a : TARPIN M. « Les *pagi* gallo-romains : héritiers des communautés celtiques ? » in GARCIA D., VERDIN F. *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1^{er} - 4 juin 2000, Paris, 2002, p.199-204.*

Tarpin, 2002b: TARPIN M. Vici et pagi dans l'Occident romain, Rome, 2002.

Tassaux 1994 : TASSAUX F. « Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine : morphologie et réseaux » in PETIT J.-P., MANGIN M., BRUNELLA P. (dir.) Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim / Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, 1994, p. 197-214.

Ternes, 1974 : TERNES C.-M. « Topographie trévire dans la *Mosella* d'Ausone » in CHEVALLIER R. (éd.) *Littérature gréco-romaine et géographie historique. Mélanges offerts à Roger Dion* = *Caesarodunum* IX bis, Paris, 1974, p. 207-217.

Ternes, 1985 : TERNES C.-M. « De quand date l'urbanisation systématique de la Germanie romaine? » in *Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines = Caesarodunum*, XX, 1985, p. 319-332.

CAG 52: THÉVENARD J.-J., avec la collab. NEISS R. et VILLES A. *La Haute-Marne 52/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 1996.

Thollard, 1987: THOLLARD P. Barbarie et civilisation chez Strabon, Paris, 1987.

Thollard, 2003 : THOLLARD P. « Représentation de l'espace et description géographique : les peuples du Nord de la Gaule chez Strabon » in *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne*. *Hommage à Guy Barruol*, Montpellier, 2003, p. 367-374 (= *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 35)

Toussaint, 1928: TOUSSAINT M. La Lorraine à l'époque gallo-romaine, Nancy, 1928.

Toussaint 1930 : Toussaint M. « Marsal » in *Pays Lorrain*, 1930, p. 113-128.

Toussaint, **1941-1942** : TOUSSAINT M. « Le territoire et les limites de la *civitas Leucorum* » in *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1941-1942, p. 413-428.

Toussaint, 1946 : TOUSSAINT M. Répertoire archéologique du département de la Meuse, Paris, 1946.

Toussaint, **1947**: TOUSSAINT M. *Répertoire archéologique du département de Meurthe-et-Moselle*, *période gallo-romaine*, Nancy, 1947.

Toussaint, 1948 : TOUSSAINT M. Répertoire archéologique du département des Vosges (période gallo-romaine), Epinal, 1948.

Toussaint, 1950 : *TOUSSAINT M. Répertoire archéologique du département de la Moselle*, Nancy, 1950.

Triboulot, 2002 : TRIBOULOT B. « Organisation spatiale, chronologie et hiérarchie des nécropoles de tumulus dans le Nord-est de la France et en Sarre au Premier âge du Fer » in *Antiquités nationales*, 2002, p. 135-154.

Tribout de Morembert, 1970 : TRIBOUT DE MOREMBERT H. (dir.) *Le diocèse de Metz*, Paris, [1970].

Tricart, 1952 : TRICART J. La partie orientale du Bassin de Paris. Etude morphologique, 3 tomes, Paris, 1952.

Trier, 1991 : TRIER B. (éd.) *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Münster, 1991.

Tronquart, 1989 : TRONQUART G. Un castellum du Massif Vosgien : le "camp celtique" de La Bure (Saint-Dié), Saint-Dié, 1989.

Trumm, 2002 : TRUMM J. Die römerzeitliche Besiedlung am östlichen Hochrhein (50 v. Chr.-450 n. Chr.), Stuttgart, 2002.

Tümmers, 1994: TÜMMERS H.-J. Der Rhein. Ein europäischer Fluß und seine Geschichte, Munich, 1994.

Ulrich, 1948b : ULRICH H. « Un fanum dans la forêt du Frohret près d'Oberbronn » in *CAHA*, 129, 948, p. 183-184.

Van Andringa, 1999: VAN ANDRINGA W. « Prêtrises et cités dans les Trois Gaules et les Germanies au Haut-Empire » in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (éds.) *Cités, municipes, colonies*, Paris, 1999, p. 425-446.

Van Andringa, 2002: VAN ANDRINGA La religion en Gaule romaine. Piété et poltique (Ier-IIIe siècle ap. J.-C.), Paris, 2002.

Van Berchem, 1982: VAN BERCHEM D. Les routes et l'histoire, Genève, 1982.

Vanderhoeven, 1996: VANDERHOEVEN A. « The earliest urbanisation in Northern Gaul. Some implications of recent research in Tongres » in ROYMANS N. (éd.) *From the sword to the plough. Three studies on the earliest romanisation of Northern Gaul*, Amsterdam, 1996, p. 189-260.

Van der Leeuw-Favory-Fiches, 2003: VAN DER LEEUW S., FAVORY F., FICHES J.-L. (dir.) Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Etudes multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme ARCHAEOMEDES, Paris, 2003.

Vannérus 1928 : VANNERUS J. « *Ricciacus* et *Caranusca* » in *Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, 62, 1928, p. 3-31.

Vannérus 1930 : VANNERUS J. . « *Ricciacus* et *Caranusca*, notice complémentaire » in *Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, 64, 1930, p. 1-47.

Van Ossel, 1992 : VAN OSSEL P. *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, 51e supplément à *Gallia*, Paris, 1992.

Van Ossel-Ouzoulias, 2001 : VAN OSSEL P., OUZOULIAS P. « La mutation des campagnes de la Gaule du Nord entre le milieu du IIIe siècle et le milieu du Ve siècle, où en est-on? » in Lodewijckx M. (dir.), *Belgian archaeology in a european setting. II, Leuven*, Louvain, 2001, p. 231-245

Viroulet-Simon, 1992 : VIROULET-SIMON B. *La céramique préflavienne à Sierentz (Ht-Rhin)*, Colmar, 1992.

Vogt, 1953 : VOGT J. « L'évolution moderne de la structure parcellaire du nord de l'Alsace » in *Revue d'Alsace*, 1953, p. 142-150.

Voegtlin-Zehner, 1997 : VOEGTLIN Chr., ZEHNER M. *Vestiges d'habitat de l'Age du bronze et fossé romain sur le site de Bruebach « Rixheimerboden » (Haut-Rhin) in CAPRAA*, 1997, p. 119-124.

Voulot, 1882 : VOULOT F. « Recherches archéologiques exécutées aux environs d'Arches en 1882 » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1882, p. 376-381.

Voulot, 1887 : VOULOT F. « Recherches archéologiques à Martigny-les-Gerbonvaux et à Autigny-la-Tour » in *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1887, p. 475-480.

Vollkommer, 1994 : VOLLKOMMER R. « Vater Rhein und seine römischen Darstellungen » in *Bonner Jahrbücher*, 194, 1994, p. 1-42.

Wagner, **1908**: WAGNER E. Fundstätten und Funde aus vorgeschichtlicher, römischer und alamanisch-frankischer Zeit im Grossherzogtum Baden, 2 vol., Tübingen, 1908.

Walser, 1979-1980: WALSER G. Römische Inschriften in der Schweiz, 3 tomes, Bern, 1979-1980.

Waton, 1988: WATON M.-D. « Four de potier de Brumath » in *CAAAH*, 31, 1988, p. 75-84.

Weber-Jenisch1995 : WEBER-JENISCH G. *Der Limberg bei Sasbach und die spätlatènezeitliche Besiedlung des Oberrheingebietes*, Stuttgart, 1995.

Weiler, 1981: WEILER P. « Deux années dans les labours à la recherche d'habitats gallo-romains » in *Les cahiers lorrains*, 1981, p.5-11.

Welter-Heppe, 1906 : WELTER T., HEPPE H.-E. « Die gallo-römischen villen bei Kurzei in Lothringen » in *ASHAL*, 1906, p. 413-435.

Welter, 1906a : WELTER T. « Die Besiedelung der Vorstufen der Vogesen, unter besonderer Berücksichtigung des gerbirgigen Teils des Kreises Saarburg in Lothringen, ein Gesamtbericht über mehrjährige Ausgrabungen der reste aus gallo-römischer Zeit » in *ASHAL*, 1906, p. 371-397.

Welter-Heppe, 1908 : WELTER T., HEPPE H.-E. « Die gallo-römischen Villen bei Loerchingen und Saaraldorf in Lothringen » in *ASHAL*, 1908, p. 152-176.

Wenger, 1981: WENGER K. « Les Romains sur le Rhin » in AYÇOBERRY P., FERRO M. (dir.) *Une histoire du Rhin*, Paris, 1981, p. 81-89.

Werner 1911 : WERNER L.-G. « Les traversées des Vosges dans la Haute-Alsace à l'époque romaine » in *Revue d'Alsace*, 52, 1911, p. 35-48.

Werner 1912: WERNER L.-G. « Mulhouse et ses environs à l'époque romaine » in *BMHM*, 36, 1912, p. 1-26.

Werner 1913 : WERNER L.-G. « L'arrondissement de Mulhouse à l'époque romaine » in *BMHM*, 37, 1913, p. 5-34.

Werner, **1914**: WERNER L.-G. « Les villages disparus de Haute-Alsace. II. Arrondissement de Thann » in *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 1914, p. 557-590.

Werner 1919: WERNER L.-G. « Illzach à l'époque romaine » in *BMHM*, 39, 1919, p. 9-30.

Werner, **1920**: WERNER L.-G. « Thermes et sources dans la Haute Alsace à l'époque romaine » in *Bulletin Archéologique*, 1920, p. 235-251.

Werner, 1922 : WERNER L.-G. « L'arrondissement d'Altkirch à l'époque romaine » in *BMHM* 42, 1922, p. 9-36.

Werner 1924: WERNER L.-G. « Les stations romaines en Haute-Alsace » in *Revue d'Alsace*, 71, 1924, p. 193-227.

Werner, 1926 : WERNER L.-G. « Les trésors de monnaies romaines dans le Haut-Rhin » in *BMHM*, 1926, p. 25-39.

Werner 1926b : WERNER L.-G. « Structure des voies romaines dans le Haut-Rhin » in *Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation*, 42, 1926, p. 89-99.

Werner 1928-1929a : WERNER L.-G. « La *via militaris* romaine du Rhin dans le Haut-Rhin » in *Bulletin Archéologique*, 1928-1929, p. 497-505.

Werner 1928-1929b : WERNER L.-G. « La voie romaine de l'Ill dans le Haut-Rhin » in *Bulletin Archéologique*, 1928-1929, p. 507-512.

Werner 1930 : WERNER L.-G. « La voie romaine d'*Epomanduodurum* au *Mons Brisiacus* par le *vicus* de Wittelsheim » in *BMHM*, 50, 1930, p. 11-26.

Werner 1934-1935 : WERNER L.-G. « La voie romaine d'*Epomanduodurum* à *Cambete* et à *Augusta Rauracorum* » in *Bulletin Archéologique*, 1934-1935, p. 581-586.

Werner 1938 : WERNER L.-G. « La voie romaine d'Epomanduodurum à Cambete et à Augusta Rauracorum » in *BMHM* 57, 1938, 19-26.

Werner, **1950-1951**: WERNER L.-G. « Les arrondissements de Thann et de Guebwiller à l'époque romaine » in *Revue d'Alsace*, 90, 1950-1951, p. 16-29.

Werner 1954 : Werner « L'arrondissement de Ribeauvillé à l'époque romaine » in *Revue d'Alsace*, 93, 1954, p. 7-21.

Werth, **1977**: WERTH W. « Römische Eisenverhüttung im "Hebelhof " Hertingen » in *Festschrift E. Schmid*, Bâle, 1977, p. 290-301.

Whittaker, 1989: WHITTAKER Ch.-R. Les frontières de l'Empire romain, Besançon, 1989.

Widranges, **1873**: WIDRANGES H. (de) « Recherches sur plusieurs voies romaines partant de *Nasium*, antique ville gallo-romaine détruite, aujourd'hui Naix, village du department de la Meuse, avec l'indication des antiquités découvertes sur leurs parcours ou à leur proximité, notamment dans les arrondissements de Bar et de Commercy (avec un plan) » in *Mémoires de la Société des lettres*, *Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, Metz, 1873, p. 227-288.

Wiedenhoff, 1985 : WIEDENHOFF J.-P. « Le Kempel, lieu de culte païen christianisé » in *Pays d'Alsace*, 1985, p. 7-8.

Wieland, 1996: WIELAND G. Die Spätlatènezeit in Württemberg, Stuttgart, 1996.

Wieland, 2002 : WIELAND G. « Der Neckarraum und die obere Donau im Spiegel eisenzeitlicher Fernkontakte » in LANG A., SALAC V. (éds.) *Fernkontakte in der Eisenzeit*, Prague, 2002, p. 187-193.

Wiener, 1895: WIENER L. Musée historique lorraine, Catalogue des objets d'art et d'antiquité, Nancy, 1895.

Wigg, 1993 : WIGG A. *Grabhügel des 2. und 3. Jahrhunderts n. Chr. an Mittelrhein, Mosel und Saar*, Trèves, 1993, (*Trierer Zeitschrift, Beiheft*, 16).

Wigg, 1999 : WIGG A. « Confrontation and interaction : Celts, Germans and Romans in the Central German Highlands » in WILSON R. J. A., CREIGHTON J. D. (éds.) *Roman Germany - Studies in cultural interaction = Journal of Roman Archeology*, Suppl. 32, Portsmouth, 1999, p. 35-53.

Wightman, 1977a : WIGHTMAN E.-M. « The Lingones : Lugdunensis, Belgica, or Germania Superior? » in *Studien zu den Militärgrenzen Roms* II. *Vorträge des 10. internationalen Limeskongresses in der Germania Inferior*, Cologne-Bonn, 1977, p. 207-217.

Wightman, 1977b : WIGHTMAN E.-M. « Military arrangements, native settlements and related developments in early Roman Gaul » in *Helinium*, 17, 1977, p. 105-126.

Wightman, 1984 : WIGHTMAN E.-M. « Les villes de la Gaule Belgique : quelques considérations socio-économiques » in MASSY J.-L. (éd.) *Actes du colloque « Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire » (St Riquier, 1982) = Revue archéologique de Picardie,* 3-4, 1984, p. 63-72.

Wightman, 1985: WIGHTMAN E.-M. Gallia Belgica, Londres, 1985.

Will, 1962 : WILL E. « Recherches sur le développement urbain sous l'Empire romain dans le nord de la France » in *Gallia*, 20, 1962, p. 79-101.

Will, 1984 : WILL E. « Introduction » in MASSY J.-L. (éd.) *Actes du colloque « Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire » (St Riquier, 1982) = Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1984, p. 7-10.

Wilsdorf, 1957 : WILSDORF Ch. « Note sur le peuplement de la région de Sélestat après les grandes invasions » in Revue d'Alsace, 1957, p. 32-45.

Wilson-Creighton, 1999 : WILSON R. J. A., CREIGHTON J. D. « Introduction : recent research on Roman Germany » in WILSON R. J. A., CREIGHTON J. D. (éds.) *Roman Germany - Studies in cultural interaction = Journal of Roman Archeology*, suppl. 32, Portsmouth, 1999, p. 9-34.

Winkler et al., 1892 : WINKLER C., HERRENSCHNEIDER E.-A., ENGEL E., ISSLER F. « Fundberichte und kleinere Notizen. Ausgrabung eines Tumulus bei Algolsheim » in *BSCMHA*, 15, 1892, p. 3-5.

Winkler, 1895 : WINKLER Ch. « Fundberichte und kleinere Notizen. Römerstation zwischen Grussenheim und Artzenheim, und römische Niederlassungen westlich von Grussenheim » in *BSCMHA* II, 17, 1895, p. 43-46.

Winkler 1897 : WINKLER Ch. « Versuch zur Aufstellung einer archäologische Karte des Elsasses » in *BSCMHA* II, 18, 1897, p. 1-24.

Wolf-Gross, 1988 : WOLF J.-J., GROSS M. « Un second site du Michelsberg à Magstatt-le-Bas » in *CAPRAA*, 1988, p. 49-54.

Wolf-Viroulet, 1992 : WOLF J.-J., VIROULET B. « Un établissement militaire sur le Rhin : la *principia* de Kembs » in *CAAAH*, 1992, p. 47-60.

Wolf-Viroulet, 1993 : WOLF J.-J., VIROULET B. « Le peuplement rural gallo-romain en Haute-Alsace : l'exemple de la villa de Habsheim » in *CAAAH*, 1993, p. 97-111.

Wolff, 1903 : WOLFF F. *Handbuch der staatlichen Denkmalpflege in Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1903.

Wolff, 1994 : WOLFF J. « Le vicus gallo-romain de Sarre-Union » in *Annuaire Musée Alsace Bossue*, 1994, p. 12-15.

Wollbrett, 1956 : WOLLBRETT A. « Pfaffenhoffen et ses environs dans l'antiquité » in *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne*, 1956, p. 48-49.

Woolf, 1993 : WOOLF G. « European social development and Roman imperialism » in BRUN P., VAN DER LEEUW S., WHITTAKER C.-R. (éds.) *Frontières d'Empire, nature et signification des frontières romaines. Actes de la Table ronde internationale de Nemours, 1992*, Nemours, 1993, p. 13-

20.

Woolf, 1998 : WOOLF G. Becoming Roman. The origins of provincial civilization in Gaul, Cambridge, 1998.

Würtz, 1976: WÜRTZ M. « Centuriations romaines en Moyenne Alsace » in *RAE*, 27, 1976, p. 149-170

Yupanqui 2000 : YUPANQUI M. *Die Römer in Offenburg. Eine archäologische Spurensuche*, Offenburg, 2000.

Zadora-Rio 1995 : ZADORA-RIO E. « Le village des historiens et le village des archéologues » in MORNET E. (éd.) *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris 1995.

Zehner, 1996 : ZEHNER M. « Deux fosses augustéennes de Haute-Alsace : Balschwiller-Mittelfeld et Hossen-Gravière (Haut-Rhin) » in *CAPRAA* 12, 1996, p. 141-160.

Zehner, 1999 : ZEHNER M. « La céramique de la fin de La Tène et du début de l'époque romaine en Alsace. Etat de la question » in TRUFFEAU-LIBRE M., JACQUES A. (dir.) La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine. Actes de la Table Ronde d'Arras (14-17 oct. 1996) = Nord-Ouest Archéologie, n°9, 1999, p. 195-208.

CAG 68: ZEHNER M. Le Haut-Rhin, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 1998.

Zehner, 2000 : ZEHNER M. *Etude de la céramique de la Tène Finale et du début de l'époque romaine en Alsace*, thèse de Doctorat, Strasbourg, 2000.

Zehner, 2001 : ZEHNER M. « Les nécropoles de la Tène moyenne au début de l'époque romaine en Alsace » in *CAAAH*, 2001, p. 13-32.

Zehner, 2002 : ZEHNER M. « Groupes culturels dans le sud de la plaine du Rhin supérieur à La Tène finale et au début de l'époque romaine » in GARCIA D., VERDIN F. *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, I^{er} – 4 juin 2000*, Paris, 2002, p. 329-337.

Zumstein, 1992 : ZUMSTEIN H. « Le Meisenbacher Schloessel » in *Bulletin d'information de la SCMHA*, 1, 1992, p. 3-4.